

I. S. A. VENEZIA	BIBLIOTECA 1.c.12
----------------------------	----------------------



Dotation Carnegie pour la Paix Internationale

ENQUÊTE DANS LES BALKANS

RAPPORT

présenté aux Directeurs de la Dotation
par les Membres de la Commission d'enquête

PARIS

CENTRE EUROPEEN
DE LA DOTATION CARNEGIE

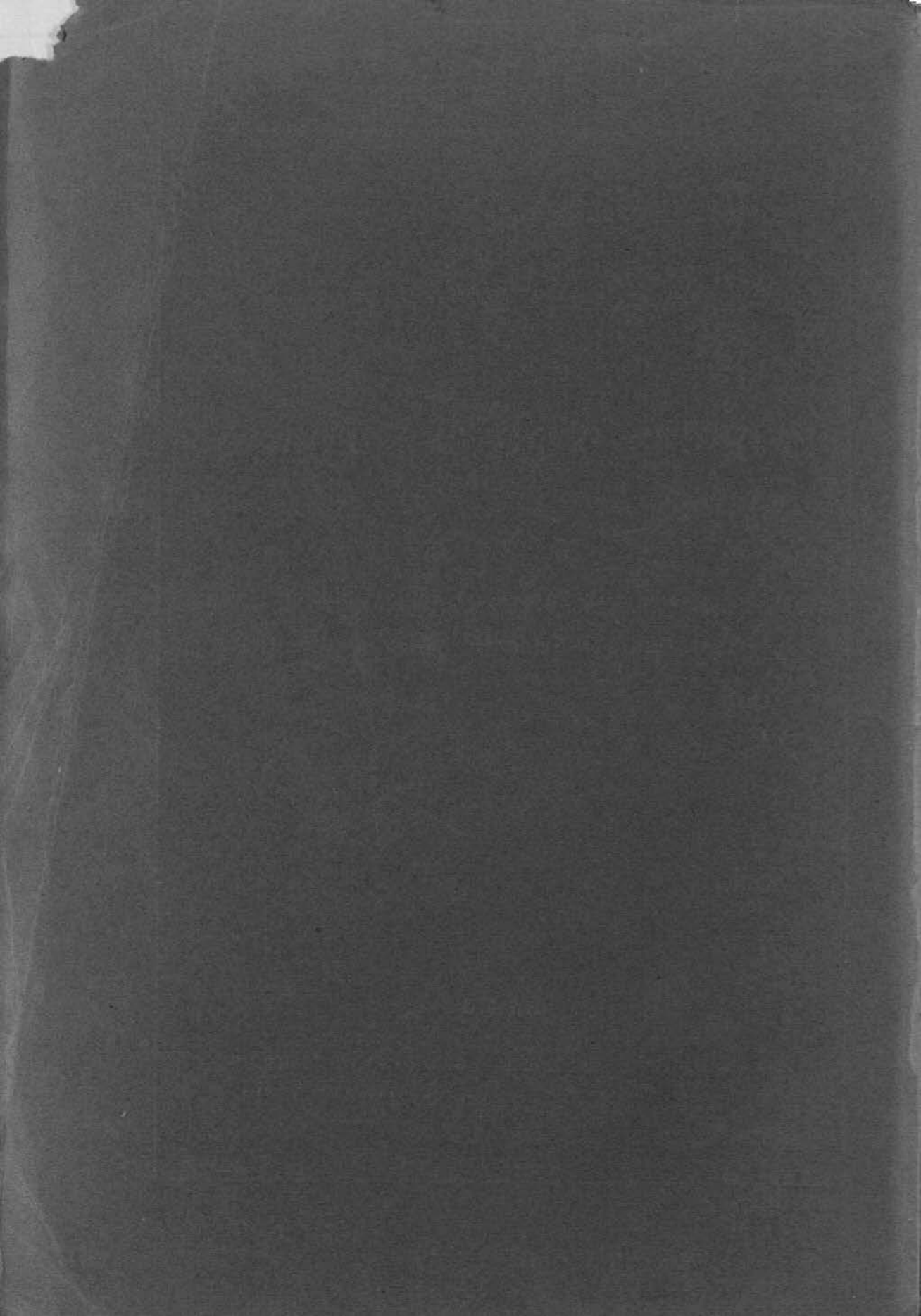
24, RUE PIERRE-CURIE (7^e)

EDITIONS
GEORGES CRÈS ET C^{ie}

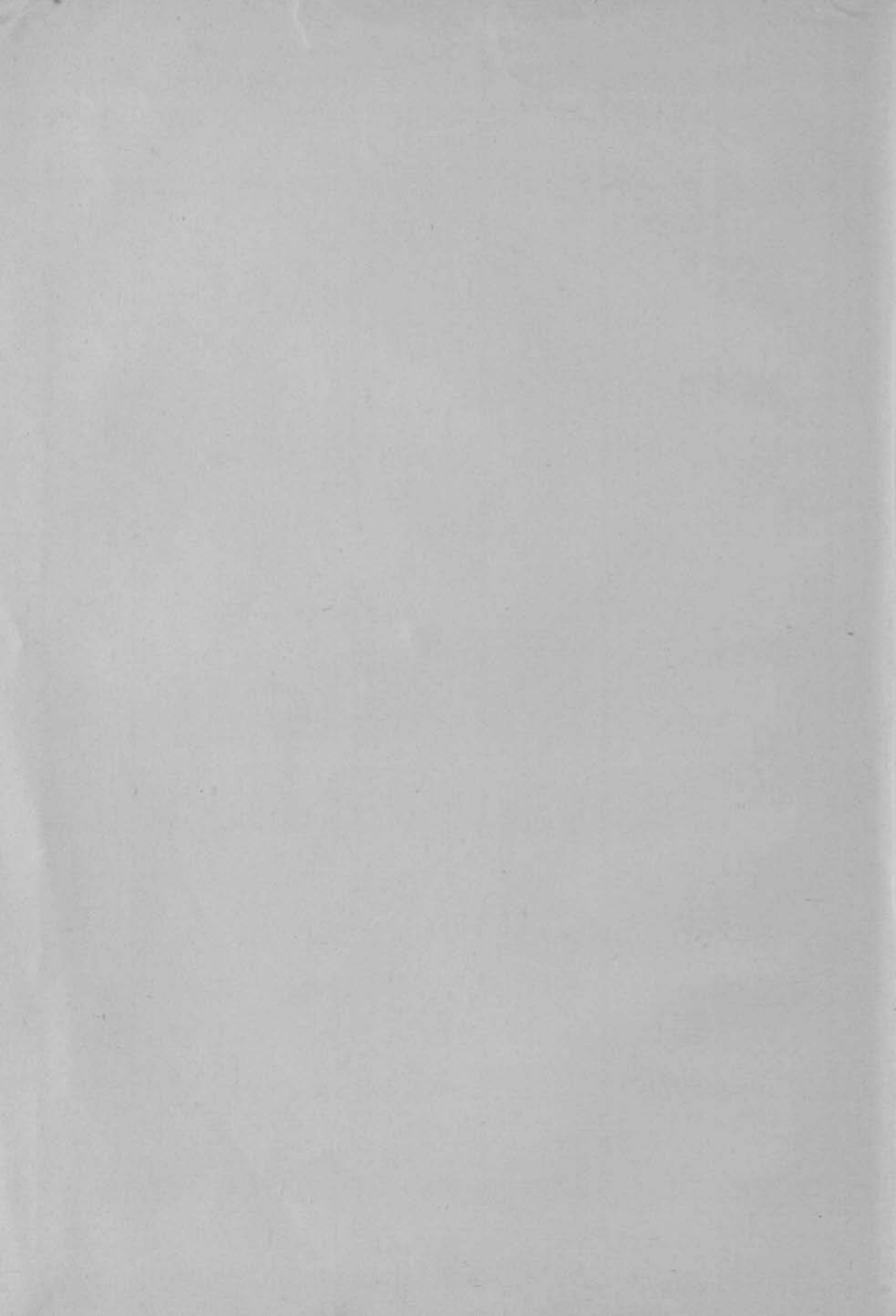
116, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1914

363







ENQUÊTE DANS LES BALKANS

RAPPORT

présenté aux Directeurs de la Dotation
par les Membres de la Commission d'enquête.

PUBLICATIONS

DE LA

DOTATION CARNEGIE POUR LA PAIX INTERNATIONALE

DIVISION DES RELATIONS ET DE L'ÉDUCATION

1. SOME ROADS TOWARDS PEACE (CHINA AND JAPAN, 1912), Report of President Dr. Charles W. Eliot, 1913
2. GERMAN INTERNATIONAL PROGRESS IN 1913. Report of Professor Dr Wilhelm Paszkowski, 1914.
3. EDUCATIONAL EXCHANGE WITH JAPAN. By Hamilton Wright Mabie, 1914.

Dotation Carnegie pour la Paix Internationale

ENQUÊTE DANS LES BALKANS

RAPPORT

présenté aux Directeurs de la Dotation

par les Membres de la Commission d'Enquête

PARIS

CENTRE EUROPÉEN
DE LA DOTATION CARNEGIE
24, RUE PIERRE-CURIE (v^e)

ÉDITIONS
GEORGES CRÈS ET C^{ie}
116, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1914

Location Carnegie pour la Paz internationale

—

ENGLETTA DANS LES PAYS

—

REPORT

presented for discussion at the League

of Nations, Geneva, 1925

by the

League of Nations, Geneva, 1925

and

the League of Nations, Geneva, 1925

—

—

—

—

—

—

—

PRÉFACE

PAR M. LE D^r NICHOLAS MURRAY BUTLER

Président de Columbia University (New-York),
Président de la Division
des Relations extérieures de la Dotation Carnegie.

Les circonstances au milieu desquelles se sont déroulées les deux guerres balkaniques de 1912 et 1913 ont été de nature à occuper l'attention du monde civilisé tout entier. D'un côté, les renseignements contradictoires touchant l'origine et la conduite de ces guerres; de l'autre, les bruits qui n'ont pas cessé de courir concernant les violations du droit des gens par les différents combattants — bruits qu'on appuyait souvent de faits précis et détaillés — tout cela rendait nécessaire qu'on étudiât de manière impartiale et définitive cet épisode de l'histoire contemporaine.

Le but poursuivi, en chargeant une autorité indépendante de cette enquête impartiale, était de renseigner l'opinion publique et de faire bien comprendre tout ce qu'implique ou peut impliquer une guerre internationale conduite suivant les méthodes modernes. Si l'esprit des hommes pouvait se détacher de ses passions, ne fût-ce qu'un moment, oublier et luttés de races et ambitions nationales pour réfléchir aux dommages individuels et publics, aux horreurs terrifiantes que la guerre moderne comporte, un pas, et certes un grand pas, serait fait vers la substitution de la conciliation et de la justice à la force dans le règlement des différends internationaux.

C'est avec cette espérance, et conduite par ce dessein, que la Section

« *Education et Propagande* » de la Dotation Carnegie pour la Paix Internationale a constitué, en juillet 1913, une Commission internationale d'enquête, chargée d'étudier les récentes guerres balkaniques, de parcourir les lieux mêmes où les combats s'étaient livrés et les territoires qui avaient été dévastés. On a offert la présidence de cette Commission à M. le baron d'ESTOURNELLES DE CONSTANT, sénateur français, délégué par son pays à la première, puis à la seconde Conférence de la Haye, en 1899 et en 1907, et qui, en qualité de Président-Fondateur de la Conciliation internationale, a travaillé si longtemps et avec tant de fruit à amener les différentes nations du monde à se connaître mieux et à s'apprécier davantage. A M. le baron d'Estournelles de Constant se sont joints des hommes de haute valeur, représentant différentes nationalités et capables d'apporter à cette grande tâche l'étendue de leur expérience et la largeur de leur sympathie.

Le résultat des travaux de cette Commission d'enquête est contenu dans le présent rapport. Ce rapport, écrit sans préjugés, sans esprit de parti, nous prenons la liberté de le signaler à l'attention des gouvernements, des peuples et de la presse de tout le monde civilisé. A ceux qui, en leur qualité de membres de cette Commission d'enquête, ont si généreusement contribué à l'établir, les Trustees de la Dotation Carnegie offrent l'expression de leur profonde gratitude.

INTRODUCTION

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

Pourquoi ce rapport, cette enquête ? Après tant d'autres rapports, tant d'autres enquêtes ; après tant d'appels éloquents restés inutiles ; tant d'appels à la pitié, à l'indignation, à la révolte ; tant d'appels retentissant à la fois dans tous les pays, dans tous les partis, par la voix de Gladstone, de Bryce, de Pressensé, de Jaurès, de Victor Bérard, de Pierre Quillard, d'Anatole Leroy-Beaulieu, de Denys Cochin et de combien d'hommes de grand cœur et de mondiale autorité. Tout cela pour rien, semble-t-il ; tout cela pour que les faits nous répondent aujourd'hui par le plus dérisoire et le plus tragique démenti. Ne vaudrait-il pas mieux nous taire et laisser faire ?

Nous nous sommes tus et nous avons laissé faire assez longtemps. Dès le début de la première guerre, aux lendemains si terriblement incertains, j'ai dénoncé celui des souverains balkaniques qui prit sur lui de la déchaîner, alors que seul il n'avait rien à y perdre, — hormis la vie de ses sujets ; — mais, cela fait, il ne restait alors qu'à appeler, comme une victoire de la civilisation, le triomphe des quatre jeunes peuples alliés secouant, dans l'intérêt des Turcs, de l'Europe elle-même peut-être, la domination des Sultans de Constantinople.

Car répétons à ceux qui nous accusent de « béler la paix à tout prix », répétons ce que nous avons toujours dit :

Plutôt que la servitude la guerre ;

Plutôt que la guerre l'arbitrage ;

Plutôt que l'arbitrage la conciliation.

J'ai souhaité que cette victoire collective des Alliés, tout d'abord considérée comme impossible contre la Turquie que nous croyions alors formidable et qui venait précisément de faire sa paix avec l'Italie, libérât l'Europe

du cauchemar de la Question d'Orient, lui donnât l'exemple désespéré de l'union et de la coopération qui lui font défaut.

On sait comment cette première guerre, après avoir épuisé, semblait-il, tout ce que les belligérants pouvaient prodiguer, de part et d'autre, d'héroïsme et de sang, ne fut que le prélude d'une seconde guerre fratricide entre les Alliés de la veille, et comment cette seconde guerre fut la plus atroce des deux.

Beaucoup de nos amis nous ont, dès lors, demandé d'organiser une mission chargée, soit d'intervenir, soit d'être témoin dans cette tragédie... Nous avons refusé d'approuver cette manifestation prématurée, au moins inutile. Aucun des Gouvernements intéressés ne pouvait admettre, en effet, à la suite de son armée, des spectateurs qui seraient des juges indépendants. Mais, la paix enfin survenue, notre réserve n'avait plus sa raison d'être. C'est ce que nos amis américains ont compris quand ils nous ont priés d'agir ; et nous n'avons pas hésité à nous rendre à leur insistance.

Les Américains, à la différence de l'Europe, n'admettent pas la résignation, le silence, l'abstention ; ils sont jeunes et ils ne peuvent pas supporter un mal dont il ne leur est pas démontré qu'il est impossible de l'empêcher. Leur impartialité à l'égard des belligérants ne peut être mise en doute ; les Etats-Unis étant la patrie d'adoption de colonies rivales et importantes, notamment d'une admirable colonie grecque. De mon côté, je n'aurais pas accepté la responsabilité d'organiser une mission dont le désintéressement, l'esprit de justice ne m'auraient pas donné toute garantie. J'aime la Grèce : le souffle de sa Guerre de l'Indépendance a inspiré ma jeunesse ; je me suis pénétré des souvenirs héroïques qui vivent dans la mémoire de ses enfants, dans ses chants populaires, dans sa langue que j'ai parlée, dans l'air divin de ses plaines et de ses montagnes, le long de ses côtes où chaque port, chaque bois d'oliviers, de lauriers, évoque les origines sacrées de notre civilisation. La Grèce a été le point de départ de ma vie active, de mes travaux (1). Elle est pour un Européen et pour un Américain, plus qu'un berceau, un temple, un foyer, où chacun de nous rêve de venir en pèlerinage. Je ne me borne pas à respecter et à chérir son passé ; je crois à son avenir, à son intelligence frémissante et presque excessive. Mais, plus j'aime la Grèce, plus mon devoir est de lui dire la vérité et de la servir, comme je sers mon propre pays, tandis que tant d'autres lui nuisent en la flattant.

J'ai, pour la Bulgarie et pour toutes les populations opprimées de la Péninsule des Balkans, fait mes débuts d'homme politique, présidé le fameux meeting du Château d'Eau, le 13 février 1903. C'était la belle année de l'agitation pour les grandes causes, pour la justice, pour la liberté, pour la paix ; ce fut le prélude, non officiel mais populaire, de l'entente

(1) V. la note de la page suivante.

cordiale franco-anglaise. Généreuse année 1903 ! Mes amis et moi nous avons répondu sans hésitation au noble effort de croissance, de progrès, de culture matérielle, intellectuelle et morale de la Bulgarie.

De même pour la Serbie, que jamais nous n'avons tenue pour responsable des coups de force qu'elle a subis ; je compte parmi ses diplomates plus que des collègues, des amis, des caractères de premier ordre qui se sont imposés à l'estime du personnel politique de toute l'Europe. Au Monténégro, dont mes fonctions de membre de la Commission internationale instituée après le traité de Berlin, en 1879-1880, m'ont conduit jadis à délimiter les frontières escarpées, j'ai connu des hommes excellents. Je me garderai de les nommer, s'ils vivent encore, de peur de les compromettre, et je dois dire que je les ai plaints de tout mon cœur, moins pour le tas de pierres dont la destinée avait fait leur patrie que pour le régime qui couronne ce tas de pierres. Les discordes européennes ayant suspendu nos travaux, j'en profitai pour parcourir, en solitaire, la Haute Albanie. J'ai traversé ce pays fertile et désolant de Scutari à Uskub, déjouant la défiance d'Ypek, de Djakovo, de Prizrend, alors en pleine anarchie. Je n'oublierai jamais l'impression de tristesse et d'étonnement que j'ai rapportée de cette aventureuse chevauchée. Tous ces pays voisins de nous étaient alors et sont encore bien autrement séparés et différents de l'Europe que l'Amérique ; on n'en connaissait rien ; on n'en disait rien. C'est à peine si j'osai, à cette époque, publier sans le signer, par respect du secret professionnel ! un aperçu de cette vision restée pour moi ineffaçable (1). Et cependant, toute cette horreur ne cessera pas d'exister tant que l'Europe continuera de l'ignorer. Ces populations entremêlées dans un chaos inextricable de langues, de religions, de races et de nationalités antagonistes, Turcs, Bulgares, Serbes, Serbo-Croates, Serbes de langue albanaise, Koutzo-Valaques, Grecs, Albanais, Tziganes, Juifs, Roumains, Hongrois, Italiens, ne sont ni moins honnêtes ni moins bien douées que d'autres en Europe et en Amérique. Celles d'entre elles qui semblent pires ont simplement vécu le plus longtemps dans la servitude et dans l'abandon. Ce sont des martyrs plus que des coupables. Le spectacle de l'enfance abandonnée, dans un pays civilisé, commence à révolter les cœurs les plus endurcis ; que dire de l'abandon de tout un peuple, de plusieurs peuples, en Europe, au xx^e siècle ?

Voilà ce que les Américains voudraient contribuer à faire cesser. Qu'ils soient remerciés, honorés, pour leur généreuse initiative : dès longtemps,

(1) Mach. Récit de mœurs de la Haute-Albanie, par P.-H. Constant (*Revue des Deux Mondes*, du 1^{er} mars 1881).

V., même revue, plusieurs études sur la *Vie de Province en Grèce* et, sous ce même titre, 1 vol. in-8, Hachette, 1878. — *Id.* : *Dionitza*, 1878. — *Galatée*, 1 vol. in-18, Paris, Ernest Leroux, 1878. — *Pygmalion*, 1 vol., in-18, A. Lemerre, Paris. — *Les Trois Sœurs*, texte d'un conte populaire grec, publié dans l'*Annuaire de l'Association des Etudes grecques*. — *Id.* : *Île de Chypre*. — *Id.* : *Lettres inédites de Coray*, *Superstitions of Modern Greece, Nineteenth Century*, 1880, Londres.

j'y ai fait appel, depuis mon premier voyage aux Etats-Unis, en 1902. Nous sommes trop heureux aujourd'hui de nous y associer dans la mesure de nos forces, trop heureux de pousser avec eux un cri de protestation, au mépris des sceptiques et des malveillants qui s'efforceront de l'étouffer.

Nous avons tenu compte des objections qui nous ont été présentées, et dont voici les principales :

LES OBJECTIONS

Comment, la Dotation Carnegie pour la paix va faire une enquête sur les atrocités commises dans les Balkans ! De quoi se mêle-t-elle ? Si elle découvre que ces atrocités étaient inévitables, inhérentes à l'état de guerre, quelle démonstration d'impuissance de la civilisation ! Si elle trouve, comme certains journaux le proclament, qu'elles sont imputables aux uns et non pas aux autres, que de haines elle va réveiller et exaspérer entre les belligérants à peine pacifiés !

Nous connaissons cet argument depuis trente ans ; il a permis de faire durer et d'aggraver le mal. Nous sommes fixés sur les résultats de l'abstention européenne. C'est la peur de se compromettre, la peur de déplaire à l'un ou à l'autre, la crainte en un mot d'intervenir raisonnablement et à temps qui a rendu la crise si grave, non pas hier et pour aujourd'hui seulement, mais pour demain. Les Gouvernements, tous les Gouvernements ont intérêt, comme les peuples, à voir la lumière de la vérité éclairer enfin et régénérer ces malheureux pays. Le devoir et la raison d'être de la Dotation Carnegie étaient de contribuer à dissiper les ténèbres et les dangers d'une nuit indéfiniment prolongée.

On nous a dit encore : « Qu'allez-vous faire dans les Balkans, vous Français, vous Américains, vous Anglais, vous Russes, vous Allemands, alors que vous auriez assez de surveillance à exercer sur vous-mêmes, assez du Maroc, du Mexique, du Transvaal, de l'Inde, de la Perse ! » Oui, nous avons à faire chez nous. Mais renonçons alors à toute action à l'extérieur si nous prétendons attendre d'avoir tout réformé, dans le désordre de notre maison ou de notre conduite, pour tenter ensuite d'aider les autres. Je ne crois pas à la perfection de l'Etat français, pas plus que d'aucune autre organisation humaine, mais mon imperfection ne m'empêchera pas de faire mon possible pour être utile, en attendant d'être parfait.

D'autres objections sont d'un ordre moins élevé, mais non moins pressantes. Celle-ci notamment : « Tout le monde ne perd pas à la guerre ; sans parler du patriotisme qu'elle entretient, les grandes puissances prêtent leur argent aux belligérants et leur vendent du matériel de guerre ; cela fait marcher le commerce, enrichit les banquiers et les fournisseurs. » La guerre est présentée comme une opération doublement patriotique, bienfaisante

moralement puisqu'elle exalte l'héroïsme, et matériellement puisqu'elle profite à des industries considérables. Un peu plus et on nous dirait qu'elle fait vivre les populations ! Maintes fois nous avons répondu à ces sophismes. Nous mettons hors de cause, une fois de plus, la guerre défensive et d'indépendance, qu'on ne peut confondre avec aucune autre puisqu'elle est la résistance à la guerre, à la conquête, à l'oppression, puisqu'elle est la protestation suprême contre la violence, et, généralement, la protestation du plus faible. Telle fut la première guerre balkanique, — et c'est par là qu'elle fut glorieuse et populaire dans tout le monde civilisé. Nous ne parlons que de la vraie guerre, celle qu'un Etat entreprend pour s'agrandir ou pour s'imposer au détriment d'un autre pays ; tel fut le cas de la seconde guerre balkanique. Cette vraie guerre, aujourd'hui personne n'y gagne ; chacun, vainqueur ou vaincu, y perd moralement et matériellement. Il est faux que la paix engendre la lâcheté. Jamais, pour ne parler que de la France, vivant sous le régime d'une paix qui dure depuis quarante-trois ans, jamais on n'a vu la jeunesse plus entreprenante, plus patriote, plus audacieuse que de notre temps. Faute d'une guerre, dont chacun comprend qu'elle ne serait pas une solution, les courages s'aiguillent vers l'invention féconde, vers les découvertes lointaines, les expériences scientifiques les plus dangereuses, la navigation aérienne et sous-marine. Est-ce un signe de décadence ? Et l'industrie, qui gagne certes à vendre un cuirassé près de cent millions, n'entrevoit-elle pas les terribles chômages et les conflits qu'elle se prépare le jour prochain où les peuples, lassés de ces surenchères ruineuses, vont réclamer impérativement un équilibre mieux établi entre les dépenses vraiment nécessaires à la défense nationale et celles qu'exigerait la mise en valeur du sol et de l'activité utile de chaque pays ? Qu'une et plusieurs industries profitent de la guerre, nul ne le conteste. On trouvera même dans ce rapport qu'une industrie nouvelle et florissante s'est créée, depuis les deux guerres des Balkans, celle des jambes artificielles ! Mais l'ensemble des industries ? l'ensemble des populations ? Là est toute la question. D'un côté, la course aux armements aboutissant fatalement aux catastrophes, de l'autre, l'émulation, la concurrence économique aboutissant à un progrès, toujours insuffisant certes, mais mieux assuré chaque jour par la coopération de tous et finalement à une sécurité de moins en moins éphémère.

Fallait-il laisser passer ces deux guerres des Balkans sans essayer au moins d'en tirer un enseignement, sans savoir si elles auront été un mal ou un bien, si elles doivent demain recommencer, s'éterniser, se généraliser ?

Nous avons pris notre parti. Les objections que nous avons résumées sont toujours les mêmes ; aucune d'entre elles ne tient contre ce fait que les deux guerres des Balkans, si différentes qu'elles aient été l'une de l'autre, ont finalement sacrifié des trésors de richesses, de vies, d'héroïsme. Ces sacrifices, nous ne pouvions les constater sans protester, sans en dénoncer

le prix et le danger pour l'avenir ; et c'est pourquoi, assisté de MM. Prudhommeaux et Puech, j'ai constitué notre Commission et je viens aujourd'hui présenter le rapport qu'elle a rédigé, dans sa conscience, son indépendance et son rare désintéressement.

CONSTITUTION ET CARACTÈRE DE LA MISSION

Cette conscience, cette indépendance, ce désintéressement, n'auront pas été de vains mots ; les hommes de grande valeur et de grande bonne volonté, qui ont bien voulu suspendre l'activité de leur vie pour répondre à notre appel, ont fait leur enquête dans des conditions exceptionnelles d'impartialité et d'autorité, de courage aussi ; sans se laisser rebuter ni par la fatigue, ni par les difficultés, ni par le choléra, ni par des obstacles sans nombre ; sans se faire non plus la moindre illusion. Avant de quitter Paris, chacun d'eux savait que, n'obéissant à personne, à aucun mot d'ordre, à aucun parti pris, à aucun Gouvernement, à aucun journal, à aucun groupe balkanique ou européen ; n'attendant ni décoration, ni récompense d'aucune sorte, ni remerciements ni compliments ; venant après les éclaireurs brillants de la grande presse des grands pays, après les informateurs sensationnels ou tendancieux ; servant en un mot, non pas des intérêts particuliers, mais un intérêt très général, ils ne donneraient pleine satisfaction à personne et mécontenteraient plus ou moins tout le monde. Chacun d'eux délibérément se plaçait au-dessus des suspicions, des critiques, voire même des attaques inévitables. On ne pouvait mettre en cause le désintéressement de la mission, — aucun de ses membres n'étant rétribué, et ses frais mêmes de voyage, d'ailleurs très modestes, ayant été administrés au grand jour, — mais on se rattraperait en récusant ou en disqualifiant les uns ou les autres.

Nous savions tout cela ; nous avons pris nos précautions, non pas pour éviter les attaques, mais pour qu'elles fussent injustifiées, et voici comment j'arrivai à constituer notre Commission. Tâche ingrate, dont j'ai été bien récompensé quand j'ai vu, en dépit des fâcheux présages et des inquiétudes assez naturelles, l'œuvre menée, quand même, à bonne fin.

J'ai consulté, à Paris d'abord, les hommes que je considère comme les maîtres de la question, à commencer par Victor Bérard, dont l'expérience et la science égalent le dévouement ; ce n'est pas peu dire. J'aurais voulu qu'il fût des nôtres et je dois le remercier de ses conseils, dont nous avons fait notre profit. J'aurais voulu pouvoir nous adjoindre aussi notre admirable et regretté F. de Pressensé et ceux de nos vaillants compagnons de lutte de cette année 1903 dont j'ai parlé. De son côté, notre ami le président Nicholas-Murray Butler, s'est entouré des hommes de généreuse volonté qui forment aux Etats-Unis une phalange de combattants toujours

prêts pour les croisades de notre temps ; et il n'a pas cessé de nous communiquer leurs vues, leurs aspirations, leurs avis; le collaborateur du président Butler, désigné pour se rendre dans les Balkans, a été M. Samuel-T. Dutton, professeur à Columbia University, dont je ne puis mieux définir la parfaite et sereine impartialité, en même temps que la haute valeur morale, qu'en le présentant comme un arbitre plus encore que comme un collaborateur vaillant. J'en dirai autant de M. Justin Godart, député de Lyon, cet homme politique si actif, si ferme, si catégorique, et dont la droiture désarme jusqu'à ses adversaires; les services qu'il nous a rendus sont innombrables : outre qu'il a pris, comme M. le professeur Dutton, sa brillante part dans la rédaction du rapport, il a consenti à assumer pendant ce long voyage dans les Balkans des fonctions multiples, équivalant à la fois à celles de Président intérimaire — car, admirablement unie, la Commission que je présidais de Paris n'avait pas jugé utile de me désigner un suppléant pendant son voyage, — et à celles de Secrétaire général, de Trésorier, de Rapporteur. M. Godart fut tout cela et mieux encore, le compagnon fidèle en qui chacun savait qu'il pouvait placer sa confiance.

Pour l'Allemagne, deux de nos amis avaient répondu à notre appel, le professeur Paszowsky, de l'Université de Berlin, et le professeur Schucking, de Marburg. Excellent choix d'hommes éprouvés, impartiaux autant qu'éclairés. Le premier, malheureusement, au moment même de son départ, se vit refuser par ses chefs l'autorisation nécessaire ; quant au second, il fut arrêté à Belgrade et, pour tout dire, égaré dans des conditions dont je dirai un mot tout à l'heure.

L'Autriche nous avait fourni, à défaut de notre généreux et grand ami le professeur H. Lammasch, immobilisé par son état de santé, le professeur Redlich, dont le concours, tant à Vienne qu'à Paris, nous fut précieux.

En Angleterre, M. Francis-W. Hirst, directeur de l'*Economist*, bien connu par ses belles campagnes pour la conciliation internationale et par la haute impartialité de son caractère, n'a pas cessé de participer à nos réunions préparatoires de Paris, avec son très distingué collaborateur, M. H.-N. Brailsford. C'est M. Brailsford qui fut désigné pour faire partie, avec MM. Dutton, Schucking et Godart, de la Sous-Commission que nous décidâmes d'envoyer sur place, dans les Balkans. Je reviendrai, dans un instant, sur M. Brailsford.

Pour la Russie, notre ami le professeur Maxime Kovalewski et d'autres encore ne nous ont pas ménagé leur concours. Ils ont été, comme nous-mêmes en Europe, comme MM. Butler et Root aux Etats-Unis, les garants de l'indépendance de la Commission. Tous nos amis russes ont été d'accord avec nous pour considérer que le plus capable de les représenter était le professeur Paul Milioukov, membre de la Douma, qui a bien voulu répondre à leur pressant appel comme au nôtre.

Le professeur Milioukov joint à son autorité politique le mérite d'être

un savant et de connaître admirablement non seulement les pays balkaniques, mais leurs langues. C'est là ce qui lui fut reproché ; et de même pour M. Brailsford. Le professeur Milioukov nous fut dénoncé comme violemment hostile aux Serbes ; Brailsford comme non moins hostile aux Grecs. Il est vrai que, par compensation, j'étais représenté comme un philhellène impénitent, Hirst comme un sectaire, Kovalewski bien pire encore. Godart seul et Dutton échappèrent à toute critique.

Je sais par expérience qu'il est impossible d'éviter, dans les Balkans comme dans quelques autres pays de ma connaissance, le reproche des uns, si on n'est pas avec eux contre les autres, et inversement. Milioukov a rendu justice aux Bulgares, quand nous étions tous unanimes en Europe à les louer et à les soutenir ; il les a blâmés ensuite comme nous tous ; il a blâmé les fautes des Serbes quand nous avons été unanimes à les blâmer, comme il a dénoncé les fautes des Turcs et celles des Grecs. Mais il a rendu aussi bien hommage, et cela devant moi, à leurs mérites, comme aux mérites des Grecs, comme aux mérites des Turcs. Son seul tort, aux yeux de chacun, a été sa parfaite impartialité ; il n'a été l'homme de personne ; c'est précisément ce que nous cherchions. Brailsford, en revanche, s'est ouvertement compromis, mais pour qui ? Pour les Grecs ; il a pris les armes pour eux, combattu dans leurs rangs ; il a été le vrai disciple de lord Byron et de Gladstone ; et cependant Brailsford est aujourd'hui traité en ennemi de la Grèce. Pourquoi ? Parce que, aimant, admirant les Grecs, il a dénoncé avec la passion d'un ami, d'un compagnon d'armes, les erreurs mêmes qui pouvaient leur nuire. Cela non plus ne nous a pas paru un motif suffisant de récusation. Ne pouvant récuser Brailsford à la fois comme ami et comme ennemi de la Grèce, nous l'avons gardé et nous nous en sommes bien trouvés.

Voilà donc notre Commission constituée, entourée de conseils et prête à se mettre en route. Avant son départ, je n'ai pas manqué de faire connaître et son existence et ses projets à l'Ambassadeur de Turquie, ainsi qu'aux trois Ministres de Bulgarie, de Grèce et de Serbie à Paris qui furent parmi mes anciens collègues les meilleurs et les plus distingués. Le Ministre des Affaires étrangères de Grèce seul, au début, fit des réserves auxquelles je répondis, en ce qui concerne le choix de Brailsford qualifié de Bulgarophile.

Ainsi préparée, nous étions certains que notre enquête, si elle n'agréait pas à tous, ne pourrait être mal vue ni, en tous cas, arrêtée par personne ; les instructions discutées d'un commun accord et acceptées aussi bien par les membres sédentaires de la Commission que par ceux qu'elle déléguait dans les Balkans, sont résumées dans le passage suivant de la lettre que j'adressais, le 21 août, à M. Justin Godart et à ses collègues.

« Créans, le 21 août 1913,

« Mes chers Collègues,

« Les sceptiques vous demanderont : Qu'allez-vous faire ?

« Un peu de lumière, pourrez-vous répondre, et ce sera beaucoup. Un peu de lumière c'est nécessairement de l'apaisement et du progrès.

« Votre mission est autant d'ordre économique que d'ordre moral. A votre retour, en publiant votre jugement qui, je l'espère, sera unanime, et dont l'autorité sera d'autant plus grande qu'il sera exceptionnellement désintéressé, vous contribuerez à faire comprendre, dans les deux mondes, une vérité bien simple : c'est que ces malheureux Etats balkaniques ont été jusqu'ici victimes des divisions européennes beaucoup plus que de leurs propres fautes. Si l'Europe avait voulu vraiment les aider depuis trente ans, elle y aurait créé ce qui fait la vie, c'est-à-dire la circulation, des chemins de fer, des tramways, des routes, des télégraphes, des téléphones et, par surcroît, des écoles. Ces fertiles pays, une fois reliés au reste de l'Europe et desservis comme le reste de l'Europe, se seraient d'eux-mêmes pacifiés, en travaillant, en commerçant et en s'enrichissant en dépit de leurs inextricables divisions.

« On a préféré en faire des belligérants ruinés plutôt que de jeunes clients de la civilisation.

« Il n'est pas trop tard pour revenir de cette longue erreur. Vous êtes les précurseurs d'un ordre économique nouveau, singulièrement important pour chacun des Gouvernements ; vous serez, sans y prétendre, et à cause même de votre désintéressement, les auxiliaires de leur salut. Après avoir constaté le mal qui n'est, hélas ! que trop évident, vous aiderez chacun des Gouvernements à le réparer en faisant connaître, par votre rapport, ses véritables intentions, ses ressources ; et par là même, vous répondrez au vœu général de l'opinion qui ne veut pas désespérer, qui n'admet pas qu'une fraction de l'Europe soit laissée plus ou moins en friche, alors qu'elle pourrait participer magnifiquement au progrès général qui se poursuit fiévreusement partout ailleurs.

« J'espère que vous pourrez vous inspirer de ces vues que vous connaissez bien pour vous entretenir avec les personnalités que vous aurez l'occasion de rencontrer ; chaque Gouvernement a intérêt à ne pas laisser se répandre des légendes à son préjudice. Vous pourriez rendre à chacun d'eux un très grand service.

« Notre mission publiera, dès son retour, en Europe et en Amérique, un rapport qui sera traduit, largement répandu et commenté. Ce rapport contiendra, non pas le récit mais la confirmation ou la rectification des faits jusqu'ici publiés. Nous sommes disposés à y joindre un court exposé de la situation, rédigé par chacun des intéressés eux-mêmes, quant au passé, quant au présent, quant à l'avenir.

« L'impartiale juxtaposition de ces divers exposés dans un même document international contribuera déjà puissamment à servir la vérité et à nous garder de toute injustice aux yeux du public.

« Nos conclusions viendront ensuite, et ces conclusions ne pourront être, en dernière analyse, qu'un effort de plus pour atténuer des désordres dont tout le monde souffre et pour ramener la confiance où règnent actuellement le découragement et l'inquiétude. »

.

DÉPART, ENQUÊTE, RETOUR DE LA MISSION

La mission, partie de Paris le 20 août, s'arrêta d'abord à Vienne où l'attendaient MM. le professeur Paszowski, de Berlin, et le professeur Redlich, puis elle continua son voyage jusqu'à Belgrade. Là, commencèrent des difficultés qu'il ne faut pas exagérer. Le Gouvernement serbe pouvait prendre deux partis extrêmes. Le premier, qu'il n'a pas adopté, consistait à fournir lui-même à la mission, comme nous le demandions, sa version des événements en même temps qu'un exposé des ressources économiques de son pays ; il savait que ses observations seraient impartialement et intégralement publiées par nous dans notre rapport. Il avait là une excellente occasion, à la fois de confondre ses ennemis, de renseigner ses amis, et, qui plus est, de faire connaître à ceux qui l'ignorent dans le monde, la Serbie. Je n'ai pas bien compris, je l'avoue, sa réserve un peu maussade et que nous qualifierons de diplomatique, pour ne désobliger personne. Je sais bien les reproches qu'on adressait à M. Milioukov, mais M. Milioukov n'était pas toute la Commission ; on avait le droit de récuser son témoignage ; celui des autres membres de la Commission devenait d'autant plus précieux ; il constituait un recours. Pour tout dire équitablement, la mission tombait assez mal à Belgrade et je me demande en conscience si, dans des circonstances analogues, les Gouvernements de nos grands pays n'auraient pas été plus sommaires et intolérants que le Gouvernement serbe ! Qu'on en juge. La mission arrivait à Belgrade juste au moment du retour triomphal de l'armée : triomphe à la fois triste et glorieux où le défilé des vainqueurs éveillait dans la foule silencieuse autant et plus de douleur peut-être que de fierté. Il faut tenir compte à la Serbie de toute cette fleur de jeunesse qu'elle a perdue dans ces deux guerres, avec un courage inouï ; tant de sang versé, non plus seulement pour la conquête de l'indépendance, mais dans une lutte de frère à frère où la victoire même est un deuil. Il faut tenir compte aussi, là comme ailleurs, des excitations des journaux chauvins forcenés.

Le second parti consistait à arrêter tout simplement notre mission au passage. Les prétexte ne manquaient pas, ni les moyens : transports réqui-

sitionnés par l'armée, lenteurs interminables, insécurité des communications, mauvais état sanitaire, crainte du choléra... Dans l'intérêt même de la mission, un Gouvernement, sans être tout à fait hostile et de mauvaise foi, pouvait l'obliger à rétrograder. Le cabinet de Belgrade n'en fit rien ; il s'en tint à refuser de communiquer avec elle et à l'ignorer, bien qu'elle eût annoncé, et de Paris et à Belgrade, son arrivée au Ministère des Affaires étrangères; un communiqué officiel du 7 septembre explique son attitude (1), mais, en somme, il n'a empêché la Commission ni de séjourner, en dépit d'un léger mouvement provoqué par quelques journaux contre la présence de Milioukov, ni même de continuer sa route. Il lui a même donné toutes facilités pour gagner la frontière et, de là, Salonique. Ce fut beaucoup ; je tiens à lui rendre cette justice. Je ne le rendrai pas non plus responsable des efforts qui furent faits pour empêcher notre collègue allemand, le professeur Schucking, de rejoindre la mission. Il y eût là, pourtant, de singulières manœuvres. Le professeur Paszowski ayant été, comme je l'ai dit, retenu au dernier moment, le professeur Schucking fut désigné pour aller le remplacer d'urgence. Il se trouvait alors à Ostende, d'où il se mit en route avec un empressement et un dévouement très louables ; mais il ne put arriver à Belgrade que peu de temps après le départ de la Commission pour Salonique. Alors, que se passa-t-il ? A qui s'en prendre ? Ce qui est certain, c'est qu'on persuada à M. Schucking qu'il n'avait plus qu'à retourner chez lui, que la Commission s'était séparée, abandonnant son œuvre ; tout naturellement, le professeur Schucking revint sur ses pas et n'apprit que par moi la vérité, à son retour dans son pays.

En Grèce, le Gouvernement s'est naturellement préoccupé, avant tout, de régler son attitude sur celle de son alliée de Belgrade ; il a donc accueilli la mission sous les plus expresses réserves. D'abord, M. Dragoumis, gouverneur de Salonique, a fait connaître que son Gouvernement, suivant l'exemple de la Serbie, refusait M. Milioukov, tous les membres de la mission ayant, d'ailleurs, la plus entière liberté d'action. Puis ce fut M. Brailsford qui, à son tour, et plus directement, fut refusé ; sa liberté d'action même fut restreinte au point qu'on essaya, à deux reprises, de l'empêcher de se rendre à Kilkich, incident qui valut aux autorités les félicitations de la presse.

(1) « Le Bureau de la Presse est autorisé à faire savoir que le Gouvernement serbe déclare catégoriquement qu'il n'a jamais été hostile à une enquête, mais qu'au contraire il souhaite qu'une Commission impartiale enquête sur les cruautés bulgares, dont les Serbes et les Grecs ont eu tant à souffrir. La Serbie et la Grèce ont tout intérêt à faire connaître au monde civilisé les atrocités bulgares. Si donc l'œuvre de la Commission a échoué, il faut en chercher la cause dans un de ses membres, ennemi déclaré de la Serbie comme de la Grèce, bien connu parce qu'il a fait contre elles par la parole et par la plume. De plus, jamais la Commission ne s'est fait connaître, si ce n'est lorsqu'elle s'est présentée ici. Aucun pays ne pourrait tolérer au sein d'une Commission un membre dont la partialité et l'animosité ne lui sont que trop connues. »

Devant les difficultés qui surgissaient ainsi, dès ses premiers pas, la mission s'est demandée si elle devait continuer son œuvre. Elle a décidé, forte de son indépendance et de sa bonne foi, avec l'entière approbation de son Président, de ne pas s'arrêter et de poursuivre son enquête par ses propres moyens, là où l'aide officielle lui ferait défaut. Elle a toujours protesté, avec la plus grande dignité, contre les accusations de partialité portées contre deux de ses membres, et elle ne s'est pas laissé diviser un seul instant. La fermeté de son accord, si rudement et si fréquemment mis à l'épreuve, suffirait pour réduire à néant tout soupçon répandu contre son impartialité. Jamais, un seul instant, aucun de ses membres n'a été animé par l'arrière-pensée de rapporter de son voyage les éléments d'un réquisitoire contre tel ou tel peuple ou tel Etat ; tous ont, au contraire, cherché à provoquer, par exemple, les réponses des Grecs ou des Serbes aux accusations bulgares ; tous ont été d'accord pour ne poursuivre et ne rapporter que la vérité. Il faut reconnaître que les Grecs ont accueilli avec beaucoup de courtoisie celui des membres que la Commission avait chargé de se rendre à Athènes, tandis que les autres rayonnaient autour de Salonique. Tout cela mérite, encore une fois, d'être pris en sérieuse considération, quand on pense aux passions furieuses qui régnaient alors dans ces malheureux pays ; aux violences échangées matin et soir entre les journaux, aux villes dont il ne restait que des ruines, aux milliers d'être humains errant sans asile et sans but ; à la mort, au sang, au crime partout criant vengeance ; aux *Te Deum* résonnant dans les Eglises que des fanatismes rivaux se disputaient.

LE RAPPORT

Quoiqu'il en soit, la Commission n'a pas cessé de poursuivre sa tâche volontaire, entravée ou non ; elle n'a pas été arrêtée ; elle a franchi une à une les diverses étapes qu'elle s'était assignées, de Belgrade à Salonique, à Athènes, à Constantinople, à Sofia, de Serbie en Grèce, en Macédoine, en Turquie, en Thrace, en Bulgarie ; son enquête n'a pas duré moins de cinq semaines. Le 28 septembre, elle était de nouveau réunie à Paris où la rejoignaient ceux de ses membres qui lui avaient donné leur délégation et où elle arrêta les grandes lignes du rapport qu'il aura fallu, depuis lors, presque un an pour rédiger, traduire et publier.

La rédaction et la publication du rapport nous ont coûté beaucoup plus de temps et de peine que nous ne pensions ; heureusement ce qui pouvait sembler le plus difficile fut le plus simple : l'accord entre tous les membres de la Commission.

Le plan de l'ouvrage une fois arrêté, — l'historique tenant lieu d'introduction générale, — chacun des membres qui avait pris part person-

nellement au voyage fut chargé, selon sa compétence particulière, d'un ou deux chapitres, sous la responsabilité collective de la Commission. Ainsi s'explique qu'aucun chapitre ne porte la signature de son auteur, la Commission n'ayant pas cessé d'être animée, jusqu'à la fin, d'un même esprit, d'une même ambition de vérité. Chacun des auteurs et le Bureau de la Commission ont revu les épreuves à travers les distances, au prix de bien des complications. La Commission, réunie à Paris, a fait fonction de Comité de lecture ; elle a choisi les gravures à publier, en petit nombre, et en évitant d'en faire, ce qui n'était que trop facile, un vulgaire musée des horreurs ; elle n'a pas voulu pourtant les éliminer complètement ; elles figurent dans le rapport comme des specimens, souvent imparfaits, des illustrations publiées en masse par les journaux. Elle a fait suivre le rapport d'un appendice qu'elle aurait voulu encore plus complet : c'est là que nous avons réservé la place aux communications et aux protestations officielles des Gouvernements serbe et grec, à leurs statistiques donnant les chiffres des tués, des blessés, des disparus, l'évaluation des pertes matérielles. Il n'a pas dépendu de nous, je l'ai dit, que ces documents vinssent compléter notre rapport, mais, à défaut d'informations gouvernementales, les informations véridiques et contrôlées n'ont pas manqué, on le verra. L'exécution des cartes hors texte et dans le texte, sans lesquelles bien des pages de notre rapport seraient difficiles à lire, s'est poursuivie sous la direction éclairée des géographes Schrader et Aitoff. La rédaction de l'index, la correction typographique des épreuves, les traductions ont été confiées au personnel de notre Bureau.

Les grandes divisions du rapport étaient tout naturellement indiquées : les origines des deux guerres d'abord, puis le théâtre des opérations, les acteurs du drame, l'enchevêtrement des nationalités engagées, les violations inévitables ou plutôt l'inexistence du Droit international dans cette anarchie des hommes et des choses ; enfin les conséquences économiques et morales des deux guerres, les vues possibles d'avenir.

Rien de plus nécessaire que le premier chapitre sur les origines des deux guerres ; c'était le prélude, l'exposé indispensable non seulement pour ceux qui ne savent pas mais pour ceux qui savent plus ou moins et qui oublient. Ne contiendrait-il que cet exposé sobre et plein, savant, équitable, notre rapport justifierait déjà sa publication ; à ceux qui prétendent que tel de nos membres obéissait à des sympathies pro-bulgares, nous recommandons la lecture de ces pages où se développe, depuis la conquête des Turcs et leur prise de possession de Constantinople, la fatalité des faits qui ont abouti aux deux dernières guerres et parmi lesquels éclate le coup de folie d'un militarisme sans frein contre la volonté populaire. Nous recommandons l'aberration du général Savof, commandant en chef de l'armée bulgare, devenu le chef du parti militaire, et son attentat monstrueux

qui remet tout en question, fait de la guerre sainte une boucherie, métamorphose les héros en brutes, déchaîne en un mot, à lui seul, malgré l'Europe, l'abominable deuxième guerre et ses lendemains inconnus. Ce chapitre m'est apparu comme le miroir fidèle d'une complexité parfois décourageante pour l'historien et plus encore pour le diplomate, mais édifiante pour quiconque essaie de protéger son pays contre les aventuriers. On y voit clairement cette distinction fondamentale que nous ne cessons de faire entre la guerre de libération et la guerre de conquête, entre le patriotisme et le crime.

Le chapitre II est à la fois pénible et d'un intérêt passionnant ; c'est ici qu'on nous reprochera d'être impartial ; c'est ici qu'il aurait fallu dire à chacun des belligérants, à l'instar de leur presse : « Tous les torts sont de l'autre côté ; à vous toute la gloire, aux autres seuls toute la honte ! » On y verra ce qu'il faut penser de ces classifications officielles qui prétendent, dans cette effroyable mêlée, où « Dieu même ne reconnaîtrait pas les siens », ranger sous un même drapeau tous les bons, et sous un autre tous les mauvais. On y verra comment la guerre allumée par l'intrigue, commence par la générosité de la jeunesse pour s'achever, sans distinction de races, par le déchaînement de la bête humaine. Inutile d'insister sur ces massacres que nous ne pouvions passer sous silence : je ne sais si la guerre en dentelles a vraiment jamais existé, mais il est temps que l'opinion sache ce que vaut la guerre telle qu'elle est. Tous les poètes lauréats, les glorificateurs éphémères de ces infamies dont on nous demande non seulement d'absoudre les auteurs, mais de les donner en exemple à nos enfants, toute la foule des écrivains officieux sont là pour faire contre-poids à notre rapport et louer ce que nous voulons, nous, blâmer dans l'intérêt des nations qu'il faut éclairer sur elles-mêmes.

Le chapitre III n'est pas moins lamentable ni moins poignant, ni moins nécessaire, précisément parce qu'il sera plus désagréable à qui ne veut pas que la vérité soit connue. Ici, les Grecs et les Bulgares ne sont plus seuls en scène ; les Turcs et les Serbes montrent ce qu'ils ont pu faire, eux aussi. Là encore les Bulgares ne sont pas plus épargnés que les autres, mais les autres ont aussi leur part. Ils protesteront, ils réfléchiront ; et ces réflexions leur serviront plus que des éloges mensongers.

Le chapitre IV nous présente encore le miroir d'une situation inextricable mais qu'il faut connaître pourtant. Sous ce titre : *la Guerre et les Nationalités*, il nous découvre cet excès d'horreurs que nous avons peine à nous figurer dans nos pays organisés : la guerre faite, non pas par les armées seules, mais par des bandes mobilisées, et, en réalité, par les nations entremêlées : les populations locales étant divisées « en autant de fragments qu'elles comprennent de nationalités qui se combattent et qui veulent se substituer les unes aux autres... C'est pourquoi tant de sang a été versé dans ces guerres ; les pires atrocités n'ont pas été dues aux excès des

soldats réguliers... les populations elles-mêmes s'entretuèrent. » Qui veut juger le mal et chercher autre chose qu'une apparence de remède devra méditer ce chapitre IV, les cartes à la main, avant de porter un jugement trop sévère sur ces concours d'atrocités et de condamner comme coupables des populations qui, tour à tour, depuis des siècles, furent opprimées.

Le chapitre V, *la Guerre et le Droit international*, n'est pas moins impartial que les précédents. Sa conclusion est celle-ci : il n'y a pas dans le Droit international une clause relative à la guerre sur terre et au traitement des blessés qui n'ait été violée par *tous* les belligérants, y compris même l'armée roumaine qui ne fut pas, à proprement parler, belligérante. L'opinion a fait bien du chemin sur cette question dans ces dernières années. Je confesse que, dans ma participation passionnée aux deux Conférences de la Haye, les conventions fixant « les lois et coutumes de la guerre » m'ont intéressé infiniment moins que celles qui organisaient l'arbitrage, la médiation, les bons offices, tendaient, en un mot, à empêcher la guerre et non pas à l'humaniser. Humaniser la guerre me paraissait alors une hypocrisie et une dérision aboutissant à la faire accepter trop facilement ; mais, depuis lors, j'ai reconnu mon erreur : la guerre n'est pas déclarée par ceux qui la font ; les armées ne sont que des instruments aux mains des Gouvernements ; et ces armées, recrutées parmi la jeunesse de chaque pays, nous devons du moins leur épargner des souffrances qu'elles n'ont pas cherchées. Se refuser à humaniser la guerre, de peur qu'elle ne devienne trop fréquente, c'est faire peser sur le soldat la faute des Gouvernements. Pour tout dire, quelque adoucissement que des conférences diplomatiques puissent apporter aux horreurs de la guerre, elles n'en apporteront jamais assez. On a supprimé la torture pour les condamnés. Doit-elle subsister — avec quels supplices ! — pour les soldats et pour les populations ennemis ? La Commission Carnegie a fait son devoir en constatant qu'en dépit des conventions de la Haye, la cruauté, la férocité, les pires outrages, restaient dans les Balkans l'héritage direct de la servitude et de la guerre.

Ce chapitre V suggère à la troisième Conférence de la Haye un projet qui serait digne de ses délibérations : la constitution d'une Commission permanente internationale nommée par avance et chargée, en cas de guerre, d'aller surveiller l'application de ses résolutions que les belligérants eux-mêmes ont signées. Cette innovation, précisément parce qu'elle aurait trop sa raison d'être, risquera fort d'être considérée comme indiscreète ; elle mérite de ne pas être écartée de parti pris.

Nous ferons une halte au chapitre VI. Dans une atmosphère de haute et sereine impartialité, l'auteur envisage les conséquences économiques de la guerre, et il conclut qu'en dépit des apparences, elle aura été, sans parler des mauvaises actions, — car il ne veut froisser personne, — une mauvaise et une vilaine affaire pour tout le monde, à l'exception, bien entendu, des fournisseurs d'armements et des fabricants de jambes de bois. La Grèce

elle-même, dont on dit qu'elle a fait, avec le minimum de pertes, le maximum de gains possibles, — puisque son action s'est relativement exercée loin du théâtre de la guerre, — la Grèce elle-même a vu sa dette publique doublée. Il est vrai qu'elle pourra récupérer ses sacrifices par les ressources nouvelles qu'elle tirera des territoires et des îles entrées dans son domaine. Mais c'est ici que se pose, pour elle comme pour tous les vainqueurs, même pour les plus heureux, l'énorme point d'interrogation : les ressources qu'elle se promet suffiront-elles à payer à la fois les frais de la mise en valeur que ses hommes d'Etat sont indiscutablement capables d'entreprendre et les dépenses militaires correspondant à ses ambitions nouvelles ? Voilà la Grèce entrée, bien plus avant qu'elle ne le suppose, dans la voie des commandes d'armements ; la voilà rivalisant avec l'Italie ; la voilà exposée à son tour à la tentation, à la fascination des gros cuirassés... Ce sont là des centaines de millions de capitaux à emprunter, d'impôts à faire payer à ses contribuables, — sans compter les frais toujours croissants d'entretien, et les entraînements... — car un jeune peuple, quelle que soit la sagesse de ses gouvernants, ne se résignera pas facilement à voir sa nouvelle marine et ses armements se démoder en peu d'années sans s'en servir, ses vaisseaux rester au mouillage et ses régiments l'arme au pied. Et alors ? voilà notre belle Grèce à son tour déchirée entre le parti militaire qui fera vibrer, à toute occasion, son patriotisme, par la voie de ses journaux, de ses orateurs impatientes, et le parti du travail, du progrès, qui se verra discrédité, en même temps que se tariront les sources de la richesse nationale et que les révoltes sociales naîtront... La Grèce va maintenant savoir ce qu'il en coûte de s'abandonner au luxe des Dreadnoughts ; elle n'est qu'au commencement. Quant aux autres Alliés et aux Turcs, nous nous abstiendrons d'insister sur leurs pertes bien plus grandes que celles des Grecs, et sur les risques qui menacent leur avenir. Cela est trop clair.

Les conséquences morales des guerres balkaniques sont brièvement indiquées dans le beau chapitre qui couronne le rapport. On y voit les répercussions inattendues de tant de crimes, aussi funestes à leurs auteurs et à leurs pays respectifs qu'à leurs victimes. On y voit des centaines de milliers d'êtres humains systématiquement dégradés, de leurs propres mains, corrompus par leur propre violence, — on y voit, donné en exemple, le mal qu'on s'efforce ailleurs de combattre ou de dénoncer ; on y voit les générations de demain empoisonnées par l'héritage de leurs devanciers. On y voit aussi la meilleure partie de la jeunesse enlevée au travail urgent de la campagne, de l'atelier, pour aller, dans l'oisiveté relative de la caserne, attendre la prochaine guerre. Toutes ces craintes pour l'avenir sont exprimées sans un soupçon d'animosité contre l'un ou l'autre de ces malheureux peuples égarés, dans un sentiment profond au contraire de sympathie pour eux et, pour tout dire, d'humanité. La conclusion de ce chapitre se dégage d'elle-même : la violence portée en elle son châti-

et c'est autre chose que la force armée qui ramènera l'ordre et la paix dans les Balkans.

LA LEÇON DES DEUX GUERRES

Jamais leçon ne fut plus claire, plus brutale. Unis, les peuples si longtemps opprimés de la Péninsule des Balkans firent des miracles que la puissante Europe divisée ne pouvait pas même concevoir ; maîtres, en quelques mois, de la Crète, de Salonique, d'Uskub, de Scutari même, d'Andrinople, ils faillirent entrer à Constantinople. C'était la fin ; le nœud gordien tranché. Désunis, ils devront s'arrêter, et il leur faudra s'épuiser à recommencer ; et cela indéfiniment. Car, loin d'être une solution, la seconde guerre n'a été que le commencement d'autres guerres ou plutôt d'une guerre de tous les instants, la pire de toutes, guerre de religion, guerre de représailles, guerre de races, guerre de peuple à peuple, d'homme à homme, de frère à frère. C'est à qui, maintenant, va s'acharner à exproprier et à « dénationaliser » son voisin. Les Turcs, en tous cas, restent en Europe. Les hécatombes du siège d'Andrinople n'ont servi à rien ; la Macédoine cesse d'être un tombeau pour devenir un enfer ; la Thrace est déchirée. L'Albanie, érigée en principauté, est toujours la plus malheureuse et la plus sauvage des proies que guettent l'Autriche, la Serbie, le Monténégro, la Grèce, l'Italie. Les Eglises, les écoles chrétiennes s'entre-combattent, moins libres que sous la domination ottomane. Constantinople, plus que jamais, sera l'éternelle pomme de discorde, sous la surveillance des Russes, surveillés eux-mêmes par l'Allemagne et par l'Autriche, par la Hongrie, la Roumanie, par toutes les puissances en réalité, amies, alliées ou ennemies. Les filles de la mégalomanie contemporaine, la plus grande Grèce, la plus grande Bulgarie, la plus grande Serbie vont faire bonne garde à leur tour sur le Bosphore. Les îles mettent aux prises la Turquie, l'Asie, avec l'Italie, la Grèce, l'Angleterre, toutes les grandes puissances européennes. La Méditerranée ouverte à des rivalités nouvelles, redevient le champ de bataille qu'elle n'était plus.

Sombres perspectives, qui finiraient cependant par s'éclairer si l'Europe, si les grandes puissances militaires le voulaient ; elles pourraient, malgré tout, résoudre le problème, si elles ne s'obstinaient pas à rester aveugles.

La vraie lutte dans les Balkans, comme en Europe et en Amérique, n'est pas entre oppresseurs et opprimés, elle est entre deux politiques, la politique des armements et celle du progrès. Un jour, l'effort de progrès a son triomphe, mais le lendemain, la politique des excitations, des haines qui conduisent aux armements et à la guerre, prend sa revanche.

Avec la seconde guerre des Balkans, la politique des armements, plus que jamais, s'est propagée. Après avoir été la ressource, elle est en train de devenir le châtiment des Gouvernements européens.

Situation paradoxale. Les surenchères d'armements ne pouvaient indéfiniment durer, à notre époque des compétitions économiques ouvertes entre tous les peuples de l'Ancien Monde et du Nouveau. Déjà, en raison même de l'accroissement de nos budgets et malgré des manœuvres désespérées, elles perdent du prestige dans l'opinion ; on les juge, et, par conséquent, on les condamne. L'excès des armements apparaît comme le développement d'une industrie monstrueuse, incompatible avec le travail national. En dépit de tout ce qu'elle occupe d'ouvriers, distribue de salaires, nourrit d'activités auxiliaires, l'industrie des armements ne prospère que par l'insécurité universelle, ne vit que de l'augmentation des charges publiques, tout ce dont se plaignent, en un mot, les industries normales dans tous les pays. Sous ce régime de la paix armée, les petits pays seuls ou les pays neufs sont favorisés ; ceux qui n'ont pas de dettes, pas de gros budgets de la guerre. Ce qui achève de déconsidérer la paix armée, c'est que manifestement aujourd'hui les grands pays sont les premiers à ne plus vouloir de la guerre. Chacun d'eux, l'Allemagne aussi bien que l'Angleterre, que la France, que les Etats-Unis, pour ne pas les nommer tous, a découvert cette vérité de M. de la Palice, à savoir que le plus riche est celui qui a le plus à perdre à la guerre ; et c'est la paix que chacun veut maintenant par-dessus tout. Cela est si vrai que ces deux guerres des Balkans nous ont valu un autre miracle. ne l'oublions pas : l'accord actif et très sincère des grandes puissances, lesquelles, changeant de rôle, ont tout fait pour localiser les hostilités et sont devenues dans les Balkans les défenseurs de la paix qu'elles menaçaient, il y a trente-cinq ans, au temps du Congrès de Berlin. Nous pourrions être tentés d'attribuer, pour une part, à l'éducation nouvelle que nous travaillons à répandre, cette évolution de l'opinion et celle des Gouvernements, mais ne tenons compte que des faits : les nécessités de la concurrence universelle, les communications multipliées, la révolte des contribuables, la crainte du socialisme et de l'inconnu ont fait réfléchir les Gouvernements plus encore que toutes les exhortations.

S'il en est ainsi, pourquoi ne pas s'arrêter ? C'est le rêve ! Oui, mais comment faire ? On n'y prend pas garde. Un personnel innombrable, avec des capitaux immenses, est engagé dans la fabrication des armements ; plus encore, un outillage énorme qu'il faut amortir s'est créé, se crée tous les jours. Qui ne tiendra pas compte de ces accumulations de forces et de richesses ? Qui pourra couper court à cet élan ? Le marché intérieur, il est vrai, est saturé partout de commandes d'armements ; les journaux chauvins, ceux aussi dont dispose la Fédération des fournisseurs militaires admirablement groupés en Syndicats nationaux et internationaux, ne peuvent pas pousser indéfiniment à la consommation nationale. Il arrive un jour où l'opinion refuse de se soumettre plus longtemps à ce régime, soi-disant patriotique. Et c'est alors que l'industrie des armements, voyant

très grand, s'est orientée, c'est bien le mot, du côté de l'exportation. Le marché intérieur ne suffisant plus, elle s'est créé un marché extérieur. La politique étrangère d'un grand pays est avant tout, pour elle, la politique des armements : la diplomatie a pour principal devoir, à ses yeux, de lutter à qui enlèvera telle commande de fusils, de canons ou de cuirassés à une grande nation rivale ; à qui subordonnera ses interventions ou ses prêts d'argent à des achats de fournitures. Les luttes deviennent des combats homériques d'influences, d'intrigues ; les ambassadeurs n'ont pas la possibilité de s'en désintéresser sans déchoir. L'Empereur même d'un très grand pays voisin n'a-t-il pas mis son point d'honneur à militariser — sans succès d'ailleurs, — la Turquie ? Mais la Turquie, ce n'est pas assez ; non plus que les colonies et les petits Etats sans ressources. Il a fallu tâcher de militariser l'Amérique du Nord, celle du Sud, l'Australie. On a forcé le Canada, dont l'avenir était précisément son exemption de toute charge militaire, on a forcé le Canada à se commander, en Angleterre, une flotte et à prendre sur la population, qui pourtant lui manque, les éléments d'une marine dont il avait pu se passer pendant un siècle ! — L'Australie n'a pas hésité. Le Brésil, la République Argentine, le Chili, les autres Républiques de l'Amérique latine avaient résisté, donnant à l'Europe cet exemple d'une coopération pacifique ; mais des entreprises de toutes sortes, toujours répétées, ont fini par avoir raison de leur bon sens ; des commis-voyageurs en patriotisme sont accourus de tous les points de l'Europe pour leur démontrer la nécessité de se commander les plus gros cuirassés possible. On se souvient de l'extraordinaire expérience du Brésil, première dupe de ces campagnes et qui dut rabattre de sa fierté quand arriva des chantiers anglais sa grande Armada, et quand on la vit faire ses premières armes en canonnant Rio-de-Janeiro !! Ce fut le commencement des désillusions ; le mastodonte tué par le ridicule ! Depuis lors, la propagande des armements est en baisse, même aux Etats-Unis où cependant une presse, modèle du genre, la presse sensationnelle, a fait ses preuves et se développe à la faveur des événements providentiels du Mexique. Pendant ces dernières années, la Chambre des représentants, à Washington, a refusé le vote d'un cuirassé sur deux. En Allemagne, le procès Krupp, les incidents de Saverne, bien d'autres encore, sans parler de la conférence de Berne, ont répondu aux excitations furieuses de la presse pangermaniste ; au Japon même vient d'éclater le scandale des dépenses navales.

La Russie, pourtant, heureusement pour la grande industrie des armements, oublie ce que sa flotte lui a coûté de désastres ; elle s'est laissée de nouveau endoctriner ; l'Autriche aussi a capitulé, l'Espagne même ne demande qu'à être convaincue, dans la mesure de ses moyens ; mais, dans l'ensemble, l'enthousiasme se refroidissait ; la clientèle des nouveaux Etats balkaniques vint tout sauver ; les feux de joie de la presse chauvine de tous les pays convergèrent sur ces bienheureux pays d'importation.

Les cuirassés mêmes dont le Brésil et l'Argentine sont dégoûtés, on les repasse à la Turquie et à la Grèce. Constantinople va devenir un grand arsenal, un port de guerre digne de son nom, de son passé. Les flottes grecques vont obliger l'Italie, dont l'ardeur tombait, à grossir, elle aussi, sa marine ; à cet exemple, les grands pays d'Europe et d'Amérique ne resteront pas insensibles ; les Ligues navales agiront, les ambassades rendront compte de leurs imposantes manifestations par des dépêches confidentielles communiquées d'ailleurs, aussitôt reçues, aux grands journaux ; les orateurs patriotiques flétriront dans les revues ou à la tribune « le mensonge du pacifisme », et ainsi se réalisera cette prédiction des Américains : « La prochaine guerre sera déclarée par la Presse. »

Alors, les Grecs, les Turcs, les Serbes et les Bulgares, les Monténégrins et les Albanais, armés jusqu'aux dents, pourvus de tous les canons, de tous les Dreadnoughts dont nous ne savons plus que faire, pourront s'entre-tuer de nouveau et même entraîner à leur suite ceux des Gouvernements européens qui seront comme eux victimes de la presse et du patriotisme d'affaires, ou, en d'autres termes, de la politique des armements.

Devant ces folies ou ces crimes, — peu importe le mot, — notre seule ressource est, en attendant le jour où nous verrons se constituer une presse indépendante, notre devoir est d'oser dire la vérité que les hommes les plus sensés hésitent à reconnaître dans la crainte de se compromettre.

Dans un des discours que j'ai prononcés au Sénat, pour l'acquit de ma conscience, en face d'un auditoire au fond sympathique à mes efforts mais bien décidé à ne pas les soutenir, j'ai calculé que la France s'est imposé plus de cent milliards de dépenses improductives depuis quarante-trois ans, plus de deux milliards en moyenne par an. Tel est le prix minimum de la paix armée pour un seul pays. Plusieurs centaines de milliards en un demi-siècle pour l'ensemble des grands pays !!!

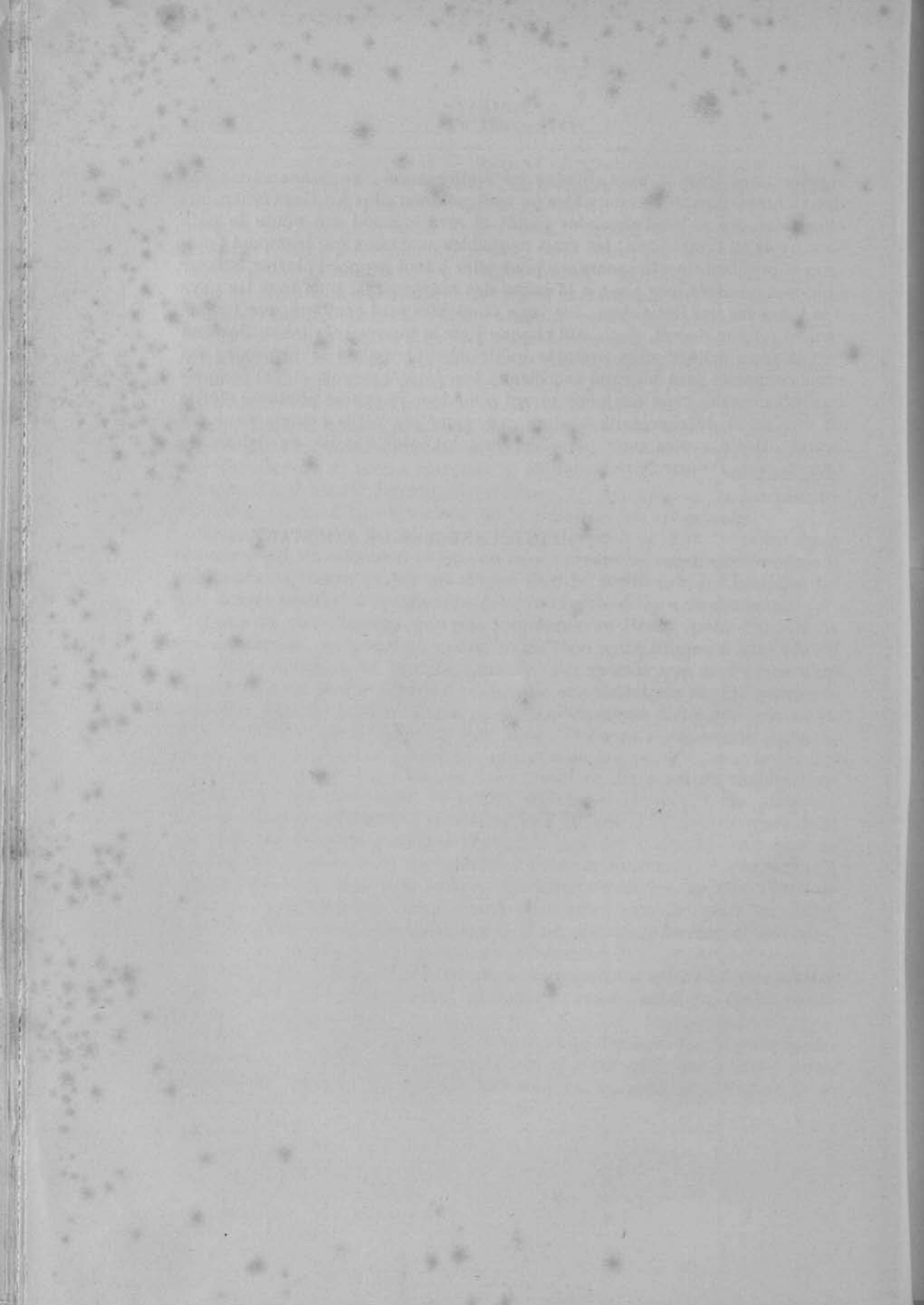
Imagine-t-on ce que l'Europe unie aurait pu faire de ces centaines de milliards en consacrant la moitié seulement au service du progrès ? Voit-on l'Europe elle-même, sans compter l'Afrique et l'Asie, traversée dans ses contrées les plus reculées, régénérée par des courants d'air pur de circulation, d'instruction, de sécurité ? Peut-on concevoir ce que seraient aujourd'hui ces infortunés peuples balkaniques si les grands Etats de l'Europe, leurs patrons ! n'avaient rivalisé entre eux que pour les aider, pour les doter de routes, de travaux d'art, de voies ferrées et fluviales, d'écoles, de musées, de laboratoires, d'hôpitaux !

Le titre qui conviendrait le mieux à ce rapport eut été : *l'Europe divisée et son action démoralisante dans les Balkans* ; mais n'eût-il pas été lui-même injuste, à tout prendre ?

Les vrais coupables dans cette longue suite d'exécutions, d'assassinats, de noyades et d'incendies, de massacres et d'atrocités que résume notre rapport, ne sont pas les peuples balkaniques, ne nous laissons pas de le

répéter ; une grande pitié domine ici l'indignation ; ne condamnons pas des victimes. Les vrais coupables ne sont pas non plus les Gouvernements européens qui se sont amendés plutôt et certainement ont voulu la paix sans avoir su l'organiser ; les vrais coupables sont ceux qui trompent l'opinion et profitent de son ignorance pour jeter à tout propos l'alarme, sonner le tocsin, pousser leur pays à la haine des autres pays, puis tous les pays à la haine les uns des autres ; les vrais coupables sont ceux qui, par tempérament ou par intérêt, déclarant chaque jour la guerre inévitable, finissent par la faire éclater sous prétexte qu'ils désespèrent de la prévenir ; les vrais coupables sont ceux qui sacrifient à leur intérêt personnel mal compris l'intérêt général, ceux qui poursuivent pour leur pays une politique stérile de conflits et de représailles, alors que, pour les petits comme pour les grands, il n'y a plus pour personne de salut, plus d'issue, en dehors de l'union et de l'esprit de conciliation.

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.



ENQUÊTE DANS LES BALKANS

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES DES DEUX GUERRES BALKANIQUES

§ 1. L'ethnographie et les aspirations nationales. — § 2. La lutte pour l'autonomie. — § 3. L'alliance et les traités. — § 4. Le conflit entre les alliés.

§ 1. — L'ethnographie et les aspirations nationales.

Nous ne nous proposons pas, dans ce chapitre, d'épuiser une question sur laquelle il existe toute une littérature, et très abondante, aussi bien en langues européennes qu'en langues balkaniques. Notre intention est plutôt de fournir au lecteur qui, sans connaître en détail les questions agitées dans la Péninsule balkanique, s'intéresserait cependant au travail présenté par la Commission, les quelques données indispensables pour le bien comprendre. Il s'agit, à chaque page de notre rapport, de tant de notions, de faits et de dates qui sont supposés généralement connus et qui, en réalité, ne le sont pas, qu'il nous a paru impossible de faire entrer le lecteur de prime abord *in medias res*. Les personnes mieux informées des choses d'Orient pourront commencer la lecture du rapport par le chapitre suivant.

Ce qui se passe actuellement dans les Balkans reproduit très exactement l'état de choses qui y existait avant l'arrivée des Turcs en Europe. Alors, comme à présent, les Etats chrétiens avaient soutenu les uns contre les autres une lutte constante et acharnée pour conquérir l'hégémonie dans la péninsule. Tantôt, comme au x^e siècle, puis de nouveau au xiii^e, on avait assisté à la victoire de l'Etat bulgare, dont l'organisation était encore très primitive, mais qui devait sa supériorité temporaire aux conquêtes d'un chef militaire. Tantôt, comme au xii^e et au xiv^e siècles, les conquérants serbes avaient eu leur tour. Cependant, la prépondérance, dans la Péninsule, n'en revenait pas moins par intermittence aux empereurs byzantins. Les divers peuples qui, du iii^e au

vi^e siècle après J.-C., avaient occupé les différentes parties de la contrée (la population indigène, — grecque, albanaise ou romanisée, — ayant été chassée ou assimilée) ne servaient plus qu'à grossir les armées ou à figurer dans les titres pompeux que se décernaient les « autocrates » de tous ces Serbes, Grecs, Bulgares et Albanais, réunis en une sorte d'organisation impériale, en une « grande Serbie » ou en une « grande Bulgarie ». L'écroulement de ces « grands » Etats éphémères n'amenait d'ailleurs aucun changement dans la composition ethnographique de la péninsule. Les constructions politiques tombaient et s'élevaient de nouveau, sans qu'on tentât jamais de refondre ces populations dans tel ou tel moule national. L'idée nationale n'était évidemment pas, à ce moment-là, aussi étroitement liée que maintenant à l'idée étatique. Le Bulgare, le Serbe, le Valaque, l'Albanais restaient bulgare, serbe, valaque ou albanais sous tous les régimes successifs : c'est ce qui explique que l'ancienne composition ethnographique se soit maintenue intacte jusqu'au jour où la conquête turque vint niveler toutes ces nationalités et les conserver toutes dans cet état de torpeur qu'on a pu comparer quelquefois à l'effet produit par un réfrigérant gigantesque.

En admettant qu'il y ait eu des germes de nationalités dans les constructions politiques qui se remplaçaient et se combattaient l'une l'autre à l'arrivée même des Turcs, le régime turc les aurait définitivement détruits. Sans s'en rendre compte, les Turcs travaillaient à cette destruction de la manière la plus efficace. En effet, ils chassaient — ou ils assimilaient — la classe dirigeante, c'est-à-dire la classe guerrière des pays conquis. Il ne restait plus dans les communes que des villageois agriculteurs, dont le seul trait d'union, au point de vue moral, était la religion. Mais là encore, le régime turc a beaucoup contribué à réduire à son minimum le rôle ethnique et national des croyances religieuses. Comme la religion de toutes les nationalités conquises était la même, à savoir l'orthodoxie orientale, les Turcs ont fini par ne plus reconnaître qu'un seul représentant des croyances des « raïas », et ce représentant s'est trouvé être le clergé grec qui était le plus cultivé et, aussi, le plus en vue dans la capitale, Constantinople. Le Phanar (quartier grec de Constantinople où est située la Patriarchie grecque) a fini par devenir la seule Eglise orthodoxe de la Turquie, et les derniers vestiges des églises nationales et autonomes, qui existaient encore à Okhrida (pour les Bulgares) et à Ipék (pour les Serbes), ont été définitivement abolis par les décrets de la patriarchie grecque, en 1765 et en 1767. En conséquence, les populations orthodoxes ont reçu dans la langue officielle de la bureaucratie turque un nom ethnique commun : elles ont toutes été des « Roum-mileti », du nom du peuple grec, *rômaïos* (c'est le nom que se donnaient jusqu'en ces derniers temps les Grecs modernes). Pourtant, la conscience nationale des peuples ainsi confondus et submergés ne s'obli-

téra pas complètement. Un certain mécontentement existait toujours entre les pasteurs et leurs fidèles; ceux-ci ne pouvaient pas oublier que jadis ils entendaient leur messe célébrée dans la langue nationale par un prêtre élu, qui s'intéressait à autre chose qu'à des questions d'impôts et de corvées. Le prêtre grec se trouvait de son côté dépaysé au milieu de ces populations slaves; ami des Muses, il se sentait humilié dans ce milieu barbare parmi ces « porteurs de peaux de mouton ». Il devait suffire, dès lors, de circonstances favorables, d'une étincelle apportée du dehors, pour que la flamme nationale se rallumât.

Nous ne pouvons pas, dans cette esquisse trop sommaire, suivre dans le détail cette histoire du réveil de l'idée nationale dans les Balkans. Elle remonte aux origines mêmes de la conquête turque. Les Serbes, puis les Roumains, soumis en dernier lieu par les Turcs, ont été les premiers à revendiquer leur autonomie. Les Serbes surtout ont été plus favorisés dans ce développement de la conscience nationale, parce qu'une grande partie du peuple serbe était restée en dehors de la conquête ottomane. Ceux qui habitaient l'Autriche-Hongrie — sans parler de ceux qui, sur les bords de l'Adriatique, avaient, depuis le xvi^e siècle, subi l'influence de la littérature italienne — avaient été initiés, longtemps avant les Serbes de Turquie, à la civilisation européenne. Raguse (en slave, Dubrovnik) d'abord, Agram (en slave, Zagreb) ensuite, ont servi, avant Belgrade, de centres intellectuels à la nation serbe.

Dans la Serbie proprement dite, la lutte pour l'indépendance a précédé le développement intellectuel de la nation. Pendant le séjour de notre Commission à Belgrade, on a élevé un monument en l'honneur du premier libérateur de la Serbie, le fondateur de la dynastie actuelle, Kara-Georges, celui qui, il y a plus d'un siècle, en 1804, organisa la première résistance du peuple aux maîtres turcs. L'année 1813 marqua la défaite de la première insurrection; Kara-Georges s'enfuit en Autriche et fut tué en 1817. Mais le nouveau chef avait déjà paru: c'était le fondateur de la seconde dynastie serbe, récemment éteinte avec Alexandre et Draga, Miloche Obrénovits, fils de paysan, comme Kara-Georges. La seconde insurrection, guidée par Miloche, eut plus de succès que la première. La convention d'Akkerman (1826) assura à la Serbie une sorte d'autonomie sous le protectorat russe, et le Hattichérif de 1829 confirma et compléta cet acte, en faisant de la Serbie une principauté héréditaire sous la suzeraineté du Sultan. Un an plus tard, un autre Hattichérif reconnaissait aux Serbes le droit d'ouvrir des écoles primaires et, en 1835, il en existait 72 pour toute la principauté.

La Grèce, à l'autre bout de la péninsule, avait suivi de près l'exemple donné par la Serbie. Là encore, les efforts du réveil national accomplis en

dehors du pays, se poursuivent parallèlement avec les tentatives de révolte, risquées de temps à autre par ces montagnards farouches, qui portent le nom pittoresque de « voleurs » (« Klephtai », voleurs patriotes, pour les distinguer des « lestaï », brigands vulgaires). Proclamée par l'Assemblée nationale à Epidaure, la liberté de la Grèce ne fut reconnue que par l'acte du 3 février 1830. C'est alors que s'affirment les bases de la civilisation nationale hellénique, déjà posées par les membres de la Philiki Hétéria, depuis 1814. Du reste, nous savons que l'école grecque, grâce à l'activité du clergé du Phanar, avait conservé à travers la domination turque non seulement son existence, mais encore sa vitalité, et que des générations de Grecs instruits en étaient sorties.

Tel n'a pas été le sort des pays de l'intérieur de la Péninsule, la Bulgarie et la Macédoine. Les premiers indices de conscience nationale y apparaissent assez tôt, il est vrai, puisqu'ils se révèlent au cours du XVIII^e siècle. Ils se multiplient jusqu'en 1840, à mesure qu'augmente l'influence de la civilisation étrangère (dans le cas présent, c'est la civilisation russe). Mais ce n'est qu'en 1852 qu'apparaît à Tirnovo la première école nationale bulgare. Un mouvement vers l'indépendance religieuse se dessine à la fin de cette période. A partir de 1860, une lutte très âpre s'engage à Constantinople entre les chefs de la communauté bulgare et la patriarchie grecque. De part et d'autre, on identifie la religion avec la nationalité. Mais comme le nationalisme grec constitue un danger politique pour la Turquie, tandis que les Bulgares ne formulent encore aucune revendication politique et que leurs chefs se piquent même de loyalisme à l'égard du Sultan, les autorités turques commencent à s'intéresser à cette lutte nationale contre les Grecs et finissent par concéder aux Bulgares le droit de former une église nationale qui ne reconnaisse que nominalement la suprématie du patriarche. C'est le commencement de l'exarchie bulgare, officiellement reconnue par le firman de 1870.

Les Grecs, pourtant, ne veulent pas s'avouer vaincus. Le patriarche refuse d'accepter le firman. Les Bulgares, soutenus par les Turcs, ripostent par l'élection de leur premier exarque et par une proclamation formelle de l'indépendance de leur Église (11 mai 1872). Alors, le patriarche, quatre mois après, lance une excommunication contre cette église nouvelle en la déclarant schismatique. Cette mesure trop précipitée ne fait que servir la cause bulgare. Les Bulgares ont, maintenant, ce qu'ils désiraient, à savoir une église tout à fait indépendante des Grecs et complètement nationale, dans sa tête aussi bien que dans ses membres. Ils procèdent alors à la détermination des diocèses de l'église nouvelle. Quelques-uns de ces diocèses ont été énumérés dans le firman même : ce sont les *éparchies* de la Bulgarie actuelle. Mais d'autres diocèses, destinés, eux aussi, à faire partie de l'église bulgare, devront être déterminés

d'après l'article 10 du firman, en tenant compte du vote des populations¹. L'exarchie a donc recours au plébiscite prévu par l'article 10, en commençant par les provinces d'Uskub et d'Okhrida. Comme une majorité de plus des deux tiers s'y déclare contre le Patriarche, la Porte donne son « *bérat* » (investiture) aux évêques bulgares d'Okhrida et d'Uskub.

Mais Okhrida et Uskub, c'est la Macédoine. Voilà donc la question de la Macédoine définitivement posée. Avant 1873, il est vrai, les Grecs avaient déjà disputé la Macédoine aux Slaves. Mais les Slaves (Serbes et Bulgares) n'avaient pas encore pensé à se la disputer entre eux. La jeunesse radicale bulgare et serbe, qui propageait, de 1860 à 1870, cette idée d'une fédération des Slaves du Sud, acceptait, comme un fait acquis et imposé par la tradition, que les populations de Thrace et de Macédoine étaient bulgares autant que celles de la Bulgarie elle-même. Le publiciste bulgare Lioubène Karavélov, en 1869-1870, s'exprimait ainsi : « Les Grecs ne se demandent pas quelle est la « population qui habite une contrée comme la Macédoine ; ils disent bien que « cette contrée a jadis appartenu aux Grecs, et que, pour cette raison, elle doit « leur appartenir de nouveau... Mais nous sommes au XIX^e siècle, où les droits « historiques et canoniques ont perdu toute signification. Chaque peuple, comme « chaque individu, doit être libre et toute nation a le droit de vivre pour elle- « même. La Thrace et la Macédoine doivent donc être bulgares, puisque ce « sont des Bulgares qui les peuplent. » Et son ami, le Serbe Vladimir Yovanovits, ne reconnaissait, de son côté, comme pays serbes en Turquie, que la Bosnie, l'Herzégovine et Metohia, c'est-à-dire la Vieille Serbie, au sens le plus étroit du mot ; il acceptait donc évidemment cette thèse que la Macédoine était bulgare.

Pourtant, il y avait déjà, à la même époque, en Serbie, un courant nationaliste qui déclarait que la vieille Serbie, c'était toute la Macédoine, et qui la revendiquait comme ayant fait partie de la Grande Serbie du temps de Douchan le Fort. Ces nationalistes serbes, sans se borner à des polémiques de presse, commençaient à organiser en Macédoine des écoles où les instituteurs serbes étaient tenus d'enseigner en serbe littéraire et de se servir des manuels composés à Belgrade.

M. Miloyévits, un des chefs de ce mouvement, nous fait savoir qu'en 1865 il n'y avait qu'une école fondée par les Serbes dans la Macédoine proprement dite ; en 1866, il y en avait déjà 6 ; en 1867, 32 ; en 1868, 42. Dès lors, le

¹ Article 10 du firman du 11 mars 1870 : « Si toute la population orthodoxe, ou tout au moins « si les deux tiers désirent relever de l'exarchie en leurs affaires spirituelles, dans d'autres endroits « que ceux qui sont indiqués ci-dessus, et si ce désir est clairement établi, on leur permettra « de faire comme ils le désirent. Mais cette permission ne peut être accordée qu'avec le consen- « tement ou sur la demande de toute la population ou, au moins, des deux tiers. »

Gouvernement serbe s'intéresse à ces établissements et commence à les subventionner. D'autre part, la population de la Macédoine acceptait volontiers ces écoles. N'étaient-ce pas là des Slaves, venus en Macédoine pour combattre l'influence grecque? Mais bientôt on s'aperçoit que les maîtres d'écoles serbes sont venus faire de la propagande en faveur de leur nationalité. La presse bulgare s'en émeut, à partir de 1869, et une polémique très vive s'ensuit.

Les partisans de la « fédération yougo-slave » se consolaient en se disant que la thèse nationaliste serbe n'était que l'opinion particulière d'un petit groupe de journalistes et de dilettantes d'histoire et d'ethnographie. Mais déjà nous avons vu l'Etat se porter au secours de la doctrine. Deux circonstances contribuèrent à accentuer cette tendance. L'une était l'organisation de la nouvelle église nationale bulgare : l'exarchie; l'autre, l'échec diplomatique qui avait déçu l'espoir, dont la Serbie s'était bercée, d'obtenir une issue sur l'Adriatique.

Nous avons déjà mentionné un premier succès de l'église exarchiste en Macédoine : à savoir les deux « bérats » accordant la fondation des évêchés d'Okhrida et d'Uskub. D'autres victoires allaient suivre. Les Grecs, naturellement, n'étaient pas contents de ce progrès, puisqu'ils avaient considéré la Macédoine comme leur patrimoine. Pour détourner les Bulgares de la Macédoine, ils eurent l'idée de leur proposer d'étendre leur organisation ecclésiastique aux terres serbes de Bosnie et d'Herzégovine. Cette idée plut aux Bulgares. Mais, tout en acceptant la proposition grecque, ils ne renoncèrent pas pour cela à leurs prétentions en Macédoine, et c'est ainsi que la liste des diocèses exarchistes à créer devint très longue et qu'elle embrassa bientôt toute la Macédoine, la vieille Serbie, la Bosnie et l'Herzégovine.

Le Gouvernement serbe ne pouvait pas rester indifférent à ces prétentions, comprenant trop bien que les deux notions d'église nationale et de nationalité étaient inséparables. Le ministère serbe rappelait donc que la nature ethnographique des diocèses de la Macédoine restait sujette à discussion, mais que ceux de la vieille Serbie étaient incontestablement serbes. Si les diocèses bulgares désiraient former l'église exarchiste, les diocèses des anciennes provinces serbes devaient à leur tour reconnaître comme chef spirituel le chef de l'église de la Principauté de Serbie. La lutte pour la conquête de la Macédoine était là tout entière en germe. Et, jusque dans la tactique suivie, nous allons retrouver une image anticipée des derniers événements.

La Serbie s'unit à la Grèce contre l'exarchie bulgare. Les Serbes, en lutte contre l'église nationale bulgare, préfèrent rester soumis au patriarche grec. Celui-ci en profite pour leur imposer des évêques grecs, et persiste à dénommer grecques leurs communautés religieuses. C'est ainsi que les Serbes de Turquie se privent volontairement de l'arme la plus efficace dans cette lutte nationale. Désormais, l'« exarchiste », c'est exclusivement le Bulgare; et la population

macédonienne, qui s'appelait déjà *boulgari* depuis un temps immémorial, commence à se sentir bulgare et slave en même temps. En dehors de l'Eglise nationale bulgare, qui restait donc la seule église slave en Macédoine, il n'y avait plus que des « patriarchistes » de toute espèce : grecs, valaques ou serbes, réunis sous la même autorité ecclésiastique grecque, celle de Constantinople.

La seconde circonstance qui poussa la Serbie à accentuer ses prétentions sur la Macédoine, ce fut l'« occupation » de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche-Hongrie. On sait maintenant que pendant l'entrevue de l'empereur Alexandre II et de l'empereur François-Joseph à Reichstadt, le 8 juillet 1876, il avait été entendu qu'au cas où la Serbie et le Monténégro conquerraient leur indépendance, l'Autriche-Hongrie recevrait le droit d'« occuper et d'administrer » ces provinces. Les mêmes termes sont répétés dans le traité de Berlin. En même temps, l'Autriche-Hongrie tenait à souligner qu'elle considérait la Serbie comme comprise dans sa sphère d'influence. A Reichstadt, la Russie s'engage à ne pas faire la guerre sur le territoire de la Serbie, et quand le général Ignatieff propose aux diplomates autrichiens d'annexer la Bosnie, à condition de reconnaître le traité de San-Stefano, le comte Andrassy répond par une contre-proposition, celle de laisser à la Russie toute liberté d'action en Bulgarie, à condition que l'on proclame l'autonomie de la Macédoine sous le protectorat de l'Autriche-Hongrie.

Après le Congrès de Berlin, l'Autriche-Hongrie était entrée en relations plus étroites avec le roi Milan de Serbie. Celui-ci signe en 1881 le traité secret dans lequel (§ 7) l'Autriche-Hongrie déclare formellement qu'elle « ne fera pas d'opposition, qu'elle soutiendra même la Serbie en face des autres puissances, au cas où cette dernière trouverait la possibilité de s'étendre du côté sud de sa frontière, exception faite du Sandjak de Novibazar ». En 1889, quand ce traité est renouvelé, l'Autriche-Hongrie promet, en termes plus clairs encore, d'« aider à l'extension de la Serbie dans la direction de la vallée du Vardar ». C'est ainsi qu'au moment même où l'Autriche-Hongrie enlevait à la Serbie tout espoir de s'étendre vers l'ouest en s'unissant à cette partie du peuple serbe qui habitait la Bosnie et l'Herzégovine, la diplomatie autrichienne lui offrait, comme compensation, l'espoir d'une extension vers le sud, dans des territoires où, jusqu'aux années 1860-1870, la population avait été universellement reconnue comme bulgare, même par les Serbes.

Dès lors, l'école nationaliste serbe prend décidément le dessus. La Macédoine tout entière est identifiée à la « Vieille Serbie », et « la jeunesse serbe », dans sa carte, réclame pour la Serbie tout le territoire occupé au XIV^e siècle, sous le règne d'Etienne Douchan. C'est alors aussi que le réseau des écoles serbes s'étend avec une rapidité toute particulière, grâce à l'aide des Turcs qui, là comme toujours, appliquent leur politique habituelle qui consiste à jouer

des minorités serbe et grecque contre la majorité, plus forte et plus dangereuse, des bulgares-exarchistes. En 1889, des manuels scolaires serbes sont publiés pour la première fois à Constantinople avec l'autorisation du ministère et l'école serbe cesse bientôt d'être secrète et persécutée. En 1895-1896, la statistique officielle serbe compte 157 écoles comprenant 6.831 élèves et 238 instituteurs et institutrices. Il est à remarquer, cependant, que 80 de ces écoles, avec 3.958 élèves et 120 instituteurs et institutrices, se trouvent dans la Vieille Serbie proprement dite, c'est-à-dire que plus de la moitié appartiennent à des pays indubitablement serbes. A la même époque, voici ce que donne la statistique des écoles bulgares-exarchistes en Macédoine (1896-97) : 843 écoles (contre 77 écoles serbes) ; 1.306 instituteurs (contre 118 serbes) ; 31.719 élèves (contre 2.873 serbes) ; 14.713 enfants dans les Kindergarten.

On voit par ces chiffres qu'à la fin du XIX^e siècle, l'écrasante majorité de la population slave de la Macédoine envoyait ses enfants à l'école bulgare exarchiste. L'école est devenue désormais une auxiliaire du mouvement national, indépendante de l'église. Le mouvement change alors de nature et de direction. A côté du mouvement ecclésiastique, mené par les prêtres et aidé par le Conseil religieux de la communauté, se dessine, aux environs de 1895, un mouvement révolutionnaire, dirigé contre le régime turc, ayant pour but l'autonomie politique et recrutant ses officiers parmi les maîtres d'école. De l'autre côté, la résistance des minorités soutenues par les Turcs se fait plus âpre. « Patriarchisme » et « exarchisme » deviennent définitivement les mots d'ordre des deux nations en lutte. Le dénombrement des maisons « exarchistes » ou « patriarchistes » est dorénavant le seul moyen de déterminer la composition ethnographique de la Macédoine. Méthode incertaine et flottante, certes, puisque la lutte se complique en se poursuivant, et que quelquefois la même famille se divise en « bulgares », ou en « grecs », ou en « valachs », ou en « serbes », selon l'église que fréquente tel ou tel de ses membres.

C'est alors que la nouvelle génération serbe tâche de recourir à un moyen plus sûr et plus scientifique pour déterminer la nationalité. Elle le trouve dans le langage. De jeunes savants se mettent à étudier les dialectes de la Macédoine et à y rechercher des traces phonétiques et morphologiques de l'influence serbe pour les classer parmi les dialectes serbes. Les linguistes bulgares poursuivent la même étude de leur côté, et persistent à trouver essentiellement bulgare le fond des dialectes macédoniens.

En résumé, les prétentions rivales sur la Macédoine s'autorisent de ces arguments principaux :

- 1° « Droits historiques » à la possession de la Macédoine, acquis par Siméon le Bulgare ou par Douchan le Serbe (X^e ou XIV^e siècle) ;
- 2° Ressemblance des coutumes (surtout en ce qui concerne la fête du jour de

l'an, la *Slava*, que les Serbes revendiquent comme marque de leur nationalité) ;

3° La religion, exarchiste ou patriarchiste ;

4° La langue parlée.

La statistique officielle turque ne reconnaissait qu'un seul principe de distinction entre les groupes ethniques habitant la Macédoine : la religion. Tous les Musulmans ne faisaient donc qu'un seul groupe, quoiqu'il y eût parmi eux des Turcs, des Albanais, des Bulgares « pomaks », etc. Les « patriarchistes » étaient réunis sous le nom de « Grecs », quoiqu'il y eût parmi eux des Serbes, des Valaques, des Bulgares, etc. Dans le seul groupe « exarchiste », la religion coïncidait, plus ou moins, avec la nationalité bulgare. Les registres officiels turcs ne portaient que les hommes, sans mentionner les femmes, puisqu'ils ne servaient qu'à contrôler le service militaire ou le paiement de l'impôt. Souvent, on n'indiquait que le nombre des « maisons ». Tout cela explique l'absence complète d'une statistique à peu près exacte des populations de la Macédoine. A cause des principes différents et des diverses méthodes d'évaluation, les propagandes nationales en arrivaient, par voie de calcul, à des chiffres tout à fait divergents et, pour la plupart, exagérés, dans l'intérêt des nationalités respectives. Le tableau suivant illustrera cette divergence profonde des appréciations et des calculs :

Statistique bulgare (M. Kantchov, 1900).

Turcs	499 204
Bulgares	1 181 336
Grecs	228 702
Albanais	128 711
Valaques	80 767
Juifs	67 840
Tsiganes	54 557
Serbes	700
Divers	16 407
TOTAL	<u>2 268 224</u>

*Statistique serbe*¹ (M. Gopcevic, 1889).

Turcs	231 400
Bulgares	57 600
Grecs	201 140
Albanais	165 620
A reporter	<u>655 760</u>

¹ Les auteurs serbes les plus récents évitent de donner des chiffres généraux ou bien, comme M. Guersine, ils indiquent un total de population macédo-slave, plus rapproché des chiffres de M. Kantchov.

	<i>Report.</i>	655.760
Valaques.		69.665
Juifs .		64.645
Tsiganes.		28.730
Serbes .		2.048.320
Divers .		3.500
	TOTAL	<u>2.870.620</u>

Statistique grecque (M. Delyani, 1904) (sans le vilayet de Kosovo).

Turcs .	634.017	
Bulgares .	332.162	
Grecs .	652.795	
Albanais .	?	
Valaques .	25.101	
Juifs .	53.147	
Tsiganes .	8.911	
Serbes .	?	
Divers .	18.685	
	TOTAL (sans les Albanais et les Serbes).	<u>1.724.818</u>

Il n'y a que la statistique bulgare qui fasse intervenir la conscience nationale que les populations ont d'elles-mêmes. Les calculs serbes sont ordinairement basés sur les résultats de la dialectologie et sur l'unité des coutumes: ils sont donc en grande partie théoriques et abstraits. Les calculs grecs sont encore plus artificiels, puisqu'ils adoptent comme limite ethnique celle de l'influence exercée par la culture grecque sur les populations urbaines et même les réminiscences et les vestiges de l'antiquité classique.

Si nous passons de la statistique des populations à leur répartition géographique, nous nous trouvons en face des mêmes difficultés. La population de la Macédoine apparaît comme très mêlée, du point de vue de l'ethnographie. Les anciennes cartes, à commencer par celle d'Ami Boné (1847), suivent la tradition et considèrent comme bulgare la population slave de la Macédoine. Les cartes locales postérieures attribuent toute la contrée tantôt à la nationalité serbe et tantôt à la nationalité grecque. Ce n'est que récemment qu'ont commencé des tentatives de délimitation plus exactes, basées sur l'étude des lieux. Nous possédons, par exemple, les cartes de M. Kantcheff qui représente l'opinion bulgare, et celle, plus connue, de M. Tsviyits qui représente l'opinion serbe. Mais les notions ethnographiques de M. Tsviyits varient, elles aussi, avec le développement des prétentions politiques serbes. En 1909, il traçait à la « Vieille Serbie » une limite différente de celle qu'il lui donne en 1911 (voir sa carte publiée dans les *Petermann's Mitteilungen*), et, en pleine victoire

serbe, à la veille de la seconde guerre balkanique, un autre professeur de l'Université de Belgrade, M. Bélits, publiait sa carte, basée sur l'étude des dialectes et qui donnait satisfaction aux prétentions les plus récentes et les plus démesurées. La frontière serbo-bulgare, reconnue par le traité du 13 mars, est évidemment inspirée par les idées de M. Tsviyits, tandis que la limite tracée par M. Bélits nous révèle et nous explique les causes de la rupture du traité et celles de la guerre entre les alliés.

Mais nous anticipons sur la suite de notre exposé. Revenons à la fin du XIX^e, siècle pour voir mûrir les deux idées parallèles et rivales, celle de l'*autonomie* et celle du *partage* de la Macédoine.

§ 2. — La lutte pour l'autonomie.

On connaît assez bien le rôle joué par la Russie dans la libération de la Bulgarie. Mais on sait beaucoup moins que cette libération de 1878 a été précédée d'un mouvement national indigène. Nous en avons déjà parlé en signalant la lutte pacifique soutenue pour l'Exarchie contre les Grecs du Phanar. Mais il se produisait, en même temps, un mouvement révolutionnaire qui s'était donné pour but l'indépendance de la Bulgarie. De même qu'en Serbie et en Grèce, au commencement du XIX^e siècle, ce mouvement trouva des auxiliaires parmi les chefs montagnards mi-brigands, mi-révolutionnaires, qu'on appelle les *haïdouks*. Cependant, les principaux chefs, les « apôtres » de ce mouvement, furent des révolutionnaires de style plus moderne, des « intellectuels » ayant parfois fait leur éducation dans les Universités et les écoles étrangères. La génération des « apôtres » se déclara opposée aux anciennes méthodes de lutte, méthodes ecclésiastiques adoptées par les *tchorbadjis*, ces richards de la colonie bulgare de Constantinople. Le peuple était avec les apôtres et l'ère des insurrections commença ; elle amena avec elle les atrocités turques, révélées par Gladstone au monde civilisé. Les Bulgares de Macédoine participèrent à ce mouvement, aussi bien que les Bulgares de la Bulgarie proprement dite. Et il était tout naturel qu'à la suite de la guerre turco-russe se dessinât l'idée d'une « Bulgarie intégrale », conçue dans les limites du traité de San-Stefano, et qui comprendrait toutes les populations de la Turquie se considérant comme bulgares. Les protestations nationalistes serbes se trouvaient étouffées par les Serbes eux-mêmes, qui, comme M. Verkovits, avaient reconnu comme

bulgares, de par la tradition, toutes les contrées enfermées dans les limites de cette Bulgarie future qu'imaginait le comte Ignatiev¹.

On sait le sort du traité de San-Stefano. La principauté de Bulgarie fut démembrée et la Macédoine resta entre les mains des Turcs. Ce fut là l'origine



Limites ethnographiques de la Bulgarie avant le traité de San-Stéfano.

et la cause de toutes les luttes postérieures. La « Bulgarie intégrale », la *tséloukoupna Boulgaria*, était devenue désormais le but et l'idéal de la politique nationale bulgare. La Turquie riposta en favorisant les minorités. Une lutte intérieure s'ensuivit, employant les moyens dont la dernière guerre a donné un exemple effrayant. Il n'y avait plus, dès lors, de sécurité en Macédoine. Chacune des nations rivales, bulgare, grecque, serbe, comptait ses héros et ses

¹ Il faut ajouter que les limites ethnographiques de la Bulgarie, avec la Macédoine comprise, se trouvent indiquées, avant le traité de San-Stefano, dans les procès-verbaux de la conférence de Constantinople, en 1876. (Voir les débats du 11-23 décembre et la carte ci-dessus). On sait que le traité préliminaire de San-Stefano, conclu entre la Russie et la Turquie, fut essentiellement modifié et refait par le Congrès de Berlin qui a divisé la Bulgarie ethnographique en trois parties : 1° la principauté de Bulgarie; 2° la province vassale de la Roumélie orientale; et 3° la province turque de Macédoine.

victimes, dans cette guérilla nationale, comme aussi ses chefs de bandes et ses recrues, et il en résulta pour chacune d'elles un long martyrologe. Au cours de l'année 1904, le nombre des assassinats politiques, en Macédoine, atteignait, d'après les livres bleus anglais, une moyenne de 100 par mois. Les Bulgares étaient naturellement les plus forts et leurs bandes, les plus nombreuses, leur organisation militante étant celle qui avait le plus d'attaches dans la population même du pays. Le gouvernement de la principauté de Bulgarie avait présidé aux origines du mouvement macédonien, au temps de Stefane Stamboulov (vers 1895) ; mais il subsista toujours une divergence de vues entre la Bulgarie officielle, qui tendait à se servir de cette agitation comme de l'un des instruments de sa politique extérieure, et les révolutionnaires proprement dits, des jeunes gens pour la plupart, épris d'indépendance et d'un certain idéalisme cosmopolite.

Le mouvement révolutionnaire de Macédoine a été souvent représenté comme un produit des ambitions bulgares, et le gouvernement bulgare en a été tenu pour directement responsable. La vérité, c'est que c'étaient toujours les Macédoniens qui forçaient la main à ce gouvernement, en s'appuyant sur l'opinion publique, violemment excitée par la presse et par la propagande directe des chefs. Il existait bien, à Sofia, un « Comité central », présidé généralement par quelqu'un qui avait la confiance du prince. Mais ce Comité ne servait guère qu'à représenter le mouvement aux yeux de l'étranger, et les vrais chefs le soupçonnaient toujours d'un trop grand empressement à servir les ambitions dynastiques du roi Ferdinand. La véritable organisation révolutionnaire, intransigeante et jalouse de son indépendance, résidait à l'intérieur de la Macédoine. Les origines de cette « organisation intérieure » remontent à l'année 1893, époque à laquelle un petit groupe de jeunes intellectuels bulgares fondèrent une société secrète, dans la petite ville de Resna, avec l'intention clairement exprimée « de préparer la population chrétienne à la lutte armée « contre le régime turc, afin d'obtenir la sécurité pour les personnes, des garanties d'ordre et de justice dans l'administration », traduisez : l'autonomie politique de la Macédoine. L'« organisation intérieure » ne poursuivait d'ailleurs pas l'annexion de la Macédoine à la Bulgarie et appelait dans ses rangs toutes les nationalités habitant les trois vilayets. Elle n'avait aucune confiance dans l'Europe et mettait tout son espoir dans l'action énergique du peuple. Se procurer des armes, les distribuer aux jeunes gens du village, les exercer au tir et aux mouvements d'ensemble, tels furent les premiers efforts des conspirateurs. Tout cela ne tarda pas à être connu des Turcs, qui tombèrent, par hasard, à Vinnitsa, sur un dépôt d'armes et de bombes. Cette trouvaille fut le signal de la répression turque et des atrocités dont plus de 200 personnes furent victimes. Depuis lors, la lutte en Macédoine ne s'arrêta plus. Loin de se décourager, à la suite des tortures et des massacres, la population se mit, au

contraire, à s'intéresser de plus en plus à l'organisation. En peu d'années, le pays entier se trouva prêt pour la lutte. On avait divisé toute la contrée en districts militaires, chacun avec son chef et son cadre de milices. L'organisation centrale, se rassemblant « partout et nulle part », possédait tous les rouages réguliers d'une administration révolutionnaire : une « police exécutive », un service postal et même un service d'espionnage pour parer aux coups de l'ennemi et punir les « traîtres et les mouchards ». Pendant toute cette période de complète expansion, le peuple s'adressait volontiers aux chefs, même pour régler ses affaires privées, au lieu de recourir aux fonctionnaires et aux juges ottomans, et payait de bon cœur les contributions révolutionnaires. On devenait si sûr de soi qu'on commençait à prendre l'offensive. Les ouvriers agricoles essayaient des grèves contre leurs maîtres turcs pour faire porter leur salaire au minimum indiqué par les chefs de l'« organisation ». On se risquait de plus en plus hardiment dans des conflits ouverts avec les autorités turques, et le rapport officiel de l'« organisation » en signale jusqu'à 132, avec 512 victimes, pendant la période 1898-1902.

La diplomatie européenne s'émeut enfin. Le premier projet de réformes paraît, formulé par la Russie et l'Autriche, en vertu de leur entente de 1897. Mais la note austro-russe, de février 1903, formule des revendications trop modestes pour pouvoir résoudre le problème.

Le résultat reste toujours le même : la Porte se hâte de prévenir l'action européenne en proclamant d'elle-même, au mois de janvier, l'iradé de réformes. Les révolutionnaires macédoniens sont désespérés. Un petit groupe d'extrémistes se détache du Comité pour essayer les mesures violentes dont pourrait s'émouvoir l'Europe : au mois de juin, des bombes partent à Salonique. Le 20 juillet (vieux style), jour de saint Elie (*Iline-dén*), éclate une insurrection en bonne forme : les *raïas* s'aperçoivent qu'ils sont de taille à se mesurer avec leurs anciens oppresseurs.

C'est le moment culminant de l'« organisation intérieure », et c'en est aussi la chute. L'héroïsme des révoltés se heurte aux forces supérieures de l'armée régulière. On se bat à raison de 1 contre 13, de 26.000 contre 351 000; il y a un millier de morts, et, comme résultat final, 200 villages ruinés par la vengeance turque, 12.000 maisons brûlées, 3.000 femmes violées, 4.700 habitants tués et 71.000 laissés sans abri (nous continuons à citer le rapport officiel de l'« organisation »).

Dès lors, commence la décadence de l'« organisation intérieure », avec ses conséquences habituelles : démoralisation et jacobinisme. On recherche et, de plus en plus, on découvre des « traîtres », et on les exécute; on extorque des fonds et on les fait servir à des usages privés, au lieu de les employer à la lutte nationale; l'oisiveté forcée condamne à une vie de désordres et de plaisirs

grossiers ; on se livre à des représailles sur les Grecs, dont une centaine, de toutes provenances, sont massacrés chaque mois au cours de l'année 1904. La première période de la lutte est close (1897-1904).

Mais alors, voici que l'Europe entière se met à s'intéresser aux affaires de Macédoine. La seconde période s'ouvre ; elle est marquée par des tentatives pour organiser le contrôle européen sur le régime turc (1905-1907). L'autonomie de la Macédoine devient le but lointain des efforts diplomatiques. On s'en rapproche peu à peu, en sériant les questions et en essayant d'abord de réformer l'administration, la police, les finances et la justice turques en Macédoine. Nous n'avons pas à nous arrêter en détail sur cette partie de l'histoire balkanique, qui n'est que trop connue. On sait que, d'une manière générale, elle n'a été que la répétition, en plus grand, de ce qui s'était vu depuis plus d'un demi-siècle : des concessions d'abord inefficaces, puis, dès qu'elles commencent à devenir gênantes, une réforme générale sur le papier, qui englobe et enterre tous les détails pratiques, enfin, le moment de tension passé et l'attention européenne détournée, le retour à l'ancien régime, ... avec cette différence que, cette fois-ci, les concessions consenties avaient été plus importantes. On avait pu craindre de perdre toute une province. En conséquence, la réaction fut plus forte. Il ne s'agissait plus de la constitution hamidienne de 1876, mais d'une constitution nouvelle, imposée au souverain par la révolution jeune-turque. Les réformes étaient assurées au nom du peuple : les grandes puissances n'avaient plus rien à faire en Macédoine. Elles en sortirent, aux cris de joie de la foule, tandis que s'embrassaient les chefs des diverses nationalités, hier encore hostiles et irréconciliables. Le dernier essai de reconstruction de l'Etat ottoman allait commencer ; c'est la troisième et dernière période de l'histoire que nous poursuivons (1908-1912).

Le début en fut de très bon augure. Proclamée aux sons de la *Marseillaise*, la révolution jeune-turque promettait de résoudre toutes les difficultés et d'apaiser toutes les haines, en substituant la justice à l'arbitraire, la liberté au despotisme ; avant tout et surtout, elle proclamait l'égalité entière entre les diverses nationalités habitant la Turquie, confiante en leur patriotisme ottoman, en leur attachement à la patrie (*vatan*) une et indivisible. Les partisans de l'autonomie de la Macédoine se reprennent donc à espérer qu'ils pourront réaliser leur vœu sans alarmer les susceptibilités de la race dominante. Les révolutionnaires et les « comitadjis » d'hier désarment et redescendent de leurs montagnes dans les grandes villes : il n'y a plus besoin d'armes, ni de relations secrètes avec les Gouvernements balkaniques voisins. Les Bulgares macédoniens, surtout, rêvent de pouvoir devenir de bons patriotes ottomans, tout en restant fidèles à leurs ambitions nationales.

Ce rêve ne dure qu'un instant. La révolution jeune-turque se montre,

dès le premier moment, étroite et nationaliste. Loin de donner satisfaction aux tendances des nationalités renaissantes, elle se propose pour tâche ce que l'absolutisme des sultans n'avait jamais osé entreprendre : reconstruire la Turquie des kalifes et la transformer en un état moderne, en commençant par abolir complètement les droits et les privilèges des différents groupes ethniques. Or, ces droits et ces privilèges, confirmés par des firmans et garantis par la diplomatie européenne, c'était le seul moyen pour les nationalités chrétiennes de sauvegarder leurs langues, leurs croyances, leurs civilisations anciennes. Ces barrières une fois tombées, elles se sentaient menacées par l'assimilation « ottomane » beaucoup plus qu'elles ne l'avaient jamais été, à travers la suite des âges, depuis la prise de Constantinople par Mahomet II. Or, l'assimilation, l'« ottomanisation », c'était le but avoué du vainqueur, le Comité *Union et Progrès*.

Pis encore : assimiler les populations hétérogènes, cela ne pouvait se faire que lentement. quelque violentes que fussent les mesures qui menaçaient l'existence à venir des nationalités distinctes. Les hommes du Comité n'eurent même pas confiance dans cette action du temps. Leurs ennemis, ils voulurent les détruire tout de suite, pendant qu'ils étaient encore au pouvoir. Et comme les rivalités nationales, en Macédoine, offraient un prétexte toujours prêt à l'ingérence des puissances, ils décidèrent d'en finir avec cette question, le plus vite possible. Ils étaient sûrs — et ils le déclarèrent à la Chambre à maintes reprises — que c'était la faute de l'ancien régime, s'il s'était montré aussi impuissant en Macédoine. Eux, au contraire, avec leurs méthodes nouvelles, ils allaient en finir en quelques mois ou quelques années tout au plus.

Ce furent pourtant les vieilles méthodes qui servirent. On commença, en 1909, par violer l'article de la Constitution qui proclamait la liberté des associations. Les divers groupes ethniques, surtout les Bulgares, avaient mis cet article à profit pour fonder, en Macédoine, des clubs nationaux. Comme les organisations révolutionnaires d'avant 1908 avaient été dissoutes par les chefs eux-mêmes, devenus de loyaux citoyens ottomans, les clubs s'y étaient substitués et avaient servi de noyau à une organisation ouverte des nationaux. Leur but était, maintenant, la lutte électorale au lieu de la lutte armée : tout en s'armant à la dérobée, on était prêt cependant à faire crédit au parlement ottoman, à lui laisser le temps d'accomplir l'œuvre de régénération et d'appliquer, en fait, les principes constitutionnels. Les révolutionnaires bulgares avaient même conclu une entente formelle avec les révolutionnaires du Comité « Union et Progrès », aux termes de laquelle la rentrée des insurgés dans leurs foyers n'était considérée que comme conditionnelle, et l'organisation intérieure n'était dissoute qu'à la condition que la Constitution serait véritablement appliquée.

Le Comité, une fois arrivé au pouvoir, sentit le danger de ces organisations

nationales politiques et entreprit une lutte systématique contre ses alliés d'hier. A partir du printemps de 1909, ses partisans firent assassiner, l'un après l'autre, tous les chefs qui avaient été à la tête des bandes ou des comités révolutionnaires sous le régime précédent. A l'automne de 1909, on voulut porter le dernier coup aux organisations ouvertes (l'Alliance des Clubs constitutionnels bulgares comptait à ce moment là soixante-sept filiales en Macédoine). La Chambre vota, en novembre, une loi sur les associations qui interdisait « toute organisation ayant pour base une dénomination nationale ». On réussit ainsi à en finir avec l'existence légale de ces Clubs, mais pas avec les Clubs eux-mêmes. L'action révolutionnaire recommençait dès le moment où la lutte ouverte et légale devenait impossible.

Les populations chrétiennes avaient de bonnes raisons pour se révolter contre le nouveau régime turc. Les articles 11 et 16 de la Constitution révisée portaient atteinte aux droits et privilèges des communautés religieuses et des écoles nationales. L'Etat ottoman prétendait étendre les limites de son action, sous prétexte de « protéger l'exercice de tous les cultes » et de « surveiller toutes les écoles publiques ». Les principes pouvaient paraître modernes, mais dans la pratique, c'étaient là de nouveaux moyens pour arriver au même but : l'« ottomanisation » de l'Empire.

Cette politique visait à la fois Grecs et Bulgares. Ce qui transforma les Grecs en ennemis intransigeants du régime jeune-turc dès son avènement, ce fut le boycottage économique décrété par le Comité contre tous les Grecs de l'Empire, en manière de représailles à l'égard des tentatives faites par les Crétois pour se réunir à la mère-patrie. On défendit pendant des mois aux bons Ottomans de fréquenter les magasins et les cafés tenus par des Grecs. Les vaisseaux grecs durent cesser de toucher aux ports ottomans, n'y trouvant personne pour charger ou décharger les marchandises.

Mais ce qui était plus dangereux encore, c'était la politique qui consistait à « turquiser » la Macédoine au moyen d'une colonisation systématique, accomplie par les « mohadjirs », ou émigrés musulmans de Bosnie et d'Herzégovine. Cette mesure faisait descendre le mécontentement contre le nouveau régime jusqu'en bas, dans les classes agricoles. C'étaient, presque partout, des métayers bulgares qui cultivaient les « tchifliks » des bays turcs depuis des temps immémoriaux. Au cours des dernières années, ils avaient commencé à racheter ces terres seigneuriales, le plus souvent avec l'argent que plusieurs d'entre eux rapportaient de leur séjour en Amérique. Tout cela était fini. Non seulement l'achat d'un domaine leur devenait impossible, mais, en outre, les Turcs commençaient à expulser les métayers de leurs fermes. Le Gouvernement achetait tout ce qui se trouvait être à vendre pour y installer les « mohadjirs ».

C'était le comble. Les chefs des bandes désarmées pouvaient maintenant

retourner à leurs montagnes, où ils retrouvaient d'anciens compagnons d'armes. L'« organisation intérieure » reprit la direction du mouvement révolutionnaire. Le 31 octobre 1911, elle « déclarait publiquement revendiquer la responsabilité « de tous les attentats et de toutes les rencontres d'insurgés avec l'armée turque « qui s'étaient produites, cette année-là et l'année précédente, de même que « celle de toutes les autres manifestations révolutionnaires ». Le Gouvernement jeune-turc n'avait pas attendu cette déclaration pour constater cette action révolutionnaire et agir en conséquence. Dès le mois de novembre 1909, il avait riposté par une loi inique sur les bandes, qui rendait responsables des faits et gestes de ces associations volontaires et irrégulières les autorités régulières du village, en même temps que toutes les familles dont un membre disparaîtrait de son domicile, toute la population du village qui abriterait un « comitadji », etc. Et, pendant l'été de 1910, une perquisition systématique avait commencé, en Macédoine, pour découvrir les armes cachées chez les villageois. Il est impossible d'énumérer ici les vexations et les tortures de tout genre auxquelles de paisibles populations furent soumises à cette occasion. M. Pavlov, le député bulgare, porta les faits à la connaissance du Parlement ottoman, en novembre 1910. Il avait compté jusqu'à 1.853 personnes frappées et maltraitées individuellement, dans les trois vilayets de Macédoine, et encore ne faisait-il entrer en ligne de compte ni les exécutions en masse, ni les personnes arrêtées et battues, parmi lesquelles quelques dizaines étaient mortes ou avaient été mutilées. En additionnant toutes ces victimes, M. Pavlov arrivait au total de 4.913. Mais il fallait y ajouter les 4.060 malheureux qui s'étaient réfugiés en Bulgarie ou s'étaient enfuis dans les montagnes pour échapper aux autorités turques.

L'année 1910 fut décisive, en ce sens qu'elle prouva péremptoirement que le régime établi en 1908 n'était pas viable. Une chance avait été donnée à ce régime pour se justifier aux yeux de l'Europe et se fortifier vis-à-vis de ses propres sujets et des Etats balkaniques voisins : il avait laissé échapper cette chance. Dès lors, le destin de la Turquie d'Europe était arrêté sans appel.

C'était, du même coup, la fin des tentatives faites en Macédoine pour arriver à l'autonomie. Pour se réaliser, cette autonomie aurait eu besoin de deux conditions principales : l'indivisibilité de la Turquie et le désir sincère du Gouvernement turc d'introduire des réformes radicales, basées sur la décentralisation. Or, il n'y avait pas d'idée moins acceptable, pour le Comité *Union et Progrès*, que l'idée de « décentralisation », puisque c'était le mot d'ordre de l'organisation politique rivale. Dès lors, l'espoir d'améliorer l'état des populations chrétiennes, en restant dans les limites du *statu quo*, devenait illusoire. Il était nécessaire de sortir de ces limites. L'autonomie n'était plus possible. Il fallait penser au démembrement et au *partage*.

§ 3. — L'alliance et les traités.

La solution la plus naturelle de l'imbroglio balkanique semblait être la formation d'une nouvelle unité autonome ou indépendante en Macédoine, qui prendrait place à côté des autres unités réalisées en Bulgarie, en Grèce, en



Carte schématique de M. Dehn¹.

Serbie, au Monténégro, tous pays antérieurement libérés, grâce à l'intervention russe ou européenne. Mais cette solution était devenue impossible, premièrement à cause de l'incapacité du Gouvernement turc, et en second lieu, à cause des prétentions rivales des trois États voisins sur telle ou telle partie de l'héritage macédonien. M. Dehn a essayé de montrer sur la carte que nous reproduisons les conséquences de cet enchevêtrement des prétentions rivales. Il ne

¹ Nous empruntons cette carte au petit livre de M. Paul Dehn : *Die Völker Südeuropas und ihre politischen Probleme*, Halle 1909, dans la collection *Angewandte Geographie*.

restait presque plus, en Turquie d'Europe, de territoire qui ne fût convoité au moins par deux compétiteurs. Les vues sur l'héritage de l' « homme malade » et sur la réalisation des « grandes idées » nationales, d'une « grande » Serbie, d'une « grande » Grèce, d'une « grande » Bulgarie entraînaient, comme conséquence, l'impossibilité, pour ces petits Etats, de se mettre d'accord pour poursuivre leurs buts communs. En théorie, tout le monde professait l'opinion qu'il fallait marcher ensemble, que les Balkans devaient appartenir aux peuples balkaniques, et que les grandes puissances voisines, tendant à affaiblir et à asservir les petits Etats, devaient être tenues à l'écart. En pratique, c'était la conduite opposée que l'on adoptait. Chacun courtisait la Russie ou l'Autriche, quelquefois même l'une et l'autre, tour à tour, pour pouvoir combattre les voisins et préparer l'hégémonie de son propre pays.

De leur côté, la Russie et l'Autriche-Hongrie poursuivaient, naturellement, leurs propres intérêts dans les Balkans, et ces intérêts n'étaient pas du tout identiques. La géographie et l'ethnographie ont divisé les Balkans en deux sphères d'influence, celles de l'ouest et de l'est, la sphère serbe et la sphère bulgare. L'histoire diplomatique en a fait des sphères d'influence autrichienne et russe. De là, deux poussées opposées : la « poussée allemande » du nord au sud, et la « poussée slave » de l'est à l'ouest ; la plaine du Vardar, qui divise la Macédoine en deux parties, était devenue fatalement l'arène où ces deux influences se livraient des batailles. La Russie a tracé les limites de sa zone d'influence dans le traité de San-Stefano de 1878 : c'était la Macédoine indivise faisant partie de la Bulgarie indivisible : la « tséloukoupna Boulgaria ». La politique autrichienne a su, de son côté, conclure des traités pour contre-carrer la poussée russe : les traités secrets de 1881 et de 1889, par exemple, signés avec le roi de Serbie, Milan, qui promettaient à celui-ci la plaine du Vardar et la moitié ouest de la Macédoine, à la condition que la Serbie renoncerait à ses vues sur l'Adriatique et à ses tendances « panserbes », c'est-à-dire à l'annexion du « Sandjak » de Bosnie et Herzégovine, et, d'une façon générale, à tous les pays de langue serbe jusqu'à Zagreb.

Envisagée de ce point de vue d'ensemble, l'idée d'une alliance balkanique était contraire à celle d'un partage, puisque l'alliance, c'était l'instrument de l'indépendance, le moyen de réaliser l'idée des « Balkans aux Balkaniques », alors que le partage ne servait que les ambitions des grandes puissances voisines. Et, en effet, ceux qui ont pour la première fois conçu l'idée de l'alliance étaient aussi loin que possible de l'idée du partage. C'étaient les jeunes gens idéalistes de 1870, dont nous avons parlé plus haut, et pour qui une « fédération yougo-slave » était une véritable union des démocraties slaves libres et indépendantes.

L'idée du partage ne se présentait pas non plus clairement à l'esprit du

premier grand politicien qui ait essayé de réaliser l'union yougo-slave sous l'hégémonie de la Serbie : le prince Michel Obrénovits, qui traitait, la veille même de sa mort violente, avec la Grèce, la Roumanie, le Monténégro et les « apôtres » révolutionnaires de la Bulgarie encore asservie, pour préparer la lutte commune contre la Turquie. A quoi bon « partager », pensait-il, puisqu'il y avait tant à prendre dans ce qui appartenait à chacun en toute propriété ? Il est vrai qu'on n'était pas tout à fait d'accord, dans la famille slave elle-même, sur l'idée de l'alliance sans partage. Il existait des Bulgares dont quelques-uns, et des plus clairvoyants, protestaient : pourquoi s'allier contre la Turquie puisque tout ce qui serait prélevé sur l'Empire Ottoman devait l'être, du même coup, sur l'ensemble du peuple bulgare ? Mais, contre ces derniers, on avait une double réponse toute prête : on alléguait l'exemple de la Turquie, qui mettait à l'épreuve la patience de ses ghiaours, même quand ceux-ci voulaient être loyaux, et celui des jeunes révolutionnaires bulgares, qui, par la voix de leur meilleur représentant, Lioubéne Karavélov, le patriarche de la littérature bulgare, s'écriaient : « Il nous faut d'abord l'union, l'union et encore l'union, et, quand nous serons libres, chacun aura ce qui lui revient. »

Ces disputes de 1870 et des années voisines s'éclaircissent singulièrement à la lumière des derniers événements. Ni l'idée d'alliance, ni l'antagonisme des prétentions balkaniques, qui apparut en même temps, ne disparaissent pendant les cinquante ans qui nous séparent de l'époque des premières tentatives du prince Michel, tué en 1868 : « *Ta pensée ne périra pas* », lit-on sur son tombeau. Et, en effet, elle n'a pas péri, mais elle est devenue bien plus complexe. Les convoitises se sont aiguisées à mesure que le domaine à partager se rétrécissait de plus en plus et qu'il restait cependant quelque chose à partager.

Le duc d'Argyll ayant montré la part de « responsabilité anglaise » dans ces complications et ces difficultés nouvelles¹, nous n'avons pas à nous arrêter sur le coup qui fut porté à l'idée de la fédération des nationalités balkaniques par le traité de Berlin, divisant en trois parties cette Bulgarie que le traité de San-Stefano avait proclamée « une et indivisible ». Tout ce qui suivit ne fut que la conséquence de cette grave erreur : les événements les plus récents y sont en germe. La réunion à la Bulgarie libre de la Roumélie orientale, restée vassale, la guerre serbo-bulgare de 1885, conséquence immédiate de cette réunion, la rivalité croissante des nationalités dans la Macédoine, toujours asservie, les propagandes nouvelles des nationalités secondaires, l'isolement de la Grèce dans sa tentative de 1897, le fétichisme du *statu quo*, mitigé et corrigé par les intrigues des puissances, l'avortement du plan hypocrite de

¹ Voir son livre : *Our responsibilities for Turkey*.

réformes en Macédoine, en 1907-1908, l'*intermezzo* de la révolution turque, qui s'est montrée impuissante, à son tour, à résoudre l'insoluble, puis la grandeur et la décadence de l'« alliance » balkanique, telles sont les conséquences naturelles de la faute de Berlin, que tout le monde confesse (maintenant, sans pouvoir la corriger.

Cette même série d'événements a mis obstacle au développement normal de cette idée si naturelle d'une alliance entre les peuples balkaniques, l'a détournée de son vrai but, qui était de préparer la fédération, l'a remplie d'arrière-pensées égoïstes et mégalomanes, qui ont retardé son éclosion, et amené sa fin précoce. En jugeant les hommes et les événements d'aujourd'hui, il faut se rappeler tout ce passé pour ne pas rendre l'époque actuelle responsable du résultat de négligences remontant à des dizaines d'années.

L'idée de l'alliance balkanique a reparu de nos jours avec une signification tout autre que celle qu'elle avait il y a trente ou quarante ans. Ce n'est plus le rêve, fait par de jeunes Slaves enthousiastes, d'une fédération libre des démocraties balkaniques. Ce n'est pas non plus la conception utopique des nationalistes et des philosophes « panslaves », d'une hégémonie morale russe, avec Constantinople comme centre politique. La rivalité des États balkaniques a tué le premier de ces rêves et leur amour de l'indépendance a tué le second. L'alliance balkanique de ces derniers temps n'a été qu'une arme employée par la politique locale, aidée par la Russie et dirigée contre les prétentions germaniques, comme le voulaient les diplomates russes ; mais elle a été tout d'abord un instrument de lutte contre les envahissements de l'« ottomanisme » turc et les tendances autonomistes albanaises, comme l'ont compris, pour en tirer parti, les hommes d'État des Balkans. Cette dernière forme d'alliance impliquait inévitablement le partage comme condition essentielle, la guerre avec la Turquie comme moyen, et la conquête de la Turquie d'Europe comme fin.

On pourrait prendre pour point de départ d'une histoire moderne de l'alliance celui qu'a adopté M. Bourchier dans ses excellents articles sur la « Ligue Balkanique¹ », c'est-à-dire la tentative du ministre grec Tricoupis, en 1891. M. Tricoupis avait ouvertement proposé, à Belgrade et à Sofia, le partage de la Turquie d'Europe sur la base d'un traité où les frontières futures des États balkaniques seraient exactement déterminées à l'avance. Mais parler de ce plan au roi Milan et à Stamboulov, c'était le communiquer à la Ballplatz de Vienne, et à la Sublime Porte. Les pourparlers se bornèrent à de simples courtoisies et d'insignifiantes amabilités. L'Autriche-Hongrie venait de renouveler

¹ *The Balkan League*, dans le *Times*, des 4, 5, 6, 11 et 13 juin 1913. Tout en profitant de ces articles, la Commission a surtout fait état, dans le bref historique de l'alliance qui suit, de ses propres informations.

avec le roi Milan le traité qui avait amené la guerre fratricide serbo-bulgare (de 1889 à 1895). Quelques années plus tard, elle allait signer avec la Roumanie une convention secrète. En cas de guerre entreprise en commun contre la Bulgarie, la Roumanie devait recevoir une partie du territoire bulgare. C'est ce même territoire, promis par l'Autriche, qui vient d'être donné à la Roumanie sans qu'il y ait eu de guerre. M. Delyannis renouvela, en 1897, pendant la guerre gréco-turque, les propositions de Tricoupis. Mais sa formule de partage, qu'on a répétée si souvent depuis, et à laquelle, même aujourd'hui, les Grecs n'ont pas entièrement renoncé, n'était pas du goût des Bulgares. Ils préférèrent négocier avec la Porte des concessions nouvelles pour leur Eglise et leurs écoles en Macédoine, plutôt que de se risquer à prendre part à une guerre mal préparée et mal conduite. Bientôt après (1901), l'Autriche-Hongrie ménagea un rapprochement gréco-roumain, qui finit, le traité austro-serbe et la convention austro-roumaine aidant, par « encercler » la Bulgarie et menaça de paralyser son action en Macédoine.

On paraissait être aussi loin que possible de l'alliance balkanique. Pourtant, la trame, si laborieusement ourdie, allait être vite rompue. La révolution macédonienne de 1903 a internationalisé la question. La propagande valaque et les « conversions » grecques, en Macédoine, ont amené la rupture diplomatique entre la Grèce et la Roumanie (1905). Le régicide d'Alexandre Obrénovitz et le retour de la dynastie Karageorgevitz à Belgrade, en 1903, ont émancipé la Serbie de l'influence autrichienne. L'orientation naturelle, dès lors, était le rapprochement avec la Russie et la renaissance de l'idée d'alliance yougo-slave. La jeune génération de Serbie et de Bulgarie alla même plus loin et se reprit d'enthousiasme pour l'idée d'une fédération. Les écrivains, les artistes, les étudiants de Belgrade et de Sofia échangèrent des visites. Les diplomates les suivirent. En 1904, on discutait déjà, à Belgrade, un projet d'alliance défensive et offensive, pour arriver à l'autonomie de la Vieille Serbie et de la Macédoine, autant que possible par des moyens pacifiques, mais aussi, en cas extrême, par la force armée. On verra réapparaître en 1911 les noms des personnes qui ont pris part à ces pourparlers. Ce sont : M. Pachits, chez qui avaient lieu de secrets conciliabules ; M. Milovane Milovanovits, le défunt ministre des Affaires étrangères ; M. Dimitri Risov, révolutionnaire macédonien, devenu diplomate sans rien perdre de son ardeur et de dévouement à la cause ; M. Kessaptchiev, alors envoyé spécialement pour discuter l'alliance.

Mais les difficultés se présentèrent quand on en vint à parler des futures frontières. Les Serbes, après une adhésion de principe, proposèrent, le lendemain, une définition géographique du terme de « Vieille Serbie » qui l'étendait à tout le sandjak d'Uskub. Les Bulgares trouvèrent ces prétentions exor

bitantes et, après de vaines disputes qui durèrent trois jours, on finit par renoncer à l'idée d'une alliance offensive. On aboutit cependant à une alliance défensive, le 12/25 avril 1904. Mais ce traité, dont le texte est trop général et trop vague, n'a pas eu de résultats pratiques, d'autant plus que, par suite de l'indiscrétion d'un fonctionnaire serbe qui était en même temps le correspondant de la *Neue Freie Presse*, le traité fut immédiatement divulgué, ce qui répandit la méfiance chez les alliés. Les Serbes, d'ailleurs, ont considéré ce traité comme annulé après la déclaration d'indépendance de la Bulgarie, proclamée, en 1908, sans que la Serbie eût été consultée, bien que l'événement portât gravement atteinte à sa politique nationale qui passait par une crise en raison de l'annexion de la Bosnie et Herzégovine par l'Autriche-Hongrie. Les Serbes ont accusé la Bulgarie d'avoir profité de leurs pertes pour améliorer sa situation internationale, au lieu de leur venir en aide. L'ancienne méfiance allait ainsi renaître, quand la diplomatie russe reprit l'idée de l'alliance. Prenant au sérieux les promesses de la régénération jeune-turque, les diplomates russes proposèrent l'alliance balkanique universelle, avec la Turquie affranchie et constitutionnelle comme membre. Ils voulaient une alliance, dont le front serait tourné du côté du Danube, plutôt que du côté du Bosphore. La diplomatie balkanique considérait bien que l'« homme malade » était incurable, mais elle voulut profiter de cette dernière chance. Il est vrai que, cette fois encore, on se heurta aux mêmes difficultés de partage. En 1909, M. Milovanovits proposait en vain la cession d'Uskub et de Koumanovo à la Serbie. En 1910, on parlementait, à Saint-Pétersbourg, avec M. Milovanovits et M. Malinov, sans pouvoir arriver à un résultat : la Bulgarie n'était pas du tout disposée à sanctionner les tendances serbes, favorisées par la diplomatie russe, même sous la forme atténuée d'une extension possible au sud de la Vieille Serbie proprement dite.

Pourtant, en 1910, comme nous le savons, il est devenu évident pour tout le monde que la tactique jeune-turque de l'« ottomanisation » des nationalités par leur assimilation va amener une catastrophe. L'oppression grandissante de la Turquie sur les Bulgares et les Grecs finit par rapprocher ces deux ennemis. M. Vénizelos, chef du cabinet d'Athènes depuis octobre 1910, proposa, en octobre même, à Sofia, une entente. Une fois de plus, on ne put se mettre d'accord sur la délimitation des sphères d'influence. Les Bulgares ne voulurent pas céder aux Grecs Kavala, Séryès, Vodéna, Kastoria, Florina, comme le demandait l'ancienne « formule » Delyannis. Mais la nécessité de s'entendre, vu l'état des choses en Macédoine, était pressante. Il ne restait donc qu'à resserrer l'accord. Les chefs des églises chrétiennes de Constantinople furent obligés, sans qu'une entente quelconque intervînt, de faire au Gouvernement ottoman des représentations analogues. On commença à dis-

euter à Sofia la possibilité de s'unir, pour protester ensemble, systématiquement, en défendant les privilèges communs — ecclésiastiques et scolaires — garantis aux communautés chrétiennes par les anciens firmans des sultans et par les traités internationaux.

Les pourparlers traînèrent, à Sofia, pendant toute la durée du ministère Malinov. M. Guéchoy, devenu chef du cabinet, après Malinov, au mois de mars 1910, les suspendit. C'est alors, en avril 1911, que M. Vénizelos proposa à M. Guéchoy, d'une façon toute secrète, non seulement une entente pour défendre les privilèges des chrétiens en Turquie, mais aussi une alliance défensive dans laquelle était envisagé « le cas d'une attaque » contre une des parties contractantes. La proposition, gardée strictement confidentielle, resta sans réponse, les difficultés avec la Crète pouvant provoquer une guerre à laquelle la Bulgarie ne voulait pas prendre part. L'événement qui amena la Bulgarie à songer plus sérieusement encore à la nécessité d'une alliance balkanique, ce fut le commencement de la guerre entre la Turquie et l'Italie, à la fin de septembre 1911. L'ultimatum italien trouva les hommes d'Etat bulgares en vacances : le tsar Ferdinand et son premier ministre étaient à Vichy. Milovanovits veillait à son poste. D. Risov, Th. Théodorov et lui discutèrent, à Belgrade, à Vienne et à Sofia, le projet d'une alliance. M. Guéchoy hâta son retour ; M. Milovanovits, le rencontrant à la gare de Belgrade, entra dans son wagon, et là, entre Belgrade et la petite station de Liapovo, au cours d'une conversation qui dura deux heures, les bases de l'alliance furent arrêtées. Pour la première fois, un ministre bulgare avait reconnu la nécessité et la possibilité d'une concession territoriale en Macédoine : celle d'Uskub et de Koumanovo.

On pouvait prévoir que l'opinion publique, en Bulgarie, se prononcerait, comme toujours, contre une telle transaction. Plutôt l'autonomie de la Macédoine entière sous la souveraineté turque que l'indépendance sous la condition d'un partage : tel avait été, de tout temps, le point de vue bulgare. Et, en 1910 encore, M. Malinov, comme nous venons de le dire, avait préféré attendre plutôt que de faire des concessions. Cette fois-ci encore, Guéchoy, de retour à Sofia, décida de temporiser. Au mois de décembre, Milovanovits renouvela la proposition d'alliance, mais, ne recevant pas de réponse pendant dix jours, il se vit obligé de mitiger sa proposition. C'est alors seulement que le Gouvernement bulgare se décida à traiter. Les pourparlers durèrent pendant tout l'hiver, et le traité fut conclu le 29 février/13 mars 1912.

Le point fondamental de ce traité, qu'on tenait secret et dont le texte a été publié plus tard par *le Matin*¹, était la délimitation de la ligne de partage,

¹ Numéro du lundi 24 novembre 1913.

« au delà » de laquelle la Serbie s'engageait à « ne formuler aucune revendication, en ce qui concernait les territoires ». Une carte très détaillée de cette frontière fut annexée au traité¹. Les diplomates bulgares voulaient encore se ménager une porte de sortie. C'est pourquoi ils laissèrent au Czar de Russie la responsabilité finale des concessions demandées. « La Bulgarie s'engage à accepter cette frontière », ajoutaient-ils, « si l'Empereur de Russie, qui sera sollicité d'être l'arbitre suprême en cette question, se prononce en faveur de cette ligne ». Leur idée était que l'Empereur pouvait encore leur adjuger cette « zone contestée » qu'ils étaient en train de céder, entre la frontière désignée sur la carte et la Vieille Serbie proprement dite, « au Nord et à l'Ouest du Char-Planina ». « Il va de soi », ajoutait le traité, « que les deux parties contractantes s'engagent à accepter comme frontière définitive la ligne que Sa Majesté l'Empereur de Russie, dans les limites sus indiquées, aurait trouvée correspondre le plus exactement aux droits et aux intérêts des deux parties ». Evidemment, « dans les limites sus indiquées » voulait dire : entre Char-Planina et la ligne marquée sur la carte, « au delà de laquelle » (c'est-à-dire plus au sud), la Serbie « s'engageait à ne formuler aucune revendication ». C'était là le sens direct du traité, contesté plus tard par les Serbes. La ligne de partage dont parlait le traité correspondait entièrement aux conclusions ethnographiques du savant géographe serbe, M. Tsviyits, conclusions qui produisirent une profonde impression sur le czar Ferdinand, lors de son entrevue avec M. Tsviyits. Ce sont ces conclusions qui, probablement, décidèrent le Czar à accepter ce compromis². M. Tsviyits fut aussi le premier à communiquer au monde la frontière acquise par le traité, dans son article du mois de novembre 1912, écrit pour la *Review of Reviews*³. On comprend main-

¹ Nous la reproduisons (carte 1) d'après une copie réduite et simplifiée publiée dans l'*Echo de Bulgarie*, le 7/20 juin 1913.

² Voir la carte ethnographique de M. Tsviyits, publiée dans sa brochure : *l'Annexion de la Bosnie et la Question serbe*, 1909. La carte annexée au traité du 29 février/13 mars 1912 en diffère, au profit des Serbes, dans la partie Ouest, mais y correspond généralement dans la partie Est de la frontière convenue.

³ L'article de M. Tsviyits a paru dans une traduction serbe, mais les revendications serbes, à ce moment, avaient déjà grandi, et la brochure de M. Tsviyits fut interdite. Il en a paru une seconde édition, adoptée par le « Bureau d'Informations », où le passage décrivant les frontières a été tout simplement omis. Voici ce passage omis ; c'est celui qui, dans le texte qui suit, est placé entre parenthèses : « La frontière sud de la vieille Serbie, ou la limite qui divise les sphères des intérêts bulgares et serbes [part de la frontière bulgare, près de Kustendil, et passe par la ligne de partage des rivières Ptchinia et Kriva-Réka, de sorte que Kriva-Palanka et Kratovo restent dans la sphère bulgare, et Uskub avec Koumanovo, dans la sphère serbe. Ensuite, la frontière traverse l'Ovtché-Polé, par la ligne de partage qui sépare Brégnalitsa de Ptchinia et franchit le Vardar, au nord de Vélès. De là, elle passe par les pentes des montagnes Yapoupitsa et par la ligne de partage ultérieure, atteint la montagne Baba, jusqu'au lac Okhrida, de sorte que Prilèpe, Krouchévo et la ville d'Okhrida restent dans la sphère bulgare et que Strouga, Débar et



tenant pourquoi les diplomates bulgares se sont décidés à faire cette concession, si inacceptable aux yeux de l'opinion publique. Ils ont même été plus loin. Après avoir décidé le partage éventuel, ils sont revenus à l'idée de l'autonomie et ils ont statué que le partage serait fait seulement au cas où l'organisation des pays conquis « en province autonome distincte » serait reconnue « impossible » par la « conviction acquise » des deux parties. Jusqu'à la « liquidation », les pays occupés devaient être considérés comme « tombant sous la domination commune (condominium) ». Enfin, le traité devait rester purement défensif, jusqu'à ce que les deux parties « se missent d'accord » sur « cette conclusion qu'une action militaire doit être engagée ». « L'action » devait être engagée seulement dans le cas où la Russie « ne s'y opposerait pas », et le consentement de celle-ci devait être « obligatoire ». Comme objet de « l'action », la Turquie était directement désignée dans les cas prévus, mais on visait aussi « quiconque parmi les grandes puissances tenterait de s'annexer... n'importe quelle partie des territoires de la Péninsule ». Voilà les nombreuses précautions et prévisions qui devaient garantir les diplomates bulgares contre les abus. Mais toutes durent céder au premier souffle de la réalité.

On attribuait, à Sofia, un intérêt secondaire à l'accord gréco-bulgare, proposé, en avril 1911, par Vénizelos. L'armée grecque était, depuis 1897, considérée comme quantité presque négligeable, et on connaissait très peu les progrès réalisés grâce aux instructeurs français. Mais on avait besoin de la marine grecque pour couper les communications de la Turquie avec l'Anatolie, par la mer Egée, et interdire de cette façon le transport des troupes en Macédoine. Aussi entra-t-on de nouveau en conférence avec la Grèce dès que fut arrêté le traité serbo-bulgare, en février. Les Grecs proposèrent aux Bulgares de régler la question des frontières futures. Mais comme on n'appréciait pas beaucoup à Sofia le secours grec, on n'était pas prêt aux sacrifices, surtout parce qu'on avait des visées sur Salonique et qu'on savait trop bien, de par les négociations antérieures, que les Grecs, non seulement ne céderaient pas sur cette question, mais qu'ils proposeraient de nouveau leur frontière inacceptable. On eut donc la malheureuse idée de laisser la guerre vider la question, avec l'arrière-pensée d'arriver les premiers aux endroits désirés. Quant à l'alliance, on la fit « purement défensive » et on « se promit d'enlever toute tendance agressive à l'accord¹ ». Le but principal semblait être « la coexistence pacifique des différentes nationalités, en Turquie, sur la base d'une égalité politique réelle et véritable et le respect des droits découlant des traités ou

Tétovo demeurent dans la sphère serbe]. La vieille Serbie débouche, par une ceinture étroite, sur l'Adriatique, près de Scutari, d'Alessio et (peut-être) de Durazzo.

¹ Le texte du traité gréco-bulgare a été publié par le *Matin* du 26 novembre 1913.

concedés autrement aux nationalités chrétiennes de l'empire ». Mais on prévint qu' « une atteinte systématique » à ces droits, de la part de la Turquie, pourrait créer aussi bien le *casus foederis* que l'attaque directe sur les territoires des parties contractantes.

Il faut ajouter que l'expression : « les droits découlant des traités » fut insérée dans le texte sur l'insistance des diplomates bulgares, qui sous-entendaient, par ce renvoi aux traités, l'article 23 du traité de Berlin, c'est-à-dire l'autonomie de la Macédoine. Evidemment, au moment de la conclusion de ce traité, le 16/29 mai 1912, on était encore entièrement dans le vague, quant à l' « action » éventuelle. La seule chose qui était claire, c'était que la Bulgarie ne voulait pas faire la guerre à la Turquie pour la Crète. A cette fin, on avait ajouté au traité une « déclaration » qui n'obligeait la Bulgarie qu'à une « neutralité bienveillante », au cas où la guerre commencerait « par suite de l'admission dans le Parlement grec des députés crétois ».

Après la conclusion des traités serbo-bulgare et gréco-bulgare, le roi de Monténégro entra à son tour en scène. Nicolas était toujours prêt à prendre part à une combinaison quelconque des Etats balkaniques contre la Turquie. Il en avait parlé à la Russie, en 1888 ; il renouvela ses propositions à l'ambassade russe de Constantinople, au mois de juillet 1911. Quand la guerre turco-italienne commença, au mois de septembre, il fut le premier à proposer une action militaire commune de la Serbie, de la Bulgarie, de la Grèce et du Monténégro. Une entente fut négociée avec la Bulgarie en avril 1912, avec la Grèce un peu plus tard ; il ne restait que Belgrade qui ne fût pas en bons termes avec Cettigné, à cause de la concurrence patriotique de ces deux Etats serbes (chacun visant au rôle du « Piémont »), aussi bien qu'à cause d'intrigues antidynastiques supposées, des deux côtés, et du régime réactionnaire de Nicolas qui faisait que toute la jeunesse lettrée émigrât et conspirait contre lui du dehors. Les diplomates bulgares servirent d'intermédiaires. M. Danev a donné au *Zeit* de Vienne un récit amusant qui montre que la dernière pierre de l'alliance balkanique (que la Russie voulait diriger contre l'Autriche-Hongrie) fut posée au Hofburg de Vienne, à la fin de mai.

Pourtant, tous ces traités ne furent mis au point qu'au mois de septembre, à la suite des événements qui se déroulèrent en Turquie et qui finirent par menacer sérieusement l'existence même des nationalités en Macédoine. La série de ces événements s'ouvrit, au printemps 1912, par une révolte en Albanie, révolte prévue et prise en considération par les ennemis de la Turquie. En été, la révolte porta des fruits qui dépassèrent tout ce qu'on en avait attendu. Le Cabinet démissionna, la Chambre fut dissoute, le Comité dirigeant du parti *Union et Progrès*, menacé d'une défaite complète, fut obligé d'accorder aux Albanais tout ce qu'ils demandèrent, pour arrêter

leur mouvement sur Constantinople, que l'armée, mécontente, ne voulait pas empêcher. La faiblesse de la Turquie, ainsi démontrée, encouragea les nouveaux alliés, d'autant plus que les promesses de l'autonomie albanaise, embrassant les quatre vilayets de la Macédoine et de la Vieille Serbie, étaient une menace directe d'extermination pour les nationalités chrétiennes. Les Serbes, en hâte, opposèrent au plan de la « grande Albanie » leur plan de partage entre les États balkaniques de la Turquie d'Europe en quatre sphères d'influence. Ce n'était pas encore le partage. On comptait sur l'impossibilité de l'intervention européenne et on se contentait, avec un minimum de succès, de l'organisation des provinces autonomes fondée sur le principe ethnographique. Mais l'Europe ne « se retrouvait » pas.

La proposition que fit M. Berchtold, le 14 août, d'aider la Turquie à étendre la « décentralisation » sur les nationalités chrétiennes, n'était qu'un ballon d'essai et un moyen adroit de tâter le terrain. La Russie répondit par l'invitation adressée aux alliés, de s'abstenir de toute action agressive, et elle essaya de détacher la Bulgarie de la Serbie et la Serbie de la Bulgarie. La réponse des alliés, préparée dans le plus grand secret, consista à conclure entre eux, comme complément aux traités d'alliance, une série de conventions militaires qui, cette fois-ci, prévoyaient la guerre et la préparaient.

La convention militaire bulgare, prévue par le traité, fut signée dès le 29 avril/12 mai. La Bulgarie s'engageait à mobiliser, en cas de guerre, 200.000 hommes, la Serbie 150.000 : chiffres infimes, puisqu'on ne pouvait songer à vaincre la Turquie avec 350.000 hommes. Sur ces 200.000 hommes, la Bulgarie devait en envoyer la moitié en Macédoine, la moitié en Thrace. Mais en même temps, la convention prévoyait le cas où l'Autriche-Hongrie marcherait sur la Serbie. La Bulgarie s'engageait alors à envoyer 200.000 hommes pour aider la Serbie.

La convention militaire gréco-bulgare fut conclue sur d'autres bases, presque à la veille de la mobilisation générale, le 13/26 septembre. La Bulgarie promettait, en cas de guerre, un effectif de 300.000 hommes, la Grèce, de 120.000. La Bulgarie s'engagea à prendre l'offensive, « avec une partie importante de son armée », dans les trois vilayets de Macédoine ; mais au cas où la Serbie prendrait part à la guerre avec au moins 120.000 hommes, « la Bulgarie pourrait disposer de la totalité de ses forces militaires en Thrace ». Maintenant que la guerre réelle allait commencer et que la force militaire turque principale se dirigeait de ce côté, il fallait bien penser à la guerre de Thrace, dont on laissait, dans des accords hypothétiques, le soin à la Russie, ainsi que le suppose M. Bourchier. Mais il devenait nécessaire, alors, de changer, de préciser et de compléter l'accord militaire avec la Serbie du 29 avril/12 mai. On avait déjà, à plusieurs reprises, remanié ce document au

moyen d'accords nouveaux entre les chefs de l'état-major des deux armées, accords prévus par les articles 4 et 13. L'arrangement spécial du 19 juin (2 juillet) portait que le nombre nécessaire des troupes convenues pourrait être transporté du Vardar sur la Maritsa et vice versa, « si la situation l'exigeait ». Le 23 août/5 septembre, les Bulgares demandent qu'on laisse à leur disposition toutes leurs forces, pour les employer en Thrace. Les Serbes font des objections et on n'arrive à aucun accord. Enfin, trois jours après la convention militaire grecque (15/28 septembre), on s'entend. « L'armée bulgare tout entière opérera dans la vallée de la Maritsa, en ne laissant, les premiers jours, qu'une seule division, sur la ligne Kustendil-Doupnitsa. » Mais, « si l'armée serbe parvenait à repousser les Turcs sur la ligne Uskub-Vélès-Chtipe et à avancer dans la direction du sud, les Bulgares pourraient rappeler leur division sur le théâtre de la Maritsa, pour y renforcer leurs armées, en ne laissant en Macédoine que des troupes de l'armée territoriale ». On sait que, plus tard, ce furent les Serbes qui envoyèrent deux divisions à Andrinople, avec l'artillerie de siège. Plus tard aussi, comme on le verra, les Serbes déclarèrent les arrangements des chefs des deux états-majors irréguliers et inadmissibles, et en firent des arguments pour la revision du traité.

Tout en prenant leurs dernières dispositions, les alliés attendaient toujours l'intervention de l'Europe en Turquie. Ce fut en vain. Leurs amis se bornaient à leur donner des conseils de prudence. Leurs ennemis n'étaient pas mécontents de penser qu'ils seraient rossés par les Turcs, que tout le monde considérait, en Europe, comme infiniment supérieurs. Pendant les deux semaines où l'on prit, en Bulgarie, des décisions définitives, M. Sazonov voyageait en Angleterre et discutait sur la Perse. Quand on s'aperçut, à la dernière heure, que les Etats balkaniques allaient agir, on s'avisa, grâce à M. Poincaré et au consentement conditionnel de M. Berchtold, de lancer une proclamation *autro-russe*, qui déclarait, le 25 septembre/8 octobre : 1° que les puissances désapprouvaient énergiquement les mesures contraires à la paix ; 2° qu'elles prendraient en mains la réalisation des réformes, tout en maintenant la souveraineté du Sultan et l'intégrité territoriale de la Turquie ; et 3° que si la guerre éclatait, quelle qu'en fût l'issue, elles ne permettraient aucun changement au *statu quo* territorial de la Turquie d'Europe. Hélas ! pendant qu'on discutait la réponse à donner à cette note, le roi Nicolas de Monténégro déclarait la guerre à la Turquie (9 octobre). Le 30 septembre/13 octobre, les alliés demandèrent formellement à la Turquie de consentir à l'autonomie des vilayets de l'Europe, avec une nouvelle division par nationalités. Le 4/17 octobre, la Turquie leur déclara la guerre.

Si on se demandait maintenant quelles furent les causes de la première guerre balkanique, on pourrait en trouver trois principales : 1° la faiblesse et

l'imprévoyance de la Turquie, qui allait vers sa dissolution ; 2° l'impuissance de l'Europe à imposer à la Turquie constitutionnelle les réformes qu'elle avait réussi à introduire dans la Turquie absolutiste, et 3° la conscience de l'accroissement de force que l'alliance avait donnée aux Etats balkaniques qui avaient chacun une mission nationale à accomplir : celle de protéger leurs compatriotes et leurs coreligionnaires habitant la Turquie contre la politique d'ottomanisation qui menaçait de devenir fatale à leur existence nationale. Les deux premières raisons ont rendu la guerre possible et inévitable. La troisième en a garanti le succès.

En quelques semaines, les territoires de la Turquie d'Europe étaient envahis par les armées alliées, et tout le pays à l'ouest de la ligne fortifiée de Tchaltaldja et de la péninsule de Gallipoli, excepté l'Albanie, leur appartenait en commun, en vertu du « condominium ». Tel était, du moins, le principe admis par le traité. Mais il s'agissait à présent de concilier ce principe du « condominium » avec le fait de l'occupation et avec les demandes nouvelles qui surgissaient comme conséquences du succès inattendu. Ainsi qu'on devait s'y attendre, partager était plus difficile que conquérir. Une autre guerre, la lutte pour l'« équilibre », allait suivre la première, la lutte pour la liberté.

§ 4. — Le conflit entre les alliés

Des germes de discorde existaient déjà, depuis longtemps, entre les nationalités des Balkans. Ils ne pouvaient pas être étouffés par les traités d'alliance que nous connaissons. Au contraire, les textes de ces traités ont créé de nouveaux malentendus et donné des prétextes apparents pour couvrir les vraies raisons des conflits. Pour empêcher ces germes de discorde de se développer, un seul moyen pouvait être efficace : celui de garder le *statu quo* territorial de la Turquie, en donnant aux nationalités leur autonomie, mais sans changement de souveraineté. Ce ne pouvait être, il est vrai, la solution définitive ; ce ne pouvait être qu'un délai, une étape, mais qui aurait ménagé la transition. Faute de cette solution (que la Turquie a d'ailleurs rendue impossible par ses fautes, l'Europe par sa trop longue patience et les alliés par leurs succès), le passage fut trop brusque. Il amena les résultats déplorables que nous allons étudier en exposant les « excès » des différentes nationalités, réduites à lutter pour leur existence, à l'aide des moyens les plus primitifs.

Cette lutte, nous allons la trouver en Macédoine, dès les premiers jours de l'occupation serbe et grecque. Au premier moment, la joie fut générale et il y eut dans la population un élan de reconnaissance envers les libérateurs. Les révolutionnaires macédoniens eux-mêmes avaient prévu et favorisé ce sentiment. Ils disaient dans leur « Proclamation à nos frères », publiée par les délégués des vingt-cinq « confréries » de Macédoine, le 5/18 octobre, c'est-à-dire au commencement même de la guerre : « Frères, vos souffrances et vos « peines ont touché le cœur de vos proches. Mus par le [devoir sacré de la « compassion fraternelle, ils viennent à votre secours, pour vous libérer du « joug ture. Ils ne veulent rien autre chose pour leur sacrifice que de rétablir « la paix et l'ordre sur notre sol natal. Venez donc avec des couronnes triom- « phales à la rencontre des braves chevaliers de la liberté. Couvrez leur « passage de fleurs et de gloire... Et soyez magnanimes envers vos maîtres « d'hier. En vrais chrétiens, ne leur rendez pas le mal pour le mal... Vive la « liberté ! Vive la brave armée libératrice ! » Et, en effet, l'armée serbe pénétra, au nord, et l'armée grecque, au sud de la Macédoine, aux cris de joie de la population. Mais bientôt cet enthousiasme pour les libérateurs fit place aux doutes, puis au désenchantement, qui, lui-même, finit par tourner en haine et en désespoir. Le journal bulgare de Salonique, *Bulgarine*, rend compte d'abord des « cas décourageants, dont le nombre fut encore accru par la présence d'in- « dividus, chauvins singuliers, qui offensaient le sentiment national du pays « en ne prenant conseil que d'eux-mêmes ». « Le devoir impérieux des pou- « voirs d'occupation est de veiller attentivement sur la conduite des personnes « irresponsables. » Hélas ! cinq jours après (20 novembre), le journal, dans son éditorial, se vit obligé de formuler, comme condition générale de la solidité de l'alliance, la demande aux pouvoirs d'occupation eux-mêmes d'être tolérants envers toutes les nationalités et de ne pas traiter certaines d'entre elles comme des ennemies. Quatre jours après, de nouveau, le journal, au lieu d'attaquer les « personnes irresponsables », dénonce les pouvoirs qui, « dans leur chau- « vinisme aveugle, ne comptent pas avec les sentiments nationaux des peuples « qui leur sont temporairement soumis ». Mais on garde l'espoir que les pou- voirs locaux agissent à l'insu de Belgrade. Le lendemain, le rédacteur donnait pour titre à son éditorial cette question adressée au Gouvernement allié : *Est-ce la guerre de libération ou bien la guerre de conquête ?* Il connut bientôt la réponse : les autorités grecques interdirent l'existence de ce journal bulgare dans leur ville de Salonique...

Les occupants, eux aussi, avaient une illusion qui disparut devant la réalité. Le soldat serbe, comme le soldat grec, croyait fermement et naïvement qu'il rencontrerait, en Macédoine, des compatriotes, des hommes qui parle- raient sa langue, qui lui crieraient *jivio* ou *zito*. Il trouva des hommes qui

parlaient une langue différente de la sienne et qui criaient « Hourrah ! » Il la comprit mal ou ne la comprit pas. La doctrine qu'il avait apprise dans sa jeunesse sur l'existence d'une Macédoine serbe et d'une Macédoine grecque en souffrit, évidemment, mais sa conviction patriotique, à savoir que la Macédoine devait devenir serbe ou grecque, si elle ne l'était encore, n'y perdit rien. Sans doute, au temps de Douchan le Fort ou des empereurs byzantins, la Macédoine avait été ce qu'il souhaitait qu'elle devint. C'étaient les agitateurs et les propagandistes bulgares qui avaient fait croire à la population qu'elle était bulgare. Il fallait donc chasser les agitateurs du pays, qui redeviendrait ensuite ce qu'il avait été de tout temps : serbe ou grec. Ce raisonnement fait, on agit en conséquence.

Quels avaient été ces « agitateurs », qui avaient fait oublier au peuple les langues grecque et serbe ? D'abord, des prêtres, puis des maîtres d'école. Ensuite, c'étaient tous les éléments révolutionnaires qui avaient formé, sous l'ancien régime, une « organisation » : les chefs de bandes et leurs hommes, les paysans qui leur avaient fourni de l'argent ou de la nourriture, et enfin toute la population mâle, plus ou moins avertie et instruite. Il était bien plus facile à un Serbe ou à un Grec de découvrir tous ces patriotes criminels que cela ne l'avait été aux autorités turques du temps de l'absolutisme. D'abord, les moyens de réveiller la conscience nationale étaient bien mieux connus des Serbes et des Grecs, parce qu'ils se servaient des mêmes moyens dans leur propre cause. Prêtres, maîtres d'école, bandes existaient chez les Grecs et les Serbes, comme chez les Bulgares. La différence, en Macédoine, entre les propagandes, consistait, comme nous le savons, en ce que le maître d'école ou le prêtre, le *voyévoda* serbe ou l'*antarte* grec s'adressait à la minorité et qu'il était obligé de recruter ses adeptes lui-même, au lieu de les trouver tout prêts. Isolé au milieu de la population bulgare, il faisait trêve avec le pouvoir turc, tandis que l'« organisation » nationale bulgare combattait celui-ci. Comme ce représentant de la minorité nationale vivait côte à côte avec ses voisins bulgares et qu'il les connaissait beaucoup mieux que le fonctionnaire ou le gendarme turc, il pouvait fournir à ces derniers des informations précises. Il avait appris plus encore, pendant ces dernières années de trêve générale, conclue par les nationalités chrétiennes en train de s'allier contre le Turc. Il s'était trouvé presque admis dans le complot, et il avait pénétré maints secrets. Il était tout naturel qu'il s'en servît pour le bien de ses compatriotes, venus en qualité de libérateurs. L'armée de ses compatriotes une fois arrivée, il n'était plus seul, isolé et méprisé : il devenait utile et nécessaire ; il était fier de servir la cause nationale. La délation devenait, avec son aide, l'arme toute puissante ; elle pénétrait tous les dessous de la vie locale ; elle faisait revivre le passé, resté inconnu aux autorités turques. Le délateur

distribuait les punitions et gardait pour lui les récompenses. Il arriva donc que ceux que la population considérait comme ses chefs et vénérait comme des héros furent arrêtés et punis comme de simples vagabonds ou des brigands ; ceux qui formaient la lie devinrent de grands personnages.

Cette marche vers la désagrégation de la vie sociale et nationale en Macédoine commença dès l'entrée des armées d'occupation et elle ne s'arrêta plus pendant les huit mois qui séparent le commencement de la première guerre du commencement de la seconde. Cela ne manqua pas d'amener les changements les plus profonds. L'organisation bulgare fut décapitée. On se débarrassa des éléments ouvertement révolutionnaires, — les *comitadjis*, — et de tous ceux qui avaient été mêlés au mouvement insurrectionnel contre la domination turque ou à la lutte contre les minorités serbes et grecques. Ce fut d'autant plus facile qu'il n'était pas aisé de tracer la limite entre le crime politique et le crime ordinaire, étant donné le chaos des lois macédo-niennes.

Il était plus difficile de lutter contre l'école bulgare. Le temps est lointain déjà où le maître d'école était nécessairement membre de l'« organisation intérieure ». L'élément purement enseignant prenait de plus en plus la place des « apôtres » et des martyrs des générations précédentes. Mais les conquérants voyaient les choses telles qu'elles étaient, il y a des dizaines d'années. Le maître d'école était toujours, pour eux, le conspirateur, l'homme dangereux dont il fallait se débarrasser. Et puis l'école, même la plus étroitement consacrée à sa mission d'enseignement, était le centre d'où rayonnait la civilisation bulgare. C'est pourquoi elle devint l'objet d'attaques systématiques de la part des Grecs et des Serbes. Leur premier acte, en arrivant dans un endroit quelconque, était de fermer les écoles et d'en faire des logements de soldats. Puis, on faisait comparaître les professeurs du village pour leur dire qu'on n'avait que faire de leurs services, s'ils refusaient d'enseigner en serbe et en grec. Ceux qui continuaient à se déclarer Bulgares s'exposaient à une persécution plus ou moins rigoureuse, selon qu'ils résistaient plus ou moins. Les plus intransigeants eux-mêmes finissaient par s'avouer vaincus : quand ils se montrèrent irréductibles, on les autorisa parfois à partir pour la Bulgarie, mais, le plus souvent on préféra les envoyer en prison à Salonique ou à Uskub.

Le prêtre et surtout l'évêque étaient les plus difficiles à réduire. On commençait par leur demander de changer la langue du service divin ; on cherchait à les soumettre aux autorités ecclésiastiques serbes ou grecques et on les obligeait à en mentionner les noms dans la liturgie. Si le prêtre montrait des velléités de résistance, on lui prenait son église exarchiste et on la donnait aux patriarchistes ; on lui défendait de communiquer avec ses ouailles et, à la moindre désobéissance, on l'accusait de propagande politique et du

crime de trahison. On n'osa pas, au début, s'attaquer ouvertement aux évêques. Quand l'évêque de Vélès, Néophyte, refusa de séparer le nom du roi Pierre, dans ses prières, des noms des autres monarques alliés, et se servit pour le culte de couleurs qu'on soupçonna être les couleurs nationales bulgares, M. Pachits conseilla (4/17 janvier) aux pouvoirs militaires d'Uskub de le traiter comme un égal de l'évêque serbe et d'être corrects avec lui. Mais l'ordre ministériel n'empêcha pas l'administrateur local de Vélès de défendre à Néophyte, quelques semaines après (24 janvier/6 février et 4/17 février), de tenir des séances et des assemblées dans son évêché, de voir les prêtres ailleurs que dans l'église et de communiquer avec les villages. L'évêque n'ayant pas voulu comprendre les conseils voilés qu'on lui donnait de partir pour la Bulgarie, on finit par envoyer chez lui un officier avec des soldats qui prirent son logement pour l'armée, après avoir battu son secrétaire. De la même façon, l'évêque de Débra, Cosmas, fut obligé d'abandonner sa métropole et de quitter sa ville. Ce fut pis encore à Uskub, où le gérant de l'évêché, l'archimandrite Methodius, après avoir été chassé de son logement, fut pris par force, enfermé dans une chambre et battu jusqu'à ce qu'il eût perdu connaissance (8/21 avril). Jeté dans la rue, Methodius se sauva dans une maison voisine, habitée par un Français, qui fit part de l'affaire à M. Carlier, consul français à Uskub. Sous sa protection, Methodius partit le 13/26 avril pour Salonique, et, de là, fut envoyé à Sofia. La Commission se trouve en possession d'un procès-verbal signé par les docteurs étrangers de Salonique, qui ont vu et examiné Methodius le 15/28 avril et qui ont trouvé son récit « tout à fait vraisemblable¹ ».

Après s'être débarrassé des chefs révolutionnaires, intellectuels et religieux, on s'adressa directement à la population des villages, en lui persuadant de changer de nationalité et de se proclamer serbe ou grecque. Les rapports ecclésiastiques bulgares, écrits de tous les coins de la Macédoine, sont unanimes à ce sujet. « Vous savez, disait l'évêque Néophyte de Vélès à son persécuteur, « en votre qualité de sous-préfet, ce que les prêtres et les maîtres d'école « serbes font dans les villages? Accompagnés par les soldats, ils visitent les « villages bulgares et forcent la population à s'inscrire comme serbe, à « chasser leur prêtre bulgare et à demander qu'on leur donne un prêtre serbe. « Ceux qui ont refusé de se proclamer Serbes ont été battus et torturés. » Nous possédons la formule serbe par laquelle on renonçait à la nationalité bulgare. Voici cette formule, que les prêtres des villages et leurs ouailles étaient tenus d'adresser au métropolitain serbe d'Uskub, M. Vincentius : « Moi et les « ouailles qui me sont confiées par Dieu, avons été Serbes autrefois, mais la « terreur que nous inspiraient les *comitadjis* bulgares, représentants de l'or-

¹ Voir l'Appendice.

« ganisation révolutionnaire, et les violences qu'ils exerçaient sur nous, nous
 « ont forcés, nos pères et nous, à passer de la patriarchie à l'exarchie, et, par
 « là, ont fait, des purs Serbes que nous étions, des bulgarisants. Et, ainsi, nous
 « nous sommes dits « Bulgares » par crainte de la mort jusqu'à l'arrivée de
 « notre armée serbe, jusqu'au moment de notre libération vis-à-vis des Turcs.
 « Maintenant que nous ne craignons plus les bombes, les pierres et les bou-
 « lets, nous prions Votre Sainteté, pour nous et pour nos ouailles, de daigner
 « nous rendre à notre sainte Eglise d'Uskub, et, aussi, nous rendre à la foi que
 « nous avons pendant quelque temps trahie, de peur de la mort. En baisant
 « votre sainte main droite, nous vous demandons de prier Dieu pour qu'il nous
 « pardonne notre péché. Signé à Sopot, le 28 mars 1913. »

Cette formule fut envoyée, en langue serbe, par un fonctionnaire serbe, Daniel Tsakits, secrétaire de la communauté Malinska, à Koumanovo, au prêtre bulgare Nicolas Ivanov, avec la lettre suivante : « Père Nicolas, tu
 « signeras cette lettre que je t'envoie et, après toi, devront signer les villageois
 « de Sopot, ainsi que les Trsténitchani, les Piestchani, les Stanevchani, les
 « Alakintchani, qui sont tes paroissiens. Que tout cela soit prêt pour samedi.
 « Salut de Daniel Tsakits, 27 III 1913, Malino. » En marge, M. Tsakits ajoutait
 qu'il devait y avoir vingt signatures par village et, pour être plus sûr de son
 homme, il lui donnait au verso des indications *ad oculos*, par exemple : « Tu
 « feras signer les paysans comme suit :

Prêtre Nicolas.	Pétrouche Kralo.
Ghélé Sparits.	Troyan Spasi.
Yané Troyine.	Pétrouche Yané.

Trestenik.

Danil Naoumov.
.....
.....

Préoté.

.....
.....
.....

Stanevtsi.

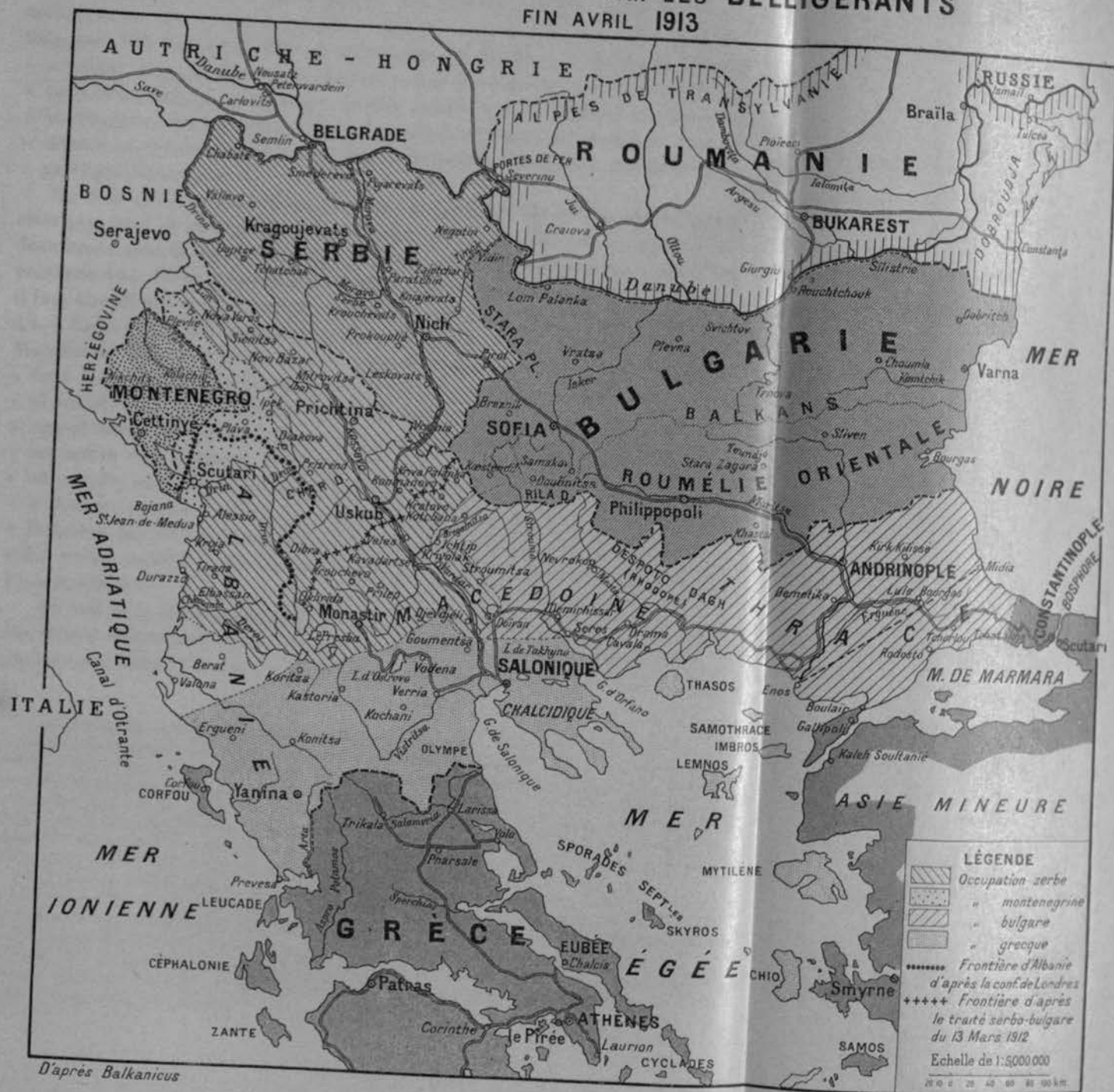
.....
.....
.....

Alakintse.

.....
.....
.....

« Prends garde que ceux qui auront signé ne s'enfuient pas. »

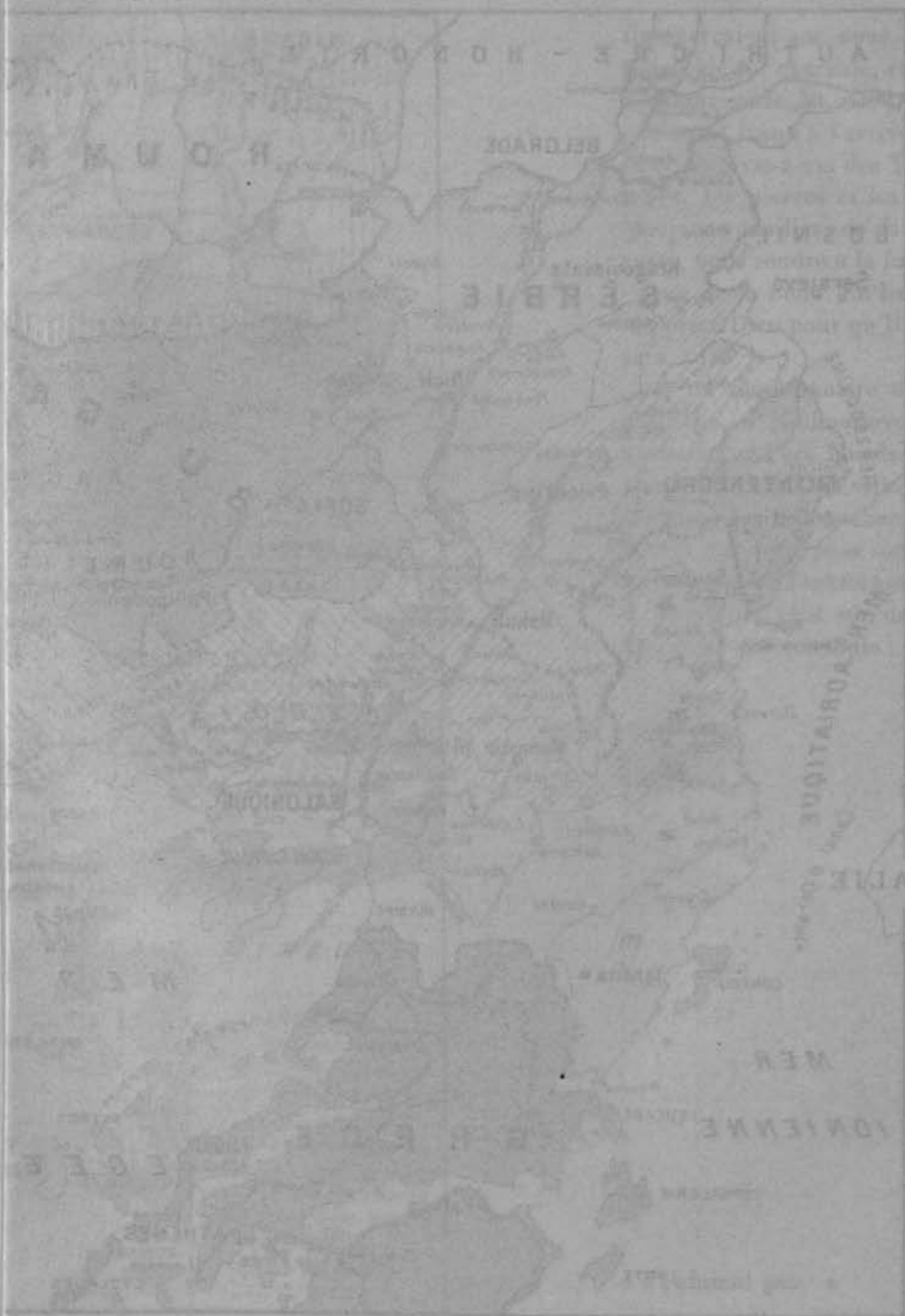
RÉGIONS OCCUPÉES PAR LES BELLIGÉRANTS FIN AVRIL 1913



D'après Balkanicus

REGIONS OCCUPEES PAR LES ALLEMS

LE 15 AVRIL 1943



Source: [Illegible]

La précaution n'était pas superflue, car le prêtre Nicolas répondit à cette invitation en s'enfuyant lui-même à Chtipe, sous la protection des autorités bulgares. Voici ce qu'il écrit au sous-préfet de Chtipe : « Je n'ai pas voulu « conduire mes paroissiens à l'Eglise serbe. Ne pouvant pas renoncer à ma « nationalité bulgare, j'ai émigré. Je dois ajouter que ma famille est exposée à « la vengeance des autorités serbes, et que mes enfants, restés en leur lieu de « naissance, seront condamnés à l'emprisonnement, à Belgrade, si je ne reviens « pas immédiatement. »

Du côté serbe, on s'est efforcé de nier l'authenticité des documents bulgares cités plus haut et on a publié même, pour les réfuter, une petite collection de documents secrets serbes, authentiques eux aussi, et intéressants à plusieurs points de vue. Nous y reviendrons. Mais, pour la question qui nous intéresse, il faut dire ici que ces documents ne font que confirmer ce que nous avons déjà dit. « Celui qui se dit Bulgare », y écrit un certain Pierre Kotsov, Bulgare de Macédoine, dans une lettre du 11/24 janvier 1913, « risque d'être tué. Dans « tous les villages, les Serbes ont introduit leur administration communale « et installé un maître d'école serbe par dix villages. Nous ne pouvons pas « agir et nous sommes dans une situation difficile, car les Serbes ont pris toutes « les armes des Bulgares. Nous faisons ce que nous pouvons, nous parlons « au peuple, mais nous attendons tous l'armée bulgare. Faites qu'elle vienne « le plus tôt possible, autrement nous serons tous soumis par les Serbes. Les « Bulgares les plus convaincus eux-mêmes sont tout près de devenir Serbes. « La police secrète a de nombreux agents. Qui ose mal parler des Serbes « en souffrira¹ ».

Au sud de la Macédoine, dans la zone de l'occupation grecque², on assiste aux mêmes efforts pour rendre grecque la population. Voici quelques exemples choisis entre mille. Du village de Dembéni (Castoria), on écrit le 11/24 décem-

¹ Ces documents sont publiés dans l'Annexe du livre de M. Balcanicus : *les Serbes et les Bulgares dans la guerre balkanique*. Nous empruntons notre citation à la traduction allemande : *Serbien und Bulgarien im Balkankriege 1912-1913, ins deutsche übertragen von Dr jur. L. Markowitsch, Wigand, Leipzig, 1913*. En effet, la traduction de l'original faite en français dénature le sens des documents publiés. Par exemple, dans notre citation, la première phrase (en allemand : *wer sich als Bulgare bekennt, dem droht die Lebensgefahr*) est traduite : « Il nous est absolument impossible de soulever le peuple. » La dernière phrase : *wer was schlechtes von Serben Sagt, dem wird es nicht wohlgergehen*, est tout simplement omise.

² Voir les zones d'occupation sur la carte (carte n° 2) que nous avons empruntée au livre de M. Balcanicus telle quelle, pour mieux rendre compte du point de vue serbe. Nous n'avons fait que pointiller plus distinctement et compléter du côté du sud la frontière de l'Albanie telle que l'avait projetée la conférence de Londres (M. Balcanicus nous montre une Albanie dont plus de la moitié est occupée par les Serbes). Nous avons ajouté aussi la ligne de la frontière serbo-bulgare, convenue au traité du 29 février (13 mars 1912). *Balcanicus* est le pseudonyme d'un homme d'Etat serbe très connu.

bre 1912 : « Le premier soin des officiers et des soldats grecs qui arrivent ici « est de chercher à savoir si la population d'un village donné et de ses alentours est bulgare ou grecque. » Si la population est purement bulgare, les officiers ordonnent aux paysans de « redevenir Grecs : c'est la condition d'une vie paisible ». Evidemment, ici encore, on part de ce fait que toute la population dans le passé, a été grecque. — « Depuis quand êtes-vous devenus Bulgares ? » demandait, par exemple, l'officier grec à Khroupichta. — « Mais, depuis quelques années », lui répondait-on. — « Revenez donc aux temps anciens, redevenez Grecs », tel était son mot d'ordre. Et il y mettait encore beaucoup de douceur ! Dans le village de Gorno-Nestrame, quand la population répondit aux questions grecques en langue bulgare, l'officier grec cria avec colère : « *Mi phonasété vourgarika* : Ne parlez pas bulgare : nous sommes en Grèce, et que celui qui parle bulgare s'en aille en Bulgarie ! » Dans quelques villages, on posait la question ainsi : « Etes-vous chrétiens ou Bulgares ? » Dans plusieurs villages, on faisait signer aux habitants des pétitions dont ils ne connaissaient pas le contenu, et qui, en réalité, étaient des demandes de réunion à la Grèce. « Quelle honte ! disaient les gendarmes grecs à Gorno-Koufalovo (12/25 mars) ; « nous vous avons libérés ; la voix d'Alexandre le Grand vous appelle du « tombeau : ne l'entendez-vous pas ? Et vous dormez encore, et vous vous « appelez toujours Bulgares ! »

Mais où était donc cette armée bulgare qu'on invoquait en Macédoine et à laquelle on demandait de venir le plus tôt possible, si elle voulait retrouver la Macédoine encore bulgare ? Nous avons vu qu'à la veille de la guerre, l'état-major bulgare insistait pour qu'on laissât libres ces 100.000 soldats qui, selon le traité, devaient combattre côte à côte avec les Serbes en Macédoine et pouvaient faire ainsi leur « condominium » réel après la conquête. C'était, évidemment, d'abord et avant tout, une nécessité stratégique impérieuse que de vaincre les Turcs en Thrace, sur le théâtre principal de la guerre. Mais, dès les premières victoires, qui refoulèrent les Turcs à Kirk-Kilissé, à Lulé-Bourgas, à Tchoulou, à Tchataldja, apparut une autre raison de continuer la guerre. Ici encore, on pouvait se demander, comme le demandait le rédacteur du journal bulgare à Salonique, dès la fin de novembre, si c'était la guerre de libération ou bien la guerre de conquête que l'on poursuivait. La guerre de libération, en effet, avait atteint son but à Lulé-Bourgas (31 octobre), à Salonique (27 octobre), à Monastir (18 octobre). Pourquoi verser le sang de dizaines de milliers d'hommes et dépenser tant d'argent, pourquoi poursuivre jusqu'à la prise d'Andrinople (13 mars), de Yanina (24 février), de Durazzo et de Scutari (9 avril) ? Cette question fut débattue longuement dans tous ses détails, à Belgrade, pendant les débats sur l'adresse, au commencement de novembre (nouveau style), et surtout à Sofia, pendant les trois semaines de la campagne

électorale (17 novembre/7 décembre). Pour des raisons diverses, les partis d'opposition dans les deux pays étaient d'accord qu'il fallait finir la guerre en 1912, et l'opposition serbe, aussi bien que l'opposition bulgare, tâchait de prouver que ç'avait été une grande faute, de la part des partis et des hommes d'Etat au pouvoir, que de la laisser traîner huit mois de plus (jusqu'en mai 1913). En premier lieu, qu'y gagneraient les Serbes? Une discussion entre l'orateur de l'opposition, M. Drachkovits, et les députés de la majorité, à la Skouptchtina (le 23 octobre/5 novembre 1913) nous le fera comprendre :

M. Milorad Drachkovits : « ... Pour la Bulgarie, la rupture de l'armistice et « la nouvelle guerre voulaient dire : prise d'Andrinople, la plus importante for-
« teresse des Balkans après Constantinople. Pour la Bulgarie, cela signifiait :
« ajouter à une mer qu'elle possédait, deux autres mers et isoler pour toujours
« Constantinople. Mais, pour nous, qu'est-ce que cela signifiait? Qu'est-ce que
« nous allions obtenir pour compenser l'acquisition d'Andrinople, de la Thrace
« et des trois mers, que souhaitaient les Bulgares ?

« *Une voix de droite* : Nous rachetions la Macédoine.

« *M. Drachkovits* : Mais, Messieurs de la majorité, nous l'avions déjà une
« fois rachetée. Nous l'avions acquise.

« *Anastase Pétrovits* : Et le traité ?

« *M. Drachkovits* : Si vous demandez que la Serbie mette le traité en pra-
« tique, exigez cela d'abord de la Bulgarie. Mais vous libérez la Bulgarie
« d'un engagement contracté par elle, et vous chargez la Serbie d'un engage-
« ment qu'elle n'a pas pris.

« *Anastase Pétrovits* : C'est ce qui a donné au Gouvernement ses droits
« les plus réels sur la Macédoine, comme tout le monde l'a reconnu.

« *M. Drachkovits* : Nous n'avons pas aidé tous ceux qui ont reconnu le
« fait, mais nous avons aidé la Bulgarie, qui ne le reconnaît point. »

Nous verrons que ce fut vraiment ce délai de huit mois qui permit à la Serbie d'annuler le traité et de garder la Macédoine entière. Mais comment les Bulgares ont-ils pu admettre cette prolongation de la guerre? Comment n'ont-ils pas vu, ou plutôt comment leur Gouvernement ne s'est-il pas aperçu que cette occupation de la Macédoine par les Serbes et les Grecs, huit mois durant, allait empêcher d'atteindre au vrai but de la guerre : l'unification de la nationalité bulgare ?

Ici, la question est plus complexe. Aux saillies de M. Ghénadiev, ses pré-
décédés, et surtout M. Théodore Théodorov, répondaient par des argu-
ments plausibles. Oui, c'est vrai, disait-il, le grand vizir Kiamil nous a
demandé la paix dès le 29 octobre/11 novembre 1912. Mais les chefs du
quartier général lui-même, le général Savov entre autres, ont insisté pour
qu'on ne laissât pas traîner les pourparlers et qu'on recommençât la guerre.

Vous dites que la Turquie était prête alors à nous céder Andrinople? Mais c'est une conjoncture qui ne s'est jamais présentée. — Vous citez, comme preuve, la mission mystérieuse du banquier bulgare, M. Kaltchev, à Constantinople, les 10-12/23-25 décembre? Sans insister sur le fait que le Gouvernement n'était pas prévenu de cette mission toute confidentielle (le premier acte de M. Guéchof, en l'apprenant, fut de proposer sa démission), M. Kaltchev, lui-même, et son interlocuteur, M. Noradounghian, ministre des Affaires étrangères du Cabinet de Kiamil firent connaître, par la voie de la presse, qu'il s'agissait de l'autonomie de la Thrace et du condominium à Dedé-Agatch, mais qu'il n'était nullement question de céder Andrinople¹. M. Ghénadiev parle encore d'une troisième occasion qui s'était présentée de traiter : l'entrevue du général Savov avec Nazim-pacha et Noradounghian, à Tchataldja, le 26 décembre/8 janvier, pendant laquelle les ministres turcs se résignèrent à l'abandon de la place assiégée, moyennant quelques concessions en faveur des établissements religieux musulmans et l'engagement de ne pas soutenir les Grecs dans leurs prétentions sur les îles. Mais tout cela est faux, assure M. Théodorov, et au cas même où les choses se seraient passées ainsi, accepter ces conditions équivoques, c'eût été consentir à la rupture de l'alliance et à l'arrêt des pourparlers réguliers qui se poursuivaient à Londres.

Le dernier mot sur toutes ces questions de fait n'a probablement pas été dit encore. Mais ce qui est clair, dès à présent, c'est que si M. Théodorov a réussi, en se disculpant, ainsi que le Cabinet de M. Danev, à s'excuser d'avoir manqué toutes ces belles occasions de traiter, ç'a été seulement en rejetant les responsabilités sur d'autres plus haut placés.

On a pu voir, par ce qui précède, qu'à la fin de 1912, il y avait déjà en Bulgarie deux politiques : celle du Cabinet et celle des personnes qui étaient en contact direct avec l'armée. Si les ministres voulaient observer fidèlement les termes de l'alliance, on s'embarrassait peu de tout cela dans l'entourage du général Savov. La presse a beaucoup parlé des tendances romanesques de cet entourage, du désir du tsar Ferdinand lui-même de faire son entrée triomphale à Constantinople, des chevaux blancs et de la selle précieuse de Venise, tenus prêts pour l'attaque de Tchataldja, qui suivit immédiatement la proposition de paix de Kiamil du 29 octobre/11 novembre, proposition dont la fâcheuse issue du combat a affaibli notablement la chance. Ce qui est malheureusement sûr, c'est que les prétentions augmentaient toujours. Après avoir demandé Andrinople, on avait proposé une nouvelle frontière, Rodosto-Malatra, au lieu de Midia-Enos, que la diplomatie internationale avait déjà adoptée. Evidem-

¹ Kiamil demandait qu'on laissât sortir la garnison d'Andrinople et qu'on lui laissât le passage libre jusqu'à Tchataldja.

ment, à élargir ainsi ses ambitions, on ne pouvait pas ne pas perdre de vue le but principal de la guerre. Vouloir prendre, coûte que coûte, Andrinople, c'était déjà risquer la Macédoine. Demander une sortie sur la mer de Marmara c'était ne plus comprendre la situation internationale.

Est-ce pur hasard que l'on ait oublié la Macédoine dans les ambitions séduisantes, mais lointaines, qui se firent jour d'une manière si inattendue? Si on se souvient de ce que nous avons dit, dans la seconde partie de ce chapitre, sur les rapports du Gouvernement bulgare et du mouvement révolutionnaire en Macédoine, on comprendra que cette négligence n'avait rien d'accidentel. Entre le Gouvernement bulgare et le mouvement macédonien, la méfiance agissait toujours. On avait toujours peur que ces *comitadjis* n'entraînent le Gouvernement bulgare à des complications intérieures ou internationales. Et maintenant, alors qu'on était allé affranchir la Macédoine, on faisait tout pour écarter la participation directe des Macédoniens eux-mêmes à l'œuvre de libération de leur patrie. Peut-être l'idée de partage de la Macédoine, admise dans le traité et ignorée du grand public, qu'il fallait accoutumer encore à cette éventualité, avait-elle contribué à cette réserve. Quoi qu'il en soit, les 15.000 volontaires macédoniens, qu'on aurait pu laisser combattre en Macédoine même, près de leurs foyers, furent obligés de demeurer pendant toute la guerre loin de leurs villages, à Tchataldja et à Boulaïr. On diminua ainsi, autant qu'on le put, le nombre des témoins importuns de l'œuvre de la dénationalisation en Macédoine et on facilita dans toute la mesure du possible la prise de possession du pays conquis par les armées serbes et grecques. Si, par cette tactique, on s'était proposé de faciliter le partage, le résultat réel dépassa le but. On précipita la perte de la Macédoine au profit des alliés. Par peur d'une vraie libération de la nation macédonienne, on en amena la conquête par les compétiteurs. Les légionnaires macédoniens du général Ghénev, depuis le mois de janvier, accusaient le Gouvernement bulgare d'avoir trompé le peuple pour pouvoir « vendre » la Macédoine. Le fait est qu'il ne trompa personne autre que lui-même.

Certes, en détournant vers Salonique et Rodosto son attention, qui devait être dirigée du côté de Vélès, Monastir, Okhrida, Castoria et Florina, le Gouvernement bulgare n'entendait rien sacrifier. On espérait fermement pouvoir étreindre tout ce qu'on avait embrassé. Les ministres du Cabinet « russophile » de Guéčov et Danev le croyaient, parce qu'ils avaient une foi entière dans le caractère sacré des traités conclus, et surtout parce qu'ils se croyaient certains de jouer ce rôle d'arbitre, en qui l'on voyait comme une sorte de garant. Le parti militaire et l'opinion publique, eux aussi, étaient sûrs de leurs bons droits naturels, qu'ils tenaient à défendre fermement par l'épée.

N'y avait-il pas, pourtant, certains signes précurseurs qui auraient dû prouver aux plus aveugles qu'il n'était pas du tout prudent de se défier si peu des autres et d'être si pleinement sûr de soi-même?

C'était d'abord, en Macédoine, l'état de choses que nous avons décrit. Le procès de dénationalisation y est allé beaucoup plus loin que n'ont voulu l'avouer les diplomates. Le traité de partage était depuis longtemps violé quand M. Pachits parlait encore de quelques remaniements à apporter aux conditions du traité pour le préserver de l'annihilation complète. Les représentants serbes à l'étranger reçurent, dès le 15 septembre 1912, c'est-à-dire six mois et demi après la conclusion du traité et vingt jours avant le commencement de la guerre, une circulaire secrète qui demandait déjà l'incorporation à la « Vieille Serbie », « au-delà » de la frontière convenue, des villes de Prilep, Kitchévo et Okhrida. Mais avec les victoires de l'armée serbe, la liste des concessions demandées ne va pas tarder à s'accroître. M. Pachits ne parlait encore que de Prilep, la ville du héros légendaire Marko Kraliévič, que l'armée demandait déjà Monastir. Quand on eut demandé Monastir, l'armée insista pour obtenir la frontière commune avec la Grèce. Le Gouvernement serbe finit par accepter toutes les conditions posées par le pays qui devenait de plus en plus exigeant. Le parti militaire, puissant et guidé par le prince héritier, en impose toujours au premier ministre, toujours indécis, toujours temporisateur, désireux de tout arranger à l'amiable. Les demandes de M. Pachits aux Bulgares étaient vagues et imprécises comme sa conduite à l'intérieur. Il commença, en automne 1912, par s'opposer, dans l'organe officieux de son ministère, à une révision du traité. Puis, au mois de décembre, il informa M. Guéchof, chef du Cabinet bulgare, par une lettre privée adressée à son ambassadeur à Sofia, que la révision était nécessaire. Au mois de janvier, il avait encore des idées très flottantes quant aux limites dans lesquelles devait se tenir cette révision. Au mois de février, il adressa au Gouvernement bulgare des propositions écrites, et il suggéra de faire la révision « sans soulever l'opinion publique et sans laisser les grandes puissances s'immiscer dans l'affaire du partage ». A ce moment-là, M. Pachits pouvait encore penser qu'il tenait dans sa main la solution du conflit. Il allait perdre cette illusion. Son collègue écrivait déjà son pamphlet signé « Balcanicus », dans lequel il s'appuyait sur la clause *pacta servanda sunt*, mais avec la réserve *rebus sic stantibus*, et relevait les changements apportés dans la répartition des armées alliées entre les deux théâtres de la guerre (voir plus haut p. 30) comme des infractions qui devaient amener la révision du traité. M. Pachits finit par se rendre à ces raisons, dans son discours du 29 mai.

En même temps, les autorités militaires de Macédoine décidèrent définitivement de se maintenir dans ce pays. Le 27 février/12 mars, elles déclarèrent à

la population de Vélès que la ville resterait acquise à la Serbie. Le 3/16 avril, l'attaché bulgare à l'état-major de l'armée serbe d'Uskub, le major Razsoukanov, informait son Gouvernement qu'on ne répondait plus à ses demandes, même par des phrases conditionnelles : « C'est provisoire, jusqu'à ce qu'on ait décidé à qui appartiendra tel village... » et cela, même quand il s'agissait des lieux situés dans des rayons de Chtipe ou de Doïran. M. Rozsoukanov apprit que, sur l'insistance de l'état-major, le Gouvernement de Belgrade avait décidé d'arrêter définitivement, comme limite Est du territoire d'occupation, les rivières Zlétovska, Brégalnitsa et Lakavitsa.

La correspondance intéressante publiée par M. Balcanicus dans son pamphlet (voir plus haut) se rapporte à l'exécution forcée de cette résolution dans les territoires disputés, pendant le mois de mars. Nous y voyons, d'un côté, les *comitadjis* bulgares conjurant, à l'exemple de l'auteur de la lettre citée plus haut, leur armée d'arriver et tâchant, en son absence, de faire tant bien que mal sa besogne, et, de l'autre côté, l'armée serbe qui établit dans les villages l'administration serbe, ferme les écoles bulgares, chasse les *comitadjis* et « rétablit l'ordre ». Entre les deux partis, combattant en pleine paix, il y a la population forcée d'opter et qui va naturellement vers le plus fort. M. Razsoukanov (qui nous a renseignés sur les méthodes employées par l'administration serbe pour « arrondir » les frontières du territoire occupé) signale aussi cet état d'esprit comme prédominant dans l'armée d'occupation. Selon lui, « le parti militaire en Serbie, le prince héritier en tête », ne s'arrêtera pas là. Il « rêve et travaille pour une « grande Serbie », avec la rivière Strouma au moins comme frontière ». « Pour qu'ils pussent s'assurer la possession des territoires occupés, il fallait que les Serbes cherchassent un compromis avec les Grecs, et ils l'ont trouvé ».

M. Razsoukanov a été ainsi le premier à nous révéler les faits qui sont maintenant confirmés par le « Livre vert » roumain : « En outre du traité conclu entre les « ligues militaires » des deux pays, dit-il, je suis enclin à croire qu'il en existe un semblable conclu entre les Gouvernements et les armées. » C'est pour cela que le général Poutnik allait « inspecter » le 9/22 mars, la garnison de Monastir, où il y avait à peine un régiment et où le prince héritier était allé aussi, à deux reprises, toujours pour « l'inspection ». On peut croire plutôt que dans le train spécial fourni par les Grecs au général Poutnik, il devait se décider « quelque chose » entre les deux alliés au désavantage du troisième, qui était absent, et que c'était justement ce train spécial Salonique-Monastir, qui était le but de l'« inspection du général ». On sait qu'en effet, l'ambassadeur serbe à Bucharest proposait, le 24 mars/6 avril, à la Roumanie, un traité d'alliance contre la Bulgarie, et que, le 19 avril/2 mai, l'ambassadeur grec faisait la même proposition. M. Vénizelos, de son côté, a avoué à la Chambre, que le prince Nicolas — un des interlocuteurs des « trains spéciaux » — avait beaucoup

contribué, comme gouverneur militaire de Salonique, à préparer la convention gréco-serbe. Cette convention fut conclue le 16/29 mai.

C'était, évidemment, la guerre qui se préparait. L'état-major serbe employa ce temps à fortifier la position centrale de l'Ovtché-Polé. Les Grecs s'efforcèrent de leur côté de se rendre maîtres des positions avancées dans la région d'occupation bulgare, à Pravichta et à Nigrita, après avoir augmenté leur armée de Macédoine du contingent des régiments devenus libres après la prise de Yanina. On faisait traîner les pourparlers, renoués à Londres avec la Turquie, pour avoir le temps d'en finir avec ces préparatifs. Le 6 mai, l'état-major serbe prescrivait des dispositions préalables de concentration à l'est d'Uskub. Dès le 15 mai, on discutait une convention militaire et un projet d'opérations de concert avec les Grecs. Les Bulgares, d'autre part, se hâtaient de faire la paix avec les Turcs, et, après l'avoir signée, dirigeaient leurs armées d'Andrinople et de Tchataldja vers la Macédoine et la frontière serbo-bulgare. Des deux côtés, les préparatifs étaient faits quand on se livra à un dernier duel diplomatique. On ne perdait pas de vue, toutefois, l'ouverture des hostilités.

M. Pachits envoya enfin à Sofia, le 12/25 mai, des propositions au sujet de la revision du traité. Il justifiait les nouvelles exigences serbes par deux catégories de raisons : d'abord, les clauses du traité avaient été modifiées dans leur application ; ensuite, des circonstances extérieures, non prévues par le traité, en changeaient pourtant profondément la teneur. Les clauses du traité avaient été violées du fait que les Bulgares n'avaient point fourni aux Serbes des secours militaires, tandis que les Serbes, eux, avaient aidé les Bulgares. Le refus de laisser la mer Adriatique aux Serbes et la prise d'Andrinople et de la Thrace par les Bulgares constituaient, en outre, deux nouvelles violations du traité. Donc, la Serbie avait droit à des compensations territoriales : 1° parce que les Bulgares ne lui avaient pas fourni le secours promis ; 2° parce qu'elle était elle-même venue au secours des Bulgares ; 3° parce qu'elle avait perdu le littoral de l'Adriatique, tandis que la Bulgarie avait acquis la Thrace. Cette fois, du moins, M. Pachits était en paix avec l'opinion publique.

Le Gouvernement bulgare subissait, de son côté, l'influence de cette même opinion publique. Comme le traité du 29 février/13 mars restait secret, le public ne pouvait suivre la casuistique juridique qui se fondait sur le commentaire de telle et telle phrase ambiguë du texte. Mais le public repoussait le traité en bloc et ne voulait rien savoir de la « zone contestée ». Si les Serbes, dans leurs demandes, transgressaient les termes du traité, les diplomates bulgares étaient fort enclins à agir de même. Si les Serbes demandaient, comme la condition même de leur existence, après la perte de leur sortie sur l'Adriatique, une sortie sur la mer Egée et, pour en arriver là, une frontière commune avec la Grèce, M. Danev, à Londres, demandait aux puissances en dehors des

alliés et contre la lettre du traité, la frontière commune avec l'Albanie du côté de Débra. En même temps, M. Danev, en désaccord avec ses collègues du ministère, mais en harmonie avec le parti militaire, ne voulait pas renoncer à Salonique, que l'Autriche avait l'air de lui promettre, après avoir promis la plaine du Vardar à M. Pachits. Enfin, d'une part, on compliquait et embrouillait les choses, en dénaturant l'idéal national par des tendances mégalomanes, et, de l'autre (point de vue de MM. Guéchoy et Théodorov), on voulait sauvegarder l'alliance.

La Serbie se rapprochant de la Grèce, il restait à la Bulgarie à lier partie avec la Roumanie, pour ne pas se trouver entièrement isolée dans la Péninsule. C'était ce que voulait l'Autriche-Hongrie et elle favorisait cette politique. La Roumanie acceptait, mais... à condition d'obtenir cette même récompense qu'une convention secrète avec l'Autriche lui assurait au cas d'une guerre contre la Bulgarie : l'annexion de la ligne Tourtoukaï-Baltchik. A cette condition, elle resterait neutre ; elle promettait même un secours militaire... contre la Turquie. Mais la Turquie était défaite et les ministres prétendaient ne pas vouloir de guerre avec les alliés : alors, à quoi bon sacrifier les meilleures terres bulgares ? Les efforts pour l'alliance se brisent contre ces arguments hypocrites et de pure forme — ou trop naïfs. Au fond, on croyait, au contraire, que la guerre était inévitable et que... la Russie ferait le reste. Et la Russie menaçait la Bulgarie de l'invasion roumaine, au cas où elle voudrait avoir recours à la guerre.

A la fin du mois de mai, la diplomatie russe fit un dernier effort pour écarter le conflit. Tout en consentant à jouer le rôle d'arbitre dans les limites de l'alliance, elle donnait des conseils de prudence : « Allez, disait-elle, au-devant des demandes de compensation serbes. Malgré la promesse explicite que vous firent les Serbes de ne rien demander en dehors de ce que leur accordait le traité, consentez à la cession de quelques villes au delà de la « zone contestée », « au delà » de la frontière que les Serbes avaient promis de ne pas « violer ». — Cette solution russe, impuissante à satisfaire les Serbes, n'avait pas beaucoup de chance d'être acceptée par les Bulgares. Les deux parties adverses trouvèrent dans l'attitude prise par la Russie de quoi douter de l'impartialité de son arbitrage. Les Serbes étaient sûrs que la Russie n'avait pas oublié la Bulgarie de San-Stefano, et les Bulgares ne pouvaient pas faire de la Macédoine une monnaie de change, sur le marché diplomatique. Des deux côtés, on arrivait à la conviction qu'il fallait chercher l'issue dans le conflit armé.

Pourtant, il y eut une dernière tentative pour empêcher la lutte ouverte : les deux initiateurs du traité de l'alliance, M. Pachits et M. Guéchoy se ménagèrent une rencontre à la frontière, à Tsaribrod. Ils voulaient essayer de résoudre les difficultés à l'amiable, sans « public » et sans « puissances ». Hélas ! ce qui était possible au mois de février ne l'était plus en mai.

D'abord, le « public » des partis politiques était là, à Belgrade, et il ne voulait pas laisser Pachits en tête à tête avec le premier des Bulgares. Avant de partir pour Tsaribrod, il lui fallut lire à la Skoupchtina l'exposé de ses raisons pour la revision du traité; c'étaient celles qu'il avait adressées à Sofia trois jours auparavant (voir plus haut). Mais divulguer ainsi la correspondance diplomatique secrète, c'était se couper la retraite. Dans ces conditions, le discours du 15/28 mai fut un coup de grâce porté aux espérances pacifistes de M. Guéchoy, la veille de son départ pour Tsaribrod. Ce que l'interview d'un journal de Zagreb faisait dire à M. Pachits, à ce propos, n'est pas du tout improbable: « J'étais sûr », aurait-il dit, « que les Bulgares me répondraient par la déclaration de guerre. » M. Guéchoy, de son côté, n'était pas dans une situation plus brillante. Lui aussi, il avait à se débattre contre le parti de la guerre à Sofia, mais il ne voulut pas faire de concessions. Quand il apprit, le 17/30 mai, que le tsar Ferdinand avait reçu, la veille, les chefs de l'opposition et que, ceux-ci lui ayant conseillé la guerre, la proposition lui avait plu, M. Guéchoy donna sa démission. M. Pachits ne savait pas qu'il parlait à Tsaribrod, le 20 mai/2 juin, à un ex-ministre. Pourtant, une issue, ou plutôt un moyen de retarder les événements fut trouvé lors de cette rencontre: on convint d'arranger une conférence qui réunirait les chefs des cabinets des Etats alliés. Le 22 mai/4 juin, la retraite de M. Guéchoy fut connue de tous. Avec lui disparaissait le dernier espoir d'échapper à la guerre.

C'est à ce moment que le tsar de Russie tenta un effort suprême. Il lança, le 26 mai/8 juin, un télégramme aux rois de Serbie et de Bulgarie où, tout en prenant acte du projet de rencontre à Salonique, avec son prolongement éventuel à Saint-Pétersbourg, il leur rappelait qu'ils étaient obligés de soumettre leurs contestations à son arbitrage et il déclarait solennellement que l'« Etat qui commencerait la guerre répondrait de sa conduite devant le slavisme ». Il « se réservait la liberté entière de décider quelle attitude la Russie « prendrait en face des conséquences possibles de cette lutte criminelle ». La correspondance diplomatique secrète donnait l'explication de cette menace. Si la Serbie ne veut pas se soumettre à l'arbitrage russe, « elle risquera son existence ». Si c'est la Bulgarie qui résiste, « elle sera attaquée, dans la guerre contre les alliés, par la Roumanie et la Turquie ».

La menace fut comprise à Belgrade, mais elle ne suscita que de l'irritation. « La Russie nous tient, y disait-on, par le danger toujours menaçant: le voisinage de l'Autriche, et, sachant que, si elle nous abandonne, nos ennemis d'au-delà le Danube s'empresseront d'exercer sur nous la pression la plus lourde, elle croit pouvoir nous négliger... Toutes ses faveurs vont aux Bulgares. Nous ne pouvons pas cependant aller plus loin dans une pareille voie. Nous avons cédé dans la question albanaise, nous ne pouvons le faire dans celle de

Macédoine... Nous ne pouvons nous condamner à mourir à la vie des nations, parce que, à Pétersbourg ou à Tsarkoïé-Sélo, l'on en décide ainsi¹. »

Aux prises avec ces tendances du parti militaire, M. Pachits, à son tour, donna sa démission, le 2/15 juin. Mais l'ambassadeur russe, M. Hartwig, était là pour démontrer la gravité de la situation et pour persuader au roi, aux membres du Cabinet, aux députés, de céder à la demande russe et d'accepter l'arbitrage sans réserves. Pachits demeura et, le 8/21 juin, on déclara à Belgrade accepter l'arbitrage. « Sans y croire intérieurement », ajoutait l'interview mentionnée de Zagreb, et M. de Penennrun disait : « Pas plus que M. Danev, M. Pachits n'a le désir de se rendre à Pétersbourg. » Et, en effet, en tâchant de se mettre d'accord avec ses critiques et ses adversaires à la Skouptchina, M. Pachits déclarait, à la fin, dans la séance mouvementée du 17/30 juin, qu'il ne renonçait pas du tout à son point de vue, connu par l'exposé du 15/28 mai, et que, s'il avait accepté l'arbitrage, c'était après être arrivé à la conviction que l'arbitrage se ferait, d'abord, sur une base élargie, et non dans les limites de l'article 4 de l'annexe secrète du traité, et, en second lieu, à condition que « les sphères russes dirigeantes » consentissent à s'occuper du conflit gréco-bulgare, *en même temps* que du conflit serbo-bulgare.

C'était le point de vue convenu entre les nouveaux alliés, et M. Vénizelos l'a confirmé par un entrefilet, donné le même jour au *Temps*. Comme suite aux explications de M. Pachits et de la discussion qui suivit, et dans laquelle on demandait plutôt l'annexion de la Macédoine que l'arbitrage (M. Ribaratz) et où l'on proclamait (M. Paul Marinkovits) que « le peuple serbe aurait plutôt confiance en son armée victorieuse que dans la maladresse bien connue de M. Pachits », la Skouptchina était revenue à son ordre du jour d'un mois auparavant. Elle « renouvelait sa décision de ne pas permettre que les intérêts vitaux de la Serbie fussent maltraités ». M. Drachkovits, qui posa cette condition, en expliqua le sens : « La vallée du Vardar présente un intérêt vital « pour la Serbie et une décision arbitrale qui ne tiendrait pas compte de ce « besoin vital ne saurait être acceptée. » Quelques minutes avant, Pachits recevait à la Chambre même le télégramme qui lui apprenait l'ouverture des hostilités. Alors, pâle, il se retira. L'arbitrage n'aurait donc pas lieu et ce ne serait pas la faute de la Serbie.

C'est qu'à Sofia, pour des raisons militaires que nous exposerons, la crise était venue plus vite qu'à Belgrade. Ici, encore, c'était la lutte entre le Cabinet et le parti militaire qui précipitait les événements. On était unanime quant

¹ Ces propos caractéristiques sont enregistrés, quelques semaines après, à Belgrade même, par M. de Penennrun. Voir son livre : *Quarante jours de guerre dans les Balkans*, Chapelot, Paris, 1914.

au but à atteindre. Il fallait forcer les Serbes à exécuter le traité et à évacuer la Macédoine au sud de la frontière convenue. Mais quant aux moyens d'y parvenir, on n'arrivait pas à les arrêter d'un commun accord. La tactique préférée de M. Guéchov était de temporiser. Nous avons vu que, vu les circonstances où l'on se débattait, M. Guéchov, aussi bien que M. Pachits, avait fait perdre un temps précieux. Pour faire des concessions aux Serbes, il eût fallu les faire au mois de janvier ou, au plus tard, en février, alors que M. Pachits proposait d'agir en ce sens, à l'écart du « public » et des « puissances », et qu'on pouvait encore négocier aux conditions les plus avantageuses. Si l'on ne voulait pas céder, il fallait songer aux moyens de résoudre par la force ce qu'on envisageait comme une question relevant de la force seule, « *eine Machtfrage* ». Il fallait penser alors aux alliances et aux neutralités, et savoir les payer par des concessions temporaires. Il fallait être décidé à ne pas céder à certaines ambitions. On ne fit ni l'un ni l'autre. M. Danev, devenant chef du Cabinet, accepta, avec le portefeuille, une position ambiguë, à laquelle M. Guéchov répugnait avec raison : celle de travailler pour la guerre, tout en restant partisan de la paix. Cette contradiction intérieure dut jouer un rôle fatal, en paralysant en même temps les partisans de l'action et ses adversaires. M. Danev, et surtout son collègue, M. Théodorov, demeurèrent persuadés jusqu'à la fin qu'ils pouvaient garder tout ce qu'ils avaient acquis. M. Danev voulait même demander davantage, sans risquer la guerre. Les militaires furent mieux avisés.

Dans un télégramme du général Savov au commandant de la quatrième armée, le 8/21 juin, l'état des choses est décrit comme suit : « 1° Il y a une « alliance entre les Serbes et les Grecs dont le but est de garder et de partager « tout le territoire de la Macédoine, sur la rive droite du Vardar, en y ajoutant « Uskub, Koumanovo, Kratovo et Kriva-Palanka, pour les Serbes ; Salonique, « avec les régions de Pravichta et de Nigrita, pour les Grecs ; 2° les Serbes ne « reconnaissent pas le traité et n'admettent pas l'arbitrage dans les limites du « traité ; 3° nous insistons pour que les arbitres statuent sur la base du traité, « c'est-à-dire ne s'occupent que de la seule zone contestée. Le territoire non « contesté nous appartenant de par le traité, nous désirons qu'il soit évacué par « les Serbes ou, du moins, qu'il soit occupé par des armées mixtes pendant la « durée des pourparlers. Aux Grecs, nous faisons la même proposition ; 4° il « faut que ces questions soient résolues dans dix jours, et dans notre sens, « ou la guerre est inévitable. Dans dix jours, nous aurons donc la guerre ou la « démobilisation, selon que les demandes du Gouvernement seront acceptées « ou refusées ; 5° si nous démobilisons maintenant, les territoires mentionnés « resteront dans les mains des Grecs et des Serbes, puisqu'il est difficile de « supposer qu'on nous les rende d'une manière pacifique ; 6° le mécontenten-

« tement qui a paru dernièrement dans certaines parties de l'armée donne à
« supposer qu'il y a une agitation sérieuse contre la guerre. Il faut attirer
« l'attention des soldats intelligents sur ce fait que si l'armée se désorganisait
« et devenait incapable d'agir, il en résulterait ce qui est dit au paragraphe 5.
« Répondez-moi, dans le plus court délai, si l'on peut compter sur l'état
« d'esprit de l'armée pour conduire les opérations avec succès. »

Il est surtout intéressant de noter, dans ce document important, les indications qu'il donne sur l'état d'esprit de l'armée bulgare et qui expliquent pourquoi le commandement était particulièrement intéressé à presser la solution. Le temps de la récolte approchait, et le soldat bulgare, qui avait patienté et souffert pendant les longs mois d'hiver et du printemps, à Tchataldja et à Boulaïr, et qui avait été obligé, ensuite, au lieu de revenir chez lui, de joindre en toute hâte la frontière de l'ouest, en avait assez. De deux choses l'une : c'était la guerre ou la démobilisation ; mais il fallait se décider immédiatement, l'incertitude étant devenue intolérable. Cet état d'esprit était général, et quelques officiers disaient à M. Bouchier, qui le répéta dans le *Times* : « Si la question de la guerre ou de la paix n'est pas décidée d'ici à une semaine, le général Savov n'aura plus d'armée à commander. »

Etant données ces circonstances, M. Danev convoqua le Conseil des Ministres le matin du 9/22 juin. Il déclara à ses collègues qu'après avoir passé la nuit sans sommeil, il était arrivé à la conclusion que, puisque même après l'arbitrage, la guerre venant des Serbes était plus que probable, il valait mieux la conduire de suite : l'armée, une fois démobilisée, il serait difficile de la réunir à l'automne. Quoi qu'on fit dans ces conditions, il fallait le faire sans délai. On voit que c'est la pensée même du général Savov que M. Danev expose. M. Théodorov a la réplique toute prête. La guerre entre les chrétiens serait une honte après la guerre pour la libération. Il faut aller à Saint-Pétersbourg, où on aura tout ce qu'on désire. Si, après cela, les Serbes ne veulent pas se rendre au jugement de l'arbitre, alors, on aura avec soi toute l'Europe. Les autres collègues plaidaient aussi la cause de la paix, excepté un seul, M. Khris-tov, représentant dans le Conseil le parti de la guerre, et que M. Danev, qui le connaissait, ne laissa pas parler.

M. Danev se rendit au Palais d'été du tsar, aux environs de Sofia, à Vrana, pour faire son rapport. Le général Savov était également présent. A 3 heures de l'après-midi, on fit venir M. Théodorov et on lui demanda d'expliquer quels étaient les griefs du parti « populiste » contre la guerre. M. Théodorov insista sur les raisons qui conseillaient d'aller à Saint-Pétersbourg. M. Danev et le général Savov y consentirent. On revint à Sofia, on rouvrit la séance du Conseil des Ministres, on demanda à l'ambassadeur russe de venir et on lui communiqua la décision. On y ajouta une demande,

dont la portée est facile à comprendre après ce que nous venons de raconter, mais qui parut à Saint-Pétersbourg être un ultimatum : on demanda à l'arbitre de faire connaître son opinion dans les huit jours et on ajouta que M. Danev partirait dans trois jours. C'étaient, à peu près, les « dix jours » du télégramme de M. Savov. M. Nékloudov communiqua alors cette nouvelle agréable : la Serbie acceptait l'arbitrage sans réserve, et le Gouvernement russe donna quatre jours aux Serbes et aux Bulgares pour présenter à l'arbitre leurs memoranda. Le 11/24 juin, M. Théodorov reçut une nouvelle lettre de l'ambassadeur bulgare de Saint-Pétersbourg qui le confirmait dans ses convictions et qu'il lut le même jour au Conseil des Ministres. Il y était dit : « La guerre sera notre perte » ; « l'empereur et le Gouvernement russe sont décidés à arbitrer conformément au traité et dans ses limites ». Il faut venir immédiatement, parce que « les absents ont toujours tort ». « Dans le cas contraire, la Russie ne vous protégera en aucune façon, la France ne vous donnera pas d'argent, l'Angleterre et l'Allemagne vous abandonneront à vos seules forces. Comme l'Allemagne est, en ce cas, avec la Triple-Entente, personne ne pourra contrecarrer la politique russe ; l'Autriche-Hongrie n'ira pas au delà de certaines promesses platoniques, et enfin, la Roumanie occupera sûrement vos terres, tandis que la Russie ne pourra plus vous défendre ». (Cette lettre renvoyait au rapport adressé à M. Danev une semaine auparavant.)

Tout cela fut dit en temps opportun, comme on le voit. Plus tard, ces prévisions furent confirmées par les faits. Mais ceux qui voulaient la guerre à Sofia n'en tiraient que cette conclusion : que la Russie ne voulait pas d'une Bulgarie forte et que la Bulgarie devait *fara da se*. Les partisans de la paix furent terrorisés par les patriotes macédoniens, qui menaçaient de tuer Danev, à la gare, au moment de son départ pour Saint-Pétersbourg et de faire marcher l'armée sur Sofia. L'opinion publique, à très peu d'exceptions près, était pour la guerre. C'est dans ces conditions que les chefs du parti de la guerre osèrent tout entreprendre. Aux timides et aux demi-initiés, on disait qu'il ne s'agissait que de demi-mesures, qui ne conduiraient qu'à des « escarmouches », comme il y en avait eu tant pendant les démêlés avec les Serbes et les Grecs sur les frontières contestées. Si vraiment on pensait ainsi, on comptait évidemment sans les événements.

Le 15/28 juin, le général Savov expédia au commandant de la quatrième armée le télégramme suivant : « Pour que notre silence en face des attaques serbes ne produise pas un mauvais effet sur l'état d'esprit de l'armée, et pour que, d'autre part, cela n'encourage pas encore l'adversaire, je vous ordonne d'attaquer l'ennemi de la façon la plus énergique sur toute la ligne, sans déployer toutes vos forces et sans vous laisser entraîner à un combat

« prolongé. Tâchez de vous établir de pied ferme sur Krivolak, sur la rive droite
« de Brégalnitsa. Il est préférable que vous engagiez une fusillade dès le soir
« et que, pendant la nuit et à l'aube, vous fassiez une attaque impétueuse sur
« toute la ligne. Qu'on entreprenne cette opération demain, 16, au soir. »

L'ordre donné à la seconde armée est mentionné par le général Savov dans un autre télégramme, envoyé le lendemain, 17, et plus intéressant encore, puisqu'il établit les motifs qui ont conduit les partisans de la guerre à risquer l'action ou qui leur ont fourni des raisons de se justifier : « J'ai ordonné, par la
« directive 24, à la quatrième armée, de poursuivre ses opérations offensives
« et à la seconde armée de commencer immédiatement, après avoir achevé les
« opérations à Tchayasa, sa concentration sur la ligne désignée afin d'attaquer
« Salonique. MM. les commandants des armées doivent considérer que nos
« opérations contre les Serbes et les Grecs sont entreprises sans déclaration
« formelle de guerre, mais principalement pour les raisons suivantes : il faut
« 1° qu'on remonte jusqu'à un certain point l'état d'esprit de nos armées et
« qu'on les mette en position (traduction littérale) de regarder ceux qui furent
« nos alliés jusqu'à ce jour comme ennemis ; 2° qu'on hâte les décisions de
« la politique russe, de crainte que la guerre ne s'allume entre les alliés ;
« 3° qu'on frappe les adversaires de grands coups pour les forcer à être plus
« disposés à traiter plus facilement et à faire des concessions ; 4° puisque nos
« ennemis occupent des territoires qui sont nôtres, essayons de nous emparer
« par les armes de nouvelles terres jusqu'à ce que les pouvoirs européens inter-
« viennent pour arrêter notre action militaire. Comme on peut prévoir une
« prochaine intervention, agir vite et énergiquement s'impose. La quatrième
« armée doit faire tout son possible pour prendre à tout prix Vélès, puisque
« cette conquête a une si grande signification politique..... La seconde armée
« recevra l'ordre, si les opérations de la quatrième armée le permettent, d'at-
« taquer Salonique. »

En relisant maintenant ces raisonnements embarrassés et enfantins d'un général qui veut faire le politicien, on a peine à croire que ce soit cela qui ait décidé de la guerre ou de la paix. Le général Savov a dit plus tard qu'il ne ne faisait que suivre un ordre. On a raconté, en son nom, que l'ordre fut donné par le roi Ferdinand et qu'il était menacé de la cour martiale, s'il n'obéissait pas... Puis Savov se tut. Pendant la campagne électorale de la fin de 1913, la question de la responsabilité au sujet des événements du 16/29 juin a préoccupé exclusivement l'attention publique, et on s'est donné beaucoup de peine pour trouver le coupable. Ces recherches ne sont pas encore achevées. Mais la préoccupation de ne chercher qu'un seul coupable nous paraît erronée et insuffisante pour jeter de la lumière sur les causes plus profondes de la catastrophe nationale en Bulgarie. En outre, il ne faut pas penser, dans la

recherche du coupable, à la seule journée de juin, mais à la marche générale des deux guerres. Nous l'avons dit, ce fut une guerre de libération que l'ambition personnelle fit tourner à la guerre de conquête, mais qui eut aussi sa cause dans des nécessités stratégiques, des tendances légitimes de la politique nationale traditionnelle, dans l'autosuggestion d'un peuple qui n'avait jamais éprouvé de revers et qui venait d'être enivré par des succès que tout le monde avait salués, à juste titre, comme des triomphes militaires, dans une appréciation injuste de l'adversaire, fondée sur les faits bien connus du passé et sur l'ignorance du présent, en un mot, dans la foi profonde de ce peuple en sa cause et en son étoile, ce qui est jusqu'à un certain point un des traits de son caractère national.

Nous rappellerons en quelques mots les événements qui se déroulèrent après la date fatale des 16/29 et 17/30 juin. Les ministres « pacifistes » apprirent avec étonnement, le 17 au soir, que, pendant que M. Danev se préparait à partir pour Saint-Petersbourg et qu'une canonnière russe l'attendait à Varna pour le transporter à Odessa, la guerre éclatait à la frontière. Le Conseil des ministres s'était assemblé le 18 au matin, et, après une discussion très vive, au cours de laquelle le Cabinet avait menacé de se retirer, il avait forcé le général Savov à donner l'ordre d'arrêter l'offensive. Pour avoir obéi à cet ordre, le général fut lui-même mis en disponibilité. En même temps, le Gouvernement russe tâchait d'arrêter les mouvements des armées grecque et serbe au moyen d'une pression diplomatique à Athènes et à Belgrade. Mais comme cette démarche n'était appuyée d'aucune sanction, on passa outre. La Roumanie, encouragée par la Russie, déclara à la Bulgarie deux jours avant le commencement des hostilités, qu'en cas de guerre, elle entendait se réserver une entière liberté d'action. Elle en profita pleinement et il apparut bientôt qu'il était infiniment plus difficile de l'arrêter en marche, que de la pousser à l'action. Après la Roumanie, ce fut la Turquie qui se montra de plus en plus intransigeante et agressive. C'était une avalanche de malheurs qui se précipitait sur la Bulgarie.

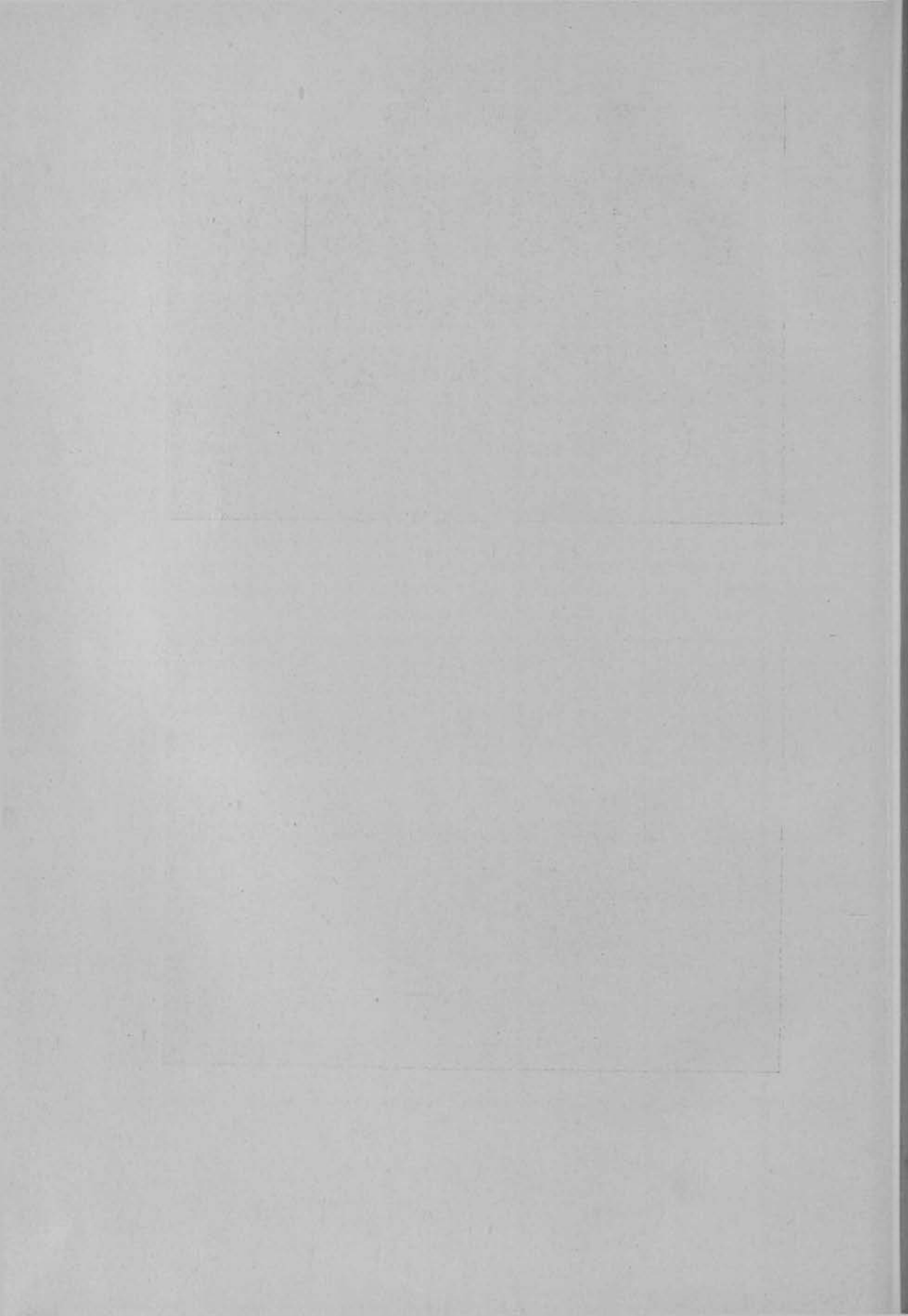
Voici quelques dates (nouveau style) dont nous aurons encore besoin. Le 1^{er} juillet, les Grecs tombèrent sur la garnison bulgare, à Salonique, massacrèrent plusieurs soldats et emmenèrent les autres comme captifs. Les Bulgares ne purent conserver leurs positions derrière les rivières Zlétovska, Brégalnitsa, Kriva Lakavitsa ; ils furent arrêtés et refoulés après plusieurs jours d'attaque. Les 7 et 8 juillet, l'armée serbe prit l'offensive. Le 9 juillet, les Serbes s'emparèrent de Radoviche, les Grecs, de Stroumitsa. Le 11 juillet, l'armée roumaine termina sa mobilisation et passa la frontière bulgare, sans rencontrer d'opposition. Le 13 juillet, l'armée turque de Tchataldja commença à conquérir la Thrace. Le 21 juillet, elle était à Lulé-Bourgas et à Kirk-Kilissé ;



FIG. 1. — Doxato : ruines.



FIG. 2. — Doxato : on retrouve les cadavres des victimes.



le 22, elle reprit Andrinople, évacué en toute hâte par les Bulgares. Le 14 juillet, les Serbes prirent Kriva Palanka. Le 11 juillet, la Bulgarie lança son premier appel de secours à l'Europe. Le 13 juillet, Ferdinand s'adressa au tsar pour lui demander sa médiation. Sans attendre les résultats de cette dernière proposition, M. Danev, désespéré, démissionna le 15 juillet. Pendant les cinq jours que dura la crise, la marche des armées ennemies se poursuivit sans arrêt et les Roumains s'avancèrent vers Sofia. Un télégramme du roi Ferdinand à François-Joseph demanda la médiation pour la Roumanie ; sur le conseil de celui-ci, Ferdinand envoya un télégramme direct au roi Carol, qui dicta, comme condition de paix, la cession du triangle Danube-Tourtoukaï-Baltchik. Cette proposition acceptée, le 21 juillet, les Bulgares eurent encore à se débattre contre les Grecs, qui étaient arrivés aux frontières du royaume, à Djoumaya du 25 au 30 juillet, tandis que les Serbes assiégeaient Vidine. Enfin, des pourparlers s'ouvrirent à Bucharest, le 30 juillet, et l'armistice fut signé pour cinq jours, le 31 juillet, à midi. Le 4 août, il fut prolongé de quatre jours. La paix de Bucharest fut signée le 10 août, et la paix avec la Turquie conclue le 29 septembre 1913. Le lecteur pourra comparer les limites convenues par ces derniers traités (voir la carte à la fin du volume) avec les rayons d'occupation établis trois mois avant la guerre. Il y verra les grandes pertes subies par la Bulgarie. Ceux qui ont gagné prétendent qu'en revanche l'« équilibre balkanique » a été sauvé, les prétentions pour l'hégémonie écartées, et la paix assurée ainsi pour l'avenir. Malheureusement, quand on y regarde de plus près, on arrive plutôt à la conclusion que le traité de Bucharest a créé un état de choses qui est loin d'être durable. Si la « conquête » bulgare y est presque annulée, les « conquêtes » serbes et grecques ne sont pas bien établies. On en trouvera des preuves abondantes dans un chapitre ultérieur (la Guerre et les Nationalités), auquel nous renvoyons le lecteur pour toute conclusion.

The text on this page is extremely faint and illegible. It appears to be a dense block of text, possibly a list or a series of entries, but the individual words and sentences cannot be discerned. The page contains approximately 15-20 lines of text.

CHAPITRE II

GRECS ET BULGARES

§ 1. La situation des Macédoniens durant la première guerre. — § 2. La conduite des Bulgares durant la seconde guerre : les massacres de Doxato, les massacres et l'incendie de Serrès, les événements de Demir-Hissar. — § 3. Les paysans bulgares et l'armée grecque : le dernier exode.

§ 1. — La situation des Macédoniens durant la première guerre.

La première guerre des Balkans fut regardée par l'opinion européenne comme une guerre d'affranchissement. Cette guerre signifiant la chute des Turcs en Europe, il était naturel de penser, tandis que les victoires succédaient aux victoires, qu'elle signifiait aussi la fin de cette oppression des races qui, durant cinq siècles, avait fait de l'histoire des Balkans un « record » de révoltes, de répressions et de massacres.

Toutefois, si l'on regarde de près ce qui passa en Macédoine, pendant que les armées marchaient vers le sud, cette guerre d'affranchissement prend un aspect où l'héroïsme n'est pas tout. Elle donna libre cours aux haines accumulées, aux désirs de revanche transmis depuis des siècles. Elle fit, pour plusieurs mois, des chrétiens opprimés les maîtres et les juges de leurs ex-seigneurs musulmans. Elle apporta une occasion de vengeance à tout paysan qui entretenait en lui-même un vieux grief contre quelque dur propriétaire ou quelque voisin brutal. Chaque village bulgare de la Macédoine du nord avait son arriéré de souffrances et de dommages. Pendant toute une génération, la résistance s'était organisée et ces villages avaient vécu dans une révolte intermittente. Les représailles turques, inévitables, étaient tombées tantôt ici, tantôt là. On avait fouillé les maisons pour saisir les armes, on avait battu, torturé, emprisonné, parfois massacré : c'était là le prix dont les paysans avaient payé leur lutte incessante pour l'autonomie dans toutes ces répressions particulières. Les Musulmans de l'endroit avaient joué leur rôle,

marchant comme « Bachi-bouzoucks » derrière les troupes turques et prenant part au pillage et au massacre. On ne les avait pas encore oubliés au moment où les victoires bulgares et serbes apportèrent une chance de revanche. Puis, à la haine des races s'ajoutait le ressentiment des travailleurs des champs contre les propriétaires (les *beys*) qui, pendant des générations, avaient levé un lourd tribut sur leur travail et leurs moissons. La défaite des armées turques représentait quelque chose de plus qu'un changement politique. Elle renversait les rapports entre vainqueurs et serfs ; elle promettait une révolution sociale.

Seule, une stricte surveillance exercée par une armée disciplinée et une police résolue aurait pu arrêter, chez les Macédoniens affranchis, le mouvement naturel vers la vengeance. En fait, les mesures adoptées par le Gouvernement bulgare pour protéger les populations musulmanes des villages macédoniens furent insuffisantes et tardives : l'armée régulière n'était pas nombreuse et se dirigea rapidement au sud, vers Salonique, sans laisser assez de garnisons derrière elle. Aucun effort ne fut fait pour constituer en régiments réguliers les bandes insurgées ; elles eurent à leur discrétion un territoire étendu et peuplé où elles purent se conduire envers les Turcs comme les y poussait leur instinct. Dans certains endroits, les fonctionnaires civils n'arrivèrent, pour organiser une administration régulière, que six semaines pleines après la disparition des autorités turques. Il n'est pas surprenant que, dans ces conditions, la population musulmane ait traversé, pendant les premières semaines de la guerre, une période de vengeance effrénée et de souffrance sans mesure. Dans maints districts, les villages musulmans furent brûlés systématiquement par leurs voisins chrétiens. Et ce n'est pas seulement les régions occupées par les Bulgares qui souffrirent. Dans la province de Monastir, occupée par les Serbes et les Grecs, les agents des « Fonds de secours macédoniens » (anglais) calculèrent que 80 pour 100 des villages musulmans avaient été brûlés. Salonique, Monastir et Uskub étaient bondées de milliers de réfugiés musulmans, sans abri et mourant de faim, dont un grand nombre émigrèrent en Asie Mineure. Le quartier musulman de la ville de Jenidje-Vardar fut presque complètement détruit, bien que cette ville fût occupée par l'armée grecque régulière. Même dans le voisinage immédiat de Salonique, des villages musulmans furent brûlés par les troupes grecques (voir l'Annexe n° 12). La population grecque du district de Drama se livra au pillage, au meurtre et au viol jusqu'à ce que l'ordre fût rétabli par un Gouverneur bulgare énergique (voir l'Annexe n° 16).

Un curieux document (n° 13 a), établi par les autorités de la communauté musulmane de Pravishta, et scellé de son sceau, donne l'impression très nette d'une espèce de persécution que nous croyons avoir été tout à fait courante pendant les premiers mois de la première guerre. Le district de Pravishta s'étend le long de la côte, à l'ouest de Kavalla, et est peuplé d'environ

20.000 Mulsumans et de 7.000 Grecs. Ce district a été occupé, d'abord, par des bandes bulgares, conduites par un *voïvoda* (chef) nommé Bapcheff, puis en partie par des troupes bulgares, en partie par des troupes grecques. Le semblant de pouvoir civil qui existait au début de la conquête était exercé par l'évêque grec, à qui Bapcheff obéissait, dans une certaine mesure tout au moins.

Notre document donne le détail, village par village, de tous les Musulmans tués ou dépouillés. Les listes, très exactement dressées, révèlent non seulement le nom des victimes, mais aussi celui des assassins. Les objets volés y sont décrits minutieusement ; on y fournit jusqu'à la couleur des vaches volées dans un certain village. Notre expérience nous permet d'assurer que les listes de ce genre, établies dans les Balkans, sont généralement exactes. L'exagération ne commence qu'au moment où les paysans essaient d'évaluer le dommage en chiffres ronds. Le nombre des gens tués dans chaque village varie de 1 à 25 ; le total des pertes, résultant du vol et du pillage, va de plusieurs centaines à plusieurs milliers de livres. Dans tous les villages, ces violences semblent avoir été l'œuvre des bandes grecques de l'endroit. La plus active de ces bandes était conduite par un prêtre et un épiciier belliqueux, membre du Conseil de l'évêque. En fait, les Turcs accusent l'évêque d'avoir organisé toutes ces atrocités. Le nombre total de Mulsumans tués s'élève à 195. Bapcheff, contrairement à quelques autres chefs de bandes bulgares, semble s'être conduit relativement assez bien. Ses prélèvements ou exactions se montent à 6.000 livres turques environ, mais il n'a tué que dix personnes, et encore, après sentence rendue par l'évêque et son Conseil. On dit de lui et de son compagnon qu'ils n'ont fait violence à aucune femme ; qu'ils en ont même secouru deux contre les Grecs. Ce document rapporte aussi que, pour échapper au viol, les femmes fuyaient les villages occupés par les troupes grecques et se réfugiaient dans ceux qui étaient occupés par les soldats bulgares. Il est probable que le document dont nous parlons est exact et sincère. On doit se rappeler toutefois qu'il ne donne que la version turque. Les Turcs attribuent ces assassinats au seul désir d'intimider la communauté musulmane en frappant ses principaux membres. Mais il est probable que les indigènes grecs nourrissaient de vieilles rancunes contre beaucoup de ces Turcs. La vengeance et la cupidité ont inspiré ces violences. Sans doute autant que la politique. On ne paraît avoir brûlé aucun village dans ce district, mais on en a fait assez par ailleurs pour que les Musulmans aient jugé leur situation intolérable.

L'incendie des villages et l'exode des populations vaincues sont un épisode normal et traditionnel de toute guerre et de toute insurrection dans les Balkans. C'est l'habitude de ces peuples. Ce qu'ils ont enduré eux-mêmes, ils l'infligent

aux autres à leur tour. Cela n'eût pu être empêché que par des instructions catégoriques venues d'Athènes, de Belgrade et de Sofia, et encore si l'Eglise et le Comité d'insurrection avaient appuyé les ordres des Gouvernements. Un appel aux sentiments d'humanité fut bien publié par l'« Organisation intérieure » de l'insurrection macédonienne, mais il semble n'avoir produit que peu d'effet.

Sac et pillage ne furent pas malheureusement les pires des procédés qui souillèrent de sang la guerre d'affranchissement. Surtout dans la Macédoine du nord-est, la population victorieuse organisa la suppression systématique des Musulmans. La Commission a pu étudier de près, avec tous les témoignages à l'appui, une de ces campagnes de meurtre menée à Strumnitza. Ce fut probablement le plus terrible épisode du genre, mais il n'est que trop caractéristique de ce qui se reproduisit ailleurs en plus petit. Les témoignages nous ont été fournis : 1° par les Musulmans survivants, notables de la ville, qui déposèrent en personne devant nous (Annexes n^{os} 1, 2 et 3); 2° par un Américain, qui visita la ville peu de temps après; 3° par un fonctionnaire bulgare. Strumnitza avait été placée, pendant l'automne de 1912, sous une domination mixte : la garnison était serbe ; il y avait un fonctionnaire civil bulgare plus jeune, et les bandes d'insurgés bulgares étaient présentes en grand nombre. Une Commission fut constituée, sous la présidence du commandant serbe, le major Grbits ; avec lui, siégèrent deux officiers serbes plus jeunes, le sous-préfet bulgare, qui était le lieutenant Nicholas Voulcheff, le chef des bandes bulgares, le voïvoda Tchekoff, et un certain nombre de notables. On fouilla, maison par maison, pour désarmer les Musulmans de la ville. Quelques meurtres de Musulmans ayant eu lieu, çà et là, dans les rues, on publia un décret interdisant à tout Musulman, sous peine de mort, de quitter sa maison. Pendant ce temps, on organisa une gendarmerie locale, et, tandis que les Musulmans attendaient passivement leur sort, un gendarme et un soldat serbe allèrent, de maison en maison, appelant les habitants un par un à comparaître devant la Commission. A mesure que les victimes arrivaient devant les juges, le major Grbits posait la question : « Bon ou mauvais ? » Il n'y avait ni discussion, ni défense. Chaque Turc avait ses ennemis personnels et nul ne se risquait à contrarier le ressentiment du voisin. Il suffisait d'une voix pour condamner. Il y en eut à peine un sur dix qui échappa à la mort. Les victimes étaient brutalement dépouillées de leurs habits et garrottées en présence de la Commission, tandis que l'argent qu'on trouvait sur eux était saisi par le major Grbits. Les condamnés étaient attachés trois par trois et conduits à la maison du massacre, où on les exécutait, parfois après les avoir torturés et mutilés. Le petit nombre des épargnés recevaient un certificat les autorisant à vivre, et, dans bien des cas, on a toutes les raisons de croire que ces certificats se payèrent jusqu'à

100 livres turques. Visiblement, le mobile de ces horreurs était autant la cupidité que la haine des races. Les victimes ne furent pas seulement les citoyens de Strumnitza, mais comprirent aussi bon nombre de prisonniers et de réfugiés des villages avoisinants. Notre témoin turc estime (sans doute à tort) à 3.000 ou 4.000 le nombre des victimes. Notre informateur bulgare et notre informateur américain, qui étaient l'un et l'autre en mesure d'apprécier ce nombre exactement, l'évaluent à 700 ou 800. Il n'est que juste d'ajouter qu'un effort fut fait par les Cours martiales de Bulgarie pour poursuivre Voultsheff, le fonctionnaire bulgare coupable, et aussi le chef de bande bulgare, Tchekoff, et une troisième personne, un nommé Manoff; tous trois ont été condamnés à quinze ans de travaux forcés. Mais le Gouvernement serbe n'a infligé, à notre connaissance, aucun châtement au major Grbits, qui était l'officier serbe le plus âgé, donc responsable en dernier ressort de ces atrocités.

Les résultats qui suivirent cette liberté laissée aux Bulgares, sans contrôle approprié, furent pires encore, si possible, dans la région de Kukush (Kilkish). Là, pendant les premières semaines de la guerre, la garnison de la ville ne se composa que d'un petit nombre de réguliers bulgares, et la seule autorité qui pût se faire obéir fut celle du chef de bandes Toma d'Istip, autorité qu'il exerçait aidé par une Commission de notables bulgares. Cette Commission dressa pour tout le district des listes où chacun des habitants musulmans figurait pour une certaine somme, qu'on pouvait décorer du nom de taxe, mais qui était, en fait, une rançon. Pour payer cette rançon, les Turcs furent souvent obligés de vendre tout ce qu'ils possédaient. Un peu plus tard, arriva une bande, commandée par un certain Doncheff, chef de guérilla de cruauté notoire, qui n'agissait que sous sa propre responsabilité, et qui a été désavoué et condamné à mort par « le Comité d'organisation de la révolte macédonienne ». On raconte qu'il a brûlé 345 maisons à Raionow, Planitsa et Kukurtevo. Il enfermait les hommes dans les mosquées, les brûlait vivants et tirait dessus quand ils tentaient de s'échapper.

On dit aussi que la bande de Doncheff a massacré des femmes et des enfants, et ce fait est admis par les Européens qui ont eu les moyens de s'informer sur les lieux. Un récit de ces événements a été publié par le Père Michel, qui était à la tête de la mission catholique de Kukush (voir l'Annexe n° 6). Ce document a été mal interprété et déformé par quelques journaux grecs et français. On l'a présenté comme un rapport des excès de l'armée régulière bulgare, peu de temps avant la seconde guerre. Or, c'est sans aucun doute un tableau fidèle des atrocités commises par les bandes bulgares, au cours de l'automne de 1912. On trouvera dans l'Appendice (n° 7) le témoignage d'un Turc de l'endroit, qui nous a été recommandé par un résident européen comme un témoin digne de foi. Il faut ajouter que les affirmations du Père Michel

furent, en général, corroborées par les missionnaires protestants, qui travaillaient dans le même district. Les bandes bulgares de la région de Kukush ne furent troublées par personne, durant plusieurs semaines, dans leur œuvre de pillage et d'extermination. Il n'y a pas de doute qu'elles massacrèrent plusieurs centaines de soldats turcs, débandés et désarmés, qui s'étaient rendus aux Grecs, à Salonique, et qui traversaient Kukush pour retourner chez eux dans la Macédoine du nord.

La responsabilité des autorités bulgares est plus directement engagée dans le massacre de Turcs qui se produisit à Serrès, peu de temps après la prise de la ville. Il y avait là une garnison bulgare suffisante et une administration régulière. Nous avons sous les yeux un témoignage détaillé fourni par le président de la communauté turque de Serrès, confirmé par le vice-consul d'Autriche (grec) et par d'autres résidents grecs.

Leur déposition est peut-être tendancieuse et exagérée; néanmoins, les grandes lignes nous en ont été confirmées par le rapport confidentiel que nous a fait un Américain, qui s'employa, après le massacre, à secourir la détresse des musulmans. Les événements qui précédèrent le massacre sont fort obscurs. Il y eut des coups de fusil mystérieux et on supposa (nous n'avons pas pu savoir si cette supposition était fondée) qu'un grand nombre de soldats turcs étaient cachés dans la ville. En examinant charitablement les faits, il est peut-être juste de supposer que les autorités bulgares redoutaient, en effet, une révolte. Cela explique, sans l'excuser, le massacre qui suivit. On trouvera dans l'Appendice (n° 8) la version turque de cet épisode. Les évaluations fournies par les Turcs et les Grecs, et qui vont de 600 à 5.000 victimes, sont certainement exagérées. Notre informateur américain, homme prudent et impartial, et qui a une longue et intime connaissance de la Macédoine, estime que le nombre des morts fut, au plus, de 200. Il insiste néanmoins sur ce fait que le massacre fut prémédité, accompli sans provocation, et qu'il s'accompagna d'un pillage en grand, avec viol des femmes et des enfants. Des horreurs analogues furent accomplies dans les villages. Les instruments de ces atrocités furent principalement des insurgés macédoniens (*comitadjis*), mais ils opérèrent sous les yeux des autorités militaires bulgares, qui, pourtant, disposaient à Serrès de forces régulières suffisantes pour les arrêter.

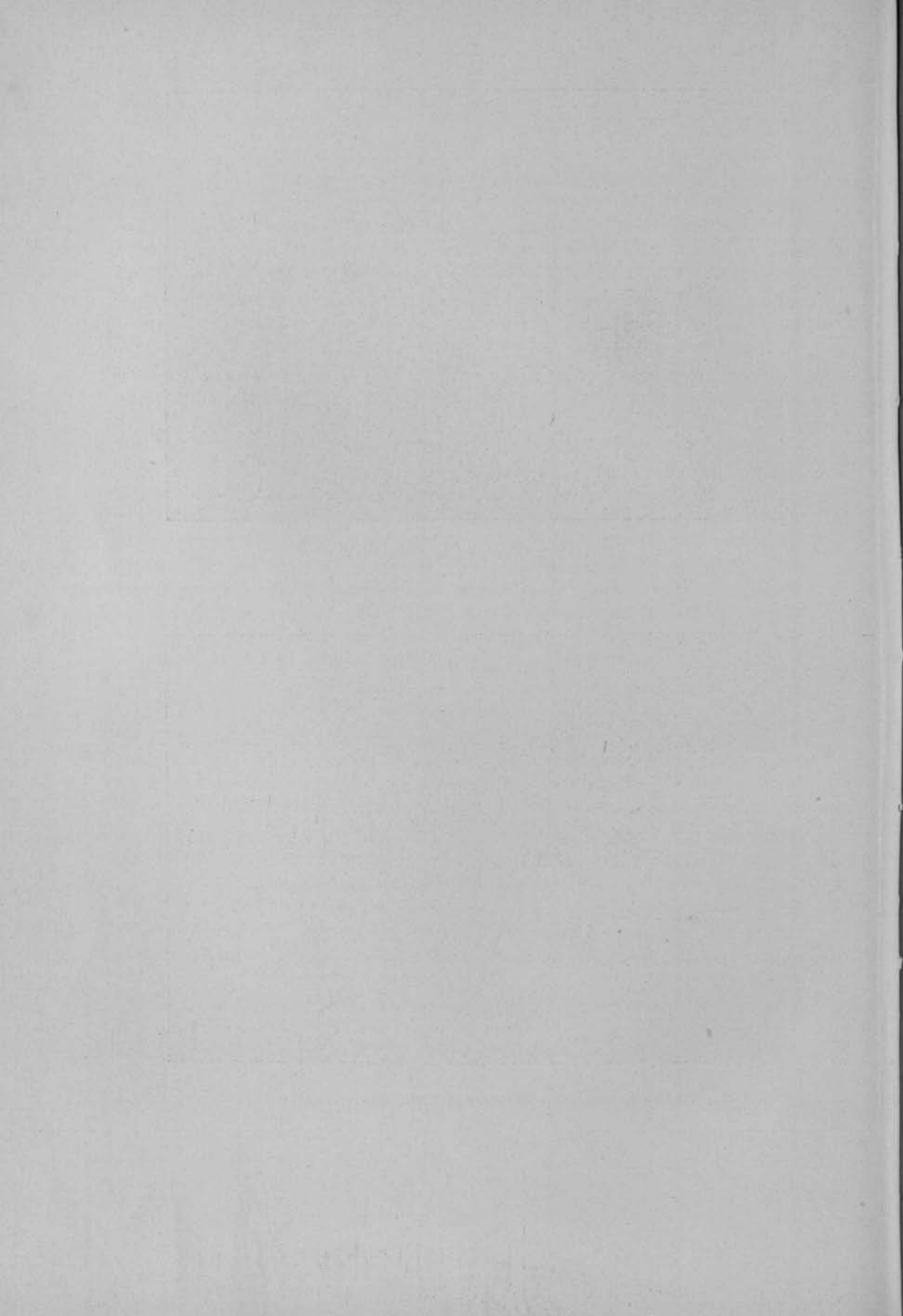
Ces exemples doivent suffire à donner une idée des souffrances endurées par les Musulmans, pendant les premières semaines de l'occupation. Malheureusement, il serait facile de les multiplier. On trouvera dans l'Appendice le détail d'un massacre moins important, et très exagéré d'ailleurs par la presse, le massacre de Dedeagatch, qui fut l'œuvre de la lie des populations chrétiennes (Grecs et Arméniens), aidées de quelques soldats bulgares de la Légion macédonienne qu'on avait, par hasard, laissés sans officiers dans la ville (nos 9 et 10).



FIG. 3. — Doxato : on recueille les cadavres des victimes.



FIG. 4. — Doxato : cadavres de paysans massacrés.



Un témoin oculaire bulgare nous décrit le massacre, par les Serbes, d'un grand nombre de Turcs, à Uskub, aux premiers temps de l'occupation (n° 11). De plus, pendant que les régiments bulgares étaient en marche, des incidents se produisirent qui amenèrent de sauvages représailles. Un volontaire de la Légion macédonienne (*Opoltchénie*) anciennement connu d'un des membres de la Commission comme un homme honorable et sincère, raconte l'épisode suivant, qui est bien l'exemple de brutalité le plus typique dont il ait eu connaissance.

Dans sa marche à travers Gumuljina, la Légion aperçut les cadavres d'environ cinquante paysans bulgares, tués par les Turcs; le cadavre d'une femme pendait à un arbre, un autre gisait sur le sol, auprès de celui de son petit enfant : tous deux avaient les yeux arrachés. Les soldats de la Légion ripostèrent en tirant sur tous les villageois turcs et sur tous les soldats fuyards qu'ils rencontrèrent, le jour suivant, et tuèrent de la sorte environ cinquante hommes, ainsi que deux ou trois femmes. Les officiers de la Légion s'efforcèrent ensuite de découvrir les coupables, mais ils se heurtèrent à la solidarité des hommes qui considéraient cette boucherie comme de légitimes représailles. Les Turcs avec lesquels nous sommes entretenus tombaient d'accord, dans l'ensemble, pour déclarer que cette période d'extrême brutalité n'avait pas dépassé les premières semaines de la première guerre. Beaucoup d'entre eux ont rendu hommage à la justice de l'administration bulgare qui fut établie par la suite. Plusieurs fonctionnaires bulgares qui avaient à contenir des districts turbulents, infestés de bandes (Istip et Drama), avec, pour les appuyer, des forces militaires insuffisantes, nous ont fourni le détail des mesures qu'ils avaient prises pour regagner la confiance des Musulmans. Un grand nombre y réussirent.

Il est indiscutable qu'on fit de réels efforts pour arrêter les excès des bandes et empêcher la maraude des troupes. Les rapports des Cours martiales, que nous avons sous les yeux, prouvent que ce fut en janvier 1913 que l'état-major bulgare commença à s'alarmer de la fréquence et de la gravité des désordres survenus sur les territoires occupés. Une circulaire télégraphique (voir Annexe n° 13), envoyée aux commandants et aux gouverneurs de Macédoine et de Thrace, leur enjoint de conduire des enquêtes concernant toutes les violences commises contre les habitants des territoires occupés et leur rappelle que l'honneur de l'armée est en jeu et que toute indifférence de leur part envers les crimes des individus conduirait le monde entier à penser que la civilisation des Bulgares n'est pas supérieure à celle de leurs ennemis. Deux télégrammes postérieurs ordonnaient aux Cours martiales de mener rapidement ces enquêtes, de faire passer ces affaires avant toutes les autres, plus spécialement quand les plaignants étaient Turcs. Le ton de ces instructions ne laisse absolument rien à

désirer. Mais il est décevant d'apprendre que, jusqu'au 15 février 1913, les Cours martiales de Macédoine n'avaient encore condamné que 10 personnes pour meurtre, 8 pour vol ou pillage et 2 pour viol. Un grand nombre de cas n'avaient pas fini d'être « instruits » et, parmi eux, 78 cas de meurtre, 69 de pillage, 7 de viol, 7 de vol, présentés chaque fois comme levée de taxe, 14 d'incendie et 81 de spoliations et violences diverses. Parmi les accusés, 37 étaient des insurgés macédoniens, dont 6 chefs de bande (*voïvodas*). Combien, de ces instructions, furent observées, et combien, de ces accusés, furent réellement condamnés, c'est ce que nous ne pouvons pas savoir, puisque les archives de la principale Cour martiale macédonienne ont été perdues au moment où on évacua Serrès. Mais nous avons appris que plus de 200 prisonniers, appartenant à l'armée bulgare et aux bandes irrégulières, étaient dans la prison de Serrès à purger leur peine quand la ville fut évacuée. Il y a des raisons de croire qu'ils furent alors relâchés : fâcheuse irrégularité et qu'on eût probablement pu éviter. Ces faits prouvent du moins qu'on fit, en Macédoine, un effort considérable pour châtier les excès commis contre la population turque. Mais l'effort fut tardif, et, très certainement, l'exécution rapide, dès le commencement de la guerre, de quelques-uns des criminels les plus notoires aurait produit un effet plus salutaire. L'opinion publique, dans les Balkans, ne condamne pas les violences commises par les chrétiens sur des musulmans avec la même sévérité que les spectateurs désintéressés. Cela est inévitable, en raison même des conditions historiques. Mais il n'y a pas de doute que les chefs de l'armée bulgare ont tenté du moins de sauvegarder son honneur, et cette tentative réussit à améliorer, par la suite, la conduite des troupes et des bandes alliées. Ajoutons à l'honneur du Gouvernement bulgare que, pour enrayer la spoliation des musulmans, il rendit un décret déclarant nul et non avenu tout transfert de propriétés accompli durant la guerre.

Il reste à mentionner la conduite suivie par les Bulgares, sur une large portion du territoire, pour reconvertir par la force les Pomacks au christianisme. Les Pomacks sont des Bulgares de race et de langue, qui, à certains moments de la conquête turque, furent convertis par force à l'Islam. Ils ne parlent pas turc et conservent quelques traditions de leur passé chrétien, mais les circonstances ont habituellement fait d'eux des musulmans fanatiques. Ils ne sont pas moins de 80.000 dans les territoires nouvellement conquis, et sont groupés principalement au nord et à l'est de Nevrocop. Le Saint-Synode bulgare conçut le dessein de les convertir tous en masse, et il lui fut souvent permis de compter pour y parvenir sur l'appui des autorités civiles et militaires, sans parler de celui des bandes d'insurgés. Il ne fut pas nécessaire, en général, d'employer la violence : des menaces, avec, derrière elles, une force capable de les exécuter au besoin, suffirent à amener des villages entiers à subir la cérémonie du

baptême. Ce procédé fut appliqué systématiquement et longtemps avant le début de la seconde guerre. Dans la plupart des districts, les Pomacks se conformèrent extérieurement aux pratiques de l'Eglise bulgare et écoutèrent, avec une apparence de docilité, les prêtres et les religieuses envoyés par le Saint-Synode pour les instruire dans les dogmes chrétiens. Cette aberration, visiblement opposée à la tolérance habituelle dont les Bulgares ont toujours fait preuve envers les Musulmans qui vivaient à l'intérieur de leurs frontières, doit se classer parmi les violences les moins excusables de la guerre. Le Saint-Synode argue que, puisqu'on a jadis employé la force pour convertir les Pomacks à l'Islam, il est licite d'employer la force pour les reconvertir. L'argument prouve une fois de plus que les races qui ont été façonnées, pendant des siècles, par la loi des représailles et la pratique de la vengeance tendent à s'abaisser toutes au même niveau.

§ 2. — La conduite des Bulgares durant la seconde guerre.

Les accusations portées par les Grecs contre les Bulgares sont déjà familières à tous ceux qui lisent les journaux. Que certaines de ces accusations aient été grossièrement exagérées, cela est maintenant évident. Par exemple, *le Temps* raconte le meurtre de l'archevêque grec de Doïran. Nous l'avons vu vigoureux et qui semblait bien en vie, environ deux mois après... Une messe de requiem fut chantée pour le repos de l'âme de l'archevêque de Kavalla; et pourtant, ses fidèles fêtèrent son retour pendant que nous étions à Salonique. Le correspondant du même journal affirme qu'il a assisté en personne aux funérailles de l'archevêque de Serrès, sauvagement mutilé avant sa mort (lettre datée de Livonovo, le 23 juillet). Cette épouvantable aventure n'a cependant point forcé ce prélat à interrompre son ministère, qu'il exerce encore. Après qu'on a écarté, comme il convient, toutes ces altérations évidentes, il n'en reste pas moins à la charge des Bulgares de lourdes accusations, appuyées d'irréfutables témoignages. Il est certain que la petite ville de Doxato a été incendiée et qu'un massacre y a été organisé pendant et après une attaque bulgare; il est certain qu'on a mis le feu à la ville de Serrès, pendant une attaque bulgare. Il est également certain qu'un grand nombre de non combattants, et parmi eux l'archevêque de Melnik et de Demir-Hissar, ont été massacrés ou exécutés par les Bulgares, dans cette dernière ville. La Com-

mission s'est donné pour tâche de comparer les témoignages, fournis de part et d'autre, concernant ces événements et de porter un jugement sur les circonstances qui, jusqu'à un certain point, les expliquent. Les témoignages grecs sont vrais en substance, mais ils n'expriment pas la vérité tout entière.

Avant de se former une opinion sur la série des violences qui marquèrent la retraite bulgare dans le Sud-Est de la Macédoine, il est nécessaire de se rappeler que les Bulgares occupaient là un territoire dont la population est surtout grecque et turque. Les garnisons bulgares étaient maigres et se trouvèrent en pays ennemi, au début même des hostilités. La population grecque de ces régions est riche et d'un patriotisme ardent. Dans plusieurs centres grecs existaient des organisations d'insurgés (*andartes*). On s'était procuré des armes. On assurait que certains chefs de bandes experts se cachaient par là, prêts à enrôler les habitants. Tout cela d'ailleurs est à l'honneur du patriotisme grec : leur race étant en guerre avec les Bulgares, les plus entreprenants et les plus courageux d'entre eux étaient décidés à jouer leur rôle, comme auxiliaires de l'armée grecque, pour chasser l'ennemi du pays. Du point de vue nationaliste, ils avaient moralement le droit d'agir ainsi, d'aucuns diraient même qu'ils en avaient le devoir. Mais, pour les mêmes raisons, il est évident que les Bulgares, partout où ils trouvaient en face d'eux des civils en armes, avaient le droit de prendre les mesures qu'ils jugeaient nécessaires à leur sûreté. Ajoutons, cela dit, que les mesures qu'ils prirent dans certains endroits outrepassèrent terriblement les limites de la légitime défense ou des représailles permises.

LES MASSACRES DE DOXATO

Doxato était une petite ville florissante, située entre Drama et Davalla, au centre d'un district riche en plantations de tabac. Il y avait là une école importante et plusieurs familles riches et cultivées, vivant au milieu de 2.700 habitants grecs. C'était une ville fière de son caractère hellénique et qui formait, avec deux villages avoisinants, un petit flot grec compact, au milieu d'une population rurale presque exclusivement turque. Un membre de la Commission en a visité les ruines (fig. 1). Seules, trente demeures restent intactes parmi les 270 maisons grecques. Il en subsiste assez pour montrer que la petite ville était bien bâtie, prospère, et pour donner une idée du cruel dommage qu'ont dû souffrir les habitants. On avait d'abord évalué à 2.000, et les Grecs sont maintenant à peu près d'accord pour évaluer à 600 le nombre des victimes (fig. 2, 3 et 4). On nous a communiqué un extrait d'un rapport grec officiel, où le chiffre de 500 est donné comme un maximum.

Une forte proportion — probablement la moitié — de ce total étaient des

civils ayant pris les armes. Des femmes et des enfants, au nombre de plus de 100, furent massacrés dans l'une des maisons, et le massacre s'aggrava de toute la barbarie imaginable. Nous publions dans l'Appendice (n° 14) une lettre où le commandant Cardale, officier de marine anglais, au service des Grecs, décrit l'aspect du village qu'il a visité peu après le massacre.

Nous donnons, en outre, dans l'Appendice, quatre récits bulgares de ce même épisode de Doxato. M. Dobrev, qui était préfet de Drama, et qui s'y acquit l'estime des Grecs par sa conduite (voir la brochure grecque : *Atrocités bulgares*, p. 49), a raconté toute l'histoire avec une sincérité évidente. Le capitaine Sofroniev, de la Garde Royale, qui commanda l'attaque des deux escadrons contre Doxato, raconte clairement la part qu'il prit à cette affaire et nous a montré les rapports de ses éclaireurs, écrits au crayon, sur papier à en-tête officiel (Annexe 15). Le lieutenant Milev, dans une déposition écrite, nous expose ce qu'il a su de l'action de l'infanterie, et le lieutenant-colonel Barnev explique les dispositions militaires qu'il a prises. Ces quatre dépositions ont convaincu la Commission que, sans aucun doute, les Grecs avaient organisé parmi la population civile un formidable mouvement militaire, que Doxato en était l'un des centres et que plusieurs centaines d'hommes armés y étaient rassemblés. La provocation venait des Grecs : non seulement ils avaient donné l'exemple en massacrant, de manière barbare, les Musulmans non combattants, mais surtout ils avaient réussi, à Doxato même, un coup de main contre un convoi bulgare. L'état-major bulgare était donc dans son droit en donnant l'ordre d'attaquer les Grecs insurgés concentrés à Doxato. Il ressort de ce rapport du capitaine Sofroniev que ses hommes rencontrèrent chez ces *andartes* grecs une résistance obstinée : un de ses escadrons eut 17 tués et 24 blessés dans l'attaque. Au cours de la charge qui les dispersa définitivement, il pense que ses soldats tuèrent au moins 150 Grecs, et peut-être le double, tous, assure-t-il, hommes armés et combattants.

Il nous semble difficile de croire que des forces irrégulières et sans expérience de la guerre aient pu résister à de la cavalerie de manière à autoriser ce massacre. Une femme fut blessée dans la charge (Annexe n° 16). Le capitaine Sofroniev ajoute que ses hommes firent des prisonniers. Il en confia la garde aux paysans turcs qui arrivaient des villages d'alentour, pleins du ressentiment qu'avaient allumé en eux les violences des Grecs contre leurs voisins. Il autorisa ces Turcs à se saisir des armes qu'ils trouveraient sur les insurgés grecs vaincus. Cela revenait à décréter le massacre des prisonniers. Tous ces Turcs avaient contre les Grecs des griefs récents ; ils étaient venus à Doxato, avec l'arrière-garde de l'armée bulgare, dans un désir de pillage et de revanche. La cavalerie opérait en dehors du village. Les forces qui y pénétrèrent étaient en grande partie composées de Musulmans bulgares

(Pomacks¹). Ces soldats, excités par l'explosion d'une fabrique de cartouches dans le village, commencèrent à tuer indifféremment tous les habitants qu'ils rencontraient dans les rues, y compris quelques enfants. Toutefois, ce régiment ne resta que peu de temps à Doxato.

Le rapport du lieutenant Milev attribue cette tuerie aux Turcs et rapporte que deux d'entre eux furent exécutés pour leurs crimes. Il représente comme des insurgés les habitants que tuèrent ses hommes. Il y a là une contradiction que nous sommes incapables de résoudre. Il est clair, toutefois, que le massacre prémédité et systématique fut l'œuvre des Turcs de l'endroit, laissés en possession de la place pendant près de deux jours. Ils pillèrent, brûlèrent, massacrèrent tout leur content, sans même épargner les femmes qui s'étaient réfugiées chez des Turcs amis. Jusque-là, il y a peu de différence entre la version du commandant Cardale, de source grecque, et les affirmations de notre témoin bulgare. Ce que nous avons entendu dire nous-mêmes dans le village, quelques semaines après, confirme ce que le commandant Cardale a raconté. Les troupes bulgares, après une lutte chaude, commencèrent à massacrer les habitants, mais s'interrompirent presque aussitôt. « La plus grande partie du massacre », suivant l'expression du commandant Cardale, fut l'œuvre des Turcs. Il cite, sans en prendre la responsabilité, l'affirmation des survivants, à savoir que les Turcs agirent, incités et dirigés par des officiers bulgares. Nous en induisons qu'il n'a pas recueilli là-dessus de témoignage convaincant ; de notre côté, nous n'avons rencontré personne qui ait vu ou entendu des officiers bulgares dirigeant le massacre. On peut donc écarter cette accusation comme dénuée de fondement.

Une part de la responsabilité du massacre n'en retombe pas moins sur les officiers bulgares. Ils armèrent les Turcs et leur laissèrent la garde du village ; ils auraient dû, dès lors, prévoir ce qui s'ensuivrait. L'utilisation de Bachibouzoucks turcs comme alliés contre des villageois chrétiens sans défense est une faute dont les Grecs, les Serbes et les Bulgares se sont tous rendus coupables, à l'occasion. Aucun officier des Balkans ne pouvait prendre cette mesure sans prévoir le massacre qui en résulterait fatalement. Pour être justes, nous devons toutefois ajouter que les Bulgares se trouvaient dans une situation difficile. Ils ne pouvaient occuper le village d'une manière permanente, car ils étaient menacés par des colonnes grecques arrivant de plusieurs côtés. Laisser les Turcs désarmés, c'était les livrer aux violences grecques. D'autre part, armer les Turcs, c'était condamner la population grecque à être massacrée. Il y eut là une coupable erreur de jugement, mais commise dans des circonstances où le choix ne s'offrait qu'entre deux maux. Tout en insistant sur la lourde

¹ Suivant M. Dobrev, qui est manifestement le témoin le plus sincère.

responsabilité assumée par les officiers bulgares dans cette catastrophe, nous n'hésitons pas cependant à conclure que le massacre de Doxato fut l'œuvre des Turcs plutôt qu'une atrocité bulgare.

LES MASSACRES ET L'INCENDIE DE SERRÈS

Serrès est la ville la plus importante à l'intérieur de la Macédoine de l'est. Le commerce du tabac a procuré à ses 30.000 habitants une richesse considérable ; ses écoles, ses églises, ses hôpitaux portent la marque évidente de l'esprit public qui y anime la communauté grecque. Les villages avoisinants sont bulgares au nord et à l'est, mais on trouve vers le sud et le sud-est une population rurale grecque. La ville même est surtout grecque, avec un mélange, habituel dans cette région, de Turcs et de Juifs. Les Bulgares n'y forment qu'une petite minorité. D'octobre à juin, la ville avait été occupée par les Bulgares, et aux approches de la seconde guerre, les rapports entre la garnison et la population étaient de plus en plus tendus. Les autorités bulgares étaient convaincues que les Grecs s'armaient secrètement, que des *andartes* (insurgés grecs) se cachaient dans la ville et qu'une révolte s'y préparait. Cinq notables furent arrêtés le 1^{er} juillet, dans le dessein d'intimider les habitants. Le vendredi 4 juillet, la défaite des forces bulgares, au sud de Serrès, rendit la position intenable et des mesures furent prises pour évacuer la ville. Le général Voulkov, gouverneur de Macédoine, et son état-major quittèrent la ville dans la soirée du samedi 5 juillet. La retraite fut organisée à la hâte et s'exécuta mal. Il ressort de témoignages grecs et turcs, et de celui d'un résident américain, M. Moore, qu'une partie des troupes trouva moyen de piller avant de quitter la ville. D'autre part, des réserves de munitions bulgares, parmi lesquelles des carabines, furent abandonnées sur les lieux, et l'on oublia aussi une partie des archives. Vraisemblablement, quelque division survint entre les officiers supérieurs bulgares (consulter à ce propos le témoignage du commandant Moustakov, Annexe n° 26). Ce qui est certain, c'est qu'à ce moment critique, l'organisation et la discipline des troupes bulgares furent en défaut. Indiscutablement, aussi, des violences se produisirent, de celles qu'on peut attendre en pareille circonstance ; mais, sur ce point précis, les témoignages grecs ne sont pas dignes de foi. Le commandant Moustakov croit que les notables arrêtés précédemment furent relâchés. Par ailleurs, dans la brochure grecque semi-officielle, intitulée : *Atrocités bulgares*, on affirme (page 25) que les cadavres de quatre notables grecs furent trouvés hors de la ville, percés de coups de baïonnette, et que, parmi eux, se trouvait celui du Directeur de la Banque d'Orient. Et l'on invoque, à l'appui de cette affirmation, l'autorité des consuls généraux italien et autrichien de Salonique,

(Annexe n° 17). Or celui des membres de notre Commission qui a visité Serrès a eu le plaisir de rencontrer ce directeur, M. Ghiné, vivant, en bonne santé, sans aucun mal ; il a même eu la chance de profiter de son hospitalité. De semblables exemples nous font comprendre qu'en ces matières les témoignages, même officiels, doivent être soigneusement contrôlés.

D'autre part, il n'y a pas de doute que quelques-uns des prisonniers qui se trouvaient en prison quand les Bulgares quittèrent la ville furent massacrés. Probablement, cela fut fait par les geôliers et sans qu'ils eussent reçu d'ordres. Les prisonniers bulgares, au nombre desquels se trouvaient maints comitadjis, furent, par contre, mis en liberté et prirent leur part de ces violences. Le fait qu'une véritable boucherie se produisit dans la prison est hors de doute, ainsi qu'il appert du témoignage de M. Arrington, directeur de la branche américaine de la Compagnie des Tabacs. Son domestique (*cavasse*), avait été arrêté quelques jours auparavant, apparemment parce que le bruit s'était répandu que le capitaine Doukas, fameux chef de bandes grecques, était dans la ville déguisé en cavasse, au service d'une manufacture de tabacs. M. Arrington sollicita en vain la mise en liberté de son employé. Après le départ des dernières troupes bulgares, M. Arrington visita la prison et y découvrit un monceau de treize cadavres, parmi lesquels se trouvait son cavasse, gravement blessé. Il mourut à l'hôpital peu de temps après, mais il lui fut possible, avant sa mort, de raconter son histoire. Son geôlier bulgare lui avait réclamé une rançon de 10 livres, sans lui laisser aucun moyen de se les procurer au dehors. « Nous faisons les choses méthodiquement », lui avait dit le geôlier. « Vous avez quatre heures à vivre. On vous fouettera toutes les demi-heures et on vous tuera au bout de quatre heures. » Et, en effet, on l'avait fait s'étendre sur le parquet et on l'y avait cloué avec une baïonnette. M. Arrington ajoute que ses bras et son dos, qu'on avait roués de coups, étaient aussi noirs que ses bottes. Les douze autres prisonniers avaient manifestement été traités avec la même barbarie.

Le gros de la garnison bulgare, ainsi que l'état-major, quittèrent Serrès le samedi 5 juillet. Une panique s'ensuivit et un escadron de cavaliers sans montures parcourut la ville pour maintenir l'ordre. Les bandes grecques et les citoyens armés étaient déjà sous les armes et firent feu sur l'escadron, du haut de quelques-unes des maisons. L'escadron campa, cette nuit-là, hors de la ville et y pénétra de nouveau le dimanche, mais évidemment sans essayer d'y contenir l'agitation. Le lundi (sinon le dimanche), l'autorité effective passa entre les mains des Grecs de la ville. On proclama l'archevêque gouverneur, et une Commission de notables siégea en permanence dans le palais épiscopal. Trente Grecs armés portant l'uniforme des *Evzones* (montagnards), bien que ce fussent probablement des irréguliers, étaient arrivés à Serrès, et un des témoins déclare

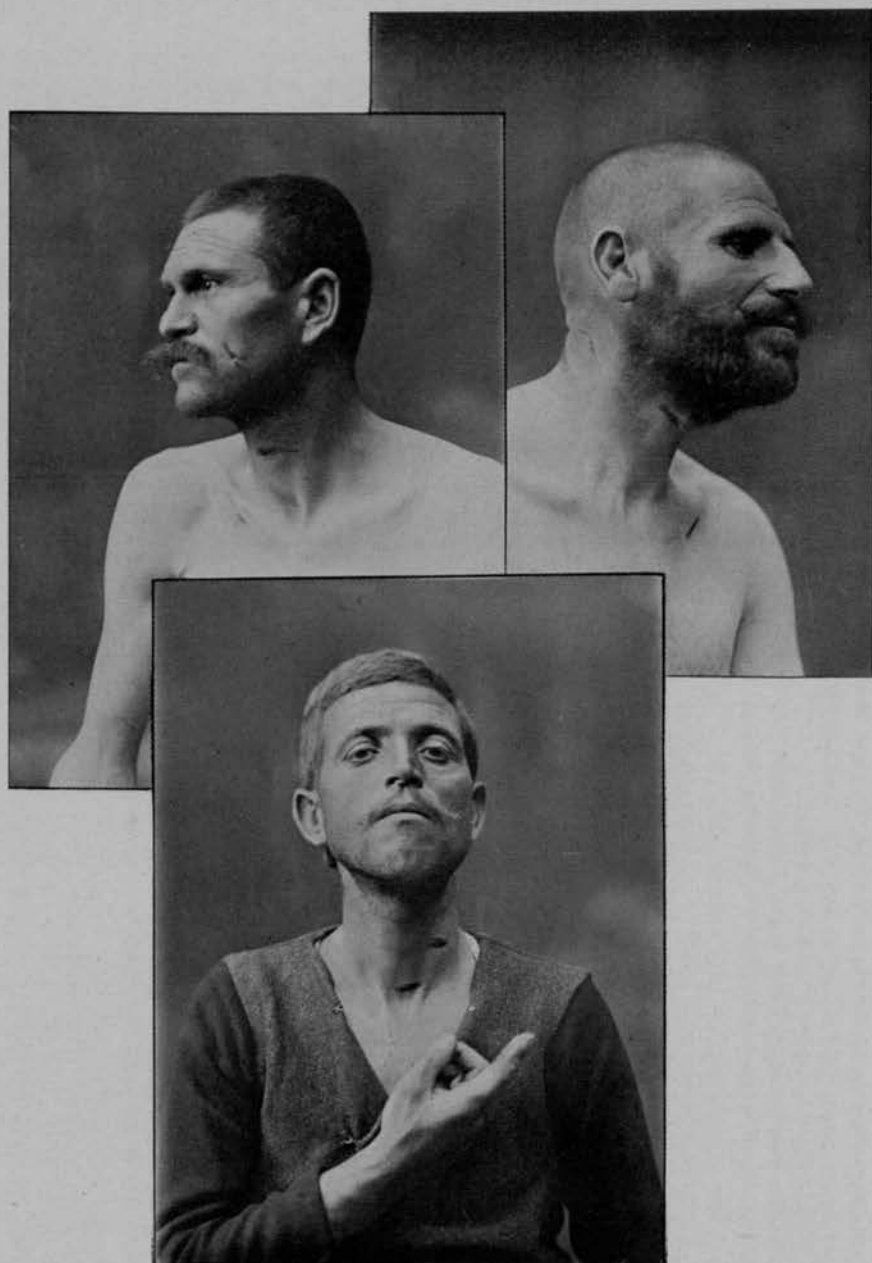
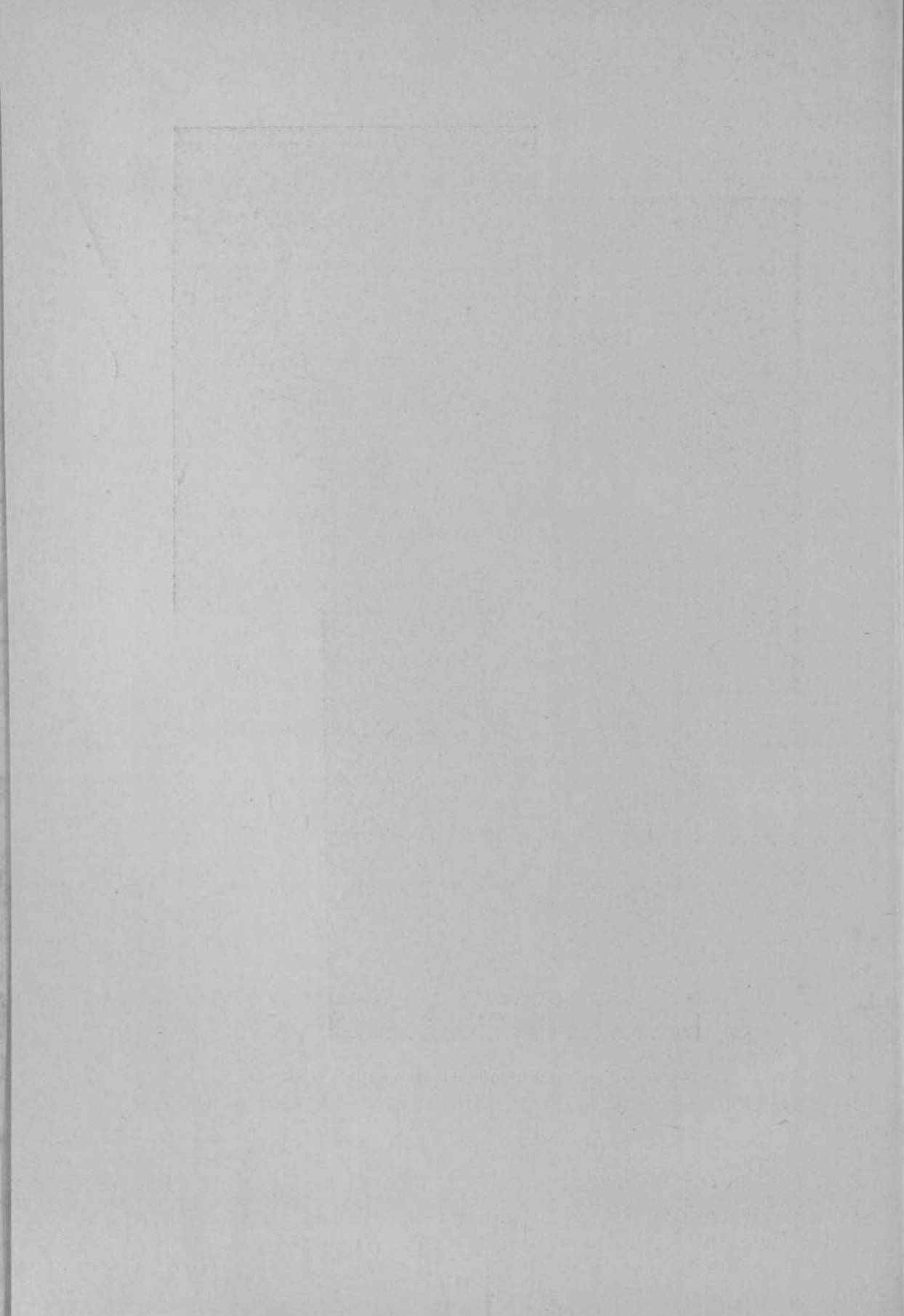


FIG. 5. — Victimes échappées au massacre de Serrès.



qu'ils étaient commandés par le capitaine Doukas. Un docteur russe, appartenant au service sanitaire bulgare (le docteur Klugmann; voir Annexe n° 22) qu'on avait laissé dans la ville, entendit, le lundi, un prêtre grec qui convoquait les habitants au palais de l'évêque, où des armes furent distribuées, d'abord aux Grecs, puis plus tard aux Turcs. Du lundi matin au jeudi soir, ces irréguliers grecs et la milice civile qu'ils avaient organisée furent les maîtres de la ville. Trois fois de suite ils furent attaqués par de petits détachements bulgares qui s'en revenaient tenter des escarmouches sur les hauteurs et du côté de la gare, assez éloignée de la ville. Mais ces éclaireurs bulgares n'étaient pas en force suffisante pour entrer dans la ville. Un télégramme envoyé le jeudi par l'archevêque au roi Constantin (voir *le Temps* du 13 juillet) lui demande de faire occuper la ville en toute hâte, ajoutant qu'elle se défend avec succès contre les attaques bulgares. Il mentionne qu'il gouverne la ville, que les autorités bulgares l'ont abandonnée depuis une semaine, mais qu'il craint cependant que la possibilité de résistance des habitants ne soit bientôt à bout. Ces attaques bulgares, dont on ne voit pas bien le but, ont dû contribuer à enflammer chez les Grecs l'esprit de vengeance.

Le principal souci de la milice de l'archevêque, pendant cette semaine-là, semble avoir été de pourchasser la population bulgare, et à l'intérieur de la ville et dans les villages voisins. On conçoit que cette conduite ait pu leur être dictée, au premier moment, par la crainte d'une coopération entre cette petite minorité du dedans et l'ennemi qui les attaquait du dehors. Une populace grecque, en armes, suivit de maison en maison quelques soldats en uniforme, menaçant les Bulgares et tous ceux qui tenteraient de leur donner asile. Leurs maisons furent pillées, leurs femmes maltraitées, tandis que les hommes étaient arrêtés et conduits, un par un ou en groupes, au palais de l'évêque. Là, on les fit comparaître devant une commission de laïques présidée par un prêtre. Tout ce qu'ils avaient d'argent sur eux fut saisi, et la seule question qu'on leur posa fut de leur demander s'ils étaient ou non Bulgares. Tout cela est attesté par le Dr Klugmann; et le témoignage de ce médecin russe confirme absolument celui des paysans bulgares. Du palais épiscopal, les prisonniers furent conduits à une école de filles, dans le voisinage. Là, on les enferma étroitement dans plusieurs salles, par groupes de 50 et 60. De nouveaux paquets de prisonniers continuaient à arriver de la ville et des villages, si bien que le nombre des prisonniers bulgares finit par atteindre 200 ou 250. Une partie des geôliers étaient des habitants de Serrès. On sait le nom de certains d'entre eux. Une autre partie était constituée par des irréguliers en uniforme. Ils commencèrent tout de suite à se conduire avec une grossière cruauté. Les prisonniers furent garrottés et frappés à coups de crosse. Le plan des gardiens était, évidemment, de massacrer les prisonniers par séries. On les conduisit

deux par deux dans une salle du premier étage, où on les acheva, le plus souvent en les frappant à plusieurs reprises, à la tête et au cou, avec un couteau de boucher ou une baïonnette Martini. Chacun des bouchers se donnait pour tâche d'en tuer quatorze, ce qui semble être le nombre que chacun d'eux était capable d'enterrer pendant la nuit. Ils continuèrent de la sorte à massacrer à loisir jusqu'au vendredi 11. Les prisonniers comprenaient quelques soldats bulgares, quelques paysans arrêtés les armes à la main (voir le témoignage du villageois Lazarov, Annexe n° 20) et au moins un notable bulgare, Christo Dimitrov (Annexe n° 19), connu comme s'étant activement associé aux efforts des bandes bulgares. Toutefois, l'énorme majorité était des commerçants ou des paysans inoffensifs, dont le seul crime était d'être Bulgares. Parmi eux se trouvaient quatre femmes qu'on tua avec le reste. Le seul trait de pitié à citer fut qu'on relâcha cinq jeunes gens, en considération de leur jeunesse, quand ils eurent vu massacrer leurs pères sous leurs yeux (témoignage de Blagoï Petrov, Annexe n° 21). Nous ne nous appesantîrions pas sur les détails barbares de cette boucherie : il en figure assez dans l'Appendice.

Il nous faut anticiper, ici, sur la suite du récit pour expliquer que, de bon matin, le vendredi 17 juillet, des forces bulgares régulières, avec de la cavalerie et de l'artillerie légère, atteignirent Serrès, rencontrèrent la milice hors de la ville, la vainquirent et commencèrent vers midi à pénétrer dans la ville même. Il restait 60 ou 70 prisonniers bulgares vivants, et leurs gardiens, effrayés par le canon qu'ils entendaient à distance, se décidèrent à en finir rapidement. Deux au moins des prisonniers (Angelov et Liminov) réussirent à renverser leurs sentinelles et à s'échapper. Quelques-uns étaient attachés, d'autres, trop faibles ou trop terrifiés pour se sauver. On les conduisit au massacre par quatre et par cinq. Mais la tuerie laissa à désirer ce jour-là : une dizaine au moins des prisonniers tombèrent parmi les cadavres, grièvement blessés, mais toujours en vie. Ils reprirent connaissance au début de l'après-midi, comprirent que leurs bourreaux avaient fui, que la ville était en feu et que les troupes bulgares n'étaient plus loin. Dix d'entre eux sortirent de l'école, au prix d'efforts infinis ; huit eurent assez de force pour arriver enfin en sûreté chez leurs compatriotes.

La Commission a pu voir trois de ces Bulgares (fig. 5) échappés au massacre de Serrès (Karanfilov, Dimitrov et Lazarov, Annexes nos 18, 19, 20), qui portaient tous les trois les cicatrices fraîches de leurs blessures. Ces blessures, surtout celles de la tête et du cou, n'avaient pu être faites que de près. C'étaient des blessures analogues à celles que ferait un boucher qui essaierait de tuer des hommes comme des moutons. Les témoignages de ces trois victimes, fournis séparément, concordent. Nous avons interrogé un quatrième témoin, le jeune Blagoï Petrov (Annexe n° 21) qui avait été relâché. Nous avons eu, de plus,

en main les dépositions écrites, accompagnées des photographies des blessures, de trois autres survivants du massacre qui avaient trouvé asile en Bulgarie, à une grande distance (voir Annexes n^{os} 56 et 57), où il ne nous était pas possible de nous rendre. Parmi eux se trouvait Georges Belev, un protestant de haute moralité, auquel les missionnaires américains de Samakov rendent un éclatant hommage. Les dépositions écrites des deux hommes qui s'échappèrent en passant sur le corps des sentinelles fournissent une nouvelle confirmation. Le témoignage du D^r Klugmann, qu'il nous a apporté en personne, vaut surtout par ce qu'il nous apprend sur la manière dont les Bulgares non combattants de Serrès furent pourchassés et arrêtés. La Commission a jugé ce témoignage irréfutable et se trouve ainsi forcée de conclure qu'un massacre de Bulgares, au nombre d'environ deux cents, pour la plupart paisibles et non armés, fut perpétré à Serrès, par la milice grecque, avec une révoltante cruauté. Les victimes furent arrêtées et emprisonnées pendant que l'archevêque exerçait l'autorité. Il est possible que ses subordonnés aient réussi à le tromper ou n'aient pas obéi à ses ordres. Mais le fait qu'en visitant les prisons, le jeudi, il promit aux survivants la vie sauve donne à penser qu'il les savait en danger.

Le dernier acte du drame de Serrès commença le vendredi 17. En partie parce qu'ils avaient laissé beaucoup de munitions dans la ville, en partie parce que la rumeur du massacre était arrivée jusqu'à eux, les Bulgares étaient impatients de réoccuper la ville. Leurs petits détachements avaient été repoussés, et c'est avec un bataillon et demie d'infanterie, un escadron et quatre canons que le commandant Kirpikov se dirigea de Zernovo sur Serrès et approcha, à l'aube, des hauteurs qui la commandent. On trouvera dans l'Appendice (Annexe n^o 23) un exposé très clair des mouvements de ses troupes. Il eut raison, sans grande difficulté, de la milice grecque, d'environ 1.000 hommes, postée sur les hauteurs. En essayant de pénétrer dans la ville, vers midi, ses troupes essayèrent une fusillade vigoureuse, qui partait de quelques-unes des grandes maisons habitées par les Grecs. Il finit par se servir de ses canons ; à partir de midi la ville était en flammes sur différents points. Le commandant n'admet pas que ses obus aient pu allumer l'incendie ; mais, sur ce point les probabilités sont contre lui. Un des témoins, Georges Belev, atteste que l'école fut mise en feu par un obus. Le commandant ajoute plus loin que les Grecs, aussi téméraires que les Bulgares, firent feu contre certaines maisons renfermant leurs propres munitions. Il est probable que les Bulgares incendièrent de même les bâtiments où se trouvaient les leurs. Grecs et Bulgares mentionnent qu'un grand vent soufflait cet après-midi-là. Serrès était une ville populeuse, bâtie à l'orientale : presque toutes les maisons étaient en bois. L'été avait été chaud et sec ; il n'est pas surprenant que tout ait flambé (fig. 6, 7, 8, 9, 10, 11).

Il nous faut cependant essayer de donner tout son poids à cette idée, universellement acceptée par tous les Grecs, que les Bulgares ont mis le feu à la ville, de propos délibéré. Les habitants étaient presque tous en fuite et peu d'entre eux purent voir ce qui se passait. Un des témoins oculaires affirme que les soldats se servirent de pétrole et incendièrent suivant un plan systématique. Ce témoin (Annexe n° 17) est un indigène ture, qui avait pris du service chez les Bulgares comme officier de police, alors que la Bulgarie était encore en guerre avec son pays. Il n'y pas là de quoi inspirer une grande confiance. Par contre, le Dr Yankov, fonctionnaire qui accompagnait les troupes bulgares, affirme qu'il a fait des efforts personnels pour arrêter les flammes. L'impression générale que nous ont laissée les témoignages, surtout celui du docteur russe Lazev, c'est que les troupes bulgares ont été occupées, tout l'après-midi, dans une bataille assez chaude, livrée d'abord contre la milice et, ensuite, contre l'armée grecque. Les forces grecques arrivaient en nombre, avec de l'artillerie, et s'avançaient dans deux directions pour délivrer la ville et forcer les Bulgares à battre en retraite avant le coucher du soleil. Leurs obus tombèrent aussi sur la ville. Les Bulgares n'eurent pas, en tout, une heure de repos dans la victoire : il est dès lors difficile d'admettre qu'ils aient trouvé le loisir d'incendier systématiquement la ville. D'autre part, il est indéniable que les quelques villageois bulgares qui avaient suivi les troupes mirent le feu délibérément (voir le témoignage de Lazare Tomov, n° 25) et qu'une populace, mi-bulgare et mi-turque, pilla et incendia tandis que les troupes combattaient. Il est probable, enfin, qu'une fraction des troupes bulgares, qui semblent avoir été, comme à Doxato, mêlées de recrues pomacks (musulmans) mirent également la main à l'œuvre. Les Bulgares savaient que les Grecs étaient en train d'incendier les villages, et quelques-uns avaient entendu parler du massacre de l'école. Ce sont là des circonstances qui ont pu leur inspirer le désir de la vengeance. A deux reprises, des notables furent rançonnés par intimidation. L'aventure de M. Zlatkos, le Grec qui remplissait l'office de consul d'Autriche-Hongrie, est racontée dans l'Appendice (Annexe n° 17 a). Il est nécessaire de comparer sa version à la version bulgare, où il est insinué que certaines de ses craintes étaient sans fondement. La conduite du commandant bulgare bombardant, hors la ville, des masses de paysans armés, nous semble des plus condamnable. Il y avait sans doute parmi eux beaucoup de non-combattants fugitifs.

En résumé, nous sommes amenés à conclure que les quartiers grecs de Serrès furent incendiés par les Bulgares au cours de leur attaque contre la ville, mais que les témoignages ne sont pas suffisants pour confirmer l'accusation grecque, à savoir que l'incendie aurait fait partie du plan conçu par l'état-major bulgare. Toutefois, la façon de conduire et l'attaque et la défense contribua sans aucun doute à amener l'embrasement final, et quelques soldats brûlèrent certaine-

ment des maisons. Bref, aucune preuve n'existe que l'incendie ait été prémédité et systématique, mais la responsabilité de cet incendie n'en retombe pas moins sur l'armée bulgare. Le résultat, ce fut la destruction de 4.000 maisons sur 6.000, l'appauvrissement d'une nombreuse population, et, vraisemblablement, la mort de maint vieillard, de maint infirme, incapable de s'échapper.

LES ÉVÈNEMENTS DE DEMIR-HISSAR

Les événements qui se produisirent à Demir-Hissar, entre le 5 et le 10 juillet, ne sont pas sans importance ; ils ont été invoqués comme une provocation aux représailles exercées par l'armée grecque sur les populations bulgares (voir le télégramme du roi Constantin, Annexe n° 29). Nous aurons l'occasion de faire ressortir que les violences grecques commencèrent à Kukush et aux environs de Kukush, plusieurs jours avant cette prétendue provocation.

Que Demir-Hissar ait été le centre d'excès commis de part et d'autre, cela est indéniable. Les faits sont confus et les témoignages en présence desquels nous nous trouvons sont plus contradictoires qu'à l'ordinaire. Cela n'est pas surprenant, étant donné les circonstances. L'armée bulgare, battue dans le Sud, fuyait, plus ou moins en désordre, à travers Demir-Hissar, jusqu'à l'étroit défilé de la Struma, au-dessus de cette petite ville. Les Grecs de la ville, témoins de ce désordre et déterminés à en profiter, prirent les armes et tombèrent sur les Bulgares blessés, sur les convois de bagages et sur les paysans fugitifs. Ils s'étaient soulevés trop tôt et se trouvèrent exposés aux représailles bulgares. Quand l'armée grecque, à son tour, pénétra dans la ville, elle contempla une scène de carnage et d'horreur. La population grecque avait massacré des Bulgares sans défense, puis l'arrière-garde bulgare avait accompli sa vengeance.

Nous publions dans l'Appendice la version grecque et la version bulgare de ces événements. Les Grecs, là encore, suppriment tout ce qui a trait à la provocation venue des habitants. Le compte-rendu bulgare ne dit rien de la manière dont les représailles bulgares furent conduites. Les deux versions présentent des inexactitudes, et ni l'une ni l'autre ne fournit la vérité tout entière. Nous ne pouvons même pas y arriver par la méthode, trop simple, qui consisterait à compléter ces deux récits l'un par l'autre. La version grecque est la plus détaillée et la plus nette, uniquement parce que les Grecs, restant en possession de la ville, eurent le loisir de compter et d'identifier leurs morts. Les Bulgares estiment qu'environ 250 de leurs soldats blessés, boulangers militaires et paysans fugitifs, furent massacrés là. C'est possible, mais ce chiffre est hypothétique et on ne peut fournir aucune liste. D'autre part, les Grecs ont rassemblé les noms de 71 habitants de Demir-Hissar qui furent tués par les

Bulgares. Nous ne mettons pas en doute l'exactitude de cette liste. Mais il n'y a pas moyen d'établir à coup sûr combien, parmi ces Grecs morts, furent réellement tués pendant qu'ils fuyaient par les rues, combien furent arrêtés les armes à la main et fusillés, et combien, suspects d'avoir été les instigateurs de la révolte, furent jugés et exécutés de manière sommaire. Il y a parmi les victimes deux femmes et deux bébés : si ceux-là furent tués de sang-froid, c'est incontestablement une horreur, mais, en un jour où tout le monde fuyait le long des rues, ils peuvent avoir été tués par accident.

Le cas de l'évêque a, naturellement, attiré l'attention. Des quatre évêques grecs soi-disant tués en Macédoine, il est le seul qui ait réellement péri. Il n'y a rien d'inadmissible dans cette affirmation des Bulgares que l'évêque aurait été le chef des Grecs insurgés, ni même dans cette autre affirmation qu'il aurait commencé à tirer le premier. Les évêques de Macédoine, qu'ils soient Grecs ou Bulgares, sont toujours les véritables chefs politiques de leur communauté ; ils sont souvent en rapports étroits avec les bandes, et l'un d'eux, jeune et énergique, a bien pu se mettre ouvertement à leur tête. Les Bulgares prétendent que l'évêque, un homme de quarante ans, fit feu de sa fenêtre sur leurs troupes. Les Grecs admettent qu'il « résista » à ceux qui l'arrêtaient. S'il est vrai qu'on ait trouvé sur lui un revolver dont quelques cartouches avaient été tirées, on était en droit de le considérer comme combattant. La dure loi de la guerre permet l'exécution des civils saisis les armes à la main. Il n'y a pas de raison pour infirmer l'assurance, donnée par les Grecs, que son corps aurait été mutilé, mort ou vivant. Mais l'affirmation grecque que cette cruauté fut l'œuvre d'un certain capitaine Bostanov rencontre chez les Bulgares un démenti formel : à savoir qu'il n'existe aucun officier de ce nom-là.

Quelques-unes des victimes de la liste grecque étaient probablement des habitants armés, occupés à combattre dans les rues. Neuf sont des jeunes gens de vingt ans environ ; quelques-uns sont des artisans : manifestement, ce ne sont pas là des notables, réunis en vue d'un massacre organisé. D'autre part, six sont des hommes de soixante ans et plus, qui ne peuvent guère avoir été des combattants. Ces chefs de la communauté grecque furent vraisemblablement arrêtés, comme suspects d'avoir fomenté la révolte, puis jugés et exécutés sommairement. Il y eut donc exécution illégale, dépourvue de toute forme régulière et, à coup sûr, des plus brutales. Nous sommes loin de savoir avec certitude la suite des événements survenus à Demir-Hissar. Il est certain que nous ne sommes pas en présence, comme les Grecs l'ont affirmé, d'un massacre sans provocation. Mais, faisant suite aux violences exercées par la population grecque sur les Bulgares blessés et fugitifs, il y eut des représailles injustifiables et l'extermination brutale et illégale d'hommes qui pouvaient avoir mérité un châtement régulier.

Les massacres de Doxato et de Demir-Hissar constituent, avec l'incendie de Serrès, les principaux griefs dont les Grecs aient chargé les Bulgares. Les autres ont trait à des actes de violence isolés, reprochés à des individus qui les auraient commis en maints endroits, sur une grande étendue de territoire. Nous n'avons pas enquêté sur ces cas-là, puisqu'ils renferment rarement une accusation portée contre l'armée dans son ensemble, ou contre un des officiers supérieurs. Nous regrettons de n'avoir pas pu visiter Nigrita, un gros village incendié pendant que la bataille faisait rage tout autour. On assure que beaucoup des habitants ont péri dans les flammes. Il nous paraît convenable d'indiquer, sans exprimer aucune opinion, cette conviction des Grecs que les Bulgares ont incendié délibérément ce village. Nous notons aussi le témoignage, porté par un soldat grec dans une des lettres saisies (voir Annexe n° 51), que plus d'un millier de prisonniers furent massacrés là par l'armée grecque. Nous avons également sous les yeux une déposition signée par un des notables musulmans du district de Nigrita, qui raconte qu'après la seconde guerre, les Grecs chassèrent les Musulmans des villages voisins, avec une violence grossière, sous prétexte qu'ils étaient restés neutres, et s'approprièrent leurs domaines et leurs maisons.

Il reste à mentionner l'histoire, tant de fois répétée par quelques-uns des représentants de la Grèce dans les capitales européennes, des doigts et des oreilles de femmes trouvés dans les poches des Bulgares faits prisonniers. C'est à peine s'il est besoin d'insister sur le peu de probabilité que présentent des récits aussi vagues. De pareilles reliques deviendraient vite nauséabondes, et un soldat sur le point de se rendre aurait sans doute soin de se débarrasser d'une preuve si évidente de sa culpabilité. La seule autorité qu'on puisse citer en cette matière est celle d'un correspondant du *Times*. Nous avons vu le personnage en question à Salonique. C'est un journaliste grec, employé par le correspondant du *Times*. Il tenait le renseignement de soldats grecs et n'avait jamais vu par lui-même ni doigts, ni oreilles. L'état-major grec, qui s'est fait un devoir de publier tous les faits de nature à ruiner la réputation des Bulgares, n'aurait pas manqué de relever cette accusation, avec tous les détails à l'appui, si on avait pu en trouver. Jusqu'à plus ample informé, il faut donc écarter cette légende. Ce qui reste à la charge des Bulgares, après un examen critique des témoignages relatifs à Doxato, à Serrès et à Demir-Hissar, est déjà suffisamment grave. Dans toutes ces circonstances, les Bulgares agirent après avoir été provoqués, et, dans chacun des cas, l'accusation a été exagérée, mais leurs représailles n'en furent pas moins monstrueuses, illégales et disproportionnées. Toutefois, il est juste de faire ressortir que dans ces trois exemples, même interprétés contre eux de la pire manière, rien ne peut confirmer cette affirmation générale de quelques écrivains grecs, que les Bulgares, en évacuant la

Macédoine méridionale et la Thrace occidentale, avaient pratiqué partout une politique de dévastation et de massacre. Ils occupaient, sur ce territoire, cinq villes gréco-turques considérables, Drama, Kavalla, Xanti, Gumuljina, Dedeagatch, et plusieurs places de moindre importance. Dans aucune de ces villes, les Bulgares n'incendièrent, ni ne massacrèrent, bien qu'il ait pu s'y produire des violences isolées. Le mal qu'ils commirent fait peser néanmoins une ombre sinistre sur ce chapitre de leur histoire.

§ 3. — Les paysans bulgares et l'armée grecque.

Il n'y avait eu besoin d'aucune excitation artificielle pour produire cette haine de races qui explique les violences des chrétiens alliés et, plus particulièrement, celles des Bulgares envers les Turcs. La race, la langue, l'histoire et la religion avaient élevé entre eux une barrière qui restait insurmontable, sauf pour les esprits les plus tolérants de l'une ou de l'autre foi. Il est moins facile d'expliquer les excès dont Grecs et Bulgares se sont rendus coupables les uns envers les autres. Il est vrai que les deux races sont de tempérament très opposé. Une rivalité traditionnelle les a toujours divisées depuis les origines, et cela s'aggrave, en Macédoine, d'une espèce de séparation sociale. Mais, pendant un an, les deux races s'étaient senties unies contre un ennemi commun. Quand des considérations politiques commandèrent la rupture, il devint nécessaire de préparer l'opinion publique, et la presse grecque tout entière, comme sous une impulsion commune, se consacra à cette tâche. Aux yeux du simple soldat des trois armées balkaniques, l'idée d'une lutte fratricide apparaissait tout d'abord comme répugnante et inexplicable. Les passions de l'armée grecque furent échauffées par un régime journalier d'articles violents. La presse grecque n'avait pas trouvé grand'chose à dire des violences bulgares envers les Turcs, au moment où elles étaient toutes fraîches, et, en vérité, aucun des alliés n'avait le droit de se montrer sévère, nul n'ayant la conscience bien nette. Mais, dès lors, les moindres détails furent apportés en pleine lumière et les exploits des bandes bulgares, déjà déplorables en eux-mêmes, ne perdirent rien dans ces récits. Jour après jour, on représenta les Bulgares comme une race de monstres et on chauffa l'opinion publique à ce degré de passion chauvine qui devait fatalement, à l'heure où la guerre éclaterait, la rendre sans merci. Orale ou imprimée, la même phrase résume le sentiment



FIG. 6. — Serrès, ruines.

général des Grecs envers les Bulgares : « *Dhen iné anthropi* », « Ce ne sont pas des hommes ». Dans leur fièvre et leur indignation, les Grecs en vinrent vite à se considérer comme les vengeurs de la civilisation contre la race qui s'était mise en dehors de l'humanité. Quand une nation méridionale, donc aisément excitable par elle-même, et, de plus, nourrie des leçons de vengeance offertes dans les Balkans, commence à raisonner de la sorte, il est aisé de prévoir les conséquences. Niez que vos ennemis soient des hommes, et vous en arrivez tout de suite à les traiter comme de la vermine. Sans réaliser certainement la portée de ce qu'il disait, un officier grec exprima devant moi cette opinion : « Quand vous avez affaire à des barbares, vous êtes tenu de vous conduire comme un barbare vous-même. C'est la seule chose qu'ils comprennent. »

L'armée grecque partit pour la guerre, toute brûlante de colère et de mépris. Une image aux couleurs criardes, que nous avons vue dans les rues du Pirée et de Salonique et que les soldats grecs achetaient à qui mieux mieux, en rentrant chez eux, révèle l'abîme de brutalité où la haine de race les avait plongés. Cette image (fig. 12) représente un Evzone grec (un montagnard) terrassant un soldat bulgare des deux mains, pendant qu'il lui ronge le visage avec ses dents, comme le ferait une bête fauve. Cela s'appelle « Le mangeur de Bulgares », et cela s'accompagne des vers suivants :

*La mer furieuse qui bouillonne dans ma poitrine,
Et qui crie vengeance avec ses vagues sauvages,
Ne s'apaisera que lorsque les monstres de Sofia seront morts
Et que le sang de tes veines aura éteint ma haine.*

Une autre image populaire (fig. 13) représente un soldat grec arrachant les yeux d'un Bulgare encore en vie ; une troisième donne, comme un véritable épisode de bataille, l'exploit décrit plus haut du mangeur de Bulgares. Ces choses ont leur importance, par ce qu'elles nous apprennent de l'esprit qui animait l'armée grecque : c'est la preuve très claire que les soldats grecs étaient heureux de penser qu'eux ou leurs camarades avaient pu accomplir de ces horreurs bestiales. Et pourtant, un libraire qui éditerait de semblables images, dans une nation occidentale, se verrait accusé d'effroyable diffamation contre l'armée.

Les excès de l'armée grecque commencèrent le 4 juillet, au moment de la première rencontre à Kukush (Kilkish). Quelques jours plus tard arriva la nouvelle des violences bulgares commises à Doxato (13 juillet), Serrès (11 juillet) et Demir-Hissar (7 juillet) et la colère des Grecs s'en accrut. Le 12 juillet, le roi Constantin (voir Annexe n° 29) fit savoir, dans un message qui racontait la tuerie de Demir-Hissar, qu'« il se trouvait obligé, à son plus profond regret, de procéder à des représailles ». Le rapprochement des dates prouve que les représailles grecques avaient commencé bien des jours avant la « provoca-

tion » bulgare. Ce fut à partir de la défaite de la petite armée bulgare, à Kukush (Kilkish), par des forces grecques supérieures, après une résistance acharnée de trois jours, que la campagne grecque prit le caractère d'une guerre d'extermination. L'armée grecque entra dans la ville de Kukush le 4 juillet. Nous n'insisterons pas, à dessein, sur les témoignages bulgares relatifs à certains faits qui précédèrent l'entrée des Grecs. Aux environs de la ville, des obus tombèrent sur des groupes de paysans fugitifs pendant qu'à l'intérieur, d'autres obus atteignaient l'orphelinat et l'hôpital tenus par des sœurs catholiques de France, sous la protection du drapeau français (voir Annexes n^{os} 30 et 31). Il est possible, et il est charitable, de présenter ces faits comme autant de malchances. Sur un point capital, d'ailleurs, la déposition des témoins européens confirme le rapport des réfugiés bulgares : ces obus ne causèrent pas d'incendie général, et il est douteux qu'ils aient mis le feu à plus de trois ou quatre maisons. Quand l'armée grecque y entra, Kukush était encore intacte. C'est aujourd'hui un monceau de ruines, nous affirme un des membres de la Commission qui a pu la visiter malgré les obstacles que les autorités grecques opposèrent à cette visite.

C'était une ville prospère de 13.000 habitants, au centre d'un district exclusivement bulgare, et siège de plusieurs écoles florissantes. Les pieds tordus, restes des lampes électriques, attestent encore l'effort qu'on y avait fait pour s'élever à un confort peu commun en Turquie. Que la destruction de la ville ait été préméditée, cela ne souffre aucun doute. La grande majorité des habitants s'étaient enfuis avant l'arrivée des Grecs. Environ quatre cents personnes, vieillards et enfants pour la plupart, avaient cherché un refuge à l'orphelinat catholique et ne furent pas inquiétées. Des témoins européens décrivent la visite systématique des soldats grecs dans toutes les maisons, l'une après l'autre. Tout habitant qu'on y trouvait était mis dehors, puis venait le pillage et, finalement, après une petite explosion, la maison était en flammes. Des fugitifs continuaient à arriver à l'orphelinat pendant que la ville brûlait, et plusieurs femmes racontèrent qu'elles venaient d'être violées par des soldats grecs. Il y eut un exemple de soldat, plus chevaleresque que les autres, qui amena à l'orphelinat une femme qu'il avait sauvée du viol. Quelques civils furent tués par la cavalerie grecque à son entrée dans la ville (voir Annexe n^o 62 a) et maintes personnes périrent pendant le sac et l'incendie de la ville. Nous avons reçu la liste détaillée de soixante-quatorze habitants de Kukush qu'on croit avoir été tués. Ce sont, pour la plupart, des vieilles femmes, et on relève, parmi les noms, ceux de sept bébés. Le fait principal, sur lequel nous insistons, c'est que l'armée grecque a inauguré la seconde guerre par l'incendie systématique d'une ville bulgare. D'autre part, voici un trait singulier (et qui n'est pas sans nous éclairer sur la politique des Grecs) : les fugitifs qui cherchèrent asile à l'orphe-

linat y étaient encore gardés étroitement le 6 septembre, longtemps après la conclusion de la paix, quoique pas un homme parmi eux ne fût en état de porter les armes. Une inscription en grec, sur la porte extérieure, faisait savoir qu'il leur était défendu de quitter les lieux. Pendant ce temps-là, les réfugiés grecs, ou soi-disant grecs, de Strumitza étaient installés sur l'emplacement où s'élevaient auparavant les maisons bulgares et dans les quelques bâtiments (peut-être une douzaine en tout) qui avaient échappé aux flammes. La conclusion s'impose d'elle-même : en conquérant le district de Kukush, les Grecs étaient bien résolus à n'y pas garder de sujets bulgares.

Le précédent de Kukush ne fut, hélas ! que trop bien suivi dans les villages. Dans la seule province de Kukush, l'armée grecque ne brûla pas moins de quarante villages bulgares, pendant sa marche vers le nord (voir l'Annexe n° 52). Des détachements de cavalerie allaient de village en village et le travail des réguliers était achevé par les Bachi-bouzouks. L'emploi des Turcs indigènes comme agents de destruction ne fut que trop général. Dans quelques endroits, on leur fournit des armes et même des uniformes (voir Annexe n° 53). Toutefois, nous n'avons pas trouvé d'exemple où les Turcs aient été seuls responsables de l'incendie d'un village. Ils ne faisaient que suivre les troupes grecques et agir sous leur sauvegarde. Nous ne sommes pas en mesure d'affirmer qu'on n'ait donné aucune instruction régulière enjoignant de brûler les villages bulgares. Un sergent grec, prisonnier de guerre à Sofia, répondit à la question qu'un des membres de la Commission lui posait à ce sujet que lui et ses camarades avaient brûlé les villages autour de Kukush, parce que les habitants s'étaient enfuis. Et il est de fait qu'un des villages, en grande partie catholique, celui de Todorak, où la plupart des habitants étaient restés, ne fut pas brûlé, bien qu'il eût été pillé consciencieusement (voir Annexe n° 32). Mais le sort d'autres villages, d'Arkanjeli notamment, dont les habitants non seulement ne s'enfuirent pas, mais accueillirent même les troupes grecques, infirme l'explication précédente. Quelle qu'ait été la lettre des instructions suivies par les Grecs, le résultat fut la destruction des villages bulgares, à très peu d'exceptions près.

Les réfugiés ont raconté que, le soir de la prise de Kukush, le ciel entier semblait en flammes. Les paysans ne se méprirent pas à ce signal. Peu d'entre eux hésitèrent, et alors commença cet exode général qui devait finir par masser en arrière, sur les anciennes frontières de la Bulgarie, toute la population bulgare des districts que les Grecs traversaient. Il est inutile d'insister sur les souffrances de cette fuite. Vieux et jeunes, femmes et enfants marchèrent parfois pendant des semaines, dans des chemins à peine tracés. Les faibles tombaient de faim et d'épuisement sur la route. Des familles étaient séparées, et, parmi les cent mille fugitifs, éparpillés à travers la Bulgarie,

des maris, à l'heure actuelle, cherchent encore leur femme, et des parents, leurs enfants. Il arrivait à ce fleuve de fugitifs de traverser la route des armées en lutte : le fracas de la cavalerie, derrière eux, produisait une panique, un sauve-qui-peut où les mères perdaient leurs enfants, parfois en abandonnaient un, avec l'espoir de sauver l'autre (Annexes n^{os} 33, 34, 35). Ils arrivaient au terme de leur exode, sachant que leurs troupeaux leur avaient été pris, leurs moissons livrées au premier venu et leurs foyers détruits. Toute cette misère, toute cette ruine dépassent vraiment le dommage normal et inévitable qu'on peut attendre de la guerre. Les paysans laissèrent tout et s'enfuirent, parce qu'ils croyaient leur vie menacée par l'armée grecque. Reste à savoir si cette crainte était justifiée.

L'immense majorité des Macédoniens réfugiés en Bulgarie n'a jamais été en contact avec l'armée grecque et n'a rien su d'elle directement. La rumeur des violences commises n'arrivait pas jusqu'à eux : ils savaient seulement qu'on avait brûlé d'autres villages. Ils s'enfuyaient parce que tous s'enfuyaient, et le pire qu'ils puissent dire, c'est qu'ils ont vu, de loin, leur propre village flamber. Il serait naturel d'attribuer leurs craintes à leurs préjugés ou à leur panique, si l'on n'avait pas le témoignage de ceux d'entre eux, peu nombreux, qui furent directement en contact avec les troupes grecques. On trouvera dans l'Appendice plusieurs dépositions recueillies parmi les réfugiés. On ne peut pas douter que ces paysans aient dit la vérité. La plupart d'entre eux étaient des villageois simples, illettrés, ahuris par leur souffrance et tout à fait incapables d'inventer. Ils ont raconté leur histoire avec la sincérité la plus exacte et la plus terne. En ce qui concerne deux des récits les plus impressionnants, nous avons obtenu par ailleurs une ample confirmation, et cela, dans des circonstances qui excluaient toute possibilité de tromperie. Ainsi, un réfugié d'Arkanjeli, qui s'était enfui à Salonique, nous a raconté une histoire de boucherie et d'horreur (voir Annexe n^o 39), qui concordait, dans presque tous les détails, avec l'histoire racontée par un autre réfugié du même endroit et qui, lui, s'était enfin retrouvé à Sofia (Annexe n^o 41). En traversant Dubnitsa, nous demandâmes à un groupe de réfugiés s'il n'y avait personne là qui arrivât d'Arkanjeli. Un jeune homme s'avança et, pour la troisième fois, nous raconta la même histoire que les deux autres (Annexe n^o 42). L'histoire du petit Mito Kolev (Annexe n^o 36), qu'il nous raconta à Sofia, se trouva de même corroborée d'une manière accidentelle, à Samokov (Annexes n^{os} 37 et 38), par deux témoins qui s'étaient avancés quand nous avions demandé à un groupe de réfugiés si personne n'était du village en question (Gavaliantsi). Nous ne pouvons pas mettre en doute la vérité d'un récit qui nous arrive ainsi par l'intermédiaire de témoins absolument indépendants les uns des autres. Ces deux épisodes sont typiques ; il nous faut les rapporter ici brièvement.

Mito Kolev est un petit garçon de quatorze ans, intelligent, originaire du village bulgare de Gavaliantsi, dans le district de Kukush. Il s'était enfui avec la plupart de ses voisins, de Kukush, sous le premier coup de la panique causée par la défaite bulgare, mais, le jour suivant, il revint pour chercher sa mère, qui était restée en arrière. Près du village, un soldat de la troupe fit feu sur lui et le manqua; le petit eut l'esprit de se laisser tomber et de faire le mort. Comme il était étendu sur le sol, il vit le même cavalier tirer sur sa mère et la tuer. Il vit encore tuer un autre garçon et le même soldat se mettre à la poursuite d'une jeune infirme. De ce qu'il advint à cette jeune fille, Mito, qui fait clairement la distinction entre ce qu'il a vu et ce qu'il n'a que supposé, ne savait rien, mais un autre témoin (Lazar Tomov) a dit avoir aperçu le cadavre de la jeune fille (Annexe n° 25). Mito raconta aussi la suite de ses aventures, nettement et avec beaucoup de détails. Voici les points essentiels de ses déclarations : 1° il vit brûler son village; 2° un autre cavalier grec, qu'il rencontra un peu plus tard, le tua presque, d'abord, d'un coup de revolver, puis, tout près de lui, d'un coup de sabre, tandis qu'il épargnait un des spectateurs à qui sa connaissance de la langue permettait de se faire passer pour Grec. La preuve matérielle du récit, ce sont les blessures que Mito portait encore. Un coup de feu peut être accidentel, mais un coup de sabre est toujours volontaire et ne peut se donner que de près. Un soldat qui blesse un petit garçon de son épée ne peut pas plaider la méprise. Il était évidemment en train de tout massacrer indifféremment. On peut donc affirmer sans réserve de cet escadron grec qu'il tirait sur les paysans bulgares à bout portant, sans épargner les femmes ni les enfants.

Le témoignage qui se rapporte à Arkanjéli (Annexes n°s 39 à 42 et 62 b) nous incline aux mêmes conclusions. Dans ce petit village bulgare, tout près du lac de Doïran, des réfugiés de maint village voisin, au nombre de 4.000, dit-on, avaient fait halte, au cours de leur fuite. Un escadron grec d'environ 300 hommes, officiers en tête, arriva là, entre 3 et 4 heures, le dimanche 6 juillet. Les villageois, conduits par leur prêtre, vinrent à sa rencontre en déployant le drapeau blanc et les couleurs grecques. L'officier causa avec leur maire, accepta leur soumission et leur ordonna d'abandonner toutes les armes qu'ils possédaient. Les paysans apportèrent aussi du pain et du fromage et trente moutons qu'on fit rôtir pour les troupes. Environ 60 ou 100 des hommes du village furent séparés des autres et conduits jusqu'à un bois, à quelque distance. On ne sait rien de leur sort. Les villageois croient qu'ils furent massacrés, mais nous avons quelque raison d'espérer qu'on les conduisit comme prisonniers à Salonique. Tandis qu'on ramassait les fusils, les soldats commencèrent à demander de l'argent aux hommes et aux femmes. On fouilla les femmes de la manière la plus indécente et la plus indigne. Un des témoins,

un riche habitant de Kukush, qui se trouvait attaché avec un réfugié dont il ne savait pas le nom, donna sa montre et cinq piastres, et eut la vie sauve. Son compagnon, qui n'avait rien sur lui, fut tué à ses côtés. Pendant qu'on s'emparait des armes, un des fusils, qui était chargé, partit et blessa un des officiers en train de le briser. Les soldats tuèrent alors deux jeunes garçons qui étaient debout à côté d'eux, probablement pour venger la malchance de leur officier.

Vers le soir, les soldats pénétrèrent de force dans les maisons et commencèrent à violer les femmes. Un témoin atteste que ces viols furent publics; ils avaient lieu dans les champs ou sur le bord de la route. Il en vit plusieurs. Un autre témoin, le boucher qui avait fait rôtir les moutons pour la troupe, vit violer deux jeunes femmes par trois soldats, à côté de son fourneau. L'infanterie arriva le lundi et mit le feu au village peu de temps après. Le dimanche soir et le lundi matin, quantité de paysans furent massacrés. Il est impossible d'en évaluer le nombre, car les témoins que nous avons interrogés étaient cachés et chacun ne voyait qu'une partie de ce qui se passait. Un témoin a parlé de 50, mais c'était là, visiblement, une supposition. Nous avons sous les yeux une liste, de source bulgare, comprenant 356 paysans de 7 villages, ayant tous disparu et qu'on croit avoir été tués à Arkanjéli. Des Turcs des villages voisins prirent part au pillage, sous les yeux de l'armée grecque et de ses officiers. Ainsi donc, les faits qui ressortent clairement des dépositions sont les suivants : 1° le village commença par se soumettre; 2° il fut néanmoins pillé et incendié; 3° les troupes grecques se laissèrent aller publiquement à une débauche de luxure; 4° beaucoup de paysans furent tués froidement, sans aucune provocation.

Il ne servirait à rien de charger de trop de récits ce compte rendu de la marche en avant des troupes grecques. On trouvera dans l'Appendice mainte autre déposition, et toutes donnent la même impression. Partout où les paysans se risquèrent à attendre dans leurs villages l'arrivée des soldats, ils le payèrent de la même façon. Le village fut pillé et incendié, pendant qu'on violait les femmes; les non-combattants furent froidement égorgés, quelquefois dix par dix, trois par trois, d'autres fois en foule. Nous tenons à appeler l'attention sur deux de ces récits et, en particulier, sur celui d'Anastasia Pavlowa, une vieille femme de la bourgeoisie, qui nous a conté sa douloureuse et dramatique histoire avec plus d'intelligence et de sentiment que la plupart des paysannes interrogées (Annexe n° 43). Comme ces dernières, elle fut violée, dépouillée, battue, assista au déshonneur d'autres femmes et au massacre des non-combattants.

Son témoignage se rapporte à la prise de Ghevgheli. Ghevgheli, qui est une ville mixte, ne fut pas incendiée; mais un Européen digne de foi et qui con-

naissait bien la ville, connu lui-même d'un des membres de la Commission pour un homme capable en même temps que pour un homme d'honneur, affirme qu'il y eut bien deux cents civils bulgares tués à l'entrée de l'armée grecque. Une autre déposition sur laquelle nous voudrions attirer l'attention est celle d'Athanase Vanov, qui vit de ses yeux violer six femmes et tuer neuf hommes, dans le village de Kourtchevo (Annexe n° 44). Ce qu'il y a d'intéressant dans son cas, c'est qu'il a vu un sergent imposer silence brutalement à un soldat grec qui protestait contre la brutalité de ses camarades. Il rapporte aussi qu'un peu plus tard, l'ordre de tuer fut donné par les officiers. Il est probable, d'autre part, que quelques centaines de paysans périrent à Kourtchevo et à Gherman, dans un massacre systématique préparé avec une perfidie et une cruauté incroyables.

La Commission prend la responsabilité de ces assertions, en ce sens qu'elle croit que les témoins ont dit la vérité. En outre, nous avons posé toutes les questions possibles pour savoir si, par exemple, quelque résistance d'irréguliers dans le voisinage pouvait être invoquée comme excuse. Ces dépositions ont trait à la conduite des troupes grecques dans dix villages. Nous hésitions à généraliser les conclusions où elles conduisent (sauf pour l'incendie des villages, qui fut une pratique universelle), si nous n'avions été en mesure d'y ajouter, dans l'Appendice, le résumé d'un grand nombre de dépositions recueillies de la bouche des réfugiés par le professeur Miletits, de l'Université de Sofia. Nous ne pouvons pas, naturellement, accepter la responsabilité personnelle de ces témoignages ; mais la Commission a pleine confiance dans l'exactitude scrupuleuse que le professeur Miletits a apportée à son enquête. Cette masse énorme de documents tend bien à prouver que les cas étudiés par la Commission ne présentent rien d'exceptionnel. Dans l'un des cas, un groupe d'Européens fut témoin de la conduite brutale d'un détachement de réguliers grecs, conduits par trois officiers. Quinze soldats bulgares blessés s'étaient réfugiés dans le couvent catholique de Paliortsi, près de Ghevgheli, et y étaient soignés par les sœurs. Le père Alloati fit savoir le fait au commandant grec ; là-dessus, on envoya un détachement fouiller le couvent pour y rechercher un certain voïvoda bulgare (chef de bande), nommé Arghyr, et qui, d'ailleurs, ne s'y trouvait pas. Au cours de la perquisition, un prêtre catholique bulgare, le père Treptche, et le docteur arménien du couvent furent durement fouettés en présence des officiers grecs. Un soldat grec essaya de violer une religieuse, et on vola 300 livres turques. On tortura cinq femmes et une jeune fille bulgare, et un grand nombre de paysans furent emmenés en prison sans motif. L'officier qui commandait le détachement menaça le couvent. Si on a pu traiter de la sorte des Européens protégés par le drapeau français, il est facile d'imaginer ce que durent subir les paysans bulgares.

La Commission regrette que l'attitude du Gouvernement grec envers elle l'ait empêché de recueillir aucune réponse officielle aux accusations qui ressortent de ces témoignages. Il est impossible de nier que toute une région bulgare ait été dévastée, sur une étendue de 140 kilomètres, et que presque tous les villages de cette région aient été incendiés. De plus, nous ne pensons pas qu'on puisse invoquer avec vraisemblance aucune nécessité de guerre. Les Grecs étaient très supérieurs en nombre à leurs ennemis; ils n'étaient, à notre connaissance tout au moins, ni harcelés sur leurs flancs, ni menacés dans leurs communications par des bandes qui auraient pu trouver refuge dans les villages. Les Grecs, sans subir aucune provocation de ce genre, brûlèrent méthodiquement tous les villages, à mesure qu'ils avançaient.

On ne peut défendre le massacre des paysans qu'en alléguant qu'ils étaient pris, en pleine résistance, les armes à la main. Or, cette explication n'est pas admissible en ce qui concerne les cas sur lesquels nous avons insisté. En outre, aucun des correspondants de guerre qui ont accompagné l'armée grecque n'a mentionné de conflits avec des villageois armés, le long de la ligne suivie par les troupes. Rien ne peut excuser le viol des femmes : on n'a d'autre ressource que de le nier.

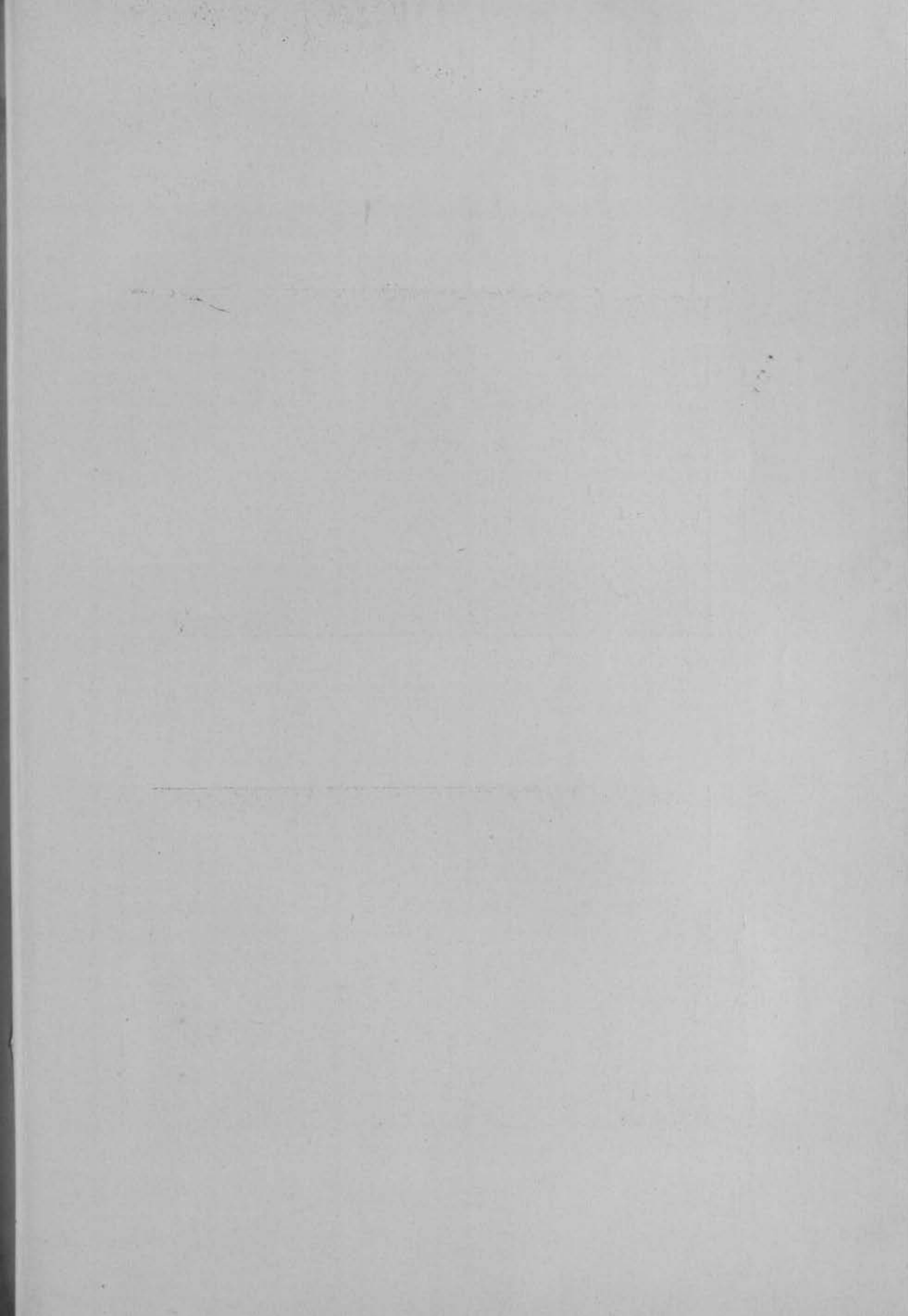
Malheureusement, cette négation même est impossible. Aucun verdict rendu sur les témoignages recueillis par la Commission ne pourrait être plus sévère que celui que les soldats grecs ont, les premiers, porté sur eux-mêmes. Il arriva que la veille de l'armistice (27 juillet), les Bulgares saisirent les bagages du 19^e régiment d'infanterie, à Dobrinitché (Razlog). Ces bagages renfermaient, entre autres choses, les sacs postaux, la série des instructions télégraphiques et quelques-uns des comptes. On nous a permis d'examiner ces documents à loisir, au ministère des Affaires étrangères, à Sofia. Les télégrammes et les comptes ne présentent pas d'intérêt particulier. Les lettres des soldats étaient souvent écrites au crayon, sur des petits bouts de papier de toute sorte et de toute grandeur. Quelques-unes étaient soigneusement pliées, sans enveloppe; d'autres étaient écrites sur des feuilles-souvenirs rappelant la guerre, d'autres sur du papier à en-tête officiel. La plupart portaient le timbre du régiment. Quatre ou cinq étaient sur du papier timbré commercial, appartenant à une maison de Serrès, où quelque soldat grec avait dû le prendre en pillant la boutique. Le plus grand nombre de ces lettres ne sont d'aucun intérêt; elles ne font qu'informer la famille que le soussigné se porte bien, que ses amis sont sains et saufs, ou blessés, ou malades, suivant le cas. Quantité de ces lettres n'ont pas encore été examinées. Nous avons étudié avec un soin particulier une série de vingt-cinq lettres contenant l'aveu formel, par ces soldats grecs, des brutalités auxquelles ils s'étaient livrés. Deux des membres de la Commission savent un peu le grec moderne. Nous avons pu nous assurer par nous-mêmes : 1^o que



FIG. 7. — Serrès : ruines.



FIG. 8. — Serrès : ruines.



les lettres (pour la plupart, mal orthographiées et mal écrites) avaient été soigneusement déchiffrées et honnêtement traduites ; 2° que les fragments intéressants étaient de la même écriture que l'adresse des enveloppes (lesquelles portaient le timbre officiel) et que les parties qui ne renfermaient que des détails personnels ; 3° que les manuscrits n'avaient pas été l'objet d'un truquage. Quelques petites erreurs, des inexactitudes, fournissent une preuve d'authenticité. Une lettre est datée par erreur du 15 juillet (vieux style), bien que les sacs postaux aient été saisis le 14 (27). Nous avons aussi remarqué plusieurs fautes (y compris une faute de grammaire) faites par le secrétaire bulgare qui avait recopié en caractères latins les adresses écrites en caractères grecs : c'est une preuve qu'il ne savait pas assez de grec pour les inventer. D'ailleurs, il est inutile d'insister sur ces petites marques d'authenticité : on a publié un fac-similé de ces lettres, et les adresses, aussi bien que les signatures, sont celles de gens existants. S'ils avaient été calomniés, à l'aide de documents forgés avec cette rouerie invraisemblable, il y a longtemps que le Gouvernement grec aurait appelé ces soldats devant quelque tribunal impartial pour prouver devant lui, par un spécimen de leur véritable écriture, qu'ils n'avaient pas écrit les lettres. En résumé, la Commission se tient pour assurée que les lettres sont authentiques.

Ces lettres n'ont pas besoin de commentaires. Quelques-uns des soldats se vantent des cruautés commises par l'armée grecque, d'autres les déplorent. Les faits y sont relatés de manière simple, claire, brutale et tendent tous à produire la même impression. Les soldats racontent qu'ils ont brûlé partout tous les villages bulgares. Deux se vantent d'avoir exterminé des prisonniers de guerre. L'un d'eux assure que toutes les jeunes filles qu'on rencontra furent violées. La plupart insistent sur le massacre des non-combattants, y compris les femmes et les enfants. Quelques extraits, chacun d'une lettre différente, suffiront à donner une idée de leur contenu :

« Par ordre du roi, nous mettons le feu à tous les villages bulgares, parce que les Bulgares ont incendié les belles villes de Serrès, de Nigrita et plusieurs villages grecs. Nous nous sommes montrés nous-mêmes beaucoup plus cruels que les Bulgares. Nous avons violé toutes les jeunes filles que nous avons rencontrées. »

..... « Ici, nous sommes en train de brûler les villages et de tuer les Bulgares, femmes et enfants. »

..... « Nous n'avons fait que peu (de prisonniers) et nous les avons tués, car ce sont là les ordres que nous avons reçus. »

..... « Nous avons brûlé les villages, comme nous en avons l'ordre ; nous

avons massacré les jeunes ; nous n'avons épargné que les vieillards et les enfants. »

..... « Ce qu'on fait aux Bulgares est sans nom et aussi aux paysans bulgares. Cela a été une boucherie ; il n'y a pas une ville ni un village bulgare qui n'aient été incendiés. »

..... « Nous avons massacré tous les Bulgares qui nous sont tombés entre les mains et nous avons brûlé les villages. »

..... « Des 12.000 prisonniers que nous avons faits à Nigritâ, il n'en reste que 41 en prison ; partout où nous sommes allés, nous n'avons pas laissé une seule racine de cette race. »

..... « Nous leur avons arraché les yeux (à 5 prisonniers bulgares) pendant qu'ils étaient encore en vie. »

..... « L'armée grecque met le feu à tous les villages où il y a des Bulgares et massacre tout ce qu'elle rencontre. Dieu sait où cela s'arrêtera. »

Ces lettres nous épargnent la peine de résumer les dépositions recueillies. De Kukush à la frontière bulgare, l'armée grecque a dévasté les villages, violé les femmes, massacré les non-combattants. Les représailles ordonnées furent manifestement accomplies.

De plus, nous répétons que ces « représailles » ont précédé la provocation bulgare. La liste de villages brûlés par l'armée grecque, liste qu'on trouvera au numéro 52 de l'Appendice, donnera quelque idée de cette dévastation sauvage. A Serrès, les Bulgares détruisirent 4.000 maisons et cette dévastation se produisit au cours de l'incendie qui suivit le combat dans les rues. La destruction de cette ville importante a profondément ému l'imagination du monde civilisé. Systématiquement et de sang froid, les Grecs ont incendié 160 villages bulgares, détruisant au moins 16.000 maisons. Ces chiffres se passent de commentaires.

LE DERNIER EXODE

Le récit des souffrances endurées par les non-combattants de Macédoine ne serait pas complet si l'on passait sous silence l'exode final des Musulmans et des Grecs, lorsqu'ils quittèrent les territoires accordés aux Bulgares. Une énorme quantité de Musulmans arrivèrent aux environs de Salonique au moment où nous y résidions. Nous vîmes jusqu'à 8.000 d'entre eux campés dans les champs ou sur le bord des routes. Ils avaient amené leurs charrettes à bœufs et ces véhicules primitifs servaient d'abri à des familles entières. Ils avaient laissé derrière eux leurs champs et leur village et l'avenir leur semblait, à tous, vide et sans espoir. Ils ne désiraient pas passer en Asie, ni s'établir

— et comment, d'ailleurs, l'eussent-ils fait ? — en territoire grec. Ils regrettaient leur foyer et parlaient avec une sorte de passivité fataliste des événements qui avaient fait d'eux des nomades. Ils n'avaient rien à manger, au moment où nous les avons vus. Mais nous avons su que, depuis, les autorités grecques s'étaient efforcées de leur procurer du pain.

L'histoire de cet exode est assez compliquée. Il était dans la tactique grecque d'affirmer qu'aucune minorité, qu'elle fût grecque ou musulmane, ne pouvait vivre en sûreté sous la domination bulgare. La vérité, c'est que de tous les pays des Balkans, la seule Bulgarie a conservé une forte proportion d'indigènes musulmans. Les Grecs avaient assuré officiellement, avant que la paix fût conclue, que les Musulmans et les communautés grecques émigreraient en corps des nouveaux territoires bulgares. La presse populaire alla plus loin et prétendit qu'ils brûleraient leurs maisons de leurs propres mains. Le moment venu, des mesures furent prises pour réaliser ces prophéties, plus spécialement à Strumitza et dans les villages environnants. Nous avons interrogé plusieurs de ces groupes de paysans sur la grand'route, près de Salonique (Annexe n°4). Nous avons enregistré la déposition d'un notable turc de Strumitza, Hadji Suleiman Effendi (Annexe n° 3). Nous avons questionné les réfugiés grecs, originaires de la même ville, qui se trouvaient à Kukush. Nous avons recueilli, à Sofia, des témoignages bulgares. Finalement, nous avons eu sous les yeux la déclaration confidentielle d'un témoin autorisé, sujet d'un des pays neutres, qui visita la ville avant la fin de l'exode. Partout, nous avons entendu la même chose : les autorités militaires grecques de Strumitza donnèrent l'ordre explicite à tous les Grecs et à tous les Musulmans de la ville et des villages d'abandonner leurs demeures et d'émigrer en territoire grec, et cet ordre fut appuyé d'une menace de brûler leurs maisons. On usa aussi de la persuasion, qui réussit en partie auprès des Grecs. On les assura que les Bulgares les massacraient s'ils ne partaient pas. On leur promit encore qu'on élèverait à Kukush une nouvelle Strumitza, sur un plan admirable, et on leur promit qu'ils y recevraient des habitations et des terres. Quelques-uns des Grecs influents embrassèrent avidement cette politique et s'employèrent à la soutenir. L'exode grec fut loin d'être spontané, mais il fut, dans l'ensemble, volontaire.

Par contre, notre conviction est que les Musulmans, eux, cédèrent à la force. Il est vrai que leur expérience du joug serbo-bulgare, pendant les premières semaines de la guerre, avait été terrible. Mais cela, c'était le passé, et la plupart reconnaissent que le joug bulgare, une fois ces violences finies, avait été pour le moins supportable. La majorité d'entre eux partirent pour obéir aux ordres reçus, tandis que quelques-uns essayèrent en vain de gagner, avec de l'argent, les soldats grecs. Plusieurs s'obstinèrent à rester et furent chassés par la force.

La même tactique fut suivie dans les villages. L'émigration commença vers le 10 août. Le soir du mercredi 21, des groupes de soldats grecs commencèrent à brûler les maisons vides des quartiers grecs et musulmans d'une manière systématique, et continuèrent leur besogne les nuits suivantes, jusqu'au 23 août. Les Grecs évacuèrent, le 27, ce qui restait de la ville et en transmirent la possession aux troupes bulgares. Mais le quartier bulgare ne fut pas brûlé, puisque le plan des Grecs consistait à accréditer la légende des habitants non bulgares brûlant leurs maisons de leurs propres mains. Pour apprécier comme elle le mérite la portée de cette inqualifiable conduite, il faut se rappeler qu'elle se plaçait en temps de paix, après la signature du traité de Bucharest. Une émigration analogue des habitants grecs de Melnik se produisit sous la même pression. Toutefois, les maisons, ne furent pas brûlées, et il apparaît déjà que quelques-uns des propriétaires s'efforcèrent d'y retourner quand cela leur deviendra possible.

Nous trouvâmes à Kukush quelques centaines de ces Grecs qui avaient quitté Strumitza. En fait, ils ne sont pas Grecs du tout; ce sont, pour la plupart, des Slaves bi-lingues, appartenant à la cause grecque et à l'église du Patriarcat. Une des femmes avait son mari encore au service dans l'armée bulgare : elle, tout au moins, ne fuyait pas le joug bulgare de son propre gré. Tous ces gens-là étaient campés parmi les ruines de Kukush, les uns dans les rares maisons qui avaient échappé à l'incendie, les autres dans des abris improvisés. On leur donnait à manger, et ils attendaient que la nouvelle Strumitza sortit des cendres de ce qui avait été une ville bulgare. Par les fenêtres de l'orphelinat catholique, le reste de la première population de Kukush, étroitement emprisonné, contemplait les nouveaux venus en train de s'établir sur les lieux qui naguère avaient été son bien. Est-ce à dire que les autorités grecques voulaient disposer des terres des fugitifs, comme si la conquête avait balayé tout droit de propriété privée? Les émigrés de Strumitza sont des gens simples. Un d'eux confessa naïvement l'horreur éprouvée tout d'abord par lui à l'idée de quitter sa ville natale. Puis, par la suite, il y avait consenti : il supposait que les autorités savaient mieux que lui ce qu'il fallait faire. Un autre réfugié, un prêtre de village, regrettait sa maison, où il avait la meilleure eau de toute la Macédoine. Mais il était sûr d'avoir bien fait de partir : il avait ses raisons pour redouter les Bulgares. En effet, tout au commencement de la première guerre, un comitadji lui avait dit, en appuyant le canon d'une carabine contre sa poitrine : « Fais-toi Bulgare ou je te tue! » En conséquence, il était devenu Bulgare pour plusieurs mois et s'était soumis à l'Exarchat.

Il est probable qu'on s'occupera de ces Grecs et qu'ils pourront avoir un avenir prospère. Mais ce sont les Musulmans fugitifs qui constituent l'élément tragique de cet exode forcé. Trois problèmes se trouvent aujourd'hui posés :

Qu'advient-il de ces familles turques déracinées? A qui appartiendront les terres qu'elles ont laissées derrière elles? Quel droit ont les Grecs de disposer des terres des Bulgares dans la région de Kukush? Ces problèmes pourront se résoudre au moyen de quelque arrangement sommaire, mais qui n'ira pas sans une misère infinie pour les particuliers, et sans une immense injustice.

En terminant ce douloureux chapitre, nous voudrions rappeler au lecteur qu'on ne lui présente là qu'une peinture partielle et en quelque sorte uniforme de la guerre. Nous avons rapproché les unes des autres, en une perspective continue, toutes les souffrances infligées aux non-combattants de Macédoine par des armées enivrées par leur victoire ou exaspérées par leur défaite. Ce serait faire preuve d'un faible esprit critique ou historique que de baser là-dessus un jugement moral d'ensemble.

Pour apprécier exactement la moralité des peuples balkaniques dans cette crise qu'est la guerre, il faudrait tenir compte également de leur courage, de leur endurance et de leur dévouement. Si l'ardeur du sentiment national explique en partie les violences, c'est elle aussi qui a inspiré cette intrépidité qui remporte la victoire, ou cette fermeté qui supporte la défaite. Le moraliste qui cherche à comprendre la barbarie dont chacune de ces pages porte le témoignage doit se rappeler que toutes les races balkaniques ont grandi parmi les conceptions turques de la guerre. Les vieilles chansons, l'histoire, la tradition orale de ces pays présentent partout la guerre comme accompagnée nécessairement de rapt, de pillage, de dévastation et de massacre. En Macédoine, ces mœurs n'existaient pas seulement à l'état de souvenirs lointains, mais d'expérience récente. Le caractère nouveau et moderne de ces guerres est peut-être, au contraire, que, pour la première fois, dans l'histoire des Balkans, un effort a été tenté, bien imparfaitement, il est vrai, par plusieurs des combattants et des fonctionnaires civils pour se conformer à un idéal européen d'humanité.

La seule morale qu'on pourrait tirer de ces événements, c'est que la guerre, quand les circonstances sont exceptionnelles, produit quelque chose de pire encore que ses conséquences normales. L'extrême barbarie dont certains de ces épisodes sont marqués est un trait local qui s'explique par l'histoire des Balkans. Mais le fait capital, c'est que la guerre supprima, pour un temps, les freins qui agissent dans la vie civile normale, enflamma les passions qui sommeillaient en temps de paix et détruisit cette bienveillance qui, entre voisins, semble si naturelle, pour y substituer la volonté du mal. C'est là, partout et toujours, l'essence de la guerre.

CHAPITRE III

BULGARES, TURCS ET SERBES

§ 1. Andrinople : la prise de la ville ; l'administration bulgare ; les derniers jours de l'occupation.
§ 2. En Thrace. — § 3. Le théâtre de la guerre serbo-bulgare.

§ 1. — Andrinople.

Une occasion toute naturelle s'était offerte à la Commission de s'éclairer sur les atrocités reprochées aux Bulgares, après la prise d'Andrinople par ces derniers. Le *Daily Telegraph* a publié, le 20 août 1913, un dossier très substantiel de documents envoyés à ce journal par M. Ashmead Bartlett et imprimés sous ce titre suggestif : « Terrible reports by a Russian official ». Le 26 et le 27 août, le même « rapport » a paru à Constantinople, dans l'organe officiel du Comité « Union et Progrès », *Le Jeune Turc*. Cependant, comme il contenait des détails omis par le *Daily Telegraph*, il est évident que le texte du *Jeune Turc* provenait d'une source directe. Cette source, *Le Jeune Turc* l'a révélée lui-même, le 28 août, en raison d'une réfutation officieuse russe, insérée, le 27 août, dans *La Turquie* : « Nous sommes autorisés », disait l'organe officieux de l'ambassade russe à Constantinople, « à démentir de la façon la plus catégorique l'information du *Daily Telegraph*, reproduite par *Le Jeune Turc* et attribuée à un fonctionnaire russe. Aucun fonctionnaire russe n'a été chargé d'enquêter en Thrace et à Andrinople ou de procéder à quelque information que ce soit, et n'a pu, en conséquence, envoyer un semblable rapport. De même, les consuls russes n'ont pas signalé les faits mentionnés par le *Daily Telegraph* ». En répondant à ce démenti, « provenant, sans aucun doute, de l'ambassade de Russie », *Le Jeune Turc* constatait « que le document en question n'était pas l'œuvre d'un fonctionnaire russe en activité, mais celle d'un ancien fonctionnaire russe, M. le consul général Machkov, actuellement correspondant du *Novoïé Vrémya* ». Il faut ajouter que le « rapport » télégraphique de M. Machkov a été refusé par son journal

et que, au dire des collègues de M. Machkov appartenant à la presse constantinopolitaine, les frais du télégramme, se montant à 150 livres turques, ont été remboursés par le Comité. *Le Jeune Turc* dit lui-même que « craignant, « sans doute, que ce journal (le *Novoïé Vrémia*), très bulgarophile¹, ne « publiât pas les résultats de cette enquête de huit jours faite à Andrinople, « M. Machkov en a transmis copie au Président du Conseil des ministres et « au Ministre des Affaires étrangères ».

L'origine et l'histoire de ce document, qui a produit une profonde impression en Europe, ne préjuge en rien, naturellement, de sa véracité ; mais elle aide à comprendre l'esprit dans lequel il a été conçu. Après M. Machkov, un des membres de la Commission Carnegie s'est rendu à Andrinople. Il a retrouvé le milieu où M. Machkov a puisé en grande partie ses informations et il a entendu parler de la presque totalité des faits et des dires que le narrateur a rassemblés dans son récit. M. Machkov n'a rien inventé et n'a presque rien ajouté à ce qu'il a pu recueillir à Andrinople, mais il a puisé à des sources troublées par l'esprit de parti. C'est principalement le milieu grec qui lui a servi de témoin et d'intermédiaire. Aussi, le délégué de la Commission a eu soin de ne pas restreindre son enquête à ce milieu. En outre d'une longue série de dépositions officielles bulgares qu'il a obtenues des personnes responsables de l'administration de la ville occupée (Annexe n° 65), il a pu enquêter à Andrinople même, dans des milieux autres que le milieu grec ; il a pu profiter des dépositions de prisonniers turcs à Sofia, recueillies par un autre membre de la mission (voir encore n° 72), et, sans avoir la moindre intention de réhabiliter les Bulgares, il a pu constater les faits d'une manière plus impartiale que M. Machkov, connu pour être un bulgarophobe très prononcé, depuis l'époque où il a géré le consulat russe à Uskub, il y a une quinzaine d'années.

On peut diviser ce relevé des faits touchants Andrinople en trois parties : 1° le moment de la prise de la ville et les premiers jours qui ont suivi cette prise, du 26 au 30 mars 1913 ; 2° l'administration bulgare de la ville pendant l'occupation ; et 3° les derniers jours et le départ, du 19 au 22 juillet 1913.

LA PRISE DE LA VILLE

Les méfaits tout particulièrement reprochés aux Bulgares, pendant cette courte période, consistent principalement en actes de cruauté envers les prisonniers turcs et de pillage à l'égard des habitants de la ville. Le degré de leur responsabilité ne peut être clairement établi qu'une fois connue la situa-

¹ Ce qui n'est pas vrai du tout.



FIG. 9. — Serrès : ruines.



tion, telle qu'elle était résultée, antérieurement, de ce siège lui-même. Nous utiliserons, pour faire la lumière sur ce point, un document intitulé : *Journal du Siège d'Andrinople*, publié, à Andrinople même, sous les initiales d'une personne bien connue dans la localité et digne de toute confiance, M. P. C. Le 31 janvier (nouveau style), P. C. observe déjà « que la famine est devenue « plus atroce ; dans certains quartiers pauvres, on n'entend plus chaque jour « que les pleurs des petits enfants qui demandent du pain et les lamentations « des mères qui ne peuvent leur en donner. On raconte qu'au quartier d'Hil- « dyrym, un homme a tué sa femme, ses trois enfants et s'est ensuite donné « la mort. Une femme turque, une veuve, aurait jeté ses petits enfants à la « Toundja... », etc. A la date du 12 février, P. C. parle des « soldats affamés », auxquels il est défendu de recevoir l'aumône, et qui « vous prient de la jeter à terre, où ils la ramasseront un instant après ». Le 2 mars, c'est la révolte de la population d'Hildyrim qui commence, et l'auteur, de prédire ce qui suivra : « Que de vengeances et de représailles se préparent pour le jour de l'entrée des assiégeants ! » Les soldats volent du pain en plein jour et, arrêtés, ne veulent plus lâcher leurs prises : « On en voit passer des groupes qui se soutiennent à peine », écrit P. C. deux jours après. « La plupart ont une figure émaciée, le « teint terreux et presque cadavérique. Quelques-uns ont les membres gonflés, « le visage tuméfié et semblent à peine distinguer leur chemin. On en a vu « mordre des boules de neige pour tromper leur faim... » ; et pourtant, près de deux semaines s'écouleront encore jusqu'à la reddition ! Le 12 mars, se produit la petite scène que voici : « Un soldat qui traversait le pont de la Maritza s'est « arrêté tout à coup, a battu deux ou trois fois l'air de ses mains et est tombé « mort. » On croyait à une blessure, mais « ce n'était que la faim ». « On « croise à chaque instant des civières chargées de morts ou de malades ; les « médecins font prévoir, pour les premières chaleurs, un nombre effroyable « de décès... » Le 19 mars : « Les morts se succèdent, nombreuses, dans les « hôpitaux... ; hier, on a constaté deux nouveaux cas de choléra ». « ... On « nous apporte, ce matin, un pauvre troupiér empoisonné par l'herbe qu'il « avait broutée. Ces faits se multiplient depuis que le printemps a commencé. » Le 22 mars : « Il y a eu cinq morts, chez nous, la nuit passée ; il meurt main- « tenant de 50 à 60 personnes par jour dans la place ; et cette mortalité résulte, « non d'une épidémie, mais des maladies de poitrine et de la misère physio- « logique. Beaucoup ont absorbé des corps malsains ou vénéneux... » Enfin, voici qui se rapporte au « dernier jour d'Andrinople », c'est-à-dire au mercredi 13/26 mars, jour de la prise de la ville : « Les rues et les places se remplis- « sent peu à peu de soldats hâves, déguenillés, qui marchent d'un air morne « vers les lieux de rassemblement, ou bien vont s'asseoir, résignés, dans les « coins et le long des murs... Pas le moindre désordre de leur part ; c'est

« l'image parfaite de la prostration et de la tristesse... Autant les Turcs étaient calmes et dignes, autant la populace grecque se montre coupable. N'osant pas encore insulter ses maîtres désarmés, elle s'est mise à piller avec frénésie, hurlant, se battant et blasphémant; les Turcs ont laissé tout enlever « sans mot dire¹. »

Qu'on lise après cela le rapport de M. Machkov et les commentaires des autorités bulgares sur ce qui s'est passé, au moment même de l'entrée de leurs troupes : il ne reste qu'à encadrer ces récits dans le tableau de P. C. pour en comprendre la portée significative et la parfaite concordance.

Commençons par le sort vraiment effroyable des prisonniers enfermés dans l'île de la Toundja, appelée Saraï Eski. Un membre de la Commission s'est rendu dans cette île. Il a vu les arbres, dont l'écorce fut arrachée, jusqu'à hauteur d'homme, par les prisonniers affamés (fig. 14). Il a rencontré sur place un vieux Turc qui avait passé là une semaine et qui disait avoir mangé lui-même de cette écorce. Un jeune garçon turc, qui gardait du bétail dans l'île, ajoutait qu'il avait observé de l'autre rive que les prisonniers mangeaient de l'herbe et il montrait à l'enquêteur, par son geste, comment ils le faisaient. Le général Vasov a déclaré dans sa déposition (Annexe n° 75) qu'il autorisa les prisonniers à prendre l'écorce des arbres pour faire du feu, et d'autres témoins dignes de foi confirment ce fait. Ce même général ordonna, dès le second jour, de distribuer aux prisonniers un quart de pain, prélevé sur la portion du soldat bulgare, et le major Mitov nous a confirmé qu'il s'est lui-même chargé d'exécuter cet ordre, qui, du reste, est conservé dans les archives du ministère de la Guerre (Annexe n° 77). Le premier jour, les soldats vainqueurs partagèrent leur pain avec les prisonniers et les populations affamées. Mais ni ces scènes touchantes, ni même l'ordre donné par le général ne purent suffire à assurer le ravitaillement de la masse, et il y a tout lieu de croire que ces pauvres gens ne cessèrent pas d'absorber « les matières malsaines ou vénéneuses » dont parle P. C. dans son mémoire. La mortalité parmi les prisonniers a dû être grande, surtout dans l'île où le choléra réapparut, le troisième ou le quatrième jour du siège. Le manque de tentes — même si on l'explique par cette circonstance qu'il était le lot commun de toute l'armée — reste un fait avéré. Un autre fait, la rigueur des nuits passées par ces malheureux sous la pluie et dans la boue glacée, suffirait à lui seul à expliquer l'accroissement de la mortalité. Quand on relit les descriptions publiées dans la presse euro-

¹ Nous avons été amené à faire ces citations un peu longues du livre de M. P. C., parce que ce livre est une rareté bibliographique. On peut trouver la confirmation des impressions de P. C. dans un autre *Journal du Siège d'Andrinople*, par Gustave Cirilli (Chapelot, Paris 1914). Voir p. 99 et 100.

péenne, par exemple l'article de Barzini dans le *Corriere delle Sera*, on ne parvient pas à se persuader que l'isolement des malades a eu vraiment les heureux effets dont parle le général Vasov.

Le nombre des morts a donné lieu à des appréciations divergentes. Le major Mitov parle d'une trentaine de morts dès la première matinée. Le major Choukri-bey, officier prisonnier, estime à une centaine le nombre des morts pour une seule journée; le général Vasov évalue les décès à 100 ou 200 en tout. Mais les chiffres véritables doivent être plus élevés. Le témoin turc rencontré par l'enquêteur de la mission lui a raconté que le groupe dans lequel il se trouvait comprenait environ 1.800 personnes, serrées dans un espace étroit qu'il montrait du geste. Sur ce nombre, disait-il, pendant la nuit du 15 mars, 187 moururent de faim et de froid. Il est à noter que la maladie n'est mentionnée, par les témoins, qu'au second et même au troisième rang des causes de la mortalité. La raison principale des décès reste ce qu'elle avait été pendant le siège : la faiblesse et l'épuisement produits par la faim, qui a fait sentir ses tortures non seulement pendant les cinq journées du dernier combat dont parle M. Vasov, mais durant des mois entiers. Certes, il faut tenir compte aussi de la difficulté d'approvisionner les 55.000 prisonniers ou habitants, par suite de l'explosion du pont sur l'Arda et de la destruction des dépôts turcs. On lira aussi (Annexe n° 80), l'ordre donné par le général Vasov, le 29 mars, pour adoucir le sort des prisonniers et prévenir l'expansion du choléra.

Mais tout cela une fois admis, un fait subsiste qu'il est impossible de nier : c'est l'indifférence cruelle du commandement à l'égard du sort des prisonniers, en général. Ce fait est pleinement confirmé par les dépositions des officiers turcs prisonniers à Sofia. La conduite des vainqueurs envers leurs adversaires captifs a été déplorable. Certaines rigueurs rapportées par les officiers turcs pourraient, sans doute, être invoquées comme une conséquence des tentatives faites par certains prisonniers pour prendre la fuite. Mais les nombreux cadavres des vaincus, passés à la baïonnette pendant la nuit et laissés à l'abandon dans les rues jusqu'à midi, témoignent que la cause précédente ne suffit pas à tout expliquer. Le cas, raconté par M. Machkov, d'un officier turc prisonnier, que sa faiblesse empêchait de marcher et qui fut tué par le soldat bulgare chargé de le conduire, ainsi qu'un juif qui avait essayé de prendre sa défense, est pleinement confirmé par Hadji-Ali, officier de réserve, lui-même prisonnier à Sofia. M. Machkov connaît le nom du juif compatissant, Salomon Behmi. On a communiqué au délégué de la Commission, à Andrinople, les paroles mêmes que ce juif prononça en turc : « Yaryk, wourma ! » « (C'est un péché; ne tue pas !) » Hadji-Ali, d'autre part, connaît le nom de l'officier turc tué : c'est le capitaine Ismail-Youzbachi, qu'il a vu tomber de ses propres yeux.

La mort des treize Turcs, tués dans la mosquée Miri-Miran, ne peut pas être

après les explications du général Vasov et de M^{me} la baronne Uxkûl, imputée aux Bulgares. Mais les dépositions des soldats turcs relatives à l'assassinat de prisonniers malades et faibles sur la route de Mustafa-pacha sont plus que vraisemblables. Nous reviendrons sur la question du sort fait aux prisonniers dans le chapitre où nous traiterons du droit international.

En ce qui concerne le pillage d'Andrinople, la version grecque reproduite par M. Machkov est malveillante et bien faite pour égarer l'opinion publique. A l'exception de M. Machkov et de M. Pierre Loti — qui a répété sans la contrôler la thèse turque du moment — les auteurs sont presque unanimes à reconnaître que l'œuvre de pillage des jours qui ont suivi la prise de la ville est due aux Grecs eux-mêmes — comme aussi aux Juifs et aux Arméniens, mais surtout aux Grecs — qui se sont jetés sur la propriété turque, restée sans défense. Les quelques lignes citées plus haut du journal de siège de P. C. nous laissent pressentir déjà l'explication vraie. Les nombreux témoignages réunis par la mission en corroborent l'exactitude et la mettent hors de doute.

On pillait déjà à Andrinople avant l'entrée des troupes bulgares et l'on y a continué le pillage durant la prise de possession, aussi longtemps que l'installation de l'armée dans la ville n'a pas été achevée. Les scènes que les témoins oculaires racontent à ce sujet sont innombrables. On en trouvera plusieurs dans les Annexes du présent volume (n° 66 par exemple) et l'on pourrait en ajouter d'autres à l'infini.

Pendant l'entrée même des soldats bulgares, la foule indigène occupe la rue. Elle pille tous les établissements publics turcs, en commençant par le club militaire, et elle s'attaque aux maisons privées, en commençant par les demeures vides des officiers turcs. On envoie, en toute hâte, des patrouilles qui s'égarer dans ce labyrinthe de ruelles et on demande à la population de les appeler à l'aide du sifflet. Mais la masse turque a peur des repréailles grecques. Par ci, par là, les patrouilles arrêtent et punissent quelques coupables aux cris de « Aferim! » (Bravo!) poussés par la population turque. Mais ces mêmes Turcs disaient à M. Mitov, qui retraçait ces scènes devant nous : « Vous ne pouvez pas être partout en même temps ». Et le pillage continuait...

Ici, c'est un personnage officiel (dont il nous est interdit de divulguer le nom), qui fait le tour des rues, au cours de la seconde journée de prise. Le secrétaire du vali, Djouma-bey, lui montre partout une foule d'hommes et de femmes occupés à transporter les objets volés. Il rentre à l'Hôtel de Ville, demande des patrouilles et sort avec le major Mitov. C'est toujours le même spectacle : des femmes qui filent et se sauvent, leur butin sous le bras. Il les menace de son bâton, cependant que M. Mitov montre son revolver. Les femmes s'enfuient en jetant leurs ballots, puis, à mesure que les autorités s'éloignent, ils voient

les mêmes femmes revenir et reprendre le fruit de leur larcin. Ils arrivent à la mosquée, où la populace a installé ses pénates. L'officier bulgare se met à la porte et donne l'ordre à ces gens de cesser le pillage et de sortir un par un. On régale de coups de bâton et de crosse les individus qui sortent, mais les femmes ne veulent pas lâcher prise, et, tout en subissant la bastonnade, elles emportent sur elles les choses volées. Ils sont trop nombreux — et elles aussi — pour pouvoir être arrêtés et punis ; et c'est pourquoi ils tirent profit de cette supériorité accidentelle.

Enfin, la troisième journée amène le fonctionnement régulier des patrouilles ; l'ordre commence à s'établir, mais le pillage et le vol, qui persistent, affectent seulement une forme appropriée à la situation nouvelle. On a pu noter des cas où les voleurs se sont travestis en soldats et, après être entrés dans une maison en se présentant comme formés en patrouille, ont pillé tout à l'aise. C'est alors que les soldats bulgares, à leur tour, se sont mis à suivre l'exemple de la population, ou plutôt à coopérer avec elle pour prendre part à cette division du travail d'un nouveau genre. On a des témoignages qui établissent que des patrouilles s'employaient à assurer la sécurité... des voleurs, à condition de partager ensuite le butin. Le major Mitov, lui-même, affirme que des soldats, à sa connaissance, ont été entraînés au pillage par leurs hôtes grecs, usant de tous les moyens possibles de persuasion.

Quant aux autorités, une fois de plus, elles ont dû s'avouer impuissantes. On a raconté au membre de la Commission qui a mené cette enquête qu'un jour, à Andrinople, un soldat prisonnier « pomak » (un Bulgare musulman), bien connu d'un des consulats, a reçu la permission écrite de circuler, comme « prisonnier libre », mais que, lorsqu'il a voulu faire usage de cette permission, il a été volé dans la rue par les réguliers qui lui ont pris jusqu'à ses bottes. Les pieds nus, il est revenu au Consulat, et une plainte a été adressée au commandant Gontcharov, qui n'a pu faire mieux que de renouveler au pauvre diable son permis de libre circulation et de lui donner de sa poche un medjidé (4 francs et demi) pour lui permettre de s'acheter des chaussures.

On pillait jusque dans le consulat bulgare d'Andrinople, et le consul, M. Kojoukharov, en revenant dans cette ville de Kirk-Kilissé — où il avait été transféré — a trouvé ses malles vides de leur contenu. Le préfet de police d'Andrinople, M. Chopov, nous a déclaré qu'il n'avait pas voulu ouvrir une enquête sur le cas de M. Kojoukharov, puisqu'il était Bulgare. M. Vasov nous a confirmé, d'autre part, qu'il s'était refusé à ordonner des perquisitions à domicile, « pour ne pas inquiéter la population » et, peut-être aussi, pour ne pas créer de nouvelles occasions de pillage. Mais il y a eu des perquisitions, et M. Vasov lui-même en fait mention, pour retrouver les soldats cachés et déguisés.

D'ailleurs, de la part de la population volée et des Turcs surtout, il pleuvait des demandes d'enquête et des plaintes : le commandant Mitov les évalue à deux ou trois cents par jour. C'est alors que les recherches à domicile ont commencé, non sans donner d'excellents résultats. Une quantité des biens volés aux Turcs furent retrouvés dans les maisons grecques et rendus à leurs propriétaires. Pour les objets de provenance douteuse ou dont les propriétaires demeuraient inconnus, le préfet de police fit ouvrir un dépôt à l'Hôtel de Ville et c'est « par charrettes bien pleines », nous disait M. Chopov, que l'on dut transporter à ce dépôt le produit des rapines. On imagina ensuite de faire délivrer par le Conseil municipal des certificats attestant que la possession des objets résultait non d'un vol, mais d'un achat. Or, nous expliquait M. Mitov, ce fut souvent un moyen aussi ingénieux que nouveau de s'assurer la propriété de certains biens, véritablement achetés, mais à vil prix, à des Juifs et à des Grecs.

Les recherches à domicile ne pouvaient pas manquer de donner, elles aussi, naissance à des abus. Mais que, sur ce point encore, les plaintes grecques ne puissent pas toujours être prises pour l'expression de la vérité absolue, c'est ce qui résulte d'un fait cité par M. Machkov : « Chez deux frères grecs, lisons-nous dans son rapport, les frères Alexandre et Jean Thalassinos, des soldats, fusil en « mains, ont enlevé quantité de bijoux et d'antiquités précieuses. Ces soldats ont « arraché des mains de la sœur des frères Thalassinos des bagues et des bracelets. » Certes, il est probable que les soldats bulgares ont volé chez les Thalassinos, mais, à en juger par certaines circonstances de l'affaire, trop compliquée pour être narrée en détail, il s'agirait de savoir à qui appartenaient les biens volés.

On a beaucoup parlé du pillage des tapis et de la bibliothèque de la célèbre mosquée du sultan Sélim (fig. 15). Les témoignages rassemblés par la Commission vont nous permettre de mettre les choses au point. C'est un fait établi que les autorités bulgares ont pris, aussitôt que les circonstances l'ont permis, toutes les mesures utiles pour sauvegarder la mosquée. Mais il n'est pas vrai, et, du reste, les intéressés eux-mêmes n'ont jamais eu l'intention de le laisser croire, que la mosquée n'a pas eu à souffrir du moindre pillage. Dans le premier désarroi, le bel édifice a servi de lieu de refuge, et il a été rempli par le misérable mobilier des pauvres familles musulmanes qui vinrent y chercher un abri. M. Mitov nous a raconté qu'en partant, ces Musulmans ont emporté avec eux leurs hardes et leurs ustensiles. M. Chopov a ajouté que les tapis de la mosquée n'ont pas souffert de cette invasion, et il est certain que le représentant du gouverneur militaire d'Andrinople, attaché à la personne du membre de la Commission chargé de l'enquête, ne s'est pas plaint de ce prétendu vandalisme.

Il n'en est pas de même pour la bibliothèque, qui est restée à la merci de la

population toute une journée, grâce à une porte d'entrée particulière qui avait échappé aux investigations de M. Mitov, lors de sa première visite au monument. En se rendant à la mosquée, au cours de la seconde journée, il a constaté des traces évidentes de pillage. Des livres traînaient à terre ; certaines reliures étaient vides de leur contenu : évidemment, on avait recherché et emporté ce que l'on croyait avoir de la valeur. On raconte même, à Andrinople et à Sofia, que certains orientalistes étrangers, connaisseurs éclairés, auraient eu la bonne pensée de préserver manuscrits précieux et livres rares en les... achetant pour leur compte. Ce serait, certes, un beau geste, si ces heureux acquéreurs consentaient, maintenant que tout danger de destruction a disparu, à restituer à la mosquée ce qui est sa légitime propriété... Dès la troisième journée de la prise d'Andrinople, comme le témoigne M^{me} la baronne Uxkùl, l'ordre fut rétabli dans la mosquée, aussi bien que dans la ville elle-même.

L'ADMINISTRATION BULGARE

Sans nous arrêter aux autres faits caractéristiques que l'on pourrait citer à l'infini, nous nous occuperons maintenant des critiques d'ensemble dont l'administration bulgare a été l'objet pour les quatre mois d'occupation qui se sont déroulés du 13/26 mars au 9/22 juillet. Il est indéniable que l'impression générale des habitants d'Andrinople est aujourd'hui nettement défavorable aux sujets du roi Ferdinand, et les agents de l'autorité bulgare ont été mis ainsi à bonne école pour apprécier à leur juste valeur les témoignages officiels de reconnaissance qu'ils avaient reçus de la part des représentants des populations hétérogènes d'Andrinople. Les Turcs ne sont que trop contents de revenir sous la sujétion de leur gouvernement national, et les Grecs ont toujours été hostiles aux Bulgares, par intérêt et par patriotisme.

Les témoignages des étrangers sont partagés. Le titulaire du consulat russe pendant le siège, M. Klimenko, nous a autorisés à déclarer en son nom, que, jusqu'au 7 avril, jour de son départ d'Andrinople, il n'avait eu aucune plainte à alléguer contre le régime bulgare. Le jugement des Frères Assomptionnistes et, en partie, des Arméniens, est également favorable. On lira, dans les Documents annexés au présent volume (Annexe n° 70), le récit des mesures prises par les autorités bulgares pour rétablir l'ordre et donner satisfaction aux diverses nationalités, récit qui émane d'ailleurs de ces autorités elles-mêmes. D'autre part, M. Gustave Cirilli, dans son *Journal du Siège*, constate « un courant de méfiance ou de répugnance invincible » créé par l'administration bulgare, et il explique cette impression — « en dehors des exactions et des vexations qui ont éloigné les sympathies de l'habitant » — par le nationalisme outré des Bulgares qui ont voulu imposer et leurs fêtes religieuses et leur langue à

la population. Mais, en même temps, M. Cirilli rend justice à l'administration de M. Velchev, dernier commandant de la place, dont M. Machkov a dit tant de mal ; et, pour caractériser le système de ce commandant, il dit de lui que c'était comme « une main de fer qui semblait être une main de velours ».

La Commission n'a pu qu'enregistrer les signes extérieurs qui ont caractérisé ce régime. Il est notoire que le Conseil élu de la municipalité a gardé ses pouvoirs sous la domination des Bulgares et que, dans ce Conseil, la majorité appartenait aux nationalités (3 Bulgares, 3 Grecs, 3 Turcs, 2 Juifs, 1 Arménien). Les Turcs, de leur côté, se sont montrés plus favorables que les autres nationalités à l'administration bulgare qui les a sauvés du pillage, et ils lui ont accordé à plusieurs reprises des éloges officiels. Les Grecs, par contre, n'ont pas caché leur hostilité à son égard, et l'on raconte des anecdotes amusantes sur les rencontres du métropolite grec, M. Polycarpe, avec les représentants du pouvoir bulgare : la déférence due au pouvoir légal y luttait d'une façon trop visible avec un sentiment de révolte intérieure. C'est du milieu grec que sont parties les pires exagérations au sujet de la conduite des Bulgares. Aussi, lorsque, à la fin de l'occupation, l'esprit de hardiesse et de bravade eut repris son empire sur les populations vaincues ou hostiles, on s'explique facilement la démarche à laquelle dut recourir le général Velchev. M. Blagoyev, en effet (voir Annexe 76), nous apprend que M. Velchev convoqua les notables turcs et grecs et déclara qu'il rendrait spécialement responsable le métropolite grec, en cas de rébellion de la « jeunesse » grecque. Les soupçons des Bulgares qui inclinaient à voir dans l'évêque d'Andrinople le centre de l'agitation patriotique hellène, désireuse de reconquérir l'autonomie de la Thrace, ne sont que trop corroborés par les événements décrits plus haut, dont les bords de la mer Egée ont été le théâtre.

Une fois la part faite à l'irritation née des luttes de nationalités, il faut invoquer, en second lieu, « les exactions et les vexations » subies par les indigènes pour expliquer le jugement qu'ils ont porté sur le régime bulgare à Andrinople. Les marchands de gros et de détail ont été aussi peu satisfaits que possible du système institué pour la distribution des wagons destinés à l'importation des marchandises, aussi bien que des taxes établies par les autorités bulgares pour fixer les prix maxima des denrées. Le lecteur trouvera dans les Annexes (n° 79) les éclaircissements pleins d'intérêt donnés par M. Lambrev, à propos des accusations grecques sur ce sujet. On verra qu'il s'agissait, en réalité, d'une expérience sociale de la plus grande valeur pour mettre en harmonie le profit des intermédiaires avec les besoins légitimes de la population.

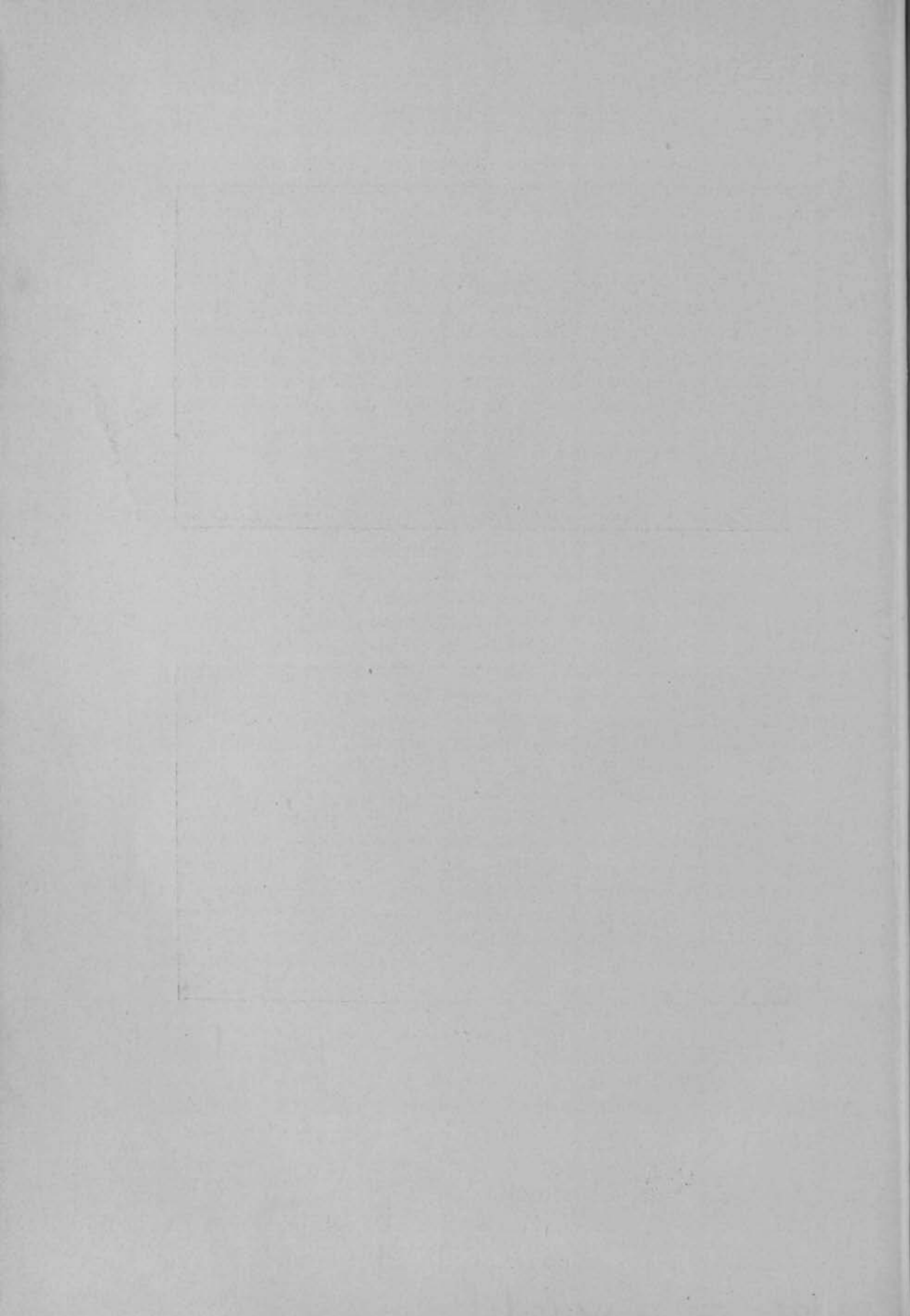
Les propriétaires des maisons occupées par les officiers bulgares ont eu également à se plaindre. La comparaison des officiers bulgares avec les officiers serbes a été généralement désavantageuse aux premiers. Les amis



FIG. 10. — Serrès : ruines.



FIG. 11. — Serrès : ruines.



des Bulgares eux-mêmes avouent que, par leur extérieur, les officiers serbes avaient « l'air plus distingué », et que leur tenue impressionnait favorablement lorsqu'on la mettait en parallèle avec l'« arrogance » bulgare. Dès lors, il va de soi qu'on préférerait d'ordinaire, comme locataire, l'officier serbe à son collègue de l'autre armée. Néanmoins, il est tout aussi probable que beaucoup de gens furent bien aises, surtout pendant les journées de trouble, d'avoir un officier bulgare chez eux, pour se mettre à l'abri des coups de main de la populace et de la protection, toujours suspecte, des patrouilles. Il semble bien cependant que les notables des quartiers grecs firent exception, qu'il y eut des cas où ils opposèrent un refus absolu à la commission chargée de distribuer les logements¹, et qu'il fallut, dès lors, à l'occasion, recourir à la force. Il arriva même qu'on ne put pas trouver, pour le général bulgare Khésaptchiev, par exemple, de logement convenable, et que l'on dut, à son retour de Salonique, l'installer à l'*Hôtel du Commerce*.

Que les officiers — et pas seulement ceux de l'armée bulgare — aient emporté quelquefois, en partant, des « souvenirs » pris dans les maisons qu'ils avaient habités, c'est ce qu'il est difficile de nier. Mais lorsqu'on raconte que l'on a envoyé à Sofia « des trains remplis de ce pseudo-butin de guerre », on exagère à plaisir. Le « cas » Chopov a été tiré au clair par M. Chopov lui-même (voir Annexe 78), et le témoignage des marchands turcs, au besoin, confirmerait les explications de l'intéressé. L'histoire de Rodrigues, sujet autrichien, a fait aussi un certain bruit, et l'on dit que les autorités bulgares elles-mêmes ont promis à la Commission d'enquête de fixer les responsabilités et de réparer le dommage causé. Il a été question encore d'une maison d'Andrinople, celle de Nissim-Ben-Sousam, d'où l'on aurait emporté des dentelles, des rubans et même des souliers de bal de dames.

Dans un journal de Sofia, le *Dnévnik*, on a pu lire les aveux naïfs d'un officier bulgare, M. Nikov, qui, lui aussi, s'est révélé grand amateur de bibelots d'Orient. Il a vu, dans les premiers jours qui suivirent la prise de la ville, une vieille femme grecque emporter un banc d'un joli travail, avec des incrustations dans le goût oriental. Il s'est rappelé alors toute la peine et toutes les privations qu'il avait eu à subir pendant les longs mois du siège, au fond des tranchées boueuses, et cette idée a fortifié en lui la conviction qu'il avait droit à ce meuble de prix. En conséquence, au lieu de le transporter au dépôt ouvert par M. Chopov, il en a... exproprié la mégère qui, elle-même, le détenait par une expropriation semblable. Ces officiers-là sont venus déposer devant la Commission ou ont fait des aveux publics. Mais il doit y en avoir

¹ Cette Commission était composée de Fouad-bey, du maire, le docteur grec Courtidis, d'un Arménien et d'un Juif.

d'autres qui se sont bien gardés de comparaître et de parler. Les tapis du sultan Sélim et ceux de M. Chopov, achetés en bonne et due forme, sont intacts. Mais on a raconté à un membre de la Commission que, pendant un certain temps, le prix des tapis a singulièrement baissé et qu'on a pu profiter, à Sofia, de fort jolies « occasions ».

On a parlé encore de sommes d'argent qui auraient été extorquées pour mettre en liberté des personnes arrêtées. On a mentionné en particulier, après M. Chopov qui en parle, le cas du vali Halil, dont la libération aurait été obtenue par ce moyen. On affirme, dans les milieux grecs d'Andrinople, qu'il aurait versé pour son élargissement la grosse somme de 40.000 livres turques. Mais si le fait avait eu lieu véritablement, le scandale serait par trop manifeste pour ne pas être établi, et on peut le mettre au compte des inventions et des fables colportées par les Grecs. Pourtant, la Commission n'oserait pas affirmer qu'il n'y a pas eu, dans des proportions plus modestes, des abus de ce genre. Elle a entendu parler à Andrinople d'un certain Hadji-Sélim, négociant en tabacs et organisateur d'une bande, qui fut finalement exécuté, mais à qui on avait voulu faire signer, avant l'exécution, un chèque de la valeur des 1.000 livres qu'il possédait en dépôt, à la Banque Nationale de Bulgarie. Hadji-Sélim aurait signé, mais aurait renié sa signature dans la prison même, la veille de l'exécution, en présence du procureur, du directeur de la Banque Ottomane, que l'on avait sollicité d'encaisser le chèque, de son adjoint et de quelques officiers.

Au lecteur lui-même nous laissons le soin de porter un jugement sur tous ces actes où se mêlent, dans un enchevêtrement intéressant pour le moraliste, les efforts honnêtes et les faiblesses humaines, les devoirs remplis avec conscience et les crimes que la conquête entraîne avec elle. Mais, quel qu'il soit, ce jugement doit tenir compte des circonstances et faire la part du régime exceptionnel qui s'impose dans une grande ville en état de siège. En effet, à l'époque dont il s'agit, il ne pouvait encore être question d'une administration fonctionnant normalement, telle que celle qui s'est établie plus tard lorsque le Turc est revenu, à titre de *tertius gaudens*, après la brouille des alliés, la violation des premières conventions et la reprise de la guerre. Il ne nous reste plus maintenant qu'à consigner ici les événements qui ont marqué la fin de l'occupation bulgare.

LES DERNIERS JOURS DE L'OCCUPATION

Le 6/19 juillet, les fonctionnaires administratifs d'Andrinople reçurent l'autorisation de rejoindre la Bulgarie. Le télégramme leur parvint à 11 h. 1/2 du soir, et le grand public n'en sut rien. A minuit, le public remplis-

sait encore le Jardin Réchadié, et l'inévitable cinématographe déroulait ses films sous les yeux des badauds. Le départ des Bulgares se fit brusquement, et c'est ce qui explique pourquoi ils ont laissé derrière eux les canons, les dépôts de munitions, les approvisionnements, etc. ; et c'est aussi ce qui les disculpe des accusations de viol et de pillage qu'on a fait peser sur eux, à cette occasion, les conditions de départ que nous venons de rappeler excluant de pareilles pratiques. Les Bulgares oublièrent même de relever, dans leur hâte, les sentinelles qu'ils avaient mises aux portes des maisons protégées. Les entrepreneurs bulgares se plaignirent amèrement, d'ailleurs, du grand secret apporté par le gouvernement à l'exécution de cette mesure, qui prit réellement tout le monde à l'improviste.

Les autorités quittèrent Andrinople dans la nuit du 6 au 7 juillet (19 au 20 juillet). Mais les Turcs n'arrivaient pas. Si, dans la ville même, le major Morfov, avec ses soixante-dix gendarmes et le commandant Manov, symbolisaient encore l'ordre et le gouvernement, la station et le quartier de Kara-Agatch restèrent privés d'autorités régulières. Et c'est précisément sur ce point de la ville que des événements lamentables ont eu lieu. Huit trains militaires environ quittèrent la station de Kara-Agatch, le 7 juillet, et, du haut de l'avant-dernier train, il fallut tirer sur les maraudeurs qui, déjà, étaient à l'œuvre. Les dépôts prirent feu, incendiés, disent les témoins grecs, par un détachement de l'infanterie bulgare remontant vers Mustafa-pacha. Les soldats de ce même détachement, il est vrai, ont déclaré aux Pères Assomptionnistes que les dépôts ont été incendiés par les paysans, tandis que l'armée bulgare restait à l'écart de la station et des dépôts en question. Les soldats n'ont mis le feu, suivant cette version, qu'à la caserne qui servait en même temps d'arsenal. En tout cas, il est hors de doute que le pillage a commencé sous les yeux des Bulgares qui prenaient place dans les trains ; que ce sont les paysans de Kara-Agatch et des villages voisins, Tcheurek-keui et Dolou-djaros, qui ont pillé ; qu'on a essayé de tirer sur eux, mais que les pillages ont pu se poursuivre à cause du départ des trains. Restés seuls, les paysans ont armé les prisonniers turcs qui travaillaient sur le chemin de fer. Ce sont, évidemment, ces mêmes prisonniers dont parle M. Bogoyev. Dans la soirée du 7/20 juillet, les habitants de Kara-Agatch ont fait des provisions de pétrole, de farine, etc., prises dans les dépôts.

Comme les Turcs n'arrivaient toujours pas, les Bulgares sont revenus le matin du lundi, 8/21 juillet. Ils ont commencé par désarmer les Turcs prisonniers, et c'est alors qu'a dû se passer la scène qu'a racontée M. Bogoyev : les Bulgares ont tiré sur les prisonniers et en ont tué au moins dix. Suivant l'explication donnée sur le moment par le chef bulgare qui occupait la gare, les prisonniers avaient tenté de prendre la fuite dans l'idée que l'armée turque était déjà à Andrinople. Les Bulgares demandèrent ensuite où les prisonniers turcs

avaient pu trouver des armes : on leur répondit que c'était la population qui les leur avait procurées. Dès lors, la surveillance des Bulgares se concentra sur les habitants de Kara-Agatch. On visita leurs maisons et on leur donna l'ordre de restituer volontairement ce que chacun d'eux avait pu ravir dans les dépôts. Une certaine heure (3 heures de l'après-midi) fut assignée comme terme extrême à cette restitution volontaire, et l'on avertit que des perquisitions forcées et des punitions suivraient aussitôt après.

Vers le soir commencèrent, en effet, les visites à domicile. Il règne quelque obscurité sur la façon dont on est arrivé à arrêter les quarante-cinq coupables. Mais l'un d'eux, le seul survivant du groupe, Pandéli (Pantéléimon), a raconté que c'est son fils, âgé de douze ans, qui avait pris au dépôt de la farine, que quant à lui, père du coupable, il avait exécuté l'ordre et rendu le butin, mais qu'on les a retenus, lui et ses camarades d'infortune, pour leur faire transporter les sacs ainsi retrouvés à la gare (l'ordre primitif était de déposer les objets restitués sur la route). Pandéli a exposé en détail ce qui suivit, et c'est son récit, — puisé, par le membre de la Commission qui rapporte ici, à deux sources différentes, l'une grecophile, et l'autre bulgarophile, — que nous allons reproduire : « Le soir (8/21 juillet), à 10 heures et demie, les malheureux furent liés « quatre par quatre, à l'aide de leurs ceintures, et, sous l'escorte de soixante « soldats, conduits sur la route de Marache. Avant de les lier, on leur prit leur « argent et leurs montres. On leur dit qu'on les emmenait en Bulgarie, mais « quand la troupe arriva au voisinage du pont établi sur l'Arda, on leur cria : « Courez vite, le train approche. » Ils franchirent ainsi le pont, et arrivèrent sur la berge. C'est alors qu'on les mit en ligne, le visage tourné vers la rivière, et qu'on les poussa tous dans l'eau.

La scène qui suivit fut atroce. Tandis que les pauvres diables se débattaient, les soldats tirèrent sur ceux qui levaient la tête au-dessus de la surface de la rivière. Pandéli dut la vie à un mouvement de désespoir. En tombant à l'eau, il fit un effort et rompit la ceinture qui l'attachait à ses compagnons. Dans la rivière, il se sentit seul et libre ; il se mit donc à nager, tout en s'efforçant, lui aussi, de lever la tête. Les coups qui furent tirés sur lui ne l'atteignirent heureusement pas. Alors, il fit le mort, et, couché sur le dos, se laissa emporter par le courant. Pendant un certain temps, il perdit connaissance, puis il se trouva arrêté par un arbre. Se traînant alors à quatre pattes, il monta sur la rive boisée où un cocher qui le vit se sauva bien vite, effrayé par sa mine. De là, il se rendit à pied, pendant la nuit, dans le quartier de Hildyrym, et se présenta au domicile de son apprenti (Pandéli est menuisier au moulin à vapeur de Kara-Agatch).

On verra, sur la photographie ci-jointe (voir la figure 16), les cadavres de quelques-unes des quarante-quatre victimes, repêchés dans la rivière, quelques

jours après. Ce triste épisode n'est pas arrivé à la connaissance des dirigeants bulgares, mais son authenticité ne peut pas être mise en doute. L'excitation et la panique des derniers moments du départ ne sauraient excuser les coupables. Le membre de la Commission, qui a enquêté sur place, a appris des Pères Assomptionnistes qu'il y eut encore d'autres personnes arrêtées pour faits de pillage, mais qu'on les laissa à la station, au moment où, des wagons du dernier train, on criait aux soldats chargés de les conduire : « Dépêchez-vous, le train part! » Ceci se passait à 3 heures du matin, le 9 juillet.

Le départ des Bulgares fut donc précipité. Dès lors, il est faux de prétendre que « les Bulgares, sachant bien que les Turcs allaient revenir, avaient tout préparé pour la tuerie finale », et qu'ils devaient « massacrer les Musulmans », tandis que « les Arméniens, armés par leurs soins, seraient contraints d'exterminer les Grecs ». Les Bulgares n'ont rien préparé pour leur propre départ, et les prétendus « cauchemars » dont il est question dans cette citation, empruntée à l'article de M. Loti, paru dans *L'Illustration*, n'ont existé que dans l'imagination trop vive de la population grecque, travaillée par les agitateurs. Ainsi, le dramatique tableau de la « dernière nuit », tel qu'il a été retracé par l'éminent écrivain français, ne trahit que trop exactement la nature des sources auxquelles il est puisé.

Relevons encore un détail dans ce même article. M. Loti parle du jeune officier turc, Réchid-bey, fils de Fouad, « capturé » par les Bulgares dans une dernière escarmouche de retraite. « Ils (les Bulgares) lui arrachèrent, dit notre « auteur, les deux yeux des orbites, lui coupèrent les deux bras, et puis, disparurent. Et ce fut leur dernier crime. » Certes, la mort de Réchid a produit une profonde impression dans l'armée turque, où il avait de nombreux amis. On a montré à l'enquêteur de la Commission son monument commémoratif, nouvellement consacré, sur la grande route de Mustafa-pacha. Mais les Turcs ont été plus équitables, en l'espèce, que leur admirateur. Ce même enquêteur s'étant rendu à la rédaction du *Tanine*, à Constantinople, pour vérifier ce fait, on lui a fait dire, par le correspondant spécial du journal qui avait été envoyé à Andrinople, que la blessure reçue par Réchid dans le combat était mortelle, que la mort avait été instantanée, et que si les mutilations n'étaient que trop réelles, du moins la torture était de pure invention. A Andrinople même, on a parlé des « belles mains » et des oreilles de Réchid coupées, mais il n'a jamais été question de ses yeux crevés.

Les documents rassemblés par la Commission sont loin d'être épuisés par le récit que nous venons de donner sur Andrinople. Le lecteur que la question intéresse peut se renseigner sur les particularités du drame, en lisant nos pièces justificatives. Malheureusement, la plus grande partie des dépositions reçues à Andrinople même n'ont pas pu être publiées — ni même rapportées en détail,

— étant donné les circonstances qui obligeaient les enquêteurs à la discrétion. Mais le lecteur ne doit pas ignorer que ce sont surtout ces renseignements, recueillis sur place, qui corroborent et garantissent les dépositions dont la Commission a fait usage dans le présent récit.

§ 2. — En Thrace.

Pour se faire une idée personnelle de ce qui s'est passé en Thrace, pendant les deux guerres, un membre de la Commission est allé voir les villages situés à l'est d'Andrinople. Il a visité les villages de Havsa, d'Osmanly, de Has-keuï, de Souyoutli et d'Iskender-keuï. Le premier avait été visité par M. Pierre Loti, qui en a donné la description dans *L'Illustration*. Malheureusement, en décrivant les atrocités bulgares dans ce village mixte, M. Loti n'a pas été informé qu'à deux pas, à Osmanly, se trouvait un village bulgare où les Turcs avaient pris leur revanche.

Havsa est composé de deux quartiers, le quartier musulman et le quartier chrétien. *Les Chrétiens s'appellent ici « Grecs », mais ce sont des Bulgares patriarchistes.* Leur quartier n'a pas été brûlé. Toute la population y est restée. Le quartier turc, au contraire, a été brûlé presque en entier. La population turque s'est enfuie du village à l'approche des Bulgares, c'est-à-dire au commencement de la première guerre. Ces Turcs se sont réfugiés à Constantinople et en Asie Mineure. Ils commencent maintenant à revenir : cinquante ou soixante familles sont arrivées de Brousse, des Dardanelles et d'Akcheïr. On pensera peut-être que, puisque tout le monde était parti, il ne restait plus personne pour souffrir des atrocités. Malheureusement, il y a eu des exceptions. Un vieil habitant du village, Rachid, a raconté ce qui suit au membre de la Commission. Quatre familles turques n'avaient pas voulu prendre la fuite. Elles étaient restées. Les noms des chefs de ces familles étaient : Moustafa, Sadyk, Akhmed-Khodja, et un quatrième dont le nom nous échappe. Ces familles ont été mises à mort par les Bulgares, qui ont assommé de même Basile Papasoglou, Avdji, Christo, Lember-Oghlu, Anastase. Les femmes ont toutes été violées, mais il n'est pas vrai, comme le prétend M. Loti, qu'on les ait tuées. Une seule femme, Aïcha, a été massacrée et la femme de ce Sadyk, qu'on avait fait périr, est devenue folle.

Il y a deux mosquées dans ce village. Une de ces mosquées a été transformée

en dépôt de munitions. Une autre, décrite par M. Loti, a subi, en effet, de sérieux dommages. Le membre de la Commission a retrouvé des traces de sang sur le plancher. Les versets coraniques, à l'intérieur, sont en partie détruits; l'emplacement du *Moaphil* est abîmé; le *member* de marbre est à moitié cassé; les colonnes sont brisées. Il n'y avait plus, dans le minaret, les ordures que M. Loti y a vues, mais il en restait encore quelques traces. Par une ouverture pratiquée dans la coupole, on pouvait arriver au-dessus de la partie supérieure du plafond: ce plafond a été troué au milieu, et Rachid a assuré au membre de la Commission que, par là aussi, on répandait des ordures sur le plancher situé au-dessous. L'intention sacrilège est encore plus évidente dans la manière dont on a traité le cimetière. « Toutes » les stèles ne sont pas brisées, comme le dit M. Loti, mais il y en a qui le sont. Il est également vrai qu'une des tombes est ouverte. Au fond de la fosse, le membre de la Commission a retrouvé les débris d'une bouteille de cognac, reste d'un festin joyeux. Ajoutons, pour être justes, que les auteurs de cette infamie sont restés inconnus et qu'on a des raisons de l'attribuer à la population locale, plutôt qu'aux réguliers. Il est à noter que les malfaiteurs s'en sont pris aux stèles et aux tombeaux récents, en laissant de côté les monuments plus anciens.

Comme nous l'avons déjà dit, à peu de distance de Havsa se trouve un village bulgare, Osmanly; c'est là que les Turcs, quand ils sont revenus après la retraite des Bulgares, se sont vengés. On comptait cent quatorze maisons bulgares chrétiennes dans le village. Pas une seule n'a été épargnée. L'église a été brûlée et rasée: le membre de la Commission n'a pu voir que les traces de l'enceinte et les restes des murs. On venait de faire des fouilles à l'intérieur, mais on n'a pu retrouver que les débris de deux chandeliers. Le membre de la Commission, en cherchant dans les cendres, a découvert quelques bouts de papier à demi-brûlé; c'étaient des fragments de l'Évangile et de l'office du dimanche, en caractères grecs (fig. 17). La population s'était enfuie à Andrinople et du côté de la frontière bulgare (c'est-à-dire vers Our-pacha). Le bétail était entièrement perdu. Quelques dizaines de villageois travaillaient pourtant à la moisson dans le village.

Ils ont expliqué au membre de la Commission que les bœufs qu'ils employaient appartenaient aux Turcs venus des autres villages, et dont ils n'étaient, eux, que les métayers.

Le village suivant est celui de Has-keuï. Là, même spectacle qu'à Havsa. Le quartier habité par les Bulgares (ici, on les appelle « Grecs » et ils chantent en grec à l'église) est resté intact, mais le bétail a été enlevé, ainsi que les produits de la récolte. Notre compagnon de voyage, qui était Turc, a émis l'hypothèse que le pillage avait pu être l'œuvre des « Bachi-bouzouks ». Mais le paysan présent, qui parlait bulgare avec le membre de la Commission, a

déclaré nettement que c'était l'*asker*, les réguliers, qui avaient razié et tout pris sans rien payer. En nous rendant au quartier musulman, nous l'avons trouvé, lui aussi, dévasté. Sur cinquante-cinq maisons, il n'en restait debout que vingt-cinq. Cette partie du village était vide et on a expliqué à la Commission que les hommes du village étaient partis pour l'Anatolie chercher leurs familles. Les réfugiés qui étaient rentrés (environ vingt-cinq à trente familles) étaient allés habiter le quartier chrétien.

Des deux mosquées du village, l'une a été détruite entièrement et rasée, ainsi que l'école avoisinante. L'autre mosquée, convertie en dépôt de munitions, a été endommagée, elle aussi, surtout à l'intérieur; quelques stèles du cimetière ont été abattues.

Les deux villages musulmans situés entre Has-keuï et Andrinople, celui de Soyoutli-déré et celui d'Iskender-keuï, ont subi le même sort que les villages précédents. Des 87 maisons de Soyoutli, il n'en reste que 8 ou 10, avec 40 ou 50 habitants. La population est partie pour l'Anatolie. Ceux qui reviennent habitent des ruines qu'ils arrangent de leur mieux pour s'y mettre à l'abri du soleil et de la pluie. Ils appellent ces misérables habitations des *colibi* (des huttes). Iskender-keuï a souffert encore davantage. Sur 80 maisons, il n'en est resté que 4 ou 5. La population s'était enfuie à Andrinople; mais tous les habitants sont maintenant revenus. Les quelques maisons qui restent debout le doivent à ce fait qu'elles ont été occupées par les Bulgares. La mosquée et l'école du village ont été rasées.

La conclusion qu'on peut tirer de cette description, c'est qu'en effet, au commencement de la première guerre, les Bulgares ont détruit les villages musulmans, que la population presque tout entière a abandonné ces villages et que les institutions nationales musulmanes, les mosquées et les écoles, ont particulièrement souffert.

Evidemment, ce ne sont pas là des faits isolés et fortuits. On se trouve bien en face d'une tactique nationale. Les officiers bulgares ont tenté d'expliquer cette conduite à la Commission en prétendant que les matériaux de ces maisons avaient servi à construire des logements d'hiver pour l'armée. Mais, outre que cette explication équivaut à un aveu, elle ne suffit pas à rendre compte de l'étendue de cette dévastation, ni surtout de la destruction des édifices du culte et des écoles.

Nous sommes maintenant en juillet; le mouvement de retraite bulgare se dessine et l'offensive turque commence. De nouveau, la Thrace devient le théâtre de la guerre. On accuse assez unanimement Enver-Bey d'avoir envoyé en avant de ses troupes régulières les cavaleries arabe et kurde. Les « Arabes » sont très souvent indiqués comme étant les auteurs des crimes, dans les récits des victimes. La Commission a recueilli des témoignages attestant que les offi-

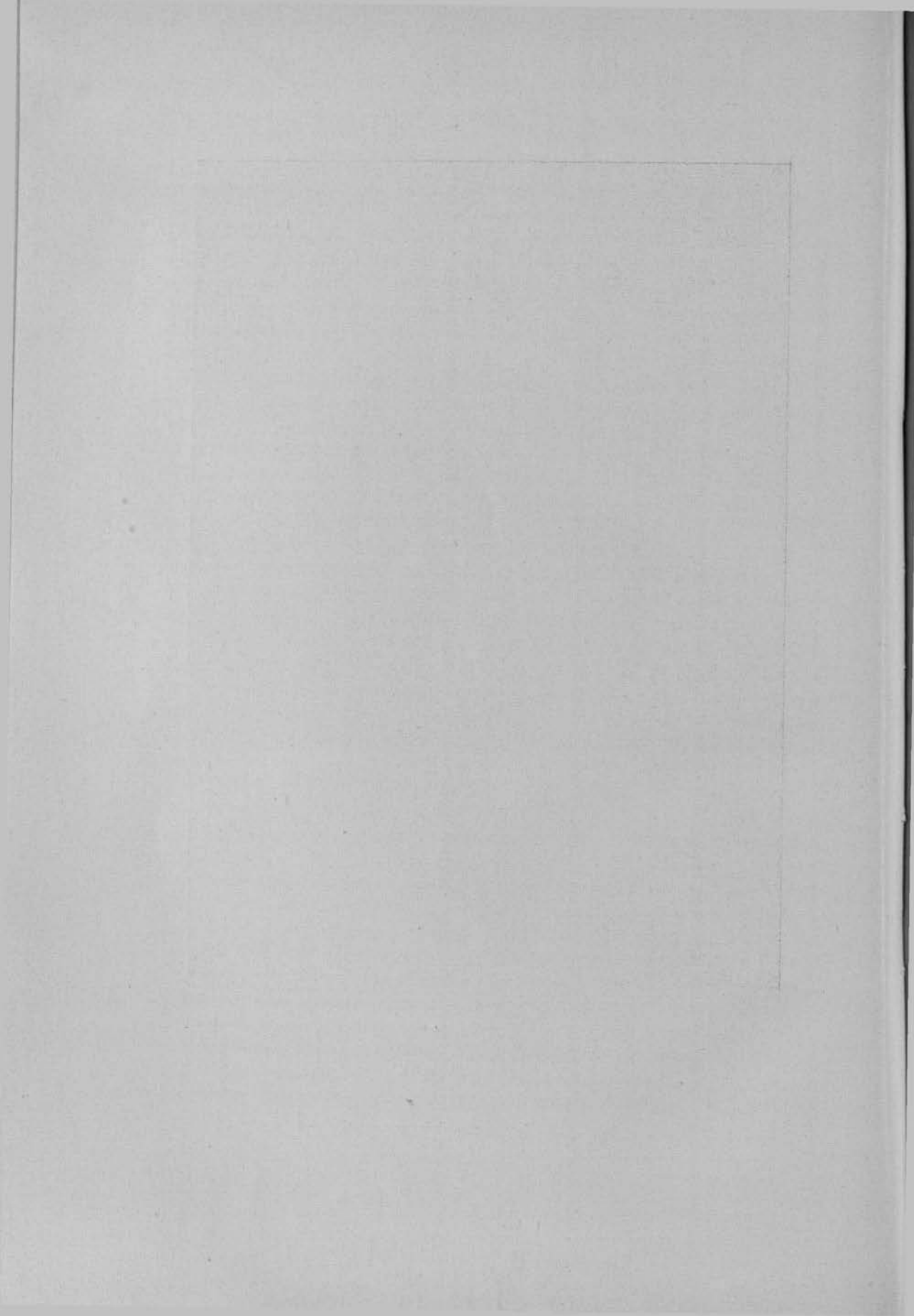


ΕΚΑΘΕΣ ΣΟΥ ΧΡΙΣΤΙΑΝΕ
 ΜΗ ΠΙΣΤΕΥΕΙΣ ΤΗ !
 ΑΒΟΥΛΑ!

Τὸ φιλοφρονεῖο πάλαι εὐὸ ἐπὶ καρδίᾳ μου βράζει
 Καὶ μ' ἄγρια κίματα θάλλει—Καὶ δάκρυα φανταί—
 Τότε, εἴς, ἔδρασε τίποτε τὰ κοραϊχῶ, τὰ σβόλα
 Ὅταν αὐτὸ τὸ σπῆς σου τὸ μισὸς μου, πορθητῆ! * ΔΑΝΝΕ

Ὅταν ἀποφασίῃ ἀπὸ τὸ πορθητῆ
 Καταργηθῆναι κατὰ τὸν ἔθνη

FIG. 12. — Image populaire grecque.



ciers turcs eux-mêmes prévenaient quelquefois leurs protégés que les Arabes allaient venir et qu'il leur fallait être sur leurs gardes. Un soldat arabe, un catholique, a même avoué à l'un de ses amis, que les *ordres exprès* de leurs chefs étaient de brûler et de ravager d'abord les biens, puis de tuer tous les mâles, ensuite les femmes (ici encore, toutes ont pris la fuite), et que lui personnellement avait exécuté les ordres donnés. Nous ne mentionnerions pas ce récit, si nous ne le tenions d'une source excellente et si nous ne connaissions pas le nom du soldat en question, que nous nous abstenons, naturellement, de reproduire ici.

Ces remarques faites et ces conclusions établies, nous pouvons maintenant nous transporter à une autre extrémité de la Thrace, pour y suivre la marche de l'offensive turque, dans son rapport avec les excès commis.

Le membre de la Commission chargé de cette partie de l'enquête a eu l'occasion de s'entretenir librement avec des réfugiés bulgares, à Constantinople même. Ils traversaient Constantinople par groupes. Le membre de la Commission n'a pas rencontré là le groupe des 90 personnes, venues des villages de Tchanaktché, de Tarf, de Yeni-Tchiflik, de Seimen et de Sinekli. Il n'a pas retrouvé non plus le groupe des 190 fugitifs venus de Baba-Eski et de Lulé-Bourgas. Mais le troisième groupe, de 62 personnes, était encore là. Ce n'étaient presque que des vieillards, des femmes et des enfants. La plupart étaient des réfugiés des villages de Kara-Agatch (130 maisons) et de Koum-Seïd (28 maisons), peuplés des Bulgares que les Turcs y avaient transférés en les enlevant au village de Bourgas, ainsi que ceux d'un troisième village, Mésélim (10 maisons). Voici le récit, un peu désordonné, que nous fit un habitant de Koum-Seïd, qui venait d'arriver la veille à Constantinople, et que le souvenir des horreurs dont il avait été témoin hantait encore : « C'était le mercredi 3/16 juillet », commença-t-il ; « il était nuit et le village dormait. Tout à coup les Turcs arrivent... Les femmes et les enfants s'affolent... Ils ont demandé de l'argent. Ils ont tué beaucoup de monde. Nicolas, le boutiquier (bakal), a été tué ; Stoyan Kantchev l'a été aussi, avec son fils âgé de quinze ans. Puis ç'a été Démétrius Stoyanov, Saranda Nédeltchev, Démétrius Ghéorghiev, Petro Stoyanov, Élie Athanassov, et son frère, Coné Athanassov (dont voilà les enfants) ; puis, Nicolas Ghéorghiev, sa femme et son fils de douze ans ; Démétrius Daoudjiski, Démétrius Christov, Christo Dimitrov... ; 120 personnes s'étaient rassemblées dans une seule maison : les « Arabes » sont arrivés et leur ont demandé : « Qui êtes-vous ? » et ces gens de répondre : « Nous sommes des Grecs. » Alors, on leur a demandé de l'argent. On a tout pris. On cherchait dans les poches. Aux cris des malheureux, la cavalerie est arrivée, mais celle-ci ne les a pas touchés : ce sont les « Arabes » qui les ont molestés. L'attaque du village n'a duré que quinze minutes. Puis les Turcs se

« sont éloignés vers Lulé-Bourgas... Pourtant, le lendemain, d'autres « Arabes »
« sont arrivés... »

En nous éloignant de Constantinople, nous avons trouvé partout en Thrace les vestiges du passage de cette cavalerie arabe, précédée par les vengeances et les haines locales, et aussi par les excès des *Bachi-bouzouks* qui ont profité de cet état d'anarchie inévitable survenant dans l'intervalle de deux régimes.

Malheureusement, le temps a manqué à la Commission pour visiter les endroits sur lesquels la première rage de l'armée turque, reprenant l'offensive, s'était abattue, mais les témoignages recueillis par elle, à Constantinople et en Bulgarie, confrontés avec les rapports de la délégation spéciale arménienne et avec quelques documents très authentiques de source officielle grecque, permettent de suppléer à ce défaut d'observation personnelle. Deux sentiments paraissaient prévaloir, dans la population et dans l'armée turque, au moment du passage de la frontière qui semblait définitivement établie, depuis quelques mois, de par la conquête bulgare. C'était d'abord un désir de vengeance à l'égard de ceux de leurs sujets chrétiens qui avaient lié amitié avec les envahisseurs : la population bulgare en premier lieu, les Arméniens ensuite. Les Grecs, quoiqu'ils eussent aussi souffert du fait des Turcs, étaient plutôt de leur côté. Eux aussi, profitèrent de la reprise turque pour effacer les traces de la domination bulgare et rétablir leurs propres prétentions nationales. C'est pour cela qu'ils applaudirent au retour des Turcs et leur servirent souvent de guides et d'espions. Le second sentiment, très naturel chez la population musulmane qui revenait avec l'armée dans les villages désertés, était le désir de retrouver les biens qu'elle avait perdus et de les reprendre aux nouveaux propriétaires.

A Rodosto, reconquis, le 1/14 juillet, par 200 volontaires arrivés à bord d'un cuirassé turc, le premier acte du pouvoir ottoman rétabli fut d'adresser la proclamation suivante à la population chrétienne et israélite du sandjak :
« Quiconque se trouve en possession d'objets ou d'armes appartenant au Gouvernement, ou de bêtes ou objets appartenant aux émigrés ou à la population locale et usurpés pendant l'occupation bulgare, est invité à venir les restituer à la Commission spéciale siégeant à Rodosto. Le délai accordé à cet effet est de deux jours, à partir d'aujourd'hui (5/18 juillet), pour ceux qui se trouvent à Rodosto, et de trois jours pour ceux qui habitent dans les villages. Passé ces délais, toute personne chez qui seront découverts des objets usurpés sera poursuivie avec toute la rigueur des lois. »

Mais les volontaires et les émigrés revenant chez eux n'attendirent pas la fin de ce délai nominal : ils commencèrent à piller et à massacrer les indigènes dès l'instant de leur arrivée. A peine débarqués à Rodosto, les volontaires

tuèrent le commissaire bulgare qui leur remit la ville, se divisèrent en groupes ayant chacun à sa tête 4 ou 5 *Bachi-bouzouks*, et, en toute hâte, organisèrent le pillage et le massacre. Ils tuèrent les Arméniens qu'ils rencontrèrent à la foire, puis, quand la population se fut enfermée dans les maisons, ils fouillèrent ces maisons sous prétexte d'y chercher les officiers et les soldats bulgares. Les consuls étrangers intervinrent; alors, les assaillants portèrent leur activité hors de la ville, dans la campagne où il était impossible d'exercer un contrôle. Voici les résultats : 19 cadavres enterrés dans Rodosto, 81 victimes disparues et, très probablement, assommées dans les champs. Mais le nombre de ces dernières doit être plus élevé : quelques-uns l'évaluent à 300. Les personnes appartenant à la classe la plus aisée doivent payer, pour avoir la vie sauve, de 20 à 60 livres turques. L'argent, les bijoux, les montres disparaissent. Et il faut s'estimer encore heureux, car, à huit heures de distance de Rodosto, à Malgara, la catastrophe prend des proportions beaucoup plus grandes : la population y est surprise à l'improviste ; il n'y a pas de consuls, et la délégation arménienne est retenue par le gouverneur à Rodosto. Les gendarmes bulgares viennent de quitter la ville, qui est restée pendant une journée sans autorités et sans force publique (1 et 2 juillet, vieux style). Nous ne pouvons pas transcrire ici l'éloquent récit de la Commission arménienne sur ce qui s'est passé à Malgara dans cet état d'anarchie. Le lecteur le trouvera aux Annexes (n° 82). Mais il faut relever quelques traits, qui sont communs à toute cette œuvre de destruction.

Ici encore, le même motif qu'à Rodosto et partout ailleurs se retrouve comme prétexte aux brutalités : le commandant militaire de la place s'adresse en ces termes aux notables arméniens qu'il convoque : « Traîtres arméniens, « vous possédez des objets et des armes volées aux musulmans. » Et un sous-lieutenant a recours à l'autre argument mentionné plus haut : « Vous autres, « Arméniens, vous avez grandement aidé les Bulgares, mais, aujourd'hui, vous « recevrez votre récompense. » Ces propos incitent la populace turque à ne pas attendre que les mesures légales soient prises. La seconde et la troisième journée de l'occupation, les crieurs publics ordonnent, dans les quartiers arméniens, que « ceux qui auraient volé des objets appartenant aux musulmans ou qui seraient en possession d'armes les livrent ». Le quatrième jour, une occasion de commencer l'attaque se présente. Deux Arméniens effarés, que des soldats interpellent pour leur demander le chemin d'Ouzoun-Keupru, se sauvent au lieu de répondre. Le signal est donné : les soldats, la foule jettent des torchons enflammés arrosés de pétrole dans les maisons de ces deux grands coupables, et l'incendie du quartier arménien commence. En même temps, on pille et on massacre au marché. Quelques soldats arméniens arrêtent le feu, mais l'incendie recommence dans le marché même, et, grâce au vent violent, il prend des dimensions effrayantes. On entend les explosions des barils de

benzine, d'alcool ou d'autres produits analogues. Mais, pour la foule, ce sont des bombes cachées. Enfin le Kaïmakam, représentant de l'autorité civile, arrive à Malgara, accompagné du commandant de gendarmerie et d'un gendarme, et c'est avec peine qu'il réussit à persuader aux Arméniens affolés, en se portant garant de leur vie, de sortir de leurs refuges et d'organiser une petite bande de 50 à 60 jeunes gens qui maîtrisent enfin le feu. Résultat, dans la ville même, et sans parler des environs : 12 Arméniens tués, 10 blessés, 8 disparus, 7 emprisonnés, 87 maisons et 218 boutiques brûlées ; les pertes matérielles s'élèvent à 80.000 livres turques¹. Mais cette fois, il y a un épilogue : une Commission d'enquête ottomane essaie de rejeter la responsabilité du pillage et des assassinats... sur les Arméniens eux-mêmes.

Le vrai massacre commence pourtant quand l'armée turque retrouve sur son chemin les Bulgares, et les événements décrits au sujet de Rodosto et de Malgara sont ternes, si on les compare à ce qui a eu lieu à Boulgar-keuï, « le village bulgare », comme le nom même l'indique. Boulgar-keuï est, ou plutôt était, un village de 420 maisons, à quelques kilomètres de la ville de Kéchané, non loin d'un autre village de 400 maisons, Pichman-keuï, qui a subi un sort analogue. Les informations que la Commission a recueillies sur ces événements atroces sont puisées à quatre sources différentes, et les témoignages concordent dans le plus menu détail. Les réfugiés — pour la plupart, des femmes — se sont dispersés un peu partout. On en a trouvé à Haskovo et à Varna, en Bulgarie, où deux agents de la *Balkan relief Society* les ont questionnés et ont transmis leurs dépositions à l'un des membres de la Commission : or, ces dépositions sont tout à fait identiques, quoique provenant d'endroits très éloignés l'un de l'autre. Un autre enquêteur a eu la chance de rencontrer, à Constantinople, un survivant des horreurs de Boulgar-keuï, et il a pu entrer en possession de quelques documents officiels grecs inédits qui confirment les dépositions orales en les complétant. De toutes ces sources, il se dégage la certitude absolue qu'il s'agit ici de l'extermination complète de la population bulgare par les autorités militaires, suivant un plan systématiquement exécuté.

Les événements rappellent d'abord ceux de Rodosto et de Malgara, mais la fin diffère. Les paysans bulgares, comme la population des localités mentionnées plus haut, se sont, en effet, appropriés les biens des émigrés turcs, leurs habits, leurs ustensiles de ménage, leur grain, etc. Les soldats turcs, à leur tour, mettent la main sur ce qu'ils trouvent : ils demandent de l'argent, ils emportent les vêtements, ils emmènent le gros bétail, de l'autre côté de la

¹ *Le Jeune Turc* du 12 août avoue que 139 maisons et 300 boutiques ont été brûlées à Malgara. Il ajoute : « Sauf deux maisons, tout le village de Galliopa, composé de 280 maisons, a été « détruit par le feu ; 299 maisons ont été la proie des flammes dans 11 villages chrétiens ; 95 personnes ont été tuées et 9 blessées. »

frontière, dans le village de Mavro (Mavria?). Ainsi s'écoule toute une semaine, du 2 au 7 juillet (vieux style). Mais bientôt tout changea. L'ordre fut donné de réunir toute la population mâle à l'extrémité du village, pour lui communiquer des instructions. Le témoin dont il a été question plus haut crut que l'ordre cachait une perfidie et préféra rester chez lui. C'est pour cela qu'il eut la vie sauve. Environ 350 hommes se présentèrent au rendez-vous. Presque tous furent tués sur place par une fusillade. Trois hommes seulement, dont un blessé (Jean-K. Kazakov), parvinrent à se sauver. Les témoignages des femmes complètent le tableau. A Haskovo, elles ont raconté aux agents du Comité anglais de secours que les Turcs passaient de maison en maison, à la recherche des habitants mâles âgés de plus de seize ans. Deux bergers, Dmitri Todorov et Georges Ignatov, ont ajouté que les Grecs aidaient les Turcs à lier les mains des Bulgares avec des cordes. Une jeune femme, réfugiée à Varna, a raconté que son mari, son père et deux de ses frères furent fusillés en face de leur maison. Une autre a déclaré avoir vu, à Haskovo, les Grecs arroser de pétrole son mari et d'autres hommes, et les brûler ensuite. D'autres femmes, à Varna, ont confirmé cet affreux récit, et elles ont ajouté que le nombre des victimes qui périrent de cette manière fut de 23. Un berger vit cette même scène, caché dans un refuge voisin. Les femmes ont évalué à 450 (sur 700) le chiffre total des hommes tués à Boulgar-keui. Le témoin de Constantinople ajoute que tout cela a duré jusqu'au 29 juillet (vieux style), moment où il quitta le village. A la fin de cette période, les Turcs commencèrent à afficher sur les murs qu'on ne tuerait plus. Une partie de la population le crut et revint. Mais à mesure que la population mâle revenait, la tuerie reprenait par deux, par trois, par cinq : on emmenait les victimes dans un ravin, et là, on les fusillait. Le témoin vit le fait à Pitch-Bounar et à Sivri-Tépé ; dans le premier endroit, il a vu jusqu'à six cadavres, et il reconnut un des six : c'était le « Sourd », Ghirdjik-Iliya.

Avec les femmes, on suivait une autre tactique. On les violait. Les Grecs, vêtus d'une sorte d'uniforme, selon les témoignages recueillis à Varna, firent comme les Turcs. Dans les villages de Pichman, d'Ouroum-Beglé et de Maro, les Grecs furent même les seuls coupables, et ils y violèrent plus de 400 femmes, en passant de l'une à l'autre jusqu'à la dernière. Des jeunes gens qui essayaient de défendre leurs fiancées furent pris et fusillés. Une femme de Haskovo a raconté que son petit enfant a été jeté en l'air par un soldat turc qui le rattrapa au bout de sa baïonnette. D'autres femmes ont raconté que trois jeunes filles se jetèrent dans un puits après que leurs fiancés eurent été fusillés. A Varna, environ dix femmes qui habitaient ensemble ont confirmé ce récit et ajouté que les soldats turcs descendirent dans le puits et en retirèrent les filles. Deux d'entre elles étaient mortes ; la troisième avait une jambe cassée et,

malgré son agonie, elle fut violée par deux Turcs. D'autres femmes de Varna ont vu la scène du soldat turc qui avait transpercé l'enfant avec sa baïonnette et le portait en triomphe à travers le village.

Les femmes outragées ont eu honte de raconter leur malheur. Mais, à la fin, une centaine d'entre elles ont témoigné devant les Anglais. Elles ont dit que les Grecs et les Turcs n'épargnaient personne, depuis les petites filles de douze ans jusqu'à une vieille femme de quatre-vingt-dix ans. La jeune femme qui a vu son père, son mari et ses frères mourir auprès de leur maison, a été ensuite séparée de ses trois enfants et violée par trois soldats grecs. Elle n'a plus revu ses enfants. Une autre, Marie Féodorova, a vu aussi son mari tué auprès d'elle, puis elle fut traînée par les cheveux dans une autre maison et, là, violée par 30 Turcs. Deux de ses trois enfants furent sérieusement blessés et l'un d'eux est mort à Varna. Sultana Balacheva est la vieille femme de quatre-vingt-dix ans, du village de Pichman, qui fut violée par cinq Turcs, en dépit de son âge et de son visage ridé.

Voici quelques extraits des rapports secrets grecs, non destinés d'ailleurs à la publication, et qui serviront à démontrer que les mêmes outrages se répétaient dans tous les pays où les Turcs avaient pris l'offensive : « Hier soir (4/17 juillet), dès la première heure de la nuit (c'est-à-dire du coucher du soleil, *alla turca*), jusqu'à six heures, la population turque a cerné le village grec de Yildis-Keuï (Souldja-Keuï, au nord-ouest de Rodosto), y a mis le feu et a massacré tout le village, avec femmes et enfants, soit 200 familles en tout. Les témoins du drame sont tels et tels¹... Personne n'a échappé à cette catastrophe. » Des massacres isolés de bergers et d'ouvriers dans les champs, pendant la même journée, par les soldats et les indigènes turcs, sont mentionnés aussi comme ayant eu lieu dans les villages de Simetli, Karasli (tous les deux, au sud-ouest de Rodosto), Titidjik, Karadjé-Mouraté, Kayadjik, Akhmetikli, Omourdjé et Mouratli. Le même jour (4/17 juillet), les soldats turcs ont tué, à Kolibia, près de Malgara, l'hégoumène du monastère d'Ivérie, Eudocime, le prêtre Panayote et quelques autres personnes.

Mais ce n'était là qu'un commencement. Comme la population des villages environnants se sauvait dans Kolibia, les Turcs « ont brûlé, après les avoir tuées à l'intérieur de l'église, toutes les familles des villages voisins qui y avaient trouvé refuge » (rapport du 9 juillet). Dans un autre village, près de Malgara, Has-Keuï, les Turcs ont aussi brûlé « un nombre assez grand de familles ». Dans le même village, (rapport du 12 juillet), l'officier demanda au mouktar (l'ancien du village) de lui préparer trois jeunes filles pour la nuit :

¹ Comme toutes ces localités restent en possession des Turcs, on comprendra la nécessité de taire les noms de ceux à qui nous devons les documents cités.

« Autrement, vous savez ce qui vous arrivera », ajoutait l'officier en montrant son revolver. Le mouktar refusa et invita l'officier à le tuer plutôt... Ensuite, « on enferma les hommes dans l'église..., on réunit toutes les femmes dans « une grange spacieuse et les militaires banquetèrent pendant vingt-quatre « heures, en violant toutes les femmes de huit à soixante-quinze ans ». L'armée emmena avec elle une quantité de jeunes filles de chaque village. A Kolibia, une jeune fille, poursuivie par un soldat, tomba de la fenêtre. Alors que son corps palpitait encore, le soldat se rua sur elle comme une brute : ἐν ᾧ τὸ σώμα ἤσπαιρον, ὁ στρατιώτης ἐπέπεσε κατ' αὐτῆς κτηνωδῶς.

Le rapport grec a soin d'ajouter : « *Les kaïmakams demandent qu'on signe la déclaration que toutes ces infamies... ont été commises par l'armée bulgare.* » Ces paroles expliquent pourquoi, dans les déclarations, signées par les Grecs et écrites au nom de la population, que *Le Jeune Turc* a publiées au mois d'août 1913, les accusations contre les Bulgares sont si nombreuses. On voulait, en effet, décharger les troupes ottomanes de tous les crimes commis¹.

Ajoutons encore un rapport du 9 juillet, sur les événements d'Ahir-keui (Ahir-keui à l'est de Visa?), qui prouve que le même système était appliqué dans toute l'étendue des pays occupés de nouveau par l'armée turque : « Hier « soir, 7 juillet, les gendarmes désignés pour garder les habitants du village « d'Ahir-keui, ont séparé les hommes des femmes et des enfants. Ils ont « bâtonné tous les hommes sans pitié et en ont blessé plusieurs à la baïonnette, « et ils ont violé les jeunes filles et les femmes, en s'adonnant au libertinage « avec elles pendant toute la nuit. »

C'est ainsi que toute cette partie de la Thrace fut entièrement dévastée. Le rapport grec du 9 juillet constate que l'armée ottomane a « massacré, violé et brûlé « tous les villages des cazas de Malgara et d'Aïrobol. 1.970 familles de la caza « de Malgara et 690 de la caza d'Aïrobol, c'est-à-dire une population de 15.960

¹ Par exemple, à Has-keui, où, selon l'information citée plus haut, il y avait eu « un nombre assez grand de familles » tuées ou brûlées par les Turcs, voici la déclaration des notables du village, présentée au kaïmakam de la caza Aïrobol : « Nous démentons catégoriquement les « insinuations malveillantes portées contre l'armée ottomane et, en les réprouvant, nous protes- « tons contre les crimes tels qu'incendies, assassinats de personnes, etc., perpétrés par l'armée « bulgare, dans notre ville, à Has-keui et à Aktchilar-Zatar, lors de la retraite des Bulgares de « ces localités. » Signé : « Triandaphilou et Yovanaki, membres du Conseil d'administration du la caza, notables grecs, Papa Kiriako, représentant du métropolitain Dimitri, vicaire de Has-keui, Polioyos, notabilité commerciale grecque. » Voir *L'Union*, du 24 juillet, qui publie dans le même numéro un entrefilet sous le titre : *Actes de sauvagerie bulgares en Thrace*. Le membre de la Commission qui visita un autre village du même nom, Has-keui, dans le voisinage d'Andrinople, demanda à voir le prêtre du village, Constantin, qui, lui aussi, avait signé une liste assez longue des méfaits bulgares commis dans ce village. (Pour vérifier le fait, voir *Le Jeune Turc* du 2 septembre.) Ce prêtre ne s'est pas présenté.

« personnes, a été ou tuée, ou brûlée dans les maisons, ou dispersée dans les « montagnes ». Si on voulait y voir une de ces exagérations qui ne sont pas rares dans les sources grecques, voici la confirmation du fait, publiée dans un journal catholique¹ : « Un commissionnaire, venu de Malgara et arrivé hier, « 13 août, à Andrinople, nous assure que le nombre des villages incendiés ou « détruits de fond en comble autour de Malgara n'est pas inférieur à 45. Il « affirme avoir senti l'odeur insupportable de quantités de cadavres en tra- « versant certaines campagnes des environs de Kéchané. » Un mois après cette déposition, le membre de la Commission qui s'est rendu à Constantinople y a entendu le récit d'un Grec, sujet anglais. Environ 1.000 Bulgares, hommes, femmes et enfants, erraient encore dans les montagnes, où ils se sont sauvés, loin des horreurs décrites. Mais ils ont été entourés par les troupes ottomanes, entre Gallipoli et Kéchané, et y ont été exposés aux pires souffrances que l'on puisse imaginer. Le témoin a vu quantité de scènes effrayantes et il a pris des photographies. Sous ses yeux, un Turc a ouvert le ventre à un enfant de sept ans et l'a coupé en pièces. Le témoin est connu à Constantinople, et il serait extrêmement important que ses photographies ne puissent pas être égarées.

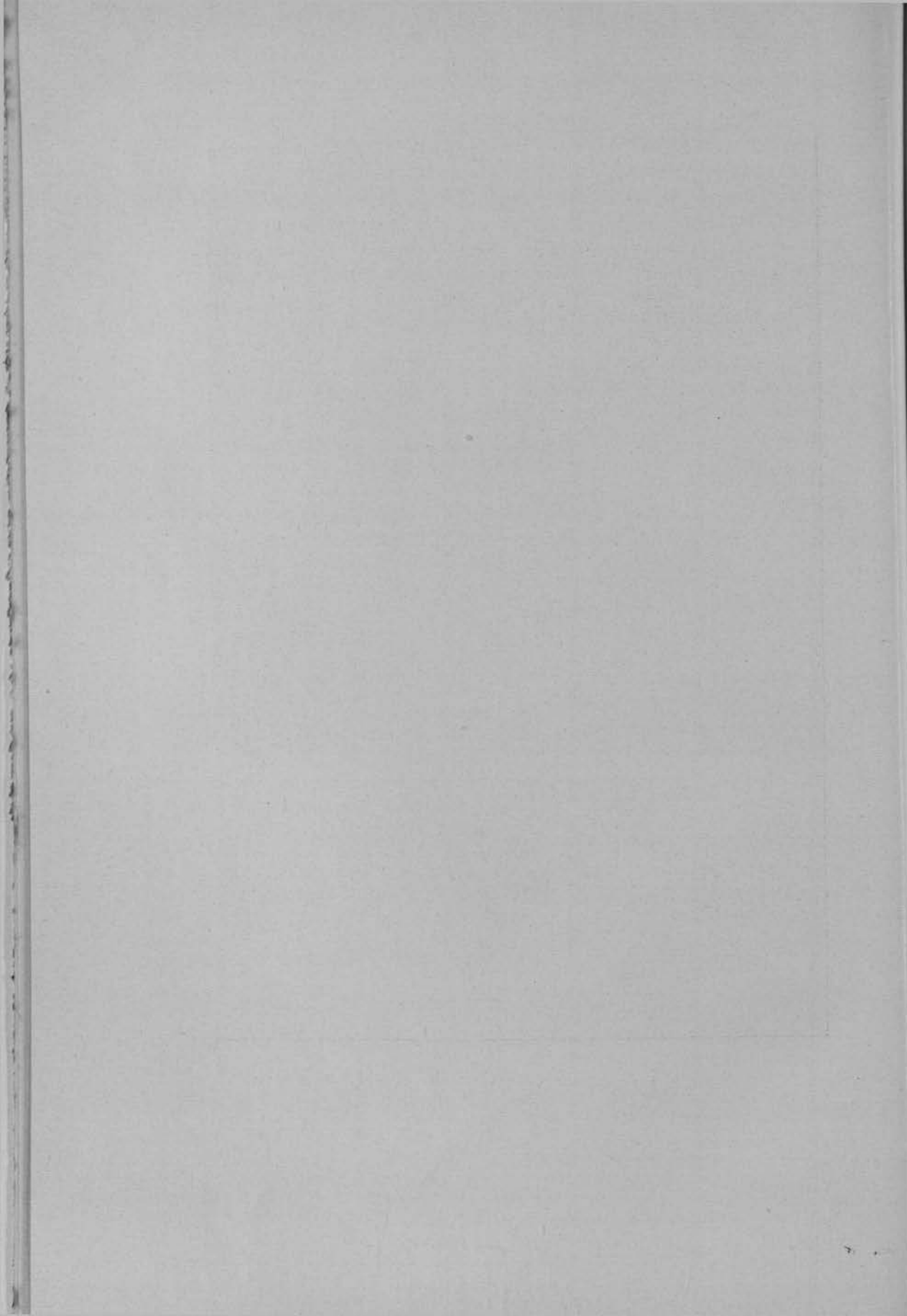
Peut-être ignorerions-nous encore même ce que nous savons, si toute cette population persécutée était restée là, errant dans les montagnes et attendant les derniers coups des soldats qui l'entouraient. Heureusement, les Grecs commirent la faute de prendre les paysans de Boulgar-keuï pour leurs compatriotes, et ils reçurent la permission des autorités (qui partagèrent leur erreur) de les emmener de l'autre côté de Gallipoli, à Lampsaque. Une fois dans cette localité, les missions se sont intéressées à leur sort, et les Grecs ont envoyé un bateau spécial pour les faire venir à Prinkipo. C'est là seulement qu'on s'est aperçu qu'ils n'étaient pas Grecs, mais Bulgares. Ils furent alors jetés à la rue. Grâce à l'intervention de l'ambassade russe et à l'aide de l'exarchie bulgare, ces malheureux furent réembarqués et renvoyés en Bulgarie. C'étaient surtout des femmes de Boulgar-keuï, que les Anglais virent à Varna, au nombre de 412, comme le disait bien un de leurs co-villageois, questionné, on l'a vu plus haut, par un des membres de la Commission, à Constantinople.

L'espace compris entre la frontière cédée à Londres (Midia-Enos) et la vieille frontière bulgare fut traversé par l'armée turque en trois semaines. Les soldats arrivaient avec les tendances que l'on peut déduire des faits précités. Un soldat arabe chrétien de l'armée de Gallipoli, dont nous avons parlé plus haut, quand on lui a demandé pourquoi il avait pris part à ces atrocités, interdites par sa religion, a répondu à une personne de confiance, à Andri-

¹ *La Croix*, du 24-25 août 1913.



FIG. 13. — Image populaire grecque, représentant la bataille de Kilkich.



nople : « Je faisais comme les autres, et il était dangereux d'agir autrement. *Nous avions reçu l'ordre de piller et de brûler d'abord, puis de tuer « tous les hommes... »*

On faisait pourtant des exceptions et des distinctions. Il y avait un village bulgare, Derviché-Tépé, situé près de deux villages turcs, dont l'un s'appelait Khodjatli. Quand l'armée bulgare s'approcha, pendant la première guerre, 60 Turcs demandèrent refuge à leurs voisins chrétiens. Ils reçurent leur protection et ils n'eurent pas à souffrir du passage des soldats bulgares. Parmi eux, se trouvait notamment un riche marchand de bétail qui raconta cette histoire à Constantinople : « Quand les Turcs revinrent, ils eurent l'ordre de ne pas « toucher à ce village. Et ils dirent aux paysans : N'ayez pas peur de nous, « puisque vous avez sauvé les nôtres; nous avons une lettre de Constantinople « pour vous laisser tranquilles. » Mais l'exception confirme la règle. Il y eut aussi des exceptions dans le sens contraire, comme le prouve l'histoire du village de Zalouf. Zalouf était peuplé d'Albanais de religion grecque. Le village voisin, Pavlo-keuï, était bulgare-musulman (pomak). Pendant la première guerre, les Zaloufiotes pillèrent Pavlo-keuï, puis s'avisèrent de baptiser les Pavlo-keuïotes. Ils appelèrent un prêtre grec, Démétrius, qui convertit le village. Au retour, les Turcs non seulement tuèrent Démétrius, mais rasèrent complètement le village, tandis qu'au même moment, le village voisin chrétien, Aslane, n'avait que peu à souffrir, comparativement. A Zalouf, il y eut 560 personnes tuées.

En prenant l'offensive, les Turcs transportèrent leurs habitudes de pillage de l'autre côté de la frontière. Parmi les villages détruits, sur le territoire bulgare, la Commission a entendu parler de Soudjak, Kroumovo, Vakouf, Lioubimitsa, etc. Lorsqu'il fallut rendre aux Bulgares, selon les conditions du traité de paix, Mustafa-pacha, les Turcs le détruisirent complètement, comme le constate le rapport de M. Alexandre Kirov, du 19 octobre/1^{er} novembre, qui se trouve entre les mains de la Commission. M. Kirov rapporte que, là encore, le retour des Turcs pendant la seconde guerre fut signalé par le massacre de toute la population mâle (18 personnes). Une vieille femme, qui a survécu à cette journée affreuse, raconte qu'on tuait les hommes un par un, aux rires et aux cris d'approbation de la foule musulmane. Le bourreau, un certain Karaghiozé-Ali, se permit de varier le mode d'exécution, pour amuser la foule. Comme un jeune homme du nom de Chopov demandait qu'on le tuât plus vite, pour qu'il ne vît pas des scènes si atroces, Karaghioze-Ali lui répondit, en fumant sa cigarette : « Sois tranquille, enfant; ton tour viendra. » Et il le tua le dernier. Le vieux maître d'école Vaglarov, âgé de soixante-dix ans, fut tué dans la rue, et pendant toute la journée on porta sa tête, par la barbe, de quartier en quartier. La mère de l'auteur du rapport a été tuée, le 13/26 juillet,

et jetée dans un puits. On a trouvé dans la cour une partie de ses cheveux coupés avec la peau et ses habits souillés de sang.

Dans la Thrace occidentale, la circulation était devenue impossible au moment du passage de la Commission. Les Grecs et les Turcs convoitaient également ces régions, adjugées à la Bulgarie par le traité de Bucharest. Après le départ de l'armée bulgare, les 9/22 et 10/23 juillet, le pays fut occupé par l'armée grecque, et la population fut peu inquiétée, « probablement grâce à la nomination d'une Commission européenne d'enquête » (il s'agit de la Commission Carnegie), comme le supposa un journal bulgare, *Izgrève*. Mais après le départ des soldats grecs, le 6/19 septembre, jusqu'à l'arrivée définitive de l'armée bulgare, la population fut entièrement au pouvoir de la « milice » républicaine, c'est-à-dire des « andartes » grecs et des « Bachi-bouzouks » musulmans, groupés par les prêtres, les maîtres d'école et les secrétaires des métropolitains grecs. La population bulgare, qui n'avait rien de bon à attendre de cette milice, fut prise de panique et se précipita de tous côtés à Dédé-Agatch, où il y avait encore des soldats réguliers grecs. Mais les autorités militaires ne leur permirent pas d'entrer dans la ville, et cette foule de 15.000 réfugiés stationna à un quart d'heure de distance, dans le quartier bulgare et dans les casernes. Le 19 septembre, les dernières troupes grecques quittèrent Dédé-Agatch avec le bateau, et le métropolitain grec prévint les volontaires musulmans de leur départ. C'est pourquoi les réfugiés, à l'exception d'une centaine, n'eurent pas le temps de s'abriter dans la ville : ils furent cernés par les « Bachi-bouzouks » de la « milice » et emmenés à Féré et à Ipsala, « comme un troupeau de brebis ». Ils passèrent la nuit à Ouroundjik, où on leur prit tout leur argent et où on massacra le maître d'école Kaïriakov, avec sa femme, du village de Baly-keui. Le matin du 23 septembre, ils rencontrèrent sur leur chemin une compagnie de volontaires bulgares qui délivrèrent la plus grande partie des réfugiés des mains des Bachi-bouzouks. Pendant la retraite, pourtant, les Bachi-bouzouks réussirent à massacrer environ 100 femmes et enfants, restés en arrière avec les bagages, et emmenèrent avec eux 100 à 150 femmes et enfants. Le reste prit le chemin de la Bulgarie, avec les libérateurs. Mais le lendemain, 24 septembre, il y eut une nouvelle rencontre avec les Bachi-bouzouks, près du village de Pichman-keui. Dans cette rencontre, il y eut 500 tués et 200 femmes et enfants furent faits prisonniers. Il y avait encore des nouveaux venus, et le nombre général des fugitifs montait à 8.000. A une heure de la rivière Arda, une nouvelle tuerie les attendait. Après le passage de la rivière, ils se comptèrent : ils n'étaient plus que 7.200.

Le sort de ceux qui étaient restés à Dédé-Agatch ne fut pas meilleur. Un crieur public proclama, plusieurs jours de suite, l'ordre, pour les Bulgares, de quitter la ville. Les récalcitrants devaient être tués avec leurs recéleurs, comme

des chiens. Les Grecs, effrayés, remplirent quelques wagons de Bulgares et les envoyèrent en Bulgarie. Sur leur chemin, ceux-ci virent deux wagons pleins de femmes et d'enfants bulgares à la station de Bitikli, et deux autres wagons à la station de Soffli. Le nombre des villages bulgares brûlés dans la Thrace occidentale s'élève à 22, et la population massacrée, à plusieurs milliers de personnes.

§ 3. — Le théâtre de la guerre serbo-bulgare.

Nous publions dans les Annexes un choix des documents sur lesquels s'appuie cette partie de notre rapport. On sait qu'en Serbie, la Commission n'a pas été agréée par le Gouvernement. Force lui a donc été de s'en rapporter à ses seules ressources pour faire la preuve de la thèse serbe concernant les atrocités bulgares. Ce sont pourtant des documents officiels que nous publions, d'après une traduction anglaise. La Commission, en passant, a dû se les procurer par un intermédiaire¹. S'il nous était permis d'en conclure qu'une fois l'opinion publique apaisée, le Gouvernement n'a pas mis de mauvaise volonté à tolérer tout au moins qu'on nous renseignât, la Commission l'en féliciterait, tout en regrettant l'attitude que M. Pachich a cru nécessaire d'adopter officiellement à son égard. Nous avons retenu de ces documents tout ce qui était de première main, ce qui nous paraissait digne de foi et ce qui ne présentait pas d'exagération par trop évidente. On verra que les documents n'en sont devenus que plus convaincants. Ce sont, pour la plupart, les rapports officiels envoyés par les chefs des états-majors des différentes armées à l'état-major général d'Uskub, en réponse à un ordre de ce dernier, daté du 20 juin/3 juillet, n° 7669 : « *in accordance with the order of the general Staff, n° 7669 of the 20th* (Annexe, n° 83). » (Nous avons omis cette phrase, qui se trouvait en tête de beaucoup de documents, en les abrégeant pour l'impression). On voit que, dès le commencement de la guerre, le Gouvernement serbe a pris les mesures nécessaires pour que pas un exemple des « atrocités » commises par le soldat bulgare ne

¹ Nous n'avons pas vu le livre annoncé par la *Serbische Correspondenz* du 28 nov./11 déc. et paru à Belgrade (*Verlag des serbischen Journalistenvereins*) en anglais, sur les « atrocités bulgares », mais le contenu de l'ouvrage, tel qu'il est annoncé, ne parle pas des documents officiels qui constituent cependant la source la plus importante et la seule authentique; quelques-unes des photographies de ce volume ont paru aussi dans le livre récent de M. de Penennrun, *Quarante Jours de guerre*.

restât inconnu de l'opinion publique internationale. Malheureusement pour lui, le Gouvernement bulgare n'a pas pris de mesure générale analogue, si bien que nos données sur ce genre de crimes sont restées nécessairement incomplètes.

En revanche, nous avons, du côté bulgare, des informations d'un autre genre qui se sont présentées, pour ainsi dire, spontanément et qui ont été enregistrées par l'initiative privée de M. le professeur Milétits. Ce sont les dépositions des témoins oculaires de la destruction des villages bulgares, pendant l'offensive serbe, et ces témoins sont les réfugiés de ces mêmes villages qu'on a pu interroger, de l'autre côté de la frontière, à Kustendil, sur l'état de choses qu'ils avaient laissé en partant. Nous publions ceux de ces témoignages (Annexe n° 86) qui ont trait aux villages situés le long de la limite conventionnelle des rivières Zlétovska, Brégalnitsa et Lakavitsa, c'est-à-dire de la frontière convenue entre les deux armées avant le commencement des hostilités. Dans les originaux (qui nous ont été transmis dans la traduction française), les noms des témoins — tous témoins oculaires — sont donnés. Mais comme les territoires dont il s'agit sont actuellement des territoires serbes et que la population y est en partie revenue, nous avons jugé plus prudent de ne pas publier ces noms.

En ce qui concerne les régions qui avoisinent la vieille frontière serbo-bulgare, la Commission possède aussi des documents de deux sortes. Du côté serbe, comme la Commission n'a pas pu réaliser son intention de se rendre à Kniajévats, elle a dû se contenter de tirer parti des documents qu'elle publie. Du côté bulgare, elle a pu visiter elle-même les environs de Vidiné, éprouvés par l'invasion serbe.

Si nous examinons d'abord ce dernier pays, qui s'est trouvé, finalement, être le théâtre de la guerre, — il s'agit des régions situées près de l'ancienne frontière serbo-bulgare, — nous devons reconnaître que les deux rapports que nous publions sur les ravages produits par l'invasion bulgare à Kniajévats, le rapport officiel serbe et le rapport russe, sont tout à fait convaincants. On trouve dans le livre de M. de Penennrun (p. 192) une photographie qui représente la chambre d'un médecin serbe pillée par les Bulgares aux environs de Kniajévats. Quand on la compare avec les descriptions fournies par le préfet du département de Timok, M. Popovits (voir Annexes 85 a et 85 b), on est frappé par l'exactitude de celui-ci. La première impression du témoin russe, M. Kapoustine, une fois arrivé à Kniajévats, a été cependant de se trouver dans une ville en état normal, et M. Popovits confirme que, seules, des maisons et des boutiques isolées ont été incendiées : il en compte 26, appartenant à 20 propriétaires. Mais si l'on pénètre dans les maisons et les boutiques qui avaient l'air si bien conservées (M. Popovits en a visité 50 et M. Kapoustine, 100), l'accord est unanime pour en constater douloureusement la destruction complète. « Ce n'est pas un « simple pillage, dit M. Kapoustine ; c'est quelque chose de pire et de stupé-

« fiant. » « On est vraiment confondu, ajoute M. Popovits, quand on songe que « tout cela a pu se faire en un temps si court, et alors qu'il n'y avait que « 10.000 soldats, comme les habitants l'assurent. » En effet, les pillards ne se sont pas contentés d'emporter ce dont ils pouvaient avoir besoin ou faire quelque usage. C'est, pour ainsi dire, une fureur de destruction gratuite qui semble avoir guidé les ravageurs. Il a fallu que ces gens fussent ivres pour se conduire comme ils l'ont fait. Ce qu'on ne pouvait pas emporter avec soi, on le gâtait à plaisir : on détruisait le mobilier, on jetait des confitures dans les water-closets, on versait du pétrole dans la farine, etc.

Ce fut encore pis dans les environs. Les paysans ont raconté à M. Kapoustine que les soldats bulgares parcouraient les villages par groupes de 15 ou 20, pillant les maisons, volant l'argent et violant les femmes. M. Kapoustine n'a pas réussi à découvrir les femmes violées. Mais comme la Commission sait, par sa propre expérience, la difficulté que présente une enquête de ce genre, surtout quand les femmes continuent à vivre dans leur village, elle ne serait pas en droit de négliger le témoignage de ces habitants qui savent que « dans « le village de Boulinovats, 7 femmes ont été outragées et, parmi elles, 2 de seize « ans ; à Vina, 9 femmes, dont l'une était enceinte, et à Slatina, 5 femmes, dont « une âgée de treize ans seulement, ont subi le même sort ».

Passant de là à ses propres impressions reçues en territoire bulgare, la Commission est tenue de constater que, malheureusement, les mêmes méthodes ont été employées par les envahisseurs serbes contre la population bulgare. Commençons par faire connaître cependant que, dans la presse bulgare même, nous avons vu rendre hommage au commandement supérieur serbe. Un correspondant du journal bulgare la *Narodna Volia* se sent obligé de constater que, « pour l'honneur des autorités militaires serbes, dans la ville de Bélo- « gradtchik, occupée par les Serbes le 9/22 juillet, il n'y a pas eu beaucoup « d'excès ni de vols commis par l'armée. Ceux qui se sont produits ont eu lieu « pendant la première journée, et sont restés secrets. On a ravagé des mai- « sons et des boutiques où il n'y avait personne. Mais à la suite des plaintes « portées par les citoyens, les soldats coupables ont été punis. Et le comman- « dant, M. T. Stankovits, de Nich, député à la Skoupchtina, a su prouver qu'il « était résolu à conserver l'ordre et à arrêter toute tentative criminelle ». On ne peut pas en dire autant des autorités militaires bulgares, dans l'affaire de Kniajevats, et cela, de l'aveu même des Bulgares recueilli par quelques membres de la Commission.

Mais cette exception une fois signalée, nous rencontrons ici les mêmes procédés que là-bas, et le journal serbe socialiste, les *Badnitchké Noviné*, l'a très nettement reconnu. C'est surtout dans les villages que la population a beaucoup souffert : « Quantité de personnes », poursuit le *Narodna Volia* « ont été

« forcées de livrer leur argent. Dans les villages de Kaloughère et de Béla, les « potences sont encore debout, au moyen desquelles les *coumites* (serbes) ont « terrorisé leurs victimes. Il y avait même un prêtre parmi ces *coumites*. Des trou-
« peaux entiers de brebis, de chèvres, de cochons, de bœufs et de chevaux ont
« été enlevés. Toutes les semences qu'on pouvait découvrir étaient déterrées ;
« tous les habits et tout le mobilier ont été pris. Les villages bulgares voisins de
« la frontière ont naturellement le plus souffert. Des caravanes entières allaient
« et revenaient avec le butin. » Les *Radnitchké Noviné* parlent aussi du butin
et des marchandises transportées en masse et vendues à Zayetchar, puis en
Serbie. « Il y a eu aussi pas mal de femmes violées. »

La Commission a été à même de vérifier le bien-fondé des affirmations de ces journaux par ce qu'elle a vu et entendu elle-même, à Vidiné et aux environs. Elle a consacré toute une journée, avant de quitter les Balkans, à visiter le village de Voïnitsa.

Ce village, de l'arrondissement de Koula, comptait 63 maisons ; 32 sont entièrement brûlées, et les autres, saccagées et ruinées. La Commission a fait venir quelques-uns des vieillards restés dans le village après l'arrivée des soldats serbes. Un vieillard, l'« oncle » Nicolas, âgé de quatre-vingts ans, a été tué dans sa maison et son cadavre couvert de pierres : la Commission a photographié son tombeau, marqué par une simple croix de bois. Un autre vieillard, l'« oncle » Dragane, âgé de soixante-dix ans, a été tué de même. Un troisième, Pierre Jouliov, âgé de soixante-treize ans, a eu l'idée d'aller au devant des Serbes, le pain et la *raki* (eau-de-vie) en mains. Pour toute réponse, un soldat l'a percé de sa baïonnette et deux autres ont tiré sur lui, sans l'atteindre. « Vous m'avez tué, frères ! », s'écriait-il en tombant. Les soldats partis, il a rampé sur le ventre pendant quelques centaines de mètres, jusqu'à l'abri le plus proche. Ensuite, pendant deux jours et deux nuits, il est resté caché sans manger, dans la forêt. Son pied blessé était gonflé, et il n'avait rien trouvé dans le village de Boukovtsé pour le panser. Enfin, le neuvième jour, il est arrivé à l'ambulance serbe. Le docteur lui a fait un pansement, dont le vieillard l'a remercié en lui donnant six pommes. — « Tu n'es sans doute pas d'ici, « lui disait le docteur, ému, puisque personne, excepté toi, ne m'a rien donné. « Tu es un « homme de Dieu », merci. » C'est de Pierre Jouliov lui-même que la Commission a entendu ce simple et touchant récit.

Il y a eu aussi des vieilles femmes qui ont souffert, à Vinitsa. Trois d'entre elles ont été tuées : Yotova Mikova, âgée de soixante-dix ans, Séba Ghéorgova, soixante-quinze ans, et Kamenka Djonova. Un témoin, que les Serbes ont battu à plusieurs reprises, en lui demandant pourquoi la population s'était enfuie, les a vus mettre le feu aux maisons, dont une seule a été conservée et sur laquelle on avait tracé à la craie l'inscription serbe : *Magazine*, ce qui montre que

c'était un dépôt pour les vivres. D'autres témoins ont vu les soldats transporter le mobilier volé, les tapis, la toile de laine préparée pour faire les tapis, etc. Quelques paysans, nous prenant pour une Commission officielle envoyée par le Gouvernement pour évaluer leurs pertes, nous en ont apporté de longues listes. Voilà quelques-uns des papiers que nous avons gardés à titre d'information, après avoir expliqué aux villageois leur erreur :

Maison de Tano Staménov.

1. La construction en bois, 18 × 10 mètres, 19 fenêtres, 14 portes . . .	fr.	12.000
2. Une autre construction légère, 16 × 8 mètres		2.000
3. Une tonne à vin		200
4. Désignation dont le sens est obscur (3 <i>badné</i>).		150
5. Quatre barils		50
6. Une charrue allemande		75
7. Une chaudière		400
8. Une construction appelée <i>tarabi</i>		500
9. Une machine à égrener le maïs.		95
TOTAL	fr.	<u>15.470</u>

Propriété de Jean Tanov.

1. Maïs, 300 <i>crinas</i> ¹	fr.	600
2. Deux bœufs, avec le chariot		1.000
3. Grains, 30 <i>crinas</i>		80
4. Une cuve de 600 <i>okas</i> ²		80
5. Une grange, 6 × 2 mètres		50
6. Une charrue		40
7. Quatre grands paniers (<i>kochla</i>)		50
8. Laine, 45 <i>okas</i>		100
9. Trois poêles		100
10. Deux lits		40
11. Six cochons et trois pourceaux		200
12. Quatre-vingts poulets		80
13. Haricots, 10 <i>crinas</i>		60
14. Vin, 70 k.		50
15. Deux ruches		35
16. Un jardin potager, 1 décam. 1/2		100
17. Trois tables		40
18. Autres objets de ménage, dont nous n'avons pas réussi à déchiffrer les noms		448
TOTAL	fr.	<u>3.153</u>

La propriété d'un autre fils, *Alexandre Tanov.* , fr. 900

¹ Le *crina* correspond à peu près à un boisseau.

² Poids correspondant à 1.280 grammes.

On peut juger — d'après ces pertes subies par une seule famille, le père et les deux fils, et qui s'élèvent à 19.500 francs (les prix ne sont pas exagérés, ainsi que les habitants de Vidiné nous l'ont assuré) — à quels chiffres énormes il faudrait évaluer ce que la guerre balkanique a coûté aux habitants du pays. La perte infligée aux paysans serbes par l'invasion bulgare à Kniajevats, est évaluée, dans le document que nous publions, à 25 ou 30 millions de francs. Personne, à notre connaissance, n'a entrepris d'estimer ce qu'a coûté aux paysans bulgares l'invasion serbe à Bélogradtchik et à Vidiné.

Dans la région des opérations militaires principales, dans les arrondissements de Kratovo, de Kotchani, de Tikvéché, de Radoviche, nous devons, naturellement, nous attendre à des excès d'une toute autre importance que ceux résultant d'incursions militaires dans les régions frontières serbo-bulgares. Ici, deux armées se sont trouvées face à face, à peu de distance, pendant des mois entiers. On se reprochait mutuellement des provocations et des actes de mauvaise foi. Du côté bulgare, on se croyait sûr de pouvoir refouler l'allié, devenu l'ennemi, dès la première rencontre. Du côté serbe, on se félicitait d'avance de l'occasion qui se présentait de rétablir la réputation militaire serbe en prenant la revanche des défaites de 1885. Des deux côtés, on attendait de l'issue du conflit une solution aux difficultés qui apparaissaient, au point de vue national, comme des questions de vie ou de mort. Et, le conflit fini, les uns disaient : « Nous ne sommes pas vaincus, » tandis que les autres, après s'être assuré le prix de la victoire, avouaient : « Voici que nous avons vraiment « combattu pour la première fois : ce sont des adversaires dignes de nous. » « Oui », affirme M. de Penennrun, qui apprit à connaître les deux armées, « dès le début, cette grande guerre est apparue comme acharnée et sauvage. « Les uns et les autres sont de rudes hommes et, à les connaître comme je les connais, j'ai le droit de dire que ce sont des adversaires qui se valent ¹. »

La « guerre sauvage » a débuté d'une manière qui l'était au plus haut degré. Le premier choc a été particulièrement cruel et sanguinaire : c'est qu'il allait décider du sort de la campagne. « L'état-major du voïévoda (Poutnik) estime à « 3.200 hommes les pertes subies par les deux armées serbes pendant cette « seule attaque de nuit (du 16/29 au 17/30 juin) ; presque tous les hommes « tués l'ont été à coups de baïonnette ou de fusil, même après s'être rendus. » M. de Penennrun, qui fait cette constatation, va jusqu'à supposer que cette fureur bulgare était intentionnelle et décrétée par le commandement, qui y voyait un moyen d'intimidation et, partant, de victoire². Selon lui, les « atrocités » ont été presque toujours ordonnées par les officiers à leurs hommes,

¹ *Quarante Jours de guerre dans les Balkans*, p. 39-40, 183.

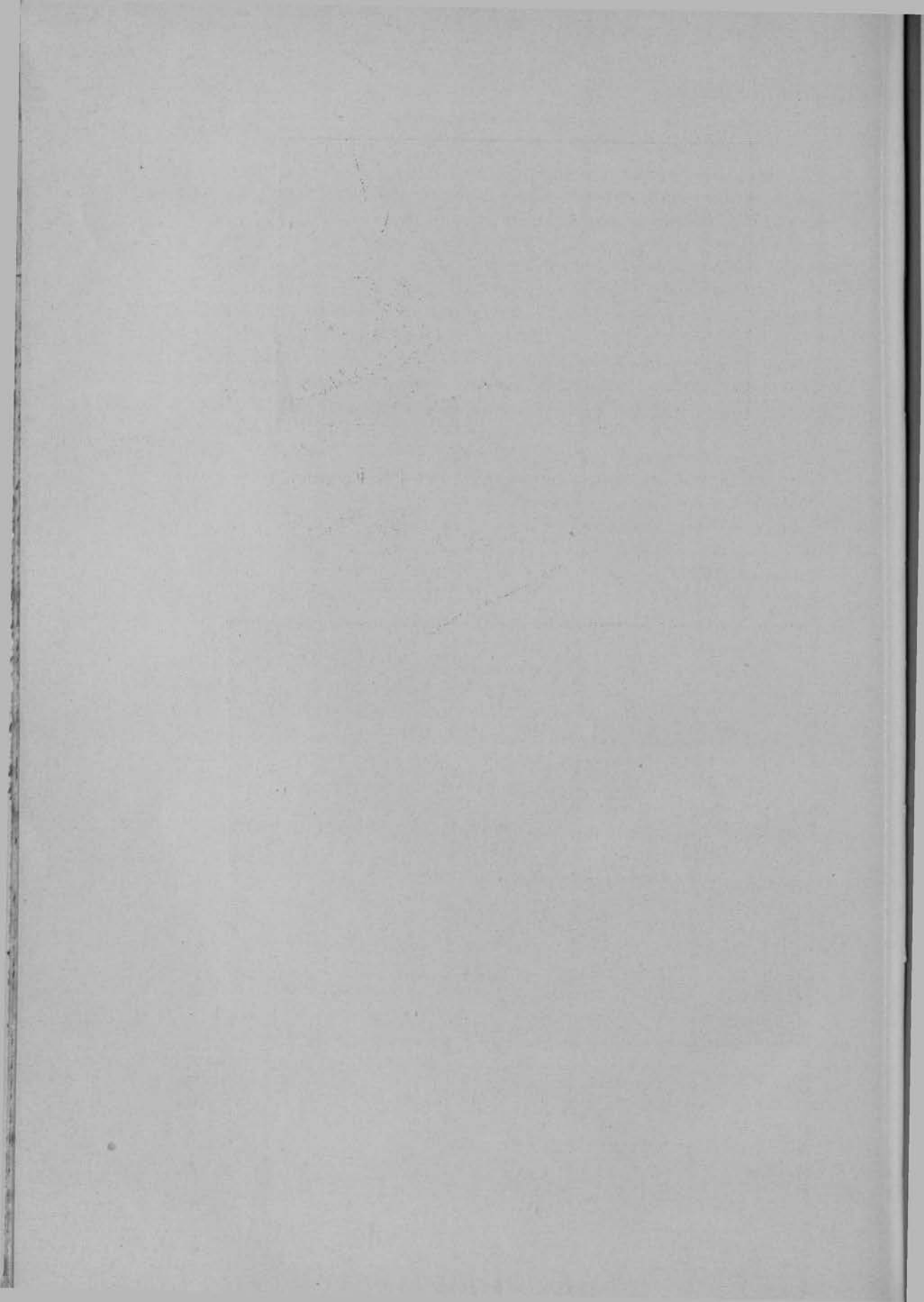
² *Ouv. cit.*, p. 73-74.



FIG. 14. — Ile de la Toundja.
L'écorce des arbres a été mangée par les prisonniers turcs.



FIG. 15. — La mosquée du Sultan Selim.
Une coupole du dôme éventrée par un obus.



qui, malgré leur rudesse native, « hésitaient à frapper d'autres Slaves, hier encore leurs frères d'armes ». L'esprit du télégramme de M. Savov, que nous connaissons¹, semble confirmer cette hypothèse, puisqu'il enjoint au commandement de « relever le moral de l'armée » et de lui apprendre... « à regarder comme ennemis les alliés d'hier ». Quoi qu'il en soit, les documents serbes que nous publions et qui se rapportent presque exclusivement à ces premières journées de la guerre, des 17-19 juin au 25, tout au plus, prouvent surabondamment que ce but a été atteint et même de beaucoup dépassé.

Nous attirons tout d'abord l'attention du lecteur sur ces documents (Annexe n° 83, I, III, VII, X). Il s'agit là de militaires ayant survécu par miracle au combat où ils ont été blessés et qui ont enduré les mêmes souffrances que ceux de leurs camarades morts sur le champ de bataille. Ils sont en mesure de nous raconter quel était le traitement infligé aux blessés par les Bulgares, et c'est le témoignage des victimes elles-mêmes. Le premier mouvement d'un soldat bulgare était toujours le même : dérober l'argent et les objets précieux sur le corps qui allait devenir un cadavre. Mais après avoir dépouillé le blessé, le second mouvement, quand l'ivresse du combat était un peu dissipée, différait d'une fois à l'autre. Allait-on le tuer ou non? Le capitaine Gyurits (83, II) nous raconte qu'il a entendu les soldats bulgares discuter la question entre eux, et que c'est l'officier qui a décidé le massacre. Le lieutenant Stoyanovits nous a dit qu'après l'avoir dépouillé, ses adversaires se préparaient à partir, mais qu'un d'eux leur rappela qu'il restait quelque chose à faire; c'est alors que deux des soldats l'ont percé de leurs baïonnettes et que le troisième l'a frappé de sa crosse, sans toutefois le faire mourir. Le lieutenant Markovits a survécu après avoir été volé, parce que les ambulanciers bulgares qui l'avaient dépouillé ne voulaient pas prendre la peine ni de le tuer, ni de le transporter à l'hôpital, comme il le leur demandait : ils le laissèrent étendu dans la forêt pendant trois jours, jusqu'au moment où on l'y trouva, le 19 juin. On pillait aussi les prisonniers qui n'étaient pas blessés, puis on les retenait pour leur arracher des informations (ce fut le cas de Lioubomir Spasits; voir (83, III) ou bien encore, on les laissait s'en aller en tirant sur eux (Milochévits 83, IV). Il y eut pourtant des cas où l'on remit en liberté ceux qui avaient de l'argent à offrir, et où l'on égorga ceux qui n'en avaient pas. On cite aussi des cas où des groupes entiers de prisonniers ont été fusillés, après avoir été pris (*ib.*). On cite une circonstance où, au contraire, quelques prisonniers blessés, non seulement ont été reçus dans l'hôpital bulgare, mais encore s'en sont échappés après avoir été guéris, grâce à la complicité d'un sergent bulgare (83, IV).

Dans tout ce qui précède, il n'est question, naturellement, que des cas où

¹ Voir chap. 1^{er}, p. 51.

les hommes étaient en état de pouvoir délibérer et choisir. Pendant le combat lui-même, aussi longtemps qu'ils n'agissaient que sous l'empire de leur fureur, les cruautés étaient affreuses et presque incroyables. Le fait le plus ordinaire est celui qu'on trouve décrit avec force détails dans les deux rapports médicaux que nous publions. L'impression profonde produite par la mort du colonel Arandjélovits, tué pendant la retraite du 8/21 juillet — mort décrite dans le premier rapport — s'explique surtout par la personne de la victime, un officier que tout le monde connaissait et aimait, et qui avait été décoré par le roi Ferdinand pour sa participation au siège d'Andrinople : « Ce que la science peut affirmer, c'est que le colonel, grièvement blessé, mais vivant, fut achevé par une décharge sur la nuque et un coup de baïonnette au cœur ¹. » Les neuf soldats tués pendant l'engagement du 9 au 12 juillet ont péri de la même manière, comme l'expose le deuxième rapport. Ils ont été blessés, plus ou moins sérieusement, par les boulets tirés à distance, puis achevés de tout près par des coups violents de crosse ou de baïonnette portés sur la tête, ou par une décharge. Quantité d'exemples de soldats serbes blessés, puis poignardés par une arme tranchante, figurent parmi nos documents.

Ce qui est pire, c'est qu'on ne se contente pas de tuer. On veut outrager le mort ou même torturer le vivant. Et c'est là que se révèle l'aspect vraiment sauvage et barbare de cette seconde guerre. Il se peut que quelques-uns de ces attentats aient été exagérés ou inexactement rapportés. Mais ils sont assez nombreux pour que la concordance même des témoignages en atteste, en général, l'authenticité. Nous les enregistrons ici dans l'ordre où nos documents nous les fournissent.

1° Dans le combat livré près de Trogartsi, les cadavres serbes ont été trouvés avec leur pénis coupé et fiché dans la bouche (83, I) ;

2° Dans les combats des 17 et 18 juin, Andjelko Yonits, après qu'on lui eût coupé les oreilles et le nez, resta vivant (83, II) ;

3° Dans la bataille de Krivolak, 21 juin, un volontaire serbe a les yeux crevés (83, IV) ;

4° 21 juin : la langue est coupée aux nommés Jivoïné Milochévits et Bojidar Savits et tous les deux sont taillés en pièces, parce qu'ils n'avaient pas d'argent pour racheter leur liberté (83, IV) ;

5° 19 juin : L. Milosavlévits a vu un cadavre de soldat serbe avec les yeux crevés (83, IV) ;

6° Près du village de Dragovo, un cadavre serbe a été lié par des fils de fer à un pilier et rôti ; il a été vu par le caporal Jivadits (?) Militis (83, IV) ;

7° 17 juin : un prisonnier serbe, jeté en l'air (aux cris de : hourrah!) et reçu

¹ Voir la photographie de M. Arandjélovits, dans le livre de M. de Penennrun, p. 192.

sur les baïonnettes (83, IV), a été vu par Arsène Jivkovits (83, IV); le même fait est raconté ailleurs (83, V), comme s'étant passé près des positions de Garvantoï;

8° 18 juin : un soldat serbe est mis à la broche et grillé (83, IV).

9° 25 juin : le capitaine Spiro Tchakovski a vu le cadavre rôti d'un soldat serbe au nord du village de Kara-Hazani (83, V);

10° Le capitaine Dimitriyé Tchémérikits a vu deux cadavres rôtis, l'un près du Blokhouse de Chobé, un autre, près du village de Krivolak (83, V);

11° Des cadavres mutilés, avec les mains et les jambes coupées, ont été vus par la patrouille, en plusieurs endroits (83, V);

12° Sur le champ de bataille, on trouve des corps mutilés : un cadavre a la peau du visage enlevée, un autre a les yeux crevés, un troisième a été rôti (83, VI);

13° Sur les positions situées entre Chobé et Toplika, les 24-25 juin, on trouve des corps mutilés; quelques-uns ont eu les yeux crevés, d'autres les oreilles et le nez coupés; la bouche a été déchirée d'une oreille à l'autre, les entrailles ont été arrachées (83, VI);

14° Sur les positions de Tcheska, un cadavre de soldat serbe, Mariné, de Radouyevats, a été brûlé (83, VIII);

15° A Nirasli-Tépé, on a crevé les yeux à un soldat (83, IX);

16° Un lieutenant bulgare a brisé des mains et écrasé des doigts sous des pierres, témoignage de Kosta Petchanats (83, IX);

17° A Kalimanska Tchouka, on coupe le nez et les oreilles, on crevé les yeux et on coupe les mains des blessés restés au village de Doulitsa.

La Commission ne trouve pas de paroles assez fortes pour dénoncer et flétrir ces outrages à l'humanité, et elle pense qu'il faudrait donner à tous les cas semblables la publicité la plus large, avec indication, si possible, du nom des coupables, cela pour mettre un frein à des instincts barbares qu'on s'accorde aussi unanimement à flétrir qu'on s'est accordé à les éveiller.

La Commission n'est pas aussi bien documentée sur les excès qui peuvent s'être produits du fait de l'armée serbe pendant le combat. Pourtant, des cas isolés, confirmés par des documents et des témoignages, démontrent que, là encore, les Serbes n'ont pas fait exception à la règle générale. Nous publions dans les Annexes un procès-verbal de la Commission militaire bulgare qui constate que cinq officiers bulgares : le colonel Yanev, chef du 6^e régiment de cavalerie; les lieutenants Stéfanov et Minkov, le vétérinaire sous-lieutenant Kontev et le maréchal des logis Vladev ont été massacrés (voir fig. 18), après avoir été faits prisonniers à Bossilégrade, le 28 juin/11 juillet. On a ordonné au colonel Yanev, sous peine d'être fusillé, d'envoyer l'ordre aux escadrons bulgares de se rendre aux Serbes. Il a obéi, mais ses ordres n'ont pas été suivis. Alors

on a pris à part les cinq officiers bulgares, puis on les a confiés à une escorte de dix soldats serbes, qui les ont tous fusillés, débottés et pillés. Le sixième, le Dr Koussev, avait été blessé par un soldat serbe immédiatement après s'être rendu, et cela lui a sauvé la vie. Le docteur serbe M. Mitrovits est venu le voir. Il lui a exprimé son étonnement et son regret de le voir blessé et l'a conduit à l'ambulance serbe, d'où il fut transporté à la mairie. La retraite précipitée des Serbes, qui durent abandonner leurs propres blessés, l'a sauvé. Nous avons sa déposition, qui confirme le procès-verbal.

La conduite des Serbes sur le champ de bataille est, de même, caractérisée par la déposition d'un officier bulgare du 26^e régiment, M. Démétrius Ghéortchev, qui a été blessé près de la rivière Zlétovska pendant ces mêmes journées du commencement de la guerre (21 juin/4 juillet). Voici son récit : « Les « nôtres ont battu en retraite. Moi-même, j'ai rampé dans un buisson. Tout « près, sur une clairière, un sous-officier du 31^e régiment était couché et « gémissait. Je lui ai conseillé de ne pas gémir pour ne pas être découvert. On « m'aurait alors découvert aussi. J'avais raison. Une patrouille serbe a passé, « l'a vu et l'a tué. Mais on ne m'a pas aperçu ; j'étais caché dans un creux. « Un peu plus loin de moi, à une distance de trois ou quatre cents pas, gisait « un sous-lieutenant du 13^e régiment, Georges Poroujanov. J'ai vu la patrouille « le découvrir et l'assassiner aussi. Enfin, le 22 juin, les ambulanciers serbes « ont paru. Je les ai vus et je les ai appelés. Ils m'ont demandé : « As-tu « de l'argent ? » J'avais 900 francs. Je leur ai répondu : « Oui. ». Alors ils « se sont approchés de moi. L'un d'eux a pris l'argent. Ensuite, ils m'ont « mis sur la litière et m'ont porté au village de Lépopelti. » Nous omettons la suite du récit de M. Ghéortchev. Après beaucoup de difficultés et sur le refus du docteur de Belgrade, M. Vasits, qui ne voulait pas le soigner parce qu'il le considérait « comme ennemi », M. Ghéortchev a été conduit et soigné à la mission russe¹.

Si nous ne savons pas grand'chose de la conduite des soldats serbes sur le champ de bataille, nos documents bulgares évoquent un tableau bien triste quant à leur manière de traiter la population en territoire conquis. Il est vrai qu'ici encore, les accusations sont réciproques. Nous publions un document serbe (Annexe n° 84) qui donne une description générale des ravages produits sur le théâtre de la guerre, le long de la rive gauche de la rivière Zlétovska et sur la rive droite de la Lakavitsa. Le document attribue généralement aux Bulgares la ruine des villages, la destruction des propriétés et les violences subies par la population. On peut admettre le fait, pour la population musulmane, que le document dit s'être enfuie devant les Bulgares et être revenue plus tard,

¹ Voir aussi, pour le traitement des blessés par les Serbes, le chap. v.

avec l'armée serbe, « sur les ruines et les cendres de ses maisons ». Mais l'autre partie de la population était bulgare et, évidemment, n'a pas pu souffrir de l'armée bulgare plus qu'il n'était inévitable que souffrit toute population habitant le théâtre d'une guerre. Or, nous savons, par les documents bulgares que nous publions, que c'est justement le contraire qui s'est produit, au moins pour les villages dont les noms se répètent dans la liste serbe et dans la liste bulgare, et pour une quantité d'autres qui ne sont pas même mentionnés par les Serbes. Nous voyons cette population bulgare s'enfuir devant l'armée serbe pour échapper aux violences et aux vengeances des Turcs qui reviennent ou, plutôt, qui attendent leur heure en restant sur place. Les témoignages des réfugiés sont formels et décisifs sur ce point. En admettant que le recul nécessaire leur manque pour bien juger les événements, en revanche, la connaissance intime et profonde des choses locales ne leur manque pas.

Arrêtons-nous donc sur ces dépositions de paysans, de prêtres et de maîtres d'école, dont les noms sont connus de la Commission. Nous voyons que, partout, l'apparition de l'armée serbe donne le signal de l'exode. Il est vrai que les Serbes déclarent quelquefois apporter avec eux « l'ordre et la sûreté », et ils menacent la population de l'incendie et du pillage, seulement dans le cas où les fuyards ne voudraient pas rentrer. Quelques-uns d'entre eux, plus crédules, rentrent. Quel est le sort qui les attend ?

Ici, il faut se rappeler que les soldats serbes n'arrivent pas seuls. Ils sont accompagnés par des gens qui connaissent mieux qu'eux les villages et leurs habitants. C'est, par exemple, ce Rankovits, un *comitadji* serbe devenu officier, et qui, dès le mois de mars, faisait déjà de la propagande pour le roi Pierre dans ces mêmes villages. Ce sont les *vlakhs* (les Valaques, les Roumains) qu'on met à la tête de l'administration, parce qu'ils sont prêts, eux, à se proclamer « frères des Serbes », à condition de pouvoir s'enrichir au détriment de la population. Leur formule vis-à-vis de la population bulgare, la plus nombreuse, est celle-ci : « Jusqu'ici vous étiez nos maîtres et vous pilliez nos biens ; maintenant, c'est à notre tour de piller les vôtres ». Mais ce qu'il importe surtout de savoir, c'est que les Turcs apparaissent avec l'armée serbe, appelés par elle à son aide, quitte à être poursuivis par ces mêmes Serbes, le moment venu (voir chap. IV). Les Turcs ont à venger les spoliations probables commises par l'armée bulgare et, en outre, les conversions forcées (chap. IV). Et voici ce qui arrive. Prenons le village de Vinitsa (donné dans le document serbe comme ayant été brûlé et ravagé par les Bulgares « pendant leur retraite »). Les soldats serbes, dès leur entrée, se mettent à demander aux villageois, « l'un après l'autre, s'ils sont Serbes ou Bulgares ». Celui qui répond « Bulgare » est fortement battu. Puis le commandant des troupes choisit soixante-dix paysans et donne l'ordre de les fusiller. Dans d'autres villages, comme nous le ver-

rons, l'ordre est exécuté; ici, on le rapporte et on emmène les paysans à Kotchani. Trois jours après l'entrée serbe, l'armée bulgare revient (27 juin), puis elle quitte le village de nouveau. C'est alors seulement, après avoir expérimenté « l'ordre et la sûreté » serbes, que la population, « folle de terreur devant la perspective de nouvelles tortures », quitte le village. Pourtant, les vieillards restent. Ils sont témoins du pillage de tous les magasins et de toutes les maisons par les Serbes. On trouvera dans les Annexes le nom des personnes tuées et torturées pour de l'argent et celui des femmes violées à Vinitsa.

A Blatets, même histoire. Les Turcs dénoncent les Bulgares « suspects ». Un autre témoin dit : ils les indiquent « comme riches ». On en emprisonne une vingtaine, on crève les yeux d'un garçon pour qu'il dise où est l'argent. On en jette un autre dans le feu pour la même raison ; on pille et on brûle des quartiers entiers. Puis on emmène les « suspects » hors du village. L'officier leur crie : « Sauve qui peut ! » Les soldats tirent sur les fuyards et les assomment tous. A Bézikovo, on note une vingtaine de tués, un enfant d'un an et demi est brûlé vivant, trois femmes sont violées, dont deux ont succombé à ces violences. Seize maisons sont brûlées, et la moisson aussi ; le bétail enlevé. Dans le village de Gradets, celui où la cavalerie serbe promet « l'ordre et la sûreté », quelques vieillards seuls sont restés et sont allés à la rencontre des soldats. Après avoir reçu des promesses, 50 à 60 paysans qui y croient reviennent. Alors, par ordre exprès, les Turcs se précipitent sur les maisons ; 60 à 70 hommes sont arrêtés, emmenés hors du village, et, là, poignardés, aux cris de désespoir des femmes qui suivaient leurs maris. Les Turcs veulent leur part : ils prennent trois jeunes filles à leur choix et les emmènent, avec des chants et des cris, dans leurs villages. Le lendemain, le village est en flammes. Un jour après, la chasse aux fuyards commence. Ils sont partis environ 300. Neuf familles seulement arrivent à Kustendil. Les autres sont tuées ou dispersées : « Les balles serbes pleuvaient comme grêle » ; hommes, femmes, enfants tombaient morts. Dans le village de Loubnitsa, les soldats serbes demandent de l'argent à la femme d'un nommé Féodor Kamtchev. Comme elle n'en a pas, ils poignardent un enfant de quatre ans dans ses bras.

A Radoviche, qui est une ville, c'est le pillage en règle. « Sous prétexte de dons pour la Croix-Rouge, les paysans ont payé 15, 30, 45 napoléons pour éviter les tortures qui les attendaient. Le guide indique les « hommes riches » : « ici, c'est le capitaine Yaa, un Albanais, un ancien domestique de l'agence serbe de Vélès, maintenant chef de la bande protégée par le Gouvernement militaire. » Et notre témoin de conclure : « Les officiers serbes ont ramassé beaucoup d'argent à Radoviche. » Dans les villages d'alentour aussi, beaucoup d'argent est extorqué ». A Chipkovitsa, les Serbes ont déshabillé et fouillé une femme pour lui dérober son argent ; puis ils l'ont violée. A Novo-Sélo, les

femmes se sont sauvées dans la forêt ; mais on a détroussé les hommes qui restaient. A Orahovitsa, un magnat turc de Radoviche veut aussi avoir sa part : il arrive, accompagné de soldats serbes, et de nouveau, on extorque de l'argent aux femmes en leur brûlant les doigts au feu ; on emporte les armes trouvées.

Voilà quelques fragments des annales lugubres de ces quelques jours de la fin de juin (vieux style), sur un petit territoire qui est devenu, par la suite, la propriété de l'Etat envahisseur. Une sorte d'« ordre » est restauré, certainement, avec la conquête, qui s'accomplit, et une partie des réfugiés sont rentrés dans leurs villages. Nous aurons encore une autre occasion de revenir sur cet « ordre » établi dans les pays annexés. Pour le moment, nous voudrions faire encore une observation. Les violences que nous venons de décrire, si horribles qu'elles soient, et à cause de leur horreur même, témoignent d'une convulsion, d'un état de choses tout à fait anormal et qui ne peut pas durer. Pour le bonheur de l'humanité, la nature elle-même se révolte contre des « excès » comme ceux que nous avons observés de la part de deux adversaires en lutte. En s'accusant mutuellement, ils se sont tous les deux avilis. Mais après les avoir jugés d'après leurs propres dépositions, il faut se rappeler qu'en temps ordinaire, ces gens valent mieux que le jugement qu'ils sont enclins à porter les uns sur les autres et qu'ils voudraient nous faire accepter.

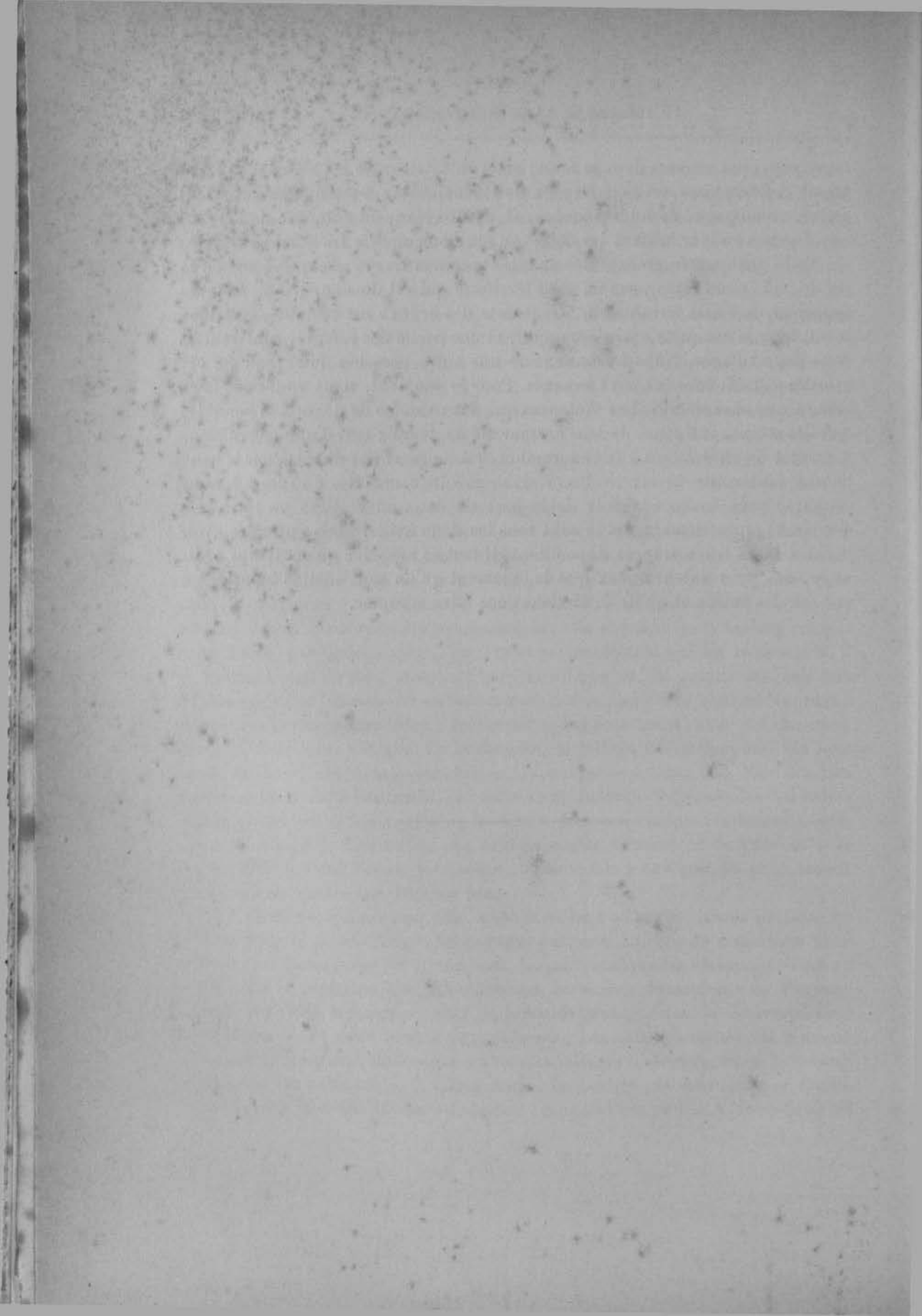
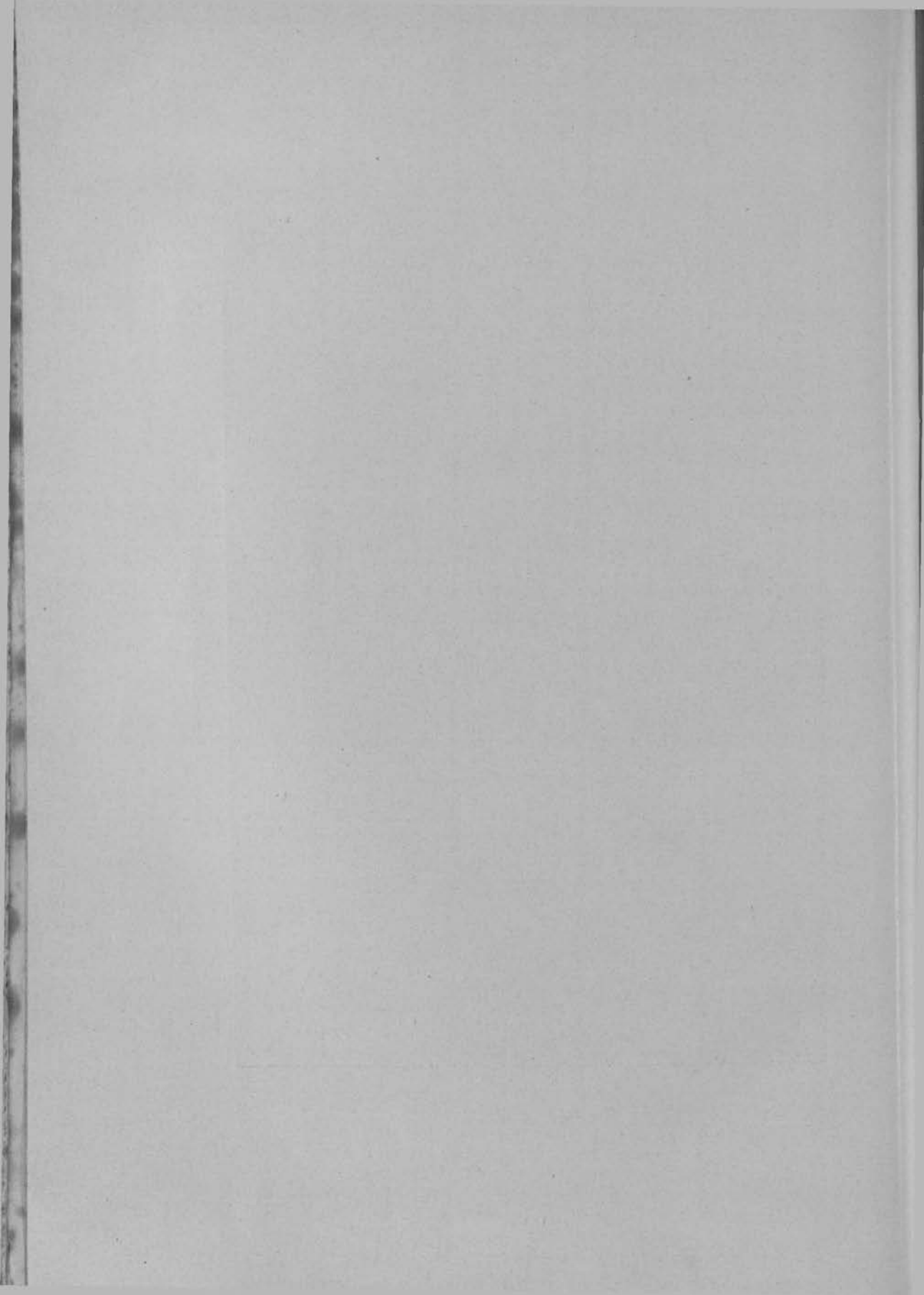




FIG. 16. — Les victimes de la noyade de l'Arda.



CHAPITRE IV

LA GUERRE ET LES NATIONALITÉS

§ 1. Extermination, émigration, assimilation. — § 2. La Macédoine serbe.

§ 3. La Macédoine grecque.

§ 1. — Extermination, émigration, assimilation.

Le lecteur qui a parcouru les pages précédentes, et qui a suivi le fil des déplorables événements que la Commission a étudiés et décrits, a sans doute découvert le trait commun qui les unit, quelle que soit celle des nations balkaniques dont il s'agisse, à savoir que ce ne sont pas les armées seules qui se font la guerre, mais bien les nations elles-mêmes. La population locale est divisée en autant de fragments qu'elle comprend de nationalités qui se combattent et qui veulent se substituer les unes aux autres. C'est pour cela que ces guerres sont si sanguinaires, qu'elles amènent une perte d'hommes si considérable et qu'elles aboutissent à l'anéantissement de la population et à la ruine de régions entières. Il nous a été donné, à maintes reprises, de constater que les pires atrocités n'ont pas été dues aux excès des soldats réguliers, et qu'il ne fallait pas non plus en rendre toujours responsables les volontaires, les *Bachi-bouzouks*¹. Les populations elles-mêmes s'entre-tuèrent et se poursuivirent avec d'autant plus d'acharnement qu'elles se connaissaient et qu'elles nourrissaient les unes contre les autres de vieilles rancunes et des haines de longue date.

La première conséquence de ce fait est que le but de ces conflits armés, avoué ou sous-entendu, clairement compris ou vaguement senti, mais toujours

¹ Ce terme, de lugubre mémoire, a pris pendant ces dernières guerres une signification tout à fait nouvelle. Le *Bachi-bouzouk*, ce n'est plus nécessairement un Turc ; c'est le volontaire de toutes les nations combattantes sans distinction : le *comitadji* bulgare, l'*andarte* grec : en général, c'est tout combattant qui ne porte pas l'uniforme du soldat régulier.

et partout le même, fut l'extermination complète d'une population allogène. Dans certains cas, ce but s'est traduit par un « ordre » implacable et catégorique : tuer toute la population mâle des régions occupées. Nous possédons des lettres de soldats grecs dont l'authenticité ne peut être mise en doute, véritables documents qui, bien qu'écrits de nos jours, nous ramènent au temps de la conquête assyrienne : « Nous n'avons fait qu'un petit nombre de prisonniers et les avons tués, car tels sont les ordres que nous avons reçus... afin que cette sale race bulgare ne puisse pas renaître... » « Nous devons, tel est l'ordre, brûler les villages, massacrer les jeunes et n'épargner que les vieillards et les enfants¹. » L'intention est évidente ici de n'épargner que ceux qui ne peuvent plus prolonger l'espèce ou ceux qui sont assez jeunes encore pour recevoir l'éducation grecque et perdre leur nationalité.

En Turquie (nous l'avons vu en décrivant les événements des environs de Malgara et de la Thrace en général), il en fut de même. On sépara les hommes des femmes et des enfants et on les tua tous sans exception. Ici encore, le témoignage du soldat arabe chrétien précédemment cité démontre que, tout au moins dans certaines parties de l'armée turque ayant pris l'offensive, il y avait aussi un « ordre » de procéder systématiquement.

Les ordres donnés aux armées slaves étaient peut-être un peu moins barbares. Mais il ne s'ensuit pas pourtant que l'on n'eût pas l'intention de se débarrasser de la population allogène, une fois le territoire conquis. On ne donnait pas d'« ordres d'extermination », on en donnait même de contraires (voir plus bas), mais, dans les conversations privées, on retrouvait toujours la même idée. Or, ce n'était pas seulement une façon de parler, et ce qui le prouve, c'est que la population turque eut à souffrir des Bulgares et la population albanaise davantage encore des Serbes. Les villages où tous les quartiers turcs furent brûlés et qu'un délégué de la Commission a visités en Thrace en sont la preuve en ce qui concerne les Bulgares. Quant aux Serbes, nous en avons un témoignage authentique, une lettre d'un militaire serbe publiée par le journal serbe socialiste *Radnitchké Noviné* du 9/22 octobre. Le contenu de cette lettre ne ressemble que trop à celui des lettres des soldats grecs. Il est vrai qu'il s'agit ici d'une expédition faite pour réprimer une révolte : « Mon cher ami, écrit le militaire, je n'ai pas le temps de t'écrire longuement, mais je peux te dire qu'il se passe ici des choses affreuses. J'en suis terrifié et je me demande sans cesse comment les hommes peuvent être assez barbares pour commettre de telles cruautés. C'est horrible. Je n'ose pas, — le temps, du reste, me fait défaut, — t'en parler davantage, mais je peux te dire que Liouma (c'est une

¹ Nous avons cité plus haut (ch. II, p. 85) des extraits plus étendus de ces lettres. On trouvera les plus caractéristiques aux Annexes, n° 51.

« région albanaise, le long de la rivière du même nom) n'existe plus. Tout n'est
« plus que cadavres, poussière et cendres. Il y a des villages de 100, 150,
« 200 maisons où il n'y a plus un seul homme, mais, à la lettre, plus un seul.
« Nous les réunissions par groupes de 40 à 50, et ensuite nous les perçions de
« nos baïonnettes jusqu'au dernier. Partout on pillait. Les officiers chargeaient
« les soldats d'aller vendre, à Prizrend, les objets volés ». Le journal qui a
publié cette lettre ajoute : « Notre ami nous raconte des choses encore plus
« affreuses. Mais elles sont si horribles et si déchirantes que nous préférons
« ne pas les publier. »

On sait que l'expédition albanaise, dont le correspondant des *Radnitchké Noviné* parle ici, eut pour but la répression des clans albanais qui s'étaient révoltés contre les Serbes à cette époque. La révolte albanaise a été représentée du côté serbe comme le résultat combiné des agissements des Albanais de l'Albanie autonome et des menées bulgares. Ces deux causes sont vraisemblables, mais elles n'excluent pas une troisième : l'état des esprits de la population albanaise soumise à la Serbie. Cette population avait ses raisons personnelles de se plaindre de l'administration serbe. Voici comment l'événement est expliqué dans une lettre d'Elbassan, que le journal bulgare publie (*l'Echo de Bulgarie*, du 28 septembre/11 octobre) et qu'il dit provenir d'une « source très sûre ». La Commission n'a pas pu vérifier ces affirmations, mais, après tout ce qu'elle a vu et ce qu'elle a entendu dire, après la lettre authentique mentionnée ci-dessus, elle ne croit pas devoir les mettre en doute.

« Le 20 septembre dernier, nouveau style, l'armée serbe a enlevé tout le
« bétail de la Malésia de Dibra. Les pâtres ont été forcés de se défendre et de
« se battre, mais ils ont été tous tués. Avec ces pâtres, les Serbes ont tué les
« deux chefs de clan de Liouma, Mehmed-Edem et Djafer-Eleuz, et se sont
« mis à piller et incendier tous les villages situés sur leur chemin : Pechkiapa,
« Pletza et Dochichti, dans le Dibra inférieur, Alaï-Beg, Machi, Para, Obokou,
« Klobotchichta et Solokitzi, dans le Dibra supérieur. Dans tous ces villages,
« les Serbes ont commis d'affreux massacres et des viols sur des femmes, des
« enfants et des vieillards. Dans la ville même de Dibra, l'autorité a publié
« l'ordre de ne pas ouvrir le bazar le dimanche et la défense aux habitants
« de sortir de leurs maisons ce jour-là. Elle a arrêté 48 notables. Lorsque
« les Serbes ont vu que les habitants des villages pillés et désignés ci-dessus
« étaient venus pour réclamer leur bétail et qu'ils entouraient la ville, ils firent
« sortir de prison les notables arrêtés et les tuèrent de la façon la plus honteuse.
« Dès lors, la terreur et le désespoir régnèrent parmi les Albanais de Dibra et
« des environs et ils se sont révoltés. Ils ont attaqué les Serbes soit avec des
« armes, soit avec des haches, des pierres ou des bâtons ; ils en ont tué quel-
« ques-uns et chassé les autres de la ville. Les hommes tués sont presque tous

« des fonctionnaires serbes, et les soldats restés vivants se sont enfuis de l'autre côté de la rivière la Radika. »

Après ce récit, on ne doutera pas non plus de la véracité du tableau d'ensemble, publié par le même journal le 3/16 octobre¹ :

« Les villages de Lochani, de Lissitchani, de Gitoché, de Dibrichta, de Harlichté, de Dessovo, de Gradchnitsa, de Ptchélopek, de population mixte, albanaise et bulgare, ont été pillés et incendiés. Plusieurs familles musulmanes de ces villages, parmi lesquelles des femmes et des enfants, ont été massacrées sans pitié. En entrant dans le village de Portchassié, l'armée régulière serbe emmena tous les maris hors du village et, là, fit venir les femmes pour leur demander de l'argent en guise de rançon si elles voulaient que leurs maris fussent libérés. Cependant, après le paiement de la rançon, ces malheureux furent enfermés dans la mosquée, que l'on fit sauter à l'aide de quatre bombes. Dans le village de Sulp, 73 Albanais ont trouvé une mort horrible et 47 autres du village de Ptchélopek ont été lâchement assassinés. Le préfet de Krouchévo, d'ailleurs, ne disait-il pas ouvertement d'incendier, après le retour de l'armée serbe des frontières albanaises, tous les villages situés entre Krouchévo et Okhrida? »

Les pétitionnaires albanais qui se sont adressés, le 21 septembre, aux grandes Puissances, au nom des populations de Djakova, Ipek, Goussinié et Plava, de l'ex-vilayet de Kossovo, n'exagéraient donc pas quand ils constataient, au sujet de cet autre théâtre de la révolte, que « les troupes régulières serbes et monténégrines, depuis le premier jour où elles ont envahi le territoire albanais, ont tout entrepris et tout exécuté, soit pour faire perdre leur nationalité originelle aux habitants, soit pour y supprimer brutalement la race shkiptare ».

« Incendies de maisons et de villages entiers, meurtre en masse de populations désarmées et innocentes, violences inouïes, pillages et brutalités de toutes sortes, voilà les moyens dont les troupes serbo-monténégrines se sont servies et se servent encore dans le but de transformer entièrement la physionomie ethnique des régions exclusivement habitées par les Albanais. »

Nous arrivons ainsi au second trait caractéristique des guerres balkaniques, et ce trait est, du reste, la conséquence nécessaire du premier. Comme la population des pays qui allaient être occupés savait d'instinct, aussi bien que par tradition et par expérience, ce qu'elle avait à craindre des armées ennemies et des pays voisins auxquels appartenaient ces armées, elle se sauvait sans attendre

¹ Voir encore la *Reichspost* du 29 septembre et l'énumération des massacres commis au cours de la première quinzaine de septembre 1913, dans la pétition, citée ci-dessus, des représentants albanais réunis à Scutari, le 21 septembre.

leur arrivée. Aussi, d'une manière générale, l'armée ennemie ne trouvait sur son chemin que des villages à demi déserts, quand ils n'étaient pas tout à fait abandonnés. Pour exécuter les ordres d'extermination qu'elle avait reçus, il lui suffisait d'y mettre le feu. Prévenue par la lueur des incendies, la population fuyait en toute hâte. Une véritable migration de peuples s'ensuivit, car, en Macédoine comme en Thrace, il n'y a guère eu d'endroit qui n'ait été, à un moment donné, sur le passage d'une armée quelconque. Ce second fait, la Commission l'a retrouvé partout sur son passage. Le long des chemins de fer, se succédaient d'interminables files de chariots, attelés de bœufs, suivis des familles des émigrants, et, aux environs des grandes villes, nous trouvions campés des groupes de fugitifs.

La Commission visita un de ces camps (fig. 19, 20, 21), à Salonique, et se renseigna auprès du Comité islamique, qui se chargeait de transporter les réfugiés en Anatolie. C'étaient des émigrés turcs. Quelques-uns avaient quitté leurs villages depuis plusieurs semaines déjà, venant de Soundja, de Djoumaya-Bala, de Nevrocop, de Pétritché, de Razlog, de Demir-Hissar, d'Osmanié, de Bérovo, de Radoviche, de Tchakova, bref, de tous les points de la Macédoine. Au moment où la Commission se rendit à Salonique, au commencement de septembre, il était passé environ 135.000 émigrés par cette ville depuis que la seconde guerre avait commencé. Chaque bateau partant pour l'Anatolie en emportait environ 2.500 à destination de Mersina, d'Adalia, d'Iskendéroum. Pourquoi quittaient-ils leurs villages? La Commission voulut en apprendre la raison de leur propre bouche. Quelques-uns de ses membres se rendirent au camp sans guide et entrèrent en conversation avec des groupes détachés d'émigrés : « Qui êtes-vous, d'où venez-vous, pourquoi êtes-vous « partis? » — « Nous venons » — et le vieillard nous montrait de la main la plaine parsemée de chariots — « de vingt-six villages différents. Il nous a fallu « vingt-cinq jours pour arriver ici et en voilà dix que nous y sommes. Nous « avons eu peur des Bulgares. » — « Pourquoi? » Et nous entendîmes l'histoire que le lecteur a lue dans le chapitre sur la Thrace. — « Mais ceci se passait « pendant la première guerre : et maintenant? » — « Maintenant... les Grecs « nous ont donné l'ordre de partir... » — « Où allez-vous? Qui vous nourrit? » Silence. On ne peut ou ne veut rien dire.

Au Comité islamique, on ne sait qu'une chose, c'est qu'on dépense tous les jours 50 livres turques pour acheter du pain. Depuis quatre jours, 3.000 hommes qui se rendaient en Anatolie ont eu leur voyage payé et l'on est à bout de ressources.

En Bulgarie (fig. 22), les choses se sont passées de même. La Commission se rendit en plusieurs endroits où les émigrés étaient temporairement réfugiés : Djoumaya, Samokov, etc. Le Gouvernement a compté qu'il y eut jusqu'à

111.560 émigrants qui se réfugièrent en Bulgarie. Ces réfugiés furent répartis en vingt-huit arrondissements. 50.000 d'entre eux environ vinrent des régions de la Macédoine qui appartiennent maintenant à la Serbie ou à la Grèce; 2.400 seulement furent rapatriés. Il en vint 30.000 des parties de la Thrace qui sont restées sous la domination turque. Ces chiffres furent publiés le 12/25 septembre (*l'Echo de Bulgarie*). Le 22 décembre/4 janvier 1914, un autre journal bulgare, le *Mir*, a publié une statistique plus détaillée de cette dernière catégorie de réfugiés. Malheureusement, depuis les événements de ces derniers mois, le nombre de ces émigrants venus de Turquie s'est élevé de 30.000 à 51.427 hommes, femmes et enfants. Cela représente la population de 108 villages qui furent abandonnés et de 10.934 maisons. L'hiver, qui s'annonçait déjà quand la Commission était en Bulgarie, est arrivé depuis. Par une correspondance de Haskovo, du 24 octobre/5 novembre, nous apprenons que ceux des émigrés qui possédaient des chariots, des bœufs ou des chameaux, furent renvoyés à la suite de l'armée bulgare, à Gumuljina, et qu'on a dû en expédier encore 6.209 par le chemin de fer. Mais tous les autres? Le même correspondant nous les représente insuffisamment vêtus et mal abrités, exposés au froid, menacés par la pneumonie et le typhus, et manquant parfois de pain pendant des semaines entières¹.

Tandis que les 80.000 réfugiés de Bulgarie adressent des suppliques à Sir Edward Grey, l'agence télégraphique d'Athènes nous en signale 100.000 autres, de nationalité grecque, qui fuient l'administration bulgare². Nous n'avons pas sous la main de chiffres exacts, et nous savons déjà qu'il faut se défier des chiffres donnés par les meetings populaires, comme de ceux des agences officielles. Mais il est permis, malgré tout, de croire qu'ici encore ce n'est pas de cas isolés qu'il s'agit, mais d'un véritable exode : c'est une partie du tableau que nous voyons partout aux Balkans. Les Turcs y fuient les chrétiens, les Bulgares fuient les Grecs et les Turcs, les Grecs et les Turcs fuient les Bulgares, les Albanais fuient les Serbes, et si, entre les Serbes et les Bulgares, l'émigration n'a pas ce caractère général, c'est que ces deux nations ne se sont pour ainsi dire pas rencontrées sur leurs propres territoires

¹ Au moment où ce chapitre est sous presse, la reine Eléonora de Bulgarie parle encore, dans la *Neue Freie Presse*, des 60.000 réfugiés qui se trouvent en Bulgarie, sans abris ni vêtements.

² Le correspondant d'Athènes du *Temps* donne ces chiffres le 21 août : ils s'appliquent à ceux qui comptent passer la frontière. Il les tient lui-même d'une « personnalité venant de Macédoine » qui lui « donna des détails sur le mouvement d'émigration qui se prépare dans les districts de la Haute Macédoine, que les troupes grecques doivent évacuer incessamment. » Cela coïncide avec les indications que la Commission reçut, à Salonique et à Sofia, des réfugiés eux-mêmes, quant au caractère spécifique de cet exode, préparé et favorisé par les autorités grecques qui proposaient à ceux qui consentaient à émigrer les chariots et même les automobiles nécessaires (voir plus bas).

et que celui que toutes deux convoitaient, la Macédoine, elles le considéraient comme étant déjà peuplé de leurs congénères. C'est pourquoi nous avons affaire ici à une forme mitigée du même principe, celui de la lutte des nationalités. Ce n'est plus ni l'extermination, ni l'émigration que le Grec emploie contre le Bulgare, le Turc contre le Slave, le Serbe contre l'Albanais ; c'est un moyen indirect, mais qui doit mener au même but de conversion et d'assimilation.

L'exemple, devenu classique, d'une de ces conversions forcées, pendant la guerre des Balkans, est celle des *Pomaks* par les Bulgares. Les *Pomaks* sont une population de montagnards bulgares convertis à l'islamisme par les Turcs, il y a des siècles. Ils habitent les hauts plateaux de la Macédoine septentrionale, au nombre d'environ 400.000. La population mâle des villages qui se trouvent à proximité parlait le Turc et était devenue absolument mahométane, tandis que les femmes continuaient à parler le bulgare et étaient demeurées fidèles à certaines coutumes slaves. Mais dans les centres plus éloignés, aux monts Rhodope ou Tikvéche, les *Pomaks* étaient fidèles à la monogamie, comme à leurs chants nationaux, et le type slave y était plus pur encore, car ils ne se mariaient qu'entre eux. Ils ne s'étaient pas laissé subjugué par l'Islam, comme l'avait fait l'aristocratie balkanique slave pour sauvegarder sa position sociale. C'était une population paysanne, bien que, pendant deux siècles, leur jeunesse eût servi dans l'armée turque, dont ils conservent encore l'esprit guerrier et fanatique. Les traces d'une conversion forcée à l'islamisme sont quelquefois sensibles dans certains noms propres de localités, comme Méhriote ou Hibili (dans les Rhodopes de l'est). On y montre aussi ce qu'on appelle en bulgare *Délen* ou *Sétchen*, c'est-à-dire l'endroit où étaient « séparés » ceux qui consentaient à passer à l'Islam, et l'endroit où étaient « massacrés » ceux qui s'y refusaient. Les conquérants modernes, malheureusement, ont fait revivre ces souvenirs historiques et lointains.

Pour ramener leurs congénères à la conscience de leur nationalité perdue, les Bulgares eurent recours à la force et à la persuasion, mais à une persuasion aussi brutale que la force. La Commission n'en peut citer aucun cas particulier, mais on ne saurait douter de ceux que nous signalent certains récits de sources grecques ou serbes. Une dépêche du 21 août, du correspondant du *Temps* à Athènes, nous rapporte le récit d'un témoin, fait à son retour de Macédoine : « On rangeait les Musulmans par groupes. A chaque groupe était attribué tel « nom de baptême, généralement un de ceux qui sont en honneur dans l'Eglise « ou l'histoire bulgare. Puis, un pope exarchiste, parcourant les groupes, pre- « nait à part chacun de ces catéchumènes *sui generis*, et tandis que, d'une « main, il aspergeait son front d'eau bénite, de l'autre il le forçait à mordre « dans un saucisson. L'eau bénite représentait le baptême, le morceau de

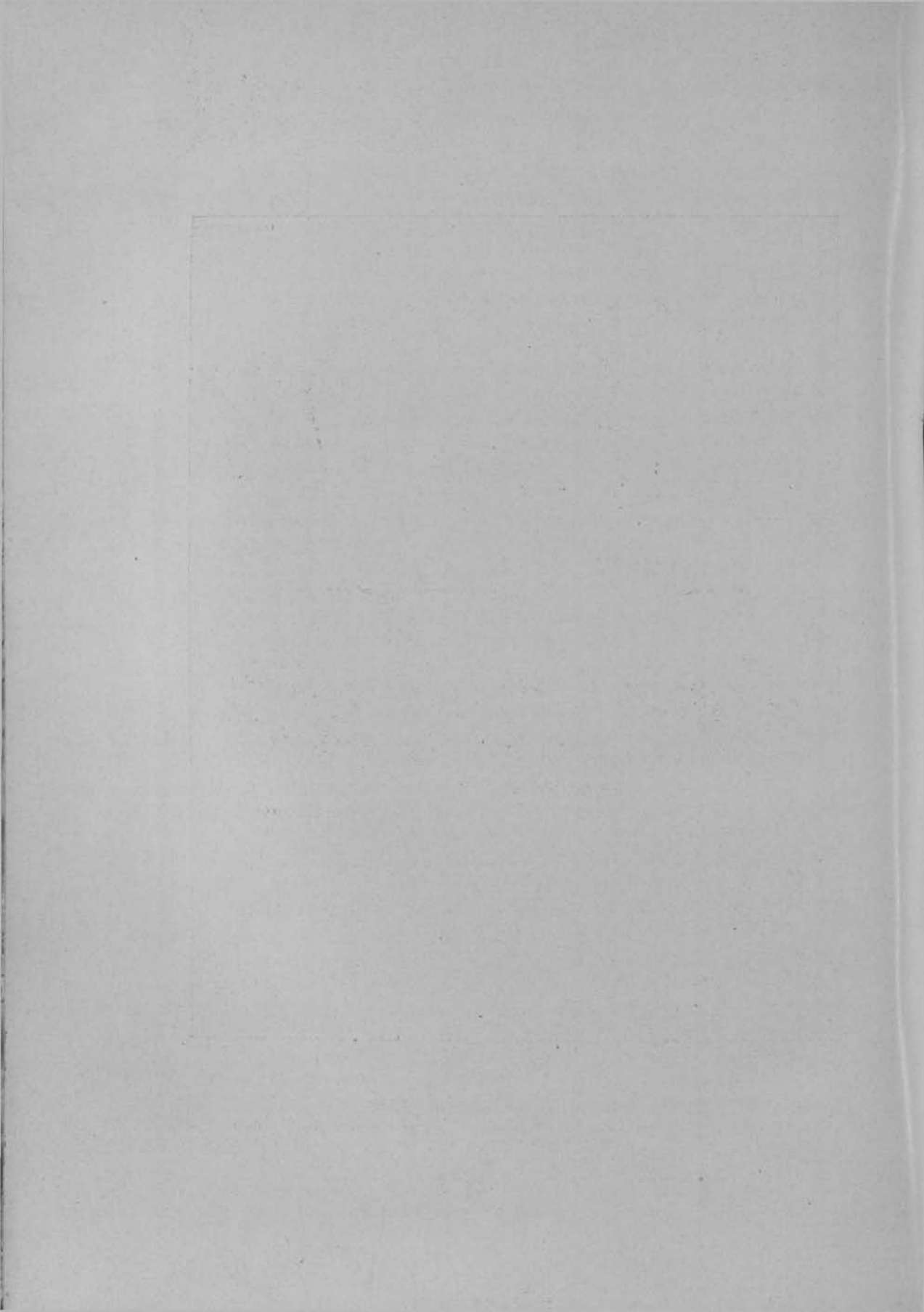
« saucisson, le reniement de la foi musulmane, le Coran défendant de manger du porc. La conversion était complétée par un certificat orné d'une vignette représentant le baptême de Jésus, et dont le prix variait entre 1 et 3 francs.

« Un ami, arrivé hier de Thrace, me disait que, là aussi, les choses se passèrent comme en Macédoine. Il me montra deux de ces certificats de baptême. Il ajouta que les convertis étaient obligés de quitter le fez et les vertes de marcher le visage découvert dans la rue. »

Voici ce que dit ailleurs un petit fonctionnaire serbe, M. Drakalovits, dans un rapport officiel au sous-préfet de Kavadar, le 2 mars 1913 : « Il s'est formé à Pechtchévo (plateau de Malèche) un Comité spécial sous la présidence du sous-préfet bulgare, Chatoyev, comptant parmi ses membres le directeur des écoles bulgares, Jean Ingilisoï, et le frère du sous-préfet, le prêtre Chatoyev. Ce Comité avait été institué en vue de la conversion de tous les Turcs de Malèche au christianisme. Sur l'ordre du Comité, 400 paysans de Malèche s'armèrent de fusils et de bâtons, ils attaquèrent les Turcs des villages voisins et les amenèrent de force dans l'église de Bérovo, où ils furent tous baptisés. Pour finir, le 17 février, on baptisa de même Bérovo, où se trouvaient dix familles turques et dix familles bosniennes (serbes) mahométanes. Pechtchévo seul fut épargné, et pour la raison (cela m'a été rapporté) que le sous-préfet ne tolérait pas de violences dans la ville. Un Turc de Pechtchévo m'apprit que chaque maison turque devait payer 2 livres pour être protégée. Pour n'avoir pu supporter de telles charges, quatre Turcs se pendirent de chagrin dans leurs maisons. On n'exigea pas de conversions dans d'autres villages turcs, parce que la population était trop pauvre, tandis que, comme on le sait, les Turcs de Pechtchévo étaient riches. »

La Commission a eu plusieurs fois l'occasion de s'entretenir de ces conversions avec les autorités civiles et ecclésiastiques bulgares. Ni les unes ni les autres ne les ont contestées, et elles ont été unanimes à les considérer comme une honte devant l'humanité et comme une grave faute politique envers ceux qui allaient devenir sujets bulgares. Que le lecteur lise ce jugement qui ne le cède pas en sévérité à tout ce qu'ont pu écrire les ennemis mêmes de la Bulgarie; c'est celui d'un intellectuel, l'écrivain bulgare A. Strachimirov¹ : « Il faut que ceux qui représentent la pensée et l'honneur du pays sachent que nos autorités ont commis, dans les pays frontières habités par les Pomaks et nouvellement libérés, des actes honteux pour le pays et pour l'humanité. Un seul but était visé : s'enrichir. La conversion n'était que le prétexte. Elle ne sauvait

¹ Voir le journal bulgare *Izgrève*, du 19 octobre/1^{er} novembre.



« les pauvres Pomaks de ces traitements atroces que dans les cas où les prêtres
« auxquels ils avaient affaire étaient des hommes de conscience. Mais ces cas
« étaient rares. La mission ecclésiastique est au-dessous de toute critique. On a
« distribué des salaires élevés, mais les prêtres que l'on a envoyés pour accom-
« plir cette œuvre dans les villages pomaks étaient des alcooliques et des crimi-
« nels qu'on ne pouvait pas garder en Bulgarie. La police s'est montrée mon-
« strueuse. On n'a pas et on ne peut pas avoir, en Bulgarie, l'idée de tout ce que
« les préfets, les chefs de police et les prêtres ont commis d'atrocités. Les
« Pomaks, maintenant, ont pour devise : « Nous prenne qui veut, pourvu que
« ce ne soit pas le sale gouvernement bulgare. » Et pourtant, ces mêmes
« Pomaks, dans les premiers moments, avaient témoigné devant nos armées
« d'une soumission complète. Pendant ces deux dernières décades, ils avaient
« pris l'islamisme en aversion. L'état défectueux des voies de leurs montagnes
« et les corvées annuelles étaient leur principal grief. Ils savaient qu'en Bul-
« garie il avait été considérablement remédié à cet état de choses, et ils s'étaient
« faits à cette pensée qu'au moins le gouvernement bulgare leur donnerait des
« routes. A Dary-déré, un Pomak, officier de réserve de l'armée turque, se
« présenta de lui-même aux autorités et se laissa donner le baptême, enthousi-
« asmé à l'idée que les Bulgares n'apportaient que du bien. Lui-même et
« ses enfants, enfin désillusionnés, ont été, depuis, massacrés par leurs
« voisins. »

Le Gouvernement bulgare n'ignore pas pourtant ce qu'il faut faire pour satisfaire la population des régions annexées et pour s'assurer sa reconnaissance. Il l'a dit lui-même dans un manifeste « aux habitants des pays nouvellement libérés », qu'il a publié le lendemain de la conclusion du traité avec la Turquie, le 16/29 septembre 1913 : « Les ordres les plus formels sont
« donnés aux pouvoirs militaires et civils bulgares pour qu'ils témoignent
« aux habitants des pays annexés la plus grande bienveillance, *respectent leur*
« *croissance et leur nationalité*, les gardent de toute atteinte portée à leur liberté
« personnelle, tiennent pour inviolables leurs demeures et leurs propriétés.
« Les citoyens de la Nouvelle Bulgarie, *sans différence de religion ni de*
« *nationalité*, jouiront des mêmes droits dont jouissent, selon les consti-
« tutions, tous les citoyens du royaume. Il est ordonné qu'on respecte la
« liberté des convictions et de l'enseignement des citoyens, comme aussi leurs
« croyances et usages religieux, leurs mosquées, leurs cimetières et leurs
« autres lieux saints. »

Qu'on applique aujourd'hui encore ces maximes, et « les tristes souvenirs
« des événements sanglants qui ont plongé dans le malheur les nations en
« lutte et leurs sujets s'évanouiront à jamais, et la paix, l'amour et la concorde
« triompheront ».

En effet, un rapprochement entre la Bulgarie et la Turquie, fondé sur ces belles promesses, n'a rien d'impossible. Depuis l'origine du royaume, beaucoup de Turcs se trouvaient sous le régime bulgare, et ils avaient rarement à se plaindre de leurs maîtres nouveaux. Ils étaient toujours du côté du gouvernement. D'autre part, le principe de la liberté des religions et des écoles, quoique méconnu par le Gouvernement jeune turc, est un principe traditionnel en Turquie, et y revenir aujourd'hui, après tant d'épreuves et de défaites, serait montrer de la prudence. Ce retour est d'autant plus facile qu'il reste très peu de Bulgares en Turquie. Aussi, on peut espérer que le traité de Constantinople rapprochera les deux Gouvernements, qui n'ont plus rien à se disputer et qui peuvent se mettre d'accord quant aux droits de leurs nationaux. Un heureux commencement s'est effectué en Thrace. Il reste maintenant à créer un bon appareil administratif, — il n'est pas près de l'être, malheureusement, — pour mettre en pratique tous les bons principes.

Malheureusement aussi, on ne saurait en dire autant de l'œuvre du traité de Bucharest. La délimitation qu'on y a arrêtée est loin d'être naturelle et de convenir aux tendances nationales des populations. C'est un nouveau germe de discorde que le traité de Bucharest a semé en violant partout le sentiment national et en disposant des territoires balkaniques, comme jadis le traité de Vienne de 1815 avait disposé des régions nationales de l'Europe. A en juger par cet exemple historique, une réaction nationale va suivre, tout comme à cette époque, l'œuvre de la routine diplomatique et politique.

Il nous suffira d'exposer les faits ou, plus exactement, d'achever le tableau que nous avons ébauché dans notre chapitre premier pour en avoir des preuves convaincantes. Qu'est devenue la Macédoine, qui, tant de fois, a servi de pomme de discorde, maintenant que l'œuvre de la concorde semble être accomplie ? Elle est la proie de la violence, et l'espoir est bien faible d'y voir régner jamais l'harmonie.

§ 2. — La Macédoine serbe.

A comparer les cartes ethnographiques et linguistiques de M. Kantchov, de M. Tsviyits (Cviyic) et de M. Bélits avec celles qui donnent les frontières nouvelles du traité de Bucharest¹, on entrevoit quelle lourde tâche la Serbie a assumée. Non seulement les Serbes ont repris possession de leur ancien domaine, du sandjak de Novi-Bazar et de la Vieille Serbie proprement dite (Kossovo-pollé et Bitolia), bien que ce domaine historique fût profondément albanisé; non seulement ils y ont ajouté ce que les ethnographes patriotes serbes considéraient comme la « Vieille Serbie » agrandie (nous avons vu ce vieux terme géographique s'élargir à deux reprises, d'abord avec M. Tsviyits et ensuite avec M. Bélits²), mais ils ont, de plus, cédant à une libéralité facile, partagé avec les Grecs cette population qu'ils désignent sur leurs cartes sous le nom de « Slaves macédoniens », euphémisme destiné à dissimuler l'existence de Bulgares en Macédoine. Enfin, leurs acquisitions au traité de Bucharest sont allées au delà de leurs prétentions les plus immodérées. Profitant de la nécessité où les Bulgares se trouvaient de signer la paix à tout prix, ils leur ont pris les territoires de l'est du Vardar, Chtipe (Istip) par exemple et Radoviche, où le patriotisme bulgare était plus vivace que nulle part ailleurs et où les sacrifices que s'étaient imposés les patriotes bulgares pour donner à la Macédoine la liberté avaient été particulièrement grands. C'était ajouter l'injure à l'injustice.

Un député serbe de l'opposition, M. Skerlits, finit son discours du 18/31 octobre 1913, à la Skoupchtina, par ces paroles mémorables : « Nous « ne pensons pas que les résultats territoriaux soient tout. La Serbie agrandie « n'est pas pour nous un pays où le nombre des gendarmes, des percepteurs et « des contrôleurs des monopoles aura doublé. Il faut dans la Nouvelle Serbie, — « la plus grande Serbie, — plus de liberté, plus de justice, plus de bien-être « public. Que la Serbie deux fois plus grande ne soit pas deux fois plus faible, « mais deux fois plus forte. »

Ces paroles généreuses ne sont malheureusement que des *pia desideria*. Le Gouvernement a hésité quelque temps. Cependant, M. Pachits a dû le comprendre : il dépendait de la politique adoptée en Macédoine que la Serbie se trouvât, par ses acquisitions territoriales, deux fois plus faible ou deux fois plus forte. La question fut débattue pendant les journées passées à Belgrade par la Commission. Il existait deux tendances antagonistes. L'une, représentée

¹ Voir les pages 9 et 10 du chapitre premier.

² Voir le premier chapitre, page 11.

par M. Pachits lui-même, souhaitait un régime « libéral » en Macédoine et repoussait énergiquement toute « dictature militaire ». On voulait laisser la population des territoires nouveaux exprimer son loyalisme d'une manière spontanée et attendre « jusqu'à ce qu'elle se rendit compte que son sort nouveau était plus doux que l'ancien ». Pourtant, les milieux militaires ne partageaient pas cette opinion. Ils étaient pour le recours à l'administration militaire, une administration civile « devant être impuissante à réprimer la propagande que les Bulgares ne manqueraient pas de faire¹ ». Il est vrai que le régime « libéral » projeté par M. Pachits ne l'était pas aussi pleinement que celui qui était décrit dans le manifeste bulgare aux habitants des pays annexés dont on a lu deux pages plus haut le texte. On ne voulait pas donner aux nouveaux citoyens le droit de vote, de peur d'introduire à la Skoupchtina un nouveau parti « macédonien » qui aurait bouleversé de fond en comble tous les rapports entre les partis en lutte dans le royaume et qui aurait été l'objet de la jalousie commune. Il était question encore d'une sorte de régime électoral local, d'un self-government. On projetait aussi une sorte de compromis d'administration militaire avec adjonction d'un administrateur civil et de représentants des ministères de Belgrade, suivant le précédent pratiqué en Bosnie et en Herzégovine avant l'annexion de 1908. En tout cas, il y avait entre les vues de M. Pachits et celles de ses collègues du Cabinet, sans parler du parti militaire, une divergence si profonde sur cette question de l'administration à constituer en Macédoine qu'on parlait de la démission de M. Pachits.

M. Pachits ne démissionna pas et n'imposa pas davantage sa manière de voir. Les voix isolées, comme celle du président de la Skoupchtina, M. André Nicolits, qui demandait dans la presse étrangère des garanties constitutionnelles pour la Macédoine et qui protestait contre le régime exceptionnel, se turent. *Le Piémont*, l'organe du parti militaire, déclarait ces idées « contraires aux intérêts de l'État » et assurait au public serbe que « la population « de Macédoine n'avait pas songé un instant aux élections, ni au self-government communal, etc. », et que « seul, un régime militaire pouvait se montrer « entièrement juste, humainement sévère et assez ferme pour anéantir la « volonté des individus et des groupes ennemis de l'État ».

Il fallait donc considérer la Macédoine comme une dépendance, une sorte de colonie conquise que les conquérants pouvaient administrer à leur gré. Pendant les débats de l'adresse à la Skoupchtina (novembre), cette manière de voir a trouvé une expression très nette dans une réplique d'un membre du Cabinet, M. Protits, interpellé par un député de l'opposition : « La question »,

¹ Voir la *Stampa* du 13/26 août. Toutes les communications faites à ce journal nous ont été révélées, à Belgrade même, par des sources serbes directes et dignes de confiance.

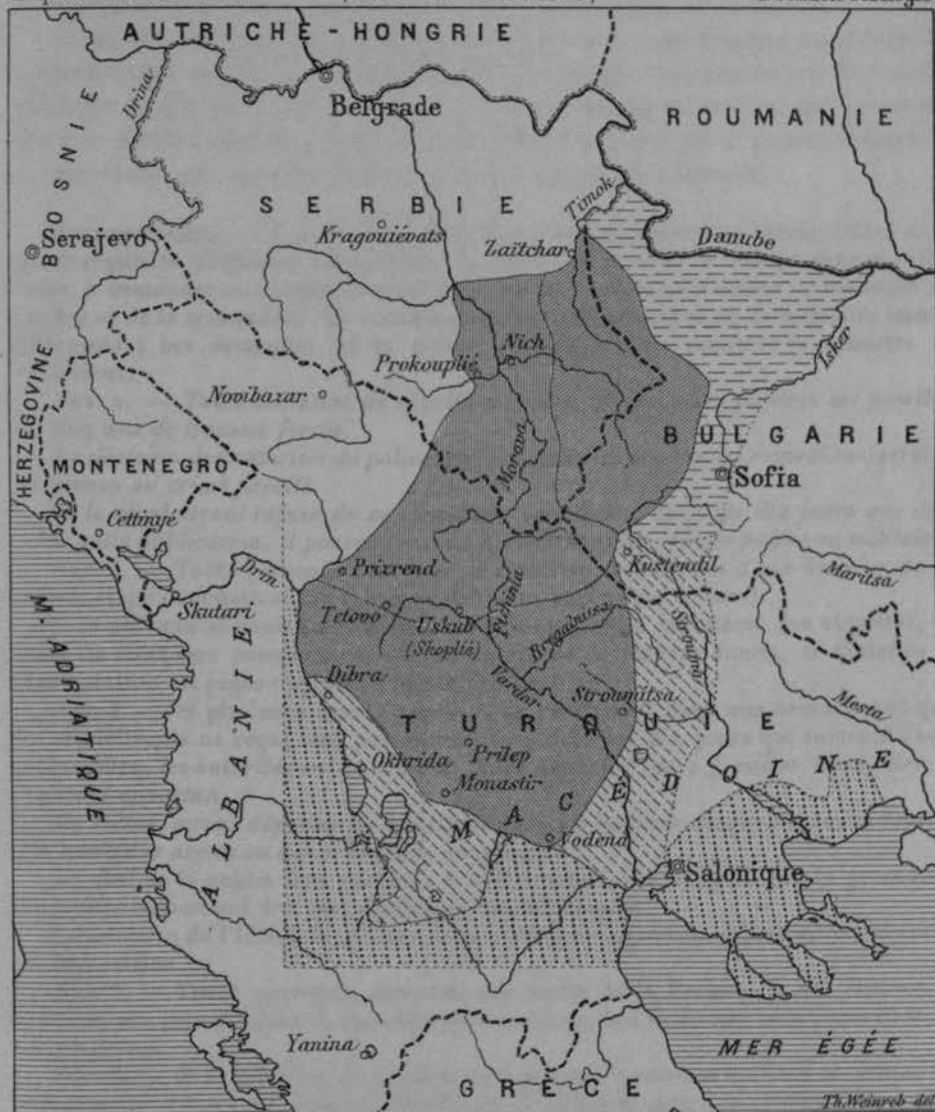
DIALECTES DE LA MACÉDOINE

d'après A. Belitch

Enquête dans les Balkans

(Point de vue serbe)

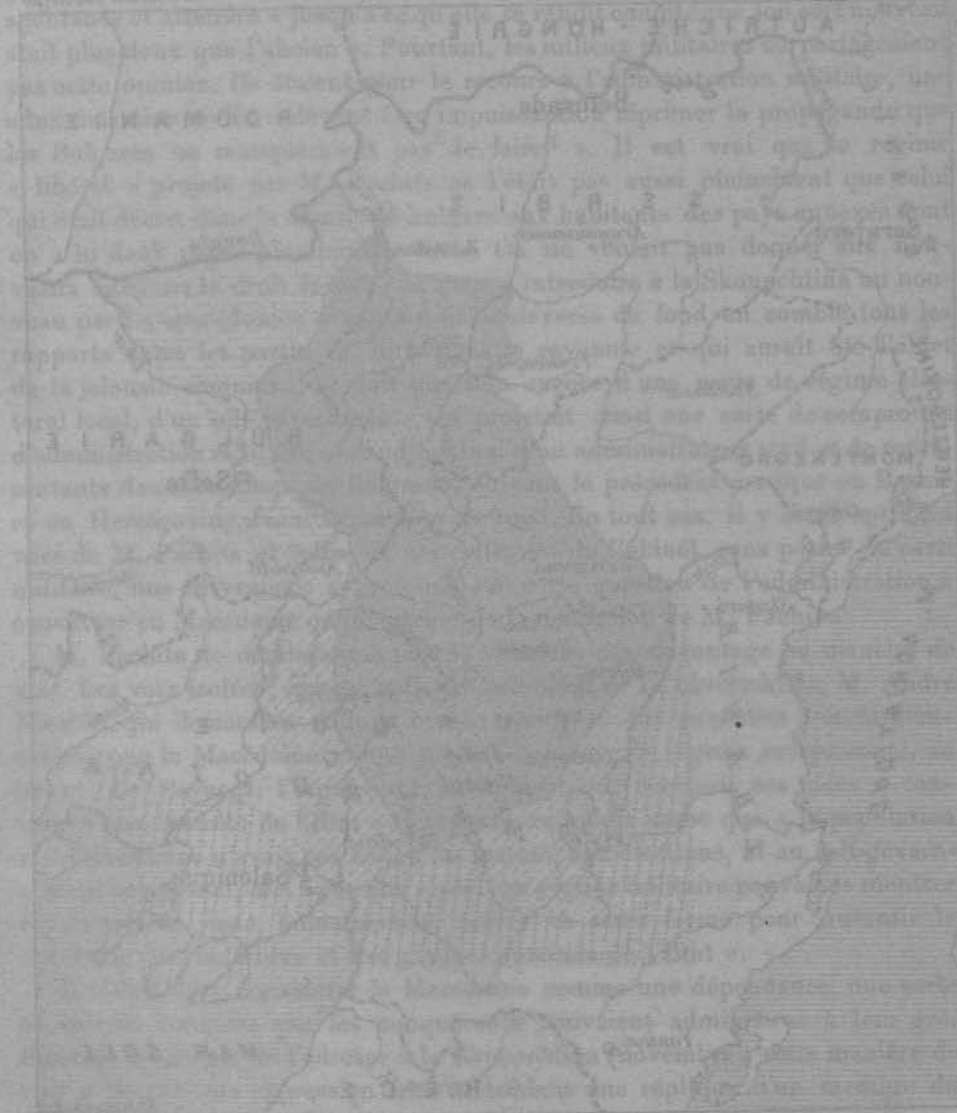
Dotation Carnegie



- | | | | |
|---|--------------------|---|--|
|  | Dialecte de Timok |  | Sphère d'influence du serbe sur le bulgare |
|  | " de Prizrend |  | " " " " sur le dialecte bulgaro-macédonien |
|  | " serbo-macédonien |  | Milieu non-slave |

Th. Weinstock del.

DIJONNAIS ou DIALECTES de la MACÉDOINE. — Le dialecte dijonnais est un dialecte de la langue française, qui se distingue par un certain nombre de particularités phonétiques et grammaticales. On le trouve surtout dans le département de la Côte-d'Or, et plus particulièrement dans la région de Dijon.



Le dialecte dijonnais est un dialecte de la langue française, qui se distingue par un certain nombre de particularités phonétiques et grammaticales. On le trouve surtout dans le département de la Côte-d'Or, et plus particulièrement dans la région de Dijon.

disait M. Protits « est la suivante : Appliquerons-nous à la Vieille Serbie la « Constitution qui a été créée pour le royaume de Serbie et dont les résultats « furent heureux ? » — M. Paul Marinkovits : « Mais la Vieille Serbie, c'est le « royaume de Serbie. » — « Non, ce n'est pas le royaume de Serbie. »

C'est dans cet esprit que le Gouvernement serbe a publié pour les territoires nouvellement acquis, le 21 septembre/4 octobre, un « règlement sur la sécurité publique » qui équivalait à une véritable dictature militaire et qui provoqua des cris d'effroi dans la presse étrangère. Le document est si caractéristique et si important que nous le citons *in extenso* malgré sa longueur :

ARTICLE PREMIER. — Les autorités de police sont autorisées, en cas de défaut d'organes réguliers suffisants pour assurer la liberté et la sécurité des personnes et des biens, à demander au commandement militaire les troupes nécessaires au maintien de l'ordre et de la tranquillité. Le commandement militaire est tenu de satisfaire immédiatement à ces demandes, et la police est tenue d'en informer le ministre de l'Intérieur.

ART. 2. — *Toute tentative de rébellion contre les Pouvoirs publics est passible de cinq ans de travaux forcés.*

La décision des autorités de police, publiée dans les communes respectives, servira de preuve au crime précité.

Si le récalcitrant refuse de se constituer prisonnier, dans les dix jours qui suivront cette publication, il pourra être mis à mort par tout officier public ou militaire.

ART. 3. — Toute personne prévenue de rébellion, aux termes d'une décision de la police, et qui commettrait un crime quelconque, sera punie de mort.

Si le prévenu se constitue lui-même prisonnier entre les mains des autorités, la peine de mort sera commuée en dix ou vingt ans de travaux forcés, si toutefois la commutation est jugée opportune par le Tribunal.

ART. 4. — Si plusieurs cas de rébellion se produisent dans une commune et que les récalcitrants ne regagnent pas leurs foyers dans les dix jours qui suivront l'avis de la police, les autorités ont le droit de faire déporter leurs familles là où elles le jugeront opportun.

De même, seront déportés les habitants dans les maisons desquels seraient recelés des individus armés ou des criminels, en général.

Le chef de la police fera parvenir à la Préfecture son rapport sur la procédure de la déportation qui doit être appliquée immédiatement.

Le ministre de l'Intérieur pourra, si cela est jugé opportun, rapporter les mesures de déportation.

ART. 5. — Toute personne, déportée par arrêté de la Préfecture, qui rentrera à son domicile primitif sans l'autorisation du ministre de l'Intérieur, sera punie de trois ans de prison.

ART. 6. — Si le maintien de la sécurité dans une commune ou dans un arrondissement exige l'envoi de troupes, l'entretien de celles-ci sera à la charge de la commune ou de l'arrondissement. Avis en sera donné au préfet.

Si l'ordre y est rétabli à bref délai et si les coupables sont capturés, le ministre de l'Intérieur peut faire remise de ces frais à l'arrondissement ou à la commune.

Le ministre peut procéder de même toutes les fois qu'il le jugera opportun.

ART. 7. — Toute personne qui sera trouvée porteur d'une arme sans être munie d'une autorisation de la police ou du préfet, ou qui en cachera dans sa maison ou ailleurs, sera condamnée à une peine allant de trois mois de prison à cinq ans de travaux forcés.

Celui qui vendra des armes ou des munitions, sans autorisation de la police, encourra la même peine.

ART. 8. — Toute personne qui fera usage de matières explosives, quelles qu'elles soient, sachant que l'emploi en est dangereux pour la vie ou les biens d'autrui, sera frappée de vingt ans de travaux forcés.

ART. 9. — Toute personne qui préparera des matières explosives ou en dirigera la préparation, ou qui connaîtra l'existence de telles matières destinées à un crime, sera, aux termes de l'article 8, frappée de dix ans de travaux forcés.

ART. 10. — Toute personne qui acceptera, gardera ou transportera des matières explosives destinées à un but criminel, sera punie de cinq ans de travaux forcés, excepté si elle l'a fait dans l'intention de prévenir l'accomplissement d'un crime.

ART. 11. — Toute personne qui, *sans mauvais dessein*, fera usage d'une matière explosive, sera punie de cinq ans de travaux forcés.

ART. 12. — a) Toute personne qui endommagera délibérément les rues, routes ou places, de façon à créer un danger pour la vie ou la santé publique, sera punie de quinze ans de travaux forcés.

Si le délit a été commis *sans intention*, la peine sera de cinq ans.

b) Si l'auteur du crime précité a créé un danger pour la vie ou la santé de nombreuses personnes, ou si son action a eu pour conséquence la mort de plusieurs individus (et si cela pouvait être prévu), il sera puni de mort ou de vingt ans de travaux forcés. Si le crime a été commis sans préméditation, le coupable sera puni de dix ans de la même peine.

ART. 13. — Toute tentative pour endommager la voie ferrée ou la navigation sera punie de vingt ans de travaux forcés. Si la tentative n'est pas préméditée, elle sera frappée de dix ans de la même peine.

Si l'auteur de la tentative a créé un danger pour la vie de plusieurs individus, ou si, à la suite de cette tentative, plusieurs personnes meurent ou sont blessées, il sera puni de mort ou de vingt ans de travaux forcés.

ART. 14. — Toute personne qui endommagera les communications télégraphiques ou téléphoniques sera punie de quinze ans de travaux forcés. Si l'acte n'est pas prémédité, la peine sera de cinq ans.

ART. 15. — Le recel de personnes armées ou de coupables, en général, sera puni de dix ans de travaux forcés.

ART. 16. — *Toute personne qui, connaissant un malfaiteur, ne le dénoncera pas aux autorités, sera punie de cinq ans de travaux forcés.*

ART. 17. — Ceux qui exciteront à la désobéissance envers les Pouvoirs établis, les lois et les règlements ayant force de loi, ou à la rébellion contre les Pouvoirs ou les officiers publics ou communaux, seront punis de vingt et un mois de prison à dix ans de travaux forcés.

Si les actes précités sont restés sans conséquences, la peine pourra être réduite à trois mois.

ART. 18. — Toute agression ou toute résistance *par la parole* ou la force à l'égard d'un officier public ou communal chargé d'appliquer la loi, ou une décision des tribunaux, ou une ordonnance de l'autorité publique communale ou de police, pendant

l'exercice de ses fonctions, est passible de *dix ans de travaux forcés* ou de six mois de prison au moins, si *insignifiante que soit la portée du crime*.

Les agressions contre les auxiliaires de l'officier public ou contre les experts spécialement appelés par lui sont passibles des mêmes peines.

Si l'agression contre les officiers publics se produit en dehors de l'exercice de leurs fonctions, la peine sera de deux ans de prison.

ART. 19. — Si les crimes sus-énumérés sont perpétrés par un groupe de personnes associées, ils seront passibles d'une peine de quinze ans de travaux forcés. Les complices des auteurs des méfaits précités commis à l'égard des fonctionnaires publics seront punis de la peine maximum, et, si celle-ci est estimée insuffisante, ils seront condamnés à des travaux forcés dont la durée pourra aller jusqu'à vingt ans.

ART. 20. — Ceux qui recruteront des bandes contre l'Etat ou en vue d'une résistance à opposer aux autorités publiques encourront une peine de vingt ans de travaux forcés.

ART. 21. — Les complices des rebelles ou des bandes qui opposeraient une résistance armée aux troupes serbes ou aux officiers publics, ou aux communaux, seront punis de mort ou au moins de dix ans de travaux forcés.

ART. 22. — Les personnes coupables d'avoir pris part à des réunions séditeuses, dont les membres ne se seront pas dispersés à la sommation des autorités administratives ou communales, seront passibles d'emprisonnement jusqu'à concurrence de deux ans.

ART. 23. — Lors de la construction des routes et, en général, dans l'exécution des travaux communaux de toutes sortes, s'il se trouve des provocateurs pour pousser les ouvriers à la grève, ou des individus se refusant à tout travail, ou voulant travailler ailleurs ou autrement qu'on ne le leur dit, et persistant dans l'insubordination après avertissement de la part des autorités, ils seront punis de trois mois à deux ans d'emprisonnement.

ART. 24. — Tout soldat ou citoyen appelé sous les drapeaux qui ne se rendra pas à l'appel ou qui refusera d'obéir à ses supérieurs dans l'armée sera condamné à une peine variant entre trois mois de prison et cinq ans de travaux forcés.

Les soldats qui aideront quelqu'un à s'enfuir de l'armée, ou qui s'enfuiront eux-mêmes, ainsi que ceux qui se livreront à des manœuvres dans le but d'introduire des sujets serbes dans des troupes étrangères, seront punis de dix ans de travaux forcés.

Ce délit, accompli en temps de mobilisation ou de guerre, entraînera la peine de mort.

ART. 25. — Celui qui délivrera une personne mise sous surveillance ou confiée à des fonctionnaires ou à des employés publics pour être surveillée, gardée ou escortée par eux, et qui la mettra en liberté, sera condamné aux travaux forcés pour une durée maximum de cinq ans.

Si ce délit est accompli par un groupe d'individus organisés, la peine à infliger à chaque complice variera entre trois et cinq ans de travaux forcés.

ART. 26. — Les préfets ont le droit de prescrire en leur nom des dispositions policières pour la sauvegarde de la vie et des biens de leurs administrés. Ils fixeront les sanctions à appliquer aux personnes qui refusent de se soumettre à ces dispositions.

La peine consistera en un emprisonnement maximum de trois ans ou en une amende pécuniaire jusqu'à concurrence de 1.000 *dinars*.

Les dispositions édictées par les préfets entrent immédiatement en vigueur, mais les préfets sont tenus de les communiquer de suite au ministre de l'Intérieur.

ART. 27. — Les délits indiqués dans le présent règlement devront être jugés par les tribunaux avant tous autres procès et les jugements exécutés dans le plus court délai possible.

Les personnes poursuivies pour ces délits seront retenues en prison préventive jusqu'au jugement définitif de leur procès. Le Tribunal, dans un délai de trois jours, enverra son arrêt à la Haute Cour, laquelle procédera immédiatement à l'examen de la décision.

ART. 28. — La loi sur la poursuite et l'anéantissement des brigands, entrée en vigueur le 18 août 1913, est applicable aux territoires annexés, en tant qu'elle n'est pas modifiée par le présent règlement.

ART. 29. — Les dispositions des paragraphes 92, 93, 95, 96, 97, 98, 302 b, 302 c, 303 d (en ce qui concerne les paragraphes b, c et d), 304, 306 et 360, alinéa 3, du Code pénal qui ne concordent pas avec le présent règlement, sont caduques.

ART. 30. — Le présent règlement n'abolit pas les dispositions du paragraphe 34 de la loi pénale militaire, se rattachant au paragraphe 4 de la même loi, ni celles des paragraphes 52 et 69 de la loi pénale militaire, qui ne sont pas applicables aux personnes civiles.

ART. 31. — Le présent règlement entrera en vigueur à partir du jour de sa signature par le Roi et de sa publication dans les journaux serbes.

Nous enjoignons à notre Conseil des ministres de rendre public le présent règlement et de veiller à son exécution; nous ordonnons aux Pouvoirs publics de s'y conformer, et à tous et à chacun de s'y soumettre.

Fait, le 21 septembre 1913, à Belgrade.

PIERRE.

Comme l'écrivait le journal socialiste serbe, les *Radnitchké Noviné* : « S'il est vrai qu'on a libéré ces territoires, pourquoi alors y établit-on ce régime « exceptionnel? Si ce sont des Serbes qui les habitent, pourquoi ne les fait-on pas les égaux de tous les Serbes? Pourquoi n'applique-t-on pas la règle « constitutionnelle selon laquelle « tous les Serbes sont égaux devant la loi »? « Si les guerres ont eu pour but l'unification, pourquoi cette unification n'est-elle pas, en fait, reconnue, et pourquoi crée-t-on ces ordonnances exclusives, que des conquérants seuls peuvent créer pour des pays conquis? D'ailleurs, notre constitution n'admet pas d'ordonnance de cette sorte! »

Si on ignorait, en effet, ce qu'est la Macédoine, la publication de ces ordonnances permettrait de le deviner. Evidemment, la Macédoine n'était pas la « Vieille Serbie » unifiée, puisqu'on traitait sa population comme des « rebelles » sans cesse soulevés. Ce n'étaient pas des criminels isolés que les ordonnances visaient : ils avaient des complices et des recéleurs partout. Punir le coupable? Ce n'était pas assez tant qu'il restait sa famille; il fallait aussi la déporter. Mais les amis qui ne voulaient pas « dénoncer » le coupable? Les « associés » qui guettaient l'occasion de le « mettre en liberté » lorsqu'il était « surveillé, gardé ou escorté », par les fonctionnaires ou les employés publics? Bref, il s'agissait de toute une population « récalcitrante », et, pour lui

résister, il n'y avait que ces « officiers publics » ou communaux, investis de pouvoirs extraordinaires. Ces pouvoirs, comment pouvaient-ils s'en passer, puisque la population, non contente de leur opposer une résistance passive, devenait « agressive »? Appelée sous les drapeaux, cette population refusait de se « rendre à l'appel ». Invitée à « travailler » à la « construction des routes » ou à des travaux communaux quelconques, elle se mettait en grève, elle préférait travailler « ailleurs ou autrement ». En somme, chacun « refusait de se constituer prisonnier », se tenant toujours prêt à « attaquer les officiers publics », à leur résister, « sinon par la force, du moins en paroles. » Ce dernier crime, les ordonnances le punissaient de « dix ans de travaux forcés ou de six mois au moins, si insignifiants que fussent les paroles ou les gestes ». On espérait, (on le disait ouvertement aux membres de la Commission dès la première moitié du mois d'août) grâce à ces mesures, venir à bout de la résistance de la population allogène de Macédoine en cinq ou six ans!

Le parti militaire savait ce qu'il faisait en insistant sur la publication de cet édit draconien. Ce n'était que la sanction quasi légale de l'activité réelle des pouvoirs d'occupation en Macédoine. Mais l'aveu formel, sur le papier (dans un document divulgué, immédiatement après, dans la presse étrangère) effraya d'autres personnalités que les membres des partis de l'opposition en Serbie. Aussi, après trois semaines de réflexion, le 15/28 octobre, le Gouvernement serbe publia-t-il quelques changements aux ordonnances du 21 septembre. L'obligation où on avait mis les troupes de venir en aide au pouvoir civil devenait moins générale. Il n'en était plus ainsi que dans les cas de « troubles graves et sérieux ». Mais le droit dont disposait le ministre de l'Intérieur de ne pas rançonner la population « si l'ordre se rétablissait vite » (voir l'article 6) était restreint par le contrôle du Conseil des ministres.

Le scandaleux article 26, qui reconnaissait aux préfets le pouvoir législatif, était amendé par l'addition de cette clause : « A condition que les ordonnances des préfets soient d'accord avec les ordonnances existantes et les lois ». La rigueur de la sanction prévue par l'article 26 (prison jusqu'à trois ans et amende jusqu'à 1.000 francs) fut abaissée à un mois et 300 francs.

Ces amendements ne faisaient que confirmer le reste de l'édit et, évidemment, ils étaient insuffisants. La presse de l'opposition poursuivait ses attaques contre le Gouvernement en demandant l'égalité pour la population des pays annexés et l'extension, à ces pays, de la constitution du royaume : « Si les « députés des pays annexés siégeaient à la Skoupchtina », disait la *Pravda*, le 13/26 novembre, « la presse étrangère, mal disposée à l'égard de la Serbie, verrait se perdre le crédit où ses inventions malicieuses sur les atrocités serbes ont été tenues en Europe... » « On ne peut pas se concilier une « nation », ajoutait-elle quelques jours après, « en lui réservant, de par la loi,

« une situation inférieure ». Un autre journal, les *Novosti*, tâchait de mettre en harmonie ces objections avec la théorie officielle sur la Macédoine serbe : « Un régime militaire », disait-il, « convient parfaitement aux pays conquis dont la population parle une langue différente, mais il n'en est pas de même pour un pays dont la population est entièrement serbe ». C'est pourquoi, concluait les *Novosti*, « l'introduction d'un régime constitutionnel dans les territoires nouveaux est absolument justifiée ».

Le Gouvernement ne pouvait pas avouer que c'était précisément cette condition de nationalité identique qui faisait défaut en Macédoine. Les organes ministériels en étaient réduits à dire que « le niveau de culture » n'était pas assez élevé chez les Macédoniens, et que leur « sentiment étatique » n'était pas suffisamment développé pour qu'on pût leur accorder immédiatement tous les droits politiques. Enfin, le Gouvernement se décida à publier, le 23 nov./6 décembre, le projet d'une constitution abrégée pour la Macédoine, que l'on comptait lui appliquer pendant dix ans. Cette constitution n'autorisait ni la liberté de la presse ni celle des réunions, elle ne conférait le droit ni d'éligibilité, ni d'élection. Les assemblées électorales des préfectures, des sous-préfectures et des communes ne jouissaient pas des droits de *self-government*; les magistratures n'étaient pas inamovibles et les tribunaux de justice criminelle ne comprenaient pas de jury. La peine de mort, abolie par l'article 13 de la constitution serbe, était rétablie par la simple omission de cet article dans la « constitution » simplifiée. En résumé, on pourrait dire que la « loi turque des vilayets », avec les anciens droits et les privilèges des communautés chrétiennes accordés par les traités et les firmans aux différentes nationalités, assurait infiniment mieux la tolérance mutuelle des cultes et, même, mettait un meilleur frein au pouvoir arbitraire de l'administration que cette nouvelle constitution projetée, qui n'abolissait nullement, au point de vue administratif, les mesures prises par les « ordonnances » du 21 septembre.

C'est ce que la presse de l'opposition ne manqua pas de dire : « Comment », disait la *Pravda* (le 28 novembre/11 décembre), la « population des pays annexés aura donc maintenant moins de droits qu'elle n'en avait sous le régime turc ? » « — Elle n'a aucun droit, objectaient les *Novosti*, mais des devoirs seulement. » « — Il vaut mieux suivre Cavour que Bismarck, insistait la *Pravda*; avec ces paragraphes de dictature, on marche droit à Saverne » (n° du 1/14 décembre). Enfin, malgré les assurances de l'organe officiel, la *Samosuprava*, affirmant qu'en tout cas, la nouvelle constitution garantissait l'individu et la propriété, ainsi que le développement moral et économique du pays, on se refusait à le croire — et avec raison, comme nous allons le voir.

En effet, si on désirait que la Macédoine « serbe » devînt une réalité, au lieu de rester ce qu'elle était, — une illusion nationale qui prenait ses aspi-

rations pour des faits accomplis, — il fallait comprendre (même si on ne voulait pas l'approuver) la tactique du Gouvernement. Si l'opposition voulait être conséquente, il lui fallait renoncer à la thèse nationale. Si elle voulait persister à la soutenir, il lui fallait avouer que tout était encore à faire pour atteindre réellement ce but d'« unification » ethnique. Admettre la fin, c'était sanctionner les moyens, c'est-à-dire l'extermination ou bien l'assimilation des éléments allogènes, et, avant tout, de l'élément bulgare. C'est la présence et l'ambiance de ces éléments qui, pendant des dizaines d'années, avait constitué l'essence et, pour ainsi dire, le nœud gordien du problème macédonien. Vouloir s'en tirer en feignant d'ignorer les données du problème, c'était éluder la difficulté au lieu de la résoudre.

Le Gouvernement serbe et le parti militaire, à qui il était donné d'y mettre fin, ont marché droit au but. Ils ont entrepris, sur une échelle vraiment imposante, l'expérience sociologique *in anima vili* qui n'avait pas réussi même à des gouvernements et des nations infiniment mieux outillés que le royaume de Serbie.

Nous avons vu les débuts de ce travail d'assimilation par la terreur. Il fallait s'attendre à ce que le commencement de la seconde guerre balkanique donnât le signal de la suppression définitive de tout ce qui portait encore le nom de « bulgare » et à ce que les moyens auxquels on aurait recours pour cette liquidation surpassassent tout ce qui s'était vu jusqu'alors. Etudions tout d'abord les mesures prises par le Gouvernement serbe contre les chefs de l'Eglise nationale en Macédoine.

Les membres de la mission ont été profondément émus par les dépositions que les six dignitaires de l'Eglise bulgare ont bien voulu leur faire pendant leur visite au Saint Synode, à Sofia. Ces dignitaires étaient les archevêques Auxentius, de Pélagonie (Monastir-Bitolia), Cosmas, de Dibra (Débar), Méletius, de Vélès, Néophyte, d'Uskub (Skopié), Boris, d'Okhrida, et le vicaire de l'archevêque de Dibra, l'évêque de Nichava, Hilarion. Ces prélats venaient tous de protester formellement devant l'ambassadeur russe, à Sofia, contre cette déclaration de l'ambassade serbe de Saint-Petersbourg, que les archevêques bulgares de Macédoine, eux-mêmes, auraient demandé à quitter leurs diocèses : « Si vraiment », avaient-ils dit dans leur protestation écrite, « le Gouvernement serbe n'a jamais eu l'intention de nous chasser, nous sommes prêts à revenir, dès que cela nous sera possible, chez nos ouailles, dont nous sommes les pasteurs légitimes¹... »

¹ Voir la déclaration serbe publiée, le 12/25 août, dans le journal de Saint-Petersbourg, le *Novoïé Vrémya*, et la réponse des archevêques à S. Ex. M. Nécloudov, signée, le 29 août/11 septembre, à Sofia.

Nous avons vu que les gouvernements serbe et grec avaient pris toutes les mesures possibles pour isoler ces pasteurs de leurs ouailles. Au moment où la seconde guerre allait commencer, les archevêques bulgares se considéraient déjà comme prisonniers dans leurs « métropoles ». On épiait ceux qui leur rendaient visite, on les questionnait, on les accablait de vexations, on les mettait au supplice. Les prêtres n'étaient même pas autorisés à voir leurs supérieurs, si ce n'est à l'église, et le service divin était pour ces archevêques le seul moyen qui leur restât de se montrer aux téméraires qui osaient encore pénétrer dans une église bulgare. La journée du 17/30 juin, celle où l'on apprit le commencement des hostilités, marqua le terme de leur résidence en Macédoine. Ils s'empressaient de nous conter, chacun à son tour, leurs dernières impressions. M. Néophyte, d'Uskub, avait été enfermé chez lui, le 17/30 au soir, et, pendant deux jours, sa domestique seule fut autorisée à sortir de la « métropole », afin de pourvoir aux vivres. Une perquisition très minutieuse eut lieu ensuite, après laquelle la domestique elle-même fut prisonnière pendant deux jours. L'archevêque se nourrissait du pain que les voisins, pour leur plus grand risque, lui passaient par la fenêtre. Les cris de la domestique attirèrent l'attention de la police et elle fut de nouveau autorisée à sortir, mais sous l'escorte d'un gardien. Le 24 juin/7 juillet, le chef de la police vint proposer à l'archevêque de partir pour Salonique, en lui promettant la vie sauve et le respect de son inviolabilité (ce qui, nous allons le voir, n'était pas superflu). M. Néophyte refusa : il était là par la volonté du peuple, et il entendait y rester. — « Mais dans quel but, lui disait-on, puisque vous ne pouvez pas exercer votre fonction ? ». — « Comme personne privée : par exemple, pour acheter les maisons turques, si vous le voulez », répondit-il. Une heure plus tard, on revint à la charge. M. le préfet regrettait de ne pas être obéi, car il ne pouvait plus répondre de la sûreté de M. l'Archevêque. Enfin, le soir, la comédie prit fin : lecture fut faite à l'archevêque d'un acte d'accusation en douze points. Il faisait dire des prières pour quatre monarques, au lieu du seul roi Pierre ; il ne disait pas de prières pour l'archevêque serbe ; il s'occupait d'affaires civiles, en donnant l'ordre à un prêtre de village de venir le voir dans la métropole, etc. Sur son refus de signer, on donna à M. Néophyte deux heures pour se préparer au départ, puis on l'expédia, par Nich, à Smédérévo, sur le Danube, d'où il partit pour la Bulgarie.

A Vélès, les fonctionnaires de l'archevêché avaient été arrêtés et les archives fouillées, le 24 janvier/6 février. L'évêque suppléant fut obligé de quitter Vélès, après une nouvelle attaque contre la métropole, le 4/17 février, jour où un fonctionnaire de la métropole, M. Mikhaïlov, fut frappé et maltraité au point qu'il en perdit connaissance. L'archevêque, M. Mélétius, revint à Vélès, le 28 mars/10 avril. Il fut surveillé de très près par la police

et, tant que dura son séjour à Vélès, il ne put voir que trois prêtres et un instituteur. Le 17/30 juin, il fut, comme M. Néophyte, fait prisonnier chez lui. Le 24 juin/7 juillet, on lui demanda, à lui aussi, de quitter la ville. Il pensa que c'était là une mesure temporaire et il y consentit, à condition de rester à Uskub jusqu'à la fin de la guerre. Il a signé un acte dans ce sens. Le 25, on lui fit savoir que M. Néophyte avait quitté Uskub et qu'il avait une heure pour le suivre. M. Mélétius demanda alors un ordre écrit : « L'ordre, lui dit-on, vous sera remis à la frontière » (ce qui n'eut pas lieu). Nous ne parlerons pas des incidents survenus au cours du voyage. M. Mélétius rejoignit M. Néophyte à Smédérévo, et tous deux furent renvoyés, par Radouyévat, à Roustchouk.

La chose fut moins aisée pour les trois autres archevêques de Monastir, d'Okhrida et de Dibra, qui furent dirigés, via Salonique, sur Constantinople. Le 17/30 juin, la police vint, accompagnée d'officiers et de soldats, arrêter tout le personnel de l'archevêché de Monastir. Au cours de la perquisition qui suivit, on découvrit les brouillons des rapports sur les violences serbes à l'égard de la population bulgare, adressés à la métropole de Salonique et au ministère des Affaires étrangères de Sofia. La séquestration dura, cette fois encore, jusqu'au 24. A cette date, les autorités vinrent procéder à une sorte d'enquête. On insista surtout sur les « relations des archevêques avec un gouvernement étranger », et lecture fut faite de l'article du Code criminel relatif à ce genre de délit, article qui prévoyait comme sanction vingt ans d'emprisonnement. Après avoir ainsi préparé le terrain, les autorités revinrent dans l'après-midi : « Vous partirez demain pour la Bulgarie. » — « Impossible ; c'est trop tôt. » — « Les papiers trouvés chez vous ont irrité l'autorité militaire. Nous avons l'ordre de vous traduire devant une cour martiale. Et, vous le savez, la cour martiale, en ce moment, n'observe pas toujours les lois ; souvent, elle juge comme bon lui plaît, et ses sentences sont exécutées sur-le-champ... Eh bien, pour vous éviter cette comparution, le préfet pousse la bienveillance jusqu'à prendre sous sa responsabilité votre départ, Monsieur l'archevêque, demain, de grand matin. » — « D'accord. » — « Mais il faut, auparavant, remplir une petite formalité. Voici le brouillon d'une lettre. Veuillez le transcrire en bulgare et dire en votre propre nom que, à cause des « hostilités entre la Serbie et la Bulgarie, il vous déplaît de rester à Monastir ». — Quoi ? Vous refusez ? Mais, alors, voyons, la cour martiale s'impose ! » M. Auxentius signa, malgré les protestations de sa conscience. Le jour suivant, il fut expédié à Salonique et, de là, il se rendit en Bulgarie *via* Constantinople-Odessa.

Le cas de M. Boris, d'Okhrida, est tout semblable. Les papiers trouvés dans la « métropole » de Monastir contenaient, cette fois encore, les rapports de l'archevêque d'Okhrida au ministère de Sofia. Le commandement

supérieur d'Uskub en fut informé immédiatement et ordonna par télégraphe son arrestation. Le 25 juin/8 juillet, on le réveilla à trois heures du matin et on lui donna dix minutes pour se préparer à partir pour Monastir. A peine put-il prendre avec lui une chemise et un pardessus. A Monastir, le même préfet, M. Douchane Alimpits, lui joua la même scène. On lui apporta les livres de la loi. On le questionna, on lui lut un protocole où l'on concluait à l'existence d'un Comité révolutionnaire formé pour préparer une rébellion contre les autorités serbes, et l'on accusa M. Auxentius d'en être le président en chef, et M. Boris, le chef adjoint, Les membres, c'étaient les coadjuteurs de l'archevêché, les inspecteurs, les secrétaires, les prêtres, les maîtres d'école, les notables. En vain, M. Boris tâcha-t-il de prouver que cette accusation n'était que le fruit d'une imagination trop fertile. M. Alimpits répéta les mêmes accusations de « trahison » méritant la peine de mort par fusillade, etc., puis il témoigna son désir le plus vif de voir M. Boris sauvé de la mort imminente, et il sortit de sa poche un papier écrit en serbe. M. Boris y lut un projet de déclaration qui est à retenir : depuis le commencement de la guerre fratricide, il considérait sa mission comme achevée ; il renonçait volontairement à la dignité de métropolitain exarchiste du diocèse d'Okhrida, et il demandait un permis pour se rendre à Salonique ainsi qu'un garde pour l'accompagner. — M. Boris répondit que toute la population bulgare du diocèse l'avait choisi pour son chef spirituel ; qu'il ne pouvait sous aucun prétexte renoncer à sa charge ; qu'il considérait cette demande comme une violence et qu'une telle déclaration ne saurait avoir de valeur, même pour le but qu'on poursuivait. Le préfet, irrité, répéta l'ordre en ajoutant que c'était le désir du commandement supérieur et que, en cas de refus, tout était prêt pour déferer l'archevêque à une cour martiale et pour l'immoler comme traître aux intérêts de l'État.

« Quant à moi », déclara M. Boris à la Commission Carnegie, « je me suis rappelé le sort des victimes tuées sans laisser de trace : la mort du maître d'école Lutvie (qui a été tué par les militaires à Prilèpe, après un banquet où il avait osé vanter l'armée bulgare et avait prononcé un toast au roi Ferdinand) ; et celle du citoyen de Monastir, Stamboldjiev, sacrifié avec toute sa famille. Je me suis rappelé ensuite l'inhumanité de ces scélérats qui ont forcé leur propre archevêque, Michel, à quitter son diocèse. Je me suis rappelé également que c'étaient des hommes qui ne plaisantaient pas, mais qui mettaient en pièces leurs princes et leurs rois, et... avec une grande amertume, en ressentant en mon âme une grande humiliation, j'ai suivi l'ordre de cette brute de chef que je ne pouvais pas faire révoquer. » Le 26, M. Boris partit pour Salonique et y rejoignit M. Auxentius. Deux jours plus tard, le coadjuteur de l'archevêché de Dibt, l'évêque Hilarion, de Nichava, y arrivait après eux. Il fut moins heureux que ces derniers, puisqu'à

Salonique, on l'emprisonna et qu'il resta incarcéré durant vingt-sept jours. La raison, en l'espèce, est que les Grecs, qui n'avaient pas d'évêques bulgares parmi leurs prisonniers, regrettaient déjà d'avoir laissé partir MM. Auxentius et Boris. Aussi gardèrent-ils M. Hilarion comme otage et ne le mirent-ils en liberté que deux jours avant la conclusion de la paix.

Le départ des évêques, c'était la fin de l'Eglise exarchiste en Macédoine, c'était la fin de l'existence officielle et reconnue de la nationalité bulgare. Les pouvoirs d'occupation n'ont pas tardé à tirer ces conséquences, si conformes à leurs désirs. Nous savons, en effet, qu'on n'avait même pas attendu ce départ pour travailler à l'anéantissement complet du « bulgarisme » en Macédoine. Si, pendant les premiers mois d'occupation, septembre, octobre, et même novembre, on pouvait encore penser qu'il s'agissait de malentendus et d'abus de pouvoirs commis par des éléments irresponsables ou par des autorités locales, par la suite, cette explication devint insoutenable. Dès le commencement de 1913, la persécution de la nationalité bulgare, surtout dans les régions qui devaient passer à la Serbie par le traité du 29 février 1912, était devenue systématique. Dès le mois de mars, quand l'impossibilité de la sortie serbe sur le littoral adriatique apparut comme évidente et quand, de l'autre côté, les Bulgares eurent réussi à prendre Andrinople (13/26 mars), on ne cacha plus les efforts destinés à amener l'annexion complète de tous les territoires occupés en Macédoine. La paix avec la Turquie (17/30 mai) et le discours de M. Pachits à la Skoupchtina servirent de signal pour commencer les préparatifs de la lutte contre les alliés, la recherche des armes chez les suspects, l'appel sous les drapeaux de ceux dont on croyait déjà être sûr. Deux semaines plus tard, tout le monde disait en Macédoine que la guerre avec la Bulgarie était imminente, et l'on agissait en conséquence. Le 17/30 juillet, le moment décisif arriva.

En attendant que les armées alliées en vinsent aux armes, les Serbes menèrent pendant six mois une guerre de guérillas, en Macédoine, à côté de l'armée régulière. Ils armèrent leurs vieilles bandes, dont les chefs et les soldats portaient l'uniforme militaire. A Uskub, au moment de l'arrivée des troupes, il se forma, à côté du commandement supérieur, un Comité central de la « Défense nationale » qui eut des filiales dans d'autres villes de Macédoine. La population d'Uskub a désigné son siège, situé derrière la maison Weiss, à proximité du consulat russe, du nom de *la Maison noire*, pour rappeler celui de la ligue même qui s'appelait « *la Main noire* »¹. C'est cette orga-

¹ La *Tribune* de Belgrade a publié, le 18 novembre/1^{er} décembre, les révélations d'un officier anonyme qui avait été membre de l'organisation secrète de la *Main noire*. Cette organisation, qui s'était formée sur le principe des Carbonari, avait pour but, selon lui, de libérer les Serbes du joug turc. Par la suite, le camarade qui l'avait initié lui dit que, à cause de l'incapacité du

nisation occulte, mais connue de tout le monde et puissamment protégée, qui commit les pires crimes. Pour le gouvernement régulier, c'était un avantage évident d'avoir sous la main ce pouvoir irresponsable, qui bientôt devint tout-puissant et dont on pouvait toujours nier la complicité, quand il le fallait. Il y avait tant de faits qui n'étaient pas des crimes, mais qui étaient pires que des crimes, au point de vue de l'assimilation serbe : ici, c'était un citoyen trop influent, assez sage pour ne pas violer les ordres du pouvoir, tout en restant un ardent patriote bulgare, et qui avait souvent un passé propre à justifier une vengeance ; ailleurs, c'était une enseigne bulgare, une firme de marchand, une librairie, une pharmacie tenue par un Bulgare, un café enfin, qui bravait, par son existence, l'interdiction de tenir des réunions publiques, etc. On prenait l'homme, on l'emmenait, le soir, dans cette « Maison noire », on se précipitait sur lui, puis il se couchait, malade pendant des mois entiers, s'il ne disparaissait pas complètement. Nos documents sont pleins de dépositions qui mettent en lumière l'activité sinistre de ces bandits tolérés par la loi. Malheureusement, *tous* les noms ne peuvent pas être cités... Chaque ville avait son chef de bande, qui devint vite fameux : un certain major Voulovits, à Koumanovo ; un certain capitaine Rankovits, et son adjoint, un nommé Voïno Popovits, à Vélès ; un certain Vassa, un certain Vanguel, etc. Quand on se plaignait aux pouvoirs réguliers, ceux-ci faisaient mine de ne rien savoir, ou bien ils punissaient le plaignant, quand c'était une personne obscure. Si c'était un personnage, comme cela est arrivé à l'archevêque de Vélès, par exemple, on donnait satisfaction, par exception, à sa plainte en renvoyant les bandes de la ville de Vélès aux villages..., pour les remplacer immédiatement après par les bandes d'Uskub.

C'est dans les villages que l'activité de ces bandes se montra particulièrement funeste. En ville, les autorités régulières sauvaient les apparences et ne se mêlaient pas des affaires des bandits ; mais en bas de l'échelle administrative, au village, le pouvoir responsable et le pouvoir irresponsable se confondaient et ne faisaient qu'un. Cette confusion était d'autant plus facile qu'on avait mis à la tête de l'administration des villages, depuis la fin de 1912, les éléments que nous avons caractérisés déjà au chapitre I^{er} : des représentants payés des minorités nationales, des « serbomanes » ou des « grécomanes », qui, très souvent, avaient servi les Turcs comme espions... Ces gens-là, avec une connaissance très intime des affaires locales, avaient leurs propres rançunes à satisfaire... Il leur suffisait de désigner le nom de leurs ennemis, et les bandes étaient là pour les arrêter, les rançonner à loisir, les battre,

gouvernement radical, il était nécessaire de remplacer cette organisation par une autre qui serait composée de membres appartenant à d'autres partis politiques. Evidemment, il considérait la *Main noire* comme étant formée de partisans du gouvernement.

les tuer même impunément. C'est ce régime d'anarchie qui est résumé dans la lettre publiée dans le *Manchester Guardian* qu'on lira ci-dessous¹.

Quels ont été les résultats obtenus par ce système implacable au moment du commencement de la guerre serbo-bulgare? Un maître d'école bulgare les a caractérisés, en disant : « Même si l'on était Européen, on se déclarerait « Serbe, si l'on se trouvait abandonné comme cela, seul et sans soutien, en « face du banditisme déchaîné et protégé par le pouvoir légal. » Pourtant le but n'était pas encore atteint et, quand la seconde guerre éclata, les pouvoirs d'occupation en profitèrent pour recourir à de nouvelles répressions qui mirent fin à l'existence ouverte de la nationalité bulgare. Nous allons suivre ces répressions dans différents endroits de la Macédoine, en nous appuyant sur les dépositions que la Commission a reçues, à Sofia, des intellectuels bulgares, fugitifs de Macédoine, et en les complétant par les rapports des autorités ecclésiastiques bulgares.

On pouvait prévoir que la pression la plus sérieuse serait exercée sur les

¹ Après avoir cité les ordonnances serbes dont nous avons parlé plus haut, le journal anglais poursuit :

« Telle est la théorie serbe de la coercition. La pratique est pire encore. La Serbie est un pays qui compte trente pour cent d'illettrés. Il faut qu'elle envoie des fonctionnaires dans un territoire conquis qui égale à peu près sa propre superficie, et les hommes les plus capables considèrent la province macédonienne comme un exil. Des agents indignes sont investis de pouvoirs souverains. Les conséquences d'un pareil état de choses sont dépeintes brièvement, mais avec force, dans une lettre personnelle arrivée récemment et traduite ci-dessous. Elle émane d'un ecclésiastique distingué, — il vaut mieux ne pas indiquer de quelle église il fait partie, — qui est natif du pays, mais a reçu une éducation européenne; il n'appartient pas à la communauté bulgare persécutée :

« La situation est de plus en plus intolérable pour les Bulgares : c'est proprement un enfer. « J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des paysans de l'intérieur du pays. Ce qu'ils racontent « fait frissonner. Il y a un fonctionnaire par groupe de quatre ou cinq villages; ce fonctionnaire, « avec six ou sept subalternes qui ont des antécédents déplorables, fait des perquisitions et, « sous prétexte de chercher des armes cachées, on vole tout ce qui vaut la peine d'être pris. Ils « fouettent, ils pillent, ils violent des femmes et des jeunes filles. Ils imposent arbitrairement de « prétendues contributions de guerre. Un village de cent dix familles a été imposé de « 6.000 *dinars* (₺ 250), et on lui réclame maintenant 2.000 *dinars* de plus (₺ 80). Le prêtre du « village a dû payer une rançon de 50 livres turques. De pauvres émigrants, de retour d'Amé- « rique, ont eu à payer de 10 à 20 napoléons pour avoir la permission de revenir chez eux. « Les fonctionnaires et les officiers volent sur une grande échelle, grâce aux douanes et aux « fournitures militaires. La police est toute-puissante, surtout celle qui appartient aux services « secrets. Des bandes de terroristes serbes (*comitadjis*), recrutées par le Gouvernement, four- « millent dans tout le pays. Elles vont de village en village et malheur à quiconque ose leur « refuser quelque chose! Ces bandes sont libres d'agir comme elles l'entendent pour « serbiser » « la population. On empêche des bergers de mener paître leurs troupeaux, sous prétexte qu'ils « pourraient ravitailler les bandes bulgares. En un mot, c'est l'anarchie absolue. Nous aurons « bientôt une famine, car les Serbes ont tout pris et, dans les conditions actuelles, personne ne « peut gagner sa vie. Tout le monde voudrait émigrer, mais il est impossible d'obtenir même la « permission d'aller dans un village voisin. »

territoires de la Macédoine qui devaient rester serbes de par le traité. Uskub, Koumanovo, Tétovo, Gostivar, enfin tout le coin nord-ouest de la Macédoine devaient subir le premier effort de la serbisation. A Koumanovo, le vicaire de l'archevêque, le prêtre Yanév, fut chassé, le 11/24 mars, après une scène violente avec Liouba Voulovits, un de ces chefs des bandes serbes qui étaient devenus officiers. Celui-ci le tira par la barbe, et le frappa. Nous passons sous silence les violences exercées par le même Voulovits dans les villages où il ordonnait à la population de devenir serbe, de ne plus lire les livres bulgares, etc. La même tactique a été employée, par le même Voulovits à l'égard des vicaires et des habitants de Kratovo et de Palanka. Comme résultat, les villes de Koumanovo, Palanka, Kratovo, Gostivar, avec les villages environnants, la *nahie* de Saint-Nicolas et les villages de la région d'Uskub et de Tétovo furent proclamés formellement serbes au moment où la guerre éclatait. Ceux d'entre les maîtres d'école et les prêtres qui ne voulurent pas se soumettre prirent la fuite et se réfugièrent en Bulgarie. Il n'y eut que les villes d'Uskub et de Tétovo pour continuer la résistance.

A Tétovo, il fut plus facile qu'à Uskub de terroriser la population. Dès le 23 mai/5 juin, la ville était en proie à la panique. Les autorités municipales, suivies de la musique et d'une foule d'enfants turcs, haranguèrent les habitants et les invitèrent à s'inscrire comme « volontaires » contre le « pire ennemi » de l'Etat serbe. Ces manifestations se répétèrent pendant trois jours, mais comme le but n'était pas atteint, les répressions, les recherches domiciliaires et les persécutions contre les citoyens suspects les remplacèrent. Un certain pacha, nommé Pano Grantcharov ou Ghérov, se suicida pour ne pas s'inscrire comme Serbe et volontaire. On eut plus de succès dans les villages, après avoir maltraité les habitants, comme on le fit à Stentché, Volkovia, Jiltché, Raotintsi, Léchok. Le 29 mai/11 juin, le vicaire de l'archevêque, le prêtre Anguélov, fut interné et le préfet lui déclara que tous ceux qui s'appelleraient Bulgares seraient considérés comme rebelles au pouvoir. Comme on était évidemment pressé d'en finir avec le bulgarisme, le 6/19 juin, tous les présidents des communes et tous les prêtres des villages furent convoqués dans un monastère « serbisé ». Les représentants du pouvoir temporel et ecclésiastique serbe étaient présents : après un long discours en l'honneur des gloires historiques serbes, on proposa aux prêtres et aux chefs des communes rassemblées « de devenir Serbes et de signer un télégramme au roi Pierre ». Un seul prêtre put se retirer avant de subir cette violence, et deux prêtres des villages étaient absents.

A Uskub, sous les yeux des consuls étrangers et en présence du « commandant supérieur », les mesures officielles de serbisation rencontrèrent des difficultés. Mais la *Main noire* suppléa aux défaillances de l'activité officielle,

et nombre de ses exploits sont connus de la Commission¹. Voici un détail qui caractérisera l'état d'esprit des militaires logés à Uskub :

Le 7/20 mars, vers six heures du soir, un Bulgare, Dimtché Ghéorghiev, se tenait près de la porte de sa maison, située sur le quai du Vardar. A une petite distance, à la porte d'une autre maison, se trouvait un officier serbe, le major Vouchits. A ce moment, le général bulgare Paprikov se trouvait dans la ville et son ordonnance, le soldat Igno, en passant dans la rue, salua Dimtché. Immédiatement, Vouchits lui fait signe de s'approcher, le pousse dans le corridor de sa maison, le frappe à coups de pieds, le renverse à terre par deux fois, lui fracture le crâne et finit par chercher à l'étrangler ; heureusement, son père arrive avec des soldats et lui sauve la vie. Pendant toute la scène, Vouchits n'avait pas cessé d'accompagner ses coups de jurons contre les « ennemis mortels », les Bulgares.

Au mois de janvier, le Gouvernement d'Uskub fit le premier essai d'une statistique patriotique. Le sous-préfet Boro Milanovits ordonna aux chefs des communes d'inscrire la population bulgare comme serbe, sous peine d'amende et d'emprisonnement. A cette occasion, les prêtres et les maîtres d'école furent invités aussi à se proclamer Serbes. Mais l'affaire ne marchait pas. Le 16 mars, les paysans du village de Nérézi se plainquirent à l'archevêque Néophyte. Quand ce dernier en parla au préfet Tsérovits, celui-ci prétendit que c'étaient des « fonctionnaires stupides » qui agissaient ainsi et s'en excusa auprès de l'archevêque. Puis il fit venir le prêtre du village et lui défendit de visiter ses paroissiens tant qu'il n'en aurait pas reçu la permission de l'archevêque serbe. Les villageois de Nérézi furent arrêtés tandis qu'ils sortaient de la métropole bulgare et mis en prison. A partir de ce moment, les paysans des villages eurent peur de venir chez leur archevêque. On voulut ensuite agir de même à l'égard des habitants de la ville : pendant toute la semaine de la Passion, on les terrorisa, en espérant que, effrayés, ils ne paraîtraient pas à l'église bulgare le jour de Pâques. L'archevêque se plaignit à nouveau au consul russe et au préfet, et la population bulgare, c'est-à-dire la grande majorité de la population chrétienne d'Uskub, put profiter ainsi de la dernière chance qu'elle eût d'affluer à son église et de prendre part à la procession religieuse du second dimanche. La résistance des prêtres et des maîtres d'école, en ville, se prolongea, malgré toutes les persécutions, jusqu'à la fin de mai. Le 11/24 mai, jour de la fête nationale des saints Cyrille et Méthode, la population persista à désobéir à la défense de fermer les boutiques. Le lendemain, il y eut une quantité de perquisitions domiciliaires : il s'agissait en effet de découvrir une nouvelle organisation révolutionnaire.

¹ C'était cette bande qui avait battu l'archimandrite Methodius (voir chapitre I^{er}, p. 35).

L'inscription des volontaires, à la fin du mois de mai, fournit l'occasion d'une dernière démonstration d'indépendance. Ici encore, comme à Tétovo, on inscrivit de force, puis l'on rassembla tous les inscrits, le 26 mai/8 juin, à Uskub. Mais presque tous les « volontaires » déclarèrent aux pouvoirs militaires qu'ils avaient été amenés par contrainte. Leurs parents vinrent avec eux et réclamèrent auprès des consuls. On distribua des amendes et des emprisonnements, mais le Gouvernement dut renoncer à l'emploi de la force, en sorte qu'il ne resta à la préfecture d'Uskub que 15 à 16 véritables « volontaires ». Les jours suivants, les volontaires de Tétovo, de Gostivar, de Kitchévo, de Dibra, d'Okhrida, arrivèrent à Uskub, ainsi que les Albanais de Datchanick, soit environ 500 hommes en tout. Tous ces nouveaux venus, apprenant ce qui était arrivé, déclarèrent, eux aussi, qu'ils ne voulaient pas servir. On les renvoya tous, excepté quelques Bulgares qui furent accusés d'avoir poussé les volontaires à la résistance et qui furent fusillés.

C'est à la suite de ces faits que survint la journée fatale du 17/30 juin. Après midi, les arrestations commencèrent et durèrent jusqu'au soir. Le 18, on emprisonna environ 200 maîtres d'école, fonctionnaires de la métropole, prêtres, notables et autres citoyens suspects. On en choisit 99, qu'on incarcéra dans la prison de Mitrovitza, le plus loin possible du théâtre de la guerre, tandis qu'à Uskub, les arrestations se poursuivaient toujours. On fit en outre 300 prisonniers, choisis, en partie, dans les villages. Plusieurs furent maltraités. Il y en eut aussi qui payèrent leurs gardiens, pour ne pas l'être. En même temps, on compta à Tétovo jusqu'à 200 personnes arrêtées; à Koumanovo, ville pacifiée, environ 150, et environ une centaine de ceux qui furent arrêtés à Palanka, et qui ne pouvaient pas marcher, furent tués par les soldats, sur le chemin de Koumanovo.

Alors, l'on crut pouvoir enfin célébrer la victoire. Le 25 juin/8 juillet, après le départ de l'archevêque Néophyte, on invita quelques prêtres et notables à se proclamer Serbes, et, sur leur réponse évasive, on leur donna la « permission » de tenir une assemblée dans la cour de l'église de Saint-Démétrius. C'était un piège. 50 ou 60 personnes y vinrent, mais au lieu d'être libres de délibérer entre elles, elles furent haranguées par l'aumônier militaire du « commandement supérieur », qui leur proposa, en finissant, de signer une déclaration qu'il sortit de sa poche. Les larmes aux yeux et le cœur gros, les pauvres gens signèrent. Les autorités firent alors venir les crieurs publics, qui proclamèrent par les rues que la réconciliation était faite, que les exarchistes avaient reconnu la nationalité et l'Eglise serbes. Le lendemain, on ouvrit l'église cathédrale de la Sainte-Vierge et les prêtres serbes et bulgares ensemble y remercièrent Dieu pour les avoir réunis en une seule nation et une seule Eglise. Les journaux de Belgrade publièrent des articles enthousiastes et l'agence officielle en informa la presse étrangère.

Pour compléter la victoire remportée, on envoya à Mitrovitsa un émissaire, qui, sous prétexte de porter des vêtements à des parents, devait persuader aux notables arrêtés de se proclamer Serbes, eux aussi. On fit lire aux habitants les journaux qui se félicitaient de l'événement. Plusieurs hésitèrent, puis ce fut la majorité. Quand le terrain fut ainsi préparé, un clerc du commandant militaire parut devant les prisonniers. Il avait dans les mains la liste « des bulgarisants d'Uskub », mais il n'en était pas sûr et il voulait la vérifier. C'était évidemment une faute : on avait inscrit comme « bulgarisant » tout le contingent d'après les affirmations des premiers à qui l'on avait demandé de déclarer leur nationalité. En effet, ce n'étaient que les maîtres d'école, les fonctionnaires et quelques citadins qui étaient « Bulgares ». Les autres se montraient prêts à se reconnaître Serbes. On leur donna encore une semaine pour réfléchir. Ensuite le même clerc leur apporta une déclaration à signer, par laquelle ils renonçaient formellement à l'exarchie et demandaient à être mis en liberté. La plupart signèrent; ceux qui se firent inscrire comme Bulgares furent déclarés rebelles et agitateurs notoires. Pourtant, les uns comme les autres furent gardés en prison jusqu'à conclusion du traité de Bucharest (le 29 juillet/11 août). Revenus à Uskub, les maîtres d'école reçurent l'invitation de rester au service serbe, ou, en cas de refus, de s'en aller en Bulgarie. 42 signèrent une déclaration dans laquelle ils disaient qu'ils préféraient être renvoyés, et, dès le 6/19 août, ils arrivèrent, par Nich et Pirote, à Sofia. Quelques jours après, deux autres groupes de maîtres d'école d'Uskub les suivirent. La serbisation de la préfecture d'Uskub était chose faite.

A Vèlès, objet des premières prétentions serbes « au delà de la frontière » convenue par le traité, nous allons retrouver les mêmes méthodes et les mêmes étapes de serbisation. Le chef de la bande autorisée qui, le 4/17 février, chassa de Vèlès le remplaçant de l'archevêque Mélétius, après la scène de violence habituelle, s'appelait Vaïno Popovits, et son adjoint, Douchane Dimitrievits. On profita, ensuite, d'un *intérim* (jusqu'au retour de Mélétius, le 28 mars/10 avril) pour s'emparer des monastères et des églises que les bulgares possédaient dans la ville. A la fin de février, on proposait déjà aux maîtres d'école de devenir fonctionnaires serbes : puis, comme ils refusèrent, on les menaça de persécutions. La bande noire locale leur donna quelques exemples de ce qui les attendait, et les maîtres d'école furent forcés de ne pas sortir de chez eux et de ne pas se saluer dans les rues pour ne pas être maltraités. C'est alors, qu'à la veille de Pâques, on remplaça les bandes locales envoyées dans les villages par les bandes d'Uskub dont les consuls avaient demandé le renvoi. Pour ruiner la fête nationale bulgare des Saints Cyrille et Méthode (11/24 mai), l'Administration ordonna à la population de réparer les routes. Mais les habi-

tants de Vélès n'obéirent pas, et, contre le désir du pouvoir, ils fermèrent leurs boutiques pour célébrer leur fête¹.

Le 17/30 juin, les arrestations à Vélès furent particulièrement nombreuses. On arrêta tous les maîtres d'école de la ville et des villages, tous les prêtres, les fonctionnaires de la métropole et 150 à 200 habitants de la ville. C'était un hommage rendu à la fermeté de l'esprit national de cette petite ville, qui, dès le début, avait formé un des centres les plus actifs du mouvement national bulgare. Les martyrs ne manquèrent non plus. Le 18 juin, au soir, on tira le prêtre Jean Avramov de sa prison et, avec cinq jeunes hommes du quartier Koïnik, on les mena dans la « Maison noire ». Là, le prêtre fut égorgé et son corps jeté du haut du pont dans le Vardar. Le courant emporta son cadavre et le roula dans la partie latérale du fleuve qui, voisine de la rive, est à peu près stagnante. La barbe avait été arrachée. Personne n'osa enlever et enterrer le cadavre. Le lendemain, il avait disparu. Les cinq jeunes hommes furent tués ensemble et les parents ne purent pas retrouver leurs cadavres.

Ces mesures servirent d'exemple. Le 28, deux prêtres, les plus âgés, D. Antonov et G. Mikhaïlov, furent mis en liberté avec quelques notables dans une intention évidente. On les réunit en une sorte d'assemblée, qui prit la résolution de renoncer à l'exarchie, de reconnaître l'Eglise serbe et de se déclarer serbe. Un service solennel suivit cette déclaration. Un mois après, le 25 juillet/7 août, tous les habitants et les maîtres d'école qui restaient en prison furent également libérés après avoir adhéré à la nationalité serbe. Le 5/18 août, on fit venir à la préfecture tous les maîtres et les maîtresses d'école et on leur offrit de devenir fonctionnaires serbes ou de quitter la ville. A une seule exception près (celle de M. Brachnarov), tous consentirent.

A Monastir (Bitolia), le chef-lieu du vilayet situé « au delà » de la frontière convenue et convoité aussi par les Serbes, on commença le dénombrement de la population, dès la mi-décembre. Les Commissions spéciales envoyées dans les villages eurent pour mission de persuader à la population de se déclarer serbe et d'exiger que les églises et les écoles le devinssent aussi. En outre, dès ce moment, on procéda, à plusieurs reprises, au désarmement de la population.

Depuis la seconde moitié de février, la situation avait empiré. Le préfet Bronislav Nouchits, le dramaturge serbe bien connu, avait été considéré comme trop modéré. On le remplaça par un autre, qui répondait mieux aux tendances du parti militaire et des bandes noires. Les violences contre les individus et les arrestations arbitraires devinrent plus fréquentes. La métropole se sentit de plus

¹ Peut-être faut-il voir dans ce fait l'origine de l'article 23 des *Ordonnances* du 21 septembre.

en plus isolée. Le cas de la famille Stamboldjiev, massacrée dans sa maison sans qu'on ait pu trouver les coupables¹, créa la panique parmi la population. La persécution du bulgarisme devint particulièrement aiguë après la déclaration de M. Pachits. Les prêtres et les maîtres d'école, individuellement, furent forcés de céder et de se déclarer serbes. Contre les récalcitrants, on appliqua la méthode du « désarmement », accompagnée de recherches domiciliaires et de tortures.

Pendant les journées des 17/19 juin, 30 juin/2 juillet, plus de 600 personnes furent arrêtées à Monastir. Elles furent gardées très sévèrement jusqu'au 13/26 juillet, moment où la défaite bulgare ne fit plus aucun doute. Alors, on commença à libérer les paysans et les artisans les moins turbulents, à condition qu'ils ne s'occuperaient pas d'agitation nationale. En même temps, on proposa aux habitants les plus obscurs de signer par quartier une déclaration dont le texte fut publié ensuite dans un journal officiel serbe de Monastir, *Opchtinské Noviné*². Voici ce texte, qui peut être retenu comme un spécimen de ce qu'on demandait et de ce qu'on voulait faire croire à la population bulgare :

Pour que la question de nos sentiments nationaux soit bien réglée, une fois pour toutes, et pour que soit aussi entièrement réfutée une grave erreur, nous, Slaves de Bitolia, qui, jusqu'à présent, avons appartenu à l'exarchie, constatons aujourd'hui, après nous être rassemblés dans l'église orthodoxe de Sainte-Nédélia : 1° que nous savons très bien par l'histoire que, dès les temps anciens, nous avons été Serbes et que les Turcs, il y a cinq siècles et demi, avaient conquis sur les Serbes les pays que nous habitons ; 2° qu'entre nous et les Serbes, il n'y a aucune différence ni dans la nationalité, ni dans la croyance, ni dans le langage, ni dans les coutumes, comme l'attestent les souvenirs nombreux et les écoles serbes qui existaient seules dans ces pays jusqu'à la guerre turco-serbe (1876-1878) ; 3° que nos aïeux et nous-mêmes, nous avons été et nous nous sommes appelés Serbes, mais que, sous l'influence récente de la propagande bulgare, et surtout sous l'effet de la terreur des *comitadjis*, en ces derniers temps, nous avons commencé à tourner nos regards vers les Bulgares dans l'espérance qu'ils auraient, mieux que les Serbes, grâce à leur position prépondérante dans le royaume ci-devant turc, le pouvoir de nous tirer de servitude ; 4° que les Bulgares, pendant cette dernière guerre avec les Turcs, au lieu de nous aider et de nous libérer, se sont approprié la Thrace et ont libéré les populations non slaves ; 5° que les Serbes, après des efforts surhumains et des sacrifices énormes, sans aucun secours, ont pris possession de ces pays et, de cette manière, ont mis fin à notre servitude ; 6° que les Serbes, avant et après la guerre, nous ont traités en vrais frères, tandis que les Bulgares, au contraire, se sont efforcés de nous éloigner de nos libérateurs ; 7° que les Bulgares, le 17 du mois passé, ont attaqué l'armée serbe, qui avait versé pour eux son sang sous Andrinople, fait pour lequel le monde civilisé entier les condamne ; 8° que

¹ Il a été question plus haut, p. 154, de cette affaire, dans le témoignage de M. Boris, archevêque d'Okhrida.

² Voir n° 18, 12/25 juillet 1913.

les Bulgares ont voulu de nouveau exposer la population de ces pays aux exactions et à la destruction, en essayant d'y envoyer des bandes de brigands pour brûler les villages et piller le peuple. En conséquence, nous déclarons que nous sommes entièrement solidaires de nos frères et de nos libérateurs serbes et que, dans l'avenir, nous travaillerons avec eux, épaule contre épaule, pour fortifier notre patrie, la grande Serbie.

Après avoir recueilli, par l'entremise de la police, jusqu'aux signatures des plus obscurs et plus timides habitants, le commandant convoqua les notables. Un vieux marchand, Piperkov, répondit à l'invitation de signer : « Je suis un « vieil homme et j'ai soixante ans. Mon père me disait toujours que mon aïeul « était Bulgare. Nous ne consentons donc pas à signer, et c'est la force seule qui « pourra nous y astreindre. » Le commandant leur donna alors vingt-quatre heures pour réfléchir. Ils se rassemblèrent au nombre de onze dans une maison privée. Deux d'entre eux étaient disposés à se soumettre au pouvoir serbe ; mais les neuf autres restèrent inflexibles et furent tous arrêtés. Leurs femmes s'étant adressées aux consulats russe et autrichien, on les remit en liberté en leur donnant un nouveau délai de vingt-quatre heures pour signer. Ils signèrent alors (par leurs noms bulgares finissant en *ov*, et non pas en *its*, ce qui était déjà une audace) une déclaration rédigée par eux-mêmes où ils se disaient « sujets ottomans libérés du régime turc par l'armée victorieuse serbe » et affirmaient que, dans l'avenir, « ils resteraient fidèles à leurs libérateurs en se considérant comme leurs sujets ». La personne qui, à Salonique, nous a conté cette histoire a ajouté que ces pauvres hommes ne pouvaient pas admettre à ce moment que Monastir pût devenir serbe et ne savaient encore rien de l'issue de la guerre.

Le 10/23 juillet, on fit venir les maîtres d'école chez le commandant et, sur l'ordre du quartier général, on leur fit la proposition que nous connaissons déjà, à savoir de renoncer à l'exarchie et de devenir fonctionnaires serbes en signant immédiatement des demandes individuelles dans ce sens. On leur promettait d'augmenter leurs traitements et de tenir compte pour leur retraite de leurs années de service exarchiste. Les maîtres d'école déclarèrent ne pas vouloir forfaire à leur conscience et demandèrent à vivre en simples particuliers et en sujets serbes jusqu'à ce que l'état politique du pays fût décidé. On leur répondit qu'en ce cas, en vertu d'une circulaire du quartier général, ils seraient expatriés le lendemain. On ne fit aucune attention à leur déclaration affirmant qu'ils étaient originaires du pays, que, pour la plupart, ils étaient mariés et avaient des enfants, qu'ils avaient des propriétés et d'autres attaches locales et qu'il appartenait à eux seuls de décider librement s'ils voulaient s'expatrier.

Ici comme partout, la décision fut irrévocable : que celui qui se nomme lui-même Bulgare s'en aille en Bulgarie ! La dernière raison qu'émirent les



FIG. 18. — Les officiers bulgares massacrés à Bossilegrad.



pouvoirs publics fut celle-ci : « Vous êtes payés par l'exarchie ; donc, c'est la « Bulgarie qui vous paie. Nous sommes les ennemis des Bulgares, et c'est « pourquoi nous vous traitons comme des agents provocateurs d'un pouvoir « ennemi. » On ne voulut pas entendre leur réponse, à savoir que jusqu'alors, le plus souvent, les appointements des maîtres d'école avaient été payés par les communautés religieuses. Le 13/26 juillet, ils furent, au nombre de trente environ, conduits sous escorte, par Prilèpe, à Vélès et, de là, par Uskub, — où ils furent rejoints par les autres instituteurs protestataires de Prilèpe et de Résen, — à Smédérévo. Le 28 juillet/10 août, ils arrivèrent à Lom (Bulgarie) par un bateau autrichien du Danube. Inutile d'insister sur les traitements qu'ils eurent à endurer en cours de route.

A Monastir, le but était atteint. Le 7/20 juillet, on célébra solennellement par un service divin « l'unité, l'accord et l'amour » auquel prirent part les prêtres bulgares qui venaient de renoncer à l'exarchie, conjointement avec le clergé serbe. Après le service, il y eut un meeting, où M. Tsvetkovits, le *spiritus movens* de l'administration serbe de Monastir, fit un discours sur la réconciliation du peuple et sur son retour dans l'ancien giron serbe. Après les discours, on lut la déclaration que nous connaissons déjà et le meeting prit fin aux cris de : Vive la Serbie ! Vive l'armée serbe ! Vive le roi Pierre ! Vive le prince héritier Alexandre, le libérateur de Monastir !

Il nous reste peu de chose à ajouter concernant les autres villes de la préfecture de Monastir. Nous possédons un document intéressant sur Prilèpe, « la ville de Marko Kraliévit », le héros légendaire serbe : c'est une proclamation du commandant de la place, M. Michel Nénadovits, datée du 6/19 mars. On y voit que M. Nénadovits a perdu toute illusion touchant l'« amour » et la « concorde » de la population libérée : Prilèpe, il faut le dire, était, avec Vélès, une des places fortes du bulgarisme en Macédoine, et M. Nénadovits l'apprit à son détriment. « Je ne vous reconnais plus, écrit-il, vous, mes gens de Prilèpe « dont j'étais si fier ! Les agitateurs et les ennemis du peuple serbe (que je con- « nais très bien) ont provoqué, parmi les citoyens paisibles et honorables de cette « ville, une telle effervescence que je n'ai plus devant moi mes vieux Prilé- « piens !... Comment ! c'est par des machinations contre ma vie que vous payez « mon amour pour vous ! Quoi ! telle est votre reconnaissance pour ma mansué- « tude que vous complotez maintenant, au fond de vos maisons, de m'ôter la tête ! « Mais ma patience est à bout. L'armée bulgare, que vous attendez chaque « jour si avidement, ne viendra pas. A votre grand regret, elle ne viendra « jamais, entendez-vous ? Je vous le garantis de toute l'autorité de ma personne « et de mon nom !... La désirer seulement est une honte. Si vous voulez savoir à « qui appartiendra Prilèpe, allez sur les hauteurs de Monastir, sur la montagne « de Babonna, le *Bakarno Goumno*, et demandez-le aux nombreux tombeaux des

« fils de la Serbie... Pour la dernière fois, je m'adresse aux gens honorables de « Prilèpe : souvenez-vous bien que l'organisation secrète « Nodnykra », à Prilèpe, est un ennemi plus dangereux pour vous que pour moi. Et à vous, lâches « provocateurs, je crie : « Ne vous jouez pas de la vie des citoyens paisibles!... « Vous pouvez continuer à massacrer les soldats et les officiers serbes, mais « souvenez-vous bien que la mort s'expie par une mort plus terrible encore! »

Le commandant serbe de Résen (Resna) n'était pas non plus satisfait de l'état d'esprit de cette ville très républicaine, lieu de naissance du major turc Niazi-bey, qui y commença la révolution de 1908. Dès le 9/22 décembre 1912, il avait fait venir les notables de Résen et les avait accusés de n'être pas de loyaux sujets et de fomenter la discorde entre les nationalités rivales. Il ajouta qu'il était en son pouvoir de les tuer et de les pendre tous sans distinction, petits et grands, et même les vieillards à barbe blanche (il regardait, en parlant ainsi, le vicaire de l'archevêque), si on ne se corrigeait pas et si on ne lui remettait pas les brochures de propagande bulgare. Il faisait allusion à la déclaration de guerre du roi Ferdinand et à la proclamation de la Croix-Rouge bulgare, que des voyageurs de Bulgarie avaient laissées chez le vicaire.

Le 14/27 décembre, tous les maîtres d'école des villes et des villages furent convoqués et le commandant leur déclara que « tout ce que l'armée serbe avait pris resterait à la Serbie », et que, désormais, ils recevraient leur traitement du ministère de l'Instruction publique de Belgrade. A la question : « N'y aura-t-il pas des écoles privées dans le royaume serbe ? », le commandant resta coi d'abord : « Pardieu, dit-il enfin, je ne sais pas, mais ayez bien dans la tête ce que je viens de dire, parce qu'il n'y a plus de Turquie! » Le 15/28 mars, on commença un dénombrement d'où la rubrique « Bulgare » était absente. Les Commissions spéciales passaient de maison en maison et, partout, elles rencontraient de la résistance. On réussit à conserver dans les listes la désinence bulgare en *ov* et cinq maisons seulement se déclarèrent serbes. Mais comme la rubrique officielle ne portait que la mention « serbe », les journaux publièrent les chiffres obtenus comme étant ceux de la population serbe. Dès le commencement de juillet, le « désarmement » commença, accompagné des violences accoutumées. Nous passons sous silence les exemples nombreux de ces violences que nous trouvons dans nos documents.

Le 17/30 juin, on arrêta, à Résen, environ 40 à 50 citadins et 250 à 300 villageois et on les garda pendant un mois. On avait proposé à un prêtre de village de le mettre en liberté, à la condition qu'il priât Dieu, dans l'église, de redonner la victoire aux Serbes. Le prêtre, interloqué d'abord, après quelques secondes d'hésitation, répondit : « Je ne puis prier Dieu que pour la fin de la guerre. » Le 10/23 juillet, on fit sortir de prison les maîtres d'école et on leur proposa la même alternative qu'aux autres : « Signez la demande d'être

« nommés comme fonctionnaires serbes, ou bien vous serez expatriés comme « agitateurs et espions bulgares. » Quelques-uns signèrent ; les autres hésitèrent, puis retirèrent leur demande à la suite de la protestation catégorique d'un instituteur contre l'expatriation, qu'il qualifiait d'illégale envers des indigènes qui n'avaient rien commis de criminel et qui avaient bien le droit de demeurer chez eux comme hommes privés. Avec les cinq autres, il fut expédié à Uskub, comme nous l'avons vu. Les prêtres de la ville et des villages furent contraints, le 11/24 juillet, de renoncer à l'exarchie et de reconnaître l'archevêque de Belgrade comme leur chef spirituel.

Le 25 juillet/7 août, on fit venir quelques notables et on leur lut la déclaration signée à Monastir. Ils protestèrent : « L'exarchie », dirent-ils, n'est pas une « propagande » ; l'exarchie est l'œuvre même du peuple, qui a constitué son Eglise dans une assemblée des députés de toutes les villes de Macédoine. Les *comitadjis* bulgares ne nous ont pas appris à être Bulgares, mais les *comitadjis* serbes et grecs prétendent nous apprendre à changer de nationalité. Un nouveau texte de déclaration fut alors proposé : « Comme nous voyons que l'exarchie et l'Eglise orthodoxe sont une même chose, nous nous déclarons Serbes. » Sur leur refus réitéré d'approbation, les notables furent tous envoyés en prison et expédiés à Salonique, « afin, leur dit-on, que les Grecs vous massacrent ». Ils y passèrent dix-huit jours aux arrêts, avec 80 autres Bulgares, dans une petite chambre. Puis on les expédia en Bulgarie, par Constantinople et Bourgas.

A Krouchévo (la troisième ville de la préfecture de Monastir), ce sont les mêmes extorsions, sous couleur de réquisitions, les mêmes violences et les mêmes perquisitions domiciliaires, sous le prétexte de chercher les armes. Le 17/30, les militaires serbes sortirent de la ville et une bande d'irréguliers prit leur place, avec un nommé Vanguel, d'Uskub, pour chef. Comme la réputation de leurs violences les y avait précédés, cinq « *comitadjis* » bulgares anciens, qui habitaient la ville, formèrent à leur tour une bande et prirent la montagne. Le 19 juin/2 juillet, tous les notables furent arrêtés. La prison était au rez-de-chaussée de la maison du gouvernement, et les captifs purent entendre, le 22 juin, à travers les grilles de leurs fenêtres, le sous-préfet, Evto Békrits, haranguer du balcon la bande, nouvellement formée, des habitants *vlaks* (roumains), grécisants ou *grécomanes* : « En l'absence de l'armée, vous êtes autorisés à agir. Comme la Bulgarie a déclaré la guerre, vous êtes autorisés à faire tout ce que vous voudrez à quiconque s'appelle Bulgare. » Le lendemain, une de ces recrues, Vantcho Iogov, battit un marchand bulgare, Démétrius Krestev, en plein marché, parce que ce dernier avait une enseigne bulgare. En réponse à la plainte du marchand, le sous-préfet ordonna, par voie d'affiches, d'enlever toutes les enseignes en langue bulgare dans les vingt-quatre heures et de les

remplacer, sous menace de la cour martiale, par des enseignes serbes. Les mêmes faits se répétèrent partout, à Uskub, à Vélès, à Prilèpe, etc. Nous ne voulons pas mentionner d'autres violences commises sous le prétexte de perquisitions domiciliaires. On battait et on emprisonnait même les femmes, pour s'être dites Bulgares. Le 29 juin/12 juillet, jour de la fête du roi Pierre, tous les prisonniers furent amenés dans la salle du gouvernement. Le sous-préfet leur promit l'amnistie s'ils consentaient à se reconnaître Serbes. Deux d'entre eux lui répondirent, au nom de tous les autres, que c'était seulement comme Bulgares qu'ils pourraient rester loyaux sujets de la Serbie et être utiles à l'Etat. Immédiatement, ils furent ramenés en prison et y restèrent encore un mois. Le 17 juillet, le chef de la bande bulgare, Vantcho Bélouvtchéto, fut tué, après deux heures d'un véritable combat, par les soldats de la bande serbe. On lui coupa la tête et on la porta en triomphe à travers tout Krouchévo, et, vers le soir, on la plaça sur le seuil même de la prison, dont on avait exprès ouvert la porte : « Ainsi seront exposées les têtes de tous ceux qui oseront s'appeler Bulgares », dit le sous-préfet. La journée suivante, il fit appeler le vicaire de l'archevêque et lui ordonna de signer la déclaration écrite. Effaré, le vicaire la signa sans la lire, ainsi que les autres prêtres. Deux maîtres d'école arrêtés suivirent leur exemple, mais deux autres refusèrent. Une heure après, ils étaient envoyés sous escorte, par Prilèpe, à Uskub, où ils restèrent deux semaines encore en prison, jusqu'à la conclusion de la paix. Le 4/17 août, ils furent expatriés ; toutefois, leurs familles restèrent en Macédoine.

A la frontière ouest de la Macédoine, à Okhrida et à Débar (Dibra) aux confins de l'Albanie, l'assimilation rencontrait plus de résistance encore. Les mesures ordinaires de « serbisation », la fermeture des écoles, le désarmement, l'invitation aux maîtres d'école de devenir fonctionnaires serbes, la nomination des « serbomanes », des « grécomanes » et des « vlaks » comme chefs des villages, l'ordre au clergé d'obéir à l'archevêque serbe, les violences contre les individus influents, la défense de circuler, la multiplication des réquisitions, l'abus des déclarations à signatures inconnues et des télégrammes patriotiques, l'organisation de bandes spéciales, les exécutions militaires dans les villages, tous ces procédés furent mis en usage, ici comme ailleurs. Les nombreuses arrestations du 17/30 juin se répartirent aussi avec impartialité sur tous. La menace d'expatriation, pour obtenir le renoncement collectif à l'exarchie des prêtres et des maîtres de la jeunesse, réussit également à Okhrida. On y força les professeurs emprisonnés à recevoir leur traitement du ministère serbe de l'Instruction publique et à lui en donner quittance. Et pourtant, les esprits, jusqu'à la mi-septembre, résistèrent dans une certaine mesure à l'abattement. A Débar, nous constatons la même soumission extérieure, dissimulant mal des sentiments de révolte. Le clergé exarchiste (40 prêtres) renonce à l'exarchie, au mois de

mai, par une procédure solennelle de rétractation, suivie du serment sur l'Évangile. Les maîtres d'école, comme à Résen, se montrent plus récalcitrants. Arrêtés les 17/19 juin, on les garde en prison jusqu'à la mi-juillet. Leur sort ultérieur ne nous est pas connu. Mais nous savons que l'idée de résistance se maintint dans la population pendant les mois d'août et de septembre. On parlait beaucoup d'un projet d'« Union » avec le Saint-Siège comme d'un moyen de conserver la nationalité bulgare après l'abolition de l'Église exarchiste. Cette idée semble être née spontanément dans la population de Monastir. Mais on se préparait aussi à la résistance armée, dans le dessein bien déterminé de proclamer l'autonomie de la Macédoine. Le Gouvernement serbe insistait beaucoup sur ce fait que les comitadjis bulgares, dirigés par les *voïévodas* Milan Matov, Stéphane Khodjo, Pierre Tchaoulev et Kristo Traïtchev, n'avaient pas pris part à l'insurrection albanaise. Et, en effet, nous savons par un récit intéressant de l'un des initiés, publié dans un journal bulgare¹, que M. Matov avait organisé une bande à Elbassan et préparé, avec les Albanais, un appel aux Bulgares et aux musulmans, qu'il se heurta à un refus du Gouvernement albanais, mais qu'il avait des secours et des soutiens d'ordre privé. Il était en communication avec le chef Tchaoulev, à Okhrida, et avec la population albanaise et bulgare des villages. Prises à l'improviste, les petites garnisons serbes durent battre en retraite, et, pendant quelques journées, Okhrida, Strouga et Débar furent au pouvoir des insurgés. On parlait même d'organiser un Gouvernement provisoire macédonien à Okhrida.

Tous ces événements devaient sans doute réagir sur l'état d'esprit des populations de la Macédoine occidentale. Mais l'armée serbe en eut vite fini avec l'insurrection albanaise à Prizrend et à Diakovo, aussi bien qu'à Débar et Okhrida. La population albanaise, au nombre d'environ 25.000 âmes, prit la fuite après la défaite. Ceux qui restèrent subirent, de la part des Serbes, le traitement que nous savons. Les Bulgares aussi eurent beaucoup à souffrir. Tous les notables furent emprisonnés ou fusillés. Nombre de villages mixtes albano-bulgares, dans les régions de Dolna-Réka, de Gorna-Réka et de Golo-Urdo, furent brûlés. Après cela, la « pacification » officielle de la Macédoine pouvait être considérée comme achevée.

Au mois d'août, quand la Commission passa par Belgrade (10/23-12/25 août), le conflit, comme nous le voyons, durait encore. La population bulgare luttait encore dans les pays annexés, et M. Pachits, à Belgrade, ne voulait pas céder au parti militaire sur la question de l'administration de la Macédoine. La Commission pouvait devenir un témoin incommode, la crise n'étant point achevée. C'est, probablement, une des raisons pour lesquelles on

¹ Voir l'*Izgrève* du 24 octobre/6 novembre : *La Vérité sur l'insurrection albano-macédonienne*.

ne voulait pas, à Belgrade, qu'elle circulât librement. Un journal de Belgrade trahit cette appréhension en accusant M. Milioukov de vouloir détourner la Commission de son but principal en lui faisant visiter Uskub, Vélès, Mitrovitsa, Prizrend, Monastir, Tétovo¹, etc. Certes, on déclarait ne rien avoir contre les visites des étrangers en général. Mais on voulait les contrôler. Dans notre chronique manuscrite des événements en Macédoine, nous trouvons, à la date du 10 février, une remarque du vicaire de Koumanovo : « Hier soir, trois Euro-
« péens, des Anglais, sont arrivés dans notre ville, Au dire des Serbes, c'étaient
« des personnes envoyées pour étudier l'état de la population. Ils ont été logés
« chez le vicaire de l'archevêque serbe. Aujourd'hui, ils ont fait le tour de la
« ville et sont allés chez les autorités. Une quantité de Bulgares (et, dans le
« nombre, la femme et les frères de l'Ordé Yovtchev disparu) ont essayé d'être
« reçus par eux ; mais le Gouvernement n'a admis personne. Seul, un groupe
« de Turcs leur a été présenté. On les questionna sur les conditions actuelles de
« leur vie. Terrorisés d'avance, ils déclarèrent « qu'ils vivaient bien ». On a fait
« à la Commission Carnegie l'honneur d'admettre qu'elle ne se trouverait pas
« satisfaite à si bon compte que ces touristes... »

L'œuvre de la pacification forcée que nos documents révèlent est-elle définitive ou seulement durable ? Les « ordonnances » du 21 septembre permettaient d'en douter. Tout ce que la Commission a appris depuis contribue à confirmer ces doutes.

Les Serbes, dans les articles de leur presse, se montrent, certes, optimistes. Mais c'est un optimisme *sui generis* qui se satisfait à peu de frais. Voici ce que disait à la fin d'octobre le journal patriotique et militariste *Piémont*, tout heureux de l'état des choses à Chtipe (Istip) : « Tout se passe à Chtipe comme
« dans la Serbie ancienne. Les gens deviennent plus agiles, se promènent et

¹ Les Balkans, du 13/26 août. La Commission n'avait pas eu cette intention, le temps dont elle disposait et l'itinéraire arrêté avant le départ de Paris ne le lui permettant pas. En ce qui concerne M. Pachits, il faut noter que la raison la plus importante dont il expliqua son refus à la Commission fut que « l'armée serait indignée » de la présence de M. Milioukov à l'intérieur. La campagne de protestations et de calomnies contre la présence de M. Milioukov parmi les membres de la Commission dure encore dans la presse serbe. Dans une correspondance de Paris, la *Politika* de Belgrade rapporte, dans son numéro du 11/24 novembre, que M. Milioukov a proposé au photographe russe Tchernov, au nom de la Dotation Carnegie, une somme de 40.000 francs pour lui acheter les photographies qu'il possède des « atrocités bulgares », afin de les soustraire à la publicité, ce à quoi M. Tchernov n'aurait pas consenti. La vérité est que M. Milioukov, accompagné de M. Godart, est allé voir les photographies que M. Tchernov leur a présentées, au *Grand Hôtel* de Paris, comme des témoignages, non des « atrocités bulgares », mais des « atrocités de la guerre » en général et dont il offrait en vente des reproductions.

Les deux envoyés de la Dotation ont trouvé les photographies intéressantes et tout à fait authentiques, et en ont commandé pour la Commission quelques exemplaires.

Voilà comment on a travesti la vérité.

« travaillent librement. Personne ne s'appelle plus Bulgare, et quand on prononce par hasard le mot « bulgare » devant les citoyens, on vous attrape et on « jure. Partout, dans les rues, on n'entend que des chansons serbes et on danse « les danses serbes. L'archevêque d'Uskub, Vicentius, qui est arrivé le 5/18, a « été reçu, au pont de la Brégnitsa, par la population de toutes croyances, « Turcs et Juifs. Pendant ces derniers jours, les premières fiançailles, selon notre coutume, ont eu lieu : notre photographe Kritcharévits s'est marié ; l'orchestre « du 14^e régiment a joué aux noces et la joie était indescriptible. Les jeunes « filles de Chtipe sont jolies ; elles sont trop prudes, mais cela se corrigera. »

Voici maintenant une autre correspondance envoyée de Monastir à Vienne, via Salonique, le 2/14 octobre : « La ville de Monastir est presque entourée « d'un cordon militaire. De peur qu'il ne se produise quelque mouvement parmi « les Bulgares, les Serbes prennent des mesures de plus en plus draconiennes... « Les pouvoirs publics veulent forcer les Bulgares à envoyer leurs enfants « dans les écoles serbes (les écoles bulgares sont fermées). Dans ce but, les « gendarmes passent de maison en maison et préviennent que ceux qui n'en- « verront pas leurs enfants dans les écoles serbes seront punis d'une amende : « 100 francs pour ceux qui n'envoient pas du tout les enfants à l'école ; 200 « francs pour ceux qui les envoient dans les écoles autres que les serbes « (il y a quelques écoles « vlaks » ou roumaines) ; 600 francs pour ceux qui « les envoient à l'étranger à l'insu des autorités. La jeunesse entre dix-neuf « et trente ans n'a pas le droit de quitter le pays. » Autre correspondance « de Monastir, publiée le 29 novembre/12 décembre, dans le journal bul- « gare *Mir* : « Le 12/25 novembre, 51 (?) paysans bulgares ont été tués dans le quartier Bounba ; un autre l'a été à Tchenguél-Karakolé, par les autorités mêmes. Les gendarmes pillent régulièrement les paysans qui reviennent du marché, après y avoir fait leurs ventes et leurs achats. Une quantité de paysans des villages de Ostribsi, Ivanovtsi, Rouvtsi, Bala-Arkva, Vochéni, Borandi, ont disparu. Dans la localité de Krouchévo, on a frappé 5 personnes (suivent les noms) ; à Ostribsi, 9 ; à Ivanovtsi, 8 ; à Bérantsi, 9 ; à Srédi, 7 ; à Obranchani, 4 ; à Padilo, 3, etc. A Okhrida, depuis la retraite des « comitadjis » (au commencement d'octobre ; voir plus haut, p. 169), toute la population est en proie à la panique. Pas de village qui n'ait ses victimes, surtout parmi les prêtres et les maîtres d'école. Rien qu'au commencement d'octobre, sont tués 3 prêtres, 5 instituteurs et environ 150 villageois ou, citoyens bulgares, sans compter 500 Turcs et Albanais. Des quartiers entiers sont détruits comme appartenant aux rebelles, entre autres, les maisons familiales des chefs Tchaoulev et Matov. Tous les jeunes hommes quelque peu intelligents, au nombre de 50, sont emprisonnés. On les torture au moins une fois par jour et on les laisse quelquefois trois jours sans nourriture. Tous les prêtres sont arrêtés, parce que, le

14 et le 15 septembre, ils ont prié dans les églises pour le roi Ferdinand et l'archevêque Boris : questionnés, ils ont répondu que « tel était l'ordre de Tchaoulev¹. »

Enfin, les Serbes eux-mêmes commencent à admettre que les choses ne marchent pas bien. Les organes de la presse d'opposition, ici comme en Bulgarie, en attribuent la faute et la responsabilité au personnel de l'administration. Ce personnel, déclarait les *Balkans*, ne diffère en rien de celui du régime turc. La presse du gouvernement, tout en s'excusant, ne peut nier le fait : il n'y a pas assez de fonctionnaires préparés. La vie est trop difficile dans les pays conquis pour qu'on puisse trouver des candidats compétents en quantité suffisante². Mais on évitait de remédier à la difficulté principale : l'état d'esprit de la population, subjuguée, mais non vaincue. On prenait pourtant des mesures pour combattre ce qui restait de l'opposition. On n'était pas du tout sûr du clergé et, surtout, des professeurs assermentés. La Commission a entendu, à Belgrade même, débattre la question s'il ne vaudrait pas mieux renvoyer le personnel bulgare, qui s'était soumis dans les régions réellement serbes de Métohia et de Kosovo Polé. Sur le moment, toutefois, l'impression favorable que devaient produire au dehors ces soumissions quasi volontaires, qui aidaient à masquer, d'ailleurs, le manque complet de candidats, avait décidé l'enregistrement pur et simple des fonctionnaires bulgares sur les listes des ministères serbes. Mais plus tard, les conditions changent. Le 19 octobre/1^{er} novembre, un journal bulgare parle de 88 maîtres d'école, provenant de la Vieille Serbie (Kosovo et Métohia), et nommés aux écoles ci-devant bulgares (21 à Uskub, 19 à Monastir, 7 à Prilèpe, 10 à Koumanovo, 6 à Okhrida, 25 à Vélès). Le 11/24 novembre, la *Serbische Correspondenz* parle de 200 aspirants professeurs de la Croatie et de la Hongrie prêts à prendre place dans la « Nouvelle Serbie ». Mais si l'on peut s'en rapporter aux correspondances publiées dans les journaux bulgares, les élèves fréquentent peu les écoles nouvelles, malgré les amendes infligées aux absents. Néanmoins, le nombre des écoles serbes grandit, bien qu'elles restent inférieures aux écoles bulgares en nombre et en qualité³. Au moment où nous écrivons, la statistique officielle serbe (*Serb. Corr.*, 29 novembre/12 décembre) en compte 395, au lieu de 193, avec 350 maîtres d'école, au lieu de 240. C'est l'héritage bulgare que l'on commence à enregis-

¹ Voir les correspondances du 16/29 octobre dans la *Politika*, et du 19 décembre/2 janvier dans le *Vozrajdanié*.

² Voir la polémique entre les *Balkans*, la *Pravda*, les *Novosti*, l'*Odjek* et même le *Piémont* d'un côté, et la *Samosuprava* de l'autre, au mois de décembre.

³ Voir le rapport intéressant du professeur serbe, M. T. M. Yakovlévits, sur « L'État des Écoles bulgares en Macédoine comparé avec celui des Écoles serbes », publié, le 16/29 octobre, dans la *Serbska Zastava*.



FIG. 19. — Les réfugiés devant Salonique.



FIG. 20. — Les réfugiés devant Salonique.



FIG. 21. — Les réfugiés devant Salonique.

trer. A Uskub, on a même ouvert un séminaire pour préparer les maîtres d'école. Mais au point de vue de l'origine, on y compte (*Serb. Corr.*), sur un total de 380 étudiants, 260 élèves qui sont venus de l'ancienne Serbie et seulement 120 des pays conquis.

La difficulté la plus sérieuse qu'il reste à vaincre, c'est l'état d'esprit de la population. Sur ce point, les dernières nouvelles que nous possédons ne témoignent d'aucune amélioration. Ce sont toujours les mêmes procédés pour combattre le mécontentement, qui est général, par la terreur, qui ne diminue pas. Voici un résumé de l'*Albanische Correspondenz* que nous empruntons au *Mir* du 23 décembre/5 janvier. A Kitchovo, 150 paysans sont maltraités en présence des autorités; 17 personnes sont mortes de ces sévices et leurs cadavres ont été brûlés. Quant aux autres, sérieusement blessées, elles sont jetées dans une étable, sans aucun secours médical. A Novo-Sélo, cinq paysans sont battus par les gendarmes serbes. A Planitsa, nous relevons 6 paysans tués par une patrouille serbe, 40 paysans tués en octobre, et 5 maisons brûlées. Gvayacé est attaqué par une bande serbe: 40 paysans sont mis à mort et leurs cadavres jetés dans les puits. En octobre, dans le même village, 200 paysans sont massacrés et on s'empare de 800 livres turques. Toukhiné est pillé par une bande serbe. Pendant ce temps, à Uskub, on ouvre un théâtre serbe; le ministère de l'Instruction publique charge le professeur Ilits de recueillir les chants populaires des pays annexés, et le ministère de l'Intérieur cite comme une preuve de « l'extrême liberté de conscience accordée à toutes les confessions dans la pratique de leurs usages religieux », ce fait qu'on a permis aux musulmans de chasser pendant leurs jours de fête. (*Serbische Correspondenz.*)

La condition la plus élémentaire qu'on soit tenu de remplir avant de pouvoir se vanter de sa tolérance envers les pays conquis, c'est évidemment celle-là même qui a été formulée à la Conférence de la paix de Bucharest par les délégués grecs, et qui a été étendue à tous les belligérants par les délégués bulgares, mais qui s'est heurtée au refus du délégué serbe. La Conférence la formule ainsi: « Attendu que la guerre contre l'empire ottoman a été « entreprise par la Bulgarie, la Grèce, le Monténégro et la Serbie pour garantir « à toutes les nationalités des conditions de libre développement; attendu « qu'il est impossible que cette noble inspiration n'ait pas survécu aux événements qui, depuis lors, ont séparé les anciens alliés,.... la Bulgarie, « la Grèce, le Monténégro et la Serbie reconnaissent sur leurs territoires « nouvellement annexés l'autonomie des communautés religieuses et la « liberté des écoles¹. » Cette condition acceptée, on pouvait vraiment croire à

¹ Voir le procès-verbal n° 10 de la Conférence de Bucharest, séance du 26 juillet/8 août 1913; on écarta également la proposition du ministre des Etats-Unis d'Amérique à Bucharest, M. Jackson,

l'« établissement de rapports d'amitié entre les quatre États » et à la possibilité « d'assurer aux populations appelées à vivre ensemble une ère de justice et de large tolérance ». Le délégué serbe répondit pourtant — ce qui n'était pas exact, comme nous l'avons vu, — que « la question, en ce qui concerne les nouveaux sujets serbes, était réglée par la constitution du royaume de Serbie ». Nous avons indiqué les résultats de ce refus : il a été plus facile de conquérir qu'il ne le sera de conserver le fruit de la conquête. La presse serbe est pleine d'appréhensions en ce qui concerne les vrais sentiments de la population conquise et se voit constamment aux prises avec quelque danger surgissant du dehors. Aujourd'hui, c'est l'Albanie qui prépare de nouveaux désordres pour le printemps ; le lendemain, ce sont les *comitadjis* bulgares qui passent la frontière roumaine à l'aide de faux passeports, pour se rendre quelque part en Macédoine (*Serbische Correspondenz*, 26 novembre/11 décembre). Une autre fois, c'est l'Amérique qui permet aux conspirateurs macédoniens de Tétovo ou de Doïran d'organiser à New-York, à Chicago, à Portland, à Saint-Louis, des comités revendiquant l'autonomie pour la patrie asservie (*Trgovinski Glasnik*). Voilà une nouvelle émigration toute prête, qui a son armée de 15 à 20.000 ouvriers macédoniens, et qu'on ne peut pas soumettre à des « ordonnances » quelconques ! La *Pravda*, évidemment, a raison de demander qu'on n'attende pas vingt-cinq ans pour en arriver à un Saverne. Mais, nous le répétons, la condition indispensable, c'est l'« autonomie des communautés religieuses et la liberté des écoles », c'est-à-dire le retour à ce minimum de libéralisme qui, jusqu'à ces dernières années, existait en fait et se trouvait garanti par les traités internationaux dans la vieille Turquie absolutiste.

d'introduire dans le traité de paix « une clause accordant pleine liberté civile et religieuse « aux habitants de tout territoire qui pourrait être assujéti à la souveraineté d'une quelconque « des cinq puissances ou qui pourrait être transféré de la juridiction de l'une des puissances « à celle d'une autre » et pour cela, on invoqua le même renvoi au « droit public des États « constitutionnels représentés », qui en aurait « consacré de longue date l'application ».

§ 3. — La Macédoine grecque.

En ce qui regarde la Macédoine grecque, la Commission est un peu moins bien documentée que pour la Macédoine serbe. Mais les données qu'elle possède suffisent à établir cette conclusion qu'ici encore, la même situation se répète dans les moindres détails, en ce qui concerne les procédés d'assimilation de la population bulgare dans la Macédoine du sud (Vodéna, Kastoria, Florina). Quant à l'autre système, celui qui consiste à exterminer la population musulmane, il se répète aussi sur la frontière orientale de la Macédoine, aux confins de la Thrace, et il est analogue au système employé par les Serbes sur la frontière ouest, aux confins de l'Albanie. La seule différence, c'est que, dans l'emploi de ces deux méthodes d'assimilation et d'extermination, nous trouvons, cette fois, encore plus de rigueur systématique et encore moins d'humanité. Au surplus, est-ce vraiment une race « humaine », que cette race de « sales » Slaves ? Ce ne sont pas des *anthropi*. Ce sont des *arkoudi*, des ours. Le mot revient plusieurs fois dans nos dépositions, et il correspond parfaitement à ce sentiment « bulgarophage » qu'on développait en toute conscience dans l'armée et dans la foule au moyen de ces vers patriotiques et de ces tableaux populaires dont il a été question plus haut¹.

Commençons par le centre naturel de la Macédoine grecque, Salonique.

La Commission d'enquête n'a pas reçu, de la part du Gouvernement grec, de grandes facilités pour s'éclairer sur les faits qui l'intéressaient à Salonique. Pourtant, comme la circulation dans la ville même restait libre, les membres de la Mission en ont profité pour puiser à toutes les sources accessibles. Il est vrai que la population indigène, — grecque et juive, — à quelques exceptions près, s'est dérobée : les Grecs, par hostilité contre la Mission (comme le montrent bien les articles de la presse locale) ; les Juifs, par peur des responsabilités. Mais il restait les étrangers et, bien que le nom même de « bulgare » eût été proscrit, il y avait encore quelques Bulgares attardés. C'est en interrogeant des institutrices bulgares qui allaient s'embarquer le lendemain qu'un des membres de la Mission apprit le détail des journées des 30 juin/1^{er} juillet (17/18 juin, vieux style) qui virent se produire la débâcle bulgare, peu après le commencement de la seconde guerre balkanique. Plus tard, la Mission a pu confronter leurs témoignages avec ceux de divers autres personnages. Enfin, après son retour, elle a reçu les témoignages écrits, très importants, des prisonniers bulgares libérés à la fin de l'année 1913, et ces documents, se joignant aux renseignements oraux, les ont confirmés et corroborés. Parmi

¹ Voir chap. II, § 3, p. 77, et les illustrations, fig. 12 et 13.

ces derniers témoignages, les souvenirs du commandant de la garnison bulgare de Salonique, le major Vélisar Lazarov, publiés dans le journal bulgare *Politika* du mois de novembre, tiennent la première place.

Sans nous arrêter aux nombreux incidents survenus entre les maîtres actuels de la ville et ceux qui aspiraient à prendre leur place, nous en tirerons la conclusion générale que les relations entre les militaires grecs et bulgares, habitant côte à côte à Salonique, furent extrêmement tendues pendant tout le temps de l'occupation commune. Les discussions interminables pour savoir à qui revenait la gloire d'être arrivés les premiers dans la ville et la tentative bulgare d'introduire dans Salonique un nombre de soldats plus grands que celui dont on était convenu au début, ont contribué à envenimer les relations. Il ne restait, pourtant, depuis avril 1913, à Salonique, que trois compagnies du 14^e régiment d'infanterie macédonienne, et la situation de ces troupes avait été réglée, au mois de mai, par une convention spéciale entre les deux Gouvernements. Cette petite garnison fut logée dans une douzaine de maisons, situées dans les différents quartiers de la ville, rue Hamidié, rue Midhat-pacha, rue Feisli, etc. On envoyait d'autre part jusqu'à seize piquets pour garder les établissements officiels et les logements habités par les hauts fonctionnaires militaires, civils et ecclésiastiques bulgares. C'est ainsi que la force militaire bulgare se trouvait dispersée dans la partie orientale de la ville.

Le 17/30 juin, le général Hessaptchiev, représentant du Gouvernement bulgare au quartier général grec, quitta Salonique en raison de l'ouverture des hostilités. Quelques officiers militaires qui l'accompagnèrent à la gare purent se rendre compte, à plusieurs signes certains, que les Grecs se préparaient à l'attaque. M. Lazarov alla alors en toute hâte de la gare à l'état-major bulgare, vis-à-vis de l'ancienne église de Sainte-Sophie, pour prévenir ses officiers et ses soldats. De là, il se rendit rue Feisli, à la maison d'école turque, où le plus grand nombre des soldats bulgares étaient logés. Une lettre du commandant grec, le général Calaris, l'y rejoignit. Le général l'informait que les hostilités avaient été ouvertes par l'armée bulgare et lui proposait de sortir de Salonique avec sa garnison, en une heure, après avoir rendu ses armes. Passé ce délai, on considérerait l'armée bulgare de Salonique comme ennemie, et on agirait en conséquence.

Le train du général Hessaptchiev était parti à 1 heure. Il était 3 heures à peine quand M. Lazarov reçut la lettre de Calaris, et une demi-heure auparavant, à 2 heures et demie, les soldats grecs avaient commencé l'attaque des piquets bulgares. M. Lazarov écrivit sa réponse sous les coups de fusil. Il y demandait la permission de communiquer télégraphiquement avec ses supérieurs. A 5 heures, après deux heures d'un feu bien nourri, les Grecs donnèrent l'ordre de l'arrêter, alléguant un malentendu. Puis le consul français M. Jocelin, survint, et demanda à parler à M. Lazarov. — « Très bien », lu;

dit le général Calaris. 'Après cinq minutes d'attente, une prétendue réponse arriva : « Les conditions sont refusées », disait-elle, et M. Jocelin partit, tandis que la fusillade recommençait des deux côtés. On avait dit au consul français que M. Lazarov... ne voulait pas le voir! Dès lors, le dernier espoir d'empêcher la catastrophe s'évanouissait. Vers le soir, les canons et les bombes commencèrent à parler. La nuit arriva. Une heure après minuit, les Grecs proposèrent de nouveau : « Rendez vos armes! » La réponse de M. Lazarov fut la même : il demandait la permission de communiquer avec ses supérieurs. Et la lutte recommença, de plus en plus acharnée. Plusieurs maisons brûlèrent; quelques-unes furent détruites par les canons; environ 80 citoyens paisibles et à peu près une centaine de soldats bulgares furent tués. Il faisait jour, et M. Lazarov lui-même, cette fois, proposa de se rendre, à condition qu'il pourrait garder ses armes à feu sans les baïonnettes, ses bagages et son argent. On accepta ces conditions, puis on les changea, sous prétexte que quelques combattants bulgares avaient tenté de garder leur baïonnette. Les soldats bulgares furent arrêtés sans conditions.

Le matin du 18 juin/1^{er} juillet, deux bateaux à vapeur, nommés la *Marietta Ralli* et la *Catherine*, étaient prêts à transporter les prisonniers dans les forteresses de la Grèce. C'étaient des bateaux marchands et rien n'y avait été prévu pour le bien-être des passagers, mais il ne s'agissait guère de les ménager! Les soldats furent entassés dans la partie basse des bateaux, à proximité des machines et du charbon, dans une atmosphère lourde et insupportable. Les officiers, au nombre de 20, furent logés dans une cabine à deux lits. On ne permit ni aux uns ni aux autres de monter sur le pont. On ne leur donna que de l'eau mêlée d'eau de mer, pour toute boisson, et, la seconde journée seulement, un vieux biscuit moisi pour toute nourriture. Pourtant, ces officiers purent bientôt s'apercevoir que leur sort n'était pas encore le pire : après les militaires, la population bulgare civile de Salonique dut subir à son tour la persécution, sous prétexte que tous ceux qui la composaient étaient des *comitadjis*.

Les membres de la Commission d'enquête ont entendu des récits horribles de ce qui se passa le 18/1^{er} juillet dans les rues et dans les habitations bulgares de la ville. Mais, une fois de plus, les noms de ceux qui ont souffert et, surtout, de ceux qui ont déposé ne peuvent pas toujours être cités sans inconvénient. Nous commencerons par faire appel à un étranger, victime et témoin en même temps, qu'on a pris, lui aussi, pour un Bulgare et, par suite, pour un *comitadji*. Son histoire, que nous reproduirons *in extenso*, servira d'exemple.

Jean (Jovane) Ratchkovits, sujet autrichien, né en Dalmatie, était marchand à Salonique. Le 17/30 juin, il sortait de sa boutique pour aller à la

poste autrichienne, où il avait à toucher un mandat de 300 francs. Il avait en outre dans sa poche une somme de 96 francs. Un espion le désigna à la police comme un *comitadji* bulgare. Il n'en fallut pas plus à celle-ci pour l'arrêter, l'emmener au poste de police, le questionner, et, mettant en doute ses réponses, pour le transporter sur un des bateaux et l'y enfermer dans les soutes à charbon. Il y passa trois jours et trois nuits, en compagnie de 72 prisonniers bulgares. On lui vola tout ce qu'il possédait, et quand il essaya de protester en invoquant sa qualité de sujet étranger, on lui arracha son passeport autrichien, qu'on mit en pièces. Quelques soldats furent fusillés pendant le voyage, et il « soupçonna » même que quelqu'un avait été jeté à la mer (soupçon qui, nous le verrons, n'était que trop fondé). Les prisonniers ne reçurent pas du pain, mais des biscuits. L'eau à boire était salée. Quand ils arrivèrent à Trikéri (à la sortie du golfe de Volo), on leur donna du pain, des olives et des oignons. Il n'y avait pas de docteur à Trikéri, et les malheureux succombèrent au nombre de 5 et 7 par jour. A la suite des protestations du consul autrichien, M. Ratchkovits fut renvoyé à Salonique, mais il souffrit plus encore pendant ce voyage de retour. On lui lia les mains derrière le dos, si étroitement que sa poitrine en fut projetée en avant. Puis, on versa de l'eau sur les ficelles pour que la tension fût encore plus forte. Dix jours après son arrivée à Salonique, un membre de la Commission vit ses mains gonflées et malades; une partie de la peau était enlevée et l'on apercevait nettement les traces des cordes.

Voici le sort d'un autre prisonnier civil, un vrai Bulgare cette fois, Spiro Souroudjiev, notable bien connu à Salonique. On l'avait déjà arrêté, questionné et remis en liberté. Une semaine après, on l'arrêta de nouveau et on l'envoya à Trikéri. C'était un homme riche, et sa femme réussit, en payant, à retrouver son mari pour la forte somme de 500 livres turques (le chiffre a été donné à un membre de la Commission par des personnes qui le connaissaient). Mais dans quel état se trouvait le pauvre homme! Il était à demi mort et ne pouvait pas parler. C'est à peine si, pendant la seconde entrevue qu'il eut avec sa femme, il put prononcer ces paroles : « Nous avons été battus affreusement. » Ses vêtements sentaient les lieux d'aisance. Il ne dormit pas durant sept nuits, étant lié, dos à dos, à un autre prisonnier. Sur l'insistance de sa femme, il fut transporté à l'hôpital français des Sœurs catholiques, mais, le lendemain, on le transféra dans les baraques des cholériques, où il mourut.

Arrivons maintenant à un troisième cas, un de ceux qu'on n'oublie pas. La victime est le vicaire de l'archevêché bulgare de Salonique, l'archimandrite Eulogius, qui s'était institué le représentant, par devoir et par conviction, de la cause nationale bulgare dans le vilayet tout entier. Il s'agit donc, cette fois, d'un ennemi déclaré de l'hellénisme en Macédoine. Un des enquêteurs de la Commission avait fait sa connaissance pendant un voyage dans les Balkans, au mois

de janvier 1913. C'était un homme très instruit, qui avait fait ses études dans une haute école ecclésiastique d'Autriche-Hongrie, puis à Paris, un patriote éclairé et ardent, aux sentiments nobles et élevés. Dès cette époque, il avait été l'objet des persécutions des autorités grecques, et il s'était donné beaucoup de peine pour défendre l'enseigne du siège épiscopal en langue bulgare, que les Grecs avaient voulu enlever à plusieurs reprises. Les soldats bulgares logeaient en face de l'archevêché, et le pouvoir spirituel avait pu se maintenir grâce à cette protection du pouvoir temporel. Mais, une fois disparu ce dernier reste de la souveraineté bulgare, c'en fut fait de l'archevêché. L'archimandrite Eulogius vécut son dernier jour le 19 juin/2 juillet. Pendant l'attaque de nuit contre l'archevêché, il s'était sauvé en se cachant sous l'escalier de marbre. Le matin, il fut pris et emmené sur le bateau la *Marietta Ralli*, où le commandant Lazarov et l'autre Lazarov, celui qui était docteur à l'hôpital, le rejoignirent et lui parlèrent. Les deux témoignages sont aujourd'hui publiés¹, et il est important de les confronter avec l'assertion de l'agence d'Athènes qui assure qu'« il résulte de l'enquête ouverte qu'Eulogius se trouvait à la tête des comités bulgares de Salonique, faisant feu contre les troupes grecques, lesquelles cherchaient à rétablir l'ordre ; Eulogius fut tué au moment où il tirait contre les Grecs ». Malheureusement, il n'est pas vrai qu'Eulogius mourut en se défendant contre les soldats grecs, — qui « rétablissaient l'ordre » en saccageant l'archevêché bulgare. Vers midi, le 18, les deux Lazarov le virent à bord de la *Marietta Ralli*. Vers le soir de la même journée, on le transporta à bord de la *Catherine*. Le 19, à 2 heures et demie, la *Catherine* prit la mer. Trois heures après, Eulogius n'était plus. Ici encore, nous possédons des témoignages oculaires qui confirment ce que la Commission entendit dire à Salonique. Voici ce qu'a raconté, à peine revenu de la Grèce à Varna, F. Doukov, prisonnier bulgare :

« Je fus arrêté le 17 juin, vers midi, et interné au poste de Top-hané. A 7 heures, on emmena au même poste quatre soldats du piquet de la Banque, le caissier de la Banque, Hélias Néboliev, et le comptable Yankov. Le lendemain matin, on réunit tous les Bulgares arrêtés, on fit appeler Néboliev, on le déshabilla et on lui prit 850 francs. On dépouilla aussi les autres. Avant midi, tous les prisonniers furent transportés sur le bateau ; Néboliev et Yankov les y rejoignirent un peu plus tard. Le même jour, vers le soir, on amena le vicaire de l'archevêché de Salonique, l'archimandrite Eulogius, avec le diacre Basile Constantinov et l'archivicaire de la métropole, Georges

¹ Le récit du commandant Lazarov, dans la *Politika* du 14/27 novembre 1913 (en bulgare), et le récit du Dr Lazarov, comme annexe à la *Réponse à la brochure des professeurs de l'Université d'Athènes: Atrocités bulgares en Macédoine*, par les professeurs de l'Université de Sofia, p. 115.

« Dermendjiev, tandis que son secrétaire, Chr. Batandjiev, était transporté
 « sur un autre bateau. Le 19, avant midi, vinrent sur le bateau plusieurs
 « Grecs de Salonique, qui, se moquant des prisonniers, les frappèrent. L'ar-
 « chimandrite fut maltraité de la manière la plus honteuse. L'après-midi, à
 « 2 heures et demie, le bateau partit. Quand il doubla le grand promon-
 « toire de Kara-Bouroun, l'archimandrite fut jeté à la mer. On tira sur lui
 « trois fois, et il se noya. On fit périr de la même manière J. Néboliev,
 « Yankov et Nicolas Iliev ¹. »

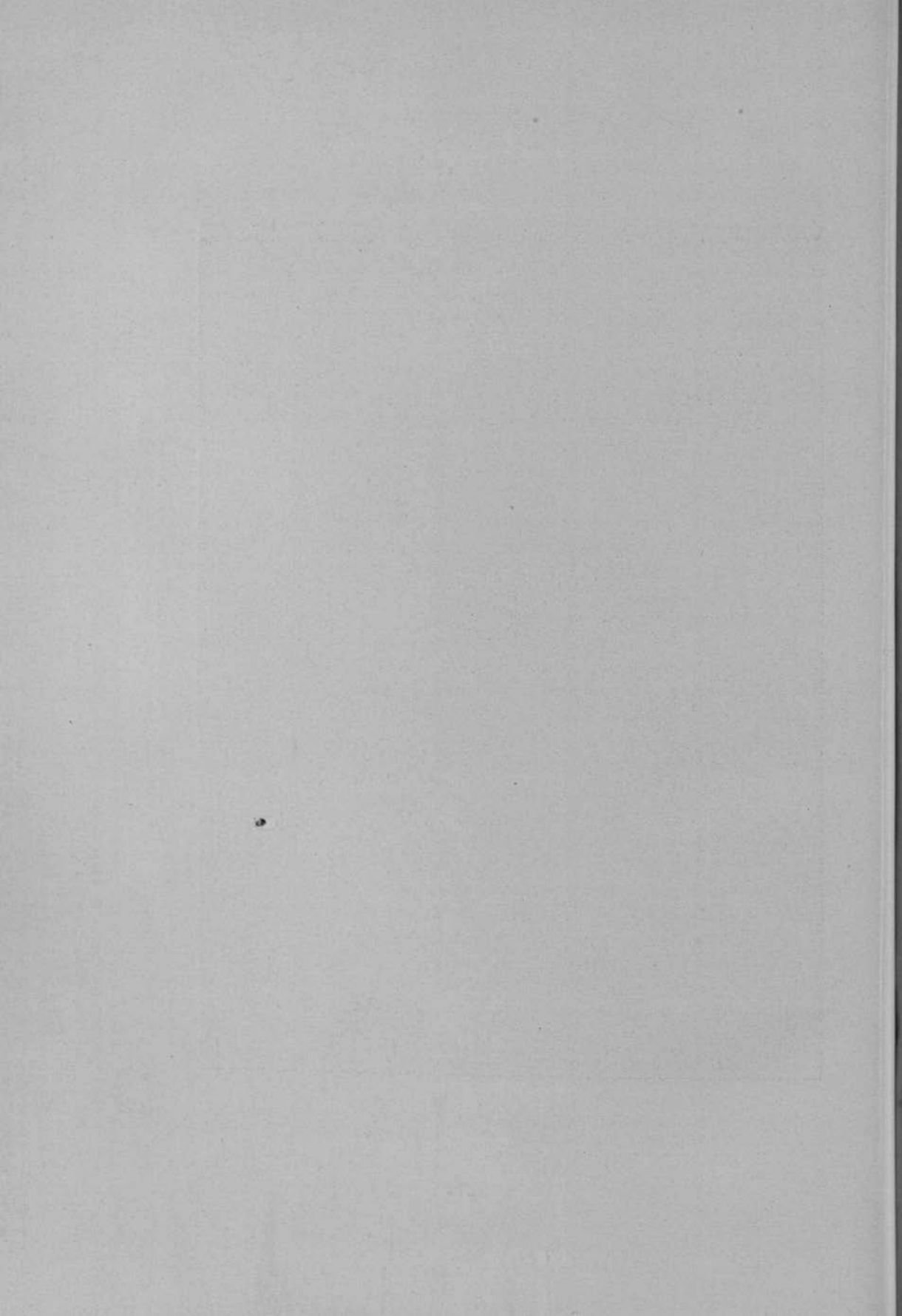
Voici un autre témoignage, celui du garde forestier de Kazanlik, Basile Lazarov : « Le 19 juin, à 3 heures et demie de l'après-midi, 223 soldats,
 « 8 employés du chemin de fer, 2 fonctionnaires de la gare, nommés
 « Ghénev et Vatchkov, le pharmacien du cinquième hôpital, Iordanov, le cais-
 « sier de la Banque Nationale de Bulgarie, M. Néboliev, le comptable de la
 « même banque, M. Yankov, le vicaire de l'archevêché bulgare de Salonique,
 « Sa Révérence Eulogius, plusieurs autres Bulgares et un bon nombre de
 « citoyens paisibles et innocents des contrées macédoniennes occupées par les
 « Grecs, ont été transportés à l'île d'Itakon à bord du vapeur *Catherine*. Après
 « un trajet de trois heures, près du cap de Kara-Bouroun, nous avons assisté
 « à la mise à mort d'un homme : les soldats grecs ont jeté à la mer Sa Révé-
 « rence l'archimandrite Eulogius et ont tiré sur lui trois coups de fusil, de
 « peur qu'il ne se sauvât à la nage..... Le 21 juin, vers 7 heures du soir, le
 « comptable Yankov, le courrier Nicolas Iliev et le caissier Néboliev furent
 « appelés sur le pont. Dès qu'ils nous eurent quittés, on ferma les issues de
 « notre prison au moyen de planches en nous enjoignant de ne pas essayer de
 « sortir. A ce moment, on avait déjà jeté à la mer les trois personnes dont je
 « viens de vous dire les noms. » Un autre témoin oculaire, le soldat G. Ivant-
 « chev, a raconté au D^r Lazarov la scène du meurtre comme suit : « Nous
 « étions quelques soldats à bord du vapeur. Je me trouvais un peu à part.
 « Les soldats grecs ordonnèrent aux nôtres de descendre dans les soutes du
 « bateau. Quand je me retrouvai seul, j'eus peur d'être précipité du haut du
 « navire et je retins mon haleine. A ce moment, on fit sortir le vicaire de
 « notre archevêché, le R. P. Eulogius, que deux soldats grecs, après l'avoir
 « dévalisé à la hâte, percèrent de leurs baïonnettes et jetèrent à la mer. J'ai
 « vu ses longs cheveux noirs flotter un certain temps à la surface de l'eau,
 « après quoi tout disparut. »

L'agence télégraphique bulgare a même mentionné les noms de ces Grecs de Salonique qui vinrent au bateau voir maltraiter Eulogius, le 19 juin/2 juillet. Ce furent « le président du Comité révolutionnaire grec, un fanatique nommé

¹ La *Politika*, du 20 octobre 1913 (vieux style).



FIG. 22. — La Commission entend les réfugiés sur la place de Samokov.



Chéréfa et le D^r Mitzopoulos » qui « se rendirent à bord de la *Catherine*, où « l'andarte souffleta par deux fois le prélat bulgare et lui donna même un « coup de pied aux reins ».

Est-il besoin, après ces scènes de barbarie, de raconter les nombreuses histoires de perquisitions à domicile et d'arrestations arbitraires qui eurent lieu pendant ces journées du 17 et du 19 à Salonique et dont les membres de la Commission ont eu connaissance ? Pour compléter le tableau, il suffira de mentionner qu'avec la cruauté, la cupidité a joué son rôle dans tous ces actes. Si l'on a dévalisé régulièrement les victimes avant de les mettre à mort, on a pris encore plus souvent de l'argent comme rançon de leur vie et de leur liberté. On déroba l'argent des soldats envoyés à Trikéri, mais comme la plupart avaient gardé quelque chose, voici la ruse que les gardiens grecs employèrent pour forcer leurs prisonniers à donner le reste¹ : Vingt-huit prisonniers furent transportés du navire au rivage dans un petit bateau. Les Grecs, en s'approchant de la terre, pratiquèrent des trous dans le fond du bateau et l'eau commença à le remplir. Alors, on demanda aux prisonniers de donner leur argent, sous peine d'être noyés. Les témoins affirment que la menace ne resta pas vaine et que deux prisonniers qui n'avaient pas d'argent furent noyés. Tous les autres donnèrent ce qu'ils possédaient.

A Salonique même, ceux qui ne voulaient pas être envoyés en prison ou internés payaient les agents de police qui les arrêtaient. Si l'on est arrêté par des fonctionnaires d'un rang inférieur, et si l'on s'exécute dès le premier moment, il est plus facile de s'en tirer et meilleur marché. Ainsi, on cite à Salonique les noms de personnes arrêtées qui ont été libérées le jour même au poste de police. Le marché est plus difficile et plus onéreux si le prisonnier est déjà transporté à la prison centrale. Mais tout n'est pas encore perdu. C'est ainsi que le père et le fils Dermendjiev versèrent 100 livres turques ; M. Piperkov, 50 livres ; M. Kazandjiev, on ne sait pas au juste combien. Le cas du député « stambouliste » de Plevna, M. Karabelev, propriétaire du Grand Hôtel, est plus compliqué. Arrêté onze jours avant la catastrophe du 30 juin, il remit la clef de son coffre-fort au consul russe. Ce fut en vain qu'on lui proposa de le mettre en liberté pour 25 napoléons. La police se présenta alors pour faire une perquisition légale dans son coffre-fort. Mais il était trop tard : le coffre-fort était brisé, et tout le contenu, diamants, titres, contrats, ainsi que quelques milliers de livres turques, avait disparu !...

Mais la chose la plus simple, la plus facile pour chaque soldat grec, c'était de se présenter dans une maison bulgare quelconque et de demander :

¹ Ce récit a été entendu par la Commission à Sofia, et les noms des prisonniers bulgares qui furent témoins du fait lui sont connus.

« L'argent ou la mort ! » La petite histoire naïve que voici est contée par un Bulgare dans les « Documents » de M. Milétits¹ : « Le 20 juin/3 juillet, deux soldats s'introduisirent chez nous et menacèrent G... de le tuer, comme « ils l'avaient fait à bien d'autres Bulgares. Tu peux te figurer l'effroi et « l'horreur qui régnèrent à la maison. Là-dessus, les soldats déclarèrent qu'ils « ne lui feraient rien s'il leur donnait 500 francs. G... avait 100 francs, qu'il ne « manqua pas de leur offrir, mais les soldats refusèrent. Alors G... leur dit « d'attendre jusqu'à ce que M... allât chercher de l'argent chez Yosko. « M..., trouvant deux gendarmes crétois, les mit au courant de l'affaire et les « amena à la maison. Les soldats se sauvèrent, et ainsi prit fin l'incident... »

Ces braves Crétois, plus d'une fois, à la connaissance de la Commission, firent tourner au vaudeville ce qui aurait pu facilement devenir tragédie. La gendarmerie crétoise fut souvent obligée de défendre la population bulgare de Salonique contre le complot tacite que formaient les evzones et les soldats grecs avec la population grecque. Voici une autre scène prise dans les documents de la Commission. Une des deux maisons qu'occupait la pension bulgare de demoiselles était restée intacte après le 18 juin. La maîtresse d'école, Ivanova, vint pour fermer la maison à clef. Elle trouva les soldats grecs banquetant devant la porte. En voyant M^{lle} Ivanova fermer les portes, les habitants grecs proposèrent aux soldats d'entrer par la fenêtre... Soldats et habitants escaladèrent la fenêtre, pillèrent la propriété de M^{lle} Ivanova, puis lui demandèrent les clefs pour opérer la perquisition légale. La maîtresse d'école porta plainte aux Crétois. On lui demanda de montrer les maisons grecques où se trouvaient les objets volés. Elle se rendit avec les gendarmes de maison en maison : ici, elle trouva son coussin, là, ses vêtements, et dans telle autre maison sa garde-robe, qu'un soldat grec avait vendue pour 5 francs.

On peut s'imaginer quels abus ont pu être commis dans cette atmosphère d'impunité. Mais pire encore que les abus était l'emploi de la force légale. C'était une sorte d'obsession que l'idée de n'avoir affaire qu'à des « comitadjis ». Les prisons de Salonique regorgeaient de Bulgares, arrêtés dans la ville même et dans le vilayet pour avoir osé se proclamer Bulgares. On évaluait de quatre à cinq mille le nombre des prisonniers envoyés en Grèce, et jusqu'à mille, celui des hommes enfermés dans les prisons de Salonique (à Yédikoulé, à Konak et dans la « nouvelle » prison). Nous aurons d'autres occasions de revenir sur l'état de ces prisons et de leurs habitants, aussi bien que sur les violations des conventions de la Croix-Rouge, commises pendant les journées mémorables des 17, 18 et 19 juin. Mais pour montrer comment on traitait, au

¹ Documents sur les atrocités grecques, extraits du livre de M. le professeur L. Milétits : *Atrocités grecques en Macédoine*, p. 65.

moment qui nous occupe, les personnes dont le seul crime était d'être Bulgares, nous citerons encore le cas d'un témoin entendu par la Commission, un étudiant de la Realschule de Salonique, Démétrius Risov, jeune homme de dix-sept ans. Le 17 juin, il passait dans la rue, quand il fut arrêté et emmené chez un capitaine. Celui-ci lui demanda : « Qui es-tu ? » Il répondit : « Je suis Bulgare ». On fouilla ses habits, et l'on découvrit la photographie d'un de ses parents, officier bulgare. — « Qu'est-ce que c'est que ça ? » cria le capitaine qui, sans attendre la réponse de l'adolescent, le souffleta et l'envoya, sous la garde d'un soldat, à la prison. Il y trouva dix-sept policiers ou soldats qui le frappèrent pendant plusieurs minutes, à tel point qu'il perdit connaissance. On le précipita ensuite du haut de l'escalier, et, comme à cet escalier manquaient des marches, il vint donner contre le mur et resta étendu pendant un certain temps dans la boue et l'humidité. Le soir, on amena jusqu'à trente autres prisonniers civils, en sorte que, le réduit situé sous l'escalier étant très étroit, Risov dut se tenir debout. C'est dans cette position qu'il entendit un gendarme crétois se vanter d'avoir massacré divers citoyens. Comme preuve, un des gendarmes sortit un papier où il y avait une oreille coupée, que Risov dit avoir vue à moins de un mètre de distance. Tout le monde rit à cette preuve de courage. Au bout d'une heure et demie, on s'aperçut de la présence de Risov, debout et sommeillant. On le poussa et il retomba. Un soldat descendit près de lui et lui dit : « Attendez deux ou trois heures, nous vous assommerons tous. » Quelques paysans prisonniers commencèrent, à ces mots, à réciter des prières et à faire le signe de la croix. Quarante-huit heures passèrent ainsi, sans qu'on leur donnât de nourriture, malgré leurs plaintes, puis la porte se rouvrit ; on fit monter Risov et on le questionna de nouveau. Il répondit, pour effrayer ses persécuteurs, que, devant partir pour l'Amérique, il se rendait au consulat américain quand on l'avait arrêté. On le mit en liberté. Mais le chemin était long, et Risov savait que, tous les jours, on tuait les Bulgares qu'on trouvait dans les rues. Il demanda donc une permission écrite de circuler, ou un soldat pour le conduire chez lui. L'officier ayant refusé, Risov sortit seul et, avec précaution, il revint dans sa famille. Hélas ! il trouva sa mère en pleurs : son père, un vieillard de soixante-cinq ans, était en prison. De là, on l'envoya en Grèce. Son frère cadet, ayant été gravement maltraité, était très malade ; son frère aîné, sourd-muet, avait été battu aussi, car on prenait son infirmité pour une ruse. Une semaine après, nouvelle visite des Crétois dans la maison. Ils cherchaient quelqu'un ou quelque chose. Ils s'emparèrent du sourd-muet et lui tirèrent la langue pour le faire parler. Ils ne trouvèrent rien de suspect et quittèrent la maison avec des menaces : « Si dans « trois jours vous ne devenez pas Grecs, nous arroserons de pétrole votre sourd-
« muet, et nous le brûlerons avec la maison ». Sa mère étant au désespoir et

sur le point de devenir folle. Risov se rappela alors que la mère d'un de ses amis était Française. Il lui demanda de faire intervenir le consulat. C'est de la France, enfin, que lui vint le salut. Après une nouvelle perquisition, on laissa la famille Risov en paix.

La Commission pourrait citer d'autres témoignages du même genre, mais elle estime que ce qui vient d'être dit suffit pour permettre au lecteur de conclure.

Le pays qui s'étend derrière Salonique est habité par une population encore plus mêlée, si on la considère au point de vue des nationalités, que celle de la Macédoine du Nord (voir la carte ethnographique). En outre de la population hellène, qui occupe une bande étroite au sud de la Macédoine, dans la péninsule de la Chalcidique et sur les côtes, et qui constitue une partie plus ou moins importante de la population des villes, on rencontre dans cette région des Bulgares, des Turcs, des Valaques (*Vlaks* ou Roumains), des Albanais, des Juifs, des Tsiganes. A la suite des deux guerres balkaniques et des mesures d'oppression dont nous allons parler, la carte ethnographique de la Macédoine du Sud a subi des changements profonds (voir ci-dessous). Mais nous possédons une représentation fidèle de l'état des choses à la veille de la guerre dans la carte ethnographique qui a été publiée par M. J. Ivanov, de l'Université de Sofia, en 1913¹. Les chiffres totaux des nationalités, pour un territoire un peu plus large que la portion qui, dans la même région, a été cédée aux Grecs par les Turcs, en vertu du traité de Bucharest, ces chiffres, disons-nous, sont les suivants :

Bulgares.	329.371
Turcs.	314.854
Grecs.	236.755
Valaques.	44.414
Albanais.	15.108
Tsiganes.	25.302
Juifs.	68.206
Divers.	8.019
TOTAL.	<u>1.042.029</u>

¹ Carte ethnographique de la Macédoine du Sud représentant la répartition ethnique à la veille de la guerre des Balkans, 1912, par J. Ivanov, docteur de l'Université de Sofia. Echelle : 1/200.000. Notes explicatives. Sofia, 1913, p. 8. — L'auteur a mis à profit les listes électorales turques et les *Salnamés*, la statistique grecque de 1913, de M. Halkiopoulos, les données encore inédites de la statistique détaillée de l'exarchat de 1912, ainsi que les nouvelles statistiques roumaines de A. Rubin et C. Noé, etc., et il « a pu vérifier sur les lieux mêmes les renseignements dont il disposait ». La carte présente toutes les villes et tous les villages proportionnellement à leurs dimensions, et figure par des subdivisions coloriées la proportion de chaque nationalité.

Les statistiques acceptées par les Grecs diffèrent considérablement de celle-ci. Pour permettre d'apprécier cette différence, nous reproduisons les chiffres de M. Amadori Virgili et, en italiques, entre parenthèses, les chiffres du *Messenger d'Athènes*, du 2/15 février 1913, cités dans un livre récent de M. Charles Vellay : *L'Irrédentisme hellénique* (Perrin, 1913), comme représentant le point de vue grec :

Sandjaks (divisions de vilayets) :

	SERVIA	SALONIQUE	SERRÈS	DRAMA	TOTAL
Grecs orthodoxes . . .	111.000 (119.466)	234.000 (233.508)	92.000 (96.513)	46.000 (47.852)	473.000 (497.339)
Bulgares exarchistes . .	1.500 » »	75.000 (70.000)	121.000 (98.986)	2.000 (2.120)	199.500 (170.802)
Musulmans	59.000 (80.702)	200.000 (189.600)	118.000 (122.303)	105.000 (124.100)	482.500 (516.705)
Valaques	760 (1.460)	6.000 (3.928)	1.350 (980)	» »	8.110 (6.368)
Juifs	» » (43)	61.800 (65.730)	1.400 (3.005)	» »	63.200 (68.778)
Tsiganes	» »	900	7.500	250	8.650
Serbes	» »	1.400	» »	» »	1.400
Divers	» » (3)	» » (2.314)	» »	» »	» » (2.317) ¹
TOTAUX	172.260 (201.674)	569.100 (565.080)	341.250 (321.787)	153.250 (174.072)	1.236.450 (1.262.309)

Evidemment, ce sont les *Pomaks* (Bulgares musulmans) qui grossissent, dans la statistique grecque, les chiffres des « Musulmans », dont les « Turcs » sont détachés dans la statistique bulgare. Quant aux Grecs « orthodoxes », les chiffres grecs y font entrer les Bulgares et les Valaques patriarchistes, qu'ils appellent *Grecs bulgarophones* ou *vlakophones* (roumanisants). A ces exceptions près, la différence n'est pas trop grande (si on considère surtout que le territoire n'est pas tout à fait le même), et nous pouvons admettre que les chiffres de M. Ivanov, si on tient compte de la langue et non de la religion pour déterminer la nationalité, sont généralement — ou étaient — plus près de la vérité. Dans les polémiques de la presse serbe on donne, comme nombre de « Slaves » annexés par la Grèce, le chiffre de 260.000, tandis que la presse grecque réduit ce chiffre à 120.000.

¹ 3 protestants et 2.314 Grecs unis (probablement, les catholiques bulgares de Kukush).

Le traité secret gréco-bulgare ne contenait, comme nous le savons, aucun tracé de frontières dont les deux parties eussent mutuellement convenu. C'était une incitation de plus à l'« irrédentisme hellénique ». En Grèce, comme en Serbie, deux tendances opposées entrèrent en conflit dès les premiers succès de l'armée hellénique. Comme M. Pachits à Belgrade, comme M. Guéchoy à Sofia, M. Vénizelos était pour la modération, en qui il voyait le seul moyen de sauvegarder leur création commune, à savoir l'alliance balkanique. Le parti militaire s'affirmait de plus en plus mécontent, et comme cela s'était produit en Serbie, il trouva en Grèce son chef et son interprète dans la personne du prince héritier. La diaspora grecque était bien mieux et bien plus anciennement organisée que les colonies éparses autour des maîtres d'école et des chefs de bandes serbes. Cette organisation patriotique avait à sa base une assise considérable de vraie population grecque et était habituée à obéir au mot d'ordre donné à Athènes et surtout à la patriarchie du Phanar. Dès les mois de janvier et de février, une véritable campagne s'organisa avec adresses, mémoires, télégrammes, résolutions de Congrès, etc., envoyés à la Conférence des ambassadeurs à Londres et au Gouvernement hellénique; le tout, pour demander l'annexion à la Grèce. Le 1^{er}/14 mars, un de ces mémoires est présenté à la Chambre hellénique, au nom des « Hellènes de la Thrace et de la Macédoine orientale, « qui constituent la presque totalité de la population chrétienne de ces régions ». Les pétitionnaires y proclament orgueilleusement que « l'hellénisme, à lui seul, « a fait, dans la présente guerre, plus de sacrifices moraux et matériels qu'aucun « des autres alliés, que tous les alliés ensemble », et ils demandent « leur régénération nationale par l'union avec leur mère patrie, la Grèce¹ ». M. Vénizelos est interpellé à ce sujet, et sa réponse fournit un exemple remarquable de cette politique qui allait bientôt se trouver débordée par les passions chauvines du parti dominant. « Nécessairement, disait l'initiateur de l'alliance, des populations grecques, et des groupes compacts de ces populations, passeront sous « la domination de nos alliés. Et cela, non pas parce que ces pays ont été « conquis par nos alliés ou parce que nos alliés l'exigent; mais parce que « des raisons géographiques nous y contraignent. Et cela est si vrai que, même « si nos alliés se montraient disposés à nous laisser étendre nos frontières « vers ces régions pour en englober les populations grecques, moi, du moins, « en ma qualité de ministre responsable, je n'accepterais jamais ce tracé de « frontières, plein de périls pour nous. Car si nous devons nous étendre sans « solution de continuité, le long de la mer, pour arriver à englober toutes les « populations grecques de la Thrace, la Grèce, ainsi allongée, sans colonne

¹ Voir ce mémoire publié, avec les soixante-deux autres, dans les annexes du livre intéressant et instructif de M. Charles Vellay, *l'Irrédentisme hellénique*, cité plus haut.

« vertébrale, le long de la mer, serait plus faible que si ses frontières s'arron-
 « disaient dans un autre sens. Et j'espère que de cette tribune nul n'encoura-
 « gera à la résistance des populations qui s'inquiètent, qui souffrent... »
 Attaqué violemment pour ces paroles, M. Vénizelos ajoutait : « Une semblable
 « déclaration a été faite trois ou quatre semaines après le début de la guerre
 « libératrice... Dès ce moment-là, j'ai déclaré que je faisais le sacrifice d'une
 « grande partie de la Thrace hellénique... J'ai cru devoir communiquer cette
 « déclaration à la Chambre, car... je savais que l'on travaillait à provoquer
 « un mouvement parmi ces populations grecques qui resteront fatalement hors
 « de la Grèce agrandie... Ceux qui leur recommandent une pareille attitude
 « sont les véritables ennemis de la patrie. » M. Vénizelos, cependant, tout en
 se déclarant contre les menées des organisations patriotiques helléniques en
 Thrace, dirigées par le clergé, ne disait rien ni de la Macédoine de l'Est, qui
 entrait dans le tracé ancien de la « formule Delyannis », ni de la Macédoine
 slave du Sud-Ouest, au détriment de laquelle on espérait évidemment
 « arrondir » les frontières grecques. En effet, dès ce temps là, on avait déjà
 parlé, « dans le train Salonique-Monastir », de la frontière commune gréco-
 serbe, et c'est, évidemment, dans ce sens que M. Vénizelos entendait cette
 « répartition qui serait signée entre les alliés », dont il parlait à la Chambre.
 Cette idée d'une « répartition » des territoires possédés en « condominium »
 commun par tous les alliés s'était déjà substituée à l'idée de l'« arbitrage »
 serbo-bulgare. Quelques jours après la déclaration de M. Vénizelos, le prince
 héritier Constantin devenait roi de Grèce (6/19 mars).

Les relations entre les occupants grecs et la population indigène ont subi
 les conséquences de cette évolution. Nous commencerons l'examen de ces
 relations par la région de Castoria. Dès le commencement de l'occupation, les
 autorités y faisaient mine d'ignorer jusqu'à l'existence de la population bul-
 gare. La proclamation du prince héritier Constantin, du 14/27 novembre,
 annonçait, il est vrai, que, dans les régions occupées, les pouvoirs grecs res-
 pecteraient la langue et les coutumes religieuses des nationalités. Mais cela
 ne concernait en rien les Bulgares qui n'étaient, évidemment, aux yeux du
 pouvoir, que des « Grecs bulgarophones ». On publiait les annonces et les
 appels à la population en grec, en turc et en juif, tout comme si la langue
 bulgare n'eût pas existé, et les remontrances bulgares à ce sujet restaient
 sans réponse. Pour mettre la réalité en harmonie avec cette théorie, l'armée
 d'occupation eut recours, dès le commencement de ses opérations, à toutes les
 violences que nous connaissons¹. Après avoir suffisamment montré à la popu-
 lation quel sort attendait ceux qui persistaient à s'appeler Bulgares, on en

¹ Voir chapitre Ier., p. 34 et suiv.

arriva à demander des rétractations formelles. Ces déclarations, qu'on faisait signer par force aux villageois, présentaient, dans la région de Castoria, deux types différents. Dans l'un des deux modèles de déclaration, on faisait dire aux gens qu'ils étaient Grecs depuis les temps les plus anciens, mais que, sous l'influence de la propagande bulgare, ils s'étaient dénommés Bulgares. Dans l'autre type, on leur faisait dire que, jusqu'à 1903, les habitants avaient été hellènes, mais que, de 1903 à 1906, sous la menace des bandes et des comitadjis bulgares, ils avaient été forcés de se reconnaître Bulgares. Les deux types finissaient par la même affirmation, à savoir qu'aussitôt après l'arrivée de l'armée, la population s'était sentie hellène et qu'elle demandait à être reçue dans le sein de « la grande Eglise de Jésus-Christ » : les Bulgares, apparemment, n'étaient pas « chrétiens »..... L'évêque grec de Castoria recevait les députations que les autorités lui envoyaient de tous les villages, et c'était lui qui était le centre de toute cette activité assimilatrice. Les *Evzones* jouaient le rôle des apôtres dans cette conversion à la baïonnette ! Comme exemples, on pourrait citer le cas des villages de Cabrèche, de Drénovéni, de Tchernovitsa, de Tourié, de Zagoritchani, de Dembéni, etc. Dans les villages de Bréznița, de Gorno et de Dolno-Nestramé, tous les habitants furent mis en prison et contraints par ce moyen de se déclarer Grecs. A un habitant qui se disait Bulgare, on répliquait : « Est-ce que tu es né à Sofia ? En Macédoine, il n'y a pas de Bulgares ; toute la population est grecque. » Pour rester fidèle à ce principe, on donnait aux rares indigènes qu'on était forcé de reconnaître comme Bulgares un passeport dans lequel on les déclarait nés en Bulgarie. La Commission a eu connaissance d'un passeport de ce genre délivré au gérant du diocèse bulgare de Castoria : quoique cet homme fût né à Résen (Macédoine), son passeport grec affirmait que le lieu de sa naissance était en Bulgarie : on lui permettait, en effet, *να μετασῆ... εἰς Θεσσαλονίκην καὶ ἐκείθεν εἰς τὴν Βουλγαρίαν, ἐξ οὗ κατέγεται*. Et ce n'est pas là un cas isolé. Les pomaks-mahométans du village de Cervéni ont été, eux aussi, inscrits comme Grecs par la Commission du dénombrement : du moment qu'ils parlaient bulgare et non turc, ils étaient Grecs.

Une fois ces victoires remportées dans les villages, — qu'on avait eu soin de désarmer, — on s'en prit aux intellectuels, au clergé, aux maîtres d'école et aux fonctionnaires bulgares. Nombre de personnes, dont les noms et les cas sont cités dans les documents réunis par la Commission, ont été arrêtées, battues, mises en prison et même tuées. La métropole bulgare de Castoria a été, dès le commencement, ignorée par les autorités, en tant qu'institution légale, puis isolée de la population avec défense des plus sévères d'entrer en communication avec elle, et enfin, à partir du commencement de juin, formellement occupée par 20 ou 30 soldats et fouillée par la police. Après cela, par l'ordre du

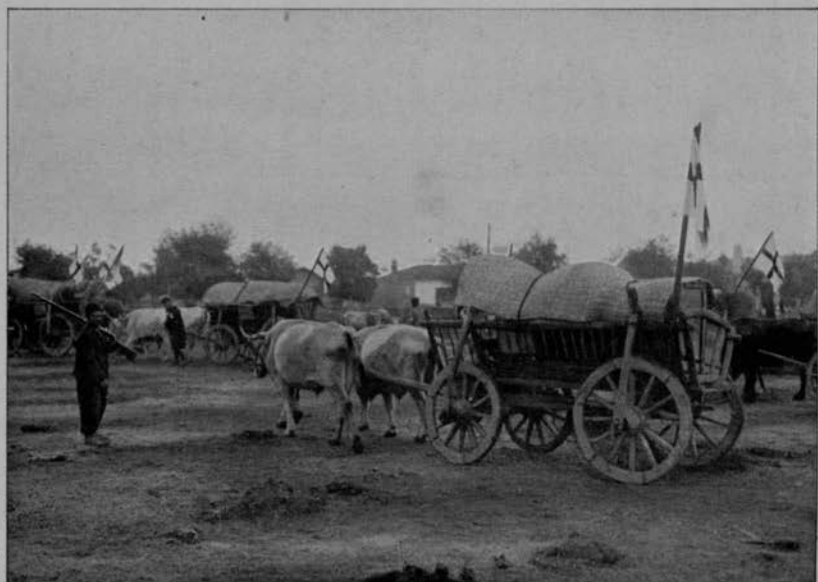


FIG. 23. — Un convoi de la Croix-Rouge bulgare.

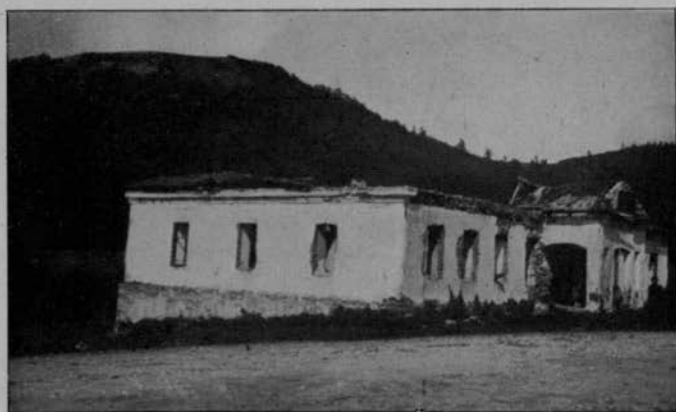
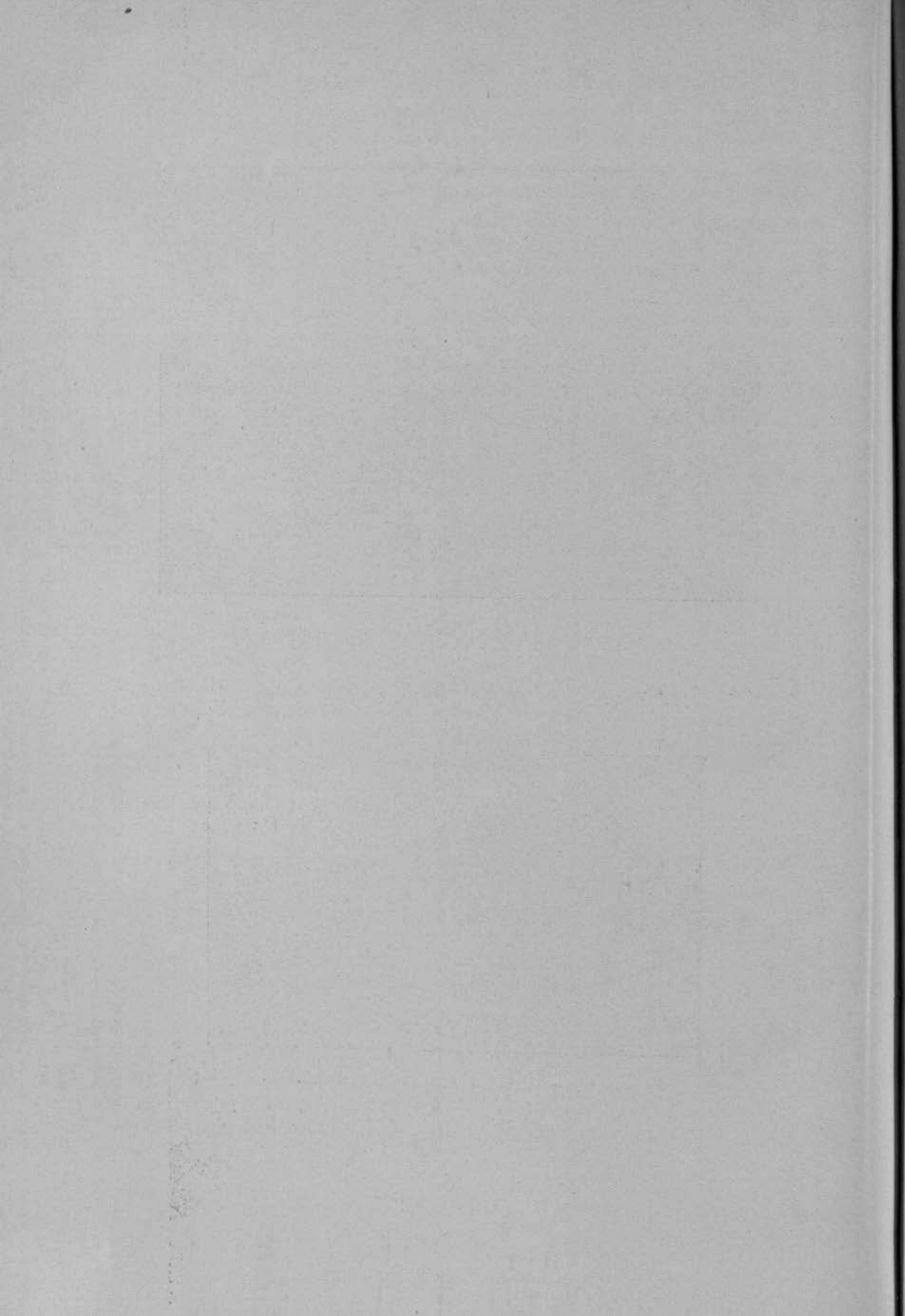


FIG. 24. — Destructions roumaines à Petrokhan.



gouvernement, tous les fonctionnaires et les maîtres d'école ont été internés chez eux, « jusqu'au second ordre ». A ce moment-là, les journaux grecs parlaient déjà de la guerre imminente. Le journal *Embros*, dans une correspondance de Salonique, écrivait, le 11/24 juin : « La grande lutte pour l'existence de l'hellénisme commencera dans quelques jours. » Le 14/27 juin, le *Proodos* disait : « Nous sommes à la veille de la guerre... Le roi, en partant pour Salonique, a pris tous ses uniformes de campagne... La proclamation de guerre... est déjà prête. » La guerre commença, en effet, le 17/30 juin et les citoyens grecs de Castoria chantèrent alors devant la métropole les vers qui les invitaient à « s'abreuver du sang bulgare ». Le 31 juillet, après la conclusion du traité de Bucharest, le *phourarque* de Castoria faisait venir chez lui le chef du diocèse, les fonctionnaires de la métropole, les instituteurs, et leur déclarait : « Par ordre du Gouvernement, je vous donne un « délai de quarante-huit heures pour quitter le territoire grec. » Les expatriés, tous indigènes de Macédoine, reçurent des certificats attestant qu'ils « s'en retournaient en Bulgarie, où ils étaient nés ». « Celui qui est Bulgare », répondait-on à leurs protestations, « qu'il s'en aille vivre en Bulgarie. Plus de Bulgares dans la Macédoine grecque ! »

Nous possédons également des données suffisamment complètes sur ce qui se passa à Vodéna (qui s'appelle aujourd'hui « Edessa »). Notre informateur de Vodéna, comme aussi celui de Castoria, se rappelle encore l'entrée triomphale de l'armée hellène, saluée, le 18/31 octobre, par les cris de joie de la population. Chaque maison hébergeait de 10 à 20 soldats, volontairement et sans demander d'argent, et la ville distribuait gratuitement 6.000 okas de pain par jour. On n'avait pas encore eu d'exemple de ces réquisitions forcées, sans récompenses, grâce auxquelles on pouvait tout exiger sans en faire même un mérite à celui qui était obligé d'obéir. Dix jours après, les Grecs disaient déjà : « Nous vous couperons la langue, pour que vous appreniez à parler grec. » Et ils commençaient à confisquer les propriétés privées et à envoyer en Grèce les choses qui leur plaisaient : mobilier et bétail. Les églises et les écoles étaient aussitôt occupées, les inscriptions slaves détruites, les livres du culte brûlés, les prêtres battus et chassés. Ensuite, on se mit à arrêter les personnes influentes dans les différents villages, tels que Vestchitsa, Tsarmarinovo, Piskopia, Arsène, Saint-Elias, Vertécop. Les gendarmes disaient aux notables emprisonnés de Vestchitsa : « Si vous voulez qu'on vous mette en liberté, faites-vous Grecs ! »

La guerre une fois déclarée, les 20-21 juin/3-4 juillet, on arrête jusqu'à 200 Bulgares, le vicaire, les prêtres, les notables, les maîtres d'école, les habitants de la ville et des villages. On les frappe, on les envoie à Salonique, attachés quatre par quatre. Le 30 juin, on confisque la dernière église bulgare ; on

brûle les images nationales slaves des saints Cyrille et Méthode et on en recouvre les cendres d'ordures, les Grecs et les Serbes s'acharnant particulièrement contre ces images, symboles de l'indépendance de l'Eglise slave. Au commencement de juillet, on propose enfin à la population de signer la déclaration suivante : « Egarés par la propagande de l'exarchie et par la terreur des « comitadjis, nous sommes devenus Bulgares ; mais nous confessons aujourd'hui la vraie foi orthodoxe et notre nationalité hellène. » On envoie ensuite des émissaires aux prisonniers de Vodéna réunis à Salonique et on leur offre la liberté, à condition qu'ils se déclarent Grecs : « Nous sommes restés purs, » raconte un de ces prisonniers, M. Atanasov, « la conscience immaculée, et « on nous a libérés tous les trente-trois sans que nous ayons pris aucun « engagement, le 7/20 août¹. » Un maître d'école bulgare du village de Patali, devenu hellène, a écrit dans le journal grec *Iméra* que les prisonniers n'avaient aucunement souffert et « qu'on n'avait pas touché à un seul cheveu de « leur tête ». Selon M. Atanasov, « il n'a oublié qu'une chose : c'est que s'ils « étaient restés en prison un mois de plus, personne n'en serait sorti vivant ». Et M. Atanasov nous fait le tableau, qu'on sait malheureusement trop exact, de ces prisons de Salonique : « Nous étions cent trente dans une seule pièce, « dit-il, et souvent nous étions obligés de rester debout des nuits entières, en « attendant notre tour de nous coucher. Pendant cinquante jours, nous sommes « restés dans cette même chambre, sans en passer le seuil : on s'imagine quel « air nous avons respiré. Et il y en avait d'autres qui étaient là depuis cent « jours et davantage, sans qu'on les eût encore interrogés. Chez ceux-là, on ne « pouvait distinguer la chemise du pardessus. Ajoutez à ces ordures et à l'air « infecté la nourriture que nous avions gratis : du pain mal cuit et plein « d'immondices. Nous étions comme enterrés vivants et nous attendions la « mort libératrice. J'omets à dessein les souffrances morales provoquées par les « soldats, qu'on laissait entrer exprès. Il y avait auprès de nous de pauvres « prisonniers de Gumendjé, de Yénidjé-Vardar, de Florina, de Castoria et « de Salonique. Après une halte de cinq à six jours à Salonique, on les expédiait vers l'exil. On en a envoyé quelques-uns directement de la gare au « bateau ; pendant l'embarquement, on leur prenait leur argent, leur montre, on « les maltraitait et, parfois, on les jetait du haut de l'escalier dans les soutes. Un « homme de Gumendjé a eu l'oreille coupée, un autre la tête fendue, quelques- « uns portaient des blessures de baïonnette et presque tous avaient été frappés « à coups de crosse et de bâton. »

Nous avons également entre les mains les dépositions des témoins sur ce qui s'est passé à la sous-préfecture de Kaïlaré. Située entre Vodéna et Castoria,

¹ Voir le récit de M. G. Atanasov, dans le *Mir* du 20 septembre/3 octobre 1913.

elle a naturellement subi le même traitement que ces deux dernières localités. Là encore, on força les Bulgares à devenir Grecs et on proposa aux paysans de signer une déclaration attestant qu'ils étaient devenus Bulgares seulement quinze ans auparavant et qu'ils y avaient été forcés par les comitadjis. On détruisit les livres d'office slaves ; on ne permit pas aux membres du clergé bulgare d'administrer les sacrements, tant qu'ils n'auraient pas été ordonnés par les évêques grecs ; on chassa les instituteurs et on força les écoliers à fréquenter les écoles grecques, sous peine de châtimens à subir par les parents ; on logea les soldats chez les propriétaires bulgares et on fit des réquisitions sans donner d'argent ni de récépissés ; on mit à la tête de l'administration des *andartes*, qui molestèrent par tous les moyens la population bulgare et laissèrent tuer les hommes, violer les femmes et brûler les maisons impunément. Nous pourrions citer les noms des personnes et des villages qui ont souffert. Les villages qu'on mentionne le plus souvent sont ceux d'Emboré, de Rakita, de Biriatsi, de Kontsi, de Débretsé, de Paléore, etc.

Malgré toutes ces persécutions, on peut dire que, dans la Macédoine grecque, le fait seul que la différence ethnique entre les conquérans et les opprimés est plus grande que dans la Macédoine serbe a protégé beaucoup mieux la population bulgare contre l'assimilation. En effet, encore que les vainqueurs se soient estimés satisfaits d'avoir changé les noms et les statistiques, et d'avoir appris aux paysans à dire « bonjour » et « bonsoir » en grec et non en bulgare, il n'y a rien eu de changé dans la conscience nationale elle-même. En outre, il est encore un obstacle qui gêne l'assimilation de l'élément slave par les Grecs : c'est la présence de cet élément dans le voisinage immédiat. Il est vrai que, dans la Macédoine serbe, ces mêmes hommes de race slave qui, à côté, s'appellent encore « Bulgares », sont forcés de se donner pour *pravi serbi*, de « vrais Serbes ». Mais cela n'empêche pas que le sentiment de l'affinité slave se conserve. Et ce sentiment se traduit chez le Gouvernement allié serbe par une tendance à vouloir maintenir et protéger l'élément « slave » en Macédoine grecque. Il est intéressant de noter que la première nouvelle des noyades grecques que la Commission ait reçue de Salonique lui fut donnée par un membre de la nation alliée, qui venait lui-même de prendre ses précautions contre la curiosité importune de la Commission, en ce qui concernait ses propres rapports avec les « Slaves macédoniens »... De leur côté, les opprimés slaves de la Macédoine grecque semblent regarder d'un meilleur œil les oppresseurs de leurs frères de Bitolia et d'Okhrida. Si on ne leur permet pas d'avoir des écoles « bulgares », quelques-uns d'entre eux paraissent prêts à demander des écoles « serbes », pourvu qu'ils puissent conserver leur école « slave ». Et la seule objection que l'allié grec présente à l'allié serbe, c'est que celui-ci ne tolère pas, par réciprocité, les écoles grecques en Macédoine serbe, ou bien

que, s'il permet de les ouvrir, il défend en même temps aux écoliers de les fréquenter. Donnant, donnant. Les journaux grecs ne disputent que du nombre des « Slaves » qui ont le droit moral d'être protégés par l'allié slave. La reconnaissance de l'existence même de l'élément slave, quoique réduit au nombre de 120.000 sujets, se trouve donc, comme on le voit, incontestablement impliquée.

Il n'en est pas de même de l'élément musulman, tout aussi nombreux pourtant en Macédoine grecque. Nos documents prouvent bien, il est vrai, qu'au commencement de l'occupation, tant qu'il a fallu traquer les « comités » bulgares, l'aide fournie par l'élément turc a été très appréciée par les *andartes*, devenus les maîtres. Mais ce but une fois atteint, et surtout après la conclusion du traité de Bucharest, la tactique adoptée envers les Musulmans a été tout autre. Le journal *Le Jeune Turc* semble se plaindre avec raison du sort de ses coreligionnaires en Macédoine. « Des arrestations en masse de Turcs et de « Juifs, écrivait-il vers la mi-octobre, se pratiquent journellement à Salonique « et pour les plus ridicules motifs. L'espionnage s'y développe dans la plus « large mesure, et les persécutions deviennent révoltantes. » Malheureusement, la réalité était plus sombre encore que ce tableau. Un autre journal turc, le *Tasfiri Efkiar*¹, ajoute qu'on poursuit non seulement les habitants des villes, mais aussi de simples villageois. « Les Musulmans des environs de « Poroï (entre Doïran et Demir-Hissar) ont été enfermés dans quarante wagons « et transportés à Salonique. Les autorités grecques ont persécuté de même « les Musulmans de Langadina (au nord-est de Salonique), d'où, sous prétexte « de procéder à un désarmement, toute la jeunesse a été emmenée à Salonique « et y a été maltraitée. A Saryghiol (près de Kukush), tous les hommes ont « été conduits à Salonique, puis les soldats grecs ont violé les femmes et les « jeunes filles. A Sakhna, à Serrès, à Pravichté, on a commencé à convertir, si « bien qu'il ne reste pas un seul musulman dans la каза de Sakhna. — Le « nombre des prisonniers turcs de la région de Salonique atteint le chiffre « énorme de 5.000 », ajoute *l'Echo de Bulgarie* du 20 décembre/2 janvier. — Quelques mois plus tôt, M. Ivanov faisait observer, dans ses « notes explicatives² », que « les groupes turcs de Saryghiol (au sud de Kaïlaré), de Kaïlaré « et d'Ostrovo, groupes forts par leur nombre et par leur prospérité, avaient « été particulièrement éprouvés à la suite de l'invasion grecque. Toutes les « villes, ainsi que les villages de cette région ont été dévastés et la population « a cherché son salut dans la fuite. En fuite, également, la population musul- « mane des villes situées autour de la vallée d'Yénidjé, notamment de Vodéna, « Négouché (Niaksta), Karaféria (Véria), Yénidjé-Vardar. Cette dernière ville

¹ Nous prenons ces deux citations dans le *Mir* du 24 octobre et du 2 novembre (vieux style).

² Voir plus haut, p. 184, note.

« a été éprouvée entre toutes : tout le marché, ainsi que les quartiers musulmans, ont été réduits en ruines. »

Il nous reste à jeter un coup d'œil sur la Macédoine orientale, dont nous avons déjà parlé au chapitre II et dont la population bulgare s'est enfuie en masse vers la Bulgarie, tandis que les Turcs et les Grecs ont pris le chemin de Salonique. Comme document le plus probant des violences commises par les Grecs contre la population turque, nous publions aux Annexes (n° 13^a) une liste complète des personnes tuées et des pillages commis dans la seule *caza* de Pravishta (à l'ouest de Kavalla). Le document original a été communiqué à la Commission en turc : c'est un procès-verbal officiel, rédigé et scellé par la communauté musulmane de Pravishta. Il ne contient que des noms et des faits ; mais quelle lugubre éloquence que celle de ces faits et de ces noms ! « Sur les 20.000 Turcs de cette *caza*, il n'en reste que 13.000 ». « Parmi les personnes tuées, il y a malheureusement beaucoup d'imams, des notables turcs et des hommes instruits, ce qui montre bien que les Grecs poursuivaient un but déterminé. » Et que dire de ce tableau de la ville centrale de Pravishta, qui est prise par le « *comitadji* » bulgare, le « *voïévoda* » Bapchev, mais où l'archevêque grec, présidant un tribunal improvisé, rend les arrêts de mort, que Bapchev exécute, tout en protégeant les jeunes filles turques et les mosquées contre le fanatisme nationaliste de l'archevêque¹ ! En ce qui regarde les horreurs commises par les Grecs dans la partie nord de la Macédoine orientale, peuplée principalement de Bulgares, la Commission a recueilli à Sofia une partie des dépositions publiées ensuite par M. le professeur Milétits². Parmi tous nos documents, nous choisissons, comme spécimen de l'ensemble, un récit du marchand Nicolas Témelkov, qui présente un tableau général de la situation du pays après la retraite de l'armée grecque, situation qu'un autre témoin caractérisait devant nous par cette expression pittoresque : « Il ne restait plus un coq pour chanter sur toute la distance que j'ai parcourue entre Strumitza et Djoumaya. »

M. Témelkov qui nous a permis de citer son nom, et dont le témoignage ne se trouve pas dans les documents de M. Milétits, revenait de Bulgarie avec quelques réfugiés à la fin du mois d'août (vieux style). Il a traversé le défilé de Kresna, sur la haute Strouma. Dans le village de Saint-Vratché, il ne restait que des hommes se nourrissant des grains tombés sur le chemin du convoi militaire. Les femmes n'osaient pas encore se montrer : elles continuaient à rester cachées dans la montagne. Le prêtre du village, Constantin, ainsi que cinq nota-

¹ Voir, pour plus de détails, le chapitre II, p. 57.

² Voir ses *Atrocités grecques en Macédoine pendant la guerre gréco-bulgare*, Sofia, 1913, et les *Documents* extraits de ce livre et publiés avec quelques changements de style, Sofia, 1913.

bles, avaient été tués, et on ne savait pas où étaient leurs cadavres. En passant par les villages de Polénitsa et de Lechnitsa, on ne rencontrait personne. Le village de Sclara avait été brûlé, mais il restait là douze ou treize familles. Les autres familles étaient encore dans la montagne, de peur d'une nouvelle invasion grecque. Toutes les femmes de ce village, entre dix et cinquante ans, avaient été rassemblées par les Grecs dans la maison de Mito Konstantinov, et on les avait réparties entre les soldats, à raison de trente soldats pour une femme. Une jeune fille de dix-huit ans, Matsa Andoné Pantchéva, qui avait achevé ses études à l'école, ne voulait pas se rendre. Elle proposa aux Grecs de l'argent pour leur permettre de payer des femmes publiques, à condition qu'on l'épargnât. Les soldats parurent accepter et ils reçurent d'elle 60 livres turques. Comme, après cela, ils n'en voulaient pas moins la violer, elle se défendit en s'écriant : « Je préfère mourir honnête fille. » On la tua à coups de baïonnette.

M. Témelkov et ses compagnons ont traversé ensuite les villages de Khotovo et de Spatovo. Il n'y avait personne : la population tenait encore la montagne. Les villages étaient complètement brûlés. Ils ont visité Mandjovo et Tchiflitsi : tout était vide et brûlé. Ils arrivèrent ensuite à Melnik, — cette bourgade de Melnik que la presse grecque prétendait avoir été brûlée par la population (grecque) qui n'y voulait plus vivre, sous le régime bulgare. M. Témelkov a affirmé, comme les autres témoins, que la ville n'était pas brûlée. On n'avait incendié que le casino militaire, un hôtel et la station des postes et télégraphes située dans la même maison que le casino. Les maisons grecques étaient vides : les Grecs avaient emporté le mobilier avec eux. On raconta à M. Témelkov que les Grecs avaient émigré sur l'ordre exprès du Gouvernement grec, et que cet ordre avait été donné quand on eut appris que Melnik resterait bulgare. Pour que les Grecs pussent emporter avec eux tout leur bien à Demir-Hissar, on leur avait procuré des automobiles et des chariots. On avait maltraité les hommes pour qu'ils consentissent à prendre ces chariots et à s'en aller. Le même ordre avait été donné et exécuté à Névrocop, et là, il avait fallu également recourir à la force, pour contraindre les habitants grecs à partir. On avait saisi aussi, par ordre des officiers, tout le contenu des grands magasins bulgares établis à Melnik, et notamment de ceux de Témelko-Hadjijanev (nom du père de M. Témelkov), de Constantin Popé-Tachev, etc. Les petites boutiques et les maisons privées bulgares avaient été abandonnées au pillage de la population.

M. Témelkov reçut des nouvelles de son père et de sa mère, demeurés à Melnik, tandis qu'il s'enfuyait en Bulgarie. Les soldats firent venir son père et lui dirent : « Que feras-tu maintenant ? Nous voulons des hommes ici, et non des ours. Fais-toi Grec pour pouvoir habiter ici. » Celui-ci, un vieillard de

soixante ans, répondit : « Je suis né dans ce pays et j'y resterai sans changer de nationalité. » On le fit appeler une seconde fois pour lui demander : « Où sont tes fils. » — « Ils sont en Bulgarie. » — « Tu dois nous remettre leurs biens. » — « Ils n'ont rien. » Alors, quelques officiers, fouillant la maison, trouvèrent la dot de la femme de M. Témelkov, d'une valeur de 250 livres. On saisit cette dot. Puis, on conduisit M. Hadjiyanev à Ormané-Tchiflik et à Livounovo, sous prétexte qu'il devait se présenter au commandant. Arrivé à Ormané, on le menaça de mort et on lui demanda de l'argent. Il en promit, et les mêmes officiers grecs le ramenèrent à Melnik. Il leur compta 180 livres turques. Mais il possédait en outre une propriété à Slavé. On y saisit tout son grain, son blé et son orge (30.000 et 40.000 « okas »), ainsi que ses buffles qui, au nombre de seize, lui avaient coûté 200 livres turques. Au moment du départ des Grecs, on décida enfin de le tuer, lui et sa femme. Mais un ami grec, Nicolas le « Bakardji ¹ », le prévint et lui proposa de s'enfuir sans retard avec les Grecs, en lui disant qu'on viendrait le chercher dans quelques heures. Il accepta, s'enfuit et se cacha dans le village bulgare de Raïkovtsi. Pendant qu'on le cherchait à Demir-Hissar, il se sauva sur un cheval à travers la montagne de Piriné. Mais il ne revient pas à Melnik. Fatigué, il s'arrêta à Slavé et y mourut d'épuisement.

Dans l'énumération des villages bulgares brûlés dont il se souvient, M. Témelkov a nommé : Marikostinovo, Marino-Polé, Koula, Kapatovo, Kroumidovo, Dzigvélia, Mandjovo, Tchiflitsi, Khotovo, Ladarévo, Laskarévo, Slavé, Spatovo, la moitié de Livounovo (après le départ de l'état-major grec), Ormané-Tchiflik, Saint-Vratché, Polévitsa, Khrsovo, la moitié de Vrana, Katountsi, le « haut » et le « bas » Spantchévo. Il ne reste, nous disait-il, que les villages situés dans la montagne. Tout le mobilier, le bétail et le grain ont été pris par les Grecs.

Un officier autrichien, M. Br., qui a raconté avoir été pris par la population de Strumitza pour un membre de la Commission, pendant qu'il se rendait à cheval, après la fin de la guerre, de Sofia à Salonique, en compagnie d'un officier allemand, M. d. R. T. a assisté à la destruction de la ville de Strumitza. La *Reichspost*, de Vienne a publié le récit de M. Br., qui a envoyé, en outre, un compte rendu au consulat autrichien de Sofia. Ce récit nous devons le reproduire puisqu'il rentre dans le cadre de notre enquête :

« Le 28 juillet (style ancien), la paix avait été conclue. Le 8 août, soit dix « jours avant le commencement de mon voyage et après la conclusion de la « paix, les soldats grecs ont commencé à brûler et à piller la ville. Leur « façon d'incendier était la suivante : on versait de la benzine sur les différents

¹ Le chaudronnier.

« édifices, ensuite, on y mettait le feu et on les faisait sauter au moyen de bombes
 « de pyroxiline. Je n'ai encore rien pu apprendre de la composition chimique
 « de ces bombes. Elles ne produisent l'explosion qu'après avoir été jetées dans
 « le feu. J'en ai envoyé un tas à la légation autrichienne de Sofia. En même
 « temps, les soldats grecs, après avoir forcé les habitants à se cacher dans leurs
 « maisons, ont coupé toutes les conduites d'eau et arrêté les fontaines, pour
 « qu'il ne reste aucune possibilité d'éteindre l'incendie. Du 8 au 15 août, trois
 « fois par jour, huit automobiles allaient et venaient pour transporter les
 « objets volés. On a emporté tout ce que la population n'avait pu cacher,
 « même les chaises, les coffres, les cadres des portraits, les lits. Ce qu'on ne
 « pouvait pas prendre, on le détruisait. A l'un des propriétaires les plus impor-
 « tants de cette région, le musulman Nasife-effendi, on a volé tout son bétail,
 « on a brûlé sa maison, après avoir violé sa femme qui en est morte. Son
 « enfant lui a été enlevé et il n'a pas pu le retrouver. Au juif Novak-Kozé, on
 « a tout pris et on a violé sa femme. De même pour un riche marchand,
 « Bandésev, chez lequel les automobiles sont revenues pendant deux jours pour
 « tout emporter..... », etc.

M. Br. n'a visité Strumitza que le 24 août (vieux style). Mais la Commission est en possession d'un témoignage digne de toute confiance et émanant d'une personne qui avait séjourné dans cette ville dès le 15, c'est-à-dire qui avait assisté à la fin de l'incendie. Un autre témoignage d'une institutrice de Strumitza, M^{lle} Itchéva, qui est restée dans la ville pendant tout ce temps, a été publié par M. Milétits¹. Nous savons par toutes ces sources que la destruction de cette localité n'a été que l'exécution d'une partie du plan arrêté dès la conclusion de la paix par les autorités grecques. « Dès le 27 juillet, raconte M^{lle} Itchéva, les
 « Grecs se mirent à faire de la propagande parmi la population grecque en
 « l'invitant à s'expatrier. Ils lui suggéraient la crainte d'être torturée ou même
 « tuée par les Bulgares. On promettait aux habitants de leur construire une
 « Nouvelle Strumitza » dans la ville de Kukush². Le roi de Grèce devait
 « se charger lui-même du soin d'entretenir la population. C'est ainsi qu'on
 « savait d'avance à Salonique qu'après l'expatriation forcée des Grecs, des Juifs
 « et des Turcs, la ville serait vouée à la destruction, comme Xanthi, Gumul-
 « jina et les autres villes de la Thrace. » Les consuls étrangers de Salo-
 nique, après avoir reçu ces avertissements, délibérèrent ensemble et télégra-
 phièrent à leurs ambassades pour qu'on fit des représentations à Athènes. Le
 Gouvernement grec consentit à garder toutes ces localités jusqu'à l'arrivée de

¹ Voir *Atrocités grecques...*, Documents, p. 166-168. Nous possédons encore une déposition du maître d'école bulgare, qui était arrivé à Strumitza le 19 août.

² On a appelé, en effet, « la Nouvelle Strumitza » un village nommé Vladévo et situé près de Vodéna.

l'armée bulgare. Mais cette nouvelle fut reçue à Salonique le 8/21 août, c'est-à-dire le jour même où l'incendie commençait à Strumitza. Pendant les dix jours précédents, les habitants grecs, dans une série de voyages répétés, avaient emporté hors de la ville toutes leurs richesses à l'aide des automobiles que le Gouvernement mettait à leur disposition. Les Turcs et les Juifs avaient été forcés de les suivre. Cette opération finie, les Grecs mirent le feu au marché, dans la partie sud-ouest de la ville, près de la maison du docteur grec Rixopoulo. Leur dessein était, comme on en avait répandu le bruit à Salonique *avant la catastrophe*, de faire croire à l'opinion internationale que la population elle-même avait brûlé ses maisons, de peur de rester sous le joug bulgare. La population des quartiers bulgares (qui ne constituait qu'un quart de la population entière), en voyant le marché prendre feu, sortit dans les rues qui étaient désertes, et, pendant la nuit du 8 au 9, les Bulgares réussirent à éteindre l'incendie. Ils pensaient, à ce moment-là, que l'armée grecque était partie, mais elle n'était que cachée. Le matin du 9, les soldats grecs reparurent en menaçant les Bulgares de mort. Dès lors, la population bulgare se retira dans ses maisons, n'osant plus sortir pour éteindre le feu. C'est alors que les Grecs coupèrent les conduites d'eau et brisèrent les pompes à incendie. Le soir, le feu fut mis de nouveau et, pendant la nuit, les quartiers grec et turc commencèrent à brûler. Les soldats grecs ne se cachaient plus et un grand nombre de témoins ont pu les voir à l'œuvre. Ils avaient à la main des bombes, qu'ils mettaient sous les édifices, et en quelques minutes les maisons étaient en feu. On a vu aussi six ou huit soldats mettre le feu à la caserne, à trois reprises, avant de pouvoir y réussir. Un *vlak* a raconté à notre témoin que des agents de la police grecque en uniforme l'avaient réveillé, lui et sa famille, et lui avait dit de sortir immédiatement, car ils allaient brûler la maison, ce qu'ils firent, aussitôt la famille partie. Cela dura pendant toute une semaine, jusqu'au 15 août, date où toute la ville, à l'exception des deux quartiers bulgares¹, se trouva réduite en cendres. Trois jours après, l'armée bulgare arrivait. Un de nos informateurs nous a dit qu'on essaya de faire signer au lieutenant-colonel bulgare une déclaration officielle qui aurait attesté que les maisons avaient été *brûlées par leurs propriétaires*. L'officier bulgare refusa.

L'affaire de Strumitza jette une vive lumière sur une quantité d'événements semblables où l'intention et l'organisation préalables ne sont pas aussi faciles à discerner. Si elle semble surpasser tout ce que nous avons rapporté jusqu'à présent, c'est uniquement parce que nous pouvons mieux en

¹ Les quartiers bulgares furent épargnés, en partie, grâce à l'intervention d'un Européen protestant (il y avait une petite communauté bulgare protestante), et en partie, comme résultat de la tactique générale qui consistait à faire croire que c'étaient les propriétaires grecs qui brûlaient eux-mêmes leurs immeubles, en fuyant le régime bulgare.

suivre le développement. Après avoir achevé par le récit d'une semblable horreur cette partie de notre rapport, il ne nous reste plus qu'à en dégager la conclusion morale.

Les événements racontés ci-dessus ne font que confirmer une fois de plus une vérité ancienne, mais qu'il est utile de rappeler. Le sentiment national légitime, qui inspire les actes héroïques, et le nationalisme forcené qui pousse au crime sont deux états de l'âme collective d'une nation qui se touchent de très près. Peut-être même est-ce le même état d'âme, dont la valeur sociale varie selon le but qu'il se propose. Nous considérons comme justes et légitimes, nous admirons les actes et les manifestations par lesquels une nationalité défend sa personnalité et sa vie. Nous parlons avec sympathie de la « belle cause » des nationalités opprimées ou qui se cherchent elles-mêmes à travers tous les obstacles. Mais dès l'instant où ces mêmes nationalités passent de la défensive à l'offensive, et, au lieu d'assurer leur propre existence, commencent à empiéter sur l'existence d'une autre individualité nationale, elles commettent une action illicite et criminelle. Naturellement, on a souvent recours, en ce cas, comme nous venons de le voir, à la théorie des « intérêts de l'Etat » ou au sentiment et à l'instinct « étatique ». Mais c'est l'Etat lui-même qui devrait savoir se conformer au principe de l'autonomie des nationalités modernes, de même qu'il a appris à respecter la liberté individuelle, — et ce n'est pas la nationalité qui doit sacrifier son existence à l'idée erronée ou surannée de l'Etat. En appliquant cette saine maxime aux faits que nous présente la seconde guerre balkanique, on est forcé de conclure que l'œuvre du traité de Bucharest, dans la mesure où il a sanctionné les prétentions illégitimes des nationalités victorieuses, est une œuvre qui, probablement, ne résistera pas à l'action de la vie et du temps. Ne serait-il pas infiniment plus digne du sentiment actuel de la solidarité des peuples de reviser spontanément ce traité, plutôt que d'attendre que ses fruits se développent et mûrissent? Il ne s'agirait même pas, pour le moment, d'une répartition nouvelle des territoires, ce qui pourrait amener un nouveau conflit que tout le monde cherche à éviter. Il suffirait d'une tolérance mutuelle. Dans cet enchevêtrement des nationalités balkaniques, qui ne peut être débrouillé ni par des efforts de certains pour assimiler à tout prix, ni même par une nouvelle migration des peuples, chaque groupe national a besoin de la protection de quelque Etat voisin : Roumanie, Bulgarie, Turquie, Grèce et même Serbie, en ce qui regarde les « Slaves macédoniens » de la Macédoine grecque. Or, pour arriver à cette protection mutuelle, le moyen est bien simple. Il ne faudrait que revenir à ces propositions gréco-bulgares qu'on a eu tort d'écarter pendant la Conférence de Bucharest. Les peuples intéressés n'ont qu'à se garantir mutuellement — et effectivement — l'autonomie religieuse et scolaire. Si la grave leçon des évé-

MODIFICATIONS TERRITORIALES

DANS LES BALKANS

1. CONFÉRENCE DE LONDRES

2. TRAITÉ DE BUKAREST

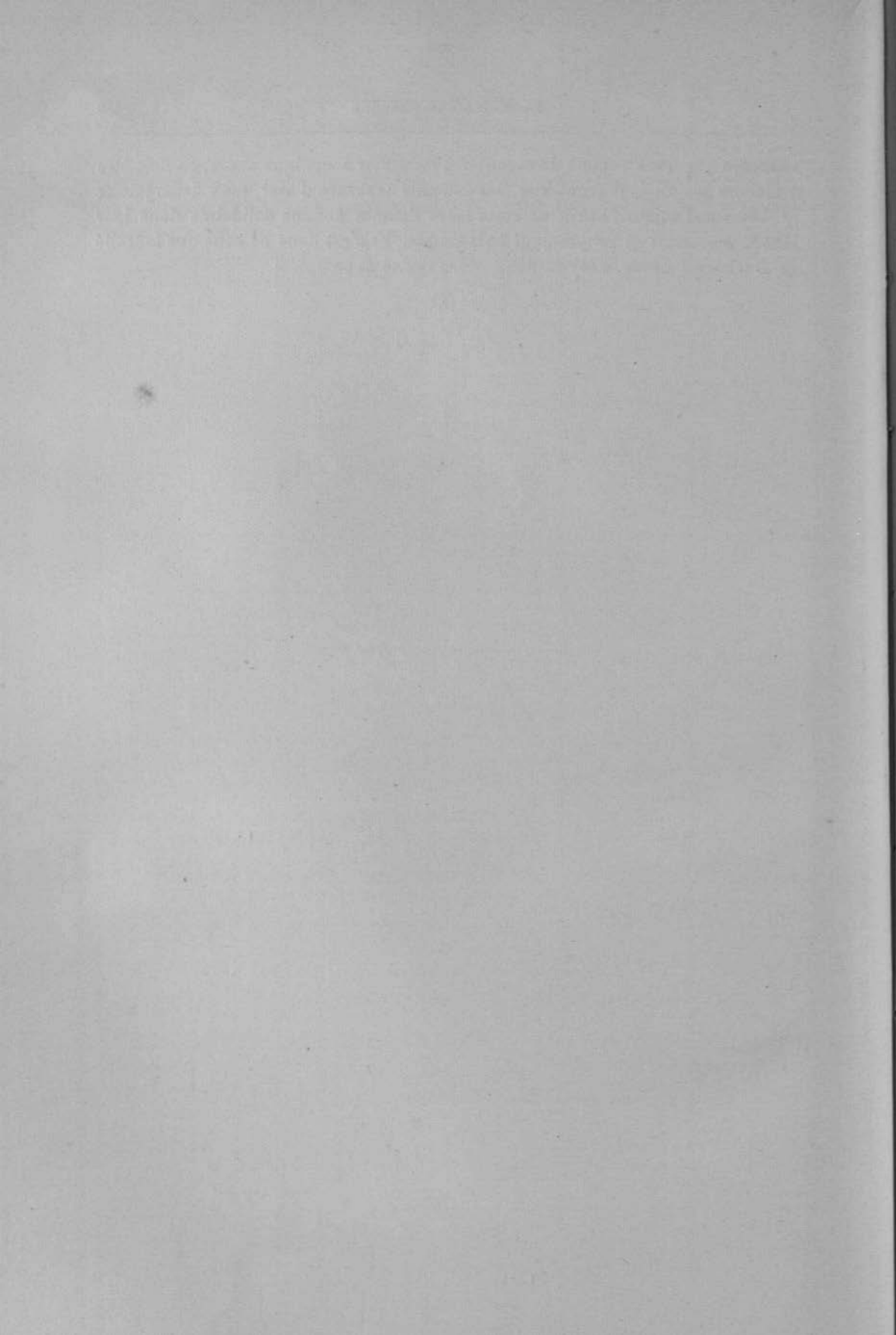


MODIFICATIONS TERRITORIALES

1. CONFERENCE DE LONDRES 2. TRAITE DE SOUVERAINETE



nements que nous venons de raconter peut servir à quelque chose, ce doit être à amener les alliés d'avant-hier, les ennemis acharnés d'hier, les voisins jaloux et froissés d'aujourd'hui à se considérer demain comme solidaires dans leur œuvre purement et proprement balkanique. Et c'est dans ce sens que le traité de Bucharest devra, croyon-nous, être révisé et complété.



CHAPITRE V

LA GUERRE ET LE DROIT INTERNATIONAL

§ 1. La guerre des alliés et le respect des traités. — § 2. La guerre et l'ouverture des hostilités. — § 3. La violation des lois et coutumes de la guerre sur terre : les ordres du jour du général Savov. — § 4. Les prisonniers de guerre : on les maltraite ou on les supprime. — § 5. Emploi de projectiles ou d'explosifs interdits. — § 6. Violation du droit des parlementaires. — § 7. Le sort des malades et des blessés. — § 8. Attaque et pillage des non-belligérants. — § 9. Tributs et réquisitions arbitraires. — § 10. Les attentats contre les personnes, la propriété et les croyances. Conclusion.

Notre rapport tout entier est une réponse à la question posée dans ce chapitre. On peut résumer cette réponse par une simple constatation : c'est qu'il n'y a pas dans le droit international une clause relative à la guerre sur terre et au traitement des blessés qui, dans une mesure plus ou moins grande, n'ait été violée par tous les belligérants. Nous pourrions même, dans beaucoup de cas, étendre nos conclusions à une armée qui, sans être belligérante, au sens propre du mot, aurait un rôle analogue, dans la guerre balkanique, à celui de l'armée roumaine. La Commission a emporté de son voyage en Bulgarie des impressions qui, malheureusement, l'ont conduite à cette conclusion.

Ce chapitre n'est pourtant pas une simple récapitulation de ce qui a déjà été dit. Nous avons réservé jusqu'ici quelques questions qui touchent de plus près au domaine du droit international de la guerre. Quant aux questions qui ont déjà été traitées, nous profiterons de cette occasion pour donner quelques notes supplémentaires et pour citer quelques documents dont nous n'avons pas fait usage dans les chapitres précédents.

I. — Avant de parler de la guerre, envisageons d'abord la question des *traités*. Nous avons vu que la guerre balkanique fut la violation (tout à fait extraordinaire, disons-le bien) d'un traité qui avait pour base une action commune aboutissant à un succès, traité qui prévoyait, de plus, une action commune pour

huit années ultérieures. Nous avons vu, il est vrai, les hommes politiques serbes plaider, non pas les circonstances atténuantes (puisqu'ils ne reconnaissent pas le caractère odieux de ce qu'ils ont fait), mais les circonstances qui les auraient autorisés à violer le traité du 29 février/13 mars 1912 avec les Bulgares. Ils ont rappelé une clause dont on a beaucoup parlé en droit international, c'est que les traités ne doivent être observés, *pacta sunt servanda*, que s'il n'y a pas de changements dans l'état des choses : *rebus sic stantibus*. Après les hommes d'État ¹, ce sont les professeurs qui sont entrés en scène pour prouver, par les données de la science, le bien-fondé des prétentions patriotiques. Le Dr Miléta St-Novakovits et le Dr Lazar Markovits (le traducteur du livre de Balcanicus en allemand) ont publié, dans le *Diélo* de Belgrade (mars-mai), deux articles dans lesquels ils ont eu recours à l'autorité de Keffter, Bluntschli, Jellinek, Martens, etc., et surtout à l'étude récente de M. Erich Kauffmann, professeur à l'Université de Kiel : *Das Wesen des Völkerrechts und die Clausula « rebus sic stantibus »* (Tübingen, Mohr, 1911, p. 231), pour prouver que la Serbie avait le droit de demander une révision du traité et, en cas de refus, de le considérer comme tombé en désuétude ². Sur l'autorité de M. Kauffmann, les professeurs serbes citent comme précédents : les déclarations de la Russie du 19/31 octobre 1870, sur la mer Noire, et du 13 juin 1886, sur Batoum ; le refus de la Prusse et de l'Autriche-Hongrie, en 1864, de se conformer au protocole de Londres de 1852 ; l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine en 1908. Les auteurs des articles y ajoutent la révision, en 1912, du traité franco-espagnol de 1904, sur le Maroc.

Ce rapport n'est pas une étude de droit et nous pouvons laisser aux spécialistes le soin de décider si l'on pouvait appliquer la clause *rebus sic stantibus*, non seulement à la demande de révision, mais encore à la rupture du traité. La Commission a exprimé son opinion quand elle a montré (chap. I^{er}) que l'allégation d'un prétendu changement de circonstances n'était qu'un dernier refuge, après l'insuccès des tentatives faites pour donner aux termes du traité une explication forcée et prouver ainsi que les Bulgares avaient les premiers violé le traité. Ce qui rend la violation de ce traité particulièrement odieuse, c'est que la condition essentielle, vitale, pour une des parties contractantes, et sans laquelle le traité n'eût pas été conclu, a été violée par une autre partie dès que le but commun a été atteint. Les Serbes n'ont pas agi en *fair play*, comme disent les Anglais.

¹ Nous avons parlé au chapitre I^{er} d'un livre de Balcanicus (pseudonyme d'un des membres du cabinet) qui a ouvert la campagne pour la révision du traité dans le journal du gouvernement, *Samosoprava*, dès le mois d'avril 1913. Son livre est la réunion des articles parus dans ce journal.

² Voir la réimpression des articles de MM. Novakovits et Markovits (en serbe) : *Le traité bulgare au point de vue international*, Belgrade, 1913.

Il est vrai que, des deux côtés, on a considéré la question comme une « question de force » (*eine Machtfrage*). Si le droit formel était entièrement du côté des Bulgares, ils ont perdu leur droit moral à mesure qu'ils ont transformé la guerre de libération en une guerre de conquête (voir chap. I^{er}). Mais après tout, il restait encore le droit moral de la Macédoine garanti par le traité, violé par la guerre et aboli par le traité de Bucharest. Si la clause *rebus sic stantibus* pouvait s'appliquer à la perte de l'Adriatique et à l'acquisition d'Andrinople, pourquoi ne pourrait-elle pas être appliquée aussi à l'occupation roumaine ? Si le traité serbo-bulgare cessait d'être en force, dès le moment où il n'y avait plus de force réelle pour le défendre, pourquoi le traité de Bucharest subsisterait-il après la fin de l'occupation ? On voit quelles conséquences dangereuses on pourrait tirer du point de vue serbe sur l'application, et surtout, sur la méthode d'application de la clause. On peut dire, avec Jellinek, qu'il n'y a pas, non seulement de traité international, mais de loi en général, à laquelle la clause *rebus sic stantibus* ne puisse s'appliquer. Il n'y aurait pas de progrès, s'il n'y avait pas moyen d'adapter la législation aux changements de circonstances. Mais il ne s'ensuit pas pour cela que la série des adaptations nécessaires doive être comprise comme une série de ruptures en droit (*de Rechtsbrüche*). La loi est changée par une autre loi. Le traité doit être changé par un autre traité. Ce principe est reconnu formellement dans un des cas que les professeurs serbes citent comme des « précédents » : dans le cas du refus de la Russie, en 1870, de se considérer comme liée par les articles XI et XIV du traité de Paris de 1856. Lord Granville, dans une note du 10 novembre 1870, a catégoriquement protesté contre une telle violation du principe de la force obligatoire des traités. L'Italie et l'Autriche-Hongrie ont soutenu la protestation anglaise. Une nouvelle conférence a été convoquée à Londres, le 17 janvier 1871, et, sur la proposition de lord Granville, elle a commencé ses travaux par cette constatation unanime : « Les plénipotentiaires de l'Allemagne du Nord, de l'Autriche-Hongrie, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Russie et de la Turquie, réunis aujourd'hui en conférence, reconnaissent que c'est un principe essentiel du droit des gens qu'aucune puissance ne peut se délier des engagements d'un traité, ni en modifier les stipulations sans l'assentiment des parties contractantes, au moyen d'une entente amiable ». Voilà un principe auquel aucun « précédent » ni aucun sophisme ne saurait faire déroger, si l'on veut que le droit international soit une réalité.

II. — La question de *l'ouverture des hostilités* est réglée par la Convention de la seconde Conférence de la Haye, dont le premier article a statué « que les hostilités entre les puissances contractantes ne doivent pas commencer sans un avertissement préalable et non équivoque qui doit avoir, soit la forme

« d'une déclaration de guerre motivée, soit celle d'un ultimatum avec déclaration de guerre conditionnelle ». La Conférence a repoussé pourtant, à cause des « nécessités de la guerre moderne », l'amendement néerlandais qui tendait à fixer un délai de vingt-quatre heures, après un avertissement¹.

On ne demandait donc pas beaucoup, comme on voit, et ce peu qu'on demandait n'excluait ni l'imprévu, ni même l'emploi des ruses militaires. Mais on ne pouvait pas, évidemment, prévoir le cas où un Etat, en ouvrant les hostilités, ne saurait pas lui-même très bien s'il veut entreprendre une guerre. Il est vrai qu'il ne pouvait pas y avoir d'imprévu, parce que les Serbes et les Grecs, depuis le commencement de juin, avaient déjà considéré la guerre comme inévitable. Ils s'y étaient même beaucoup mieux préparés, militairement parlant, que les Bulgares. Ces derniers, en commençant la guerre, « faisaient sans s'en douter le jeu des Serbes », comme l'a constaté très bien M. de Penennrun².

Quant aux Grecs, nous avons vu le roi Constantin quitter Athènes pour Salonique, le 14/27 juin, ayant sur lui la déclaration de guerre et en possession « des indices qui faisaient supposer que cette semaine commencerait la lutte sur toute la ligne, depuis Pirot jusqu'à Elytéra³ ». Ne s'agirait-il pas, par hasard, des télégrammes du général Savov qui auraient été connus des Grecs? Quoi qu'il en soit, l'inattendu et l'imprévu de l'ouverture des hostilités étaient évidemment bien pris en considération par les adversaires. Mais cela n'empêche pas de juger que les mesures prises par les Bulgares étaient en contradiction formelle avec les efforts du droit international pour faire précéder la guerre par un appel à une médiation ou à l'arbitrage — ce dernier procédé étant prévu, en ce cas, par le traité. L'engagement pris par le traité serbo-bulgare dans ce sens était formel. On s'engageait mutuellement, par l'article 4 de l'annexe secrète, dans des termes qui n'admettaient pas de tergiversations et de malentendus. « Tout différend qui surgirait, touchant l'interprétation et l'exécution d'une quelconque des clauses du traité, de la présente annexe secrète et la convention militaire, sera soumis à la décision définitive de la Russie, dès lors qu'une des deux parties aura déclaré qu'elle estime impossible une entente par des pourparlers directs. » Les Serbes venaient

¹ Cf. les discussions qui ont eu lieu à ce sujet à la seconde Conférence de la Haye, *Lémonon*, 344-345.

² Cf. ouv. c. p. 72. M. de Penennrun a publié (p. 32 et 48), en fac-similé, l'ordre pris sur un officier bulgare et daté du 16-29 juin, avec les dispositions pour commencer les hostilités le 17/30 au matin. Les Bulgares, d'autre part, ont publié, aussi en fac-similé, la proclamation de guerre, préparée d'avance par les Serbes, avec le chiffre 28 (juin) mis par écrit dans un texte imprimé (voir le *Mir*, du 28 juin). Il était dit dans cette proclamation imprimée : « Nos alliés grecs... et nos frères monténégrins marchent avec nous contre les Bulgares. »

³ Cf. chap. IV, l'article de *Proodos*, du 14/27 juin.

de consentir à l'exécution de cette clause, et les réserves qu'ils y avaient mises n'étaient nullement obligatoires pour l'arbitre. Avoir violé, après cela, la clause qu'en même temps ils continuaient à invoquer, c'était, pour les Bulgares, sanctionner les violations de fait que les Serbes se sont permises, en Macédoine, et donner le dernier coup à l'existence légale du traité. C'est pourquoi, tout en reconnaissant que les violations serbes ont rendu le conflit inévitable, il faut laisser aux Bulgares la responsabilité de l'avoir formellement ouvert.

La ruse n'a pas manqué non plus de jouer son rôle. Les journaux serbes ont publié des récits selon lesquels les officiers bulgares auraient offert un repas aux officiers serbes ou se seraient fait photographier avec eux quelques heures avant la bataille, tandis que, tout en reconduisant leurs visiteurs, ils auraient mesuré les distances et observé la disposition des avant-postes. Les Serbes ont, en outre, accusé les Bulgares d'avoir voulu égaler l'opinion internationale, en faisant protester à Belgrade leur ambassadeur, M. Tschew, huit heures après l'attaque nocturne des 16/29-17/30 juin, contre une prétendue agression serbe. Si, comme il y a lieu de le supposer, quoique M. Tschew l'ait nié dans les journaux, celui-ci était un de ceux qui poussaient à la guerre et qui étaient au courant des événements qui allaient s'accomplir, sa démarche n'en est que plus blâmable. Mais il est excessif d'accuser M. Tochev de n'avoir pas même pu savoir ce qui se passait sur la Brégalnitsa au moment où il faisait sa remontrance au Ministère de Belgrade. Le téléphone, à l'aide duquel M. Hartvig l'accusait d'avoir conseillé à M. Danev, le 9 juin, de « protester » contre le consentement serbe à l'arbitrage russe, existait donc et devait fonctionner tout aussi bien une semaine après¹.

III. — Nous nous plaçons sur un terrain beaucoup plus sûr en passant aux lois et coutumes de la guerre sur terre, violées par tous les belligérants, malgré l'existence d'une convention internationale qu'ils ont tous signée, et qui n'est autre que la « Convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre » et l'« annexe » qui l'accompagne, élaborées l'une et l'autre par la seconde Conférence de la Haye, en 1907, pour remplacer la Convention du 29 juillet 1899, conclue entre les puissances dès la première Conférence de la Haye. La Bulgarie, il est vrai, a fait des réserves au sujet d'un amendement qui modifiait la Convention de 1899. Cet amendement interdisait à tout belligérant de forcer les nationaux de la partie adverse qui habitent sur son territoire, à prendre part aux opérations de guerre dirigées contre leur pays et aussi, si ce

¹ M. Tschew a nié ces révélations, que, du reste, M. Hartvig lui-même a dit avoir été inexactement rendues par son interviewer, M. Gantchev (voir le *Mir* du 13/30 novembre 1913).

belligérant envahit le pays ennemi, de forcer les habitants du territoire occupé à donner des renseignements sur l'armée adverse et ses moyens de défense. Mais, à cette exception près, la Bulgarie a signé la convention, comme les autres représentants des États balkaniques.

La convention prévoit, dans son article 1^{er}, que « les puissances contractantes donneront à leurs forces armées de terre des instructions conformes au règlement... annexé à la présente convention ». Comme, par l'article 3, la partie belligérante était rendue « responsable de tous les actes commis par les personnes faisant partie de sa force armée » (et par la « force armée », le règlement comprenait, en dehors de l'armée régulière, les « milices » et « les corps de volontaires »), on devait s'attendre à ce que les Gouvernements signataires de la convention se sentissent particulièrement intéressés à faire connaître à leur armée ce à quoi ils s'étaient engagés. A-t-on donné suite à cette disposition dans les Balkans ? A-t-on, en particulier, introduit les notions correspondantes dans l'enseignement militaire des officiers et des soldats ?

La Commission n'est pas suffisamment renseignée sur cette question importante, par suite de l'abstention des Gouvernements grec et serbe qui n'ont pas voulu l'aider dans son enquête sur la guerre. Mais, d'une manière indirecte, on peut arriver à cette conclusion que la convention de 1907 (et, aussi, celle de 1899) est restée inconnue des armées balkaniques en général, à l'exception, peut-être, de quelques officiers isolés. On ne connaît, plus ou moins, que la Convention de Genève. Et aujourd'hui, comme en 1900, « il reste encore à veiller à l'exécution consciencieuse », par les Gouvernements signataires, de la Convention de la Haye. Il faut qu'ils donnent à leurs armées des instructions conformes à cette Convention, et il est à désirer que ces instructions entrent dans le cadre de l'enseignement obligatoire des établissements d'instruction militaire, ainsi que dans l'instruction du soldat. « *Ce n'est qu'à cette condition que l'application de la Convention de la Haye sera garantie sérieusement* »¹. Ces paroles de M. de Martens restent malheureusement un *pium desiderium*, aujourd'hui, comme il y a dix ans, dans les pays balkaniques. Il n'y a que la Bulgarie qui, à la connaissance de la Commission, en tienne compte dans une certaine mesure. La Commission a appris en effet que la Convention de Genève, tout au moins, était enseignée aux élèves officiers, mais elle ne l'est pas aux soldats. De même, ce n'est qu'en Bulgarie que la Commission a réussi, après des tentatives réitérées et par une voie privée, à se procurer des documents qui prouvent que, pendant cette dernière guerre au moins, quelques efforts ont été faits par les chefs des différents corps

¹ Voir la préface du livre de M. F. de Martens, *la Paix et la Guerre*, Paris, 1901.

d'armée pour arrêter les crimes contre les lois et coutumes de la guerre. Vu l'intérêt que ces documents présentent pour le but que poursuit la Commission, nous les traduisons ici en entier, tout en regrettant qu'ils soient les seuls que nous ayons à citer.

A. — *Ordre au 22^e régiment d'infanterie thracien de Sa Majesté Royale, Charles-Edouard de Saxe-Cobourg-Gotha, n° 93, 14 octobre 1912, bivouac de Pekhtchévo.*

I. — Je me suis aperçu que quelques soldats du régiment, après avoir passé la frontière, commettent des actes arbitraires qui, pendant la guerre, deviennent des crimes graves. Avec grand regret, je vois que les commandants des compagnies ont la légèreté de considérer que ces actes sont sans gravité et permettent qu'on les accomplisse sous leurs yeux. Ainsi, au bivouac de Tsarévo-Sélo, j'ai vu quelques soldats quitter le bivouac et aller dans le village voisin, abandonné par les habitants, pour piller chacun pour soi, en oubliant le devoir de rester toujours au poste assigné. J'ai observé aussi, dans les bivouacs, des soldats qui ont pris, on ne sait où, diverses denrées et du bétail, pour se préparer un repas différent de celui de la compagnie; un grand nombre se sont ainsi dispersés. Cela montre, ou que les soldats sont trop gourmands, ou que leurs supérieurs s'occupent peu de leur nourriture. J'ai constaté aussi que quelques soldats, par négligence ou intentionnellement, détruisent les lignes télégraphiques, endommagent les maisons évacuées par la population et même se permettent d'entrer dans les maisons des Bulgares.... (ici il y a une petite lacune dans notre manuscrit). Quelques-uns se comportent mal avec les soldats ennemis blessés et prisonniers. Il peut paraître superflu, et pourtant il est nécessaire que je rappelle aux commandants des compagnies que leur devoir est d'expliquer aux soldats quelles sont les dispositions des lois et quelle est la responsabilité encourue par celui qui les transgresse. J'ordonne qu'on inculque à tous les militaires les instructions suivantes pour le ravitaillement en temps de guerre, ainsi que les lois pénales, etc.

1° Toutes les fabriques, les fourneaux, les ateliers, les dépôts militaires, les transports, les provisions, les caisses d'Etat et de communes qui se trouvent dans le rayon d'action de notre armée, sont butin militaire. La propriété et les provisions des personnes privées sont intangibles. Si la population a quitté la ville ou le village, mais si les autorités y sont restées, la propriété est de même inviolable. Mais, même dans le cas où il n'y a pas de pouvoirs publics, la propriété privée est considérée comme appartenant à l'Etat ou à la commune. Le butin militaire est propriété de l'Etat. C'est pourquoi l'appropriation des objets faisant partie du butin militaire est considérée et punie comme un vol de la propriété de l'Etat.

Quand un détachement du régiment entre dans un lieu habité où se trouvent des objets qui constituent du butin militaire, le chef du détachement doit prendre des mesures pour conserver ces objets et, si possible, pour les emporter, après en avoir référé à l'état-major du régiment, mais il ne doit rien prendre sans mon ordre exprès. Le chef du détachement ne peut s'approprier les objets dont il a besoin qu'en cas d'extrême nécessité ou lorsque ma permission n'arrive pas en temps utile.

Quand un détachement ne reçoit pas de ravitaillements, le chef peut faire lui-même la réquisition de ce qui est nécessaire pour nourrir ses hommes et pour compléter

la réserve intangible, si on a touché à celle-ci. En ce cas, qu'on me présente un rapport. Pour les choses réquisitionnées, qu'on donne des récépissés.

Il est absolument défendu aux soldats de préparer eux-mêmes leur nourriture. La portion prévue est plus que suffisante. Qu'on se rappelle qu'un des devoirs les plus importants du commandement est de savoir bien utiliser les ressources locales pour le ravitaillement...

2° Qu'on fasse comprendre aux soldats que les lignes télégraphiques turques sont nécessaires pour nos communications, afin qu'ils ne les détruisent pas...

3° Qu'on se souvienne que l'honneur militaire, les lois et coutumes de la guerre et les conventions internationales nous obligent à bien traiter la population paisible du pays ennemi, ainsi que les prisonniers de guerre. Essayer son courage sur l'ennemi désarmé et sans défense n'est pas digne d'un militaire. Les prisonniers sont au pouvoir de notre Gouvernement, mais non au pouvoir des individus et des corps qui les ont capturés. Les mauvais traitements infligés aux prisonniers sont interdits ; assassiner un soldat ennemi qui s'est rendu volontairement ou qui a été pris, c'est commettre un meurtre. Le pillage au préjudice des soldats tués, blessés et prisonniers est aussi un crime selon nos lois.

4° Qu'on lise aux soldats les articles suivants de la loi pénale militaire :

Art. 241. — Pour avoir détourné les morts sur le champ de bataille, les coupables seront punis : d'un séjour aux compagnies de discipline de six mois à un an et demi, avec emprisonnement cellulaire et transfert en cas de récidive.

Art. 242. — Pour avoir volé des blessés et des prisonniers, les coupables seront punis d'un séjour aux compagnies de discipline de deux à trois ans, avec emprisonnement cellulaire et transfert en cas de récidive. Si le pillage a eu lieu avec violence, la punition sera la mort.

Art. 245. — Quiconque sera coupable d'avoir intentionnellement brûlé ou détruit de toute autre façon les munitions militaires ou autres objets de défense et de ravitaillement, dans les endroits qu'on défend contre l'ennemi, ou d'avoir détruit ou endommagé le télégraphe, les conduites d'eau, les chemins de fer, les ponts, les digues et autres moyens de communication, sera puni de mort.

Art. 246. — Les coupables de meurtre prémédité, de viol, de pillage, de brigandage, d'incendie prémédité, seront punis de mort.

(Sceau du régiment.)

Le commandant du régiment : colonel SAVOV.

Adjudant-major : capitaine CHIGEV.

B. — *Ordre à l'armée n° 69, de Lozengrad (Kirk-Kilissé), 13/26 décembre 1912.*

Il arrive des informations à l'état-major qui, à notre grand regret, permettent de soupçonner que certains individus et certains corps se sont permis de commettre impunément des pillages et des violences diverses contre la population paisible des pays conquis. Comme des actions pareilles, extrêmement blâmables et inhumaines, compromettent dans une grande mesure le nom et le peuple bulgares, et, d'autre part, comme elles sapent la confiance de nos sujets futurs (particulièrement de la population musulmane paisible) en notre pouvoir de leur garantir l'honneur, la propriété et la vie, j'ordonne :

1° Que les commandants des armées et les gouverneurs militaires prennent des mesures sévères et promptes pour qu'on ouvre une enquête sur les actions de ce genre, commises dans le rayon occupé par l'armée qui leur est confiée, et qu'on traquise immédiatement devant le tribunal les coupables, selon la loi, sans distinction de rangs et de degrés... Que tous les supérieurs hiérarchiques militaires soient prévenus qu'il leur faut être sévères et sans clémence dans la répression d'actions de ce genre et qu'ils n'oublient pas quelle serait leur responsabilité au cas où ils n'observeraient pas cette conduite.

2° Qu'on prenne les mesures les plus rigoureuses pour introduire l'ordre et la discipline dans l'arrière-garde de l'armée. Qu'on renvoie de suite dans le royaume les personnes qui n'appartiennent pas à l'armée et celles qui, appartenant à l'armée, ne font pas convenablement leur service.

3° Qu'on prévienne toutes les troupes que la population paisible du pays occupé est mise sous la protection de nos lois militaires sans distinction de foi ni de nationalité, et que toute rigueur non motivée, toute violence et toute injustice seront punies conformément à ces lois. J'invite toutes les autorités militaires et civiles à s'employer à atteindre le but proposé.

4° Pour conclure, qu'on n'oublie pas que nous avons entrepris la guerre au nom d'une idée hautement humaine : libérer cette population d'un régime insupportable par sa sévérité et son injustice. Que Dieu aide aux fils vaillants de la Bulgarie à réaliser cette noble idée; qu'ils s'interdisent l'un à l'autre de compromettre, par de semblables actions, aux yeux du monde civilisé et de leur chère patrie, cette grande et glorieuse œuvre!

L'aide du commandant en chef,

Le général-lieutenant de l'état-major : SAVOV.

Au milieu des horreurs que nous sommes obligés de décrire, on se sent, au fond du cœur, pénétré d'un grand réconfort à la lecture de ces lignes, si différentes dans leur esprit de cette auguste menace que nous lisons dans le télégramme déjà connu du roi Constantin : « Je me verrai à mon profond regret dans la nécessité de procéder à des représailles, afin d'inspirer à leurs auteurs (des « monstruosité bulgares ») une crainte salutaire et de leur donner à réfléchir avant qu'ils ne se livrent à de pareilles atrocités. »

Hélas ! dans la pratique des « lois et coutumes de la guerre », les contrastes s'atténuent, le sublime et l'odieux, l'héroïsme et la barbarie se rapprochent. C'est toutefois un mérite, et nous avons voulu le signaler, que ce désir de rester honnête et humain. Nous n'avons trouvé cette disposition que chez quelques officiers ou intellectuels bulgares. Nous serons heureux si du moins, après cette publication, on veut bien compléter nos informations en produisant des documents semblables, qui, ne se bornant pas à des aveux candides, prouveraient un égal empressement à appliquer le remède. Malheureusement, nous avons d'autres signes qui attestent qu'on n'eut pas même le sentiment d'avoir commis des fautes et des crimes.

IV. — Des fautes et des crimes, on en trouve à profusion partout. Nous allons les récapituler, en comparant la triste réalité aux belles résolutions formulées dans la Convention de la Haye de 1907, que signèrent les belligérants eux-mêmes. Dans notre classification, nous suivrons l'ordre des articles de la Convention.

Commençons par la question importante des prisonniers de guerre :

Art. 4. — Les prisonniers de guerre sont au pouvoir du Gouvernement ennemi, mais non des individus et des corps qui les ont capturés. Ils doivent être traités avec *humanité*. Tout ce qui leur appartient personnellement, excepté les armes, les chevaux et les papiers militaires, *reste leur propriété*.

Art. 5. — Les prisonniers de guerre peuvent être assujettis à l'internement dans une ville, forteresse, camp ou localité quelconque, avec l'obligation de ne pas s'en éloigner au delà de certaines limites déterminées ; mais ils *ne peuvent être enfermés* que si la sûreté de l'État l'exige d'une façon pressante et seulement pendant la durée des circonstances qui nécessitent cette mesure.

Art. 6. — L'État peut employer comme travailleurs les prisonniers... à l'exception des officiers. Ces travaux *ne seront pas excessifs* et n'auront aucun rapport avec les opérations de la guerre... Les travaux faits pour l'État seront *payés* d'après les tarifs en vigueur pour les militaires... Le Gouvernement... est chargé de leur *entretien*... Les prisonniers... seront traités pour *la nourriture, le couchage et l'habillement sur le même pied* que les troupes du Gouvernement... Les prisonniers *évadés*... sont passibles de *peines disciplinaires*.

Art. 23. — Il est défendu... *de tuer ou de blesser un ennemi* qui, ayant mis bas les armes ou n'ayant plus les moyens de se défendre, *s'est rendu à discrétion*.

Entre ces maximes généreuses d'un âge éclairé et les réalités de la guerre balkanique, quelle distance ! Ici, on s'inspire du principe de Montesquieu : « Tout le droit que la guerre peut donner sur les captifs est de s'assurer tellement de leur personne qu'ils ne puissent plus nuire. » Là, on en revient presque à la maxime de Germanicus et de toute l'antiquité : « Ne faites pas de prisonniers ». C'est alors la vengeance et la cupidité qui décident de leur sort, avec cette seule différence qu'on n'en fait plus des esclaves : on pille sur place et on tue, ou bien, on tue et on pille. On fait encore des prisonniers, mais on en fait très peu sur le champ de bataille et, souvent, on ne laisse pas vivre ceux qu'on prend. L'esprit surechauffé du soldat ne peut comprendre que l'ennemi désarmé et blessé, qu'il trouve étendu par terre, est déjà *un prisonnier de guerre*, qu'il ne doit plus ni tuer ni blesser, comme il est dit à l'article 23 de la Convention citée plus haut et à l'article 2 de la Convention révisée de Genève¹ (1906). Aux Balkans, on achève l'homme.

¹ Voir, sur les hésitations antérieures, Armand du Payrat : *Le Prisonnier de guerre dans la Guerre continentale*, Paris, A. Rousseau, 1910, p. 133-135.

Quant aux Bulgares, des cas nombreux d'une semblable inhumanité ont été cités, sur la foi des documents rassemblés par l'état-major serbe, dans notre chapitre III, § 3, *Théâtre de la guerre serbo-bulgare* et dans les Annexes. Pour les Grecs, nous avons avant tout les aveux consignés dans des lettres fameuses et dans les rapports de leurs soldats, témoin ce passage : « Nous n'en avons pris (pendant une attaque) que quelques-uns (des prisonniers) *que nous avons tués, car tels sont les ordres que nous avons* ».

Chose plus affreuse encore, lorsque la bataille est finie, si l'on a daigné faire quelques prisonniers, on ne les garde pas : on aime mieux s'en débarrasser. Le lecteur se rappelle ces aveux terribles contenus dans des lettres grecques : « Sur les 1.200 prisonniers que nous avons faits à Nigrita, il n'y en a que 41 « qui soient restés dans les prisons... » « Nous en avons pris 50 (il s'agit de « comitadjis bulgares) que nous nous sommes partagés. J'en ai eu, pour ma « part, 6 et je les ai « nettoyés ». « On m'a donné 16 prisonniers pour les « remettre à la division, et je n'en ai conduit que 2. Les autres ont été mangés « par les ténèbres, massacrés par moi », etc... Nous ne pourrions citer aucun aveu des autres belligérants qui équivaldrait à ceux-là. Mais on peut imputer à tous des actes de ce genre, moins nombreux, à vrai dire. Voici un récit serbe qui a été publié par le journal socialiste serbe *Radnitchké Noviné* (n° 162 du 12/25 août) : « Nous avons emprisonné 300 soldats bulgares. On nous a « ordonné d'installer dans une vallée une *mitrailleuse*. J'ai deviné le but des « préparatifs. Les prisonniers bulgares regardaient notre travail et semblaient « pressentir ce qui les attendait. Nous les avons fait mettre sur une ligne. Puis « notre machine a commencé à travailler d'une extrémité à l'autre... Quand « nous les avons enterrés, nous avons trouvé dans la poche d'un sous-offi- « cier *Le Messager Ouvrier* et un journal détaillé de la guerre. C'était probable- « ment un socialiste démocrate. »

L'assassinat des prisonniers en cours de route se retrouve aussi chez les Bulgares. Mais les motifs en sont différents. On tue ceux qui ne peuvent pas marcher, ou bien ceux qui veulent s'enfuir (contrairement à la disposition de l'article 6 de la Convention, qui propose des « peines disciplinaires »). Le massacre en masse des prisonniers turcs par les Bulgares à Stara-Zagora s'explique (mais, bien entendu, ne se justifie pas) par une panique que produisirent des rumeurs annonçant l'arrivée de l'armée turque.

Un prisonnier turc à Sofia, Hakki-Kiamil, du 5^e régiment de tirailleurs, nous a raconté un épisode dont le caractère odieux est également hors de doute, quoique, ici encore, il s'agisse d'une panique. Il se rendit aux Bulgares aux environs d'Andrinople. Bientôt après, la panique commença et les officiers bulgares ordonnèrent de tuer tous les prisonniers. On les mit au pied du mur et on les fusilla tous. Lui, personnellement, reçut onze blessures, mais il fut

sauvé par les infirmiers. Le capitaine Nouredine et le lieutenant Nadji furent, eux aussi, tués à Andrinople, le jour de la prise de la ville, après s'être rendus. Ils étaient escortés par des soldats et des sous-officiers. Les soldats leur dirent : « Vous nous avez fait beaucoup de mal avec vos mitrailleuses ; vous allez nous « payer tout cela maintenant ». Et ils se mirent à tuer les prisonniers (20 soldats et 2 officiers). Avant la fin du carnage, un officier bulgare arriva et sauva la vie au témoin, un certain Mehmed Begtchéti et à un autre soldat. Un troisième prisonnier a raconté qu'un groupe de 157 captifs fut emmené d'Eriuler. Les soldats les maltraitèrent et les poussèrent de leurs bâtons. Trois d'entre eux, qui étaient blessés au pied, ne pouvaient pas marcher assez vite ; ils furent passés à la baïonnette.

Les rares blessés qui ont la chance de ne pas mourir de ces horribles sévices, une fois à l'hôpital, jouissent en général d'un bon traitement de la part du personnel médical. Il est vrai que souvent les soldats ennemis malades, qui sont couchés dans la même chambre, surtout durant les premiers jours, se comportent envers eux d'une manière indigne. Ensuite, un revirement survient presque infailliblement, grâce au personnel des hôpitaux (étranger en majorité), et l'humanité reprend ses droits. Les membres de la Commission l'ont constaté partout où ils ont eu l'occasion de visiter un hôpital.

Dans l'étape suivante — le traitement des prisonniers bien portants internés dans des localités diverses — on ne s'est pas trop écarté des prescriptions de la Convention, en ce qui concerne la Bulgarie et la Serbie. Malgré les récriminations mutuelles des journaux des deux pays, en général, les prisonniers ne souffrirent pas trop, ni à Sofia, ni à Belgrade. Un officier bulgare, M. Kissélitsky, nous disait, à Sofia, que les officiers et surtout les soldats étaient mal logés à Belgrade, qu'il y avait, par exemple, jusqu'à une centaine de personnes dans une pièce qui n'en pouvait contenir que trente. L'organisation sanitaire était insuffisante (fig. 23) ; l'unique docteur serbe (M. Vasits) venait rarement. Quant à l'autre docteur, un Grec de Gumuldjna, il s'était tant moqué des prisonniers qu'ils avaient demandé eux-mêmes à ne plus recevoir ses soins. Les soldats turcs prisonniers que nous avons vus à Sofia avaient l'air assez bien portants, mais ils se plaignaient de la mauvaise qualité de la nourriture. Les prisonniers grecs ne critiquaient pas la nourriture, ils la disaient seulement médiocre (*metrio*). Un prisonnier serbe (un paysan qui s'était évadé de Bulgarie) disait : « Il y avait assez de pain. Ils (les Bulgares) nous donnaient ce qu'ils avaient eux-mêmes. »

Quant au travail des prisonniers (autorisé par la Convention de la Haye), le Gouvernement bulgare affirme que ceux qui ont été employés aux travaux d'Etat ont été rémunérés comme des soldats bulgares, c'est-à-dire qu'ils n'ont

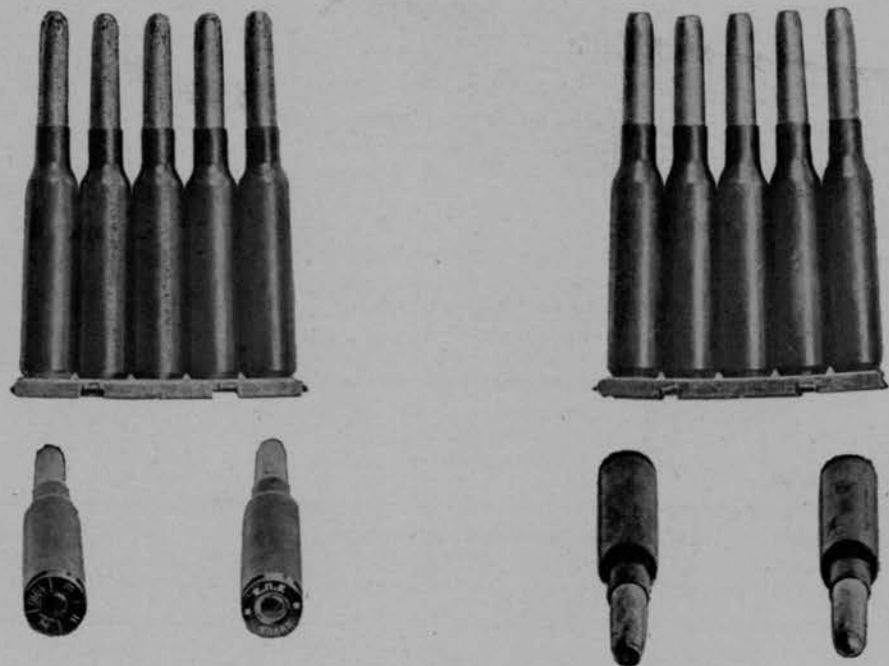


FIG. 25. — Balles grecques dont la pointe conique a été coupée.

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

pas reçu d'argent, mais ont été logés, nourris et vêtus. Ceux qui servaient dans une entreprise privée « devaient » recevoir une solde journalière convenue. Le Ministère admet la possibilité d'un détournement de fonds, mais n'en connaît pas de cas particuliers. Les soldats turcs ont exposé à la Commission qu'ils étaient *forcés* de travailler aux fortifications contre Kriajevats (ce qui est contraire à la Convention) et que, *généralement*, ils ne recevaient pas de paye.

Mais tout cela n'est rien en comparaison du sort qui a été fait aux prisonniers de guerre en Grèce. Contrairement à la Convention, on les *enfermait* dans les prisons non pas temporairement, mais à demeure. Ces prisons grecques (« les Bastilles du xx^e siècle », comme la *Patris* nommait celle d'Athènes, dans son numéro du 29 mai 1913) étaient horribles. Les prisonniers bulgares, revenant, au mois d'octobre, de Trikéri, d'Ithaque ou de Nauplion ont raconté des choses épouvantables. Voici un de ces témoignages que nous choisissons comme spécimen parce qu'il est très caractéristique¹. L'auteur, M. Lazarov, fut emmené sur ce même bateau, la *Catherine*, où eurent lieu les scènes affreuses et les noyades que nous avons racontées au chapitre iv.

« Le 24 juin (7 juillet), nous arrivâmes à l'île d'Ithaque². Les soldats « furent débarqués les premiers. Tous furent fouillés et enfermés dans la « prison. Cela fait, on débarqua les prisonniers civils et on les frappa l'un « après l'autre avant de les enfermer. Nous entendîmes des sanglots déchirants d'enfants et de vieillards de soixante-dix ans. La prison est construite au milieu de la mer, sur un plateau de 3.100 mètres carrés dont « 2.000 mètres carrés sont pris par la bâtisse. La prison est humide et sombre. « Nous y passâmes un mois sous clef, et, pendant ce temps, nous n'eûmes « que trois heures par jour pour respirer l'air pur dans la cour. Ce mois « achevé, on ne nous enferma plus, mais, en retour, on exigea de chacun de « nous 50 centimes. Les civils restèrent enfermés jusqu'au 22 octobre/4 novembre. Ceux qu'on emmena dans la ville, pour leur faire faire un travail « de portefaix, virent seuls la terre. Avant l'entrée en prison, on enleva aux « soldats (ils étaient 233) 108 paires de bottes, 10 ceintures, 1 pantalon, « 8 rasoirs, 5 montres, 4 portemonnaies, 30 francs et 1 croix donnée comme « récompense au courage. Nous envoyâmes une protestation écrite au com-

¹ Ce récit de M. S. Lazarov a été publié par le *Mir* du 24 octobre/6 novembre.

² Dans les démentis officiels grecs, on a fait beaucoup de bruit de ce que les récits des prisonniers bulgares font allusion aux « îles » inhabitées d'Ithaque et de Trikéri, alors que Ithaque est peuplée de 20.000 habitants, et que Trikéri n'est pas une île, mais un gros bourg, à l'extrémité de la péninsule de Volo. M. Lazarov répond pour Ithaque : la prison y est évidemment située dans un endroit désert, près du rivage de l'île même. Quant à Trikéri, les prisonniers l'ont pris pour une île, probablement parce qu'ils n'ont pas pu voir, derrière la montagne, cette partie basse qui lie Trikéri avec le continent.

« mandant de l'île d'Ithaque. Il nous la retourna en nous disant qu'il ne
« pouvait rien faire, ne connaissant pas les coupables, bien que nous les
« eussions nommés dans notre rapport. On prit aux civils 3.882 francs (dont
« environ 1.000 francs à Néboliyev seul, le noyé), sans compter les habits
« et les chaussures. Leur protestation, à eux aussi, n'eut pas de suite.
« Quoiqu'il y eût dans la ville de l'eau de source, on nous portait dans
« des barils une eau de puits, calcaire et d'un goût détestable, à peine
« buvable, et dans laquelle nous ne pouvions pas faire cuire notre soupe, com-
« posée exclusivement de haricots. On nous nourrissait principalement de
« pois chiches, de lentilles, de haricots, de riz, de pommes de terre, d'olives
« puantes et pourries, de poisson salé pourri, de fromage de mauvaise qualité.
« Sur 226 plats, nous n'eûmes que 22 plats de viande. Encore était-ce de la
« chèvre dont, chez nous, les chiens mêmes ne voudraient pas. Pendant trois
« jours (les 18, 24 et 25 juin), nous restâmes tout à fait sans nourriture, et,
« par dix fois, on ne nous fit faire qu'un seul repas en vingt-quatre heures.

« L'assistance médicale faisait absolument défaut. Des hommes gravement
« malades furent laissés sans aucun secours. La chambre la plus humide de la
« prison était destinée à servir d'hôpital, et on y abandonnait les malades
« sans médicaments, sans nourriture et sans consultations, afin qu'ils mou-
« russent, et non afin qu'ils guérissent. Il nous fallait donc nous soigner nous-
« mêmes. Nos infirmiers se rendaient secrètement à l'hôpital pour visiter les
« malades et donner des ordonnances, que nous parvenions à envoyer en ville
« en achetant les gardiens. On nous faisait payer les médicaments cent fois
« plus cher qu'il n'eût fallu ; et nos poches étaient vides. Il fallait donc faire
« des collectes pour acheter aux malades du lait, des œufs, etc. A ceux qui souf-
« fraient des dents, les barbiers de la ville servaient de dentistes et extraient
« les dents pour 2 francs. Nos infirmiers étaient obligés de soigner même les
« Grecs du service sanitaire qui se plaignaient que leur docteur n'y entendait
« rien et ne voulait pas les soigner, qu'ils ne pouvaient pas avoir de médica-
« ments et que les apothicaires ne voulaient pas faire crédit à l'Etat. Pendant
« tout le temps de notre emprisonnement, nous eûmes 145 soldats malades, sans
« compter les civils. Les maladies principales étaient la fièvre, la diarrhée, la
« stomatite, l'angine, l'érysypèle, etc. Un malade, atteint de typhus et délirant,
« sortit de la chambre qui était à deux mètres de distance de la mer et se
« noya. Moi, j'ai souffert d'un rhumatisme pendant deux mois et demi, et non
« seulement je n'ai eu l'aide d'aucun docteur, mais on ne m'a pas même donné
« de paille, et j'ai dû coucher sur des planches humides. Après avoir enduré
« beaucoup de souffrances, nous avons envoyé, le 13/26 septembre, une requête
« au commandant, lui demandant qu'on nous retire de la prison humide et
« qu'on nous installe dans des maisons pouvant recevoir des prisonniers de

« guerre ; qu'on nous traite comme tels, et non pas comme des reclus ; qu'on
« nous donne des couvertures, beaucoup d'entre nous n'ayant pas de man-
« teaux ; qu'on nous permette d'écrire à nos parents ; qu'on nous laisse sortir
« dans la ville pour acheter le nécessaire ; qu'on nous donne de l'eau pouvant
« servir au lavage, et non de l'eau salée. On ne satisfit qu'à cette dernière
« demande. Nos gages nous furent payés régulièrement, 1 fr. 50 par mois aux
« soldats, 3 francs pour un caporal, 9 francs pour un sous-officier inférieur,
« 15 francs pour un sous-officier supérieur et pour un sergent-major. Deux
« jours après notre départ, on nous invita à signer une déclaration en grec
« attestant qu'on nous avait bien traités et que nous emportions avec nous tou-
« ce que nous avons apporté. Il nous fut impossible de ne pas signer. Nou-
« signâmes, mais en réservant notre droit de réplique par des lettres conve-
« nues : *o. m.*, opinion particulière (*Ossoboyé mnenigé*), dont ils ne se sont
« pas aperçus. »

Le traitement des officiers prisonniers n'était pas meilleur, comme on peut s'en rendre compte en lisant un récit du major Lazarov, commandant de la garnison bulgare de Salonique. M. Lazarov décrit leurs souffrances sur le bateau, leur arrêt de quatre jours au Pirée, dans une prison humide et sale, où ils dormaient sur le plancher dans l'air infecté, se nourrissant mal, autorisés à sortir seulement pour être photographiés, exposés aux offenses de la foule et à la curiosité des journalistes qui imprimèrent, après leur départ, que les officiers bulgares avaient été reçus dans les meilleures familles, avaient fait connaissance de la haute société et visité les théâtres et les cinémas, mais qu'ils avaient abusé de l'hospitalité à eux offerte et été envoyés, par suite, à Nauplie, parce qu'un jeune officier s'était montré peu correct dans une société de dames de la haute société du Pirée. Au nom de ses camarades, M. Lazarov envoya le télégramme que voici à M. Vénizelos, après être revenu en Bulgarie : « Les
« officiers bulgares prisonniers de la garnison de Salonique vous envoient leurs
« protestations les plus énergiques contre la manière dont ils ont été traités
« pendant leur asservissement en Grèce. Dépouillés de leurs bagages, et, pour
« la plupart, de leur argent, jetés dans une prison médiévale, enterrés vivants
« dans un cachot du fort de Nauplie, privés d'air et de lumière, privés aussi de
« tous rapports avec leur famille, ils ont subi, les médecins inclus, toutes les
« humiliations et toutes les souffrances qu'une cruauté raffinée a pu inventer. »

Nous ne parlons pas ici des « civils » dont les souffrances, surtout dans les cachots de Salonique, étaient plus grandes encore. Pour ceux-là, on essaya de les regarder comme des sujets grecs rebelles. Mais il faut noter qu'en général le terme « prisonnier de guerre » était pris, aux Balkans, dans un sens trop large. La Commission fut tout à fait étonnée de voir, à Sofia, défilier devant elle comme « prisonniers » revenus de Serbie, des vieillards de quatre-vingts

ans et des enfants. Nous avons questionné ces braves gens en costume de paysans, et nous avons appris qu'ils appartenaient à la population des villages des régions limitrophes et qu'ils avaient été soumis à cette quasi-servitude temporaire, en plein xx^e siècle. La Convention de 1907 demande qu'on ait un « signe distinctif fixe et reconnaissable à distance » qui témoigne que l'on est un « belligérant ». Or, il est facile de reconnaître à distance l'âge de ces vieillards et de s'apercevoir qu'ils ne peuvent être dits « prisonniers de guerre », les photographies que la Commission possède d'une « revue des prisonniers au camp de Sofia » prouvant assez qu'on peut voir de loin à qui on a affaire.

V. — Abordons maintenant les faits qui relèvent de l'article 23 de la Convention de 1907, ainsi conçu : « Il est interdit... d'employer des armes, des projectiles ou des matières propres à causer des maux superflus. »

Des « maux superflus », hélas ! nous avons vu déjà qu'on avait su inventer mille façons de les infliger. Le principe fondamental de l'article d'introduction (Art. 22) au chapitre de la Convention qui traite des « moyens de nuire » est interprété à contre-sens dans les Balkans, et ce principe devient là-bas : « Les belligérants ont une liberté *illimitée* quant au choix des moyens de nuire à l'ennemi ». D'autre part, en ce qui concerne les armes et les projectiles interdits, la disposition de la Convention est restée lettre morte. On savait déjà que, pendant la guerre balkanique, les balles à incision, dites balles « dum-dum », ont été employées par les soldats turcs. On vient d'apprendre que ces mêmes projectiles furent utilisés par les soldats chrétiens.

Sur les actes de l'armée bulgare, la Commission est en possession des rapports officiels serbes de l'état-major d'Uskub, datés de Tsrny-Vrh, le 13 juillet, et de Béla-Voda, les 21 et 22 juillet. Le général Boyovits écrit de Tsrny-Vrh (n^o 2.446) que l'ennemi emploie les balles « dum-dum », ce qui est confirmé par le médecin militaire. Huit jours après, le colonel Mariukovits (division de Choumadia, 2^e réserve, n^o 2.070) envoie à l'état-major des spécimens de ces balles et de projectiles à la dynamite, avec quelques observations qui lui avaient été communiquées par le commandant du 10^e régiment, 2^e réserve. Voici ce que dit ce commandant :

« Au cours des combats livrés aux Bulgares, on a remarqué que ceux-ci
 « ont usé fréquemment de balles dum-dum. On trouvera ci-joints une de ces
 « balles et un fragment. On a remarqué, de plus, qu'ils ont fait usage de dyna-
 « mite mêlée à leurs munitions, particulièrement pendant le combat de Bossilé-
 « grad, où la plupart des blessés moururent très vite, même ceux qui n'avaient
 « reçu que des blessures légères. On peut citer, par exemple, Milovan Mila-
 « novits de la 4^e compagnie du 3^e bataillon, et venu de Bresntisé, district de
 « Lyubich, département de Rudnick. Il avait été blessé à la jambe et, bien

« que pansé sur-le-champ par le médecin-major, il mourut moins d'une heure
« après. Le commandant du 10^e régiment, 1^{re} réserve, et celui du 13^e régi-
« ment supplémentaire, 1^{re} réserve, m'ont communiqué ce qu'ils savent tou-
« chant l'emploi de ces balles. Je connais le cas d'un sergent du 10^e régiment,
« 1^{re} réserve, qui, atteint par une balle de cette espèce, eut tout le visage
« emporté. »

Le témoignage du docteur a été envoyé par le colonel Mariukovits, le même jour (22 juillet, n^o 2.079), à l'état-major :

« Comme suite au rapport O n^o 2.070, en date d'aujourd'hui, j'ai l'honneur de
« transmettre le rapport du commandant du 3^e régiment supplémentaire.
« M'apercevant, au cours des engagements avec les Bulgares, le 15 et le 17 de
« ce mois, que les balles de l'ennemi produisaient des effets complètement
« différents de ceux que nous avons constatés jusque-là, je consultai le doc-
« teur de l'armée qui me répondit ce qui suit :

« Je n'ai pas grande expérience des balles dum-dum, mais d'après ce que
« disent les blessés et tous ceux qui ont pris part au combat de Preslapa,
« avec les Albanais, je me permets d'exprimer mon opinion au commandant, à
« savoir que les Bulgares disposent d'une certaine quantité de ces balles et s'en
« servent surtout la nuit. L'action de ces balles consiste à exploser au moment
« où elles frappent, déformant ainsi les blessures et les rendant plus difficiles
« à guérir.

« Je demande que cette assertion soit vérifiée sur les blessés et qu'on y
« attache en haut lieu l'importance qu'il convient. »

Le jour suivant, le 23 juillet (n^o 2.085), la constatation du docteur de l'armée, M. Mihailovsky, fut envoyée à l'état-major. Elle était signée par le colonel Mariukovits :

« Comme suite aux rapports 2.070 et 2.079, en date d'hier, j'ai l'honneur de
« vous transmettre le rapport ci-joint, émanant du docteur du 10^e régiment
« 1^{re} réserve.

« En réponse à la question du commandant : les Bulgares ont-ils employé
« des balles dum-dum, ou d'autres balles contenant de la dynamite, au cours
« des combats livrés le long de la frontière de Vlasima, le docteur a répondu
« comme suit :

« J'ai l'honneur d'affirmer que, parmi les blessés de notre 1^{er} bataillon,
« qui furent atteints au combat du 7 courant, j'ai eu sous les yeux huit cas de
« blessures faites par des armes à feu de petit calibre. Dans chacun de ces cas,
« on eût dit que la chair avait été arrachée et lacérée comme avec des pinces.
« Toutes ces blessures présentaient deux orifices, à l'entrée et à la sortie de la
« balle qui avait traversé le corps. Les deux ouvertures étaient d'une largeur
« disproportionnée au calibre de la balle. Une de ces huit blessures causées

« par les balles dum-dum, celle du sergent Krasits, du 1^{er} bataillon, est très
 « caractéristique. Le côté droit de la lèvre supérieure est emporté; le visage
 « et la gorge sont entièrement couverts de brûlures de la largeur d'une pièce
 « de cinq para (environ une pièce de deux sous). Le sergent Krasits a été
 « apporté à l'hôpital, trois heures après avoir été blessé; sa tête était très
 « enflée, surtout la face et les yeux; les paupières, tellement gonflées qu'il n'y
 « voyait plus: les prunelles n'étaient pas atteintes. Pour moi, le sergent
 « Krasits a été blessé par une balle contenant de la dynamite ou quelque autre
 « explosif; c'est manifeste en ce qui le concerne. En ce qui regarde les sept
 « autres blessures, on peut affirmer avec certitude qu'elles ont été faites par
 « des balles dum-dum. Plusieurs des blessés que j'ai soignés ce jour-là m'ont
 « dit que les balles bulgares « partaient » une seconde fois après être entrées
 « dans le corps ».

En ce qui concerne l'armée grecque, la Commission a reçu un procès-verbal
 rédigé le 21 juillet/3 août, à Sofia, par les D^{rs} Foramiti (chef de la mission
 autrichienne de la Croix-Rouge), Kohl (chef de la mission de la princesse Elisa-
 beth von Reuss), et Mihailovsky (chef de l'hôpital Clémentine, à Sofia). A la
 demande du général Savov, ces docteurs formèrent une Commission spéciale
 chargée d'établir s'il avait été fait ou non usage des balles « dum-dum » dans
 l'armée serbe. Voici leurs conclusions: « Il leur fut présenté un paquet com-
 « posé de quatre cartouches dont les bouts sont visiblement limés artificiel-
 « lement, dans le but évident de renforcer l'action des balles, ce qui contredit
 « aux dispositions de la Convention de Genève. Ces préparations *n'ont pas le*
 « caractère d'une fabrication spéciale, mais d'une improvisation; elles repré-
 « sentent quelque chose d'intermédiaire entre une balle ordinaire et une balle
 « explosive. Les blessés qui furent présentés à la Commission, Pierre Kristov,
 « du 66^e régiment d'infanterie, et Michel Minovshi, du 2^e régiment, ont des
 « blessures plus graves que celles que produisent des balles normales aux
 « enveloppes d'acier, et on peut supposer qu'elles sont dues à des balles explo-
 « sives. Pourtant, des blessures semblables peuvent être produites par la balle
 « qui se heurte, sur son chemin, à un objet rigide et entre déformée dans le
 « corps. »

Voici, d'autre part, une copie de la note verbale, adressée par le ministère
 bulgare des Affaires étrangères aux légations des six grandes puissances à Sofia,
 le 24 juillet/6 août, n^o 2492, au sujet de l'emploi de la balle « dum-dum »
 par l'armée grecque:

« Au cours des combats récents, les troupes grecques se sont servies contre
 « les soldats bulgares de balles dont les bouts sont coupés et qui portent des
 « incisions de 2 millimètres de diamètre et de 4 à 5 millimètres de profondeur,
 « pratiquées au milieu de la partie sectionnée et produisant des *ravages dans*

« le corps humain dix fois plus graves que les balles ordinaires. Tandis que
 « les plaies faites par la balle grecque ordinaire qui traverse le corps humain
 « ont un diamètre de 6,5 millimètres égal au calibre du fusil grec, celles qui sont
 « produites par des balles à bouts coupés atteignent 7 centimètres de diamètre :
 « elles font donc des blessures dix fois plus graves. Nombre de cas de ce genre
 « ont été constatés par les médecins attachés à l'armée opérant contre les
 « Grecs. Un procès-verbal a notamment été dressé *ad hoc* par trois médecins,
 « dont deux sont des médecins étrangers. »

L'effet de ces balles, ainsi coupées et portant des incisions au milieu de la partie sectionnée, s'explique comme suit : par suite du choc contre le corps humain, la balle coupée se déforme tout en continuant son mouvement, tandis que l'air de la cavité pratiquée au milieu de la partie sectionnée se comprime et, tendant à recouvrer sa densité normale, agit, au moment de la déformation de la balle dans le corps humain, comme une matière explosive. De là de terribles blessures.

« L'emploi de pareilles balles, étant prohibé par l'article 23 du règlement
 « concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, élaboré par la deuxième
 « Conférence de la Paix, à la Haye, en 1907, le Ministère royal des Affaires
 « étrangères proteste contre l'infraction commise par les troupes grecques
 « et prie la Légation impériale ou royale de..... de vouloir bien faire con-
 « naître à son Gouvernement les faits ci-dessus.

« Les autorités militaires sont en possession des cartouches grecques conte-
 « nant les balles en question. »

Les photographies de ces cartouches grecques ont été présentées à la Commission (fig. 25). On y voit les lettres grecques : ΗΕΣ 1910 et ΕΠΚΕΛΛΑΣ. Les bouts limés se voient aussi très distinctement. Cependant, avant de porter un jugement définitif sur les faits allégués dans les documents cités, il faut se rappeler les réserves faites par les docteurs consultés à Sofia. Les balles en question sont « une improvisation », et non pas un produit de la fabrication officielle, et un certain nombre des blessures qu'on est porté à expliquer par l'action des balles « dum-dum » peut être expliqué autrement. Cela ne change pas, certainement, le caractère de l'offense, mais cela peut en changer le degré et laisser en suspens la question de culpabilité. Les gouvernements mis en cause doivent se sentir intéressés à enquêter chez eux pour trouver l'explication des faits constatés, au lieu de les nier, ce qui ferait conclure à leur complicité.

VI. — Poursuivons l'examen de la Convention qui nous occupe :

Art. 23. — Il est interdit... d'user indûment du pavillon parlementaire.

Art. 32. — Il (le parlementaire) a droit à l'inviolabilité ainsi que le trompette, le

clairon ou le tambour, le porte-drapeau et l'interprète qui peuvent l'accompagner. Le chef auquel un parlementaire est expédié n'est pas obligé de le recevoir en toutes circonstances. Il peut prendre toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher le parlementaire de profiter de sa mission pour se renseigner. Il a le droit, en cas d'abus, de retenir temporairement le parlementaire.

Dans l'atmosphère de méfiance mutuelle, justifiée peut-être en partie par le mépris des devoirs moraux et des obligations formelles dont ce rapport témoigne, on a manqué généralement de la déférence due au pavillon blanc. On s'est accusé mutuellement d'essayer d'en « user indûment ». Mais cela ne peut pas justifier les attaques directes contre les parlementaires qui, incontestablement, eurent lieu. Un télégramme d'Uskub, publié dans les journaux serbes¹, constate le fait suivant. Le commandant des troupes serbes qui assiégeaient Vidine, envoya, le 18/31 juillet, à 11 h. 30 du matin, un officier avec trois cavaliers pour informer le commandant de la garnison de Vidine de l'armistice conclu et commencer les pourparlers pour la fixation d'une ligne de démarcation. Le parlementaire était sur la chaussée, le trompette jouait et un soldat portait le pavillon blanc. Quand le parlementaire fut à trente pas du village de Novoseltsi, les Bulgares ouvrirent le feu. Le parlementaire ne fut pas blessé, mais ses deux compagnons reçurent les coups. Le télégramme ne dit pas ce qui advint, mais, évidemment, les Bulgares cessèrent de tirer et le parlementaire put accomplir sa mission.

Les Serbes violèrent plus gravement encore les conventions relatives aux parlementaires. Le 18 juin/1^{er} juillet, un ordre fut donné à l'armée bulgare d'arrêter l'offensive. Pendant quarante minutes, les Bulgares cessèrent donc leur attaque et quelques officiers furent envoyés comme parlementaires. C'était, comme nous le savons, la dernière occasion d'éviter la guerre puisque le ministère de Sofia venait de désavouer les ordres donnés par le général Savov, obligé de battre en retraite. Nous avons les récits de ces parlementaires, qui montrent quel accueil fut fait, par les Serbes, à cette tentative d'arrêter les hostilités à peine commencées. Le lieutenant Bochkov fut arrêté ; on lui banda les yeux et on le conduisit auprès du commandant du régiment, d'abord, puis du commandant de la division. Contrairement aux clauses de la Convention, on lui déclara qu'on le faisait prisonnier. Il refusa d'ôter lui-même son bandeau. On lui dit alors qu'on le considérait comme un espion. On rapporta la chose au prince héritier Alexandre, qui répondit qu'il refusait d'entrer en pourparlers avec les Bulgares et de recevoir les parlementaires. C'était son droit, évidemment, mais, en déclarant Bochkov prisonnier, il l'avait outrepassé pour les deux raisons suivantes : 1^o les Bulgares n'avaient pas déclaré la

¹ Voir l'*Odyke*, du 22 juillet/4 août.

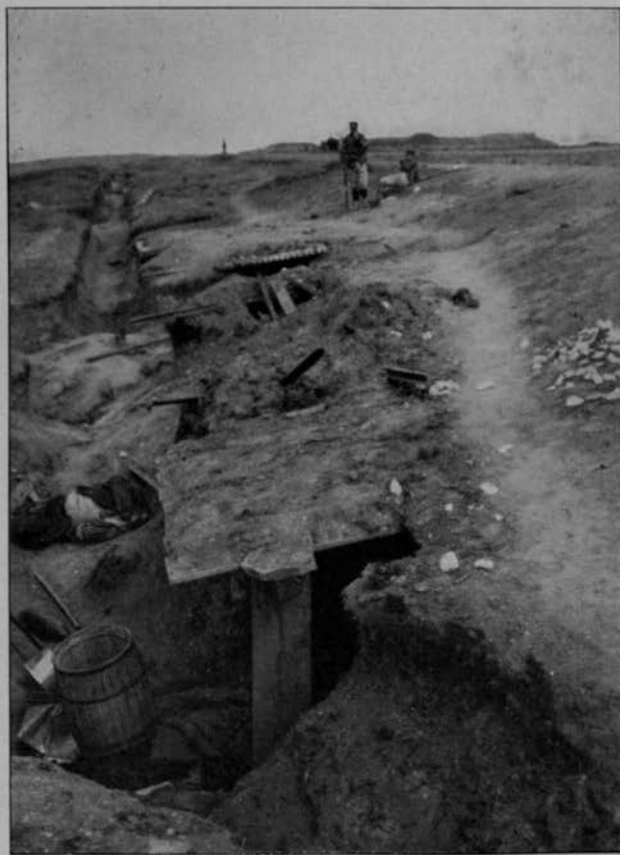
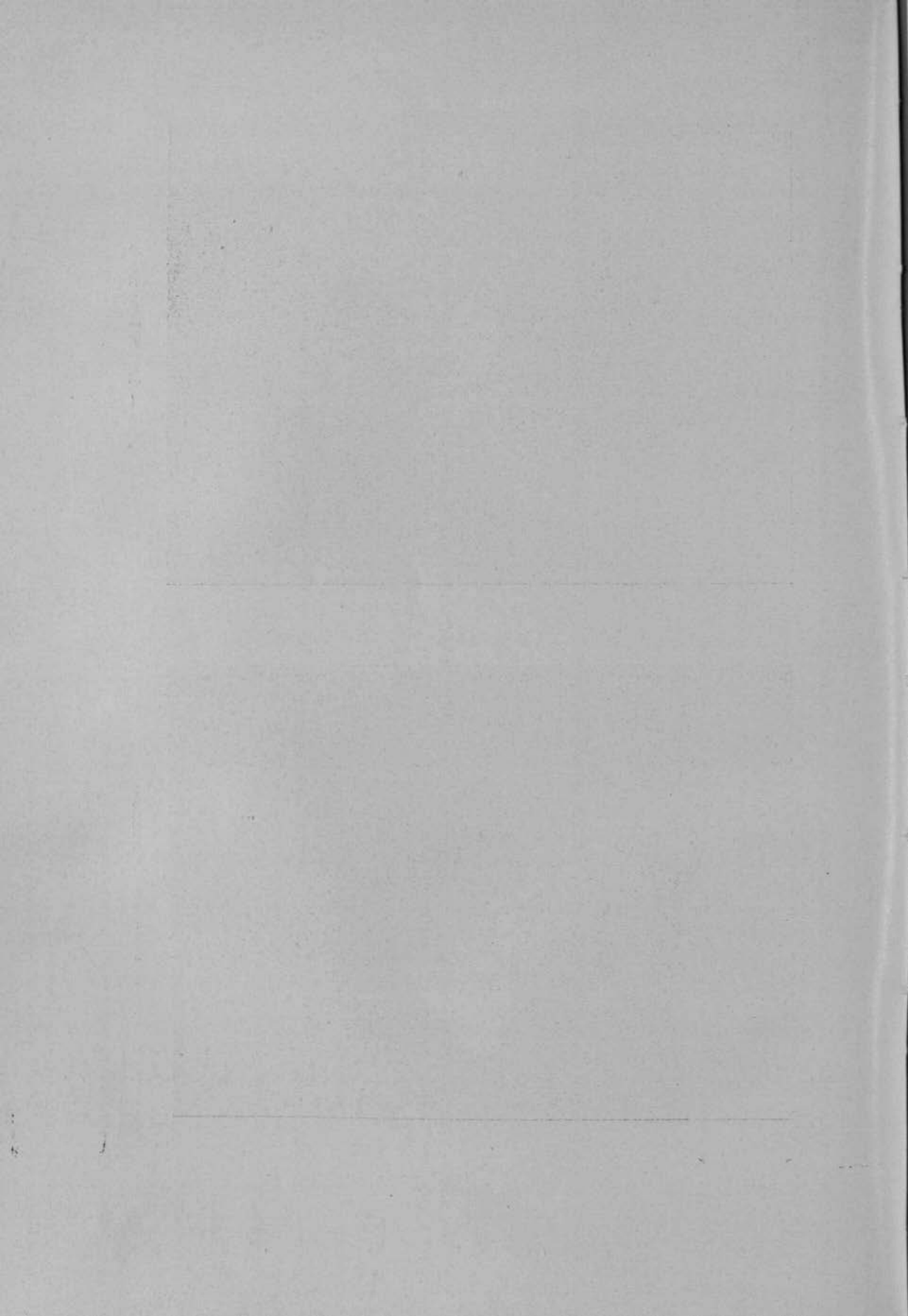


FIG. 26. — Dans la tranchée.



FIG. 27. — Le tirailleur mort.



guerre ; 2° il n'avait pas de pleins pouvoirs. Cependant, M. Bochkov avait été envoyé comme parlementaire par le commandant, et, au prince héritier qui l'accusait d'espionnage, il répondit que les espions n'avaient pas coutume d'arriver les yeux bandés. Pour toute réponse, Alexandre le repoussa brutalement de la main. On le photographia et on a publié dans les journaux serbes cette photographie comme étant celle d'un espion bulgare. Il vit de ses propres yeux fusiller un paysan bulgare, sur l'ordre du prince héritier qui l'accusait d'espionnage. Quant à lui, il fut emmené à pied, à la suite d'un cavalier chargé de le conduire à Uskub. Il dut dormir sur le pavé, tandis que son escorte s'abritait sous un toit. Pendant tout le trajet, jusqu'à Belgrade, on l'insulta et on se moqua de lui.

Le lieutenant de réserve M. Kiselitsky, un autre parlementaire — nous avons déjà parlé (p. 212) de son emprisonnement — rapporte le même fait : « Nous avons deux pavillons blancs (en comptant celui de M. Bochkov). Les Serbes nous firent prisonniers et ils recommencèrent à tirer sur nos lignes ». M. Kiselitsky a vu jeter un soldat bulgare hors de sa litière, sur l'ordre du prince héritier, pour faire place à un soldat serbe. Il a vu tout le long du chemin dépouiller les prisonniers bulgares. Il fut, lui aussi, insulté et dut subir des plaisanteries injurieuses.

La Commission entendit un troisième témoin, un officier de réserve du 31^e régiment, le D^r Maguenev. C'était un des parlementaires à qui on avait demandé leurs pleins pouvoirs. Il répondit qu'il avait ordre, non pas d'engager des pourparlers, mais d'informer les Serbes que les Bulgares avaient reçu l'ordre d'arrêter le feu. Le lieutenant-colonel serbe Solovits prit alors le revolver de M. Maguenev, ses cartouches, etc., mais il s'arrêta quand celui-ci déclara que si on le traitait ainsi, il se ferait sauter la cervelle. Ensuite, il fut envoyé à l'état-major. La fusillade recommença. On essaya de le faire passer pour un *comitadji*. Le préfet de Niche jura qu'il le connaissait, qu'il était un certain Etienne Yovanovits, né à Vélès. Il fallut renoncer à cette inculpation, mais le gendarme serbe chargé de l'accompagner à Belgrade n'en criait pas moins à chaque station à la foule assemblée : « Voyez un espion bulgare ! » En somme, il fut insulté comme les autres.

Un cas plus grave encore est celui du capitaine de l'état-major général Minkov, qui, lui aussi, fut envoyé comme parlementaire chez les Serbes. Arrivé jusqu'à la ligne serbe, Minkov demanda qu'on le conduisît au chef de mission. Le commandant, un vieillard, l'interrompit et, sans lui laisser le temps de s'expliquer, lui dit : « Nous ne sommes plus en 1885. Peut-être avez-vous l'ordre d'arrêter les hostilités, mais nous avons celui d'aller tout droit à Kotchany. » Et tout en parlant ainsi, il frappa M. Minkov d'un coup de cravache et lui dit : « Vous êtes mon prisonnier ». Quatre soldats saisirent

alors M. Minkov et, au moment où ils partaient, le commandant leur cria de nouveau son ordre. Le témoin de cette scène, celui qui nous en a fait le récit, le sous-officier bulgare Petko Yvanov, qui accompagnait le capitaine, ne put comprendre les paroles prononcées à ce moment, mais il en saisit le sens lorsqu'il entendit les soldats tirer et lorsqu'il vit tomber le capitaine Minkov. Il vit le capitaine, étendu à terre, se débattre encore quelques instants dans les convulsions de l'agonie; puis lui-même fut emmené. Le moment précis où cette scène se passait en souligne le caractère tragique: c'était, une fois de plus, le moment même où l'ordre avait été reçu par l'armée bulgare d'arrêter l'offensive.

VII. — La Convention de la Haye contient encore les stipulations suivantes :

Art. 21. — Les obligations des belligérants concernant le service des malades et des blessés sont régies par la Convention de Genève.

Art. 27. — Pendant les sièges et les bombardements, toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour épargner, autant que possible, les édifices consacrés aux cultes..., les hôpitaux et les lieux où se trouvent rassemblés des malades et des blessés, à condition qu'ils ne soient pas en même temps affectés à un usage directement militaire. Le devoir des assiégés est de désigner ces édifices, ces lieux de rassemblement par des signes visibles spéciaux qui seront notifiés d'avance à l'assiégeant.

Ce sont là deux des articles de la législation établie entre les nations belligérantes auxquels il était évidemment le plus facile de se plier et auxquels il importait le plus, dans l'intérêt des belligérants eux-mêmes, de se conformer. Pourtant, ceux-là aussi furent violés. Un rapport du docteur russe de l'hôpital bulgare à Serrès, M. P.-G. Laznev, indique de façon précise dans quels lieux et dans quelles circonstances¹ ce praticien prit la direction de l'hôpital après le départ des troupes bulgares, le 23 juin/6 juillet. Il fit hisser sur l'édifice, à côté du drapeau de la Croix-Rouge qui y était déjà, le drapeau national russe. Voici ce que relate M. Laznev :

« Le lendemain et les jours qui suivirent, à différentes reprises, les membres du Comité révolutionnaire grec se présentèrent. Ils s'emparèrent des armes qui appartenaient aux malades et qui avaient été placées dans les caves de l'hôpital. Ils ne se permirent pas d'autres violences; bien au contraire, ils offrirent leurs services. Mais les femmes de la ville pillèrent une partie des objets appartenant aux malades atteints du choléra. Après l'arrivée des

¹ Le rapport du D^r Laznev a été publié par M. le professeur Milétić dans son recueil déjà nommé: *Documents, etc.*, p. 137-140. Nous en possédons une copie, dont nous tirons les passages cités.

« troupes grecques, comme avant, l'évêque grec de la ville de Serrès, Apostol, « se trouvait à la tête de l'administration municipale. Il nous dit que les « objets volés seraient restitués aux soldats et que les voleuses seraient exé- « cutées : leurs noms étaient connus. Pourtant, les objets volés ne furent « pas restitués et aucune des voleuses ne fut punie... »

« Le 28 juin, l'infanterie et l'artillerie de montagne bulgares apparurent « sur les hauteurs qui dominent l'hôpital. Un combat s'engagea entre les « groupes bulgares et les *coumites* qui se cachaient derrière notre hôpital. « Ceux-ci furent obligés de se retirer et les Bulgares restèrent maîtres de « notre hôpital. Mais cela ne dura qu'une demi-heure, car des détachements « plus forts d'infanterie et de cavalerie grecques arrivèrent. Une fusillade et « une canonnade ininterrompues s'engagèrent entre les ennemis et dura de « 3 à 6 heures du soir. Comme auparavant, l'hôpital fut le centre du combat, « car il servit à couvrir les Grecs, comme il avait couvert naguère les Bulgares. « Un bon nombre des fenêtres de notre hôpital furent brisées et nous fumes « obligés de coucher nos malades par terre, auprès des murs, pour les préserver « de quelque balle; toutefois, l'un de nos malades fut blessé à l'oreille par « une balle en ricochet. En vain j'essayai de démontrer aux Grecs comme « aux Bulgares que l'hôpital ne devait pas être choisi pour couvrir les troupes « des ennemis. On ne m'écouta pas. »

De part et d'autre, évidemment, on abusait de l'inviolabilité de l'hôpital en annulant ainsi la seule condition à la faveur de laquelle l'hôpital pouvait rester inviolable. On ne tenait tout bonnement aucun compte de la législation concernant la guerre. Le combat fini, les violations du droit se poursuivirent. Écoutons encore M. Laznev :

« Alors arrivèrent les vainqueurs, fatigués et irrités par la bataille. Ils « n'ouvrirent pas, mais, à vrai dire, forcèrent les portes de l'hôpital. Puis ils se « jetèrent sur le soldat du service sanitaire turc qui leur barrait la porte; il était « en tablier blanc d'infirmier et portait la croix rouge sur le bras gauche. Cela « ne lui servit de rien et il fut cruellement frappé. Ils envahirent ensuite les « salles réservées aux blessés, le fusil en avant, en les menaçant tous de mort « parce que « les Bulgares avaient incendié la ville¹ ». Mon aide Komarov « et moi, nous essayâmes de défendre les blessés comme nous pûmes, c'est-à- « dire, naturellement, par la persuasion, et non les armes à la main. Aussi « Komarov reçut-il plusieurs coups de crosse dans la poitrine et sur l'épaule. « Les canons des fusils furent dirigés contre moi. En élevant la voix, je déclarai « à nos agresseurs, par l'intermédiaire de mon interprète, que je n'étais ni

¹ Voir, dans l'ouvrage de Miletits, sur ce prétendu « incendie », le témoignage de M. Laznev lui-même et de son collègue, M. Klugmann; voir aussi notre chapitre II, p. 69, et suiv.

« Bulgare, ni Grec, et qu'ils n'avait aucunement le droit de faire acte de violence là où flottait le drapeau rouge et le drapeau russe. Je réussis à les convaincre et ils s'en allèrent. Les malades en furent quittes pour la peur.

« A ce moment, j'entendis du bruit à l'étage supérieur où se trouvaient la cuisine, notre réfectoire et ma chambre. J'allai voir ce qui se passait. Je trouvai des soldats grecs en train de piller, sous prétexte de chercher des armes. Chacun prenait ce qu'il pouvait : les verres, les essuie-mains, le sucre, tout y passa. Dans ma chambre, je trouvai un désordre affreux. Une dizaine de soldats étaient occupés à enlever les serrures de mes coffres et de mes malles et à les fouiller. Les effets avaient été jetés au dehors et traînaient partout. Chacun prenait ce qui lui plaisait : les cigarettes, le tabac, le sucre, ma montre avec sa chaîne, le linge, mon carnet, les crayons, ils ne faisaient fi de rien. J'eus grand peur, parce que dans ma valise se trouvait tout l'argent, — le mien et celui de l'hôpital. Par bonheur, les Grecs ne le découvrirent pas. Un officier se présenta et, apercevant le drapeau national russe et celui de la Croix-Rouge fixés au balcon, les fit arracher, malgré nos protestations, et fit hisser le drapeau de la marine grecque. Jusqu'à la nuit, les soldats grecs arrivèrent en groupe et il fallut, chaque fois, les supplier de ne pas maltraiter les malades. Ce jour là, le 28 juin, fut le plus dur pour l'hôpital de Serrès. A partir du 29 juin, on commença à nous envoyer des Grecs atteints du choléra et, petit à petit, on nous regarda de meilleur œil. »

La Commission a été informée d'une circonstance où les malades trouvés dans les hôpitaux par les Grecs furent traités plus cruellement encore. Le Dr Faïk était un médecin turc attaché à l'hôpital de la ville de Drama. Quand les Grecs prirent Drama, ils trouvèrent à l'hôpital cinq soldats bulgares malades. Ils demandèrent au docteur de les faire emprisonner. Le docteur refusa. Alors les autorités grecques firent enlever de l'hôpital les blessés qui furent conduits à un baraquement hors de la ville. Notre témoin, dont nous sommes obligés de taire le nom, affirme que ces malheureux furent massacrés.

Quant à l'armée serbe, la Commission a eu l'occasion de constater, à Vidine, qu'elle ne s'abstint pas toujours de ces procédés. L'hôpital bulgare de cette ville semble avoir servi de point de mire à l'artillerie serbe pendant le siège. Nous en trouvons la preuve dans un procès-verbal signé par le directeur de l'hôpital, par le prêtre de Vidine, M. Nojarov, par le médecin départemental, le Dr Boyadjiev, et par deux autres membres du corps médical. La Commission s'est rendue sur les lieux mêmes et a pu vérifier les constatations du procès-verbal que voici :

Aujourd'hui, 17/30 juillet 1913, vers 4 heures de l'après-midi, l'artillerie serbe dirigea un feu violent contre les bâtiments de l'hôpital de Vidine. Plus de vingt obus

tombèrent autour de l'hôpital, dans la cour et la rue. Un obus atteignit le pavillon des maladies infectieuses, où des soldats blessés et d'autres malades étaient en traitement; il détruisit deux murs et fit explosion dans une pièce, blessant le malade Géorgi Trouïka, de Iassen, arrondissement de Vidine. A proximité de la partie démolie, était hissé le pavillon de la Croix-Rouge. Un autre obus atteignit le grand pavillon, traversant la corniche sous le toit et sous le pavillon de la Croix-Rouge, sans faire explosion. Mais la chute du projectile jeta la panique parmi les blessés qui se précipitèrent dans l'escalier, même ceux dont l'état était grave et les amputés. Les faits cités ici sont constatés par les photographies prises par M. Kenelregie, ingénieur anglais, et M^{me} Kenelregie.

Le tir des Serbes sur l'hôpital était voulu; on savait que de nombreux blessés y étaient en traitement.

Les pavillons servaient de point de mire. Ledit hôpital est situé hors de la ville et il est visible à 10 kilomètres de distance, notamment des positions occupées par l'artillerie serbe. Au surplus, deux pavillons blancs de la Croix-Rouge, l'un large de 2 mètres, l'autre de 1 m. 80, flottaient sur les bâtiments de l'hôpital.

VIII. — Continuons à lire la Convention de la Haye :

Art. 25 — Il est interdit d'attaquer et de bombarder, par quelque moyen que ce soit, les villes, villages, habitations ou bâtiments qui ne sont pas défendus.

Art. 28. — Il est interdit de livrer au pillage une ville ou une localité, même prise d'assaut.

L'exemple le plus important de la violation de l'article 28 serait celui d'Andrinople, si les accusations portées contre les Bulgares étaient exactes. Mais nous avons vu que le commandement fit tout ce qui dépendait de lui pour faire cesser le pillage (commencé par la population elle-même), dès que la ville fut prise. On ne saurait être aussi affirmatif en ce qui concerne les soldats isolés et entraînés à la maraude. Malheureusement, il n'en fut pas de même à Kniajevats, où la connivence des autorités militaires est évidente et où le pillage prit des proportions extraordinaires. Nous ne mentionnerons pas non plus celui de Salonique par les Grecs, parce qu'il appartient à une époque antérieure à l'enquête de la Commission et qu'il n'a été l'objet d'aucune étude spéciale.

Les pillages des villages sont tellement nombreux, d'ailleurs, que nous ne pouvons y insister ici. Constatons toutefois que, pour certaines localités mentionnées dans le rapport, ce fut pour ainsi dire la règle.

La Commission connaît aussi des cas où des lieux non défendus furent bombardés en violation de l'article 25. M. R. Wadhams, un Anglais qui assista d'abord à la guerre en témoin, puis y prit part, en qualité de lieutenant du 5^e bataillon de la milice bulgare, nous a déclaré que la flotte turque avait bombardé des localités situées au bord de la mer de Marmara, — (la petite ville de Charkéni (Peristéri) et le village de Mireftchi (Myriophyto), — bien que

n'étant pas fortifiées et n'ayant pas d'artillerie. Il est vrai qu'à Charkéni, il y avait de la milice bulgare, qui en fut chassée par l'attaque turque, le 26 janvier 1913. Selon M. Fisher, les Bulgares y laissèrent dix-sept blessés. Quand, trois jours plus tard (29 janvier/11 février), ils revinrent, ils les trouvèrent tous tués par les Turcs : « J'ai vu, dit M. Fisher, le cadavre d'un enfant de « quinze ans, étendu, un vase à la main, auprès de la fontaine où il était venu « prendre de l'eau. Une jeune fille de douze ans, portant douze blessures faites « à la baïonnette, avait été violée par quatre Turcs. Elle mourut bientôt. Six « vieilles femmes, de soixante-quinze ans environ, avaient été tuées aussi. « Deux jeunes filles, filles du prêtre, avaient été enlevées par les Turcs. « Voilà pour le « pillage »...

IX. — Passons maintenant à un autre ordre de faits : les exigences des conquérants et des occupants à l'égard de la population des pays occupés. C'est à ce sujet surtout que des exemples abondent, dont la récapitulation serait superflue. Pourtant arrêtons-nous sur ces crimes pour ainsi dire quotidiens, afin de ne pas laisser incomplet le tableau des violations du droit de la guerre, et pour confronter, ici encore, les textes de la loi avec la triste réalité.

Commençons par les contributions et les réquisitions dont furent frappés tous les habitants, et qui sont prévues et réglées par la Convention de 1907 :

Art. 48. — Si l'occupant prélève, dans le territoire occupé, les impôts, droits et péages établis au profit de l'Etat, il le fera, autant que possible, d'après l'assiette et la répartition en vigueur.....

Art. 49. — Si... l'occupant prélève d'autres contributions en argent dans le territoire occupé, ce ne pourra être que pour les besoins de l'armée ou de l'administration de ce territoire.

Art. 51. — Aucune contribution ne sera perçue qu'en vertu d'un ordre écrit... Un reçu sera délivré aux contribuables.

Art. 52. — Les réquisitions en nature et les services imposés... seront en rapport avec les ressources du pays. Ils seront payés au comptant autant que possible ; sinon on les constatera par des reçus.

La Commission possède des preuves nombreuses attestant que ces dispositions n'ont pas été exécutées par les occupants, — les Serbes et les Grecs —, et surtout par ces derniers. Un certain nombre de reçus des réquisitions sont quelquefois mentionnés parmi les documents de la Commission, mais à titre de documents sans valeur. La Commission a entendu parler de cas où, au lieu d'inscrire sur le reçu le prix des objets acquis, on inscrit des jurons ou des plaisanteries (par exemple, on prend tant de « fumier »), ou, tout simplement, des mentions illisibles. Chez un vieillard de soixante-dix ans, nommé Mitskov, de Krouchovo, on prend du grain, du foin et du bétail pour la somme de 30.000

francs, et on lui propose un reçu de 100 francs. Comme il a le courage de protester, on l'enferme dans une cellule, la plus humide de la prison de Krouchévo. Le lendemain, on fait venir son fils ; on le force à prendre 100 francs et à signer le reçu. Mais, le plus souvent, on ne donne aucun récépissé aux villageois. Quelquefois, assez rarement, on cherche une excuse. La plus usitée, c'est qu'on prend la propriété « turque », et non celle des habitants slaves. En voici un exemple particulièrement intéressant, que nous citerons en détail :

Un soldat serbe, Milan Michevits, accompagné de quelques hommes de sa compagnie, arrive dans le village de Barbarévo (arr. de Kratovo). Il fait des perquisitions dans chaque maison et il arrête un nommé Guitcho Ivanov, pour l'amener à déclarer que son grain est du grain turc. Il bat et torture pendant toute la nuit un autre individu, Arso Yanev, pour lui faire dire que ses brebis sont des brebis turques. Il arrête, bat et torture Guiro Yanev dans la même intention ; il bat Ordane Pétrou pour le forcer à déclarer sa vache comme propriété turque ; il torture Moné Satiovsky, un vieillard de quatre-vingts ans, (on le déshabille entièrement et on le retient debout, sur une colline, pendant toute la nuit), pour qu'il déclare que le bétail qu'on lui prend (15 chèvres) est ture, etc.

Souvent, nous apprenons que des biens qu'on a pris ainsi sont envoyés en Serbie ou en Grèce. Nous connaissons des cas où les officiers serbes ont reçu des « souscriptions » pour la Croix-Rouge, d'autres où les ressources de la région ont été entièrement épuisées par des contributions réitérées, etc. Il va de soi que, quand le pillage est ainsi organisé et qu'il reste impuni, il est inutile de demander le respect des règles établies pour les réquisitions et les contributions.

X. — Poursuivons notre examen :

Art. 45. — Il est interdit de contraindre la population d'un territoire occupé à prêter serment à la puissance ennemie.

Art. 46. — L'honneur et les droits de la famille, la vie des individus et la propriété privée, ainsi que les convictions religieuses et l'exercice des cultes, doivent être respectés.

Art. 47. — Le pillage est formellement interdit.

Il suffira au lecteur de se reporter aux chapitres II et IV de ce rapport pour qu'il arrive à la conclusion que, dans la guerre balkanique, le pillage a été universellement avoué et pratiqué. Les ordres que l'on a pu lire plus haut et qui émanent des autorités militaires bulgares, constituent, à notre connaissance, le seul essai tenté pour rappeler aux soldats les principes du droit international de la guerre. Mais ces ordres mêmes prouvent que les règles ont été violées et que les officiers subalternes ont fait preuve d'une indulgence qui, loin d'ar-

rêter le crime, l'a provoqué. Pourtant l'armée bulgare opérait dans des régions dont la population prédominante était de sa race. Elle n'y séjourna pas suffisamment pour avoir le temps d'y « rétablir l'ordre et de l'assurer », selon l'article 43 de la Convention de 1907. Ce sont surtout les armées grecque et serbe qui ont fourni les « occupants », entre les mains desquels « a passé l'autorité du pouvoir légal » dans les pays conquis sur les Turcs. Et nous savons que leur premier acte, en qualité d'Etat occupant, après la reddition, fut d'obliger la population à leur « prêter serment » et à se reconnaître serbe ou grecque. De par le traité, le territoire occupé devait être considéré comme possédé en *condominium* par tous les alliés. Mais nous avons vu que cette tendance de s'approprier le pays occupé et d'en préparer, dès le début, l'annexion, a dénaturé entièrement les rapports entre la population et l'armée occupante : elle en a fait des rapports de peuple conquérant à peuple conquis. Et alors, les stipulations solennelles de l'article 46 ont pris toute l'apparence d'une amère ironie.

« *L'honneur et les droits de la famille, la vie des individus et la propriété privée ... doivent être respectés.* » En réalité, le viol n'étonne plus personne, et on oublie même de le considérer comme un crime. Les Bulgares, sous ce rapport, sont probablement, moins coupables que les autres. Plus patriarcaux ou plus primitifs, ils conservent en pays ennemi l'esprit du terroir et sont beaucoup plus disciplinés que les autres.

« La vie des individus » a été vraiment à vil prix pendant ces mois de guerre, et « la propriété privée » n'en a eu aucun. Le vol était devenu aussi commun que le viol, et l'armée dite de « l'occupation paisible », l'armée roumaine, les a pratiqués dans la plus large mesure. La Commission se souvient encore de certaines destructions commises par les Roumains sur le plus haut point du chemin de fer de Sofia à Vidine et à Pétrouane (fig. 24). Le petit hôtel où le feu prince de Battenberg passait la nuit quand il chassait dans ces parages fut dévasté, et la station météorologique fut détruite de fond en comble ; les nobles instruments créés par la science furent brisés, et les recueils d'observations, — travaux de longues années, — déchirés et brûlés. Quant aux filles qui furent violées dans le village voisin, on n'en parlait même plus. La nourriture, le bétail pris sans argent ne sont rien auprès de ces attentats irréparables... Tels furent les procédés de l'occupation « pacifique ». Ce que fut l'occupation à main armée, nous le savons par les chapitres précédents.

Du moins, « les convictions religieuses », l'« exercice des cultes », furent-ils mieux respectés ? Malheureusement non. Nous avons parlé des mosquées et des églises détruites, des monuments funéraires brisés ; même des tombeaux profanés... Un des belligérants commençait et l'autre arrivait pour se venger, et cela faisait compensation. Nous avons vérifié et en partie



FIG. 28. — L'Assaut d'Aïvas-Baba



FIG. 29. — Funèbre tableau.

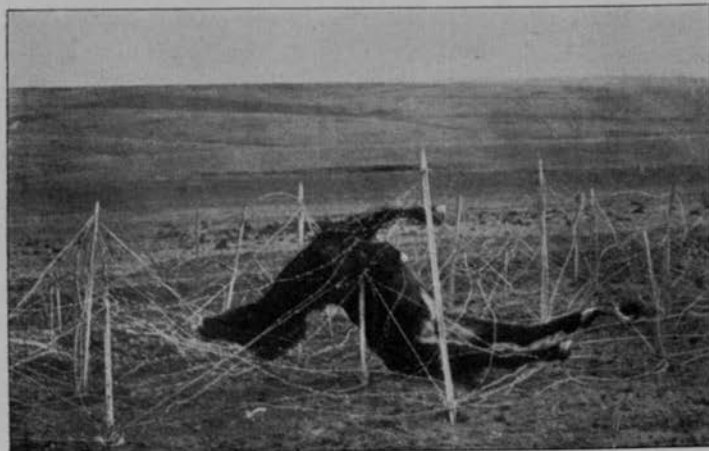
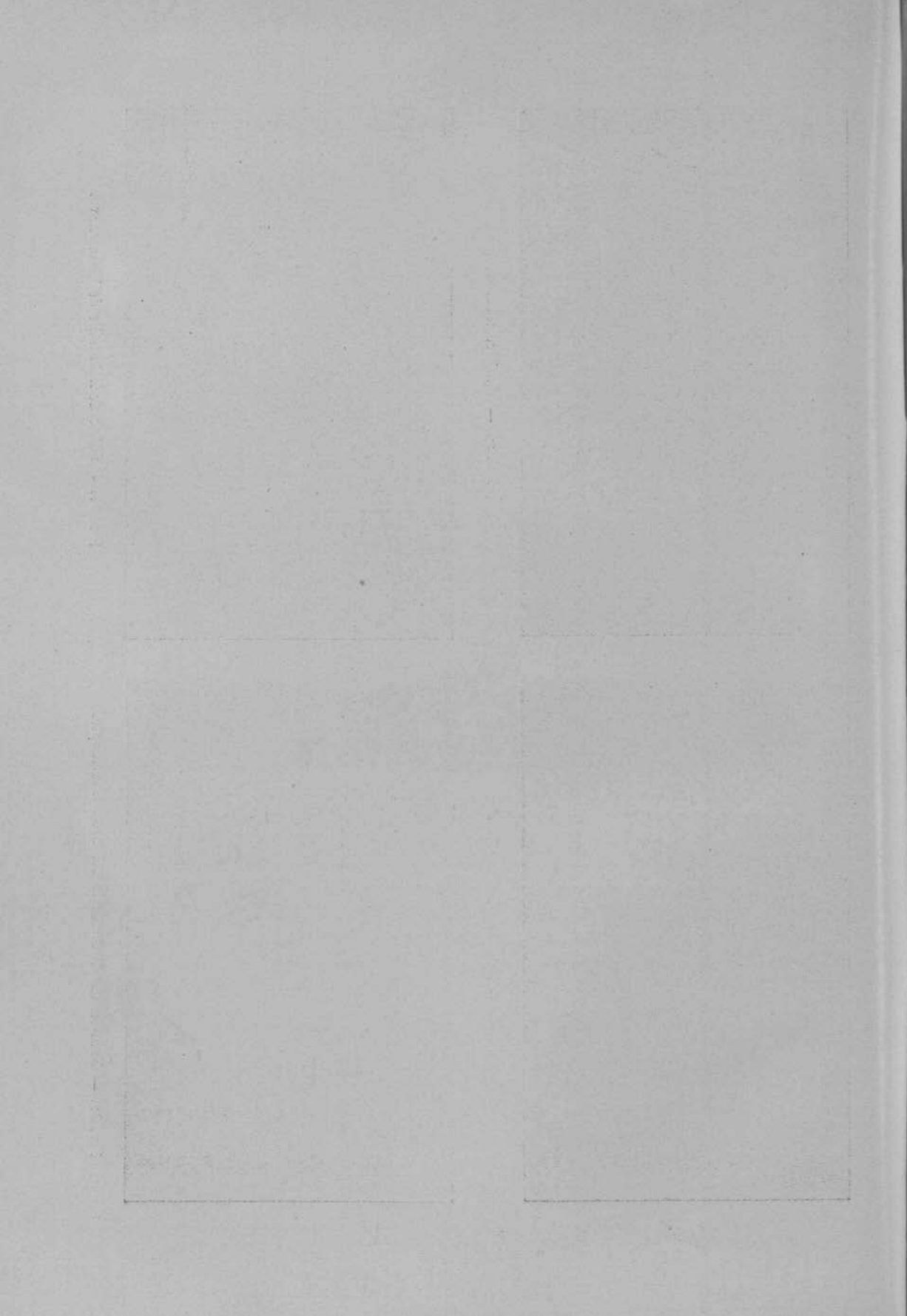


FIG. 30. — Dans les fils de fer de la défense d'Andrinople.



FIG. 31. — Scène de la bataille de Koumanovo.



éprouvé les impressions ressenties par M. Pierre Loti, à Havsa, mais en même temps, nous attirons son attention sur ce qui se passait dans un village chrétien voisin. Voici encore un exemple des sacrilèges turcs, pour l'édification de M. Loti : « Hier », lisons-nous dans un rapport grec, du 9/22 juillet, « à environ 3 heures après midi, les matelots d'un navire de guerre (turc), « qui, depuis quatre jours a jeté l'ancre à Silivri, sont allés au cimetière de « la communauté orthodoxe grecque et y ont renversé toutes les croix des « tombeaux. » Maintenant, par contre, voici une plainte turque, celle du docteur colonel Ismaïl Maïl, adressée au commandant de la garnison de Stara-Zagora, place où il se trouvait prisonnier, avec une grande quantité de soldats turcs : « Il y a quelques jours, écrit M. Ismaïl-Maïl, le 3/16 avril, un soldat « prisonnier est venu chez nous, et il nous a raconté qu'on employait envers « lui et ses compatriotes (des musulmans pomaks) différents moyens : conseils, « promesses, menaces, etc., pour les forcer à se convertir... J'ai répondu au « soldat de ne pas s'inquiéter, une chose semblable me semblant impossible. « Mais j'apprends aujourd'hui qu'environ quatre cents prisonniers, tous musul- « mans pomaks, ont été emmenés dans un endroit inconnu »... Le Dr Ismaïl- « Maïl proteste à cause de la « contagion » possible. Nous ne savons quelle suite a été donnée à cette plainte, mais nous avons déjà eu l'occasion de mentionner que les Bulgares eux-mêmes admettent qu'ils n'ont pas observé le principe de l'article 46 dans leurs rapports avec les « pomaks » des pays occupés. D'ailleurs, dans le seul fait qui précède, nous pouvons constater la violation, effective ou intentionnelle, de l'article 18 qui dit : « Toute latitude est laissée aux prisonniers de guerre pour l'exercice de leur religion ».

En résumé, comme nous l'avons dit au début de ce chapitre, il n'y a pas un seul d'article de la Convention de 1907 qui n'ait été violé, dans une mesure plus ou moins grande, par tous les belligérants. Le droit international de la guerre existe, et son existence est, sinon toujours connue, du moins toujours soupçonnée par tout le monde. Mais, malgré la signature apposée par les Etats belligérants au bas des conventions en question, ils ne se tinrent pas pour obligés de s'y conformer.

Il faut ajouter pourtant que la présence seule de notre Commission d'enquête dans les Balkans a déjà fait quelque chose pour rappeler aux parties belligérantes quelles étaient leurs obligations. Là où la Commission était attendue, comme dans la Thrace orientale, nous avons vu un journal bulgare noter « que les horreurs ont diminué ». De l'autre côté, à la frontière albanaise, où ces horreurs allaient recommencer, on a eu soin de s'opposer au passage de la Commission. Un journal serbe a même soulevé à ce sujet une question qui mérite d'attirer notre attention, quel que soit le motif qui ait provoqué cette initiative. Le jour même du départ forcé de la Commission,

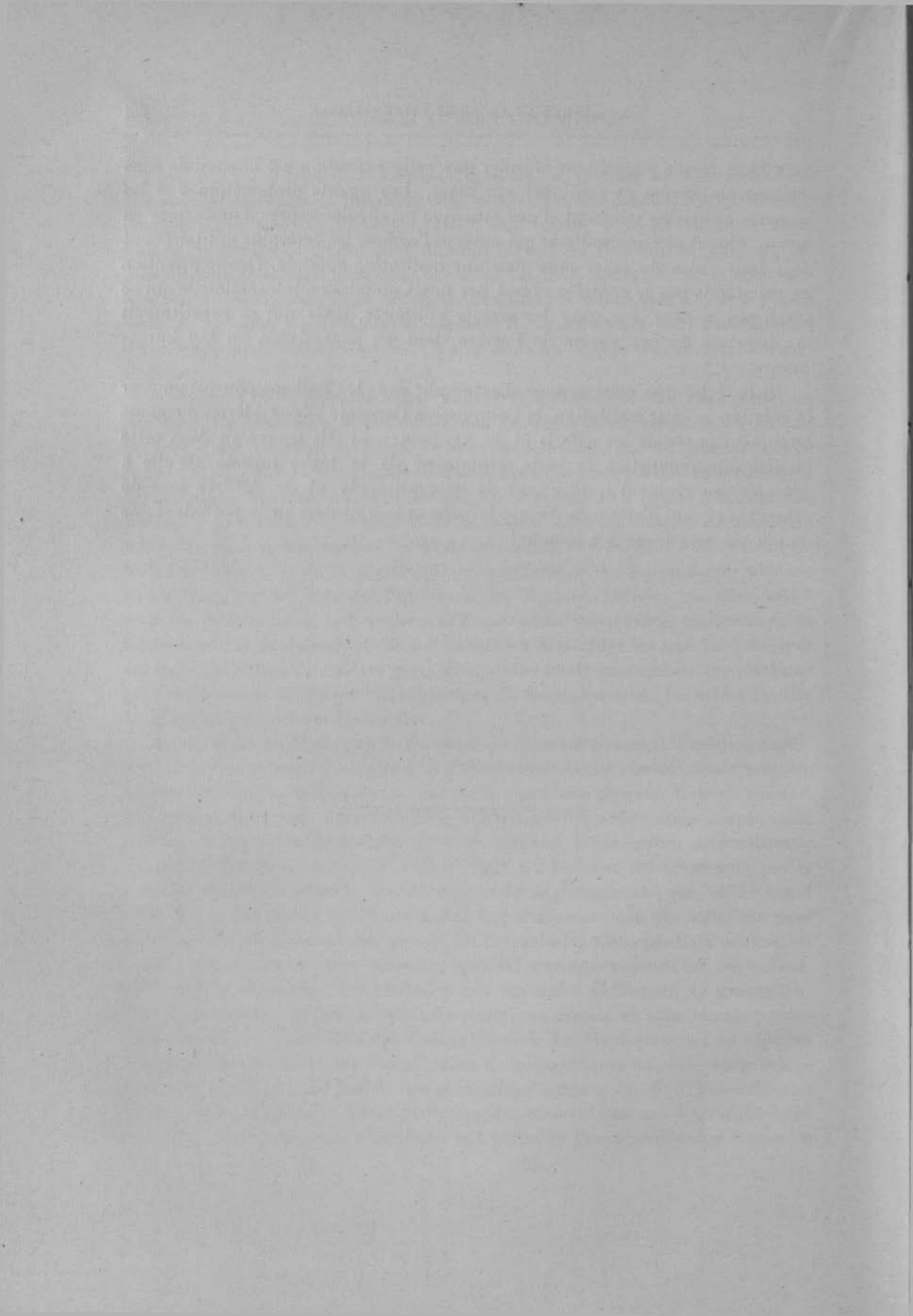
(13/26 août), le *Targovinski Glassnik*, a essayé de justifier son Gouvernement en disant qu'une enquête internationale, confiée à une mission qui se prétendait chargée d'une fonction juridique, allait être menée dans les Balkans, alors qu'une œuvre de ce genre était du seul ressort du Gouvernement d'un pays indépendant et souverain. C'était là, selon lui, une limitation de la souveraineté, une intervention dans les droits de l'État. A moins que l'État n'y consentît et ne donnât la permission spéciale d'enquêter chez lui, la nomination d'une telle Commission constituait à elle seule un « acte d'arbitraire international ».

L'organe « de la jeunesse marchande de Belgrade » est allé, sans doute, un peu loin. La fonction que la Commission Carnegie avait assumée n'était pas du tout « une fonction juridique », et ses conclusions (que le journal précité prévoyait en partie) n'ont rien de commun avec une intervention internationale diplomatique. La Commission Carnegie n'a représenté en Orient que l'opinion publique, gardienne de la paix et de la morale, bien qu'elle ait été plusieurs fois aidée dans sa mission par les États intéressés, comme cela s'est produit en Bulgarie, où elle a eu la possibilité de questionner des personnages officiels en exercice, sur les faits qui l'intéressaient. En pays bulgare, en effet, elle a reçu des informations, non seulement de personnalités privées, mais encore du Gouvernement lui-même, et elle a été admise à dépouiller les archives (voir par exemple les lettres de soldats grecs citées plus haut) et à entrer en relations avec les services de l'État (les ministères, le Saint-Synode). La même facilité lui a été en partie accordée en Grèce.

La question soulevée par le *Targovinski Glassnik* pourtant n'est pas superflue, et la Commission la reprend ici d'elle-même. Si une Commission d'enquête auprès des armées belligérantes, durant le cours des guerres, pouvait exister, non pas comme une entreprise due à l'initiative privée, mais comme une institution régulière dépendant de cette grande organisation internationale des gouvernements qui existe déjà et agit d'une façon intermittente, par la voie des Conférences de la Haye, et d'une façon permanente, par le Tribunal de la Haye, son œuvre serait autrement importante et utile que celui que peut faire une simple Commission privée. La Commission Carnegie a pu néanmoins réunir une documentation sérieuse, qu'elle présente aujourd'hui au lecteur, mais elle a rencontré des obstacles qui ont nui à l'efficacité de son action. Une Commission qui serait une institution permanente et sanctionnée par les Gouvernements signataires des conventions de La Haye pourrait se charger d'exercer un contrôle sur l'application de ces conventions. Elle en préviendrait les violations, au lieu de les condamner après coup. Et si l'on affirmait (sans raison, d'ailleurs) que l'exécution des conventions est impossible tant que leur étude intégrale n'aura pas fait partie de l'enseignement militaire, à

plus forte raison pourrait-on affirmer que cette exécution est impossible sans un contrôle sévère et continu sur place. Les agents diplomatiques et les attachés militaires jouissent d'une situation privilégiée auprès d'une armée en action. Quant aux journalistes qui suivent l'armée, les écrivains militaires ont déjà émis l'idée de créer pour eux une institution spéciale. Quelle attention ne mériterait pas le contrôle exercé par une Commission internationale qui ne serait pas là pour divulguer les secrets militaires, mais qui se constituerait la gardienne du bon renom de l'armée, tout en poursuivant un but humanitaire.

Si la tâche que nous venons d'accomplir dans les Balkans pouvait amener la création de cette institution, la Commission Carnegie se considérerait comme largement payée de ses efforts et de ses peines, et elle trouverait dans cette bienfaisante innovation la juste récompense de la tâche ingrate qu'elle a acceptée, au risque d'éveiller tant de susceptibilités et de s'attirer tant de reproches et tant d'attaques. Puisse le présent travail devenir le prélude d'une œuvre qui sera destinée à grandir!



CHAPITRE VI

LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA GUERRE

La guerre, au point de vue économique, est une destruction de richesses.

Dès avant la déclaration de guerre, la situation financière des pays entre lesquels se sont élevées de graves difficultés est influencée par la perspective d'un conflit. La rente de ces Etats et leurs divers titres négociés sur les marchés subissent des fluctuations qui éveillent des inquiétudes, entraînent des ruines. Le crédit se resserre; la circulation monétaire est troublée; la production est atteinte, les commandes se ralentissant dans de notables proportions; le commerce vit dans l'incertitude.

Puis vient la déclaration de guerre, la mobilisation. Les hommes valides sont appelés sous les drapeaux: la main-d'œuvre est enlevée, du jour au lendemain, à l'usine et aux champs. Le gain de l'homme, base du budget familial, venant à manquer, la femme et les enfants, réduits à une prompte misère, sont obligés de recourir aux secours des communes et de l'Etat.

Toute l'activité de la nation est dérivée vers la guerre. Plus de transports de marchandises et de voyageurs sur les voies ferrées; matériel et rails sont réquisitionnés pour la rapide concentration des hommes, de l'artillerie, des munitions et provisions sur les points stratégiques.

Non seulement le pays ne produit plus, mais il consomme coûteusement, dans la hâte des opérations. Vite ses réserves sont épuisées. Les impôts ne rentrent pas. S'il ne peut faire appel à l'étranger, pour des emprunts ou des achats, il souffre profondément.

Viennent les combats. Ce sont alors les hécatombes des champs de bataille, les morts jonchant le sol, les blessés affluant aux hôpitaux. Des milliers de vies humaines sont sacrifiées; les jeunes, les plus valides, ceux qui faisaient hier la force de la patrie, ceux qui étaient son avenir de labour fécond, sont abattus sous les balles ou sous les coups. Ceux qui ne meurent point dans la poussière ou dans la boue subiront mille souffrances et resteront mutilés, invalides, incapables d'être désormais un élément de prospérité.

Il n'y a point que la population, richesse essentielle, qui soit anéantie. Pour s'entretenir, les armées, en quelques heures, usent des quantités considérables de munitions; tout un matériel fort cher de canons, d'équipages, d'armes est mis à mal. Les villes subissent de ruineux bombardements. Les villages sont incendiés, les récoltes piétinées ou brûlées, la dynamite fait sauter les ponts, les ouvrages d'art des voies ferrées.

Les régions traversées par les armées sont ravagées. La population non combattante subit, suivant le sort des armes, l'invasion, les sévices, parfois s'enfuit abandonnant son bien. Et ce sont des familles misérables, par milliers, qui, au prix de fatigues cruelles, vont chercher un peu de sécurité, perdant terres, traditions, tout ce dont les efforts de plusieurs générations les avaient enrichies.

La Mission, arrivée dans les Balkans après les combats, a pu étudier les conséquences de la guerre précisément au moment où, la phase de la lutte étant close, chaque peuple commençait son inventaire.

Les armées démobilisées rentraient dans leurs foyers. Le soldat redevenait le paysan, l'ouvrier, le commerçant, et l'heure sonnait de l'établissement des comptes individuels et collectifs.

Le Gouvernement, laissé pendant la guerre aux chefs militaires, était remis au pouvoir civil et la période s'ouvrait des règlements financiers réguliers.

Mais, cependant, les traces de la guerre étaient encore fraîches. La Mission les a relevées. Si elle n'a point vu les cadavres des victimes, elle a vu leurs tombes innombrables, disséminées un peu partout, les tertres non encore envahis par les herbes qui les cacheront l'été prochain. Elle a vu les blessés dans les hôpitaux, les mutilés dans les rues et sur les routes, les drapeaux noirs, si lugubres, aux portes des masures, affichant les deuils causés par la guerre ou par le choléra, son triste compagnon.

La Mission a vu les villes et les villages réduits en cendres, les murs calcinés, les façades éventrées par les obus ou décrépies par la grêle des balles. Elle a parcouru les camps où s'était arrêté, aux portes des cités, le flot des familles fuyant l'ennemi. Tout au long des chemins, elle a croisé leurs caravanes minables.

La Mission a cherché à évaluer ce qu'avait coûté la double guerre. Il est nécessaire d'être renseigné à ce sujet. L'opinion publique a besoin d'avoir son attention retenue sur ce point. Elle se complait trop dans l'admiration des faits d'armes, exaltés par les historiens et les poètes; il faut qu'elle sache toute la tuerie et toute la destruction qui aboutissent à une victoire. Il importe qu'elle se persuade combien, surtout à l'heure présente, est absurde la croyance qu'un pays peut s'enrichir par la guerre et apprenne les répercussions qui, d'une guerre lointaine, viennent gêner et parfois gravement léser toutes les nations.

Ainsi que le disait dans une récente conférence faite à Gand M. Léon Bourgeois : « Il n'est pas une barque qui s'abaisse ou qui s'élève dans un des plus petits ports de nos côtes de France, de Belgique ou d'Angleterre, dont les mouvements presque insensibles de sa quille ne soient déterminés par la poussée colossale de l'ensemble des marées et des courants qui sont la respiration de l'Océan. De même il n'est pas un petit commerçant dans le coin de sa boutique, il n'est pas un ouvrier au travail au fond de son atelier, dont le salaire, le profit, le gain ou la perte ne soient incessamment influencés par la pulsation formidable du mouvement universel des échanges internationaux. »

Toute guerre perturbe ce mouvement universel, surtout maintenant où l'enchevêtrement des intérêts internationaux est considérable. Voyons dans quelle mesure la guerre des Balkans a été une cause de désordre économique national et international.

Le bilan de la guerre doit porter, en tête, pour bien le caractériser, le nombre des morts et des blessés. Vies humaines brutalement détruites par les armes, existences enlevées à la suite de blessures et de maladies, dans la souffrance, organismes sains mutilés pour toujours, voilà ce qui résulte de la guerre, œuvre de sang et de douleur.

Dressons le sinistre inventaire (fig. 26 à 35).

La Bulgarie a eu 579 officiers, 44.313 soldats tués ; 71 officiers, 7.753 soldats sont portés comme disparus : combien de ceux-là sont morts ? Enfin, 1.731 officiers et 102.853 soldats ont été plus ou moins grièvement blessés. Un grand nombre d'entre eux resteront invalides, amoindris profondément dans leur vigueur ou privés de quelque membre. On peut se faire une idée de l'importance des ravages causés sur les hommes qui ont survécu, après avoir été atteints par les projectiles, par le télégramme suivant, publié par les agences, à la date du 20 octobre 1913, télégramme venant de Vienne : « La reine Eléonore de Bulgarie, qui s'est distinguée durant les guerres balkaniques par son œuvre humanitaire, vient de commander à Vienne une grande quantité de jambes artificielles destinées aux soldats amputés.

« La reine a demandé l'envoi, à Sofia, d'ouvriers habiles dans ce genre de travail, pour monter dans cette ville une fabrique de jambes articulées. »

C'est une conséquence économique de la guerre à noter que cette création d'une industrie de jambes artificielles.

La Serbie a accusé d'abord les pertes suivantes : environ 22.000 morts et 25.000 blessés. Ces chiffres nous ont été communiqués, à la date du 30 septembre 1913, par le secrétaire du ministère des Affaires étrangères de Belgrade.

Des renseignements venus d'autre source indiquent un moins grand nombre de morts, 16.500, mais un plus grand nombre de blessés, 48.000. La maladie aurait atteint 45.000 hommes de l'armée serbe,

A la date du 27 février 1914, des chiffres officiels ont été donnés à la Skoupchtina par le ministre de la Guerre. Ils annoncent 12.000 à 13.000 tués, 17.800 à 18.800 morts des suites de leurs blessures, du choléra ou de maladie, 48.000 blessés.

Serbes et Bulgares ont supporté les blessures avec une résistance physique que tous les médecins et chirurgiens ont remarquée. Les cicatrisations se sont opérées rapidement. Cela provient de ce que ces peuples sont sobres : l'alcool n'a point affaibli et empoisonné leurs organismes.

Il nous a été impossible de connaître les chiffres des pertes subies par les Grecs, les Monténégrins et les Turcs. Malgré notre insistance à demander ce renseignement au ministère des Affaires étrangères de Grèce, nous n'avons pu l'obtenir, les rapports à ce sujet n'étant point encore centralisés. Les pertes des Grecs ont dû être bien moindres que celles des Serbes et des Bulgares. Les Monténégrins auraient eu, comparativement à leur nombre, beaucoup de morts, à raison de leur attitude au feu : leur fierté les fait s'offrir aux balles, refusant de se coucher ou de se défilier derrière des abris, combattant comme aux époques des armes à courte portée et peu meurtrières.

De Turquie nous n'avons aucun document, malgré nos sollicitations réitérées. Il est probable, d'ailleurs, que la Turquie ne possède point les éléments permettant d'établir une statistique même approximative. Tout ce qu'ont raconté les correspondants de guerre permet de dire que les Turcs ont dû payer un lourd tribut à la mort, tant sous les coups de l'ennemi, qu'à la suite des épidémies, du manque de soins et de vivres, dans les paniques et les désarroi de la défaite.

Ce n'est point tout. Les armes n'ont point seulement été dirigées, on l'a vu, contre les belligérants. Des massacres ont eu lieu en Macédoine, en Albanie : des vieillards, des paysans, des villageois, des femmes et des enfants ont été victimes de la guerre. Quel peut être leur nombre ?

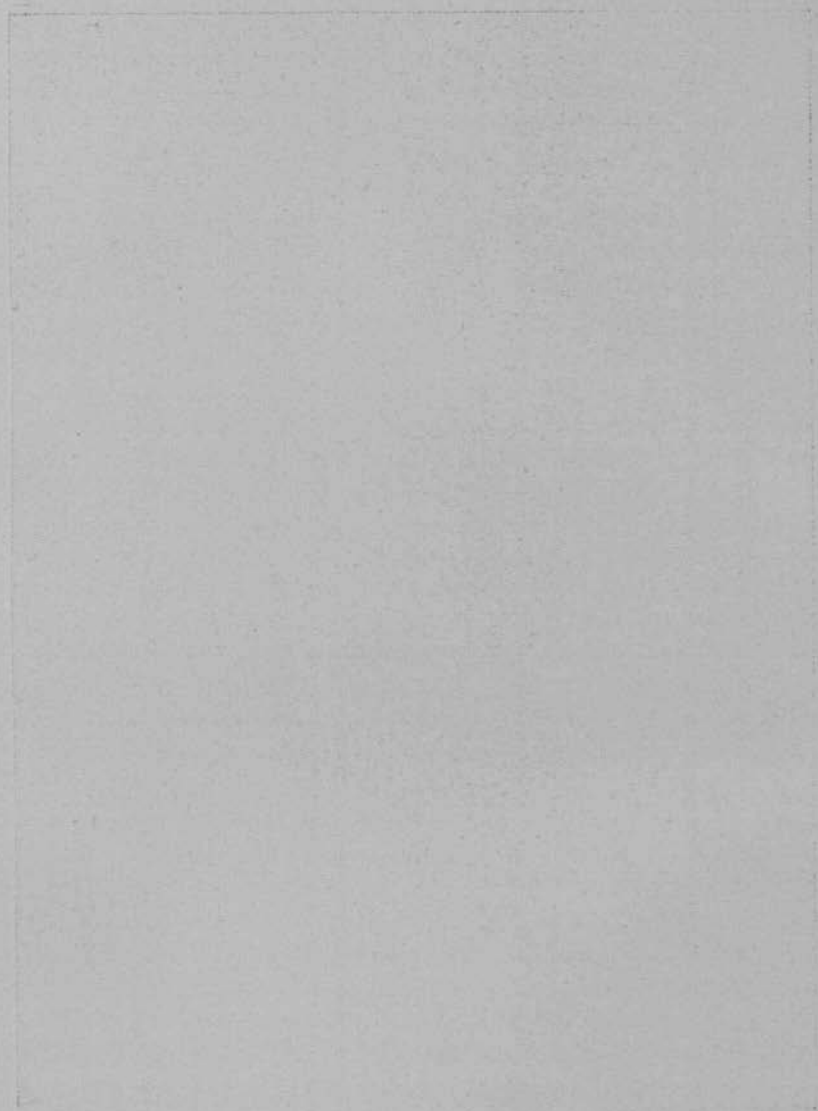
Il n'est pas possible d'évaluer spécialement, chapitre par chapitre, à combien se sont montées les pertes matérielles par destruction. Les Etats balkaniques, dans leurs réclamations à la Commission financière de Paris, ne les ont point détaillées, sauf la Grèce, qui en a, certainement, eu le moins à supporter, dans la première guerre ; dans la guerre des Alliés, la partie de la Macédoine qui lui a été attribuée a été, par contre, particulièrement dévastée et les vastes incendies de Serres, de Doxato, de Kilkich, ont été de véritables désastres matériels.

La Grèce a, pour les destructions dues à la première guerre, formulé les réclamations suivantes :

« Au cours des hostilités, les armées ottomanes fuyant devant les armées helléniques ont laissé derrière elles un pays absolument dévasté par les pillages, le massacre et les incendies. Près de 170 villages ont été la proie des flammes ;



FIG. 32. — La corvée d'enterrement.



plusieurs milliers de vieillards, de femmes et d'enfants, échappant à la mort, ruinés, affamés, exténués, ont cherché et trouvé un refuge dans les provinces voisines de la Grèce. Durant plusieurs mois, ils y ont vécu à la charge du Gouvernement hellénique, qui, la campagne terminée, a dû leur fournir les premières ressources pour rentrer dans leur pays natal.

« Le Gouvernement hellénique a été saisi, de la part de ces malheureuses victimes de la guerre, de 414 réclamations.

« Parmi les réclamations s'en trouvent 90 émanant de villages incendiés et où les dégâts, dûment certifiés par les métropolitains compétents, s'élèvent à 7.737.100 francs.

« Le total des 414 réclamations est de 10.966.370 francs. »

Les chapitres précédents de ce rapport ont permis au lecteur de se faire une idée des dévastations commises dans les Balkans : les photographies que nous reproduisons nous dispensent de les décrire. Ces dévastations sont de deux ordres : les unes régulières, les autres contraires au droit des gens.

Les premières sont celles que la sécurité des troupes ou la stratégie commandent. Faire sauter les ponts à la dynamite, couper les voies ferrées, raser les fortifications, bombarder les villes qui résistent, incendier les refuges de l'ennemi, détruire, en retraite, approvisionnements et munitions pour ne rien laisser à l'adversaire, sont là les droits de la force déchaînée.

Puis il y a les représailles. Exercées sans contrôle, dans l'ardeur de la lutte, sous le coup de la colère, dans l'enivrement de la victoire, elles dissimulent bien souvent d'odieuses vengeances, d'inexcusables violences, contre les gens et contre les choses.

Et une fois engagé dans cette voie, comment s'arrêter et arrêter les soldats ? Ce sont alors les incendies, le pillage, la destruction pour la destruction (fig. 36 et 37).

Dans les Balkans, il y eut ainsi pour un nombre élevé de millions de ruines de toutes sortes.

Les guerres balkaniques ne furent pas, cependant, au point de vue des conséquences économiques, semblables à celles pouvant éclater entre de grands Etats industriels. Elles présentèrent des caractères particuliers qu'il nous faut mettre en relief.

La mobilisation générale serait, dans les pays industriels, un véritable désastre. Toutes les usines, sauf celles établissant les produits nécessaires à l'alimentation et aux armements, s'arrêteraient, privées de leur main-d'œuvre. Celles qui pourraient continuer à travailler, avec un personnel de femmes ou d'hommes âgés libérés du service militaire, ne pourraient aller longtemps, la matière première nécessaire à leur activité ne leur parvenant plus, par suite de la réquisition des voies ferrées et du matériel roulant pour les transports de troupes.

Feux éteints, métiers silencieux, vastes usines désertes, voilà le résultat immédiat de la mobilisation. Ce sera pour les capitaux engagés une période périlleuse qui, si elle se prolonge, entraînera de redoutables ruines.

Les familles ouvrières qui vivent de la paie faite chaque huitaine ou chaque quinzaine se verront rapidement réduites à la misère, une fois le mari et les grands fils partis. Les petites économies ne pourront faire subsister longtemps la femme et les enfants qui restent. Résultats : des millions de personnes à la charge des communes ou de l'Etat, des dépenses considérables et, malgré tout, de dures privations, des troubles, des révoltes peut-être....

Le paiement des dettes sera suspendu par le moratorium. Il s'ensuivra une grave gêne pour le commerce, privé, d'autre part, d'une masse de consommateurs.

Les vivres renchériront, les communications avec l'extérieur étant coupées, la circulation intérieure accaparée par l'Administration militaire, la production arrêtée.

Tous ceux qui vivent de revenus ou de rentes verront se tarir les sources où s'alimentent leurs dépenses journalières : propriétaires dont les loyers ne rentreront pas ; rentiers à qui l'Etat, donnant toutes ses disponibilités à la guerre et n'encaissant plus rien par l'impôt, réduira ou retardera le paiement des arrérages.

Il est aisé de se figurer, sans qu'il soit besoin d'insister davantage, quelle perturbation générale immédiate entraînera la mobilisation dans les nations à concentration industrielle.

Dans les Balkans, la Mission a pu constater une partie de ces conséquences, mais singulièrement atténuées par le fait que la Serbie et la Bulgarie sont des pays presque exclusivement agricoles et que la Grèce, un peu plus industrielle, voit dominer chez elle, cependant, l'agriculture.

En Serbie et en Bulgarie, l'aspect des campagnes cultivées ne laissait point supposer que la guerre avait détourné du labeur des champs les bras qui s'y adonnaient habituellement. C'est que, à défaut du mari, la femme a cultivé le champ, mettant une sorte d'amour-propre à faire rendre à la terre une belle récolte. Ainsi ces pays, au jour de la reprise du commerce extérieur, ont eu, de suite, des quantités considérables de blé et de maïs à fournir à l'exportation et, par suite, d'importantes rentrées de numéraire à effectuer. Le ministre du Commerce de Bulgarie évaluait à 55 ou 60 millions la recette qui devait provenir, pour son pays, de la vente des céréales, sitôt les relations rétablies.

La guerre, dans les Etats balkaniques, n'a donc point entraîné les misères individuelles profondes qu'elle causerait dans un pays à prolétariat industriel vivant au jour le jour du salaire. La petite propriété, sur laquelle vit et se développe la famille, est très répandue en Bulgarie, en Serbie et en Grèce. Le

chef de famille partant à l'armée a laissé les siens dans la maison de paysan où il y a toujours quelques provisions de réserve, sur le sol qui donne toujours quelques aliments. Il y a eu moins d'aisance, il n'y a pas eu, comme cela se passerait dans les vastes agglomérations ouvrières, des détresses auxquelles l'Etat devrait porter secours.

Aux champs, femmes et enfants ont continué à vivre de leurs propres ressources et à produire. On a fait appel aux dépôts des caisses d'épargne, mais cela a été surtout dans les villes et pour que l'homme n'aille point au régiment sans quelque argent de poche.

En Bulgarie, jusqu'en juillet 1912, le mouvement des versements et des retraits à la caisse d'épargne postale a été normal. Au mois d'août, les variations graves commencent. De 22.834, en juillet, les versements descendent à 19.914 en août, et leur montant, de 3.167.645, s'abaisse à 2.889.400. Cela s'accroît ; en septembre : 10.516 versements, s'élevant à 2.020.723 ; en octobre, 3.637 versements, donnant 1.193.656.

Les retraits ont été, naturellement, plus fortement influencés. Dès février 1912, ils dépassent 3 millions, chiffre qui ne s'était point vu en 1911. En août, de même. Septembre, mois de la mobilisation, voit affluer les demandes. Le jour même où la mobilisation a été décrétée, tous ceux qui se présentèrent obtinrent intégralement les sommes qu'ils demandaient. Sept guichets furent ouverts. Le 18, on fut obligé de ne rembourser que jusqu'à concurrence de 500 francs, le 19 de 200 francs, le surplus étant mis à la disposition des épargnants cinq jours après. Une exception fut faite pour les soldats : ils furent remboursés sans délai. Le régime de restriction des remboursements dura vingt-cinq jours. En août, 4.210.244 francs furent retirés. C'est le seul mois de 1912 où les retraits furent supérieurs aux versements.

Durant toute la guerre, ces derniers se maintinrent à un niveau assez élevé.

En 1913, les opérations se régularisèrent : les versements s'élevèrent à plus de 3 millions en mai. Le mois de juillet, qui fut celui de la démobilisation, vit le même phénomène que le mois d'août de l'année précédente. Les retraits dépassèrent les versements : 1.573.196, contre 1.209.522.

Les chiffres qui nous ont été fournis pour les caisses d'épargne fonctionnant auprès des banques d'Athènes nous montrent qu'il n'y eut pas non plus, en Grèce, de panique parmi les épargnants. Le montant des dépôts, au 30 juin 1912, était de 40.257.000 francs. Au 30 juin 1913, il atteignait 59.365.000 francs.

En Bulgarie et en Serbie, ceux qui eurent le plus à souffrir de la guerre, ce furent les artisans, les petits commerçants, les petits industriels. On ne pourra juger leur situation que lors de l'échéance du moratorium. En Bulgarie,

il a été proclamé le 17 septembre 1912, pour une durée d'une année. La Mission était à Sofia à l'époque où il prenait fin; les représentants des banques s'étaient mis d'accord pour le proroger en fait. Ils avaient décidé de prendre simplement des mesures conservatoires à l'égard des débiteurs suspects, mais de ne point aller jusqu'à l'exécution.

Le moratorium serbe a été prolongé, par une loi, jusqu'au 3 janvier 1914.

La guerre a arrêté, en Serbie et en Bulgarie, tous les transports productifs par voie ferrée; en Grèce, la plupart des transports par mer. La Grèce a eu 87 navires retenus à Constantinople et 23 cargo-boats bloqués dans la mer Noire. Les recettes des chemins de fer bulgares, qui ont été, de septembre 1911 à septembre 1912, de 29.602.355 francs, pendant la période correspondante 1912-1913, ont été nulles. Voies et matériel mobilisés ont servi uniquement à l'armée, qui devrait, par suite, à l'Etat, pour transports, une somme de 7.637.418 francs. D'autre part, la mobilisation a entraîné une usure considérable du matériel, des travaux spéciaux d'aménagement; la guerre a amené des destructions de ponts (fig. 38 à 41); à Dedeagath, la Grèce a saisi des locomotives et des wagons expédiés à la Bulgarie et qui venaient d'être débarqués; pour toutes ces causes, la Bulgarie compte une dépense de 22.984.680 francs.

Donc, pour la Bulgarie, en ce qui concerne les chemins de fer, perte d'une recette de près de 30 millions, dépense d'une somme de 23 millions, pour réfection et achats. D'autre part, l'Etat se devrait à lui-même — armée, à chemins de fer, pour transports — près de 8 millions.

Nous n'avons point de chiffres à ce sujet pour la Serbie. En 1911, ses chemins de fer ont donné une recette de 15 à 16 millions qui, durant la guerre, a dû faire totalement défaut.

La Grèce a estimé à 6 millions de francs ses transports de troupes par voie ferrée et à 30 millions ses transports par mer.

Si la guerre n'a point empêché les récoltes serbes et bulgares de se faire, elle a trouvé la Grèce en plein essor économique, prête à la supporter sans crise grave. Sa vie économique a été entravée, mais non arrêtée, l'armée s'étant portée, de suite, hors des frontières, en envahissant les territoires turcs; le sol de la Grèce n'a point subi les mouvements de troupes et les combats.

La production industrielle a ressenti évidemment un arrêt, par suite de l'absence des hommes incorporés. Par exemple la Banque Nationale d'Athènes avait, au Siège central, 120 employés absents, soit le tiers de son effectif. C'est la marine, qui est une des principales industries de la Grèce, qui a subi le plus de dommages. Mais il n'y a pas eu de panique financière. Le moratorium a été utilisé seulement par la Banque d'Athènes, et pour un temps très court, en raison de ce qu'elle avait des succursales en Turquie. La rente a, au début

de la guerre, été en baisse ; ce fut de courte durée, la reprise et la hausse étant venues de suite.

Les Caisses d'épargne instituées par les banques ont vu, comme nous l'avons déjà indiqué, leurs comptes s'augmenter. Le total des prêts sur titres s'est accru insensiblement, celui des prêts sur marchandises a diminué.

La guerre a révélé à la Grèce les forces qu'elle a disséminées un peu partout dans le monde.

La Grèce a obtenu de ses fils émigrés un secours efficace en hommes et en argent.

L'émigration de la population grecque est si considérable qu'il a paru nécessaire à M. Repoulis, ministre de l'Intérieur, de la réglementer par une loi. De 1885 à fin 1911, 188.245 Grecs ont quitté leur patrie, se rendant, pour la plupart, aux Etats-Unis. En 1911, les 37.011 partants se composaient de 34.105 hommes et 2.916 femmes ; au point de vue de l'âge, 35.485 d'entre eux avaient de 14 à 45 ans, 1.006 moins de 14 ans, 430 plus de 45 ans. C'est donc le meilleur des forces vives du pays qui s'en va. L'émigration prend chaque année 9,5 pour 1.000 de la population, alors qu'elle n'en prélève que 5,8 pour 1.000 en Italie.

Il est vrai de dire que les Grecs, à l'étranger, gardent jalousement leur nationalité, leurs traditions, et qu'aux jours de péril pour la patrie ils reviennent, si loin qu'ils soient, pour la défendre. La dernière guerre a ramené en Grèce de 25 à 30.000 hommes, qui ont été dans l'armée nationale d'utiles éléments pour la victoire.

En tout temps, les émigrés grecs participent à la prospérité de la nation par l'envoi de leurs capitaux. En 1910, de l'Amérique sont venus, par mandats-poste, 20.427.062 fr. 65 ; en 1911, 19.579.887 fr. 65. Les dépôts dans les banques, de même origine, ont atteint, en 1910, 55.471.460 francs ; en 1911, 47.323.059 francs. Cet afflux de capitaux dû à l'émigration aura certainement pour conséquence d'enrayer cette dernière. En effet les Grecs quittent leur pays parce qu'il y a trop peu de travail pour toute la main-d'œuvre : ils y sont incités aussi, il est vrai, par l'esprit d'aventure, par leur caractère, qui se prête plutôt au commerce qu'à la production, par les agissements des entreprises d'émigration.

Or les capitaux gagnés à l'étranger permettront la mise en valeur du pays. Il y a quantité d'endroits où d'abondantes eaux ne sont point utilisées pour la culture maraîchère. La Grèce importe pour 210.000 francs d'œufs : elle importe du miel, produit national. Au dire de M. Repoulis, les cultivateurs sont dans une grande ignorance : par suite, la terre ne produit que la moitié, en blé, de la moisson moyenne de pays plus avancés. Grâce à l'argent des émigrés, déjà dans certaines provinces, la propriété atteint des prix très

élevés. Fortune faite, les Grecs reviennent de plus en plus s'installer au pays natal qu'ils transforment, dans lequel ils apportent les méthodes nouvelles, l'esprit d'initiative, fixant ainsi au sol, en les employant et en les instruisant, les paysans qui, sans eux, seraient, à leur tour, partis à l'étranger.

Si la Grèce a pu, lors des dernières guerres, soutenir sa circulation monétaire, c'est grâce, pour une part, aux émigrés qui, de retour pour prendre leur rang sous les drapeaux, ont apporté avec eux des sommes assez considérables, qu'ils ont déposées notamment à la Banque Nationale. Du 30 septembre 1912, mois de la déclaration de guerre, au 31 juillet 1913, le montant des dépôts à la Banque Nationale s'est régulièrement accru. Parti de 197.785.000 francs, à la première date, il a atteint 249.046.000 francs à la dernière. Le chiffre des dépôts de toutes les banques d'Athènes a suivi une progression identique. Il était de 352.762.000, au 31 juin 1912, de 441.681.000 au 30 juin 1913.

Ainsi, grâce à la prépondérance de l'agriculture, au régime de la petite propriété, et, en plus, pour la Grèce, à l'émigration, la Bulgarie, la Grèce et la Serbie ont pu supporter une longue guerre, à certaines heures, douloureuse et cruelle, sans arrêt de la production, sans commotions profondes : cela est dû à la résistance économique de chaque famille solidement établie sur le sol lui appartenant.

Cependant il y eut, mais alors en raison des antagonismes de nationalités, des remous qui déracinèrent de nombreuses familles et les jetèrent en exil.

Un des plus tristes spectacles qu'il ait été donné à la Mission de voir, a été celui offert par les réfugiés.

Leur présence a créé aux États qui les avaient reçus de graves difficultés d'ordre financier et a posé un important problème économique, celui de leur établissement définitif.

Les réfugiés que la Mission a vus, en Grèce et en Bulgarie, fuyaient le sol de leur patrie transformé, par la conquête et les traités, en pays étranger pour eux. C'étaient, en Grèce, des Musulmans des parties de la Thrace et de la Macédoine envahies par les Bulgares, ayant suivi l'armée grecque, incités d'ailleurs, pour beaucoup, d'après les témoignages que nous avons recueillis, à cet exode par les Grecs, qui leur promettaient protection, subsistance et terres.

C'étaient, en Bulgarie, des Musulmans aussi, et surtout des Bulgares, qui avaient fui devant les Serbes et les Grecs, maîtres récents et jaloux des parties de la Macédoine où ils étaient établis.

Il y eut ainsi une sorte de classement des nationalités si enchevêtrées en Macédoine et, pour un temps, la Macédoine nouvellement divisée entre la Serbie, la Grèce et la Bulgarie, a eu approximativement sa population répartie de gré ou de force dans les nouvelles frontières d'après les nationalités. Cela

n'a pas duré, car peu à peu, las d'errer, de souffrir de la faim, attirés par leurs terres abandonnées, les réfugiés sont revenus chez eux.

Aux portes de Salonique, la Mission a vu une immense troupe de plus de 10.000 personnes stationnée dans la plaine. Les familles étaient installées sous les hauts chariots aux épais trains de bois, aux roues non cerclées, qui les avaient amenées, ainsi que leur fortune : quelques tapis, quelques ustensiles de ménage. Le bétail errait dans le camp. Au fur et à mesure des besoins, les réfugiés vendaient leurs bêtes à des prix dérisoires : une vache, 2 livres ; un buffle, 3 livres ; les hommes restaient oisifs, prêts à de longs bavardages avec les étrangers. Dans Salonique, toutes les demeures inoccupées étaient remplies de réfugiés.

A Sofia, les écoles et les édifices publics abritaient des milliers de ces malheureux. Partout où la Mission s'est transportée, elle les a vus (fig. 42 à 49), attendant, en foule, les distributions de vivres, échelonnés en longues caravanes sur les routes, arrêtés par groupes sous le moindre refuge : la misère les faisait souffrir, la maladie les décimait. Sur la place de Samokoff, une femme nous a conté son histoire qui était celle de la plupart : « Quand on a crié que les cavaliers grecs arrivaient, mon mari a pris deux enfants et moi deux. On a couru. Dans la bousculade, j'ai laissé tomber le plus petit que je portais. Je n'ai pas pu le ramasser. Je ne sais pas où est mon mari avec les deux autres. Je le veux, je le veux ! » nous répétait-elle en parlant du pauvre petit piétiné. Elle tenait dans ses bras celui qu'elle avait sauvé. Il est mort dans la nuit.

On ne peut songer sans émotion à ce que représentent de peines physiques et morales ces grands exodes de peuples causés par la guerre.

Pour les États, ils entraînent de lourdes charges. La Grèce a eu jusqu'à 157.000 réfugiés, qui ont été recensés et secourus. Le maximum a été atteint le 11 août, où l'on a compté 156.659 réfugiés.

Elle a mis à la disposition des Musulmans désireux de gagner la Turquie d'Asie les moyens de transport nécessaires, des Comités nationaux s'étant aussi constitués pour cela. La Mission a vu partir de Salonique deux grands transports emplis de ces émigrants.

Pour les autres, la Grèce s'est efforcée de le nourrir, en leur distribuant de la farine, du pain, de la galette. Des Sociétés de bienfaisance ont recueilli pour eux vêtements et couvertures. L'Etat a calculé que chaque réfugié lui coûtait 0 fr. 15 par tête. Cela montre que seul le strict nécessaire pour subsister maigrement était délivré.

Des Commissions ont été nommées pour étudier les meilleurs moyens d'établir les réfugiés qui resteront. On les évaluait à 90.000 environ. Déjà propriétaires fonciers et industriels faisaient des offres d'emplois chaque jour plus nombreuses, demandant des ouvriers agricoles, des métayers, des manœuvres. Les

villages abandonnés par la population bulgare offraient logis et terres, de même que le vaste domaine public ture.

La Grèce qui a déjà fixé, dans des conditions identiques, des milliers de réfugiés en Thessalie pense tirer de cet afflux de population, qui est de la richesse vivante, le meilleur profit. Le temps passé du désarroi, cette foule, bien dirigée et bien répartie, sera un élément de prospérité pour la nation. Mais, auparavant, de grandes dépenses auront été nécessaires, pour la subsistance, les constructions, les instruments aratoires, et le petit capital à donner à chaque famille à enraciner.

Il n'est pas excessif de les estimer à 25 ou 30 millions.

L'expérience faite, en 1906, en Thessalie peut servir de base d'évaluation. Il y eut, après les incidents de Roumélie, 27.000 réfugiés grecs. La première émotion calmée, un certain nombre de familles sont reparties : il en est resté 3.200, représentant 17 à 18.000 personnes. La Grèce a entrepris de les installer, de les rendre propriétaires de terres. Elle les a nourries pendant deux ans et demi et a dépensé de ce chef près de 12 millions. Puis elle a acheté du sol, créé des villages, construit des maisons : cela a fait une nouvelle dépense de 13 millions. La Grèce n'entendait point leur faire don de tout cela : mais elle est rentrée dans de si minimes proportions dans ses avances que sa créance est nulle.

Cette expérience servira aussi à ne point tomber dans l'erreur de donner, comme créancier à de pauvres réfugiés, l'Etat. L'intention, à nous manifestée du ministre des Finances, M. Diomède, est de rendre les réfugiés de 1913 propriétaires, par l'entremise d'une banque agricole dont ils seront les débiteurs.

La Bulgarie a reçu, de son côté, 112.000 personnes environ. Elle a dû, comme la Grèce, leur assurer, dans la mesure du possible, une subsistance convenable. A Sofia, la Mission a pu constater que des soins réels étaient donnés aux réfugiés avec l'aide importante, il est vrai, de Sociétés charitables. On évalue à 0 fr. 40 par tête le coût de leur entretien par jour.

De ces réfugiés, 30.000 environ venaient des parties de la Thrace reconquises par la Turquie et 50.000 des régions macédoniennes attribuées à la Serbie ou à la Grèce.

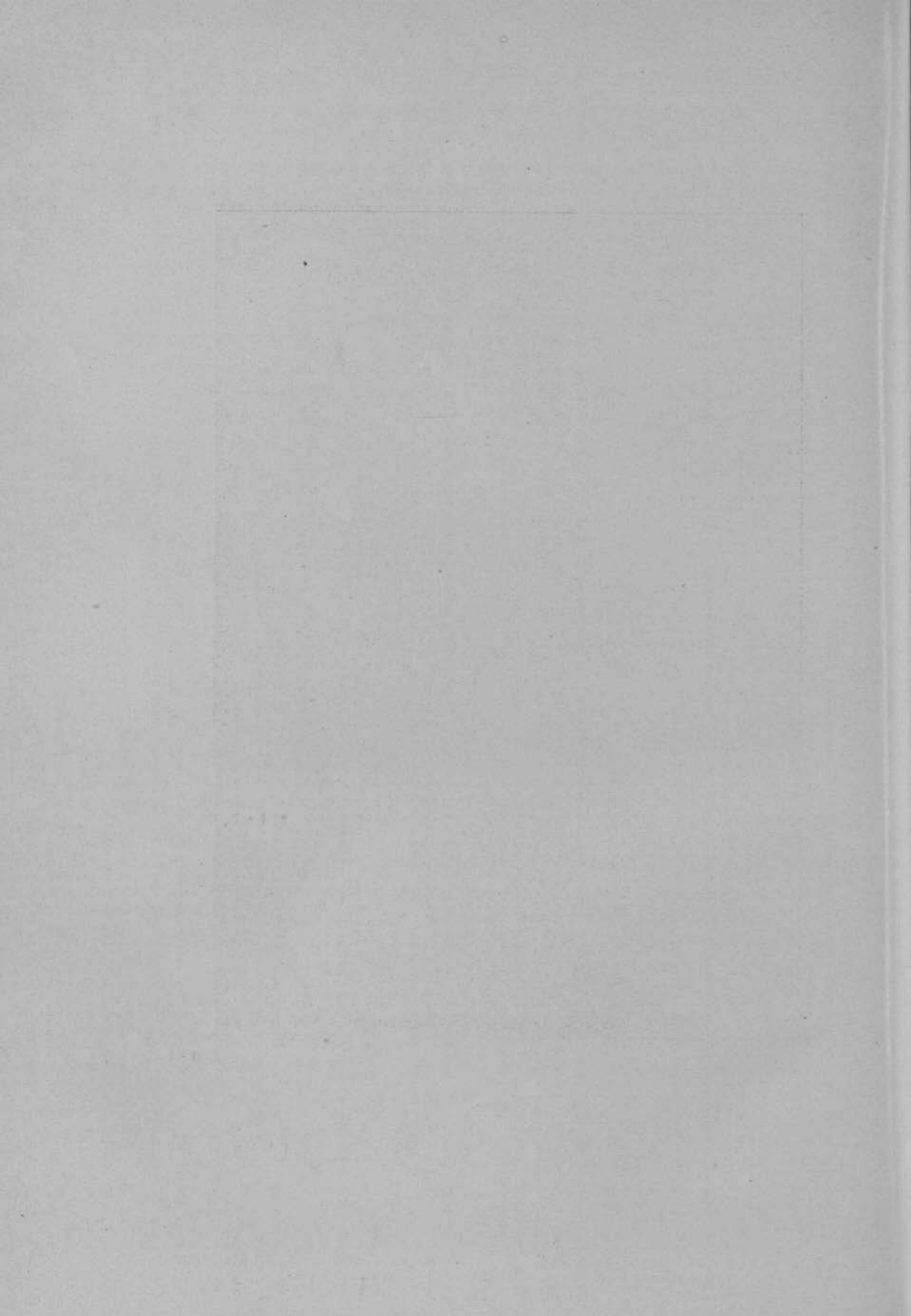
D'après les prévisions du Gouvernement bulgare, 40.000 personnes, soit 10.000 familles, ont quitté leur domicile sans espoir de retour. Il faudra donc les établir, soit le long de la Maritza ou de l'Arda, soit le long du littoral de la mer Egée. Ce sont des dépenses lourdes, qu'on peut estimer à 18 ou 20 millions.

Mais il n'y a pas que les malheureux réfugiés qui constituent pour les pays qui leur ont donné refuge un important problème de nationalité et d'établissement.

Sur les territoires conquis sont établis des étrangers ayant des concessions, des entreprises industrielles ; leur condition nouvelle, à l'égard des pays con-



FIG. 33. — Un champ de bataille.



quérents, doit être fixée en tenant compte des droits acquis, et cela est une tâche délicate. Elle a été assignée à la Commission financière de Paris, qui l'a solutionnée en juin-juillet 1913.

Les États balkaniques ont été subrogés, dans les droits et charges de l'Empire ottoman, à l'égard des concessionnaires ou bénéficiaires de contrats dans les territoires cédés. Le principe de cette subrogation n'a été contesté par personne et il est probable que si, à son égard, une difficulté avait été soulevée, les grandes puissances auraient soutenu les intérêts matériels de leurs nationaux.

Au sujet de la nationalité des Sociétés, la Commission financière des Affaires balkaniques siégeant à Paris a été unanime à estimer qu'une Société non ottomane conserverait, en tout état de cause, sa nationalité malgré l'annexion du territoire sur lequel se trouve son exploitation.

Pour les Sociétés ottomanes ayant leur siège et leur exploitation entière dans le même territoire annexé, la Commission a estimé que l'adoption de la nationalité de l'État annexant s'opérerait de plein droit.

Pour les Sociétés ayant leur siège en Turquie, mais ayant leur exploitation entière dans un seul des pays annexants, elles auront le choix d'adopter la nationalité du pays annexant et d'y transférer leur siège ou bien de déclarer qu'elles entendent conserver la nationalité ottomane.

La situation des concessions de mines a été établie de la façon suivante :

La subrogation s'opère de plein droit et sans autre formalité qu'un dépôt de convention suivi d'enregistrement, le tout libre de frais et taxes quelconques. Les prescriptions de la législation minière de l'État annexant seront applicables aux concessionnaires, mais dans la mesure seulement où elles ne lésent pas les droits acquis, c'est-à-dire en tant qu'elles ne seront pas contraires aux clauses des actes de concession, conventions ou contrats. Ces clauses ne pourront cependant être invoquées ni contre l'application des mesures de police et de surveillance ayant pour but d'assurer la sécurité de l'exploitation ni contre la déchéance pour cause de non-exploitation.

Les Gouvernements annexants seront subrogés au Gouvernement ottoman dans l'obligation de délivrer gratuitement, aux concessionnaires de mines dont les contrats de concession auraient été signés avant l'ouverture des hostilités mais n'auraient été confirmés par firman qu'après la déclaration de guerre, un acte présentant l'équivalent juridique du firman impérial et émanant d'une autorité compétente.

La subrogation de plein droit s'appliquera de même pour les concessions forestières et les concessions de ports.

Un certain nombre d'importants problèmes sont encore à solutionner. Ils ont trait :

1° A la situation des Sociétés ayant à l'avenir leur exploitation sur deux ou

plusieurs territoires, telles que la Société des Phares, les Sociétés de Construction de routes et de chemins de fer ;

2° A la détermination pour les chemins de fer, du régime de répartition des garanties kilométriques, au mode de calcul des recettes et à la part revenant aux Gouvernements dans ces dernières, ainsi qu'aux charges qui grèvent cette part.

Il est probable qu'un Comité permanent de liquidation succédant à la Commission financière sera institué pour assurer l'application dans les détails des principes arrêtés par elle et qu'une juridiction arbitrale, d'un caractère international, sera chargée de trancher ces conflits éventuels.

Dans les territoires cédés aux Etats balkaniques, le Gouvernement impérial ottoman avait concédé la construction et l'exploitation de onze lignes de chemins de fer, de cinq ports (Salonique, Dédéagatch, Cavalla, Saint-Jean-de-Médua, Goumenitza), de routes nationales, de travaux hydrauliques (Maritza, Boyana, Ochrida).

Soixante-trois mines avaient été concédées. Les nationalités des concessionnaires se répartissent ainsi :

Ottomans	37
Anglais	10
Français	1
Français et Autrichiens	3
Ottoman et Hellène	2
Italiens	6
Allemand	1
Ottoman, Français, Italien	1
Ottoman et Autrichien	2

L'Etat ottoman avait passé 16 contrats d'affermage de forêts à 9 entrepreneurs.

En outre, existent un certain nombre de concessions de tramways, d'éclairage, de force motrice, de travaux hydrauliques, d'exploitation de sources minérales, de permis de recherches de mines et carrières, et un très grand nombre de contrats relatifs à la construction de routes, de bâtiments publics, à d'autres travaux d'utilité publique et à des exploitations forestières, conclus soit par le Gouvernement central, soit par les autorités locales.

Les guerres balkaniques ont véritablement fait le vide dans la population masculine. Sur 2.632.000 habitants, la Grèce a mobilisé 210.000 hommes ; la Bulgarie, 620.567 sur 4.329.108 habitants ; la Serbie, 467.630 hommes sur 2.945.950 habitants.

Il en est résulté un fléchissement considérable dans la rentrée des impôts, un amoindrissement des recettes des Etats. Pour ne citer qu'un exemple, le

même phénomène s'étant produit avec la même intensité dans les autres nations belligérantes, la Serbie a vu ses ressources varier de la façon suivante :

Les impôts directs ont produit 2.879.577 dinars pour le mois d'octobre 1913, contre 591.315 pour la période correspondante de 1912, et 5.817.493 en 1911 : soit une plus-value, pour 1913, de 2.188.251 dinars sur les résultats de 1912.

Pour les dix premiers mois de l'année 1913, le rendement des impôts directs, qui s'était élevé à 33.911.817 dinars en 1911 et à 24.443.984 en 1912, s'est abaissé pour 1913 à 10.623.800 dinars. La différence en moins de 13.820.184 dinars entre les chiffres de 1913 et ceux de l'an dernier s'explique par les circonstances. En 1912, en effet, les impôts furent régulièrement perçus pendant neuf mois; alors que, pendant la plus grande partie de la période correspondante de 1913, la Serbie s'est trouvée en état de guerre.

La guerre, tarissant les recettes ordinaires des États, leur impose en outre de lourdes dépenses d'armements, d'équipement, de munitions de toutes sortes, que les belligérants balkaniques ont évaluées aux chiffres suivants :

Bulgarie :

Dépenses de l'armée	fr.	773.054.787 40
Pensions et entretien des prisonniers de guerre		487.803.436 »
Soit, en tout	fr.	<u>1.260.858.223 40</u>

Grèce :

Dépenses de l'armée	fr.	318.529.854 »
Dépenses de la marine		75.342.913 »
Pensions		54.000.000 »
Entretien des prisonniers de guerre		20.000.000 »
Soit, en tout	fr.	<u>467.872.767 »</u>

Monténégro :

Dépenses de l'armée	fr.	100.631.100 »
Entretien des prisonniers		2.500.000 »
Soit, en tout	fr.	<u>103.131.100 »</u>

Serbie :

Dépenses de l'armée	fr.	574.865.000 »
Entretien des prisonniers		16.000.000 »
En tout	fr.	<u>590.865.000 »</u>

Réserve faite de multiples autres chefs de dépenses.

Faut-il considérer ces chiffres comme exacts? Ils sont évidemment suspects d'exagération. Ils ont été fournis à la Commission financière pour servir de base aux réclamations que les États belligérants auraient à formuler contre

la Turquie vaincue et pour évaluer des indemnités possibles ou des compensations.

Ainsi que le disait un des ministres avec qui nous nous sommes entretenus, « on plaidait » devant la Commission.

Le procès n'est point encore jugé. Mais déjà, dans les chiffres rectificatifs que certains Etats ont eus à fournir, on remarque plus de modération. C'est ainsi que d'un document à nous adressé par le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de Serbie (voir aux annexes) l'addition des divers chapitres de dépenses pour la guerre ne s'élève plus qu'à 445.880.858 fr. 04, en diminution de 144.984.141 fr. 96 sur celle fournie à la Commission financière.

Sans avoir de documents précis à invoquer, il est à présumer que le Monténégro n'a pu dépenser 103 millions, même en épuisant ses réserves, en faisant appel à ses alliés, à ses amis, en réquisitionnant tout ce qui pouvait être réquisitionné sur son territoire.

Ces remarques faites, comment ont été ou seront payés les centaines de millions dévorés par la guerre ?

Les belligérants ont vidé leur trésor. Ils demanderont à l'emprunt ce qui leur sera nécessaire. A l'intérieur, ils transformeront en rentes les bons de réquisition délivrés à leurs nationaux. En Bulgarie, il y en a pour 300 millions en circulation, sur lesquels on remboursera un tiers et on consolidera les deux autres. Mais on fera appel, pour la plus grosse part des frais effectués, à la finance européenne.

Il en résultera un accroissement considérable de la dette publique des Etats balkaniques.

A la date du 1^{er} juin 1913, le Gouvernement hellénique, cherchant à justifier ses évaluations de dépenses pour la guerre et la marine, portées à 370.221.660 francs, estimait qu'il devait encore sur cette somme 119.598.213 fr., ce qui portait à 250.623.447 francs ses débours réels de numéraire.

Au moyen de quelles ressources avait-il fait face à cette lourde dépense ?

Le Trésor, à la veille de la guerre, possédait 122.856.768 francs or, provenant des sources suivantes :

Reliquat disponible de l'emprunt 1910.	fr.	73.537.941	»
Excédents budgétaires des années 1910 et 1911.		19.318.827	»
Dépenses budgétaires différées des années 1912 et 1913 et divers			
fonds utilisés provisoirement, environ		30.000.000	»
	fr.	<u>122.856.768</u>	»

Depuis la déclaration de guerre, la Grèce a obtenu les ressources suivantes :

Bons du Trésor escomptés par la Banque Nationale de Grèce . . .	fr.	10.000.000	»
Avance conclue à Paris en décembre 1912		40.000.000	»
Avance conclue avec la Banque Nationale de Grèce en avril 1913.		50.000.000	»
Avance conclue avec la même Banque en mai 1913		40.000.000	»
	fr.	<u>140.000.000</u>	»

Soit en tout, en additionnant ce que contenait le Trésor et ce qui lui a été versé ensuite d'opérations financières, une somme de 262.856.768 francs.

Le Trésor, possédant environ 12 millions au 1^{er} juin 1913, on voit qu'il a déboursé 250.856.768 francs, somme correspondant, avec ce qui reste dû, à peu de choses près, au compte de dépenses fourni.

Restent à payer les 119.398.213 francs de dépenses effectuées, mais dont le règlement a été différé, plus les pensions et la réfection des armements. D'autre part, il va falloir organiser l'administration des nouveaux territoires qui, durant un temps assez long, ne fourniront aucune recette. Enfin, les recettes ordinaires des années 1912 et 1913 ayant été considérablement diminuées par suite de la guerre, ces deux exercices seront certainement en déficit.

On peut donc conclure, et ce sont les chiffres fournis par la Grèce elle-même, que la dette de l'Etat, qui était, au 1^{er} janvier 1913, de 994 millions, sera augmentée, à la suite des dépenses et des moins-values budgétaires occasionnées par la guerre, de 500.000.000 de francs et qu'il en résultera, pour intérêts et amortissements, une charge annuelle du budget, du fait de la liquidation des dépenses de la guerre, de 35.000.000 de francs, c'est-à-dire que la somme actuellement nécessaire, d'après le budget de 1913, pour le service de la dette, qui s'élève à 37.650.712 francs, sera presque doublée.

En Bulgarie, la répercussion des dépenses de la guerre sur les finances publiques était ainsi envisagée, à la date du 2 juillet, par les délégués à la Commission financière de Paris :

« Une partie des dépenses faites par le Trésor bulgare pendant la guerre a déjà exercé son influence sur la situation de la dette publique. Ainsi, la dette consolidée, au 1^{er} septembre dernier, se composait des emprunts 6 o/o 1892, 5 o/o 1902 et 1904, 4 1/2 o/o 1907 et 1909, 4 3/4 o/o 1909, au total 627.782.962 francs.

« La dette flottante atteignait tout près de 60 millions, soit : 32 millions 875.770 francs, montant de la dette envers la Banque Nationale de Bulgarie ; 2.040.398 francs, montant de la dette à la Banque Agricole, 25 millions de bons du Trésor.

« Au total, par conséquent, la dette de la Bulgarie s'élevait donc à

687.699.134 francs avant la guerre. Elle a depuis augmenté de 395 millions environ. Voici, en effet, quelle était la situation au 1^{er} mai 1913 :

Dette consolidée	fr.	623.635.206 »
Dette flottante envers la Banque Nationale		60.625.398 »
Dette envers la Banque Agricole		313.583 »
Bons du Trésor		125.829.000 »
Effets du Trésor (bons de réquisition)		249.815.300 »
Pour le compte des excédents des exercices précédents		23.071.304 »
TOTAL	fr.	<u>1.083.289.872 »</u>

« La dette consolidée a diminué d'un peu plus de 4 millions par suite du jeu normal de l'amortissement. Les avances faites par la Banque Nationale de la Bulgarie ont à peu près doublé. Il a été émis à l'étranger pour 125 millions de bons du Trésor, et enfin le gros des dépenses de la guerre a été soldé par l'émission de bons de réquisition.

« Depuis le début de la guerre jusqu'au 1^{er} mai, la Bulgarie a donc dépensé un peu plus de 400 millions de francs et augmenté sa dette de 395.590.737 fr. Emprasons-nous d'ajouter que cette somme ne représente pas, loin de là, le coût réel de la guerre. Il reste les dépenses engagées. Il reste surtout les dépenses indirectes : reconstitution du matériel et des approvisionnements, pensions aux blessés et aux familles des soldats morts, etc., qui feront plus que doubler ce chiffre de 400 millions.

« Ce chiffre ne contient pas les pertes pour le Trésor bulgare dues à la diminution des recettes, ainsi que les pertes d'ordre économique et d'autres. »

La Serbie, dont la dette publique s'élève à 659 millions, la verra s'accroître aussi dans de lourdes proportions, 500 millions environ.

Sans compter que les conquêtes territoriales apportent aux conquérants des obligations qui viennent aggraver leur situation financière ; il faudra organiser les territoires, les doter d'administrations et de fonctionnaires, faire les réformes, améliorer l'outillage économique, créer des voies ferrées, augmenter l'armée, puis, sur ces territoires, pèse la dette turque, qu'il faudra acquitter.

La Commission financière a évalué la part de la dette ottomane qui doit incomber aux Etats balkaniques en raison des annexions dont ils bénéficient.

Trois systèmes ont été proposés pour établir les parts. Nous ne retiendrons que les chiffres dégagés qui indiquent que la quote-part du capital nominal des emprunts et avances du Gouvernement ottoman en circulation à la fin de la guerre, à supporter par les Etats balkaniques, serait de 23 à 24 millions de livres turques, c'est-à-dire de 575 à 600 millions.

Il n'est point encore aisé de montrer quelles modifications, au point de vue

économique, apporteront les remaniements territoriaux effectués, quelles régions bénéficieront ou souffriront des changements.

La Grèce jusqu'alors isolée, ses voies ferrées n'étant point raccordées avec le réseau européen, songe à faire cesser cet état de choses préjudiciable à son développement.

Le partage de la Macédoine amènera les maîtres des régions annexées à ramener au centre de leur pays le mouvement des échanges. Cela se fera sûrement au détriment de Salonique dont l'hinterland commercial est coupé par les nouvelles frontières. En novembre 1913 la douane de Guevgueli, à la frontière serbo-grecque, a encaissé 600.000 dinars. Le jour où la Serbie aura organisé sa conquête, il est à prévoir que la douane de Guevgueli sera un obstacle qui arrêtera les échanges avec Salonique.

L'Autriche-Hongrie et la Russie ont ressenti le contre-coup des événements balkaniques; avant et durant la période de crise ces deux pays se sont mis en état de faire face à toutes les éventualités et ont réalisé, pendant de longs mois, une mobilisation partielle. Rien que pour l'Autriche-Hongrie, on peut évaluer le coût de ces préparatifs à un milliard de couronnes.

La Roumanie a aussi mobilisé et envahi la Bulgarie, à l'heure où celle-ci avait à faire face aux armées grecques, serbes et turques. Mais pour prix de cette intervention sans péril elle a obtenu un territoire d'une grande richesse, représentant un douzième de la surface de la Bulgarie et qui donnait au Trésor bulgare chaque année de 30 à 32 millions par l'impôt. Elle a donc été largement payée.

Sitôt la paix conclue, les Etats belligérants se sont mis en quête d'argent.

La Serbie a, la première, pris ses dispositions pour obtenir de la finance internationale les millions nécessaires à la réparation de ses pertes et à la mise en valeur de ses conquêtes. Un projet d'emprunt de 250 millions de *dinars* (?) a été voté par la Skoupchtina, la moitié de cette somme étant destinée à couvrir les frais de la guerre, l'autre moitié à accorder des subventions à l'agriculture, notamment dans les provinces de la Nouvelle Serbie.

La Bulgarie et la Grèce cherchent aussi les millions qui leur sont indispensables. De même la Turquie.

C'est, au bas mot, un milliard que les Etats balkaniques vont demander à l'épargne européenne. Ces capitaux leur seront fournis par l'intermédiaire d'établissements de crédit, mais, évidemment, sous le contrôle des Gouvernements des pays où les titres seront placés et cotés.

Il est essentiel que cette aide pécuniaire qui va être accordée aux nations balkaniques soit subordonnée, par les Gouvernements, à des conditions d'intérêt général plus qu'à la satisfaction trop exclusive de quelques industries particulières à commencer par celle des fournitures militaires.

Le devoir des Gouvernements qui consentent à laisser prélever sur l'épargne de leurs nationaux des millions est d'imposer des clauses salutaires pour les prêteurs et les emprunteurs. Il faut que les richesses prêtées aillent au travail, à la mise en valeur industrielle et agricole dans de plus grandes proportions que présentement ; que la part de l'emploi improductif et dangereux soit limitée ; en un mot, l'intervention des Gouvernements doit se manifester par la réserve suivante : l'emprunt ne sera autorisé que si les nations emprunteuses s'engagent à limiter leurs armements dans des proportions déterminées. Il est légitime que les Gouvernements européens usent de ce moyen d'action bienfaisante et que, tout au moins, leur intervention n'ait pas pour effet d'alimenter la guerre alors qu'ils doivent et veulent préparer la paix.

En résumé, les Etats balkaniques au lendemain de la guerre ont pris, chacun, posture de vainqueurs : à Belgrade, à Athènes, à Sofia, souverains et troupes ont fait des entrées triomphales.

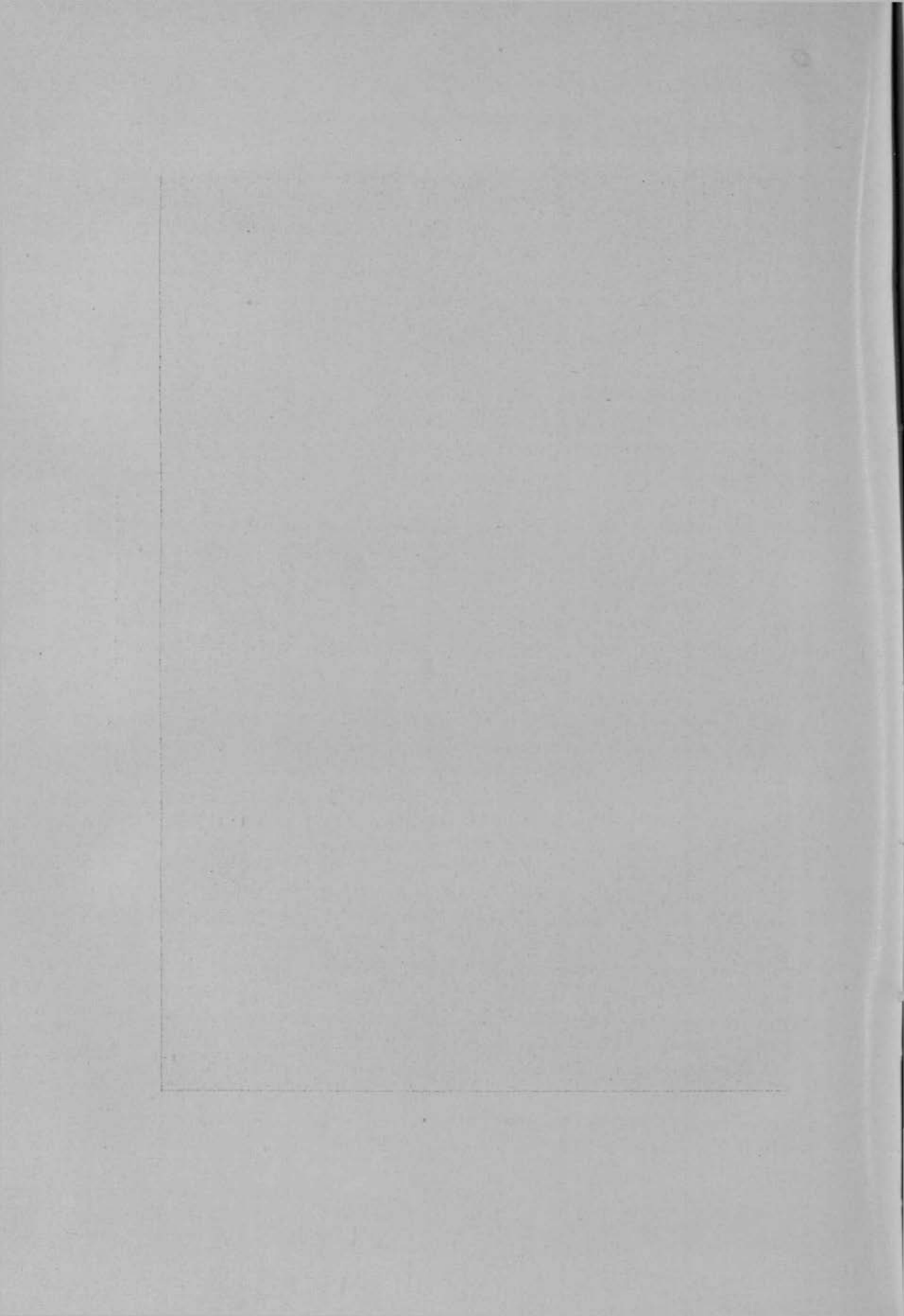
Aujourd'hui les Etats balkaniques sont en posture de quémandeurs. Ils cherchent à emprunter de l'argent pour payer leurs dettes et reconstituer leur force militaire et productive.

Tel est le résultat de la guerre. Des morts par milliers et milliers, des estropiés, des ruines, des souffrances, des haines, des craintes continuelles de représailles, et, pour couronner le tout, la misère dans la victoire.

La guerre n'est que destruction et appauvrissement.



FIG. 34. — Oubliés au fond d'un ravin.



CHAPITRE VII

LES CONSÉQUENCES MORALES ET SOCIALES DE LA GUERRE. CONJECTURES SUR L'AVENIR DE LA MACÉDOINE

Dans la première guerre, on a pu constater beaucoup de cette joyeuse ardeur que suscite l'appel aux armes, de cette intrépidité et de cet héroïsme que les poètes ont chantés de tout temps et que le monde a toujours admirés. Des siècles d'oppression et de souffrance infligées par les Turcs, le peu d'espoir que la Macédoine pouvait avoir d'un bon gouvernement, à cause des factions hostiles qui étaient au pouvoir en Turquie, et la possibilité d'une alliance entre la Grèce, la Serbie et la Bulgarie, en vue de ce qui semblait être une cause juste et sacrée, tout cela paraissait justifier pleinement l'action d'ensemble contre les Turcs. Les paysans qui abandonnaient volontiers leur maison et leur famille, tandis que le Gouvernement réquisitionnait leurs bêtes et leurs voitures pour ses transports, ces paysans allaient de l'avant dans une exaltation de patriotisme, où entraînait sans doute la pensée de délivrer leurs frères de Macédoine. Quoique les instincts et les mobiles qui les inspiraient fussent primitifs, ils n'en étaient pas moins profonds et sincères et ils appartenaient à cette classe de sentiments supérieurs qu'aux yeux de beaucoup de gens la guerre est censée susciter.

Du commencement à la fin, dans les deux guerres, la lutte fut aussi acharnée que si elle s'était proposé pour fin l'extermination totale. Quelque brillants qu'aient été les comptes rendus publics, la guerre contre les Turcs et la guerre entre les Alliés constituent un effroyable chapitre d'horreurs. Et parmi les troupes régulières, comme parmi les bandes qui accompagnaient les armées, beaucoup d'hommes se rencontrèrent, dont le caractère était bas, criminel ou même bestial, qui n'avaient aucun sentiment humain, aucun souci de civilisation, et étaient prêts à toute heure aux pires atrocités. L'histoire de la première guerre, quelque noble qu'en ait pu être le but, est souillée par une série d'incendies, de meurtres et de viols que rien ne peut excuser. Il est à

craindre que plus d'un jeune homme n'ait appris là, pour la première fois, à commettre de ces actes violents et criminels que réprouve le code de la guerre entre nations civilisées.

Nous avons à nous occuper surtout de la seconde guerre, et c'est dans celle-ci que les conséquences morales apparaissent comme les plus terribles. Ces nations qui avaient été alliées, qui avaient ensemble imploré le ciel dans une guerre d'affranchissement, se laissèrent aller sans frein à une haine mutuelle. La jalousie et l'amertume nationales, la convoitise des territoires et la méfiance réciproque suffirent à provoquer et à aggraver la guerre la moins nécessaire et la plus brutale des temps modernes. Ceux qui avaient combattu côte à côte à Tchataldja et à Andrinople étaient prêts dorénavant à se tuer, à se mutiler et à se torturer les uns les autres.

Pour celui qui reste dans sa maison ou pour l'observateur superficiel, la guerre revêt volontiers une certaine splendeur. Elle semble la porte ouverte sur la gloire et la renommée. La Commission a eu l'occasion d'assister à Belgrade, vers la fin de la seconde guerre, au retour de quelques-uns des régiments d'élite serbes et à la célébration des victoires avec défilé de soldats, arcs de triomphe, étendards, fleurs et musique. Le roi, le prince héritier, les officiers supérieurs et la population entière, tout respirait un air de grande fête. Des scènes analogues se sont passées à divers moments, à Sofia, à Salonique, à Athènes et à Bucharest¹. Mais dans les discours prononcés à cette occasion, c'est à peine si mention était faite des cent mille jeunes gens, ou presque, que la mort, les blessures, la maladie ou les massacres venaient d'enlever à la nation. Les mères et les sœurs des soldats morts, répandues en grand nombre parmi la foule, sous leurs vêtements de deuil, n'attiraient que peu — qu'il nous soit permis de le dire — l'attention et la sympathie publiques. Chacune des trois nations belligérantes, plus la Roumanie qui avait saisi l'heure propice pour s'emparer d'un morceau de choix dans le territoire du voisin et lui présenter un traité à la pointe de la baïonnette, toutes se posaient devant le monde comme les défenseurs d'une cause juste.

Nous avons aussi été témoins de la démobilisation des troupes serbes; en effet, nous avons rencontré dans ce lent voyage de deux jours, entre Belgrade et Uskub, plus de trente trains militaires chargés d'hommes, de chevaux, de bœufs, de voitures, de canons, d'équipements. Souvent, ces trains étaient décorés de fleurs ou de branches d'arbre. De temps en temps, on entendait des chants patriotiques. Ainsi, le départ et le retour des soldats s'accompagnaient de la même ardeur, de la même joie nationale. Cela, c'est le côté

¹ Il serait difficile de dire ce qui a causé la plus grande joie : des victoires remportées sur les Turcs ou de celles remportées sur les anciens alliés, les Bulgares.

brillant du tableau. Nous avons, nous, à examiner l'autre côté, le revers sombre et sinistre. Sur ce côté-là, ne tombé qu'un seul rayon de lumière. Nous avons visité les grands hôpitaux militaires de Belgrade et de Sofia et l'hôpital grec, moins important, de Drama. Au milieu de cette humanité mutilée, sanglante et douloureuse, des femmes dévouées (et, parmi elles, des étrangères et des personnes de haut rang, par exemple, la femme du ministre serbe de Londres, celle du ministre grec d'Athènes — toutes deux Américaines de naissance — et la reine Hélène de Bulgarie) se consacraient patiemment et affectueusement aussi bien aux mourants qu'aux malades. En outre, dans tous ces hôpitaux-là se rencontraient quelques soldats ennemis — très peu, il est vrai, — qui semblaient recevoir la même attention que les autres. On nous a cité aussi des exemples de sacrifice et de générosité sur le champ de bataille. On les eût seulement souhaités plus nombreux.

En examinant les résultats moraux des atrocités qui ont été déjà abondamment décrites, il nous faut penser aux victimes aussi bien qu'aux coupables. Quand des bandes de soldats ou de comitadjis, soit par ordre de leurs officiers, soit, comme c'était souvent le cas, dans un élan de haine, de cupidité ou de passion bestiale, attaquaient et cernaient un village, il semblait que les portes de l'enfer se fussent soudain ouvertes. Il n'y a pas de mots pour décrire les tortures et les crimes qui suivaient. Des exemples répétés de jeunes filles ou d'enfants morts de frayeur ajoutent encore à l'horreur de cette orgie de sang. Dans une seule maison, à Doxato, où cinquante personnes avaient cherché refuge, tous, sauf une petite fille, la petite Chrysanthe Andon, furent massacrés comme des bêtes à l'abattoir. Dans la même ville, une famille aisée de treize personnes possédait et occupait une des plus belles maisons. Après avoir extorqué 3.000 livres au chef de famille en promettant de lui laisser, à lui et aux siens, la vie sauve, les Bulgares se mirent à l'œuvre et les exterminèrent tous. Et ce ne sont là que des exemples caractéristiques, choisis parmi le grand nombre qu'on peut trouver dans les Annexes qui terminent ce volume.

Est-il possible de mesurer l'effet moral produit sur les survivants par de pareilles atrocités? Ils demeurent souvent dans la stupeur devant l'immensité de leur perte. Le désespoir est écrit sur leur visage. Il l'était sur celui de ce Bulgare et de sa femme, du village de Voïnitsa, tandis qu'ils se tenaient debout auprès d'une misérable cahute, à quelques mètres de leur maison, naguère charmante, qui renfermait l'épargne de toute une vie et que les Serbes avaient détruite. La violence générale, presque universelle, faite aux femmes et aux jeunes filles par les soldats des trois nations, a laissé derrière elle des conséquences morales incalculables.

Mais que dire de cette influence en retour exercée par les crimes sur ceux

qui les commirent? Avait-on jamais vu, depuis les temps modernes, des troupes auxquelles leurs officiers commandassent des atrocités? Or, que cela ait été fait, nous en avons la preuve dans les lettres de soldats grecs, saisies par les Bulgares et dont on pourra lire des copies dans les Annexes du présent rapport. D'un autre côté, des officiers grecs assurent qu'ils ont la preuve formelle que des chefs bulgares ont toléré et même ordonné des atrocités dans des villes grecques. L'effet moral produit sur les centaines et les milliers de jeunes gens qui participèrent à des crimes officiellement autorisés ou qui, du moins, les connurent, ne se dissipera pas aisément. Si l'on réfléchit qu'il s'agit là de peuples n'ayant pas encore atteint cette stabilité des conceptions morales qui se rencontre dans les nations plus civilisées, on évaluera les effets irréparables de ce retour à la barbarie.

A cette première série de tristes conséquences vient s'ajouter l'horreur des mutilations, des tortures, des soldats achevés sur le champ de bataille, horreurs dont la liste a été dressée par le Bureau des Affaires étrangères à Belgrade, chaque rapport renfermant le nom des victimes et portant la signature du commandant. Puis voici les exemples de mauvais traitements envers les prisonniers, plus spécialement des Bulgares envers les Turcs, des Serbes et des Grecs envers les Bulgares. Non moindres furent les souffrances des réfugiés turcs, au nombre de plus de 200.000, les uns chassés de leurs territoires par les Grecs, les autres que la terreur faisait fuir à l'approche des Bulgares. Nous avons vu des milliers de ces réfugiés à Salonique ou dans les environs, des milliers encore à Drama et à Kavalla. Ils étaient toujours pitoyables à voir, campés au hasard, en plein air, sans abri, leurs enfants presque nus, aucun d'eux ne sachant où chercher de la sécurité. Ils avaient abandonné leurs fermes et leurs récoltes, n'emportant que quelques bêtes qu'on leur volait souvent ou qu'on les obligeait à vendre pour un morceau de pain. Plus de 135.000 Bulgares avaient fui de la sorte les territoires nouvellement occupés par les Grecs. Parmi eux se trouvaient des prêtres, des instituteurs et des notables, dont les intérêts et les sympathies allaient vers les Bulgares.

Il sera suffisant qu'on se reporte à ce qui a déjà été dit concernant les attentats contre les nationalités. Rien ne peut mieux dépeindre le désordre social et moral que tous ces exemples de fonctionnaires municipaux, d'instituteurs, de notables, arrêtés, maltraités, emprisonnés sans aucune procédure légale et, quand on leur laissait la vie, chassés de leurs maisons, contraints d'abandonner, derrière eux, les églises et les écoles qu'ils avaient chéries, ainsi que les biens de ces fondations et leurs biens propres. Souvent, on les empêchait de communiquer avec leur famille. On peut essayer de défendre une pareille intolérance des Grecs et des Serbes envers les institutions bulgares, en alléguant la propagande militante que prêtres et maîtres d'école menaient en faveur de leur pays; mais de tels

procédés, employés par une secte chrétienne contre une autre, toutes deux membres de la même église orthodoxe, ne peuvent pas espérer trouver grâce devant le monde civilisé. Ces procédés étaient infernaux dans la conception et l'exécution et ne pouvaient convenir qu'à l'époque de l'inquisition espagnole.

Ici encore, les conséquences morales sont à longue portée, car elles atteignent soixante mille élèves et seize cents maîtres, et portent un coup terrible au progrès social et intellectuel des groupes en question. De plus, les Grecs et les Serbes sont convaincus par là de mauvaise administration et d'intolérance, au début même de leur œuvre prétendue de réorganisation. Si l'on se rappelle la liberté d'enseignement et la liberté religieuse laissées aux populations par la domination turque, on s'expliquera qu'un grand nombre la regrettent maintenant. A certains égards, tout au moins, cette guerre pour l'affranchissement de la Macédoine n'a procuré aux habitants de ce pays qu'une nouvelle espèce de souffrances et d'épreuves. Le vice-recteur d'un Gymnase *real* de Salonique a raconté à la Commission sa propre histoire. Après vingt ans de services, en qualité de directeur des études scientifiques dans cette institution, vingt ans pendant lesquels il avait organisé des laboratoires de physique, de chimie, d'histoire naturelle, égaux, sinon supérieurs, à tous les autres de la région, il avait été contraint d'assister à la destruction de son œuvre. Debout dans la rue, quelques jours auparavant, il avait contemplé les soldats et la foule qui ébranlaient méthodiquement les constructions pour les faire tomber et il avait vu saccager tout ce qu'on ne pouvait pas emporter.

Un quotidien juif qui s'appelle *l'Indépendant* a publié dans son numéro du 4 septembre une interview de M. Tsirimocos, ministre grec de l'Instruction publique, où il expose tout un plan d'enseignement primaire et secondaire en Macédoine. Toutefois, on n'y fait aucune mention ni des écoles détruites, ni des centaines de maîtres chassés et on n'y propose personne pour les remplacer.

Nous avons déjà fait allusion à cet effet en retour qu'ont, sur l'âme, les crimes contre la justice et l'humanité. La chose devient plus importante si l'on songe que tous ces crimes ont pénétré la vie même de nations entières à la manière d'un virus, qui, porté par la circulation, s'en va infecter tout l'organisme. Essayons de rassembler ici tous les éléments de la question : les pertes économiques incalculables, la mort prématurée d'une bonne partie de la population, l'intensité de souffrance et de terreur que nous pouvons, au moins partiellement, concevoir et mesurer, enfin la responsabilité collective et nationale des plus grands crimes que l'histoire moderne ait enregistrés : quel lamentable héritage pour la génération suivante et, pouvons-nous ajouter, quel avertissement donné au monde !

Si nous cherchons quelque excuse à ces énormes excès contre l'humanité et la loi, nous n'en trouverons que dans la civilisation encore rudimentaire de

ces peuples, dans leur caractère national et civique non encore formé et, enfin, dans les conditions où ils se trouvèrent durant leur longue servitude. Une vie longtemps précaire, rien d'absolument stable ni sûr, des mystères et des persécutions journalières et toujours un danger de quelque sorte imminent : tel avait été leur sort. Quelque révoltants que soient les faits extérieurs, ils sont vite oubliés du reste du monde, mais les nations des victimes continuent à en pâtir par cette conscience de l'injustice, cette déformation du sens moral, cet avilissement des caractères qui en résultent.

Ajoutons une autre considération, en partie économique, mais en partie aussi sociale, et qu'il ne nous faut pas négliger. Si l'on y comprend les Turcs, plus d'un million et demi d'hommes ont été sous les armes, pendant toute l'année dernière. Nous ne dirons rien de ceux qu'on a libérés et qui sont retournés à leur métier et à leur foyer. Mais les gros contingents, qu'on a maintenus à l'armée, et qui sont surtout composés de jeunes gens, sont exposés à un péril permanent. Il est démoralisant et dangereux de passer d'une vie utile et productive à la vie des casernes, avec ses flâneries dans les rues des grandes villes. La Commission, dans ses pérégrinations, semblait toujours enveloppée de soldats qui grossissaient la foule, déjà considérable, encombrant les cafés et les lieux de divertissement. La guerre amène le gaspillage de beaucoup de richesses humaines, parmi lesquelles on peut compter la vie de toutes ces jeunes recrues actuellement au service dans la guerre des Balkans. Leur existence à la caserne, dans les circonstances actuelles, n'est ni normale, ni favorable au développement moral.

La suite de notre enquête se rapporte au présent état social de ces différents pays et à l'avenir qui s'ouvre devant la Macédoine. Dans quelle mesure la Grèce, la Serbie et la Bulgarie se sont-elles montrées capables d'administrer leur nouveau territoire ? Quelles garanties lui offrent-elles en ce qui regarde un bon gouvernement et le développement de la civilisation ? Chacune de ces nations préside elle-même à ses destinées, sous une monarchie constitutionnelle où les citoyens sont dûment représentés. D'autre part, on constate une certaine instabilité, produite par le nombre des partis politiques et qui laisse libre jeu à l'opinion et à la volonté populaire. Les garanties les plus sérieuses et l'instrument de progrès le plus efficace se trouvent, assurément, dans les divers systèmes d'éducation que chaque pays a établis. Chacun d'eux a ses Universités, ses écoles primaires, secondaires et professionnelles, et tous se sont préoccupés d'instituer toutes les variétés d'éducation spéciale que les temps modernes jugent essentiels. La Grèce, à cause de son indépendance plus ancienne, a été capable d'étendre et d'élargir son système et de l'approprier, en quelque sorte, aux intérêts économiques des populations. Par exemple, elle possède bon nombre d'écoles d'agriculture, réparties entre ses différentes provinces. La Serbie a

fait, elle aussi, de louables efforts pour assurer à ses écoles, par leur enseignement agricole et ménager, une importance sociale. Cependant, la faible proportion des Serbes (17 pour 1.000) qui savent lire et écrire prouve que le système adopté n'est pas, en ce qui concerne les masses, d'une efficacité suffisante. Un des amis de ce pays l'a bien dit : « L'éducation, en Serbie, est forte en haut et faible en bas. »

La Bulgarie, pendant ses trente-quatre années d'indépendance, a fait de rapides progrès par l'établissement d'un bon système d'écoles. La diminution des illettrés a été si rapide, au cours de ces dix dernières années, qu'il est possible d'affirmer qu'à bref délai tous les habitants seront, en fait, capables de lire et d'écrire. On a le droit de compter, en Grèce, sur des résultats analogues. En se reportant aux statistiques publiées par le gouvernement bulgare dans ses publications officielles, on verra que la Bulgarie a sur ses voisins une avance considérable, et dans la proportion des écoles fondées et pourvues, et dans le nombre des hommes et des femmes instruits, comparé au chiffre de la population, et dans la proportion des soldats sachant lire et écrire, et dans les mesures prises pour établir l'enseignement secondaire. Toutefois, la valeur d'un certain système d'écoles ne se prouve pas seulement par des chiffres. Il est nécessaire d'examiner les résultats de l'éducation, tels qu'ils se traduisent dans la vie sociale et économique des peuples. Nous pouvons nous demander si l'éducation donnée est bien celle qui peut servir à améliorer la santé, à développer l'économie et le bon goût, — ce qui peut se voir d'après les maisons, — à moderniser les méthodes commerciales et industrielles, à élever le niveau public en matière d'hygiène. Dans les capitales, en particulier à Sofia, à Athènes et, jusqu'à un certain point, à Belgrade, nous avons vu des rues bien pavées, de bonnes conduites d'eau, des égouts en construction et maint autre signe annonçant l'esprit d'entreprise et le souci du bien public.

On trouve aussi, dans les autres grandes villes, quelques commencements de ce genre ; mais dans les villages, où réside la majorité de la population, subsiste encore beaucoup de cette misère, de cette malpropreté et de ce désordre qui se sont transmis, avec peu de changements, à travers les siècles. On constate une complaisance coupable chez les fonctionnaires, et, dans les masses, une trop pauvre idée du confort humain et du bien-être. On ne peut vaincre cet esprit conservateur qui s'entête encore dans les méthodes des ancêtres que par une éducation sociale plus vigoureuse que celle qu'on a donnée jusqu'à présent. Tous les instituteurs, toutes les institutrices devraient devenir autant d'agents actifs de la régénération sociale, et cela, non seulement dans les anciens territoires, mais plus spécialement encore dans les nouveaux. Ils ne devraient pas se contenter de donner aux enfants des habitudes de propreté, d'hygiène et de soin, — habitudes auxquelles le programme officiel fait une part suffisante, — mais

il leur faudrait en outre atteindre utilement et amicalement les familles, suggérer avec tact de meilleures méthodes pour rendre la maison commode et confortable, par exemple, en enseignant la construction de véritables planchers, le goût des meubles simples, de meilleures conditions de salubrité et de décence, l'amour du gazon, des buissons et des arbres autour des maisons. Il leur faudrait encourager une salutaire émulation, en ces matières et en d'autres, de façon à amener le village entier à se débarrasser des choses déplaisantes et des mauvaises odeurs, et à tenir ses rues propres et sans ornières, pour que tout habitant puisse s'enorgueillir de sa demeure et de ce qui l'environne.

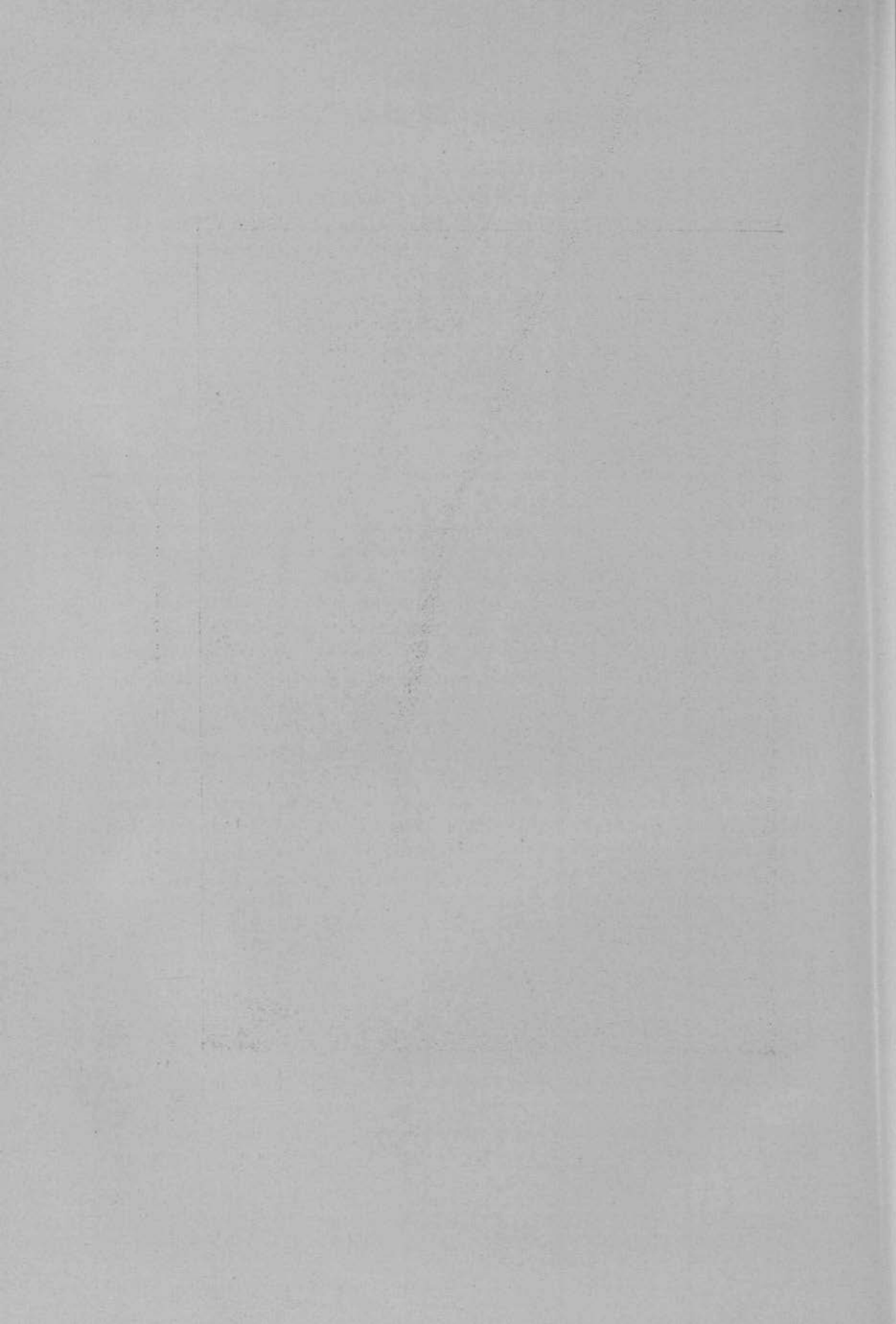
Le niveau relativement bas que ne dépassent pas les femmes dans les Balkans (ainsi que nous le prouve la grande proportion des illettrées parmi elles), ce niveau se trouve encore abaissé quand un nombre considérable d'hommes est sous les armes et que les durs travaux des champs doivent être faits par elles, souvent même sans l'aide des animaux. L'exemple de fidélité et de dévouement qu'elles donnent ainsi ne compense pas le dommage physique et social qui en résulte. Un peuple ne peut pas s'élever haut dans l'échelle sociale aussi longtemps que les femmes sont obligées de porter les plus lourds fardeaux et de fournir le plus rude labeur. La grande nécessité sociale, à l'heure actuelle, dans les Balkans, c'est de rendre les paysans plus exigeants pour leur vie domestique, et d'élever les femmes par une culture à la fois générale et pratique.

Les conditions présentes en Macédoine y rendent indispensables des méthodes d'administration larges, prudentes et efficaces. Ces procédés de contrainte et d'intolérance, cette conduite antisociale à laquelle nous avons fait plus haut allusion, ont déjà valu, dans le monde, à la Grèce et à la Serbie une mauvaise réputation. Ce ne sera pas trop de mesures généreuses, assurant une éducation sociale et professionnelle pour faire oublier le dommage causé. La situation est loin d'être brillante, et il y faut autre chose que la force armée. La Commission a rencontré plusieurs gouverneurs civils et militaires, dans la nouvelle Grèce, qui, pénétrés d'une sincère sympathie, sont en train de s'employer à aider ce misérable peuple, si longtemps exploité, à réparer ses pertes et à prendre courage pour reconquérir la sécurité et la paix. Toute tentative pour revenir aux méthodes antérieures de propagande nationaliste, en se servant de bandes d'aventuriers plus ou moins scrupuleux, devrait être tout de suite dénoncée et vigoureusement combattue. Pareil brigandage est pire que la guerre, car il entretient la terreur permanente et l'insécurité et rend impossible la vie civilisée.

Dans les civilisations plus anciennes, on rencontre une synthèse des forces morales et sociales contenue dans les lois et les institutions, qui donne à



FIG. 35. — Une pièce et ses servants après la bataille.



l'esprit public une certaine stabilité et assure la sécurité. Dans certains cas, l'Eglise vient renforcer cette synthèse par son enseignement du juste et par la pratique du travail social à laquelle elle encourage; tout cela manque complètement dans les Balkans. L'Eglise n'y enseigne ni la morale ni la religion; ses dignitaires et ses prêtres sont les fonctionnaires de l'Etat et les apôtres d'une étroite propagande nationaliste. Pour eux, conversion signifie passage d'une nationalité à une autre, qu'il soit dû à la conviction ou à la force. La religion n'a rien à y voir. Pour illustrer les méthodes de conversion employées, un professeur bulgare nous raconta qu'un dimanche, les soldats serbes cernèrent une église bulgare. Quand les fidèles sortirent, à la fin du service, ils trouvèrent une table devant la porte et, sur la table, une feuille de papier et..... un revolver. Ils avaient le choix entre ces deux termes : ou signer le papier par lequel ils déclaraient devenir Serbes, ou mourir. Ils signèrent tous; mais quelle parodie de la véritable mission d'une Eglise et quelle déformation de l'idée de gouvernement !

La Commission, d'après ce qu'elle a vu et entendu, ne se laisse aller à aucun optimisme en ce qui regarde l'avenir politique immédiat de la Macédoine. La Serbie est maintenant en guerre avec l'Albanie; la Bulgarie rumine ce qu'elle considère comme un déni de justice et la Grèce ne tient pas encore la part qui lui est reconnue dans le nouveau territoire. Aucune de ces nations ne peut remettre son armée sur le pied de paix, car les voisins sont aussi prompts à déchirer les traités qu'à les conclure. De là provient la plus grande menace dont peut s'inquiéter le progrès social et moral des Etats balkaniques. Ajoutons-y la tendance croissante au militarisme, qui en fait une proie pour les représentants des fournisseurs d'armes, ce qui comporte d'énormes dépenses et mène à l'appauvrissement public. Dans les pays où les ressources économiques sont surtout agricoles, où les méthodes scientifiques de culture ne sont encore que peu développées, où la majorité des gens sont relativement pauvres, il ne peut y avoir, dans le budget de chaque année, qu'un excédent très limité de recettes. Si ce faible surplus doit servir en même temps à payer les intérêts de la dette et à subvenir aux dépenses anormales de guerres périodiques, le progrès s'en trouvera retardé et les initiatives étouffées. Ce dont les Etats balkaniques ont avant tout besoin en ce moment, c'est d'une longue période de paix assurée qui permette à l'éducation et à l'industrie un développement plus large et plus fécond.

Cela nous amène à une réflexion finale concernant l'attitude des Etats balkaniques à l'égard du mouvement qui mène le Nouveau Monde vers la justice et la coopération internationales. L'action que le Droit international est appelé à exercer sur la manière de faire la guerre et sur le traitement des personnes et des biens au cours des hostilités, tout cela, examiné à la lumière des événements

récents, a été discuté dans un précédent chapitre. C'est la question morale dans toute son ampleur qui se trouve soulevée ici, car d'elle dépend la destinée future des peuples des Balkans. Si le traité de Bucharest avait été d'accord avec la bonne foi et la justice, ou si la question de frontières avait pu être tranchée par une médiation, on aurait plus de raisons que maintenant d'espérer que les rapports des États balkaniques entre eux pourront un jour s'améliorer et s'affermir; qu'à la faveur de l'échange des idées, du commerce et des relations amicales, ces peuples en arriveront à apprendre ce que les autres nations ont découvert déjà, à savoir que leurs intérêts s'entremêlent, qu'ils sont *un*, au sens humain le plus élevé du mot, et qu'ils se blessent eux-mêmes en essayant de se blesser les uns les autres. Dans les conditions actuelles, conditions que ce rapport révèle pleinement, la situation semble presque sans issue, au moins en apparence. Et cependant, dans chacun de ces pays, se sont trouvés des hommes et des femmes de haute condition et de grande culture pour désirer avec ferveur que les haines et les jalousies puissent s'évanouir et la bienveillance prendre leur place.

Quel est maintenant le devoir du monde civilisé envers les Balkans, et notamment le devoir de ces États qui, par leur situation ou leur passé, sont à l'abri des complications internationales? Il est clair qu'ils devraient commencer par ne plus exploiter financièrement ces malheureux pays et, ensuite, les encourager à rechercher et à respecter les décisions arbitrales; ils devraient aussi donner eux-mêmes le bon exemple en s'efforçant de trancher par le droit leurs différends internationaux. Les conséquences morales, économiques et sociales de la dernière guerre sont assez terribles pour justifier tout effort honnête des individus ou des nations en vue de remédier à cette détresse.

Le Palais de la Paix qu'on vient d'inaugurer récemment à La Haye se dresse pour proclamer un nouveau et plus large patriotisme. De même qu'autrefois, dans les longs siècles écoulés, des individus apportaient leur précieuse offrande à leur sanctuaire favori, de même, les nations de la terre, venues de l'Est et de l'Ouest, ont apporté leurs dons au temple, sous des formes belles et variées, attestant ainsi leur foi en une Paix que la Justice fera régner sur la terre.

La Commission a rempli de son mieux sa tâche lourde et périlleuse. En racontant au monde ce qu'elle a trouvé là-bas, il lui a fallu parler sans détours et faire des révélations à la fois saisissantes et pitoyables. Mais ses membres voudraient maintenant en appeler au monde entier, pour provoquer l'aide et la sympathie envers ces pays qui ont un lourd fardeau à porter, de dures expériences à faire, avant d'apprendre, entre autres vérités, la suprême valeur de la paix et du bon vouloir.

DOCUMENTS

RELATIFS

AUX CHAPITRES DEUXIÈME, TROISIÈME ET SIXIÈME.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a preface or introduction.

CONTENTS

Faint text below the 'CONTENTS' header, likely listing page numbers for various sections.

THE CHARTERS DOCUMENTS OF THE KINGDOM

Main body of faint, illegible text, likely containing the titles and page numbers of the charters and documents.

ANNEXES¹

I

DOCUMENTS RELATIFS AU CHAPITRE DEUXIÈME

- § 1. Les souffrances des Musulmans de Macédoine pendant la première guerre. —
§. 2. La conduite des Bulgares pendant la seconde guerre. — § 3. La boucherie de Demir-Hissar. — § 4. L'affaire d'Arkangeli.

§ 1. — Les souffrances des Musulmans de Macédoine pendant la première guerre.

N° 1. Témoignage de Rahmi Effeñdi, de Strumitza. — L'armée bulgare arriva le lundi 4 novembre 1912. Avec les deux évêques et deux autres notables, je sortis pour négocier, avec le commandant, la soumission de notre ville. En entrant dans la ville, les Bulgares désarmèrent les habitants, mais se conduisirent bien et ne pillèrent pas. Le jour suivant, une autorité civile bulgare fut établie, mais les Serbes prirent la surveillance militaire. L'armée bulgare se dirigea sur Doïran ; avec son départ, commencèrent le pillage et le massacre. J'ai vu un vieillard de quatre-vingts ans étendu dans la rue, la tête fendue, et j'ai vu le cadavre d'un petit garçon de treize ans. Je pense qu'environ trente musulmans furent tués ce jour-là, dans les rues, par les bandes bulgares. Le mercredi soir, on publia un décret défendant à tout musulman de quitter sa maison, le jour ou la nuit, jusqu'à nouvel ordre. Alors on constitua une Commission formée des notables bulgares de la ville ; le gouverneur militaire serbe présidait et le gouverneur civil bulgare siégeait avec lui. On nomma une gendarmerie locale, puis on envoya un gendarme et un soldat de maison en maison pour appeler les Musulmans un par un à comparaître devant la Commission. On m'appela avec les autres. La procédure était la suivante : le commandant serbe demandait : « Quelle sorte d'homme est-ce ? » On répondait

¹ Le lecteur ne sera pas surpris de trouver dans un grand nombre des documents qui composent la seconde partie de ce volume une rédaction sommaire et quelquefois même incorrecte. Nous avons tenu à garder à ces documents, dont beaucoup reproduisent des témoignages de soldats, de paysans et de gens du peuple, l'accent original qui en fait tout le prix au point de vue de l'établissement de la vérité.

simplement : « Bon » ou « Mauvais ». Aucune enquête ne fut faite sur notre caractère. Il n'y avait ni défense ni discussion possible; il suffisait qu'un seul membre de la Commission répondit : « Mauvais » pour entraîner la condamnation du prisonnier. Chacun des membres avait ses propres ennemis qu'il désirait supprimer et ne s'opposait pas, par conséquent, au désir des autres membres. Quand la sentence était prononcée, le prisonnier était dépouillé de ses vêtements de dessus et garrotté; le commandant serbe s'emparait de son argent. Je fus décrété « bon » avec, peut-être, un dixième des prisonniers. Les condamnés furent attachés trois par trois et conduits à la maison du massacre; on coupa le nez et les oreilles à beaucoup d'entre eux avant de les tuer. Ces massacres se prolongèrent pendant un mois. Je pense que 3 ou 4.000 Musulmans furent tués, tant dans la ville que dans les villages voisins¹.

N° 2. *Abdul Kerim Aga*, de Strumitza, a confirmé les déclarations du témoin précédent. Son propre fils fut apporté, garrotté, à la porte de la maison. Il alla alors trouver Toma, le chef des bandes bulgares, et essaya de lui racheter la vie de son fils. Toma demanda 100 livres; le père avait déjà payé par deux fois 50 livres, puis 70 pour sauver ce même fils. Il dit à Toma qu'il n'avait pas cette somme sur lui, mais que s'il voulait bien attendre jusqu'au soir, il essaierait de vendre une boutique. Toma refusa d'attendre et le fils fut fusillé.

N° 3. *Hadji Suleiman Effendi*, de Strumitza, a confirmé le rapport fait par Rahmi Effendi au sujet des actes de la Commission des notables bulgares. Lorsque les troupes serbes quittèrent la ville, les Bulgares les remplacèrent et y demeurèrent jusqu'au début de la seconde guerre. Dans l'ensemble, ils se conduisirent assez bien. Toutefois, il y eut quelque pillage quand ils évacuèrent Strumitza, après leur défaite, pendant la seconde guerre, et environ 30 personnes furent tuées, à ce moment-là, y compris le prêtre grec. Les troupes grecques occupèrent ensuite la ville. Plus tard, elles nous donnèrent l'ordre d'en sortir, et ajoutèrent qu'eux, les Grecs, brûleraient les maisons, si les Musulmans ne le faisaient pas. J'offris moi-même 3 livres à la patrouille grecque, qui vint pour mettre le feu à ma maison. Le sergent les refusa et me dit que s'il ne brûlait pas ma maison, ce serait un autre qui le ferait. Tous les édifices furent incendiés systématiquement et la même chose se passa dans

¹ A ce moment, la conversation devint générale et les quatre notables de Strumitza racontèrent comment ils avaient perdu, celui-ci un fils, celui-là un petit-fils ou un frère, dans le massacre.

trente-deux villages environnants. Nous étions tous (ajouta Hadji en désignant les autres témoins qui étaient présents) de gros cultivateurs, employant chacun près de trois cents laboureurs et fermiers; nous sommes maintenant ruinés.

N° 4. *La Commission d'enquête* a visité le camp des réfugiés musulmans, en dehors de Salonique, et causé avec deux groupes d'entre eux qui venaient d'un village voisin de Strumitza. Les Grecs leur avaient dit que les Bulgares les massacraient certainement s'ils restaient dans la ville, et avec beaucoup d'insistance les avaient pressés de s'éloigner. La plupart cédèrent à la pression. Quelques-uns cependant restèrent, mais furent contraints, par la suite, de partir. Ils avaient entendu dire que d'autres villages avaient été incendiés, après leur départ, et quelques-uns avaient vu, de leurs yeux, leur propre village en flammes. Ils n'avaient reçu aucune nourriture des Grecs, depuis quatre jours. Ils n'avaient aucun projet d'avenir; ils ne désiraient pas passer en Asie ni s'établir en territoire grec. Ils disaient: « Il n'y a plus rien à espérer pour nous. »

Plusieurs de ces réfugiés du village de Yedua-Kuk, près de Strumitza, nous racontèrent leurs souvenirs de la première guerre. Les bandes bulgares arrivèrent avant l'armée régulière et ordonnèrent à toute la population mâle de s'assembler dans la mosquée. On l'y enferma et on lui prit 300 livres. 18 des villageois les plus riches furent attachés ensemble et conduits à Bossilovo, où on les tua et on les enterra. Il fut possible aux villageois de se rappeler 9 de leurs noms.

N° 5. *Les membres du Comité islamique* de Salonique nous informèrent qu'il y avait, au 1^{er} septembre, 135.000 Musulmans réfugiés dans la ville et aux alentours; la plupart d'entre eux étaient arrivés depuis la seconde guerre. Parmi ceux-là, 6 ou 8.000 s'étaient déjà rendus en Asie Mineure, notamment à Mersina, Adalia et Skenderoun. Le Gouvernement grec avait promis de leur fournir cinq paquebots; et, au cours des quelques derniers jours, 3.000 avaient déjà reçu leur billet de passage. Le Comité venait de rappeler au Gouvernement grec qu'il était responsable des pauvres gens réfugiés, alors, à Salonique, puisqu'il les avait obligés à quitter leurs maisons. Il l'avait requis d'assurer du pain à ces réfugiés. A l'époque de notre enquête, le Comité dépensait en pain 50 livres par jour. En réponse à nos questions, les membres nous dirent qu'ils ne pensaient pas qu'un grand nombre des réfugiés musulmans recevraient des terres dans la Macédoine grecque. Quelques-unes, peut-être, leur seront données à Kukush, mais il ne sera pas possible de convertir plus de 2 ou 3.000 d'entre eux en fermiers.

N^o 6. *Sur les premiers événements de Kukush à l'automne de 1912.* — Le prêtre catholique Gustave Michel, supérieur de la Mission de Kukush, a fourni au correspondant du *Temps* (10 juillet), les informations suivantes, dont on trouvera le texte original français dans le Livre Rouge (page 3). Il a déclaré qu'il pouvait attester certains massacres commis par les bandes bulgares à Kurkut. Une bande bulgare, conduite par Douchef, enferma tous les hommes de l'endroit dans la mosquée et rassembla les femmes autour de l'édifice pour les contraindre à assister à ce spectacle. Puis les comitadjis lancèrent trois obus sur la mosquée, qui ne s'enflamma pas; alors ils y mirent le feu et tous ceux qui s'y trouvaient enfermés furent brûlés vivants. Ceux qui essayèrent de s'échapper furent fusillés par les comitadjis, postés autour de la mosquée, et le Père Michel trouva après coup des têtes humaines, des jambes et des bras à demi brûlés dans les rues. A Planitsa, la bande de Douchef commit des atrocités pires encore. On commença par conduire les hommes dans la mosquée, pour les y brûler vivants, puis on brûla les femmes à leur tour dans le square public. A Rayonova, un certain nombre d'hommes et de femmes furent massacrés et les Bulgares remplirent un puits de leurs cadavres. A Kukush, les Musulmans furent massacrés par la population bulgare et leur mosquée détruite. Tous les soldats turcs qui s'enfuyaient désarmés et qui arrivaient en groupes furent massacrés.

N^o 7. *Ali-Riza Effendi*, de Kukush, raconte que les bandes bulgares entrèrent dans cette ville, le 30 octobre, après le départ des Turcs. Toma d'Istip, leur chef, s'improvisa gouverneur et dit aux habitants de ne rien craindre. Des détachements grecs et d'autres bulgares traversèrent la ville, mais seuls, quelques soldats y demeurèrent, tandis que le gros de l'armée se dirigeait sur Salonique. Après la prise de Salonique, des soldats turcs désarmés, passèrent par Kukush, par groupes de 2 ou 300, en s'en retournant chez eux. Les bandes bulgares les firent prisonniers et les massacrèrent au nombre d'environ 2.000. On constitua une Commission de 30 à 40 chrétiens qui dressa des listes de tous les habitants musulmans du district. Chacun d'eux fut appelé à la mosquée et prévenu qu'on l'avait taxé à une certaine somme. Des villages entiers eurent à répondre de la somme totale. On emprisonna la plupart des hommes, et on les contraignit à vendre tout ce qu'ils pouvaient posséder pour payer leur rançon, y compris les bijoux de leurs femmes. Un assez grand nombre furent tués, bien qu'ils eussent versé leur rançon complète. Le témoin a vu, en personne, un comitadji bulgare couper à un homme deux doigts de la main, et le forcer à boire son propre sang mêlé à du raki. On extorqua ainsi 1.500 livres à la province (caza) de Kukush. Puis le chef des



FIG. 36. — Ruines de Voïnitsa.

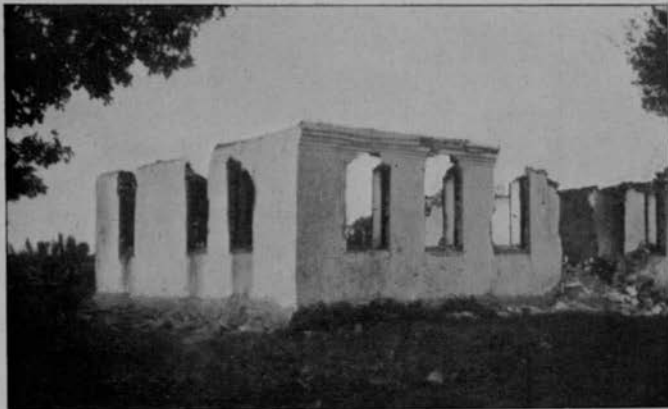


FIG. 37. — Ruines de Voïnitsa.

bandes, Douchef, arriva, et les choses furent encore pires. Il brûla 3 villages tures en un jour, Raidnavo, Planitsa et Kukurtovo, soit en tout 345 maisons. Il enferma les hommes dans les mosquées et les brûla vivants; les femmes furent enfermées dans les granges et violentées; on tua jusqu'à des enfants en les lançant contre les murailles. Cela, le témoin ne l'avait pas vu, mais il l'avait entendu raconter à ses voisins chrétiens. Seules, 22 familles musulmanes, sur 300, restèrent à Kukush; les autres s'enfuirent à Salonique. 12 petits villages musulmans furent effacés de la carte, au cours de la première guerre, les hommes ayant été tués et les femmes emmenées captives. Le témoin était à Kukush quand les Grecs y entrèrent. Les Bulgares, en quittant la ville, ne brûlèrent que les fours des boulangers, mais les Grecs pillèrent et brûlèrent la ville, systématiquement et délibérément. Il croit que beaucoup de vieillards bulgares furent brûlés vivants dans leurs maisons. Lui-même, il dut se réfugier à l'Orphelinat catholique.

N° 8. Déposition signée par Youssouf Effendi, président de la Communauté musulmane de Serrès, et cachetée de son sceau. — Le 6 novembre 1912, les habitants de Serrès envoyèrent une députation à la rencontre de l'armée bulgare pour faire leur soumission. Le jour suivant, Zankov, un chef bulgare, apparut avec 16 hommes et commença à désarmer la population. Le jour d'après, l'armée bulgare entra à Serrès et y fut très bien accueillie. Ce même soir, les soldats bulgares, sous prétexte qu'il restait encore des armes cachées dans les maisons des Musulmans, y pénétrèrent et commencèrent à voler l'argent et les objets de valeur. Le lendemain, les réfugiés musulmans du district situé au nord de Serrès furent invités à se rendre à la Préfecture. Ils obéirent, mais comme ils arrivaient, une trompette sonna, et les soldats bulgares, s'étant emparés de leurs armes, massacrèrent ces pauvres gens inoffensifs; le massacre dura trois heures et 600 Musulmans périrent. Le nombre des victimes aurait pu être incalculable sans l'énergique intervention de l'évêque grec et du directeur de la Banque d'Orient. On arrêta alors les Musulmans de la ville dans les cafés, dans les maisons, dans les rues et on les enferma, quelques-uns à la Préfecture, d'autres dans les mosquées; beaucoup des premiers furent tués à la baïonnette. Les Musulmans, dont les mosquées étaient bondées, y restèrent sans nourriture, pendant deux jours et deux nuits, puis on les relâcha. Pendant six jours, on entendit des coups de feu de tous les côtés; les Musulmans n'osaient pas quitter leurs maisons, et les soldats bulgares en profitèrent pour piller les boutiques. Les cadavres des Musulmans demeurèrent sans sépulture dans les rues et on ne les enterra qu'au moment où commençait la putréfaction. Pendant plusieurs jours, les soldats bulgares détruisirent les maisons et les mos-

quées pour avoir de quoi faire du feu. Les autorités bulgares réquisitionnèrent le blé et le bétail, sans délivrer aucun reçu ni aucun ordre de réquisition. On ne tint aucun compte des réclamations faites à ce sujet. On s'empara, pour les envoyer à Sofia, de tous les meubles et objets anciens trouvés dans les écoles, les hôpitaux et les mosquées.

Les Bulgares contraignirent plusieurs notables musulmans à toutes sortes d'humiliations : on les conduisit, à coups de fouet, balayer les rues et les écuries ; on frappa à maintes reprises ceux qui osaient porter le fez. En résumé, pendant l'occupation bulgare, les Musulmans furent dépouillés et maltraités, tant dans les rues qu'à la Préfecture, à moins qu'ils n'aient eu la chance d'héberger quelque officier supérieur.

Les officiers bulgares et les gendarmes, avant de quitter Serrès, s'emparèrent de tout ce qui restait dans les boutiques des Musulmans, des Juifs et des Grecs, et mirent le feu sans pitié à un grand nombre de maisons, de cafés et de fabriques.

N° 9. *Lieutenant R. Wadham Fisher*, Anglais, engagé volontaire dans la 5^e batterie de la Légion macédonienne (5 septembre 1913).

Le lieutenant Fisher décrit ainsi les circonstances du massacre de Dédé-Agatch : « Un engagement très chaud se produisit entre la légion et l'armée de Javer Pacha. Partout où les villages turcs arborèrent le drapeau blanc, on défendit aux troupes d'entrer. Nos hommes avaient été très montés par le bruit des violences commises par les Turcs contre les Bulgares, près de Gumuljina. Nous entrâmes à Dédé-Agatch, sous la fusillade, à 9 heures du soir environ, après avoir marché et combattu tout le jour. Javer Pacha s'obstina à se replier à l'intérieur de la ville, et nous fûmes obligés de l'y poursuivre. Les balles sifflaient encore dans les rues, mais les Grecs de la ville vinrent à nous, pour nous montrer où se postaient les Turcs. Les Grecs, qui redoutaient un massacre, eurent le sentiment que notre arrivée leur apportait le salut. J'ai assisté à une partie des perquisitions faites pour saisir les armes ; personne n'y fut blessé. A 11 heures, nous reçûmes l'ordre de quitter la ville et de marcher sur un village qui était à 25 kilomètres de là. Pourtant, environ 150 hommes demeurèrent à Dédé-Agatch, soit parce qu'ils n'eurent pas connaissance de ces ordres, soit parce qu'ils étaient trop épuisés pour nous suivre. Il n'y avait aucun officier parmi eux ; un simple soldat, Stephan Boïchev, courtier à Widine, en prit le commandement. L'archevêque grec m'a fait savoir, par la suite, que ce soldat avait rendu des services et avait rétabli l'ordre. Le 19 novembre, les Grecs de la basse classe et les soldats commencèrent à piller ensemble la ville. Il est indéniable qu'un certain nombre d'indigènes turcs furent tués. Ces excès s'expliquent par l'absence de tout officier.

N° 10. *Boris Mouchev, maire bulgare de Dédé-Agatch.* — Ce témoin confirme la déposition du lieutenant Fisher; il ne croit pas que plus de 20 Turcs aient péri dans le massacre, et il insiste sur ce point que les portefaix arméniens de la localité (*hamals*) jouèrent le principal rôle dans ces troubles. Il y avait bien dans la ville 8 000 réfugiés turcs, parmi lesquels tous les hommes étaient armés et avaient pris part au combat qui s'était produit en dehors de la ville, de 7 à 9 heures. Après cette première nuit si déplorable, une Commission, comprenant l'évêque grec et lui-même, prit toutes les mesures possibles pour maintenir l'ordre. Les 142 volontaires macédoniens respectèrent l'autorité de la Commission. L'armée bulgare revint six jours plus tard, le 25 novembre, et l'ordre fut alors complètement rétabli.

L'épisode le plus connu, à savoir la mort de Riza bey, administrateur turc de la ligne des chemins de fer de jonction, s'explique ainsi : Au moment où on le conduisait prisonnier à l'école, il essaya d'arracher sa carabine à un volontaire macédonien, et les autres volontaires le tuèrent sur-le-champ.

Au cours des perquisitions entreprises à la veille de la seconde guerre, on trouva, dans des maisons grecques, vingt-sept fusils Gras, ainsi que des lettres employées comme signaux, et enfin une réserve de fusils, dans le palais de l'évêque. En conséquence, 50 notables grecs furent saisis comme otages, pour intimider la ville et envoyés en Bulgarie. Il est probable que quelques-uns trouvèrent moyen d'acheter leur liberté. Dédé-Agatch resta sans gouvernement régulier du 22 au 23 juillet et, sans nul doute, on pilla et on vola beaucoup; mais le témoin avait pris la précaution de renvoyer de la ville les hamals arméniens, qui sont toujours un élément de désordre.

N° 11. *Vasili Smilev, instituteur bulgare à Uskub.* — Il raconte qu'à l'arrivée de l'armée serbe à Uskub, les autorités serbes engagèrent les instituteurs bulgares à se joindre aux bandes qu'ils étaient en train de former pour poursuivre les bandes turques. Il servit vingt ou trente jours dans l'une de ces bandes, mais la quitta parce qu'on y était constamment occupé à incendier, à torturer et à tuer. Il assista au massacre de 18 Turcs qu'on avait rassemblés dans l'école bulgare de la Tchaïr, nom d'un quartier de la ville. On les tua en plein air et on jeta leurs cadavres dans un puits, à côté des briqueteries. Cet événement arriva à 9 heures du soir, quatre jours après la fête de saint Parakesva. Vasili put nommer quatre d'entre eux. Un peu plus tard, il vit le chef de police serbe, Lazar Hyts, déjà responsable du massacre décrit plus haut, organiser le pillage du village de Butel. Tout près de ce village, il rencontra quantité de villageois albanais qui fuyaient leur commune. Un major serbe souleva le voile d'une jeune fille et l'embrassa; il fut tué par le père,

sur le coup; là-dessus, la bande serbe massacra l'ensemble des fugitifs, hommes et femmes, au nombre de 60. Le témoin avait vu le drame de ses yeux et l'avait rapporté, dès ce moment-là, au Consulat russe. Après cela, il refusa d'avoir plus longtemps rien de commun avec les bandes serbes. Dans la suite, il fut expulsé d'Uskub avec les autres maîtres d'école bulgares.

N° 12. *Un notable musulman* qui n'a pas donné son nom, originaire de Iailadjik (village situé à une heure et demie de Salonique), dépose ainsi : « Le 7 novembre 1912, la plupart d'entre nous s'enfuirent à Salonique, en laissant environ 25 hommes dans le village. Le 8, les soldats bulgares arrivèrent et ne firent aucun mal, sauf qu'ils réquisitionnèrent la nourriture et le fourrage dont ils avaient besoin. Ils quittèrent le village après y avoir passé un jour et une nuit. Deux jours plus tard, arrivèrent les soldats grecs, accompagnés des Grecs des villages voisins. Ils tuèrent 15 Musulmans, s'emparèrent de tous leurs meubles, de 9.500 moutons et chèvres, de 1.500 bœufs et de tout le grain qu'ils purent trouver; puis ils brûlèrent les 250 maisons du village.

N° 13. *Les Cours martiales bulgares.* — Le 10 janvier 1913, l'État-Major de l'armée bulgare télégraphiait les instructions suivantes aux commandants et gouverneurs militaires de Thrace et de Macédoine :

« Comme suite aux ordres secrets du 13 décembre, je vous avertis que je
 « vous rends responsable de l'exécution de ces ordres, à savoir qu'on ouvrira
 « une enquête concernant toutes les violences, pillages et viols qu'auront pu
 « commettre les troupes placés sous vos ordres contre les habitants ennemis du
 « territoire qu'elles occupent. Nous sommes venus affranchir ces pays au nom
 « de la liberté et de l'ordre, et le commandant en chef ne peut rester indiffé-
 « rent aux crimes commis par les individus, sous peine d'amener le monde à
 « supposer que notre civilisation n'est en rien supérieure à celle de nos adver-
 « saires, ce qui compromettrait l'honneur de l'armée bulgare. Il en résulterait
 « en outre, pour notre pays, des difficultés impossibles à mesurer. L'armée
 « bulgare est tenue de prouver au monde entier que maintenant, comme tou-
 « jours, la justice et la légalité sont souveraines dans ses rangs et que les
 « criminels ne restent pas impunis. Rapportez-moi immédiatement les crimes
 « que vous avez établis et les mesures que vous avez prises. »

Le 15 février 1913, le Tribunal militaire suprême transmet au Président des Cours martiales les ordres suivants :

« Faites-nous connaître immédiatement le nombre de personnes condamnées
 « jusqu'à présent pour crimes variés, plus spécialement pour meurtres, viols

« et pillages commis contre les populations indigènes et, surtout contre les
 « Turcs. Les intérêts essentiels de l'Etat exigent qu'on étudie ces affaires avec
 « la plus grande diligence, et qu'on les fasse passer avant les autres. Les
 « Cours militaires doivent aider le Gouvernement à prouver au monde civilisé
 « que les crimes commis au cours de la guerre d'affranchissement ne sont pas
 « restés impunis. »

N° 13 a. *Rapport* rédigé par la *communauté musulmane de Pravishta* concernant les atrocités commises dans cette ville et dans les villages de la caza (du département), depuis la retraite des autorités ottomanes (24 octobre 1913). — (N. B. Dans le document original, on a donné tous les noms des victimes ainsi que les détails des vols. Nous les supprimons dans cette traduction abrégée.)

Village de Goïran. — 21 Musulmans tués par les Grecs de Nikchan. Une somme de 3.000 livres turques a été volée aux habitants du village. 600 chèvres ont été confisquées au profit de l'église grecque de Nikchan, ainsi que 2.400 chèvres, qui ont été saisies par les Grecs de Djerbelen.

Village de Palihor. — 6 Musulmans y ont été tués par la bande de Démosthène, directeur de l'école grecque de Palihor. On y a volé près de 3.000 livres turques. Une femme a été violée par Démosthène.

Village de Micheli. — La bande de Démosthène a pillé le village, enlevé des bœufs et du blé, et volé des titres de créance pour une somme de 3.000 livres turques.

Village de Dranva. — 2 Musulmans y ont été tués par les Grecs de Pravishta.

Village d'Osmanli. — 6 Musulmans ont été tués par les Grecs de Holo. Près de 1.500 livres turques ont été volées.

Village de Samakol. — 21 Musulmans ont été massacrés par les bandes de Miltiade Machopoulos et de Léonidas dans le ravin de Kasroub. Plus de 1.500 livres turques ont été enlevées à ces victimes. Un magasin qui contenait pour 500 livres turques de marchandises a été pillé par les Grecs. De plus le village a subi une perte approximative de 7.000 livres turques.

Village de Tchanakli. — 2 Musulmans ont été tués par des Grecs de Holo. 200 moutons et 1 mulet ont été enlevés.

Village de Mouchtian. — 21 Musulmans ont été tués par la bande de Kyriakos Mihail, envoyée spécialement par l'archevêque grec, dans le ravin de

Kasroub. « Dans ce xx^e siècle de progrès, les squelettes qui se trouvent « encore dans ce ravin offrent aux yeux de la justice un témoignage capable « de l'éclairer sur la civilisation hellénique. » Les biens volés représentent une valeur de 2.000 livres turques.

Village de Dranich. — 2.000 livres turques, 7 chèvres et 1.000 moutons ont été volés par les Grecs de Palihor et de Nikchan.

Village d'Ahadler. — 9 Musulmans ont été tués par des Grecs de Kasroub. 258 livres turques ont été volées.

Village de Tchijlik. — 10 Musulmans tués par les mêmes Grecs de Kasroub. Près de 1.000 livres turques volées.

Village de Pethor. — 14 Musulmans ont été tués par l'épicier Kyriakos Mihaïl, membre de l'éphorie de l'évêque, par Panaki, prêtre du village de Boblan, et par Miltiade Machopoulos. Près de 1.500 livres turques ont été volées.

Village de Rehemli. — 3 Musulmans ont été tués par des Grecs de Pethor, et environ 1.000 moutons et chèvres ont été volés.

Village de Sarili. — 5 Musulmans ont été tués par des Grecs de Pethor, et environ 1.000 moutons et chèvres ont été volés.

Village de Dedeбал. — 8 Musulmans ont été tués par la bande de Kyriakos Mihaïl. Environ 1.000 livres turques ont été volées.

Village de Deranli. — 3 Musulmans ont été tués par la même bande. Environ 3.000 livres turques ont été volées.

Village d'Orphano. — 3 Musulmans ont été tués par les Grecs. Une de ces victimes a été saisie par le prêtre Panaki sur ordre téléphonique de l'archevêque grec de Pravishta. L'archevêque fit enlever l'appareil téléphonique de chez le sous-gouverneur ottoman, et le fit installer à l'archevêché, d'où il envoyait ses ordres à toutes les localités de la caza.

Village de Boblan. — 8 Musulmans ont été tués par la bande de Kyriakos Mihaïl, envoyée spécialement par l'archevêque. Environ 8.000 livres turques ont été volées.

Village de Carpan. — 4 Musulmans ont été tués par la bande de Kyriakos Mihaïl, envoyée par l'archevêque.

Les Grecs de Carpan ont enlevé tous les biens et toutes les céréales appartenant aux gens de la communauté musulmane, sans leur laisser même le « boul-gour » (céréale) qui se trouvait dans leurs jarres. Dans ce village, des *bravi*

grecs enlevèrent brutalement aux femmes musulmanes leurs boucles d'oreilles. Plus tard, des soldats hellènes s'étant joints aux paysans grecs, commencèrent à abuser des jeunes femmes musulmanes; ces dernières se virent dans la nécessité, pour se mettre à l'abri, de se réfugier dans les villages et les villes qui se trouvaient entre les mains des troupes bulgares. La population musulmane de ce village a subi une perte de 500 livres turques environ.

Village de Leftera. — 4 Musulmans ont été tués par les Grecs.

La femme d'Arnaout Agouch Agha, une des quatre victimes précitées, qui s'était convertie à l'islamisme cinquante ans auparavant, sans y être forcée, fut amenée à Pravishta pour y embrasser de nouveau le christianisme. Cette femme déclara au chef bulgare Baptehev qui se trouvait à ce moment-là à Pravishta qu'elle ne consentirait pas à cette conversion. Bien que Baptehev eût ordonné de la laisser en liberté et de ne pas l'inquiéter à cause de sa religion, dès son retour au village, cette femme fut odieusement lynchée par les Grecs sauvages.

Un Turc du village fut soulagé de 500 livres par Baptehev, sur l'instigation des prêtres du monastère de Nozlé, qui enlevèrent environ 2.000 moutons aux villageois.

Village de Kochkar. — 2 Musulmans ont été tués par des Grecs de Drazeni, et environ 1.000 livres turques ont été volées.

Village de Kalé-Tchiflik. — 5 Musulmans ont été tués et tout le bétail a été enlevé par les prêtres de Nozlé.

Village de Devekeran. — 4 Musulmans ont été tués par des Grecs de Pravishta. Environ 500 livres turques ont été volées.

Village d'Essirli. — 19 Musulmans ont été tués dans le ravin de Kasroub par les Grecs de ce village. Environ 1.500 livres turques ont été volées.

Village de Kotehan. — 1 Musulman a été tué, victime de la vengeance de l'archevêque grec Germanos.

Il est à remarquer que, parmi les victimes de la *caza* de Pravishta, figurent un grand nombre d'imams. Il est à noter, également, qu'en dehors des imams, les victimes sont presque toujours des notables choisis parmi les plus éclairés de la population musulmane. La raison pour laquelle les assassins tuaient de préférence des imams, ainsi que les notables les plus éclairés de la population, se comprend facilement lorsqu'on songe que, sur une population totale de 20.000 habitants dans la *caza* de Pravishta, il y a 13.000 Musulmans.

CRIMES DE PRAVISHTA

Le secrétaire de la correspondance du Sous-Gouvernement, Chefki Effendi, fils d'Osman ; Hussein, fils de Kirdji Ramazan ; Sileiman, fils d'Ali ; Eminé Hanoum, fille de Ibrahim ; Cardji Zadé Osman ben Hussein ; le veilleur Zehnel ; le Kafédji Timour ; Tahir, originaire de Prizrend ; le fonctionnaire de la douane de Tchay-Ahzi, Tahir Effendi, et Halim Kehia.

En tout 10 personnes.

Les 10 Musulmans, dont les noms figurent ci-dessus, ont été tués à différentes dates au moment où la ville de Pravishta était tombée entre les mains des bandes bulgares, commandées par un chef nommé Baptehev qui s'était installé dans le palais du Gouvernement et exerçait les fonctions de commandant et de gouverneur ; ces Musulmans furent tués par Nicolas Hahalo, le cocher Ligore, Thomas Thémistocle et les bandits bulgares Nicolas, d'Istip, Andon Keussé et leurs acolytes. Le soir où un assassinat devait être commis, les étudiants de l'école grecque se rendaient dans la cour du Palais du Gouvernement et ils chantaient la marche nationale hellénique.

L'archevêque grec constitua un Comité municipal dont faisaient partie le prêtre Nicolas, l'épicier Kyriacos et 11 autres Grecs. Chaque sentence de mort était rendue par cette Commission et approuvée par l'archevêque, puis elle était communiquée au chef Baptehev, pour être exécutée. De semblables Commissions furent constituées dans les villages grecs de la каза de Pravishta et chacune d'elles reçut les instructions de celle de Pravishta. Le chef bulgare Baptehev servait d'instrument à l'archevêque grec, au prêtre Nicolas, ainsi qu'aux notables grecs. Dans cette ville, la population musulmane a subi, tant en espèces qu'en marchandises volées par des bandes bulgares guidées par les Grecs, une perte supérieure à 3.000 livres turques.

La fille du commandant de gendarmerie Suleiman Effendi, qui se trouve actuellement à Constantinople, au quartier Hadji Kadin d'Oun Capan, avait été appelée à l'archevêché une nuit par ordre de l'archevêque pour être convertie au christianisme, soi-disant à la demande d'un jeune bandit bulgare nommé Pétro. L'archevêque l'ayant menacée, afin de la convertir, le chef bulgare Baptehev, informé du fait, se rendit à l'archevêché, sauva la jeune fille, la remit à sa famille et empêcha ainsi cette conversion. Quelques jours après, il lui délivra un passeport pour se rendre à Constantinople.

Grâce aux avis publiés par Baptehev, les mosquées de la ville et des villages furent conservées intactes et il n'a été fait violence à personne pour cause de religion.

Ni les officiers bulgares, ni leurs soldats, ni même les bandes bulgares n'ont

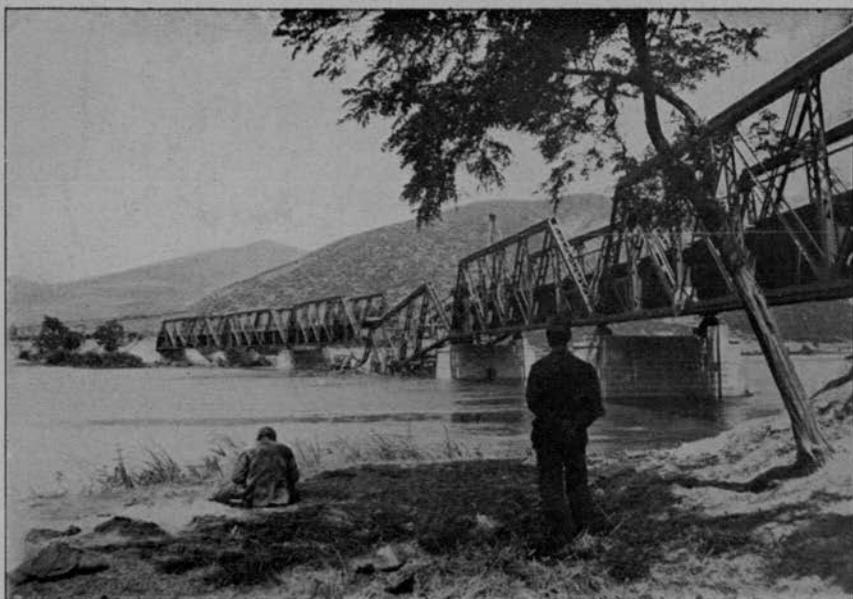


FIG. 38. — Les destructions.



FIG. 39. — Les destructions.



commis aucune violence contre les femmes, mais Baptchev a touché une somme de 6.000 livres turques environ.

Le prêtre Panaki, du village de Nikchan, ainsi que l'antiquaire grec Apostol, du village de Palihor, qui désapprouvaient les agissements indignes de l'archevêque, furent tués par ordre de ce dernier. Le Gouvernement bulgare ayant fait faire l'autopsie des susdites victimes, après une enquête sérieuse, est convaincu de la culpabilité de l'archevêque.

Les corps des victimes de la ville de Pravishta se trouvent actuellement encore dans le ravin de Kaïnardja, à l'endroit appelé Kavak-Bachi.

Il est certifié que ce rapport, relatant les crimes et atrocités commis, est absolument conforme aux registres de la communauté musulmane de Pravishta, conservés dans le local y affecté, et est en tous points conforme à la vérité.

Communauté Musulmane
de la каза de Pravishta.
— 1331 —

§ 2. — La conduite des Bulgares pendant la seconde guerre.

A) L'AFFAIRE DE DOXATO

N° 14. *Témoignage du commandant Cardale* (extrait de *the Nation*, n° du 23 août 1913). — « Mon cher Cassavette, j'ai reçu votre dépêche hier, et il m'a fallu vingt-quatre heures pour méditer ma réponse. Vous comprenez que le récit de ce que j'ai vu à Doxato a été si dénaturé par les journalistes et autres gens, que je n'aime pas beaucoup dire maintenant quoi que ce soit. En outre, dites-vous bien que les horreurs commises en ces lieux sanglants m'ont tellement ébranlé les nerfs que je déteste en parler. Cependant, puisque vous me le demandez, je vais vous dire ce que je sais, en vous donnant la permission de vous servir de cette lettre ou de tel fragment qu'il vous semblera utile de publier.

« Je suis arrivé à Kavalla immédiatement après que les Bulgares avaient évacué la ville. Je n'ai pas besoin d'entrer ici dans le détail des fonctions que je remplissais alors. J'étais sous les ordres du Gouvernement grec, que je continue à servir, comme vous le savez. En arrivant à Kavalla, j'entendis raconter de nombreuses histoires sur les horreurs commises à Doxato. On prétendait que les troupes bulgares, en se retirant, avaient massacré presque tous les habitants.

Vous comprendrez aisément que j'en avais assez de toutes ces rumeurs. Je savais, certes, que la guerre ne se fait pas avec des gants, mais je n'ajoutai pas foi à tout ce qu'on racontait et j'imaginai d'abord qu'il ne s'agissait que de l'incendie de la ville par les Bulgares exaspérés de leur défaite, et peut-être aussi de quelques incidents regrettables, où des non-combattants avaient péri dans l'affolement de la retraite. Toutefois, après avoir vu des gens blessés et mutilés, amenés tous les jours de Doxato à Kavalla, et après avoir entendu les détails fournis par des témoins impartiaux de toute nationalité, je résolus de me rendre moi-même à Doxato, pour voir de mes yeux ce qui s'y était passé. J'y allai donc en voiture, accompagné d'un officier de marine grec, d'un Grec de Kavalla et de mon *angéliophore* grec. La distance est d'environ 17 milles. Je ne l'ai pas mesurée sur la carte, car je n'en ai pas avec moi en ce moment, mais je l'évalue à cela approximativement. Nous nous y rendîmes en trois heures et demie de voiture. Les Bulgares doivent avoir quitté Kavalla en grande hâte, car ils ne plièrent même pas leurs tentes, qui se dressaient encore à quelques milles de la ville, sur la route de Philippi.

« Dans chacun des villages traversés par nous jusqu'à Doxato, nous trouvâmes de misérables survivants du massacre, qui étaient sans abri, mais préférèrent ne pas retourner là-bas, dans leurs maisons en ruines, après tout ce qu'ils avaient souffert. Arrivés à Doxato, nous vîmes que la ville ressemblait à une cité des morts : tout y était brûlé et dévasté, et, de partout, montait une odeur de sang et de cadavres décomposés, que j'espère ne jamais respirer de nouveau. A dire vrai, cinq minutes avant d'y entrer, comme nous traversions la plaine, la puanteur, déjà, était intolérable. On voyait là des monceaux de cadavres, à peine recouverts d'une petite couche de sable, et encore, c'était seulement là où les survivants avaient essayé, pour des raisons d'hygiène, de recouvrir les morts ; mais ils étaient trop peu pour les enterrer véritablement, et, pour toutes ces raisons, presque tous les corps étaient sans sépulture. En entrant dans la ville, nous rencontrâmes quelques personnes qui vivaient encore dans les ruines de leurs maisons détruites, et nous essayâmes d'obtenir d'elles le récit de ce qui s'était passé. Tout le quartier grec était pratiquement en cendres et l'on voyait partout, dans les rues, des restes humains carbonisés. Il avait été impossible d'enterrer les cadavres sur place : on les avait donc recouverts de pétrole et laissés en l'état.

« Dans quelques jardins, dans des cours, nous vîmes des tombes d'enfants, avec quelques fleurs sauvages, mais on semble n'avoir enterré que les enfants. Pauvres gens ! On s'étonne encore qu'ils aient pu enterrer qui que ce fût. Le quartier turc n'était pas incendié, sauf en quelques endroits. D'après les survivants, c'est là surtout que les massacres s'étaient produits. J'ai vu quantité de chambres où le plancher était trempé de sang, où les draperies, les coussins,

étaient éclaboussés de lambeaux de chair humaine. Les pierres mêmes des cours étaient sanglantes. On raconte que les victimes massacrées furent assommées contre ces pierres. Les survivants nous montrèrent une maison, close de hauts murs, enfermant une cour et un vignoble, où quantité de Grecs périrent, et, en effet, la cour et le jardin étaient partout pleins de sang. Nous trouvâmes en cet endroit des sarcloirs et d'autres outils de jardinage ensanglantés ; les marches du perron étaient également rouges de sang. On nous raconta que des enfants avaient été découverts en ce lieu, et massacrés. On nous dit aussi, à ce propos, que cette maison et ses dépendances étaient la propriété d'un Turc, qui, entendant parler d'un massacre possible des Grecs, leur avait offert cet asile pour leurs femmes et leurs enfants. Quand 120 Grecs y furent rassemblés, le Turc, aidé par plusieurs de ses compatriotes, sous la conduite d'un officier bulgare, les avait égorgés tous. Cela, naturellement, c'est ce que racontent les survivants. Tout ce que je puis affirmer pour l'avoir vu de mes yeux, c'est que l'endroit ressemblait à un charnier et que, quels qu'aient été les égorgeurs, les victimes ont dû tomber là en nombre considérable. En vérité, le vignoble, la cour et la maison qui y attenaient me rappelaient malgré moi tout ce qu'on a lu jadis sur les massacres de Cawnpore. On parle d'endroits qui suintent de sang : sans exagération, on aurait pu le dire de cette petite ville.

« On m'a affirmé que la cavalerie bulgare, en entrant à Doxato, commença à sabrer les habitants, puis l'infanterie, peu de temps après, tua tout ce qu'elle trouva dans les rues, et, après cela, le gros du massacre fut l'œuvre des Turcs, excités par les officiers bulgares. Jusqu'à quel point cette version est-elle exacte ? Je n'en sais rien, n'ayant pas assisté moi-même aux événements, mais le fait que le quartier turc avait été épargné est certainement significatif. Peu de Turcs ont été tués ; tous les habitants turcs semblent s'être enfuis, tandis que leurs maisons, restées intactes, mais tachées de sang, témoignent d'atrocités indicibles. Je pourrais ajouter d'autres détails concernant les horreurs qui se commirent dans cette ville, mais il y a des choses dont on ne peut pas se résoudre à parler. On m'a demandé d'évaluer le nombre des victimes de Doxato. Il est absolument impossible de le faire, car beaucoup de gens, qu'on avait crus morts, ont été retrouvés depuis. En comptant les cadavres, les monceaux de restes carbonisés, les apparences de massacre dans les jardins et les cours, j'estimerai les morts à 600 au moins — femmes et enfants pour la plupart. Y en eut-il davantage ? Je ne peux pas me prononcer là-dessus.

« Avec les meilleurs sentiments,

« Votre tout dévoué,

« Hubert CARDALE.

« Athènes, Hôtel Impérial.

4 août 1913. »

N° 15. *Témoignage du capitaine Sofroniev, de la Garde royale.* — « Je commandais deux escadrons macédoniens de troupes régulières, formées surtout de réservistes. Le 10 juillet, pendant que nous étions arrêtés à Otoligos, à environ 20 kilomètres de Doxato, j'envoyai des éclaireurs. Ils racontèrent qu'au moment où les derniers détachements de nos troupes quittaient Kavalla, ils avaient essuyé le feu des villageois de Doxato, dont quelques-uns portaient l'uniforme grec. Ces derniers avaient tué beaucoup de nos hommes et pillé le convoi. Les fourgons trainés par des chevaux leur avaient échappé; mais ils s'étaient emparés de ceux que traînaient des bœufs. J'envoyai le sous-lieutenant Pissanov, avec 30 soldats, pour me faire un rapport de ce qui se passait à Doxato et y rétablir l'ordre. Mon premier éclaireur revint, à ce moment, d'une seconde expédition et me rapporta qu'il avait rencontré des forces importantes de Grecs insurgés, venant de Kavalla, et qu'il avait appris des Turcs que ces forces étaient commandées par des officiers grecs. Ils avaient tué tous les Bulgares et tous les villageois turcs rencontrés en chemin. Il avait vu des enfants décapités et des femmes dont on avait ouvert le corps. La panique régnait parmi les populations de cette région¹.

« Le lieutenant Pissanov revint avec la nouvelle que les troupes grecques s'étaient installées près des ruines du pont, à Alexandra, que les Grecs tuaient sans pitié hommes, femmes et enfants, que Doxato était occupé par des forces importantes, et que deux bataillons grecs, avec de l'artillerie de montagne, arrivaient de Valtchista. Il avait aidé les indigènes bulgares et la population turque à s'enfuir². Je fis connaître la situation au commandant de ma division, le général Delov. Il m'ordonna de me rendre tout de suite à Doxato, d'y prendre des otages responsables et de rétablir l'ordre.

« Je partis dans la nuit du 13 juillet, mais je perdis mon chemin dans les ténèbres et me retrouvai, à l'aube, entre Doïran et Doxato. J'avais avec moi deux escadrons d'environ 250 hommes. L'ennemi ouvrit le feu immédiatement, et 3 éclaireurs, que j'avais envoyés reconnaître les positions de l'ennemi, furent tués. Le feu le plus nourri venait de la lisière du village de Doxato; la plaine était noire de gens cherchant un refuge. J'envoyai un des deux escadrons contre Doxato; l'autre, commandé par moi, s'avança vers Doïran. La fusillade continua environ deux heures; 17 hommes de mon escadron furent tués et 24 blessés. Nous chargeâmes finalement avec le sabre. Les ennemis, tous en armes, restèrent en bon ordre et nous attendirent; il y en eut au moins 150 de tués dans la charge; peut-être même y en eut-il 300. Beaucoup se rendirent. J'appris à ce moment que la colonne grecque de Valtchista marchait sur

¹ Nous avons vu, écrit au crayon, le texte original des notes prises par cet éclaireur.

² Nous avons eu sous les yeux, également, l'original de ce rapport.

Alistrati. Je décidai donc de me retirer et je fis hâte pour rejoindre la colonne du lieutenant-colonel Brnef. Je laissai aux Turcs, qui étaient accourus des villages voisins, la garde de mes prisonniers ; je leur dis de désarmer les habitants de Doxato et de maintenir l'ordre. Ils s'armèrent de fusils et de cartouches, surtout de fusils Gras et Martini, pris aux Grecs morts. Nous n'avions eu, auparavant, aucun rapport avec ces Turcs, si ce n'est qu'ils avaient toujours renseigné nos éclaireurs. Le jour suivant, le 14 juillet, nous livrâmes un combat pour permettre aux paysans en fuite de gagner les montagnes. Les Turcs qui fuyaient Doxato nous dirent que les Grecs y avaient tué tout ce qu'ils avaient trouvé de Bulgares et de Turcs. Je leur demandai alors pourquoi ils ne s'étaient pas enfuis plus tôt. Ils me répondirent : « Parce que nous nous laissons aller nous-mêmes au pillage et à la vengeance. » Mes éclaireurs me rapportèrent ce jour-là que des événements terribles étaient survenus à Doxato. Les Turcs avaient commencé à massacrer, puis les Grecs étaient arrivés et avaient massacré les Turcs, si bien que les champs étaient couverts de cadavres. Le jour suivant, le 15 juillet, les Grecs détruisirent le village purement bulgare de Guredjik, et les villageois, incapables de fuir, furent massacrés presque jusqu'au dernier. 3 ou 4 rescapés m'apportèrent la nouvelle. »

En réponse aux questions qui lui furent posées, le capitaine reconnut qu'il n'avait pas pénétré lui-même dans l'intérieur de la ville. Peut-être une partie de l'infanterie y a-t-elle eu accès : il ne peut pas se prononcer là-dessus avec certitude, mais il peut donner sa parole d'honneur d'officier que les hommes de ses deux escadrons ne tuèrent pas un seul habitant inoffensif.

N° 16. *Témoignage de M. Dobrev, gouverneur civil du district de Drama.*
— « La population du district de Drama était de 18.000 âmes parmi lesquelles 13.000 Musulmans, dont 3.000 Pomaks et le reste Turcs. Doxato et les deux villages avoisinants constituaient un îlot grec, au milieu d'une masse compacte de Turcs, avec lesquels ils étaient toujours en conflit. Cette région devint donc naturellement le centre du mouvement d'insurrection grecque. Au cours de la première guerre, dans la seconde moitié d'octobre, les Grecs, en qualité d'alliés protégés par nos troupes, commencèrent à assouvir sur les Turcs leurs ressentiments personnels, tuant, pillant et violant. Une administration de notables indigènes s'était constituée ; elle se composait surtout de Grecs, sous l'autorité de l'évêque grec, qui connaissait toutes ces atrocités. Le goût du pillage s'accrut, et les Grecs entreprirent de contraindre les Turcs à signer des déclarations par lesquelles ils transmettaient leurs terres aux Grecs. En conséquence, le Gouvernement bulgare, désireux de protéger les

Tures, publia un édit infirmant tout contrat de vente portant sur les terres et conclu pendant la guerre.

« J'arrivai à Drama le 3 décembre, bien que la ville eût été prise le 5 novembre. Il était trop tard pour empêcher un grand nombre d'injustices envers les Tures, mais je leur rendis leurs mosquées, malgré les protestations des Grecs, et je les aidai à rentrer en possession de quelques-uns de leurs biens. Le 8 juillet, les officiers bulgares quittèrent Kavalla et la ville demeura huit jours sans gouvernement régulier. On envoya, le 10, une reconnaissance pour savoir ce qui se passait à Kavalla. Au cours de cette reconnaissance, un soldat fut tué et un autre blessé, à Doxato. Un groupe plus nombreux partit le 11, comprenant environ 30 hommes. Les gens de Doxato tirèrent aussi sur ceux-là. Dans la nuit du 11 au 12, nous envoyâmes des forces plus importantes composées de deux escadrons, de deux compagnies d'infanterie et de quatre canons¹.

« A ce moment, l'insurrection battait son plein, à Doxato, et visait à couper les communications entre Drama et la mer. L'infanterie fut reçue par une fusillade, sur quoi le commandant menaça d'employer ses canons et, par trois fois, demanda la soumission de la ville. Au moment où la canonnade commença, 5 à 600 hommes armés et tous les indigènes prirent la fuite. Notre cavalerie les poursuivit. Nos obus mirent le feu au village et une explosion formidable se produisit, comme si quelque dépôt de munitions venait de sauter.

« Les explosions continuèrent, intermittentes, pendant une bonne heure. L'infanterie bulgare était composée en grande partie de Musulmans de Bulgarie. L'explosion du dépôt de poudre les affola et ils se mirent à tuer au hasard. Il est possible qu'ils aient tué des enfants. J'arrivai sur les lieux dans l'après-midi du 12 (du 13?) et je trouvai les indigènes tures en train de piller les maisons une à une. J'aperçus une maison avec la porte entr'ouverte et, à l'intérieur, une femme égorgée. La maison était à sac. Je vis un Turc monté sur une échelle, en train de verser une bonbonne de pétrole sur une maison, pour y mettre le feu. Je lui ordonnai de cesser, mais d'autres commencèrent à faire de même dans les autres quartiers de la ville. Je visitai à nouveau Doxato le jour suivant, le 13 (14?), à 2 heures de l'après-midi. Les maisons brûlaient toujours; la plupart des habitants s'étaient enfuis dans le village voisin de Tchataldja. Ceux qui restaient accoururent à ma rencontre. Il y avait parmi eux des femmes, dont une blessée par le sabre d'un soldat. Je la conduisis à la ferme de M. Lavalette pour qu'on l'y soignât. Tout était tranquille à Tchataldja; le maire et les notables m'avaient demandé, le jour d'avant, d'envoyer

¹ Relevons ici un écart d'un jour entre la date fournie par le capitaine Sofroniev et celle que donne M. Dobrev; c'est le premier qui a raison.

des soldats chez eux, car les insurgés de Doxato tentaient de les impliquer dans leur soulèvement et usaient pour cela de menaces. J'avais envoyé 60 hommes. Un peu plus tard, j'envoyai les hommes de la police, à 5 heures du matin, le 14 juillet (15?), pour enterrer les morts de Doxato. Ils comptèrent 300 victimes. Pendant qu'ils achevaient leur besogne, arriva l'armée grecque, vers 3 heures de l'après-midi. Elle venait, non de Kavalla, mais de Ziliakovo. Quelques-uns des gens de ma police furent tués par la population grecque. »

N° 16 a. *Témoignage de M. Milev, sous-lieutenant de réserve, ancien maire de Plovdiv et ancien préfet de Stara-Zagora, commandant un peloton d'infanterie opérant sur Doxato.* — « Le 30/13 juillet au matin, un détachement, composé de cavalerie, d'infanterie et d'artillerie, se mit en marche, de Drama vers Kavalla, dans le but de surveiller les mouvements des *andartes*, du côté de Kavalla et Doxato. Arrivés à 1 kilomètre de Doxato, nous fûmes reçus par des coups de fusil venant de cette ville. Cette fusillade devint plus nourrie au fur et à mesure que le détachement approchait du village. De la part de notre troupe, des parlementaires furent envoyés, mais les Grecs refusèrent de les recevoir et continuèrent à tirer. Alors l'infanterie se déploya en ligne de bataille et continua sa marche sur Doxato sans tirer. Arrivé à 500 pas du village, nos hommes reçurent l'ordre d'ouvrir le feu, en réponse au feu des Grecs, et de tirer principalement sur l'école, où était le quartier général des *andartes*, et sur le bâtiment au sommet duquel flottait le drapeau grec. La fusillade dura environ deux heures, après quoi les *andartes* quittèrent l'école, après y avoir mis le feu, et s'enfuirent vers Kavalla. Quand l'infanterie entra à Doxato, elle s'aperçut que tous les *andartes* n'avaient pas quitté la bourgade, car quelques-uns se réfugièrent dans des maisons grecques et continuèrent à tirer sur les soldats bulgares. Alors le combat recommença et continua jusqu'à midi. A ce moment, la résistance des habitants armés de Doxato fut brisée. Dans le village, 27 *andartes* seulement furent tués; le reste d'entre eux réussit à s'enfuir vers Kavalla et les hauteurs avoisinantes.

« Antérieurement, les gens de Doxato avaient réussi à faire sortir la plupart de leurs femmes et enfants, partis dès le 28/11 juillet vers Kavalla. Après le combat, l'infanterie bulgare trouva, dans le village seulement, une centaine de femmes et d'enfants et, conformément à l'ordre reçu, ceux-ci furent placés aussitôt dans plusieurs maisons et cours d'habitations et protégés par des soldats bulgares contre la population locale, turque et tzigane, qui, dès le début du combat, s'était mise à piller, incendier et violer les femmes et les jeunes filles. Pour des crimes de ce genre, deux Turcs furent exécutés par des soldats bulgares à la place même où ils avaient commis leurs forfaits, en

sorte que l'armée bulgare n'a aucun crime, ni aucun délit à se reprocher. Si, dans certains quartiers isolés du village, des femmes et des enfants furent tués, ce fut l'œuvre des Turcs et des Tziganes indigènes, qui se comportèrent comme des sauvages, en ne mettant aucun frein à leurs cruautés. Le fait que l'armée grecque, en prenant Doxato le jour suivant (1/14 juillet), trouva les Turcs et les Tziganes encore en train de continuer l'extermination de tout ce qui était grec, prouve suffisamment que ce ne sont pas les Bulgares qu'il faut accuser de tous ces crimes.

« Par la suite, il fut prouvé que les andartes, poussés par les soldats et les officiers grecs, avaient mis exprès le feu à l'école, dans le but de brûler les quelques vingtaines de Bulgares qui y étaient enfermés. Ces Bulgares étaient des paysans du village arrêtés dans les champs pendant qu'ils étaient en train de travailler pour les fermiers turcs. Sans doute ces pauvres paysans auraient été brûlés vifs si les soldats bulgares, attirés par leurs cris, n'étaient pas venus à temps pour les délivrer. Ces pauvres paysans furent trouvés au rez-de-chaussée de l'école pieds et mains liés, comme des bestiaux, n'ayant rien mangé depuis quatre jours.

« L'armée quitta Doxato à 2 heures de l'après-midi en y laissant 20 soldats pour maintenir l'ordre. »

N° 16 b. *Le lieutenant-colonel Barnev*, qui avait commandé deux escadrons de cavalerie lors des événements dont il s'agit et avait dirigé les opérations contre les evzones et les andartes, massés entre Doxato et les environs, a fait la déposition suivante :

« Le 29/12 juillet, le 1^{er} et le 10^e escadron, qui étaient sous mon commandement, occupaient la ligne de protection *village d'Aistrati-gare d'Otoligos-Drama*. Des reconnaissances avaient été envoyées sur la route Drama-Kavalla, ainsi qu'aux environs de cette dernière ville. Dans l'après-midi du même jour, je reçus l'ordre de me diriger, dans la nuit du 12/29 juillet au 13/30, vers les villages de Doxato, Badem-Tchiflik et Kavalla, dans le but de reconnaître si des troupes grecques ou des antartes avaient fait leur apparition dans cette direction. Le 13/30 juillet au matin, les deux escadrons arrivèrent à proximité de Doxato, où je trouvai d'autres détachements bulgares envoyés dans le même but. Arrivé à la distance de 800 pas de Doxato, je pris contact avec un courrier portant des ordres. Occupé avec le courrier, j'ordonnai au capitaine Sofroniev de continuer la marche en avant, dans la direction de Doxato-Kavalla, ajoutant qu'après quoi je rejoindrais les troupes.

« J'ai remarqué à ce moment que toute la périphérie du village était occupée par des hommes armés qui ne tardèrent pas à ouvrir le feu. La compagnie du



FIG. 40. — Les destructions.



FIG. 41. — Les destructions.



sous-lieutenant Milev, qui avançait au sud et en ligne parallèle avec nous, en présence de cette attaque inopinée, dut changer de front vers Doxato, se développer en ordre de bataille et s'avancer vers le village, car le feu était dirigé sur elle et la menaçait sérieusement. Dans l'occurrence, la défense contre les andartes d'abord, la poursuite énergique contre ceux-ci ensuite s'imposaient. L'apparition des escadrons de cavalerie fit fuir les andartes qui se virent obligés d'abandonner leurs positions et de chercher un refuge sur les hauteurs situées au nord-est de Doxato, où ils se retranchèrent. Entre temps, d'autres troupes et d'autres andartes étaient signalés, venant de Kavalla. En présence de ces nouveaux insurgés qui, à leur tour, avaient ouvert un feu violent contre nous, nous nous sommes trouvés dans la nécessité de les attaquer, car nous étions exposés à leur tir meurtrier. Une partie de ceux-ci se retirèrent sur les mêmes hauteurs, d'où ils continuèrent la fusillade. La cavalerie, en ordre de combat, attaqua à son tour nos adversaires. Après la poursuite, je donnai l'ordre de panser les blessés, de les abriter et de les faire partir par la route, vers Badem-Tehiflik. Le village de Doïran avait été à peine dépassé par eux, lorsque le sous-lieutenant Yanev m'envoya une estafette d'urgence, disant que des andartes, arrivant de Kavalla, s'avançaient, qu'ils avaient déjà occupé les hauteurs près des ruines d'Alexandros et que la route de Badem-Tehiflik était ainsi coupée. J'ai envoyé à la hâte le capitaine Sofroniev dans la direction indiquée; les insurgés se sont enfuis vers Kavalla. A ce moment, j'ai reçu de nos reconnaissances des informations qu'une colonne grecque était signalée comme étant en marche, du village de Valtchista, dans la direction de la gare Anghista-Alistrati. Voyant notre front découvert vers le village de Prossetchen et notre retraite menacée, j'ai donné l'ordre de rebrousser chemin et de reprendre les positions antérieures (la garde de la passe de Prossetchen).

« D'après les informations reçues, les Musulmans indigènes, mus par la vengeance à l'égard des Grecs, se sont livrés à des excès jusqu'à minuit. Ce sont précisément ces excès qui ont été attribués par la presse hellénique aux soldats bulgares.

« Toutes les descriptions parues jusqu'à ce jour, relativement aux prétendus méfaits de nos soldats à Doxato, sont contraires à la vérité. Je l'affirme au nom de la justice et de l'humanité, et je rejette les accusations formulées contre le soldat bulgare, qui a largement fait ses preuves de tolérance et de discipline. »

B) ÉVÉNEMENTS SURVENUS A SERRÈS

N° 17. — Dans le pamphlet grec semi-officiel publié, sous le titre de *Atrocités bulgares... etc.*, par le directeur de l'Université d'Athènes, le récit publié dans le *Secolo* par le Signor Magrini est considéré comme faisant autorité du

côté grec. M. Magrini établit qu'il était présent à l'enquête ouverte à Serrès par les consuls d'Autriche et d'Italie, qui étaient venus de Salonique pour recueillir les témoignages sur place. Voici un extrait de son exposé des faits :

« Nous avons été capables de reconstituer la semaine mouvementée que traversa la ville macédonienne. Le vendredi 4 juillet, l'avocat-conseil bulgare attaché à la personne du consul italien l'informa que les instructions suivantes étaient arrivées¹ : « S'il semble que Serrès soit perdue pour les Bulgares, détruisez la ville. » Le soir de ce même jour, le général Svanov, battu à Lahana, traversa la gare de Serrès, en se rendant à Démir-Hissar. Le samedi 5, les boutiques et les maisons furent mises au pillage : 17 notables furent massacrés² ; 4 autres notables, parmi lesquels le Directeur du gymnase, le Directeur de l'hôpital et l'Administrateur de la Banque d'Orient, furent emmenés hors la ville et tués à coups de baïonnette³.

« Après cela, le général Voulkov, gouverneur de la Macédoine, et tous les fonctionnaires, soldats et gendarmes bulgares, quittèrent la ville en toute hâte. Le dimanche et le lundi, la ville était tranquille en attendant l'armée grecque ; les habitants s'étaient armés, afin de pouvoir repousser une attaque probable des comitadjis. Le mardi et le mercredi, des engagements se produisirent entre les habitants et des groupes de soldats qui essayaient d'entrer dans la ville pour y mettre le feu. Le jeudi, les habitants, en prévision de la catastrophe, envoyèrent une députation demander du secours à Nigrita, mais il était trop tard⁴.

« Accompagné du consul général d'Autriche, j'ai pu interroger le musulman Ahmed Hafiz, ex-fonctionnaire de la police bulgare ; il m'a fait les déclarations suivantes :

« Le jeudi soir, l'officier bulgare Monev se présenta chez moi et m'avertit que les Bulgares allaient brûler Serrès le lendemain. Il m'invita à me joindre à l'incendie et au pillage avec une bande de Musulmans. Je refusai. Alors, Monev me demanda du pétrole ; je répondis que je n'en avais pas. Le jeudi, 4 canons furent disposés, pendant la nuit, sur la colline Dutli, qui domine Serrès, et, le matin d'après, le bombardement eut lieu, causant une effroyable panique. Bientôt, plus de 500 hommes d'infanterie, plusieurs groupes de cavalerie, de 10 hommes chacun, et 50 comitadjis entrèrent dans la ville avec des bombes, et les atrocités commencèrent. Parmi les soldats, on pouvait reconnaître plusieurs officiers, y compris le D^r Yankov, secrétaire du général Voulkov

¹ Nous n'avons pu découvrir aucune preuve de cette affirmation.

² Peut-être s'agit-il ici des 13 personnes tuées dans la prison. Mais, manifestement, ces 13 victimes n'étaient pas des notables.

³ L'Administrateur de la Banque d'Orient est vivant, en bonne santé, et n'a jamais été blessé.

⁴ Remarquons qu'il n'est fait aucune mention du massacre survenu dans l'école.

et conseiller du Gouvernement, l'ex-chef de la police Karagiosov, et Orfaniev, chef de la gendarmerie de Serrès. Evidemment, tout était arrangé d'avance ; les soldats étaient pourvus de baguettes à bout de fer, dont ils se servaient pour ouvrir les maisons et les boutiques. On entra dans les édifices, on les pillait ; on entassait le butin sur une centaine de wagons, qu'on avait attachés les uns aux autres à cet effet. Puis les maisons, vidées l'une après l'autre et arrosées de pétrole et d'autres substances inflammables, étaient incendiées. Par une application de la loi du moindre effort, sur un groupe de trois maisons, on ne mettait le feu qu'à celle du milieu, comptant sur le vent qui soufflait avec violence pour achever l'œuvre de destruction. Les soldats tiraient sur les habitants qui essayaient de sauver leurs maisons en flammes, les consulats et les bâtiments étrangers.

« Dans le quartier Kamenikia, 28 personnes, dont 1 Hongrois, furent massacrées. Le vice-consul autrichien, ainsi que ceux qui s'étaient réfugiés au consulat furent emmenés dans les montagnes ; sa magnifique maison fut pillée, puis brûlée. Tous les édifices protégés par les drapeaux étrangers furent traités de la même manière. A la Banque d'Orient, on essaya d'ouvrir le coffre-fort, au moyen d'une bombe, mais on n'y réussit pas ; on dut se contenter de brûler les bâtiments. L'agence consulaire italienne, une maison bien bâtie, entourée d'un vaste jardin, échappa presque par miracle à la destruction ; c'est la seule maison qui soit restée debout de tout un quartier réduit en cendres ; et l'agent consulaire italien, Menahem Simantov, nous expliqua que, le vendredi à midi, plusieurs soldats d'infanterie lui avaient ordonné d'ouvrir sa maison, dans laquelle 600 personnes s'étaient réfugiées, surtout des femmes et des enfants. Il se montra à une fenêtre. Les soldats lui demandèrent 400 livres turques. Sa connaissance du bulgare le sauva. Il persuada aux soldats de se contenter de 54 livres et de se retirer. La présence du jeune Bulgare Mavrodiev, d'après Simantov, sauva le consulat d'une catastrophe. D'ailleurs, il n'en fut pas moins nécessaire, dans le courant de la journée, d'éloigner d'autres soldats, au prix d'une nouvelle rançon. Le consulat, plein de réfugiés, était environné de toutes parts par les flammes : nous ne réussîmes qu'à grand'peine à le protéger. »

N° 17 a. *Déposition de M. Zlatkos, vice-consul d'Autriche-Hongrie à Serrès (Atrocités bulgares, p. 23).* — « Le vendredi, vers midi, des soldats de l'armée régulière bulgare attaquèrent ma maison, me forçant à sortir dans la rue, ainsi que ma famille et un grand nombre de gens qui, fuyant le massacre et le feu, s'étaient réfugiés chez moi. Immédiatement après, on nous conduisit dans les montagnes. On menaça de mort tous les enfants et toutes les femmes qui nous accompagnaient, et on ne nous relâcha qu'au prix d'une forte rançon.

Je suis sauf et bien portant, mais ma maison est en cendres, et ma famille et moi nous sommes sans abri et sans vêtements. Tous nos nationaux sont, ici, dans la même situation que moi. »

N° 18. Le Massacre dans l'école (témoignage de Démétri Karanfilov, autrefois laitier, puis gendarme bulgare, à Serrès). — « Le samedi 5 juillet, l'armée bulgare évacua la ville. J'étais incapable de l'accompagner, car ma femme était malade. Tout demeura tranquille jusqu'au dimanche. Alors arrivèrent des *andartes* grecs (insurgés), avec des villageois et quelques soldats. Je m'étais caché et je ne vis que très peu de ce qui se passait. Le mardi, on fit feu sur ma maison et j'entendis des voix dire : « Il y a des Bulgares qui demeurent par « ici. » Ceux qui avaient parlé ainsi entrèrent et fouillèrent la maison pour rechercher les armes. Il y avait parmi eux 1 ou 2 soldats sur environ 12 hommes. On me conduisit alors au palais de l'archevêque et on m'amena devant une Commission comprenant l'archevêque de Serrès, (un vieillard), et l'évêque, (un jeune homme) ; tous les deux présidaient. Les soldats me dirent en chemin : « Nous sommes venus exterminer les Bulgares. » L'évêque me demanda qui j'étais et ce que je faisais. Je répondis que j'étais un gendarme bulgare. On me fouilla et on me prit 5 francs. On m'emmena alors dans l'une des salles de l'école secondaire de filles et on m'y laissa quatre jours, gardé à la fois par des soldats et des civils, venus de Serrès et des villages. J'étais là avec beaucoup d'autres Bulgares. Nous recevions du pain une fois par jour et, d'abord, nous ne fûmes pas maltraités. On emmena dix d'entre nous dans une salle d'en haut ; ils ne reparurent pas. Nous entendîmes des cris et nous pensâmes qu'on les avait tués. On m'ordonna, à moi et à 3 autres, de transporter deux cadavres ; ils étaient couverts de sang et je crois que c'étaient des Bulgares de Serrès. Le vendredi matin, un soldat entra et nous dit : « Ne craignez « rien, notre armée arrive, mais faites tout ce que nous vous dirons ». De la sorte, nous fûmes un peu plus tranquilles.

« A ce moment-là, on attacha deux par deux les prisonniers de notre chambre, on les conduisit là-haut et ils ne reparurent pas. Quand mon tour arriva, on m'attacha avec un autre et on nous emmena dans une chambre pleine de cadavres. Il y en avait bien cinquante ; on ne pouvait pas voir le plancher. Quelques-uns étaient en tas ; il y avait du sang partout. On me frappa sur le derrière de la tête, au cou et à l'épaule avec une baïonnette Martini. Ce fut Christo, un de mes voisins, qui me frappa à l'épaule ; je ne sais pas qui étaient les autres. Quand je tombai, un autre tomba par-dessus moi : je m'évanouis, et quand je revins à moi, quelque temps après, je vis que quelqu'un d'autre remuait, et bientôt cinq ou six s'agitèrent. Les Grecs étaient tous partis et nous

entendîmes la fusillade au dehors. La ville était déjà en flammes, et bientôt l'école allait brûler aussi. Nous sortîmes de la chambre et nous en vîmes une autre où les cadavres étaient amoncelés. Quelques victimes, encore en vie, gémissaient. Les portes étaient ouvertes; nous résolûmes de sortir. Nous traversâmes la rue, nous nous dirigeâmes vers la montagne, à la rencontre des soldats bulgares, qui pansèrent nos blessures. Je n'ai pas encore eu de nouvelles de ma femme à l'heure qu'il est. »

N° 19. Témoignage de Christo Dimitrov, meunier de Serrès. — « Le 5 juillet, je quittai mon moulin, sur le conseil d'un soldat bulgare, et je m'en allai à la maison chercher ma femme et mes enfants. On entendait des cris de *zeta!* (le cri des Grecs). Tout alentour, les voisins criaient: « L'armée grecque arrive! » Mes voisins me dirent de ne rien craindre et entreprirent de me sauver. Je passai cette nuit-là chez moi, et j'aperçus le lendemain, au matin, une foule de Grecs et de Turcs hurlant qu'ils allaient détruire tout ce qui était bulgare. Je les vis arrêter deux hommes de Dibra: Marko et Christo. Trois Grecs retournèrent à la maison de Christo et en ressortirent, une demi-heure plus tard, avec sa femme; elle criait: « N'y a-t-il personne pour me sauver? » La foule hurlait dans la rue: « Montre-nous les maisons des Bulgares! » Le 6, j'allai me cacher dans la maison d'un Turc; le 8, la foule revint à l'assaut en criant: « Il y a encore des Bulgares par ici! » Mes voisins essayèrent de me sauver mais, à la fin, comme la foule les menaçait, ils me conseillèrent de me rendre tranquillement au palais de l'archevêque, puisque je n'avais rien fait de mal. Mes voisins vinrent avec moi, pour déposer devant l'archevêque en ma faveur. Mais on me conduisit tout droit à l'école. En arrivant, on me vola l'argent que j'avais sur moi (5 napoléons), pendant que les soldats m'entouraient. Je passai cette journée avec environ 20 autres Bulgares. Ce soir-là, on m'attacha et on me conduisit à une chambre où 11 cadavres gisaient sur le plancher. On m'ordonna de m'étendre, on me lia les mains au dos et les pieds, on me frappa avec force, puis on me laissa là. Je pus parler avec deux autres, qui étaient encore en vie. L'un d'eux était mon voisin, Christo, de Dibra, et chacun des deux demandait à l'autre: « Quel crime avons-nous commis? » Je reconnus deux Grecs parmi nos geôliers, un certain Jannaki, frère du *cavass* du consul grec, et un certain Taki, fils de l'aubergiste Peter. Ils dirent à un *evzone*: « Il ne faut pas en laisser un seul vivant. » Alors, ils assommèrent à coups de bâton Pétro, Christo et Procop. Puis un autre Grec, un civil, entra et dit en me désignant: « C'est assez de 14 pour aujourd'hui; nous ne pourrions pas les enterrer tous: laissons vivre celui-là jusqu'à demain. » Evidemment, ils calculaient qu'ils ne pouvaient pas en enterrer

plus de 14 par nuit. On emporta les autres et on força Pétro, qui n'était pas tout à fait mort, à marcher : « Nous l'achèverons en bas », dirent-ils. On me laissa seul garrotté. Le jeudi matin (10 juillet), on me descendit dans une autre chambre, où étaient quelques hommes de Strumitza. Je demandai un peu de pain et d'eau, et on m'en donna. Puis arrivèrent huit hommes qu'on amenait des villages voisins. Tout le temps, les Grecs ne cessèrent de crier : « Dieu garde le roi Constantin ! » Le vendredi matin (11 juillet), ma femme vint m'apporter du pain, du tabac et 3 francs. Des femmes qui nous regardaient des fenêtres voisines, nous menacèrent : « Chiens de Bulgares, on vous tuera jusqu'au dernier ! » Puis on amena 4 soldats bulgares : 3 comitadjis et le secrétaire du maire du village de Topoléni.

« Vers 11 heures, j'entendis les femmes grecques du quartier qui avertissaient les hommes : « Fuyez ! car voici les Bulgares, et ils vous tueront tous ! » Environ 60 des prisonniers survivants furent emportés ensemble ; 50 autres Grecs entrèrent, y compris quelques evzones, qui attachèrent les prisonniers et les emmenèrent deux par deux. J'étais le sixième. On me fit monter à une chambre d'en haut, on m'ordonna de m'étendre et je reçus quatre blessures. Je gémis et feignis d'être mort. D'autres arrivèrent et furent massacrés. J'entendis une sorte de gargouillement dans la chambre d'à côté, quelque chose comme le bruit des moutons qu'on égorge. Puis, tout de suite après, le bruit d'une fusillade. Les Grecs descendirent combattre et nous laissèrent seuls. Je vis que c'était fini. 10 d'entre nous étaient en vie et se levèrent pour s'en aller ; mais 2, Ilia Penev et Simon, retombèrent immédiatement. Les 8 autres parvinrent, sans autre mal, jusqu'aux montagnes et rejoignirent les soldats bulgares. Depuis lors, je suis sans nouvelles de ma femme. »

N° 20. *Témoignage de Dimitri Lazarov, de Moklen, près de Serrès.* — « Le maire envoya 7 hommes de notre village voir si les Bulgares étaient encore les maîtres à Serrès. Nous avions parmi nous 3 gendarmes, et nous avions tous notre fusil¹. Nous fûmes arrêtés près du village de Soubashkoï par environ 100 paysans grecs armés. Ils nous gardèrent cinq jours dans l'école du village. On suspendit des cordes aux poutres pour nous pendre. A ce moment-là, on entendit une fusillade dans les environs, et les Grecs, effrayés de voir arriver les Bulgares, enlevèrent les cordes. 5 soldats bulgares étaient prisonniers dans le même endroit que moi. J'en vis 4 que l'on fusilla, en plein jour, dans le jardin de l'école ; le cinquième demanda grâce de toute sa force et on l'épargna. Nous étions à ce moment-là attachés avec ce soldat, par groupes

¹ Le témoin a donné les noms de ces 7 hommes.

de 4, et on nous conduisit au palais de l'évêque. J'avais 100 piastres de monnaie; un des autres avait 2 livres turques et un autre 14. On nous amena devant un prêtre, qui était seul, dans une pièce. Je pense que c'était un évêque. Les evzones nous prirent notre argent, le posèrent sur la table, devant le prêtre, qui le mit dans un tiroir. Nous demandâmes de l'eau. On nous en donna, mais les evzones nous frappèrent au visage, sous les yeux de l'évêque. Il nous posa des questions, puis on nous conduisit à l'école. Les evzones nous frappaient et nous raillaient en criant : « Hurrah! » (c'est le cri de guerre bulgare). On conduisit les gendarmes dans une pièce à part. Dans la nôtre, il y avait 10 cadavres, que des porteurs tures vinrent ensuite enlever. Un des gendarmes mourut sous les coups ce même jour. On nous avait mis complètement nus. Le jour suivant, le vendredi 11, on amena 44 nouveaux prisonniers bulgares¹. Vers le milieu du jour, nous entendîmes le canon, peut-être vingt coups. Puis nous pûmes voir, des fenêtres, que la ville était en flammes. 3 soldats, portant l'uniforme grec, pénétrèrent dans notre chambre; un d'entre eux avait une culotte valaque (?). Ils conduisirent 4 des prisonniers dans une autre salle. Nous entendîmes des cris. Les 3 mêmes soldats revinrent ensuite, leurs mains et leurs baïonnettes couvertes de sang. Nous essayâmes, mais en vain, de nous sauver en brisant les vitres. On m'emmena, presque le dernier, dans une pièce remplie de morts. Le Valaque me donna deux coups sur la tête, deux sur le cou, et je tombai². Un autre homme tomba par-dessus moi et je perdis connaissance. En revenant à moi, j'entendis la fusillade. 4 autres se levèrent avec moi. Je ne connaissais parmi eux que Dimov de Carlukavo. Nous trouvâmes de l'eau où les bouchers s'étaient lavé les mains. Nous entendîmes le « hurrah! » bulgare. Nous sortîmes; nous trouvâmes un soldat bulgare qui alla me chercher une mule. La ville était en feu. »

N^o 24. *Témoignage de Blagoï Petrov (de Serrès), maçon, âgé de dix-huit ans.*
 — « Le 10 juillet, 4 citoyens de Serrès, que je connaissais, habillés d'un uniforme grec, vinrent me chercher pour me conduire dans la prison de l'école. Il y en avait là environ 100 autres. On nous frappa à coups de crosse de fusil; la plupart d'entre nous avaient les mains attachées à quelque chose, à un pilier, par exemple. Un civil grec, armé, entra et dit : « Il ne faut pas tuer ces jeunes-là, mais il faut les frapper. » Ils me forcèrent à rester pour voir tuer mon père; ils me promirent même ma liberté, si je consentais à tuer mon père de mes propres

¹ Le témoin, comme tous les paysans des Balkans, date les événements par rapport à la dernière fête religieuse.

² Nous avons vu les blessures; le crâne était entaillé profondément.

mains. Vers 1 heure environ, je le vis tuer, avec cinq coups de crosse de fusil. On en tua beaucoup d'autres en même temps. 5 jeunes gens furent relâchés. Les assassins de mon père sont : Tochar, un mécanicien, et Athanasias Petrov, un ouvrier en tabac. »

N^o 22. *Témoignage du Dr Klugmann*, médecin civil russe, employé à Serrès, dans le service spécial organisé par les Bulgares pour lutter contre le choléra.

« En me rendant à mon travail, comme d'habitude, le dimanche matin, à 8 heures (6 juillet), je trouvai toutes les maisons fermées et les gens qui commençaient à s'enfuir. Un officier bulgare, avec 2 ou 3 soldats, étaient dans la rue, le fusil en joue, mais ils ne tirèrent pas. Vers midi, la fusillade commença et dura tout le jour ; mais je ne peux pas dire qui en fut responsable. Le lundi fut tranquille. Je sortis sur mon balcon et je vis un prêtre qui annonçait aux habitants, dans la rue, « que tous ceux qui voulaient un fusil « n'avaient qu'à aller le chercher à l'évêché ». Je les vis sortir à nouveau, armés. Une heure après, on distribua des fusils aux Turcs. La fusillade commença peu après et continua tout le jour et toute la nuit. Le mardi matin, quelques andartes grecs (insurgés) vinrent chez moi m'arrêter. J'essayai en vain d'expliquer que j'étais occupé dans la ville à empêcher le choléra, au grand profit de toute la population. On m'arrêta de nouveau le jeudi et on m'emmena, par ordre de l'évêque, à l'hôpital grec. Pendant tout ce temps-là, on arrêtait les Bulgares par toute la ville. Un autre Bulgare, arrêté en même temps que moi, fut battu en ma présence. Le jeudi, pendant que j'étais au palais de l'évêque, environ 25 Bulgares prisonniers comparurent devant une Commission composée de prêtres et de civils. Autant que je pouvais suivre les événements, je les vis tous condamner à mort¹. On me transporta, avec le consentement de l'évêque, à l'hôpital bulgare, où se trouvaient un autre docteur russe, Laznev, et un assistant nommé Komarov. Le vendredi matin, nous vîmes toute la population s'enfuir dans la direction de Nigenta. Des coups de canon furent tirés du haut de la colline, derrière notre hôpital, quatorze ou quinze en tout. La fusillade dura une heure ; vers midi, tout était de nouveau tranquille. Je m'aperçus alors que la ville brûlait. Dans l'après-midi, quantité de soldats grecs entrèrent dans l'hôpital et menacèrent de me tuer. Ils volèrent tout ce qu'ils purent, y compris la montre de Laznev². . . . Je

¹ Le Dr K. ignore, ou peu s'en faut, le grec moderne, mais il croit avoir compris le sens des scènes dramatiques dont il a été témoin.

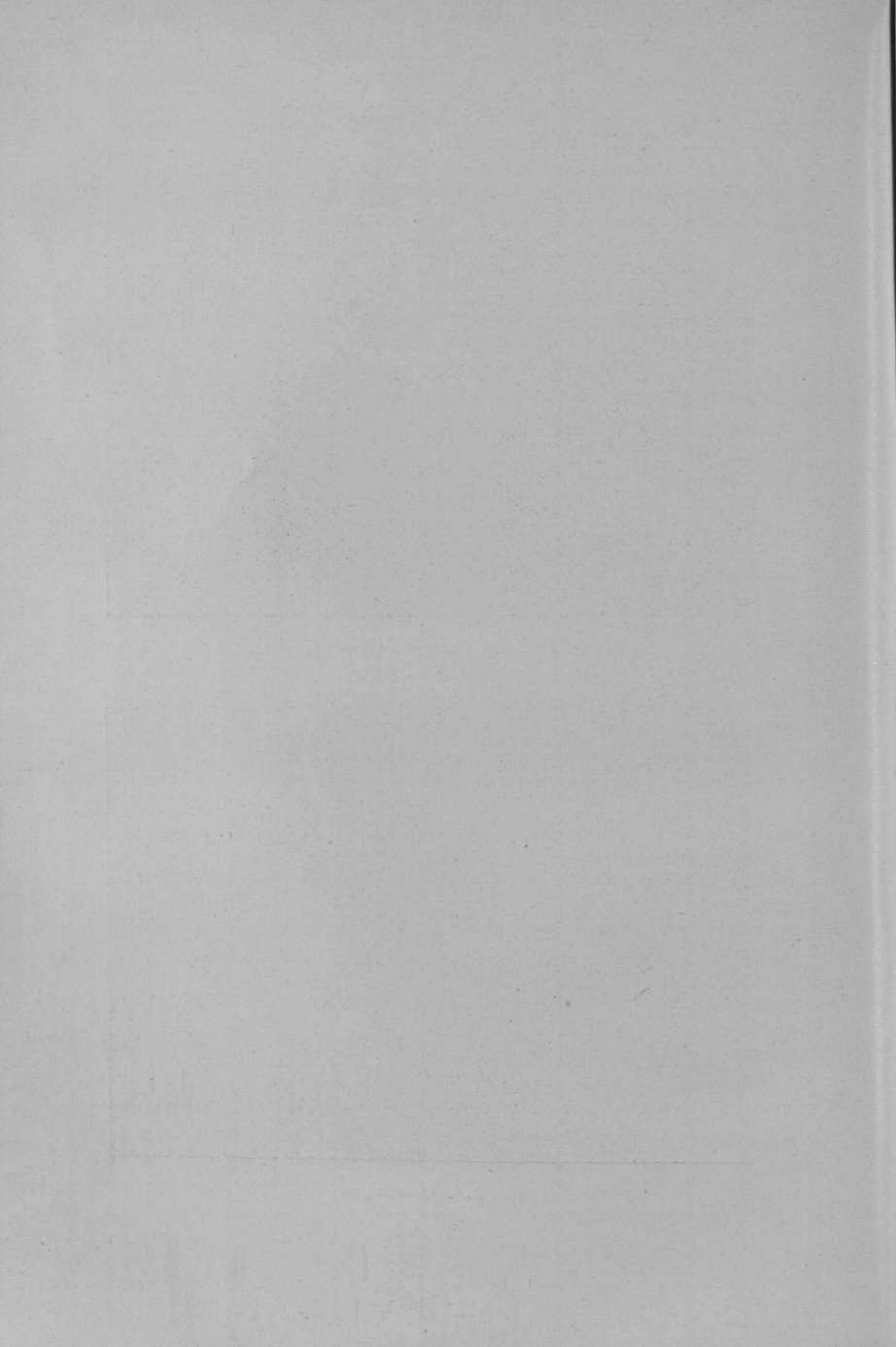
² Ici, le Dr Klugmann a poursuivi sa déposition en nous fournissant de nombreux détails touchant les difficultés que lui et ses collègues bulgares rencontrèrent auprès des autorités grecques.



FIG. 42. — Les réfugiés.



FIG. 43. — Les réfugiés.



désire, en concluant, affirmer l'entière certitude où je suis que les Bulgares n'ont pas pu incendier Serrès. Il m'est impossible de dire comment la ville prit feu. »

N° 23. *Témoignage du commandant Ivan Kirpikov.* — « Le jeudi 10 juillet, pendant que j'étais à Zernovo, je reçus l'ordre de marcher sur Serrès avec ma colonne, de rechercher les munitions qu'on avait laissées dans la ville, de reprendre en mains l'administration et de rétablir l'ordre. Je compris que cela signifiait que je devais rester dans la ville, si possible, à moins d'en être chassé par des forces supérieures. J'avais un bataillon et demi d'infanterie, un escadron et une batterie. Nous marchâmes toute la nuit et, le vendredi matin, nous étions à 5 ou 6 kilomètres de Serrès. Je rencontrai sur la route deux compagnies de cavalerie démontées, que la population en armes avait chassées de la ville, le jour précédent. Je m'assurai que les Grecs occupaient trois positions sur les collines entourant la ville et, d'après leur feu, j'estimai à un millier au moins le nombre de leurs fusils. J'employai successivement mon artillerie contre chacune de leurs trois positions et, finalement, notre infanterie parvint à s'en rendre maîtresse. De la dernière hauteur au-dessus de la ville, j'aperçus la population fuyant en tous sens par la plaine. Cependant, la fusillade ennemie continuait, partant de plusieurs maisons et d'une petite hauteur qui était presque dans la ville. J'envoyai un détachement pour longer la principale rue, avec ordre de crier aux habitants qu'ils eussent à se tenir tranquilles, sans rien craindre. On fit feu sur mes hommes de presque toutes les maisons et les balles tombèrent même à l'endroit, où je me tenais avec l'artillerie. Je pointai alors un de mes canons contre deux grandes maisons, d'où partaient la plupart des coups de feu. Cela eut pour effet de les faire cesser. J'envoyai ensuite 3 patrouilles, de 10 hommes, chacune pour aller voir si nos dépôts d'armes étaient intacts. On tira sur elles. J'apercevais maintenant des groupes de gens, massés en trois endroits dans la plaine, près de la ligne du chemin de fer. Je pouvais voir, avec ma lorgnette, qu'ils étaient tous armés et portaient le costume grec particulier à certains villages que nous regardions comme le centre de la propagande grecque. J'envoyai un escadron vers le chemin de fer, mais une chaude fusillade, qui partit de la gare, l'arrêta. Je me rendis compte alors qu'une contre-attaque se préparait : aussi, je résolus de traverser la ville et d'aller offrir la bataille aux groupes d'hommes, à côté de la gare. Pendant ce temps, un grand bâtiment fit explosion, probablement un magasin d'armes. J'envoyai une patrouille voir ce que c'était, mais, de nouveau, mes hommes furent repoussés par les coups de feu partant des mêmes endroits. J'ordonnai à la patrouille de circonscrire l'incendie qui éclatait maintenant sur différents

points. Les groupes de paysans avançaient au même moment vers la ville. Nous ne pûmes atteindre la maison qui avait sauté, et mon infanterie n'arriva pas à pénétrer dans la ville, à cause de la fusillade continuelle qui partait des maisons. Comme nous allions y pénétrer, Bulgares et Musulmans commencèrent à se joindre à nos hommes et à les embrasser.

« J'avais à présent la conviction que les forces ennemies surpassaient les miennes de beaucoup, et je m'appliquai à nettoyer la plaine et à isoler la ville, tout en ordonnant à l'artillerie de canonner les groupes de la plaine. Le feu était maintenant en train de gagner toute la ville. Avec ma jumelle, je pouvais voir de larges colonnes de l'armée grecque qui approchaient, venant d'Orlov. Je continuai à me servir de mes canons pour maintenir les groupes dispersés. J'appris alors qu'une autre colonne de l'armée régulière approchait dans une autre direction. Comprenant qu'il ne m'était pas possible de leur faire face, j'envoyai des patrouilles vers nos dépôts d'armes qui se trouvaient en face du palais du gouverneur, avec ordre de les faire sauter s'ils étaient encore intacts. Puis je commençai à couvrir ma retraite. Les obus des canons grecs pleuvaient déjà sur la ville; quelques-uns tombèrent même sur l'hôpital; l'avant-garde grecque, unie aux habitants, attaqua notre arrière-garde. Ils nous bombardaient rapidement, tandis que nous nous retirions, et quelques-uns de leurs obus atteignirent des réfugiés qui étaient accourus de la ville vers nous. »

Invité à fournir à la Commission tous les renseignements possibles sur le vice-consul autrichien, le commandant répondit que ses patrouilles lui avaient rapporté ce qui suit : « Nous rencontrâmes un homme qui se disait le vice-consul d'Autriche; nous le primes, lui et sa famille, sous notre protection, pour être sûrs que ni la population, ni les soldats ne le molesteraient. « Nous lui demandâmes s'il préférerait venir avec nous ou rester dans la ville. Il nous dit qu'il préférerait venir avec nous. Un peu plus tard, quand il comprit que l'armée grecque arrivait, il changea d'idée et demanda à revenir dans la ville. Nous l'y autorisâmes. »

« Avant de quitter la ville, continua le commandant, quelques civils bulgares vinrent à nous et nous racontèrent qu'on avait emprisonné et massacré environ 250 Bulgares. Les réfugiés qui s'étaient dirigés vers nous nous dirent que l'explosion que nous avons entendue venait d'un magasin de cartouches, appartenant aux Grecs et auquel ils avaient eux-mêmes mis le feu. Le vent soufflait avec violence de l'est à l'ouest et c'est ce bâtiment, situé à l'est de la ville, qui semble bien avoir causé l'incendie. Je ne peux pas croire que nos obus aient mis le feu à la ville. Nous avons souvent expérimenté ce fait qu'ils n'ont pas le pouvoir de mettre le feu aux maisons. »

N^o 24. *Témoignage du D^e Yankov, avocat-conseiller du gouverneur de Serrès.* — « Je quittai Serrès le 5 juillet, et j'appris plus tard qu'un détachement y retournait; je l'accompagnai le vendredi matin (11 juillet). Notre détachement tira deux coups de canon sur l'ennemi, qui se trouvait hors de la ville, côté nord. En entrant dans la ville, il poursuivit les Grecs, qui n'étaient pas des réguliers, mais des *andartes*. Vers 11 heures et demie, j'aperçus des flammes dans la ville; je fis observer au commandant que nous étions en train de causer du dommage à l'Etat. Il me répondit qu'il était impossible que nos obus eussent mis le feu. La cavalerie pénétra alors dans la ville et je la suivis, accompagné par Karagiosov et Orfaniev. Invité par un notable musulman, j'entrai dans sa maison; j'y trouvai environ 100 Turcs, parmi lesquels de nombreux notables. Nous causâmes de l'incendie, qui gagnait, et nous sortîmes avec plusieurs Turcs pour essayer de l'éteindre. En ville, j'appris qu'un des deux dépôts d'armes bulgares brûlait déjà: les Grecs y avaient mis le feu. Les maisons de Serrès sont toutes les unes sur les autres; les rues sont étroites; le vent était violent, si bien que le feu s'étendit rapidement. Je cherchai des pompes à la mairie, mais sans en trouver. J'allai en chercher ailleurs et, à ce moment-là, j'appris que les Bulgares battaient déjà en retraite. Je rencontrai le vice-consul d'Autriche, M. Zlatkos, Grec de naissance, et, avec lui, environ 100 réfugiés grecs. Il me demanda protection. Je l'accompagnai jusqu'à la ville, distante de peut-être 100 mètres. Karagiosov disparut et nous n'avons plus entendu parler de lui. »

N^o 25. *Déposition de Lazare Tomov, instituteur bulgare, à Uskub.* — M. Tomov fut chassé d'Uskub et se rendit à Serrès pendant les premiers jours de la seconde guerre. Il traversa Doïran, vit que tous les villages bulgares étaient brûlés et, près du village de Gavaliansi, il aperçut le cadavre d'une petite infirme blessée et mutilée. Elle pouvait avoir quatorze ans. Le 11 juillet, il entra à Serrès avec l'armée bulgare, mais sans résider, à proprement parler, dans la ville. Il vit des monceaux de cadavres dans l'école de filles et rencontra quatre survivants du massacre. Un d'eux était le nommé Lazarov. Les troupes bulgares éprouvèrent une indignation intense, mais dont il n'y eut aucun éclat. Il vit des paysans turcs et bulgares mettre le feu à des maisons. Des Turcs transportaient des sacs à travers les rues; il en conclut qu'ils étaient en train de piller.

N^o 26. *Témoignage du commandant Moustakov, secrétaire d'état-major du général Voulkov, gouverneur de Serrès et de Macédoine.* — En réponse aux documents publiés dans la brochure grecque *Atrocités bulgares*, page 54, où on

le représente comme proposant l'arrestation d'un certain nombre de notables grecs, le commandant explique qu'aucun des ordres qu'on lui attribue n'est authentique. Il n'y avait aucune raison pour que lui, qui travaillait dans le même bureau que le général Voulkov, lui eût adressé une communication écrite. Le commandant produisit le registre officiel où étaient recopiés ses ordres. Le premier des ordres qu'on lui attribue porte le numéro 8265. Or, un ordre existe, dans le registre, sous ce numéro, mais la teneur en est tout à fait différente de celle que contiennent les documents de la brochure. Il n'existe pas d'ordre numéroté 8391¹. Les numéros de ce registre ne se suivent pas, et aucun ordre correspondant au numéro donné par la brochure n'a été recopié. Plus loin, en réponse à l'affirmation de la page 30 de cette brochure, qu'on avait trouvé des déguisements et autres objets compromettants dans la maison du gouverneur, le commandant réplique : 1° qu'aucun objet de ce genre n'a jamais été en sa possession ; 2° que, de toutes manières, on ne pourrait pas l'avoir trouvé, puisque la maison, qui appartenait à Rechid Bey, avait été brûlée avant l'entrée des Grecs.

Comme explication des circonstances qui ont accompagné l'évacuation de Serrès, le commandant rapporte que, le samedi 5 juillet, de bonne heure dans la matinée, la panique se déclara en ville, due à la nouvelle que l'armée grecque approchait. La ville était presque entièrement déserte. Les troupes bulgares sortirent en reconnaissance, et lui-même, il parcourut les rues pour calmer les habitants. Par ses ordres, un escadron sans montures parcourut la ville en chantant ; on tira dessus de deux maisons ; un soldat fut tué, un autre blessé. Ce fait se produisit à 5 heures de l'après-midi. On arrêta deux hommes qui furent probablement tués. À 9 heures du soir, il quitta la ville avec le général Voulkov. On laissa en arrière un détachement de 200 hommes de l'armée territoriale, sous les ordres du commandant Troplov, mais, pour éviter le danger d'être attaqué par surprise, il passa la nuit en dehors de la ville et y rentra le jour suivant, puis se retira de nouveau à la tombée de la nuit. Le commandant revint à Serrès, le 8 juillet, vers le milieu du jour, avec 10 soldats montés sur une locomotive. Il trouva la gare de Serrès entourée d'*andartes* grecs et leur livra de petites escarmouches jusqu'au soir, après avoir demandé de l'artillerie qui arriva tard. Il demeura toute la journée du 9 sur les hauteurs avoisinant Serrès, mais il ne se servit pas de ses canons et n'entra pas dans la ville. Le 11, se place l'attaque d'ensemble, sous la conduite du commandant Kirpikov. Lui-même, il avait projeté, s'il lui était possible d'entrer dans la ville, de faire sauter les magasins d'armes bulgares, ainsi que les dépôts de

¹ Les membres de la Commission ont examiné le registre, qui confirme pleinement les dires du commandant.

munitions qu'on y avait laissés. Les forces plus nombreuses qui entrèrent en action le 11 avaient reçu sans nul doute les mêmes instructions.

En ce qui concerne l'affirmation qui prétend que les prisonniers furent tués par les Bulgares au moment où ils quittaient la ville, le commandant explique que l'état-major avait eu connaissance d'un mouvement révolutionnaire né parmi les Grecs de Serrès. Les Grecs avaient des armes en abondance. Il s'était informé lui-même, auprès du commandant de la place, des mesures qui avaient été prises pour empêcher la révolte, et le commandant avait répondu que « cela ne le concernait nullement ». Le 1^{er} juillet, il y avait cinq notables grecs emprisonnés à la Préfecture. Il ne réussit à obtenir aucune explication sur ce qu'on voulait en faire; l'idée était qu'en arrêtant ces notables, on pouvait prévenir une révolution. C'était absurde, mais il croit que ces hommes furent finalement relâchés.

Le 3 juillet, M. Urrington lui demanda de mettre en liberté son cavass, qui avait été arrêté. Il lui expliqua que l'affaire regardait le commandant de la place, et non le gouverneur. Il affirma que 2 ou 3 cavass appartenant aux magasins des tabacs avaient été arrêtés, parce que le bruit courait que le fameux chef d'insurgés grec, le capitaine Boukas, était dans la ville, déguisé en cavass d'un des dépôts de tabac. En quittant Serrès, il donna l'ordre de mettre en liberté les prisonniers de toutes races, y compris 30 ou 40 comitadjis bulgares, accusés de crimes commis pendant la guerre. Les prisonniers étaient au nombre d'environ 105. Les Grecs et les Turcs qui se trouvaient parmi eux étaient des gens sans importance. On ne laissa aucun soldat à la prison et le gouverneur lui-même de cette prison était en fuite. Il est possible que les prisonniers bulgares aient pu être massacrés par les prisonniers grecs.

§ 3. — La boucherie de Demir-Hissar.

N° 27. — Les premières nouvelles des massacres commis à Demir-Hissar furent connues par le rapport suivant du général commandant la 6^e division (en date du 12 juillet¹):

« J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Majesté qu'un officier de mon état-major, envoyé à Demir-Hissar, a constaté ce qui suit :

¹ Publié dans le *Temps* du 14 juillet 1913.

« Le capitaine de la gendarmerie bulgare Méligov a, sur les indications de 3 habitants bulgarisants, arrêté le métropolitain Mgr Constantin, le prêtre Papastavrou, le notable Papazacharizanou et plus de 100 autres Grecs, qu'ils ont enfermés dans l'enceinte de l'école bulgare. Le 7 et le 8 juillet, les soldats et les gendarmes bulgares les ont massacrés, et ils ont réquisitionné des paysans turcs pour les enterrer dans l'enceinte de l'école, en dehors du mur de clôture, du côté de l'est. Un officier de mon état-major a ordonné l'exhumation des cadavres pour procéder aux constatations nécessaires. Il a effectivement trouvé, à une profondeur de plus de 2 mètres, les cadavres entassés des victimes.

« En outre, officiers et soldats ont violé plusieurs jeunes filles; ils en ont même tué une, nommée Agathe Thomas, fille d'un jardinier, à cause de la résistance qu'elle leur opposait.

« Les magasins de la ville ont été détruits ou saccagés, ainsi que tous les ustensiles de ménage des maisons de nos compatriotes, dont plusieurs ont été sauvés par les Turcs, qui les recueillaient dans leurs maisons.

« La ville, en général, offre un spectacle lamentable de destruction. »

N^o 28 a. *L'affaire de Demir-Hissar*¹. — « En ce qui concerne la répression à Demir-Hissar, il y a lieu de dire que la population grecque de cette ville, travaillée par des agitateurs, se révolta le 8 juillet, lorsque les troupes bulgares se retirèrent. Elle pilla les dépôts d'armes, les établissements publics et les maisons bulgares, et massacra un certain nombre de soldats qui lui tombèrent sous la main, ainsi que les malades et les blessés d'un convoi sanitaire, arrivé le jour même de Serrès. Les cadavres de 16 soldats ont été retrouvés dans les alentours immédiats de la ville; quant à ceux qui ont été massacrés dans la ville même, on n'a jamais pu en connaître le nombre exact.

« Les émeutiers prirent position tout autour de la ville d'où, le lendemain, un détachement bulgare, venant de Serrès, sans rien connaître de ce qui s'était passé, dut les déloger de vive force et, parvenu dans la ville, essaya le feu d'autres rebelles, embusqués dans les maisons. L'ordre fut, néanmoins, rapidement rétabli. Quelques individus, pris les armes à la main, furent fusillés. Une enquête eut lieu sur les événements de la veille; les meurtriers, ainsi que les instigateurs du mouvement, furent arrêtés et quelques-uns d'entre eux exécutés. Quant à l'ecclésiastique grec, il a été établi qu'il a été le meneur principal et qu'il avait donné l'exemple aux révoltés en tirant le premier de sa fenêtre sur les soldats qui passaient devant sa demeure. On a trouvé du reste dans sa poche un revolver, dont plusieurs balles étaient tirées.

¹ Extrait de *l'Echo de Bulgarie*, du 13/20 juillet.

« Il faut remarquer, pour s'expliquer les quelques rigueurs dans le rétablissement de l'ordre à Demir-Hissar, que le même jour, 8 juillet, les troupes grecques incendiaient tous les villages bulgares des environs de Demir-Hissar, notamment Gorni-Poroï, Dolni-Poroï, Starochevo, Kechislik, etc. »

N° 28 b. *Les événements de Demir-Hissar*¹. — « Le 22 juin, pendant que nos troupes se retiraient vers le défilé de Rupel, il y eut une petite panique occasionnée par le départ de nos troupes de Demir-Hissar. Cette panique fut de courte durée; mais quelques coups de fusil se firent néanmoins entendre, surtout dans les quartiers grecs, sans cependant qu'il y eût de blessés ou de morts; l'ordre fut bientôt rétabli par l'administration qui resta sur place.

« Les 23, 24, 25 et 26 juin (vieux style), la ville était relativement tranquille, les convois militaires passaient continuellement par la ville, en retraite sur Djoumaya, et les fours fonctionnaient pour la fourniture du pain à l'armée bulgare occupant les positions à l'entrée du défilé de Rupel. Pendant ce temps, le commandant d'Etat-major Stéphanov, de la 2^e armée, alla à deux reprises différentes dans la ville même; il déclare que pas un seul habitant de la ville ne s'est plaint de mauvais traitement de la part de nos soldats ou de notre administration. Entre temps, l'armée grecque, qui s'avancait sur la chaussée Salonique-Serrès vers le pont de la Strouma (à Orliak), chassait devant elle les réfugiés bulgares et tures, surtout bulgares, en massacrant ceux qu'elle atteignait. Le 24 juin, l'artillerie grecque avait pris position sur la rive droite de la Strouma, près du pont brûlé d'Orliak, et tirait sur les fuyards (population bulgare) ainsi que sur les villages situés dans la plaine de la Strouma (voir lettre n° 9, du soldat grec E. V. Loghiadis, p. 23, 2^e série des fac-similés, qui raconte cette scène), ce qui a augmenté le torrent des fuyards se précipitant vers le défilé, une partie passant par la ville même. La panique dans Demir-Hissar qui, les jours précédents, était latente, tout en étant réelle, devint irrésistible, le soir du 26 juin, du fait que les autorités administratives, à leur tour, quittèrent la ville; la population grecque, devenant ainsi maîtresse de la ville, s'est ruée dans les rues, armées à la main, arborant partout le drapeau grec et tirant sur les soldats blessés, les convois de blessés, les convois militaires et la population qui fuyait. Un groupe de 120 à 150 *andartes*, commandé par un officier grec, arriva dans la ville, venant de la plaine; c'est alors que l'archevêque grec est sorti dans les rues, entouré d'une vingtaine de grécisants armés, et a donné l'ordre de se ruer sur tout ce qui était bulgare. C'est à ce moment aussi que les combats réguliers se sont engagés dans la ville : deux gendarmes bulgares,

¹ Renseignements fournis par les autorités administratives et les réfugiés bulgares.

gardiens des dépôts, furent tués ; tous les boulangers furent massacrés dans leurs boulangeries ; beaucoup de nos soldats blessés furent achevés ; un nombre assez considérable des fuyards, femmes et enfants, trouvèrent la mort.

« Les combats dans les rues, les massacres et le désordre général continuèrent toute la journée. De part et d'autre, il y eut beaucoup de morts. L'évêque grec a probablement trouvé la mort, lui aussi, pendant un de ces combats. L'armée grecque entra le soir du même jour à Demir-Hissar ; tout ce qui restait dans la ville de la population bulgare prit le chemin des montagnes, poursuivi et massacré, là où il était atteint, par les troupes et la population grecque.

« Voilà, en quelques lignes, le récit des événements de Demir-Hissar.

« Il ne resta aucun officier bulgare à Demir-Hissar, après le soir du 27, lorsque l'administration quitta l'endroit.

« Le Ministère de la Guerre informe que le lieutenant Vélikov n'était pas là ; en ce qui concerne le capitaine Anghel Dimitrov Bostanov, aucun nom semblable ne figure sur les registres des officiers de l'armée active ou de l'armée de réserve.

« D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que le fait arrive. Dans les télégrammes du général Dousmanis, plus d'une fois ont figuré comme présents dans les parages de Demir-Hissar ou de Serrès les noms des généraux Kovatchev et Voulkov, qui, au moment dont il est question dans les télégrammes du général Dousmanis, plus d'une fois ont figuré comme présents dans les parages de Demir-Hissar ou de Serrès les noms des généraux Kovatchev et Voulkov, qui, au moment dont il est question dans les télégrammes de Dousmanis, se trouvaient l'un et l'autre sur le front des Serbes, à Doupnitsa.

« A Demir-Hissar, ont été tués plus de 250 Bulgares, tant soldats blessés que fuyards, paysans des régions de Kukush, Doïran et Lagadina. »

LES PAYSANS BULGARES ET L'ARMÉE GRECQUE

N^o 29. *Télégramme du roi Constantin* (12 juillet 1913). — « Le général commandant la 6^e Division m'informe que des soldats bulgares, sous les ordres d'un capitaine de gendarmerie, ont réuni dans la cour d'une école, à Demir-Hissar, plus de 100 notables de la ville, ainsi que l'archevêque et 2 prêtres, et qu'ils les ont tous massacrés. L'état-major a ordonné l'exhumation des cadavres qui a confirmé le crime. Après cela, des soldats bulgares ont violé des jeunes filles et massacré celles qui leur résistaient. Protestez en mon nom auprès des représentants des Puissances et de tout le monde civilisé contre de pareilles abominations et déclarez qu'à mon grand regret, je me trouve obligé de procéder à des représailles, afin d'inspirer à leurs auteurs une crainte salutaire et de les faire réfléchir, avant de commettre à nouveau de semblables atrocités.



FIG. 44. — Les réfugiés.



FIG. 45. — Les réfugiés.

cités. Les Bulgares ont surpassé les horreurs perpétrées dans le passé par leurs hordes barbares, prouvant ainsi qu'ils n'ont pas le droit de se compter parmi les peuples civilisés.

« (Signé) Constantin, Roi. »

Le télégramme qui précède a été envoyé aux représentants de la Grèce, dans toutes les capitales européennes.

N° 30. *Déposition du Père Joseph Radanov, de Kukush.* — « Le 2 juillet, nous pouvions voir distinctement de Kukush que les villages avoisinants, Salamanli entre autres, étaient en feu. Les Grecs avaient mis le feu à des champs de blé et à des meules, même en arrière de leurs propres positions. Surtout, ils avaient tiré sur les moissonneurs qui se rendaient de très bonne heure à leur travail dans les champs. Les fuyards des villages voisins commencèrent à arriver sur les hauteurs appelées Karabunar, à environ 1 mille de là, et ils furent, à ce moment-là, bombardés par l'artillerie. Le jour suivant, le 3 juillet, la bataille se rapprocha de la ville, mais les Bulgares gardèrent leurs positions. Vers le milieu du jour, les Grecs commencèrent à bombarder Kukush, mais le feu n'était mis encore à aucune maison quand je quittai la ville. »

N° 31. *Le Père Jean Chilitchev.* — « Le 3 juillet, passé midi, je me réfugiai auprès du Père Michel, avec l'intention de rester chez lui. Je vis tomber les obus sur l'Orphelinat des Sœurs. Je vis l'hôpital atteint par un obus. A ce moment-là, il n'y avait pas de troupes bulgares dans la ville, bien qu'elles fussent massées sur leurs positions à l'entrée de la ville, qui n'était pas fortifiée; le bombardement semble avoir été systématique. On ne peut pas alléguer une erreur fortuite concernant le champ du tir. Il y eut bien 40 obus qui tombèrent près de l'orphelinat, et le feu prit à 3 ou, peut-être, à 4 maisons. A ce moment, je quittai la ville et je m'enfuis avec les autres. Il semblait, la nuit suivante, que la plaine tout entière fût en flammes. »

N. B. — Les deux témoins précités sont des prêtres de l'église catholique uniate.

N° 32. *M. C...* (il nous est impossible de donner le nom), *catholique*, résidant dans le village de Todorak, près de Kukush. — Il dépose que, le 6 juillet, le commandant grec de Kukush arriva avec 30 hommes d'infanterie et 80 Turcs armés. Le témoin fut attaché et exposé en plein soleil, sans eau et sans nourriture, de 7 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Sa maison fut mise au pillage et on lui prit, outre ses effets, 200 francs d'argent.

Une fois remis en liberté, il apprit que les gens du village avaient perdu en tout 300 livres turques pendant le pillage. 2 hommes furent battus, 12 liés et envoyés en prison à Salonique. Les femmes ne furent pas maltraitées.

N° 33. *Reter Shapov*, berger de Zarovo, près de Langaza. — Il menait paître ses moutons et ses chèvres, sur la route de Demir Hissar, quand la cavalerie grecque atteignit les fuyards à la lisière de la dune et commença à sabrer à droite et à gauche, au hasard. Les Grecs s'emparèrent de 600 chèvres appartenant au témoin et à ses deux frères. L'un de ceux-ci fut blessé par un cavalier et mourut, quelque temps après, à la frontière bulgare. L'armée bulgare était bien à une bonne demi-heure de là. Aucune troupe bulgare ne se trouvait dans les environs.

N° 34. *Maté, femme de Pétro*, de Bogoroditsa, près de Langaza. — « J'ai vu la cavalerie grecque entrer dans notre village. Je pris la fuite et, dans ma hâte, je fus forcée de laisser au village mon bébé de dix-huit mois pour sauver celui que j'ai ici avec moi, un enfant de trois ans. J'ai vu notre village en flammes; je voudrais retrouver mon enfant. »

N° 35. *Elisava, femme de Géorghî*, de Zarovo, près de Langaza. — « Nous commençâmes à fuir quand les obus se mirent à tomber sur notre village et nous arrivâmes en sûreté à Demir-Hissar. Alors, j'entendis des gens dire que la cavalerie grecque arrivait. Il y eut une panique. Des enfants tombaient par terre et les cavaliers les piétinaient. J'ai perdu mes enfants, sauf un que j'ai pu emporter. Mon mari avait les deux autres; je ne sais pas ce qu'il est devenu; je n'ai pas eu de ses nouvelles depuis. »

N° 36. *Mito Kolef*, petit garçon de quatorze ans, du village de Kavaliantsi, près de Kukush. — « Le mercredi, 2 juillet, après la bataille de Kukush, les paysans s'enfuirent de notre village, excepté quelques vieilles gens. Je me sauvai avec les autres et nous gagnâmes Kilindir. Le jeudi, je fis trois heures à pied, pour revenir rassembler nos bêtes et chercher ma mère. Je la trouvai et j'étais en train de revenir retrouver les autres à Kilindir, lorsque, en quittant notre village, je vis un cavalier grec en uniforme, à cheval. Il tira sur moi et me manqua. Je me jetai par terre, comme si j'étais mort. Alors il tira sur ma mère en pleine poitrine, et j'entendis celle-ci qui me disait, à côté

de moi : « Mito, es-tu en vie ? » Ce furent les derniers mots qu'elle prononça. Un autre petit garçon accourut et se sauva, quand il vit ce qui était arrivé. Le soldat le poursuivit, tira dessus, puis le tua avec son épée sans descendre de cheval. Alors, je vis une petite infirme, nommée Kata Goshéva, qui était devant nous, cachée dans un ravin. Le soldat courut après elle, mais je ne sais pas s'il l'a tuée. Puis il revint, passa auprès de nous et rencontra un autre cavalier. Un meunier du village, un nommé Kalin, qui pouvait parler le grec et le bulgare, vint à moi et me souleva. Le meunier avait un fusil Mauser. Il se cacha dans le ravin, quand il vit que les deux soldats revenaient à la hâte, et je me cachai dans une haie, d'où j'entendis les sabots du cheval dans la direction du meunier. Ils causèrent ensemble et je suppose qu'il a dû se rendre. Puis le meunier revint là où j'étais et me dit : « Mito, Mito, sors, ou bien la cavalerie va te tuer », de sorte que je sortis. Nous allâmes tous les deux à l'école, où il trouva d'autres soldats grecs. Je suis tout à fait sûr qu'ils étaient grecs, parce que j'ai reconnu leurs uniformes. Ils avaient l'habitude de venir dans notre village avant que la guerre eût éclaté. Ils posèrent des questions au meunier, en grec, écrivirent quelque chose et lui donnèrent l'écrit. Alors le meunier me dit : « Allons au moulin, c'est à un quart d'heure du village. » Nous y restâmes une heure. Pendant ce temps-là, trois autres soldats grecs arrivaient dans une autre direction. Le meunier alla à leur rencontre et leur montra son mot d'écrit. Le meunier me dit de ramasser de la paille et il en ramassa aussi. Les soldats y mirent le feu, de manière à brûler le moulin. (En réponse à une question, Mito explique que le moulin n'était pas au meunier, mais à tout le village, qui employait le meunier.) Le meunier mit son matelas sur son cheval qui se trouvait au moulin. Alors les soldats s'en allèrent vers le village. Nous les suivîmes, et le meunier me dit : « Nous ferions mieux de leur demander un autre mot d'écrit pour qu'on nous laisse aller jusqu'à Salonique. » A ce moment-là, quelques cartouches qui étaient restées dans le moulin firent explosion. Cela ramena les soldats au galop. Ils tirèrent sur nous. Le meunier leur dit quelque chose en grec, en leur montrant son papier et ils se mirent à baragouiner (Mito ne parlait que bulgare). Je les vis qui me regardaient. Puis l'un d'eux tira son revolver et fit feu sur moi. La balle traversa mes habits sans me toucher ; je tombai, faisant semblant d'être mort. Il tira encore ; cette fois, la balle entra dans mon dos et ressortit par ma poitrine. Puis, toujours à cheval, il me frappa à l'épaule avec son sabre et le même coup me blessa au doigt. (Mito se couche et nous montre exactement comment les choses se sont passées. Il a encore les cicatrices. La position qu'il indique est tout à fait possible.) Le sang me sortait de la bouche. Je suis resté caché dans le blé tout le restant de la journée et j'ai vu le village prendre feu en trois endroits. Puis la cavalerie se rassembla et partit. J'avais mal, mais je réussis à marcher.

Je rencontraï deux de mes voisins, des Bulgares, et l'un me prit dans sa charrette jusqu'à Doïran. Là, je retrouvai mon père et l'on me soigna mes blessures à l'hôpital militaire. Nous nous sauvâmes à travers les montagnes et on me conduisit à l'hôpital de Sofia. »

N^o 37. *Vladimir Ghéorghiev*, de Dragomirtsi, près de Kukush. — « J'avais quitté le village au commencement de la guerre et j'y revins pour y retrouver quelques-unes de mes affaires. Je vis de la cavalerie grecque, un régiment entier, je pense. Il y en avait 10 dans notre village, avec des officiers. Je m'arrangeai pour me cacher dans les roseaux, près du village. Je vis Kavaliantsi qui brûlait. Vers 10 heures, 8 cavaliers passèrent et mirent le feu au moulin. Puis ils retournèrent au village, pour finir de le brûler. Je vis brûler aussi notre village, Dragomirtsi, et j'entendis deux ou trois coups de feu. Vers 6 heures, je me sauvai et, en chemin, je rencontraï Mito Kolef, qui était blessé et pouvait à peine marcher. Mito me dit qu'il ne pouvait pas monter à cheval ; par conséquent, cela ne servait à rien de lui offrir ma monture. Je le laissai et je continuai ma route. »

N^o 38. *Christo Andonov*, de Kavaliantsi. — Il a été battu par les soldats grecs. Il a vu la mère de Mito Kolef, tout près de la cavalerie grecque, et pense qu'elle a dû être tuée. Il n'a pas vu nettement ce qui arrivait, car il était à une grande distance. Il a vu le petit Georghi Tassef, tué d'un coup de sabre par un des 5 soldats. Un peu plus loin, il a vu tuer d'un coup d'épée la petite infirme, Kata Goshéva : cela, il l'a vu très distinctement. Il était caché, à ce moment-là, dans le ravin¹.

¹ Ces deux témoins étaient du nombre d'une foule de réfugiés à Samokov. En traversant la place du marché, nous demandâmes s'il n'y avait là personne qui vint de Kavaliantsi. Les témoins s'avancèrent et nous racontèrent les faits qu'on vient de lire, quand nous les priâmes de nous expliquer ce qui s'était passé après la bataille de Kukush. Comparer aussi le témoignage de Lazare Tomov, n^o 25.

§ 4. — L'affaire d'Arkangeli.

N° 39. *M. G.*, catholique, habitant Kukush, interviewé à Salonique, nous a fait le récit suivant : « Après m'être enfui de Kukush, j'arrivai à Arkangeli, avec quelques milliers de paysans des villages environnants. C'est tout près de la station de Doïran. Entre 2 et 3 heures de l'après-midi, le dimanche 6 juillet, la cavalerie grecque arriva, au nombre peut-être de 300 hommes, avec leurs officiers. Les habitants vinrent à leur rencontre, avec des drapeaux blancs et le prêtre à leur tête. On dit à 120 des gens du village d'aller s'occuper des chevaux des soldats : ces gens disparurent, et il fut impossible de retrouver leur trace le lendemain. Ce même soir, toutes les femmes, celles du village et les réfugiées, furent violées, souvent à plusieurs reprises. Les soldats pillaient et massacraient, mais épargnaient la vie d'un homme pour 5 piastres ou une somme analogue. Il y eut probablement 50 villageois d'Arkangeli tués. Les cavaliers nous attachèrent ensemble, moi et un autre homme : on me prit 6 piastres et ma montre, et l'on m'épargna, mais mon compagnon fut tué à mes côtés. On dévêtit les femmes et les jeunes filles pour chercher l'argent qu'elles auraient pu cacher. Je vis moi-même plusieurs viols. Les viols étaient d'ailleurs plus ou moins publics ; parfois, ils avaient lieu dans les maisons, mais parfois, dans les champs ou sur la route. Je vis brûler le village et fus témoin d'un autre meurtre de paysan. »

En réponse à des questions qui lui furent posées, il affirme qu'il avait vu les cadavres des 50 habitants, après qu'ils eurent été tués. Quelques-uns avaient reçu des coups de feu, d'autres, des blessures faites avec des baïonnettes. Répondant à une autre question, il répondit qu'il était certain qu'il n'y avait eu aucun conflit avec la troupe dans le voisinage et qu'on n'avait pas tiré sur les soldats ; on avait commandé aux paysans du village de ramasser les fusils et de les donner. Ils l'avaient fait ; et pendant l'opération, un fusil partit, par accident, entre les mains d'un officier qui était en train de le démolir. Il fut blessé et les soldats tuèrent sur-le-champ un petit garçon qui se tenait debout, tout près de là. Les Turcs prirent part au pillage avec les Grecs, et, de même, l'infanterie qui arriva le jour suivant.

N° 40. *Georghi Charisanov*, de Selo-Surlevo. — Il s'était réfugié à Arkangeli. Un escadron de cavalerie grecque y arriva, le dimanche après-midi, rassembla les réfugiés et leur demanda de remettre leurs armes, en leur recom-

mandant de ne rien craindre. Puis les grecs commencèrent frapper et à dépouiller. Les Turcs, qui les suivaient, se joignirent au pillage. Le lundi, l'infanterie grecque arriva et prit part au sac du village. On tuait tous ceux qui résistaient. Il y eut une panique générale et tous ceux qui le pouvaient, se sauvèrent. Il y avait bien là les réfugiés de 15 villages. Les soldats ne cessaient pas de violer les femmes et même les petits enfants. Le samedi soir, les soldats se rendirent de maison en maison, commandant aux gens d'ouvrir les portes. Ils avaient un homme du village avec eux, pour donner confiance aux habitants. On fouilla les femmes pour leur prendre leur argent. On envoya à peu près 100 hommes s'occuper des chevaux de la troupe et ces hommes disparurent. Le lundi, le village fut incendié. La population avait fait sa soumission de bon cœur à la cavalerie, l'avait bien accueillie, lui avait remis environ 100 fusils; il n'y a aucune excuse à ce que firent ces soldats.

N^o 41. *Mito Iliev*, boucher à Arkangeli. — « J'étais là quand l'armée grecque arriva, le dimanche après midi, vers 4 heures. En raison de la fête de saint Pierre, le fait a dû se passer le 6 juillet. Le village était plein de réfugiés du district de Kukush, peut-être 4.000 en tout. Les gens allèrent, par trois routes, au-devant de la cavalerie grecque; 400 d'entre nous à peu près y allèrent. Nous avons fait un drapeau blanc et arboré les couleurs grecques. Tout se passa bien d'abord. Le commandant demanda à parler au maire et s'enquit de lui s'il était disposé à se rendre et à remettre les armes qui se trouvaient dans le village. Nous allâmes chercher les fusils, presque tous de vieux Martini, et nous les empilâmes sur une charrette. Les soldats demandèrent du pain et du fromage qu'on leur apporta. Alors ils demandèrent : « Où est le boucher, pour qu'il nous tue des moutons? » On me désigna, et des soldats vinrent avec moi pour prendre et tuer trente moutons. Pendant ce temps-là, les soldats commencèrent à demander de l'argent à tout le monde. Je vis tuer un jeune homme dont je ne sais pas le nom, un réfugié d'un autre village, parce qu'il n'avait rien sur lui. On m'a raconté aussi que les Grecs ont tué un garçon de quinze ans, mais cela, je ne l'ai pas vu. Les gens étaient maintenant rassemblés sur la place du village, et on leur dit de s'asseoir. Cela, je l'ai vu. Le commandant grec vint alors et demanda : « D'où viennent tous ces gens-là? » Alors, il sépara les habitants d'Arkangeli des autres, jusqu'à ce qu'il en ait environ 60, puis il les envoya à un bois appelé Chaluk. On n'entendit plus parler d'eux. Je continuai à faire cuire les moutons. Alors les soldats commencèrent à violer toutes les femmes. J'entendis des cris toute la nuit, surtout vers 11 heures. Les soldats n'étaient pas ivres, et ils avaient leurs officiers avec eux. Je restai toute la nuit près de mon

four et je vis les deux belles-filles de Stoyan Popev, violées par 3 soldats, à quelques pas de moi. Le matin suivant, quand nous parlâmes ensemble avec les gens du village, ils me racontèrent quantité d'autres viols. Le lundi, l'infanterie grecque arriva, m'arrêta et m'ordonna de la conduire à Dumbali. Je l'y conduisis, et, comme nous y allions, Arkangeli commença à flamber; j'entendis des cris et des coups de fusil de toutes parts. Une fois arrivé à Dumbali, je m'enfuis à Atli, à une demi-heure de là, et je me cachai dans la maison de mon associé, Saduk, un Turc. J'envoyai Saduk voir ce que ma femme et ma famille étaient devenues. Il revint et me dit qu'on était en train de tout tuer dans le village, qu'il avait vu nombre de cadavres, que ma maison n'était pas brûlée, mais qu'il y avait 3 corps morts devant la porte. Saduk me conseilla de me sauver, et c'est ce que je fis. Les Turcs de notre propre village se conduisirent bien, mais des Turcs d'autres villages arrivèrent et prirent part au pillage. »

En réponse aux questions qui lui furent posées, le témoin a confirmé qu'un officier fut blessé accidentellement pendant qu'il examinait un des revolvers qu'on lui avait remis. Il a vu le fait de ces yeux, mais il ne pense pas que cela explique le meurtre du jeune homme, de celui qui, le premier fut tué avec une épée. Ce meurtre se produisit à quelque distance.

N° 42. *Stoyan Stoyev*, d'Arkangeli, âgé de dix-huit ans. — Le témoin s'est avancé de lui-même pour nous répondre, à Doupnitsa. Comme nous demandions, nous adressant au groupe des réfugiés, si quelqu'un de ceux qui étaient présents venait d'Arkangeli ou avait traversé cette place en s'enfuyant, il raconta une histoire presque en tous points semblable à celle du témoin précédent, y compris la conversation entre le commandant et le maire. Le pillage, dit-il, commença pendant qu'on remettait les armes. Un fusil partit accidentellement, blessant un officier, tandis qu'un soldat grec le déchargeait. Il vit cela à une distance d'environ 40 mètres. Puis, les cavaliers tirèrent leurs épées, et il y eut quelques gens de tués, dont, certainement, deux jeunes garçons. A partir de ce moment-là, il se cacha et ne vit plus que peu de choses. Il entendit raconter par un de ses amis, — un jeune homme qui sortait en courant de la maison de Diné Popov, — qu'on était en train de violer sa femme. Il s'enfuit alors du côté d'un village turc.

N° 43. *Anastasia Paulova*, veuve, née à Gevgheli. — « Peu de temps avant que la seconde guerre n'éclatât, j'habitais avec ma fille, qui est institutrice bulgare, dans le village de Boïnitsa. Une dame grecque vint chez nous, de

Salonique. Elle distribua de l'argent et des uniformes aux Turcs indigènes, environ six ou huit jours avant le commencement de la seconde guerre. Elle fit appeler aussi tous les Bulgares du village, les réunit et leur dit qu'ils ne devaient pas s'imaginer que ce village appartiendrait jamais à la Bulgarie. Elle fit appeler le prêtre bulgare et lui demanda s'il voulait bien devenir Grec. Il lui répondit : « Nous sommes Bulgares, et Bulgares nous resterons. » Il y avait quelques officiers grecs avec cette dame ; ils tirèrent le prêtre par la barbe. Puis les hommes qui se tenaient debout tout autour de lui eurent les mains liées derrière le dos et les soldats les frappèrent. On leur dit qu'il leur fallait signer une déclaration comme quoi ils voulaient devenir Grecs. Comme ils refusèrent d'obéir, on les emmena tous à Salonique. Les hommes une fois partis, les soldats commencèrent à violer les femmes du pays ; le plus souvent, trois soldats violaient la même jeune fille (le témoin cita alors plusieurs viols qu'elle avait vus de ses yeux).

Les soldats vinrent, naturellement, jusqu'à ma maison, et me demandèrent où était ma fille. Je leur répondis qu'elle était malade et partie pour Gevgheli. Ils insistèrent pour que je la leur amène. L'instituteur grec du village, Christo Poparov, qui accompagnait les soldats, était le plus agressif de tous. Ils me menacèrent de me tuer si je ne la leur montrais pas à l'instant. Alors, les soldats pénétrèrent dans la chambre, me frappèrent à coups de crosse et je tombai : « Maintenant, dirent-ils, vous appartenez aux Grecs, vous, votre maison et tout ce qui s'y trouve. » Et ils pillèrent la maison. Puis, 16 soldats arrivèrent, réclamèrent ma fille de nouveau et, comme ils ne pouvaient pas la découvrir, abusèrent de moi, à sa place. On m'emprisonna dans ma propre maison et on m'y laissa seule. Quatre jours avant la déclaration de guerre, on me permit de me rendre, par chemin de fer, à Gevgheli avec 2 soldats, pour ramener ma fille. En fait, elle était dans le village de Djavato. A Gevgheli, les soldats me permirent d'aller seule dans le village pour la rechercher. Aux portes du village, je rencontrai 5 soldats grecs qui me saluèrent poliment en me demandant quelles étaient les nouvelles. Puis, tout à coup, ils firent feu et me crièrent : « Arrêtez-vous, la vieille ! » Puis, ils tirèrent six fois de nouveau, pour m'effrayer. Je fis hâte et je parvins au village, juste avant l'arrivée des soldats. Ils m'attachèrent les mains, commencèrent à me frapper et à me dévêtir, puis me jetèrent sur le sol. Quelques Serbes se trouvaient là ; ils s'interposèrent et me sauvèrent la vie. Ma fille était cachée dans le village. Elle vit ce qui m'arrivait ; elle accourut se livrer pour me sauver. Elle fit un discours aux soldats ; elle leur dit : « Frères, après que nous avons combattu ensemble si longtemps comme alliés, pourquoi voulez-vous tuer ma mère ? » Les soldats répondirent seulement qu'ils la tueraient, elle aussi. Je leur montrai le passeport qu'on m'avait donné à Boïnitsa. Je ne lis pas le grec et je ne

savais pas ce qu'il y avait dessus. Probablement, il y avait écrit : « C'est une mère qui doit aller chercher sa fille pour nous la ramener ». Les soldats grecs virent que c'était ma fille, et non moi, qu'on voulait, et ma fille cria : « Maintenant, je suis perdue ! » Les soldats me laissèrent le choix entre rester dans le village ou me rendre avec ma fille à Gevgheli. Je les suppliai de nous laisser ensemble là où nous étions jusqu'au lendemain matin, et ils y consentirent. Pendant la nuit, je m'enfuis avec ma fille, déguisée en garçon, jusqu'à un endroit situé à deux heures de là, et occupé par des soldats bulgares. Puis je me rendis moi-même à Gevgheli, et, tout de suite après, la seconde guerre éclata.

« Les Bulgares prirent la ville, puis la laissèrent, et les Grecs y firent leur entrée. Au moment même où ils y entrèrent, ils se mirent à tuer partout dans les rues, au hasard. Un homme, nommé Anton Bakhardji, fut tué devant mes yeux. Je vis aussi une femme, nommée Hélène, tuer avec son revolver un riche Bulgare, appelé Hadji Tano. Un autre, dont je ne sais pas le nom, fut blessé par un soldat. La panique s'ensuivit, ainsi qu'une fuite générale. En dehors de la ville, je rencontraï une quantité de soldats grecs, qui avaient avec eux, comme prisonnières, 16 jeunes filles bulgares. Toutes pleuraient et criaient; quelques-unes étaient dévêtues et quelques autres couvertes de sang. Les soldats étaient tellement occupés avec ces jeunes filles qu'ils ne nous dirent rien et nous laissèrent passer, en fuyant, à côté d'eux. En traversant le pont, sur le Vardar, nous vîmes des petits enfants qu'on avait abandonnés et une jeune fille qui gisait sur le sol et semblait morte. La cavalerie arrivait derrière nous. Nous n'avions pas le temps de lui porter secours. A une grande distance, une bataille se livrait; nous pouvions entendre le canon, mais personne ne tira le canon de notre côté. Pendant huit jours, nous nous sauvâmes vers la Bulgarie, et beaucoup moururent en chemin. Les soldats bulgares nous donnèrent du pain. Je retrouvai ma fille à Samakov. Ma seule consolation est de lui avoir sauvé l'honneur. »

N° 44. *Athanase Ivanov*, de Kurtchevo, près de Demir-Hissar. — « Notre village est purement bulgare et se compose de 190 maisons. Je suis berger et je garde les troupeaux du village. Quand l'armée grecque approcha, la plupart des villageois s'enfuirent, mais je m'attardai et restai en arrière, pour voir si les miens étaient bien tous partis. Le 16 juillet, pendant que ma femme était en train de rassembler ses affaires, les soldats grecs arrivèrent. Quelques-uns d'entre eux dirent à une jeune femme, une de nos parentes, qui était devant la maison, d'aller leur chercher du pain. On avait déjà arrêté son mari; j'entrai pour m'occuper d'elle. Je trouvai une sentinelle, la baïonnette levée, qui gar-

daît sa porte. Je passai près de lui en courant, et je vis qu'elle venait d'être violée par un soldat, tandis qu'un autre était penché sur elle avec sa baïonnette, puis le second soldat la viola aussi. Elle avait eu un bébé, juste trois jours auparavant. Je rencontrai alors Peniu Penev qui me dit : « Vous parlez grec ; les soldats sont en train de violer toutes nos femmes : allez et parlez-leur. » J'entrai dans la cour d'une maison, j'y vis trois femmes par terre, qu'on était en train de violer. Une était blessée à la jambe, une autre au bras¹. Ceci se passait à 3 heures de l'après-midi. Beaucoup d'autres femmes étaient là, pleurant. Je sortis alors, effrayé, et quand j'eus fait un bout de chemin, je vis que le village était en flammes. Je rencontrai une femme qui essayait d'éteindre le feu avec de l'eau. Des soldats survinrent et la violèrent. Je vis six soldats essayer de violer une jeune fille. Un autre soldat protesta, mais ils le menacèrent de leur baïonnette. Un sergent commanda alors à cet homme de ne pas intervenir, de m'arrêter, et de me mener aux officiers qui étaient quelque part, à une demi-heure de marche du village. » Aux questions qui lui sont posées, le témoin répond que deux officiers de cavalerie se trouvaient dans le village, mais qu'ils n'étaient pas dans la cour où la plupart des viols se produisirent. Toutefois, il y avait des sous-officiers parmi les troupes d'infanterie occupant le village. « Quand j'arrivai au camp, continue le témoin, et qu'on m'amena devant les officiers, ceux-ci dirent : « Emmenez-le et jetez-le dans le feu. » En retournant au village, je rencontrai neuf autres habitants et je les vis tuer tous, à la baïonnette. C'étaient Ivan Michailov, Angel Dourov, Pavlo Zivantkov, Ilio Piliouy, Peniu Penev, Peniu Christev, Athanase Belkov, Théodor Kandjilov et Gafio Démétrév. J'échappai sur le moment à la mort, en disant que j'étais Grec, quand les soldats demandèrent : « Quelle sorte de gens sont ceux-là ? » Je peux parler, en effet, un peu le grec. Vers le soir, je parvins à m'enfuir. Ils tirèrent sur moi, mais me manquèrent. Je ne sais rien de ce qui est arrivé à ma femme ; mais mes enfants sont saufs. »

N° 45. *Témoignage d'une femme d'Ijilar*, près de Kukush, que nous avons interrogée à Salonique. Le nom a été supprimé. — « Tout fut pillé et incendié dans notre village, y compris l'école et l'église. Tout cela fut fait par des soldats grecs de l'armée régulière. Les habitants disparurent pour la plupart. Les soldats envoyaient les paysans leur chercher des moutons. Quatre y allaient à la fois et ne revenaient pas. Le fait recommença à de courts intervalles, en sorte qu'il ne resta presque plus personne. — Qu'est-ce que je vais faire à présent ? Il ne me reste plus rien que les vêtements que je porte... »

¹ La Commission a pris leurs noms, mais il ne servirait à rien de les publier.



FIG. 46. — Les réfugiés.

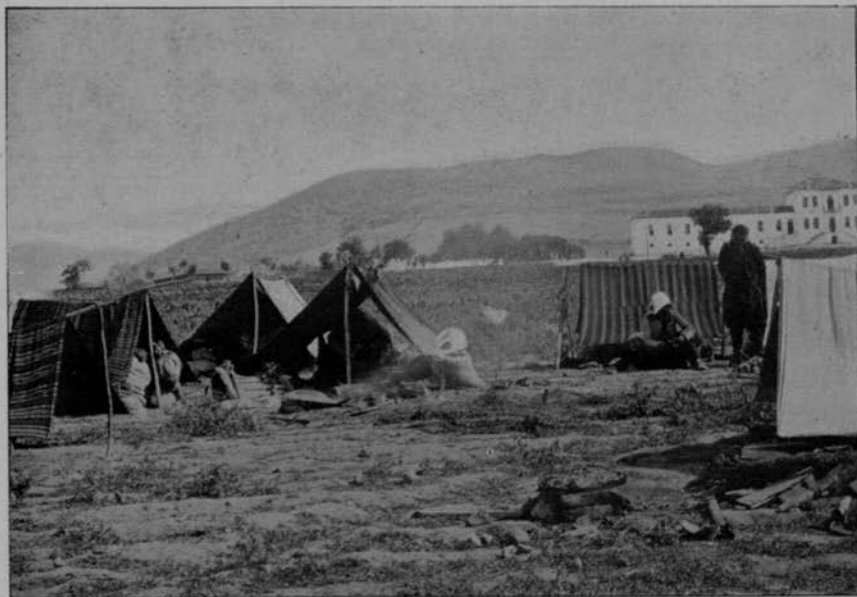
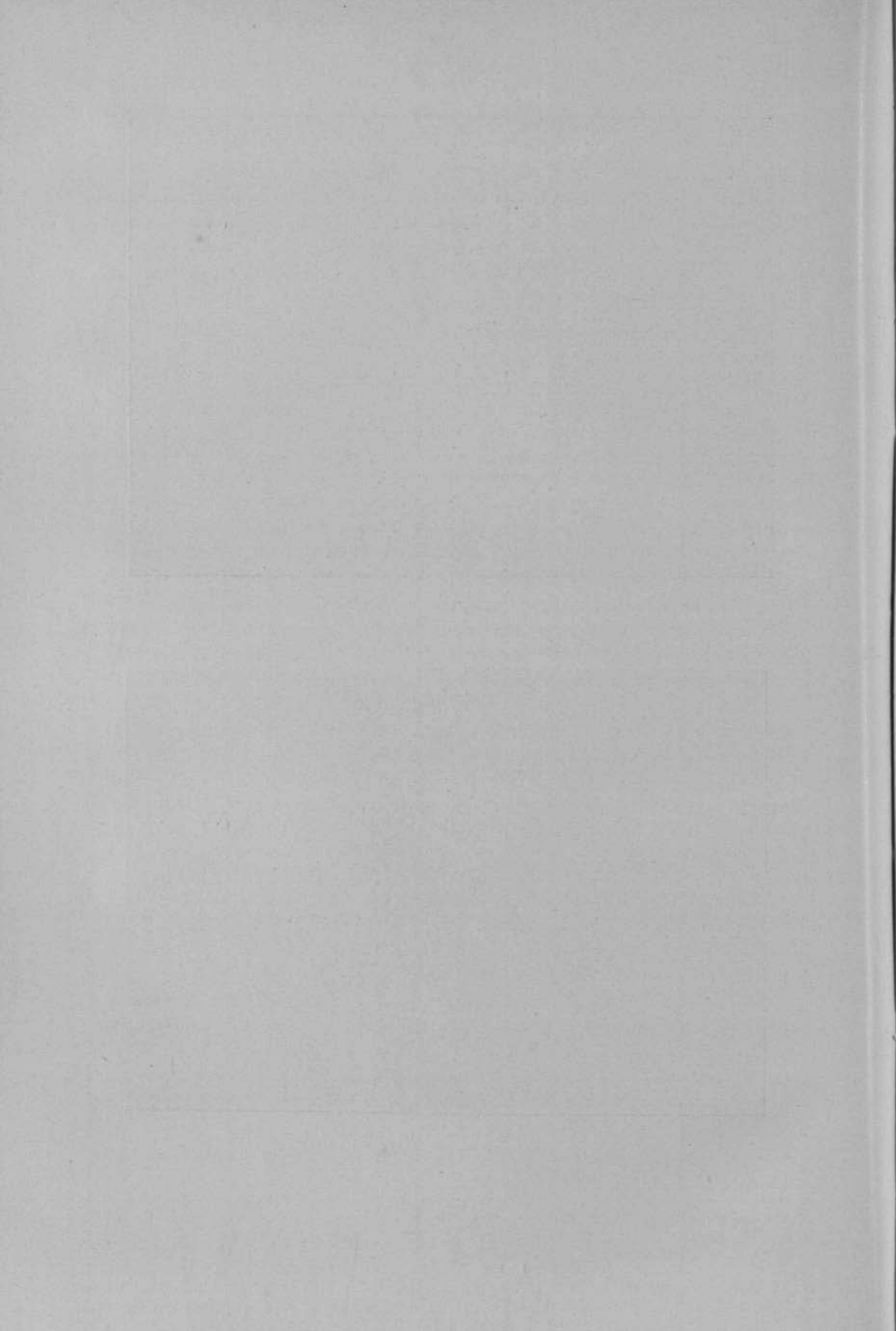


FIG. 47 — Les réfugiés.



N° 46. *Anton Michaïlov et Démétri Ghéorghiev*, de German, près de Demir-Hissar. — « Le 5 juillet (le samedi), nous allâmes au marché à Demir-Hissar. Une panique ne tarda pas à se produire. Tout le monde répétait que la cavalerie grecque arrivait. Nous montâmes sur une colline d'où l'on découvrait la plaine. Nous n'aperçûmes pas de cavalerie, mais une masse de fuyards arrivant dans l'autre direction, de Barakli-Djoumaïa. Les Grecs de German, quand la ville fut vide de Bulgares, commencèrent à piller les boutiques bulgares. Ils s'armèrent et distribuèrent des armes aux Turcs. Nous trouvâmes le cadavre de deux soldats bulgares dans la ville, dans le jardin du D^r Christoclès. Les fuyards que nous rencontrâmes nous dirent tous que les Grecs, dans tous les villages, pillaient, brûlaient et tuaient tout, si bien que nous retournâmes à notre village, qui était encore intact; là, nous rassemblâmes nos affaires et nous commençâmes à fuir. Toutefois, quelques-uns des habitants restèrent à German. Bientôt après notre départ, les Grecs et les Turcs arrivèrent ensemble et se mirent à piller, à brûler, à tuer. Nous pensons que 180 hommes, femmes et enfants furent tués. German avait 100 maisons et près de la moitié des habitants y étaient restés. Nous connûmes leur sort par un jeune homme, nommé Démétri Ghéorghiev¹, qui nous raconta que les habitants avaient été rassemblés par les Grecs et les Turcs, les hommes dans l'église et les femmes, dans la maison du Père Géorghi. Quelques-uns des hommes essayèrent de s'échapper de l'église; on tira sur eux aussitôt. Ce fut le signal du massacre. On fouilla d'abord les hommes, puis on les dépouilla et on les tua. Le jeune Démétri avait sauté par la fenêtre de l'église et eut l'esprit de rester étendu, quand on tira sur lui, comme s'il était mort. Il nous raconta que quelques andartes étaient arrivés d'Athènes et avaient tout organisé. Il n'y a qu'un seul survivant du massacre, le Père Géorghi². »

N° 47. *Anton Sotirov*, prêtre du village de Kalendra, près de Serrès. — Il dépose que des réguliers grecs et des Turcs vinrent et brûlèrent les maisons bulgares dans son village, et tuèrent un vieillard, le seul des habitants qui fût resté en arrière. Il a pu voir le fait d'une petite distance.

N° 48. *Géorghi Dimitrief*, de Drenovo, près de Serrès. — Il rapporte que son village fut brûlé par l'infanterie grecque, un mardi, vers midi. Il vit une vieille

¹ Ne pas le confondre avec notre témoin qui porte le même nom.

² Nous nous sommes fait une règle de ne pas accepter qu'un témoin nous fournisse des renseignements de seconde main, mais, dans le cas présent, et aussi, en ce qui concerne le témoignage n° 50, le massacre avait été si complet que les circonstances nous ont paru comporter une exception.

femme de quatre-vingts ans, Hélène Témelcova, abattue d'un coup de feu, puis décapitée par un soldat grec. Il était caché derrière quelques pierres sur un terrain en pente et, peu après, il réussit à s'enfuir. Il vit le village incendié par les Grecs.

N^o 49. M. V..., interrogé à Salonique (nom supprimé). — Il fut fait prisonnier par les Grecs à Pancherovo. Il parle bien le grec ; se donnant pour grec, il fut remis en liberté. Il vit tuer trois hommes du village, apparemment pour les voler. Leurs noms étaient Angel Michaïl, Athanase Batcto et le fils de ce dernier. Athanase avait sur lui 21 livres turques. Les paysans de ce village étaient allés à la rencontre des troupes avec un drapeau blanc. Il arriva, lui, le 23 juillet. On fit onze prisonniers en même temps que lui. Tous furent tués sur la colline près de la passe de Kresna. C'étaient des hommes armés.

N^o 50. Nicolas Témelcov, de Melnik, autrefois professeur, maintenant marchand. — Entre le 11 juillet et le 16, tous les Bulgares du district de Melnik s'enfuirent vers la vieille Bulgarie et il les suivit, mais depuis, tout récemment, il a revu Melnik. Dans le village de Sklava, comme il le traversait, il vit toutes les femmes rassemblées par les soldats grecs dans la maison de Mito Constantinov, puis partagées entre 30 soldats. Une jeune fille de dix-huit ans, nommée Mabsa Anton Mancheva, résista vaillamment et alla jusqu'à offrir 60 livres. Les Grecs prirent son argent, puis essayèrent de la violer. Elle résista et fut tuée. Melnik n'a pas été incendié, sauf le Club des officiers et l'hôtel de la Poste. Les maisons grecques sont vides et les meubles sont partis. Le père et la mère du témoin étaient restés dans la ville et lui racontèrent leur histoire. Les Grecs leur avaient dit : « Nous ne désirons pas avoir des ours qui vivent dans notre pays. Nous voulons des hommes. » Par « ours », ils désignaient les Bulgares. Les officiers s'emparèrent de tout ce qui appartenait au témoin, sous prétexte qu'il avait fui. Ils demandèrent des marchandises appartenant à son père jusqu'à concurrence de 18 napoléons, puis ils l'emmenèrent à sa ferme d'Orman-Tchiflik et le menacèrent de mort. Il donna 180 livres pour sa rançon et on le ramena à Melnik. Tout cela fut fait par des officiers. Ils saisirent des quantités de froment, de riz et d'orge dans la ferme de son père, et, aussi, les buffles de celui-ci. On donna l'ordre de tout enlever à Melnik, gens et choses, et de tout transporter à Demir-Hissar ; le Gouvernement mit même des automobiles et des wagons à la disposition des habitants grecs pour ce voyage. On frappa ceux qui ne s'en allaient pas de bon gré. Ce trait, c'est son père qui le lui a raconté. Celui-ci, un vieillard, est mort depuis d'épuisement et d'ébranlement cérébral.

*Extraits ou fac-similés de lettres de soldats grecs*¹.

N° 51.

Rhodope, le 11 juillet 1913.

.....

Cette guerre a été très douloureuse. Nous avons incendié tous les villages abandonnés par les Bulgares. Ceux-ci incendient les villages grecs, et nous, les villages bulgares. Ils massacrent, nous massacrons, et contre tous ceux qui, de cette malhonnête nation, sont tombés entre nos mains, le Manlicher a travaillé. Sur les 1.200 prisonniers que nous avons faits à Nigrîta, il n'en est resté que 41 dans les prisons, et partout où nous avons passé nous n'avons laissé aucune racine de cette race.

.....

Je vous embrasse tendrement. Votre frère et votre époux,

SPILIOTOPOULOS PHILIPPOS.

M. Panaghi Leventi, médecin, Aliverion (Eubée).

.....

Je vous remets aussi ci-joint la lettre de félicitations de mon commandant, M. Contoghiri, dans laquelle il fait l'éloge de mon peloton; celui-ci, lors du court arrêt de quelques jours de notre division, avait reçu l'ordre, à 5 heures, de marcher vers le nord de Serrès, marche pendant laquelle nous avons engagé un combat avec des comitadjis bulgares que nous avons dispersés après en avoir tué le plus grand nombre, incendié les deux villages Douthi et Banitsa, foyer de comitadjis redoutable, et fait passer le tout par le feu et la baïonnette en épargnant seulement les femmes, les enfants, les vieillards et les églises, et tout cela, sans aucune pitié ni grâce, en apportant un cœur cruel à l'exécution d'une condamnation encore plus cruelle.

Merocostenitsa, le 12 juillet 1913.

Des avant-postes de l'armée.

Je t'embrasse ainsi que tous.

(Signature illisible), sergent.

¹ Ces lettres ont été publiées dans deux brochures dont la première porte comme indication d'origine « Imprimerie de la Cour royale, Sofia, 1913 » dont l'autre, sans indication de ce genre, a une courte préface datée de Sofia 1/14 septembre 1913.

Voici les titres de ces brochures :

« Extraits fac-similés de certaines lettres trouvées dans le courrier du 19^e régiment de la VII^e division grecque saisi par les troupes bulgares dans la région de Razlog, 1913. Grand in-8. 22 p. »« Nouvelle série de lettres écrites à Mehomia, Nevrocop, et d'autres localités du Razlog, par des soldats grecs du 19^e régiment, VII^e division, dont le courrier a été intercepté le 14/27 juillet 1913. — Témoignages des citoyens paisibles de Serrès, victimes des atrocités grecques et sauvés, par miracle. — Grand in-8. 42 p. »

M. Sotir Papaïoannou, au village de Vitziano, commune d'Ithicou,
Trikala de Thessalie.

Fleuve de Nesto, le 12 juillet 1913.

.....
Ici, à Vondrou (Brodi), j'ai pris 5 Bulgares avec une fille de Serrès. Nous les avons enfermés dans un caracol (poste de police) et retenus. La fille a été tuée. Voici ce que les Bulgares, de leur côté, ont aussi souffert : nous leur avons, vivants encore, crevé les yeux.

Je vous embrasse.

COSTI.

Frontière bulgare, le 11 juillet 1913.

Cher frère Joani,

.....
Ici, où vivaient les archicomitadjis, nous les avons tous massacrés, et les endroits que nous avons traversés resteront dans ma mémoire.

SER. CLÉTANIS.

Rhodope, frontière bulgare, le 11 juillet 1913.

.....
Et, de Serrès jusqu'à la frontière, nous avons incendié tous les villages des Bulgares.....

Mon adresse est la même : 7^e division, 19^e régiment, 12^e peloton, à Rhodope.

JOAN CHRISTO TSGARIDIS.

Nestos, le 13 juillet 1913, village de Bansta.

.....
Si donc tu désires t'informer sur les pays où nous marchons, sache que tous ont été des villages bulgares et que tout le monde a pris la fuite. Ceux qui restent sont « mangés » par le Manlicher et nous avons brûlé aussi quelques villages. Les Bulgares ont eu le même sort du côté des Serbes. (N.B. Ces trois derniers mots figurent dans la lettre originale, mais ils manquent dans le fac-similé.)

S. NAKIS.

Au désert, le 12 juillet 1913.

..... En territoire bulgare, nous sommes vainqueurs des Bulgares, qui reculent toujours, et sommes sur le point d'aller à Sofia. Nous les avons enrégés en incendiant les villages, et, là où nous en trouvons un ou deux, nous les tuons comme des moineaux.

Ton frère,

GEORGES (le nom est illisible).

Je vous écris en hâte.



FIG. 48. — Les réfugiés.



FIG. 49. — Les réfugiés.



Faint, illegible text or markings at the bottom of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Zissis Coutoumas à Nicolas Coutoumas.

Je vous écris à présent sur la guerre que nous avons faite contre les Bulgares. Nous les avons vaincus et avons atteint les frontières turco-bulgares. Dans tous les endroits que nous avons occupés, il n'est pas resté un seul Bulgare. Ils se sont enfuis en Bulgarie et nous avons massacré ceux qui sont restés. Nous avons, en outre, incendié les villages. Il n'est pas resté un seul Bulgare. Mais Dieu seul sait ce qu'il en adviendra. Je n'ai rien de plus à vous écrire. Moi, votre fils, Zissis Coutoumas. Beaucoup de compliments de la part de Thimios. Il se porte bien, ainsi que tous les jeunes hommes qui sont ici.

Le 12 juillet 1913.

(Cachet
du Commandant
de la Sureté publique
à Salonique.)

M. Zaharia Kaliyanis, Erfos-Milipotamos, Rethimnon
de Crète.

Rhodope, le 13 juillet 1913.

Nous incendions tous les villages bulgares que nous occupons et nous tuons tous les Bulgares qui nous tombent dans les mains. Nous avons conquis Névrocop, bien reçus par les Turcs, dont plusieurs sont venus auprès de nous pour combattre contre les Bulgares. Notre armée s'est rencontrée avec les armées serbe et roumaine, qui sont à 32 kilomètres de Sofia. Quant à nous, nous nous trouvons à proximité de l'ancienne frontière.

S. Z. KALIYANIS.

15 juillet 1913.

Mon frère Sotire,

Je me porte bien, grâce à Dieu, jusqu'à ce moment où je t'écris. Nous nous trouvons aux frontières de la Bulgarie et de la Thrace. En ce qui concerne la guerre, je ne puis pas t'exposer la situation et ce qui arrive; les choses qui se passent n'ont jamais eu lieu, même après Jésus-Christ. L'armée hellénique met le feu partout où elle trouve des villages bulgares, et elle massacre tous ceux qu'elle rencontre; les choses qui se passent sont inexprimables. Dieu sait où finira cette affaire. Le temps de..... est revenu pour que nous nous entremangions les uns les autres...

Je t'embrasse. Ton frère,

PANAGHIS BEGLIKIS.

Je vous écris en hâte.

Aux frontières bulgares, le 12 juillet 1913.

Partout où nous passons, même un chat ne peut s'échapper. Nous avons

incendié tous les villages bulgares que nous avons traversés. Je ne puis vous en dire davantage.

Votre frère empressé,

GEORGES caporal.

Mon adresse est la suivante : Au caporal Sterghion Georges, 12^e peloton, 3^e bataillon, 19^e régiment, 7^e division. — Faire suivre.

Rhodope, le 13 juillet 1913.

Mon cher Léonidas,

Sois bien; je suis bien aussi. C'est ce que je souhaite pour vous. J'ai reçu votre lettre qui m'a beaucoup réjoui. J'en ai aussi reçu d'Aristide qui se porte bien et m'écrit qu'on vient également de l'enrôler, ce qui me fait de la peine, parce que mes souffrances ne peuvent pas être adoucies par les larmes, parce que toutes les choses sont perdues, parce que tu ne saurais t'imaginer comment nous nous tirons d'affaire à la guerre. On brûle les villages et aussi les hommes, mais, nous autres aussi, nous incendions et nous faisons pire que les Bulgares.

Je vous salue. Votre frère,

THOMAS ZAPANTIOTIS.

Pour l'armée grecque,
comme souvenir
de la guerre turco-
balkanique.

(Cachet du Commandant
du 19^e Régiment.)

Mr. Démétrios Chr. Tsigarida, à Mexiata, Hypati-
Phiotie.

Copriva (?), le 11 juillet 1913.

On m'a donné seize prisonniers pour les remettre à la division et je n'en ai amené que deux seulement. Les autres ont été « mangés » par les ténèbres, massacrés par moi...

NICO THÉOPHILATOS.

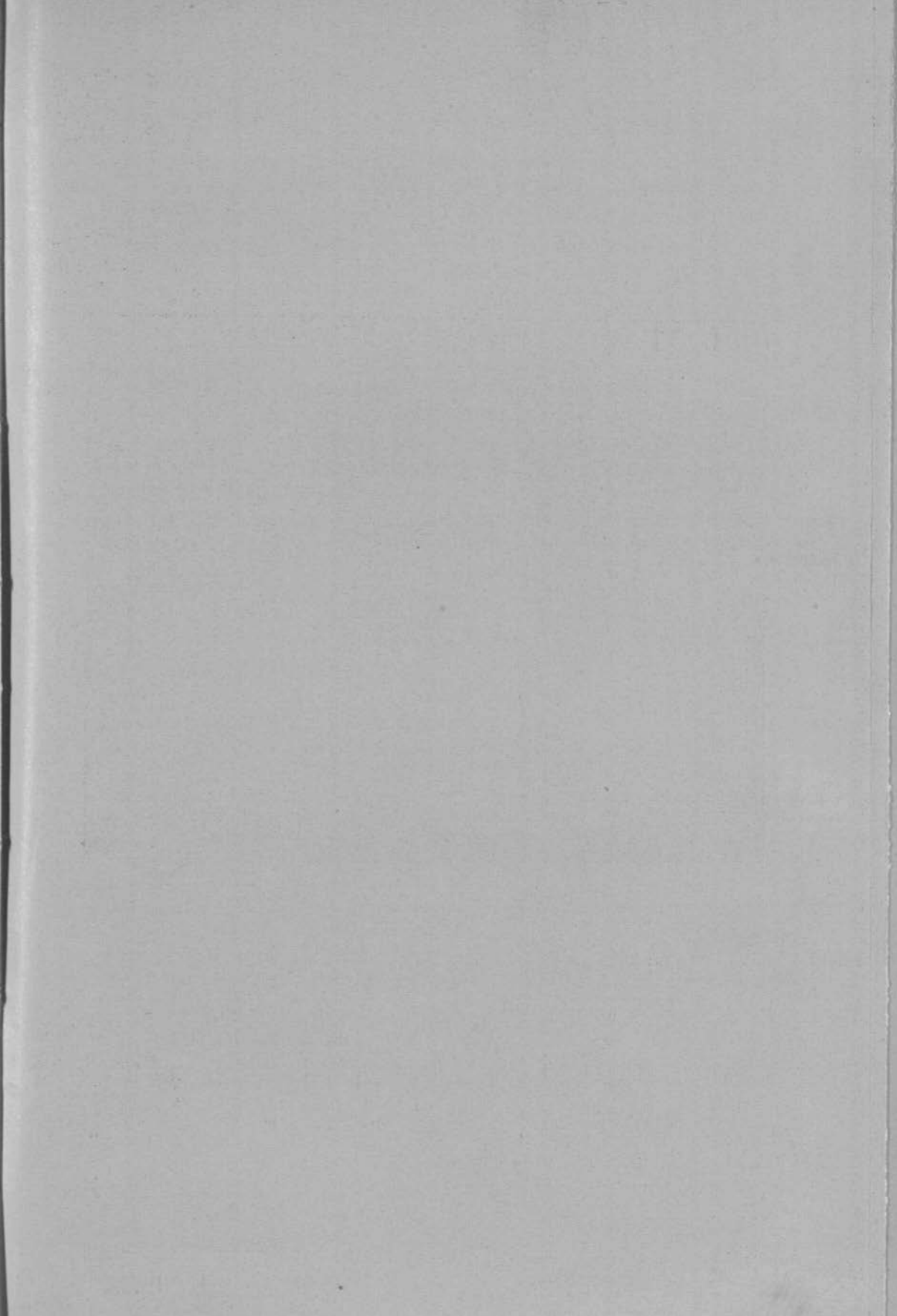
En Bulgarie, le 13 juillet 1913.

Quelle guerre cruelle se fait avec les Bulgares! Nous leur avons tout brûlé, les villages et les hommes, c'est-à-dire que nous massacrons les Bulgares. Grande cruauté. Le pays est inondé de Bulgares. Si vous demandez combien de jeunes gens grecs ont péri, ils dépassent le chiffre de 10 000 hommes.

Votre fils,

TSANTILAS NICOLAOS.

P.-S. — Ecrivez-moi sur les enrôlements qui se font. On est sur le point d'enrôler même les vieillards. Anathème à Vénizelos!



14 Ιουλίου 1943

Αγαπητέ εφάδερφε χαιρε τον κοσμο σου
ου εχαθον ασολαν ε λουμιναν και εχαραν
ουρανοσιν δια λοισον τις σεχινουσιν καδου
και απη εχουεν μεχρη τον ολιχην παιδ
Αδελφου Αρσιλιδα τον εγρο Βουχαρινον
ουρεπον λευσοφροσε Νιουλα και απερα
βαδισοσε ες τα μερι της Βουχαριας
καδε ολιχην και μαχην αγα οιας εαζισου
αυλοσ δαυρε ες μαρτυς της Πατριδος
εφάδερφε εδω και με ποχια ουλονοσε
βουχαρουσ γυνιασ και ουχια παιδ ολλα
δευφομασ ε Κοριλουσ καχιοδου ες τοσδα
εχαροσ μεδ εσα οιν εχενου και φισε
ερε οσα καδα και οσ εχαροσ
εωανε εινε καδα εχρη λαοφουσ ες τον
Πατριουσ και Αθλητασ και οσα ελο
εινουσ εσιουσ και ες τον Αφάδερφε
ουχα τον χερυ λοισο δευ εχο
εασ τριανταρι εσουα φοσε εβαδου
μαρδιασ Ο Αδελφουσ
Αρσιλιουσ Αδ Πατρισ

Κοριου
Αρσιλιδου Βουχαριαν
ες Καμνιασ
Τιμου Αδαμαου
Τρινασα
Αρσιλιασ

Enveloppe de la lettre ci-contre.

FIG. 50. — Fac-similé d'une lettre d'un soldat grec sur la guerre.

Georghi D. Karka, soldat, 1^{re} section du Corps sanitaire, 9^e division, à Arghirocastro (Epire).

Du fleuve Nestor (Nestos), le 12 juillet 1913.

Salut, frère Georghi; grâce à Dieu, la santé va bien, après cinq combats que nous avons livrés. Apprends que notre division a atteint le fleuve Nestor, c'est-à-dire l'ancienne frontière bulgare, et que l'armée royale a dépassé cette frontière. *Par ordre du Roi, nous mettons le feu à tous les villages bulgares, parce que les Bulgares ont incendié la belle ville de Serrès, Nigrita et plusieurs villages grecs. Nous nous sommes montrés bien plus cruels que les Bulgares; nous avons violé toutes les jeunes filles rencontrées.* Notre division a pris 18 pièces d'artillerie en bon état et 2 pièces détériorées, en tout 20 canons et 4 mitrailleuses. Le désastre des Bulgares est indescriptible, ainsi que leur fuite. Nous sommes tous bien portants, sauf K. Kolourioti, blessé au combat de Nigrita, et Evan, le Macédonien, blessé à la baïonnette aux avant-postes, mais tous deux le sont légèrement. Salue les compatriotes et les amis. Quoique ayant passé par tant de souffrances, je suis, grâce à Dieu, sans peur contre les Bulgares; j'ai pris ce qui m'était dû de tout ce que nous avons eu à supporter des Bulgares au Panghaion.

Je te salue.

N... (illisible)... ZERVAS.

Suivent quelques mots illisibles.

Aristidi Thanassia, à Kamniati, commune d'Athamanou, Trikala, Thessalie (fig. 50).

Le 14 juillet 1913.

Cher cousin, salut. J'ai reçu votre lettre du 1^{er} courant, et je suis très content de ce que vous vous portez bien, comme nous aussi, d'ailleurs, jusqu'en ce moment. Apprends, frère Aristide, tout ce que nous endurons pendant cette guerre gréco-bulgare; jour et nuit, nous parcourons les localités de la Bulgarie et nous y livrons à tout moment des batailles; mais celui qui survivra sera martyr de la patrie. Cher cousin, *nous brûlons ici des villages et nous tuons des Bulgares, femmes et enfants.* Apprends aussi que notre cousin G. Kiritzis est légèrement blessé au pied et que tous nos autres parents et amis sont tous bien portants; notre gendre Yani, de même. Salue de ma part ton père et ta mère et tous ceux de chez toi, de même que ma cousine Olga. C'est tout ce que j'ai à te dire.

Je t'embrasse de tout cœur. Ton frère,

ANASTASE ATH. PATROS.

De l'armée grecque.
(écusson),
en souvenir de la guerre
turco-balkanique.

Georgi P. Soumbli, Mégali Anastassova, Alagonia
de Calamas,

Rhodope, le 12 juillet 1913.

Chers parents,

.....

Nous sommes allés à Névrocop; là aussi, on nous attendait, car là aussi, nous avons livré combat toute la journée et nous les avons poursuivis jusqu'à un endroit où nous les avons attaqués à la baïonnette et leur avons pris 18 canons et 6 mitrailleuses. Ils ont pu fuir et nous ne sommes pas parvenus à les faire prisonniers. *Nous n'en avons pris que quelques-uns que nous avons tués, car tels sont les ordres que nous avons.* Partout où il y a un village bulgare, nous y mettons le feu et le brûlons pour que cette sale race de Bulgares ne puisse plus renaître. Nous sommes à présent aux frontières bulgares, et s'ils ne veulent pas s'amender, nous irons à Sofia.

Je vous embrasse. Votre fils,

PERICLÈS SOUMBLIS,
7^e division, 19^e régiment, 12^e compagnie,
Salonique.

Christophore Kranea, rue Aristotélès et de l'Epire, n^o 48,
Athènes.

Rhodope, le 14 juillet 1913.

Cher frère Christophore, salut.

.....

Je t'écris de Rhodope, localité bulgare à deux heures de distance de l'ancienne frontière bulgare. Si Dieu veut que je vive, je t'écrirai encore. J'ignore jusqu'où nous avancerons encore en territoire bulgare et si nous devons livrer d'autres combats, comme j'ignore aussi quelle résistance nous aurons encore à rencontrer. Si je ne dois pas survivre à cette guerre, je prie le Tout-Puissant de vous donner une grande consolation, surtout à notre mère et à nos parents, mais j'ai l'espoir que Dieu me conservera. Je n'ai pas encore reçu l'argent dont vous me parlez. J'ai expédié dans un monde meilleur quelques meneurs d'ours¹. *Il y a quelques jours, Basile Christou, le parrain, s'est exercé à tirer sur 8 comitadjis. Nous en avons pris 50 que nous nous sommes partagés. J'ai eu pour ma part 6 d'entre eux et je les ai « nettoyés ».* C'est tout ce que j'ai à te dire. Je te salue.

Ton frère,

DIM. KRANEAS.

¹ Epithète donnée aux Bulgares.

Georges N. Ynikaki, à Vari-Petro, Kidonia, Canée, Crète.
Macédoine, le 12 juillet 1913.

Cher Georges,

.....
Nous avons ensuite avancé et occupé le pont de la Strouma. Il y avait beaucoup de Bulgares cachés en divers endroits. Après avoir occupé le pont, nous en trouvons plusieurs journellement *et les mettons à mort*. Les Bulgares ont brûlé le pont pour arrêter notre marche vers Serrès.

Je vous salue.

F. VALANTINAKI.

Mon adresse est la suivante : Stilian Valantinaki, 19^e régiment, 3^e bataillon, 9^e compagnie, 7^e division, Macédoine.

.....
Nicolas Hartaloupa, Ksilokastro, Trikala, Corinthie. Montagne
du Rhodope.

Cher frère Nicolas, ma santé est bonne et je vous en souhaite une tout aussi bonne. Nous nous trouvons à proximité des frontières bulgares. Nous avançons continuellement et mettons l'ennemi en fuite..... *En passant par les villages bulgares, nous y mettons le feu et dévastons tout.*

.....
Je vous embrasse. Votre frère,

A. V. THODOROPoulos.

(Mon adresse est la même.)

Monts du Rhodope, le 18 juillet 1913.

.....
Madame Angheliki K. Lihouidi, à Manastiraki, Aearnanie,
Ksiromera-Vonitza,

Rhodope, le 13 juillet 1913.

Chère mère, je t'envoie mes salutations. Je suis bien portant;.. Nous devons, *tel est l'ordre, brûler les villages et massacrer les jeunes*, en n'épargnant que les vieillards, les enfants et les mineurs. Mais nous souffrons de la faim.

.....
Je vous salue. Votre fils,

JEAN LIHOUIDIS.

.....
Christo Tchiopra, à Petrilo, commune d'Arghitea, Karditza,
Thessalie.

Fleuve Nestos, le 13 juillet 1913.

Chers parents, je vous salue, je me porte bien et vous souhaite une bonne santé.....

Voilà la vraie guerre, et non pas celle que nous avons faite avec les Turcs. Nous combattons jour et nuit et nous *avons brûlé tous les villages.*

Je vous salue.

KAMBA NICOLAOS.

Régiment crétois indépendant, 12^e compagnie, pour le caporal,
Em. N. Loghiadis à Léaskoviki, Epire.

Dobrinitza, le 12 juillet 1913, le matin.

Je réponds aujourd'hui à vos lettres du 22 et du 21 juin que j'ai reçues.....

.....
Nous avons livré près de la Strouma un petit combat *aux fuyards*¹ de Kukush et de Lahna. *L'artillerie les fauchait sur la route.* Nous avons failli occuper le pont qu'ils ont brûlé dans leur retraite vers Serrès.....

Cette lettre est expédiée de Méhomia.

Je vous salue.

E. N. LOGHIADIS.

Dimitri Koskinaki, Skardelo Milopotamo, Rethymno, Crète.
Névrocop, le 12 juillet 1913.

Cher cousin, salut. Je me porte bien et vous souhaite une bonne santé.

.....
Nous avons *brûlé tous les villages bulgares; sur notre chemin* et nous venons d'atteindre les anciennes frontières de la Bulgarie.

Je vous embrasse. Votre cousin,

S. KALIGHÉPIS (*nom peu lisible*).

Pour l'armée grecque, (écusson).

Je n'ai pas le temps de t'écrire plus longuement; ces choses, tu les trouveras probablement dans les journaux... Ce que l'on fait aux Bulgares est indescriptible, *de même qu'aux villageois bulgares, c'est une boucherie. Il n'y a pas de ville et de village bulgare qui ne soient brûlés.* Je me porte bien, le cousin S. Kolovélonis de même. Je t'embrasse tendrement.

Ton frère,

N. BRINIA.

Le 11 juillet 1913.

Frontière bulgare, le 11 juillet 1913.

Frère Anastase. Salut, je te souhaite une bonne santé. Ne t'inquiète pas, je me porte bien. Nous avons livré beaucoup de combats, mais Dieu m'a

¹ C'est-à-dire à la population bulgare de Kukush, dont les survivants se sont réfugiés en Bulgarie.

conservé la vie. Nous avons eu un combat dans la ville de Névrocop et avons pris 22 canons et beaucoup de butin. Nulle part, ils ne peuvent nous résister ; ils fuient partout. *Nous massacrons tous les Bulgares qui nous tombent entre les mains et brûlons les villages.* Nos souffrances sont indescriptibles.

Votre frère,

NICOLAS ANGHELIS.

Je vous embrasse et baise la main de mon père.

A Dobrountzi, le 13 juillet 1913.

Cher frère,

.....
 Ici, tous les villages sont bulgares et la population est en fuite, elle ne veut pas se soumettre. Nous *mettons le feu aux villages et les détruisons*, œuvre inhumaine. Faut-il te dire, frère, que tous les Bulgares que nous prenons, et il n'y en a pas mal, nous les faisons passer par les armes?

Je t'embrasse. Ton frère,

AL. D...GÉAS (*illisible*).

Banitsa, le 11 juillet 1913.

Mon cher Léonidas, salut.

Je ne trouve pas de papier pour vous écrire, *car ici, tous les villages sont bulgares* et toute la population est en fuite. *Nous brûlons tous leurs villages* ; nous ne rencontrons plus âme qui vive. Je te fais connaître que nous nous trouvons tout près des anciennes frontières de la Bulgarie. Nous avons occupé toute la Macédoine, sauf la Thrace.

.....
 J'attends une réponse urgente.

Voici mon adresse : *Caporal Georges Korkotzi*, 19^e régiment, 3^e bataillon, 11^e compagnie, 7^e division, là où elle se trouve.

Liste des villages incendiés en Macédoine

N^o 52. — La liste suivante *des villages incendiés* est exacte, en ce sens qu'elle ne porte aucun village qui n'ait pas été brûlé. Mais elle est loin d'être complète, sauf en ce qui concerne les régions de Kukush et de Strumitza. Beaucoup d'autres villages ont été incendiés, principalement dans les districts

de Serrès et de Drama. Souvent, nous ne sommes pas parvenus à savoir le nombre exact des maisons d'un village. On remarquera que cette liste comprend quelques villages turcs brûlés par les Grecs en territoire bulgare, et quelques villages brûlés par les Serbes. L'immense majorité, toutefois, est faite des villages bulgares brûlés par l'armée grecque dans sa marche vers le nord.

Le nombre de villages détruits figurant sur cette liste est de 161 et le nombre de maisons brûlées est d'environ 14.480. Nous estimons que les Grecs, au cours de la seconde guerre, n'ont pas brûlé moins de 16.000 maisons.

Les chiffres qui suivent les noms indiquent le nombre des maisons de chaque village.

A) VILLAGES INCENDIÉS EN TERRITOIRE BULGARE

District de Strumitza. — Onze villages bulgares brûlés par les Grecs : Dabilia (50), Novo-Selo (160), Veliussa, Monastira, Svrabité, Popchevo (43), Kostourino (130), Rabortsi (15), Tcham-Tcheflik (20), Baldevetsi (2), Zoubovo (30) ;

Neuf villages turcs brûlés par les Grecs : Anzali (150), Guetcherli (5), Tchanakli (2), Novo-Mahala (2), Ednokoukovo (80), Sekirnik (30), Souchitsa (10), Svidovitsa (10), Borissovo (15) ;

Et deux villages « patriarchistes » : Mokreni (16) et Makrievo (10) ;

Ainsi que les trois quarts de la ville de Strumitza, soit environ 1.000 maisons et boutiques ;

En tout, 1.620 maisons.

District de Pétrits. — Quatorze villages brûlés par les Grecs : Charbanavo, Breznitsa, Mouraski, Mitinovo, Ormanli, Michnevo, Starochevo, Klutch, Koniarené, Kalarevo, Mikrevo, Gahreni, Skrit et Smolari (ces deux derniers en partie).

District de Razlog (Mahomia). — Dobrinitché (298).

District de Gorna-Dzumaja. — Simetli, Dolno-Souchitsa et Serbinovo (200), ce dernier village incendié par les Grecs après le traité de Bucharest.

District de Melnik. — Seize villages bulgares incendiés par les Grecs : Makriko-Sténové, Sklava (30), Svéti-Vratch (200), Livounovo (60), Dolno-Orman (90), Tchiflitsité, Prépetchénévo (20), Kapotovo, Kromidovo, Harsovo (100), Dolno-Oumitsa, Hotovo, Spatovo (16), Spanchevo (30), Otovo (60).

District de Névrocop. — Sept villages bulgares brûlés par les Grecs : Dolno-Brodi (300), Libiachovo (400), Kara-Keni (40), Godlevo, Tarlis (10), Obidin, Tcham-Tcheflik, et 10 maisons de la ville de Névrocop, ainsi que le village ture de Koprivnik (100).

B) VILLAGES DE NATIONALITÉ BULGARE INCENDIÉS
EN TERRITOIRE GREC

District de Salonique. — Villages bulgares brûlés par les Grecs : Négova, Ravna, Bogorod.

District de Ziliakovo. — Villages bulgares brûlés par les Grecs : Skrijévo, Libiachovo, Kalapot (en partie), Alistrati (en partie) et Guredjik.

District de Kukush (Kukush). — Quarante villages bulgares brûlés par les Grecs : ville de Kukush, 1.846 maisons, 612 boutiques, 5 moulins; Idjilar (70), Alivdjalar (50), Goliabaché (40), Salamanli (15), Ambarkény (35), Karaja-Kadar (25), Atchaklish (15), Seslovo (30), Stresovo (20), Chikirkia (15), Irikli (20), Gramadna (100), Alexono (100), Morarbsi (350), Roschlévo (40), Motolévo (250), Planibsá (en partie), Nimantsi (40), Mostolar (38), Yensko (45), Koujoumarli (30), Bigliria (18), Kazanovo (20), Dramomirtsi (115) en partie, Gavalantsi (45), Kretsovo (45), Michailovo (15), Kalinovo (35), Tsigountsi (35), Harsovo (50), Novo-Selo (20) en partie, Malovtsi (20), Vrightourtsi (15), Garbachel (30), Haïdarli (10), Daoutli (18), Tchtemnitsa (40), Rayahovo (150) en partie, Gola (15). En tout, 4.725 constructions.

District de Doïran. — Onze villages bulgares brûlés par les Grecs : Akanjéli (150), Dourbali, Nicolitch, Pataros, Sourlévo, Popovo, Hassanli, Brest, Vladaia, Dimontsi, Ratartsi.

District de Demir-Hissar. — Cinq villages bulgares brûlés par les Grecs : Kruchévo (800), Kirchévo (180), Tchernovitsa (170), Gherman (80) et Djouta-Mahala.

District de Serrès. — Six villages bulgares brûlés par les Grecs : Doulti (100), Orhovatz (130), Drénovo, Moklen, Trouchtain, Banitsa (120).

District de Ghevgheli. — Quinze villages bulgares et trois villages valaques brûlés, surtout par les Grecs, mais, pour deux d'entre eux, par les Serbes : Séhovo, Schlopentsi, Matchkoukovo, Snol, Baïaltsi, Marventsi, Orhovitsa, Smokvitsa, Balentsi, Braïkovtsi, Kortourino, Mouiné, Stoyakovo, Fourka et Ohani, Houma et Longountsa (valaque).

c) VILLAGES BULGARES INCENDIÉS EN TERRITOIRE SERBE

District de Tikvesh. — Cinq villages bulgares brûlés par les Serbes : Nagotin (800), Kamendol, Gorno-Dissol, Haskovo, Kavardartsi (15) en partie, etc.

District de Kotchani. — Trois villages bulgares brûlés par les Serbes : Slétovo, Bézikovo, Priséka, etc.

Les Serbes pendant la seconde guerre

N° 53. *Témoignage de Géorghî Varnaliev*, directeur de l'école bulgare de Kavardartsi, près de Tikvesh. — Le 1^{er} juillet, au moment où la bataille de Krivolak commençait, il fut arrêté avec sept autres notables bulgares et informé par le préfet que l'état de siège était déclaré et qu'on les garderait comme otages jusqu'à la fin de la guerre. On les retint trois jours en prison, mais on les relâcha après la défaite des Serbes. Le secrétaire du préfet serbe fit son possible pour assurer leur protection. Malgré cela, quelques gendarmes ivres, restés en arrière pendant la retraite des Serbes, tuèrent le domestique du maire et blessèrent une femme. Puis les volontaires macédoniens de l'armée bulgare occupèrent la ville et s'y conduisirent bien, mais ils la quittèrent le 7 juillet. Alors commença l'incendie systématique de tous les villages bulgares du voisinage. Ce fut l'œuvre des Turcs, accompagnés des soldats et des officiers serbes. Parmi les villages brûlés se trouvaient Nagotin (800 maisons), Kamendol, Gorno-Dissol, Haskovo, etc. Les paysans de ces villages se portèrent vers la ville et racontèrent les faits de massacre et de pillage. Le 8, les Serbes arrivèrent à Kavardartsi et tuèrent 25 Bulgares qui étaient en grande partie des réfugiés des villages voisins. Parmi eux se trouvaient le maire et cinq notables de la ville même. On accusa le maire d'avoir lacéré un drapeau serbe et d'avoir aidé les Macédoniens. Deux jeunes garçons de treize et de quinze ans, deux frères, nommés Dorev, furent tués parce qu'une bombe éclata tout près de leur maison et qu'on eut l'absurdité de les soupçonner à ce sujet. Le témoin a vu les cadavres, tous enterrés depuis, au moment où ils étaient encore ligotés, en dehors et tout près de la ville. Il a assisté au pillage de 30 boutiques et a vu mettre le feu à 15 maisons. 4 femmes devinrent folles tandis qu'elles fuyaient de Kavardartsi ; on prétend même que 4 d'entre elles tuèrent leurs propres enfants, de peur qu'ils ne tombassent entre les mains des Serbes.

N° 54. *Témoignage de 2 vieux paysans.* — Originaires d'Istip, ils firent à pied le voyage de Sofia, voyage de trois jours et de trois nuits, pour venir apporter leur témoignage à la Commission ; il n'est pas possible de donner leur nom, puisqu'ils vivent en territoire serbe. Ils déposent qu'ils quittèrent Istip en même temps que les troupes bulgares et vinrent se réfugier dans les villages avoisinants. Des bandes de Turcs arrivèrent et se répandirent de village en village, brûlant les maisons et violant les femmes. Dans le village de Liubotin, qui fut incendié, 11 hommes et 3 femmes furent tués et presque toutes les femmes violées. Le chef de la bande turque était un certain Yaha qui, sous les Turcs, avait déjà conduit les Bachi-bouzouks. Il commandait environ 300 hommes et saccagea tout le pays autour d'Istip, de Radovishta et de Kotchani. Les Turcs emmenèrent un grand nombre de femmes comme captives. Un peu plus tard, les Pomaks de Tikvesh arrivèrent avec des wagons et se livrèrent au pillage. Le district fut ensuite relativement calme et les Serbes désarmèrent les Turcs, mais les témoins croient que les armes enlevées à certains Turcs étaient secrètement rendues à d'autres¹.

N° 55. *Témoignage du lieutenant S. Wadhams Fisher* (voir aussi le n° 9). — Après la conclusion de la paix, le lieutenant Fisher a visité le district occupé par l'armée serbe pendant la seconde guerre. Il trouva détruit par l'incendie le village de Slétovo, près de Kotchana, qu'il connaissait bien. Il visita aussi le village de Bézikovo. Là, les Monténégrins avaient tué des paysans ; 1 enfant avait été brûlé vif dans une maison et 4 femmes étaient mortes à la suite de viol. Dans le village voisin de Priséka, 5 ou 6 hommes avaient été tués et 4 femmes étaient mortes des conséquences du viol qu'elles avaient subi. Dans ces villages, on avait tout emporté, récoltes, habits, argent, et les gens mouraient de faim, sans abri, sur le versant de la montagne. Les Serbes s'étaient servi du blé comme de litière dans leurs tranchées et les paysans en étaient réduits à y ramasser çà et là quelques épis. Les Serbes avaient levé un impôt de 5 francs par maison, même sur les maisons brûlées.

N° 56. *Géorgi T. Belev*, né à Strumitza, protestant, âgé de trente-deux ans. — Le 20 avril, Belev entra au service de l'armée bulgare, tout d'abord dans la 2^e brigade du 2^e régiment de Drama, mais, avant le commen-

¹ Le témoignage qu'on vient de lire, de caractère général, contient beaucoup de choses que les témoins ont vues et beaucoup d'autres qu'ils ont entendu raconter. On ne peut pas le considérer en entier comme un document de première main, mais il nous a semblé trop sérieux dans l'ensemble pour qu'on puisse n'en pas tenir compte.

cement de la dernière guerre, ce 2^e régiment devint le 70^e, dans lequel Belev fut nommé porteur-ambulancier. Dans ce régiment, il y avait de vieux soldats de Bulgarie, tous du district de Stara-Sagora.

La 2^e compagnie du 70^e régiment se trouvait, le 17 juin, dans le village de Mékech, du district de Serrès. « Nous étions, témoigne Belev, en marche vers Nigrita, dont les Grecs avaient pris possession. Le 18, nous entrâmes dans Nigrita. La ville n'était pas encore détruite. Nous ne trouvâmes personne, excepté deux ou trois vieilles femmes et un homme. J'étais porteur aux ambulances. Le 20 juin, d'après l'ordre du docteur, la section sanitaire se retira à une heure de marche de Nigrita, car on s'attendait à un combat qui, en fait, commença le matin. En traversant la ville de Nigrita, je vis que l'hôpital était vide et qu'il n'y restait que deux soldats gravement blessés. L'un d'eux avait le bras et la jambe cassés par des shrapnels. J'avais avec moi deux ânes; nous transportâmes les blessés sur ces ânes. L'un de ces ânes n'avait même pas de bât; au moyen de deux capotes, je réussis à soulever les deux blessés. J'en installai un sur l'âne qui n'avait pas de bât. Il s'appuya à grand'peine sur mon épaule qui en était endolorie. Je les amenai à l'hôpital bulgare de Serrès.

« Le lendemain, vendredi 21 juin, je cherchai ma compagnie, mais je ne pus la trouver; j'appris qu'elle était partie par la chaussée du Nord dans la direction de la ville de Drama. A l'hôpital, il n'y avait plus un seul de nos médecins. Tous avaient fui. Il ne restait qu'une vingtaine d'hommes gravement blessés. Je partis dans la direction de Drama pour rattraper ma compagnie. Je traversai le marché pour acheter du pain. J'entrai dans la boulangerie d'une de mes connaissances de Strumitza. Je demandai du pain. L'homme me dit d'entrer dans une petite pièce, derrière la boulangerie, où il y avait du pain, disait-il. Là, je trouvai 6 Bulgares, dont 4 soldats du 70^e régiment et 1 du 69^e. A peine entré, je compris que j'étais arrêté; en effet, on ne me laissa pas sortir. Le boulanger était un Bulgare grécisant et il y avait avec lui 5 ou 6 Grecs armés. Nous restâmes prisonniers dans la boulangerie pendant deux jours. On nous donna du pain. Le mardi 25 juin, on nous conduisit dans la métropole grecque, sous prétexte de nous faire comparaître devant une Commission. Nous entrâmes dans la salle. Il y avait plusieurs personnes assises devant une table, dans un coin: des laïques et un homme d'église. Ils nous regardèrent et dirent: « Allons, emmenez-les! » De là, on nous mena au lycée de jeunes filles, situé près de la métropole. Aussitôt que nous fûmes entrés dans la cour du lycée, on ferma la porte cochère et on commanda en bulgare: « Allons, formez vos rangs. » On avait amené de la boulangerie les huit personnes suivantes: moi; Kharalambi Spassov, de Strumitza, soldat, (son père est un Bulgare grécisant); Kharalambi Potzkov, de Strumitza, soldat

du 69^e régiment; Théodor Ingiliso, de Petchevo, du 70^e régiment; Grigore Maltchov, de Strumitza (civil); Mito Ch. Kotarov, de Strumitza, du 70^e régiment, et Pando Abrachev, de Strumitza, du 70^e régiment. Il y avait aussi un petit cordonnier grecisant, Kolo Rogosinarov. Nous trouvâmes là encore 4 soldats de la vieille Bulgarie. Aussitôt que nous eûmes formé les rangs, un evzone s'approcha de nous; il avait avec lui un homme du nom de Duka. Il y avait en outre beaucoup de Grecs de la ville. L'un après l'autre, on nous dépouilla de nos capotes et de nos manteaux et on nous enleva nos ceintures pour voir si nous avions de l'argent. On nous prit tout ce que nous possédions.

« En fouillant Théodor Inegiliso, on trouva 8 napoléons d'or et une montre. J'avais une montre de 30 francs en argent et, dans mon portemonnaie, une dizaine de francs. Ainsi, les brigands nous dévalisèrent tous. Ensuite ils nous rangèrent devant un escalier, sortirent les sabres tures dont ils étaient armés et nous ordonnèrent de monter. Deux d'entre eux, le sabre à la main, se rangèrent des deux côtés de l'escalier. Quand nous commençâmes à monter, ces deux hommes, armés de sabres et aidés par d'autres Grecs, se mirent à nous rouer de coups sur la tête et sur les mains, etc. Je reçus un coup sur la main gauche et Pando Abrachev eut la main droite brisée. Un deuxième coup lui ouvrit le crâne tout le long de la nuque. Les autres furent frappés de la même manière. Quand nous fûmes arrivés au faite de l'escalier, on nous fit entrer dans une pièce de 25 mètres carrés de surface environ. Là, on nous garda le mardi et le mercredi. Le mardi, on ne nous donna rien à manger et on ne nous laissa même pas aller aux lieux d'aisance. Le blessé Abrachev pensa avec son mouchoir sa main cassée : la peau était enlevée et le sang coulait. De sa tête fendue, le sang dégouttait et son manteau en était couvert. On ne lui donna rien pour se panser la tête. Avec un bout de verre cassé, je râclai le mur et lui mis du plâtre sur la plaie pour arrêter le sang. Nous mîmes aussi du tabac dans sa plaie. Mercredi, on nous laissa aller aux lieux d'aisance accompagnés d'une sentinelle, le sabre à la main. On nous donna à chacun la moitié d'un pain et on nous apporta de l'eau.

« Le jeudi 27, l'évêque grec vint et entra dans la salle; on ouvrit alors toutes les pièces où il y avait des prisonniers. Il les dévisagea tous et prononça une sorte de discours : « Nous sommes chrétiens, notre saint Evangile nous « défend de massacrer; nous ne sommes pas comme les Bulgares; nous vous « laisserons tous retourner dans vos maisons. Ne craignez rien; nous ne « vous ferons pas de mal. — Donnez-leur du pain, donnez-leur de l'eau », dit-il, et il partit. Cette visite nous tranquillisa beaucoup, car nous croyions qu'un évêque ne pouvait pas mentir. Nous passâmes le reste de la journée à espérer, mais, le soir, on fit sortir de chacune des pièces plusieurs personnes,

soit 14 hommes en tout. On choisit les sergents des villes bulgares, qu'on avait arrêtés dans les villages et dans la ville même, et les révolutionnaires militants, supposés chefs de bandes, c'est-à-dire, en un mot, d'une façon générale, les meilleurs Bulgares. Parmi ceux-ci était Christo Dimitrov, originaire du village de Léquis, dans le district de Ghevghéli. Il réussit à se sauver et se trouve actuellement à Pavlo, près de Sofia. Il possédait un moulin dans lequel les révolutionnaires bulgares, Taskata entre autres, cherchaient souvent un abri. Après la libération, les fonctionnaires bulgares avaient visité souvent son moulin, situé à une demi-heure de la ville, en lui demandant pour plaisanter : « Où est Taskata ? »

Treize des hommes qu'on avait ainsi emmenés furent massacrés au deuxième étage et nous entendîmes leurs cris. Nous comprîmes qu'on les tuait, et, pourtant, nous espérions qu'on choisirait peut-être et qu'on ne les tuerait pas tous. Mais, en même temps, nous pensions que le même sort nous attendait tous. On ne laissa la vie qu'à Christo Dimitrov, parce qu'on entendait l'assassiner plus solennellement, comme ami des révolutionnaires bulgares. Il passa la nuit auprès des camarades massacrés que l'on transportait un à un. Le lendemain, on le ramena auprès de nous. On était au 28 juin. Après lui, vint un prêtre grec. Il ouvrit la porte de notre salle et dit : « Bonjour, les garçons ! » d'un ton de moquerie. Nous ne répondîmes rien. Il répéta sa plaisanterie. Nous gardâmes le même silence. Il dit : « Pourquoi ne répondez-vous pas ? Bonjour est une bonne parole. N'êtes-vous des Bulgares ? » Nous ne répondîmes rien. Alors il nous demanda : « Voulez-vous voir votre glorieux tzar Ferdinand ? Voulez-vous entrer à Salonique ? Tout cela arrivera sous peu. » Puis il partit. Deux heures après, nous entendîmes des décharges. Nos troupes entraient dans la ville. Mes camarades et moi, nous comprîmes que c'était notre armée qui arrivait, car les canons grecs ne pouvaient pas tonner de ce côté-là. Dès que l'artillerie bulgare se mit à attaquer, les Grecs coururent par tout le bâtiment pour nous rassembler tous dans une même pièce ; 70 personnes furent ainsi réunies, pressées comme des harengs, dans une petite chambre. Nous restâmes en cet état une demi-heure environ. Pendant ce temps, les Grecs essayèrent de se rendre compte des chances que les Bulgares avaient de pénétrer dans la ville. Quand ils se furent assurés que les Bulgares entraient, ils nous firent sortir deux à deux pour nous lier les mains. Puis on conduisit ceux qui avaient les mains attachées à l'étage supérieur, et là, on les tua.

Le premier qui fut tué était un petit Grec emprisonné avec nous ; c'était un pur Grec du village de Koléchino, du district de Strumitza. Il demeurait à Serrès depuis sept ans. On l'enferma, l'ayant pris pour un Bulgare. Il suppliait qu'on le libérât, alléguant que tout le monde le connaissait, qu'il

était Grec, marié, qu'il était commerçant et riche... Mais on ne fit aucune attention à ses supplications et il fut tué. On eut le temps de massacrer 70 personnes et l'exécution ne dura pas plus d'une heure ; comme il y avait beaucoup de bourreaux, l'affaire marcha vite. On attachait les mains à une trentaine de personnes, puis, comme cela prenait trop de temps, on emmena les autres sans leur lier les mains. Parmi les bourreaux, se trouvait le grécisant Kharalambi Popov, ce même boulanger chez lequel j'avais été arrêté. Les autres bourreaux étaient des habitants de Serrès et deux Roumains grécisants de Poroï. L'un se nommait Christo ; il venait souvent à Strumitza. Il était commerçant, et bien des fois je m'étais porté garant pour lui. L'autre, boîteux, se nommait, il me semble, Tzeru. Il ne savait pas du tout le grec et parlait bulgare. Il tuait avec un yatagan et il trancha la tête à l'un de nous. Les autres tuaient avec des baïonnettes du système Martini. Plusieurs, parmi les bourreaux, étaient armés de baïonnettes bulgares, système Manlicher. Il y avait des hommes employés spécialement à garrotter les prisonniers. Les bourreaux venaient les prendre pour les mener à l'étage supérieur. Le sang dégouttait de leurs baïonnettes. On massacra 35 personnes environ avant moi. Puis on renonça à nous garrotter, car on manquait de temps.

On m'emmena avec trois autres personnes, dont deux de Débra et un inconnu. Nous montâmes l'escalier, traversâmes une grande entrée et arrivâmes dans une grande pièce. Je marchai devant. Le bourreau me suivait, la baïonnette à la main ; mes trois camarades d'infortune suivaient. Nous étions à demi morts de frayeur et marchions avec peine. En approchant de la porte entr'ouverte, j'aperçus des hommes massacrés, dont quelques-uns vivaient encore et gémissant, d'autres râlant, d'autres même chantant. L'un d'eux avait la tête séparée du corps : il venait d'être tué par le bourreau au yatagan. La pièce était pleine et on voyait des corps entassés les uns sur les autres. Il n'y avait pas de place pour moi. Alors, mon bourreau me dirigea vers une autre petite pièce qui était vide. Il s'arrêta sur le seuil et me dit en bulgare : « Entre ! » Ce bourreau était un Roumain de Poroï, nommé Christo, une bonne connaissance à moi. Je fis un pas dans la pièce. Alors, il me donna un coup de baïonnette sur le cou, mais le coup fut amorti par le col de mon paletot. La violence du choc me fit tomber face contre terre. Le bourreau me mit le pied sur le dos et me porta six coups avec sa baïonnette : un derrière, à droite, deux derrière l'oreille, deux sous la mâchoire droite, un droit dans le gosier, et un dans la gorge, ce qui me mit dans l'impossibilité de manger et de parler. Le lait que les Sœurs de charité me donnèrent plus tard à l'hôpital de Pasardjik coulait par cette plaie. Je ne me souviens pas d'avoir crié quand on m'assassina. Je ne m'aperçus pas à quel moment le bourreau me coupa l'index de la main droite. Ce fut probablement tandis que je me défendais de la

main. Je ne perdis pas connaissance un seul instant. La plus forte douleur que je ressentis fut celle que me causa le deuxième coup de baïonnette. Puis la douleur se fit moins violente. Dans la grande pièce, on tuait en même temps trois ou quatre personnes à la fois, et chaque bourreau avait sa victime. Ici, la pièce étant petite, les autres victimes durent attendre qu'on en eût fini avec moi et furent témoins de mon supplice. Ensuite, comme je n'avais pas perdu connaissance, j'entendis l'homme de Débra refuser d'entrer dans la pièce; il se débattait et voulait arracher la baïonnette des mains du bourreau. Alors, mon bourreau, aidé d'un autre, vint au secours de son collègue et se mit à frapper la victime impitoyablement. L'homme criait : « Oh! que vous ai-je fait? Ne me faites pas de mal! » Enfin, on lui saisit les mains et on le jeta sur moi. Je le sentis s'abattre de tout son poids sur mon corps. Ils lui coupèrent la gorge et l'achevèrent en lui donnant plusieurs coups dans le dos. Son sang coula sur moi et mon paletot en fut entièrement trempé. Je sentis le sang chaud qui me coulait sur le corps. Il mourut instantanément. On amena alors les deux autres. On les tua également sur moi et sur l'homme de Débra. Bientôt, les quatre cadavres ne firent plus qu'un tas. Les deux dernières victimes ne se débattirent pas; elles étaient visiblement à moitié mortes de frayeur. Ensuite, on en amena d'autres. Quelque temps après, il se fit un silence morne, pendant lequel je n'entendis que des décharges de canons et de fusils.

Quand je compris qu'il n'y avait plus personne dans la maison, je décidai de me dégager de dessous les corps qui étaient très lourds et m'inondaient de sang. J'étais resté dans cette terrible position une heure environ. Je sortis avec peine du monceau des cadavres, je m'assis dans un coin et pansai mes blessures. J'avais trouvé un mouchoir dans ma poche et je le nouai autour de mon cou, d'où le sang coulait. Bien que ce fût très douloureux, je pressai fortement les plaies et les pansai avec mon mouchoir; j'essayai de voir si je pouvais me tenir debout; j'y parvins et, voyant que je pouvais marcher, je passai dans l'autre pièce. Là, je trouvai Christo Dimitrov, de Ghevghéli. Il était assis au milieu de quarante cadavres et appuyé contre un mur. Il se leva, se mit debout et quand nous nous mîmes à marcher, d'autres encore bougèrent. Christo s'adressa à moi en bulgare : « Toi aussi, Georges, tu as pu te lever, tu as eu de la chance. » Nous allâmes auprès de la fenêtre pour voir s'il y avait une sentinelle. Mais nous ne vîmes personne, ni dans la cour, ni près de la porte. Pendant ce temps, les obus et les balles volaient. Un obus tomba près de notre bâtiment et mit le feu à la maison. Nous vîmes que nous risquions de brûler vifs et nous décidâmes de fuir. Dans la pièce où j'avais trouvé Christo, plusieurs hommes se mirent debout et, dans les autres pièces, d'autres en firent autant. Nous nous trouvâmes ainsi être huit en tout, et nous nous assem-

blâmes à l'entrée. Il y avait dans les diverses pièces une vingtaine environ d'hommes grièvement blessés, mais qui auraient pu être sauvés s'ils avaient reçus des soins immédiats. L'un d'eux, le neuvième, descendit même l'escalier, mais il tomba près de la porte qui conduisait à la maison voisine, et par laquelle nous sortîmes. Ce malheureux se nommait Ilia ; c'était le tuilier bulgare de Ghevghéli. Nous avons été arrêtés ensemble, et c'est pourquoi je pus le reconnaître.

« Par une petite porte, nous entrâmes dans une maison grecque où il n'y avait personne. Tous avaient fui. Par bonheur, la porte cochère était ouverte. Nous prîmes le chemin de la colline sans chercher les sentiers. J'étais très faible, aussi je restai en arrière. Des huit rescapés, j'étais le seul qui fût soldat. Les autres, qui étaient moins blessés et plus solides que moi, purent s'enfuir plus vite et je restai seul. Je me traînai jusqu'au sommet de la colline où je trouvai des soldats bulgares. Je partis à pied vers Névrocop. Il y avait avec moi des soldats, Turcs de Bulgarie pour la plupart. Après une heure et demie de marche, je rencontrai des troupes et un officier. Comme je ne pouvais pas parler, j'enlevai le mouchoir de mon cou, je lui montrai les plaies et lui fit comprendre par des signes que j'étais épuisé et ne pouvais marcher. Il eut pitié de moi, me fit monter sur une voiture, et, ainsi, je fus sauvé. Je restai trois heures dans cette voiture, puis on me descendit. L'armée était à l'arrière, et, en chemin, il y avait eu du désordre. Je marchai encore pendant dix heures et j'arrivai à Névrocop. Je n'avais rien mangé, parce que je ne pouvais pas avaler. Je restai à Névrocop deux jours. Une vieille femme m'abrita dans sa maison. On me pensa à l'hôpital, on me banda le cou et on me mit de la toile cirée. La vieille me trouva du lait, de la mie de pain, et, au prix de bien des douleurs, j'arrivai à avaler un peu de nourriture. Ce fut mon premier soulagement. Le cinquième jour après mes blessures, je pus enlever ma chemise ensanglantée. Un hôpital était installé là, mais ce ne fut que pour deux heures. En effet, l'ordre vint de fuir parce que les Grecs avançaient. Je partis donc pour Rasloga, car on disait que l'hôpital serait installé à Mehomia. Je voyageai deux jours. Nous arrivâmes enfin dans le district de Bania, après seize heures de marche. Mais je ne trouvai rien à manger, et nous fûmes de nouveau obligés de partir de Mehomia pour Lydjéné. Je m'étonne d'avoir trouvé assez de forces pour traverser ces hautes montagnes sans pansement et sans nourriture. Nous restâmes à Lydjéné deux jours, et là, je fus pansé. De cet endroit, on m'expédia à Pasardjik, car on s'appretait à fuir devant les Grecs qui prirent Mehomia. A Mehomia, je trouvai ma femme et mes trois enfants qui avaient fui de Strumitza, et je partis vers Pasardjik avec ma famille. A Pasardjik, je perdus mon fils cadet, âgé de neuf mois, et ma femme tomba malade. A Strumitza, nous avons tout perdu. La ville est brûlée. »

N° 57. Le D^r Petre Grigorievits Laznev, médecin russe de l'hôpital bulgare de Serrès, a communiqué ce qui suit, écrit de sa propre main. — *Description des événements survenus dans le deuxième hôpital d'étape, à Serrès, du 23 juin au 9 juillet 1913.*

« Le 23 juin, les troupes bulgares quittèrent la ville. Le D^r Zvétanov m'abandonna la direction de l'hôpital, me laissant pour les dépenses 500 francs, et il partit vers Névrocop avec le D^r Chamraevsky et tout le personnel. Il ne resta à l'hôpital que 34 malades cholériques ; le personnel médical n'était représenté que par moi et un aide-chirurgien, Komarov. Nous n'avions aucun matériel sanitaire. Le même jour, vers le soir, arriva le D^r Koytchev, du premier hôpital d'étape de Serrès ; il m'amena ses blessés. Je reçus ainsi 25 hommes gravement blessés. Le D^r Koytchev me laissa pour les dépenses 20 napoléons d'or et plaça à mon service 4 infirmiers, prisonniers turcs, avec appointements. Le même jour, on hissa le drapeau national russe ; celui de la Croix-Rouge l'avait été auparavant. Le lendemain et les jours suivants, à plusieurs reprises se présentèrent des gens du Comité révolutionnaire grec. Ils s'emparèrent des armes qui appartenaient aux malades et qui étaient placées dans les caves de l'hôpital. Ils ne se permirent pas d'autres violences ; au contraire, ils proposèrent même leurs services.

« Les femmes de la ville volèrent une partie des objets appartenant aux cholériques. Avant, comme, d'ailleurs, après l'arrivée des troupes grecques, il y eut, à la tête de l'administration municipale, l'évêque grec de la ville de Serrès, Apostol. Il nous dit que les objets volés seraient rendus aux soldats, que les voleuses seraient exécutées et que leurs noms seraient publiés. Mais les objets volés ne furent pas rendus et aucune des voleuses ne fut punie. Je recourais à l'évêque chaque fois que j'avais besoin d'envoyer en ville chercher du pain et du lait caillé pour les malades. Telles furent les conditions relativement propices dans lesquelles nous nous trouvâmes avant l'arrivée des troupes grecques. Nous ne redoutions en aucune façon l'arrivée des troupes, croyant que si les *coumites* (hommes de l'armée irrégulière) n'avaient pas exercé de violences sur les malades, à plus forte raison les troupes régulières sauraient ne pas se conduire brutalement. Nous nous étions, hélas ! cruellement trompés.

« Le 28 juin, sur les hauteurs qui dominent l'hôpital, apparurent l'infanterie et l'artillerie de montagne bulgares. Un combat s'engagea entre les troupes bulgares et les *coumites* qui se cachaient derrière notre hôpital. Les *coumites* furent obligés de se retirer, et notre hôpital tomba entre les mains des Bulgares.

« Mais cela ne dura qu'une demi-heure, car des détachements plus forts d'infanterie et de cavalerie grecques arrivèrent. Une fusillade et une canonnade incessantes s'engagèrent entre les ennemis, et cette bataille dura de 3 à 6 heures du soir. Comme pendant l'action précédente, l'hôpital fut le centre du combat,

car il servit à couvrir les Grecs, comme il avait couvert auparavant les Bulgares. Nombre des fenêtres de notre hôpital furent brisées et nous fûmes obligés de coucher nos malades par terre, auprès des murs pour les préserver des balles. L'un de nos malades n'en fut pas moins blessé à l'oreille par le ricochet d'une balle. En vain je démontrai aux Grecs comme aux Bulgares que l'hôpital ne devait être choisi pour couvrir les troupes des ennemis. On ne m'écouta pas. A la fin du combat, les Bulgares se retirèrent. Environ une heure avant leur retraite, la ville fut incendiée. Je parlerai plus tard des causes de l'incendie.

« Alors vinrent les vainqueurs, fatigués et rendus furieux par la bataille. Ils n'entrèrent pas, mais, plus exactement, ils enfoncèrent les portes de l'hôpital et se jetèrent sur l'infirmier turc qui barrait la porte et qui était en tablier blanc d'hôpital, avec une croix rouge sur le bras gauche. Cet insigne ne lui servit à rien et il fut cruellement battu. Ensuite, ils forcèrent, fusil en avant, les portes des salles où se trouvaient les blessés, menaçant de les tuer tous, parce que les « Bulgares avaient incendié la ville ». Quant à moi et à mon aide Komarov, nous défendions les blessés comme nous pouvions, en nous bornant à parlementer et sans avoir d'arme à la main. Komarov n'en reçut pas moins plusieurs coups de crosse dans la poitrine et sur l'épaule; contre moi, on dirigea des canons de fusils. Haussant la voix, je déclarai, par l'intermédiaire de mon traducteur, que je n'étais ni bulgare, ni grec, et qu'ils n'avaient pas le droit de se livrer à des violences dans un édifice où flottaient le drapeau rouge et le drapeau russe. Je réussis à les persuader et ils s'en allèrent. Les malades en furent quittes pour la peur.

« A ce moment, j'entendis du bruit à l'étage supérieur où se trouvaient la cuisine, le réfectoire et ma chambre. J'allai voir ce qui se passait. Je trouva des soldats grecs en train de piller sous prétexte de chercher des armes. Chacun prenait ce qu'il pouvait : les verres, les essuie-mains, le sucre, tout y passa. Dans ma chambre, je trouvai un désordre affreux. Une dizaine de soldats étaient occupés à enlever les serrures de mes coffres et de mes malles et à les fouiller. Les effets jonchaient le parquet. Chacun prit ce qui lui plaisait : des cigarettes, du tabac, du sucre, ma montre avec la chaîne, mon linge, mon carnet, mes crayons, ils ne firent fi de rien. J'eus très grand-peur parce que, dans ma valise, se trouvait tout l'argent, le mien et aussi celui de l'hôpital. Par bonheur, les Grecs ne le découvrirent pas. Un officier se présenta et, apercevant le drapeau national russe et celui de la Croix-Rouge attachés au balcon, il les fit arracher malgré nos protestations et fit hisser le drapeau de la marine grecque. Jusqu'à la nuit, les soldats grecs vinrent par groupes et, chaque fois, il fallait les supplier de ne pas faire de violences aux malades. Ce jour-là, 28 juin, fut le plus pénible pour l'hôpital de Serrès.

« A partir du 29 juin, on commença à nous envoyer des Grecs atteints du

choléra et, petit à petit, on se mit à nous regarder avec plus de bienveillance. Cependant, en dépit des malades qu'ils nous envoyaient, les Grecs ne nous donnèrent rien, excepté du pain. J'étais obligé d'acheter le lait caillé nécessaire, et encore me fallait-il avoir la permission de l'évêque. On ne nous fournit pas davantage d'infirmiers, quoique nous en eussions besoin, car il ne nous en restait que deux, malades et incapables de travailler, les deux autres ayant fui quand ils avaient appris qu'Andrinople était à nouveau aux mains des Turcs. Nous étions donc obligés de tout faire par nous-mêmes, d'aller chercher de l'eau pour les malades à un kilomètre et demi de distance, de jouer le rôle de cuisiniers, pharmaciens, infirmiers, etc. Cependant l'évêque, dont tout dépendait, ne nous prodiguait rien que des promesses. Des docteurs grecs venaient, non pas par simple curiosité, car leur devoir leur commandait de prendre la direction de l'hôpital; mais ils s'esquivaient toujours, sous prétexte qu'ils attendaient la venue d'une Commission spéciale attendue de Salonique et destinée à nous remplacer. Chacun de ces médecins montrait d'ailleurs en paroles un grand empressement à nous être utile, et quand je leur demandai 5 aides infirmiers, ils m'en promirent 15. Deux jours plus tard, vers le soir une vingtaine d'hommes du service sanitaire se présentèrent à l'hôpital. Ils soupèrent (je leur offris même le thé), ils couchèrent à l'hôpital et, le lendemain, se sauvèrent, par peur du choléra!

« Voyant que l'on m'envoyait chaque jour davantage de malades atteints du choléra et me trouvant dans l'obligation d'agrandir l'ancienne section et d'en créer de nouvelles (on commençait à m'envoyer même des femmes), étant en outre obligé de perdre beaucoup de temps avec les malades du dehors, bien qu'il y eût des médecins en ville, je déclarai catégoriquement à l'évêque qu'il n'y avait pour moi aucune possibilité physique à continuer ce travail. Cependant, il me décida à rester encore deux jours. Le docteur grec qui devait prendre la direction de l'hôpital deux jours plus tard me pria aussi de rester encore un peu. Vint le 7 juillet. Le soir, à la brune, un des malades faillit être tué par la sentinelle. Nous apprîmes plus tard que les sentinelles avaient reçu l'ordre de tirer sur celui qui paraîtrait dans la cour après l'heure où on allume les lampes et que les malades n'avaient pas le droit de sortir le soir, même par besoin. Les cabinets d'aisance étaient dans la cour, et il n'y avait pas de « closets » dans l'hôpital. Ni moi, ni mon personnel, ni les malades n'avions reçu communication de cet ordre. Le 8 juillet, je me présentai de nouveau devant l'évêque et je lui annonçai que je devais partir. Comme d'ordinaire, l'évêque voulut me décider à rester pour un temps indéfini; il me dit que la Commission du choléra était arrivée de Salonique, mais que les médecins refusaient de prendre sur eux la direction de notre hôpital. Il ajouta que le Gouverneur allait venir de Salonique et mettrait les médecins à la raison... En

un mot, il s'efforça de me retenir par tous les moyens dans l'hôpital. Cependant, à son insu, je réussis à me procurer un passeport qui me fut délivré par le commandant. Ce dernier me dit qu'il ne manquait point de médecins et qu'on en avait déjà envoyé à l'hôpital. Pendant mon absence, une nouvelle perquisition eut lieu chez moi et chez mon aide-chirurgien et ne donna aucun résultat. Pendant la perquisition qui dura trois heures, mon aide-chirurgien fut gardé prisonnier. Le soir, un médecin se présenta, et le lendemain, après avoir fait prendre le thé aux malades, nous nous rendîmes auprès de l'évêque et lui annonçâmes que nous partions. Nouveaux obstacles. On me déclara que mon aide-chirurgien Komarov resterait prisonnier, attendu qu'il était Bulgare. Pour prouver le non-sens de cette assertion, nous montrâmes son passeport. Le médecin, ayant appris que nous partions, menaça de nous mettre en quarantaine, parce que nous avions travaillé dans un hôpital de cholériques. Mais la menace resta sans effet et nous partîmes pour Salonique. Là, nous restâmes huit jours à attendre un navire pour Odessa.

« Quant à l'incendie de Serrès qui eut lieu le 28 juin, je me vois obligé de déclarer que je n'en connais pas les causes. Je ne puis faire que des suppositions. Il est possible que cet incendie ait été causé par quelque obus lancé par l'artillerie de montagne des Bulgares. Et comme, ce jour-là, un vent fort soufflait, il va de soi que le feu put facilement se propager, gagner les édifices voisins et détruire presque un tiers de la ville, disposée au pied d'une montagne. Je ne puis admettre la supposition faite par l'évêque de Serrès, Apostol. D'après lui, deux jours avant l'entrée des troupes régulières grecques, les Bulgares vinrent dans la ville, apportant avec eux 1.200 bidons de pétrole. Ils en auraient versé sur toutes les maisons grecques et, deux jours plus tard, seraient venus les allumer. Cette supposition n'a pas de sens, car si les Bulgares avaient pu venir et arroser les maisons grecques de pétrole, ils n'auraient pas attendu deux jours pour y mettre le feu. D'ailleurs, les *coumites* ne les auraient pas laissés entrer dans la ville. Et puis l'incendie aurait dû commencer à la même heure dans les différents quartiers de la ville, puisqu'il y a des Grecs partout.

« Les motifs pour lesquels je suis resté à Serrès sont compréhensibles. D'abord, j'avais peine à me décider à abandonner mes malades. D'autre part, je craignais que le mobilier de l'hôpital ne fût pillé. J'espérais le conserver jusqu'à l'arrivée des troupes bulgares qui devaient revenir sans faute « dans les deux ou trois jours ». On me l'avait assuré. Je restai à Serrès dix-sept jours après la retraite des Bulgares.

« Je me fais un devoir moral de noter le dévouement sans bornes et l'abnégation complète de l'aide-chirurgien Komarov.

... « D^r PETRE GRIGORIEVITS LAZNEV. »

N° 58. *Les événements autour de Demir-Hissar.* — Un groupe de villages bulgares, dans les environs de Demir-Hissar, ont été la scène d'un massacre systématique. La plupart des habitants de ces villages, de German, Kruchevo, Kirchevo et Tchervishta s'étaient enfuis dès le début de la seconde guerre. On leur envoya des lettres signées du D^r Christoleles, un médecin grec influent de Demir-Hissar, pour les inviter à revenir et les assurer qu'ils n'avaient rien à craindre. Marks Bourakchiev, de Kirchevo (180 maisons), était rentré dans son village, avec environ 80 autres familles. A l'arrivée des troupes grecques, le 15 juillet (c'est le témoin qui parle), les villageois leur firent bon accueil et apportèrent tout ce qu'on leur demandait. Tout à coup, il entendit le roulement d'un tambour et un tumulte indescriptible suivit, au milieu duquel il pouvait percevoir les cris et les gémissements des mourants. Il quitta sa maison et vit son voisin Stoïava Tchalikova, au milieu d'une mare de sang, mort de blessures de baïonnette, et il vit aussi le cadavre du petit Anghel Paskov. Il retourna chez lui et aperçut deux ou trois soldats qui fouillaient sa grand'mère pour lui prendre son argent. Elle n'en avait pas; ils lui coupèrent la gorge et lui plongèrent leurs baïonnettes dans la poitrine. Puis ils se saisirent de lui et le conduisirent à une autre maison où se trouvaient d'autres soldats et des andartes. Ceux-ci commencèrent à discuter un sujet qui leur semblait important. On l'oublia, et un soldat lui ordonna de lui verser de l'eau pour qu'il pût y laver ses mains tachées de sang. Ensuite, le soldat lui fit signe et lui montra la porte. Il s'enfuit, en courant de toute sa force, et ceux qui le poursuivirent ne parvinrent pas à l'atteindre. Il vit, du haut d'une colline, le village qui était en flammes.

Dimitri Guidichov et Ivan Radev, qui s'échappèrent, eux aussi, du village, racontent que les hommes furent enfermés dans deux des maisons et brûlés vifs. On enferma 40 femmes dans la maison d'Anghel Dourov et là, on les frappa, on leur enleva leurs vêtements et on les viola. 4 d'entre elles (les noms ont été donnés) furent tuées et 4 autres (les noms ont été fournis également) emmenées de force par les soldats. 20 paysans de Tchervishta et de Kruchevo, furent également massacrés à Kirchevo, ainsi que deux prêtres.

Paul Chavkov ajoute qu'il a vu les soldats emmener 7 ou 8 femmes nues du côté de Corno-Brodi.

N° 59. — A German, on procéda de la même manière. 30 familles revinrent, après avoir reçu la lettre du D^r Christoclès, et accueillirent les troupes grecques. On enferma les hommes dans l'église et les femmes dans le presbytère. Un des hommes, Dimitri Georghiev, parvint à s'échapper de l'église, rencontra ensuite Apostol Kostov et lui raconta son histoire. Une

femme parvint aussi à s'échapper, Stoïanka Konstantinova, âgée de vingt ans; on ignore où elle se trouve actuellement. A quelque distance du village, elle rencontra dans sa fuite son oncle Thomas Ivanov qui y retournait. La terreur lui coupait la parole et son oncle ne saisit que quelques mots : « ... Je ne peux pas... Je ne peux rien vous dire... On ne peut pas raconter ce que j'ai vu... O mon Dieu ! Comme ils nous ont torturés... mises nues, tandis que nous criions et pleurions... Je suis sauvée, moi, mais les autres ?... Le village est en feu, ils tuaient tout dans les rues... Des cris et des coups de fusil arrivaient de l'église... On a massacré tous les hommes qui étaient là. » L'oncle et la nièce se mirent à fuir ensemble. Il arriva jusqu'en Bulgarie mais elle resta en arrière, sur la route, avec quelques autres paysans, de German.

N° 60. — *Ilia Konstantinov*, de Tchervishta, raconte que, quand les paysans de son village revinrent, sur la foi de la lettre du docteur, 20 des notables, dont il était, furent emmenés à Kirchevo. Il les vit tous massacrer, vit emmener les femmes, mais parvint, lui, à s'échapper.

N° 61. — La même chose se passa à Kruchevo. Presque tous les habitants rentrèrent au village et accueillirent les troupes grecques. L'officier fit alors un discours, où il leur dit qu'ils étaient tous grecs, et non bulgares. Ce même soir, les soldats pénétrèrent de force dans toutes les maisons (800 maisons), y pillèrent tout, y violèrent les femmes et enlevèrent les plus jolies filles.

Ivan Bojov et Haralampi Jangoulov racontent quelques scènes dont ils furent témoins, pendant le sac de Kruchevo. Les soldats prirent 250 livres à Georges Rochev, dépouillèrent Ivan Kakidin de ce qu'il possédait, puis le tuèrent, lui et sa femme; tuèrent la veuve Ransa Hadjieva, parce qu'elle n'avait pas autant d'argent qu'ils lui en demandaient, tuèrent Sultana Xalianova, parce qu'elle avait verrouillé sa porte pour protéger ses deux filles et sa belle-fille, violèrent, puis tuèrent Vela Harmanova et Ransa Souchova, emmenèrent la fille du prêtre Théodore Staev, lui arrachèrent les yeux et, deux jours après, le conduisirent à Kirchevo, où il fut tué parmi les autres notables.

N° 62. *Résumé des témoignages recueillis par le professeur Miletits.* —

a) Athanase Ivanov, de Kukush, qui s'était enfui de la ville le 4 juillet, vit, de la maison de son frère, à une distance de trois ou quatre cents pas, le meurtre de deux vieillards, de trois femmes et d'une petite fille, par la cavalerie grecque

Les Grecs furent alors repoussés par la cavalerie bulgare, et le témoin s'enfuit avec ceux-ci.

b) Kokio Delikirov et Ivan Milev, d'Arkanjeli déposent que l'officier grec (voir Annexes n^{os} 39, 53) ordonna aux paysans d'apporter les armes et tout l'argent qu'ils possédaient. On donna les armes aux Turcs; les Grecs gardèrent l'argent. Quatre paysans (nous avons leurs noms) apportèrent chacun de 100 à 150 livres. Tandis qu'on remettait les armes, un fusil partit par accident et les soldats grecs tombèrent sur les paysans, qui s'enfuirent dans toutes les directions. Mais ils furent bientôt cernés et ligotés. On n'en relâcha que 15 pour qu'ils procurent de la nourriture aux soldats: quelques-uns de ceux-là parvinrent à s'enfuir et à se cacher. Ceux qui restèrent entre les mains des Grecs furent massacrés. Les jeunes femmes furent conduites en un lieu nommé Karakol et, là, violées. Deux jeunes filles de Pataros, qui se trouvaient dans la maison du professeur Dimo Christov, furent violées jusqu'à ce que mort s'ensuive.

c) Vanghel Kazanski, de Kazanovo, vit la cavalerie grecque, entre Gavaliantis et Dragomirtsi, fouler aux pieds des chevaux, des vieillards et des femmes qui s'enfuyaient. Ils tirèrent sur Mitza Koukouschinov, puis descendirent de cheval, mais le témoin n'a pas pu voir ce qui suivit.

d) Mito P. Stoyanov, de Moritoolvo, raconte que les cavaliers grecs tuèrent à coups de sabre le maire et le gendarme du village.

e) Mito Nicolov et son frère Peter, de Doïran, aperçurent dans leur fuite trois paysans bulgares qui s'enfuyaient eux-mêmes de Kodjamath, et qui furent surpris et tués par la cavalerie grecque.

f) Thomas Pop-Stoyanov, fils du prêtre de Dolna-Sjoumaïa, raconte que son père et 25 notables du village furent tués par les troupes grecques et que 4 femmes furent battues et violées, tant qu'elles en moururent (on donne leurs noms).

g) Gotze Ivanov, de Popovo, qui quitta son village le 6 juillet, raconte que les Grecs recueillirent toutes les armes des paysans, puis se mirent à piller. Les hommes furent séparés des femmes, et 30 d'entre eux disparurent le premier jour. On réunit les femmes et les jeunes filles dans la maison de Colik Theodorov, et elles y furent violées. Slava Coleva fut violée, puis tuée dans la rue. Seuls 3 hommes échappèrent au massacre. Le village fut incendié.

h) Eftim Mitev, de Moklem, raconte que 15 bergers, qu'il nomme, furent rejoints par les Grecs, près de Kalapot, et massacrés.

i) Nicholas Anastasov, d'Alistratik, raconte que les troupes grecques tuèrent 9 paysans bulgares, après les avoir d'abord emprisonnés, ainsi que 2 jeunes femmes et 4 enfants.

j) Ivan Christodorof, de Guredjik, raconte qu'il vit les soldats grecs entrer dans les maisons du village et commencer à violer toutes les femmes. Il s'enfuit.

k) G. Markov, de Pleva, raconte que 40 hommes de son village furent conduits à quelque distance par les Grecs et, là, massacrés.

l) Blagoï Ikonov, de Mehomia, nomme 4 hommes tués et 2 femmes violées, dans sa ville; il y en eut d'autres.

m) Dinka Ivanov, de Marikostenovo, raconte que toutes les femmes de son village furent violées. Il s'enfuit, fut visé, mais s'échappa.

n) Ivan Stoïtchev, de Sveti-Vratch, dit que la même chose se produisit là et, aussi, à Polenitsa.

o) A Pancherevo, les gens attendirent les Grecs et les accueillirent bien; ils en furent récompensés par le meurtre de 6 d'entre eux et en virent 10 autres emmenés en captivité; parmi ceux-là, 3 réussirent à s'échapper.

p) A Grada, toutes les femmes furent violées. A Matchevo, 4 villageois furent tués.

q) A Roussinovo, une femme mourut d'avoir été violée; il y eut 3 hommes tués, 10 femmes et 1 jeune fille emmenées par les Grecs. Le village fut incendié.

r) A Smoïmirsi, le prêtre et les habitants allèrent à la rencontre des Grecs. Le prêtre fut torturé et mourut. Il y eut un homme de tué.

s) 14 jeunes filles de Vladimirovo et une vieille femme furent emmenées par les Grecs.

t) Les habitants d'Oumléna allèrent à la rencontre des troupes grecques. Toutes les femmes furent violées. Les officiers en emmenèrent 2, qu'ils gardèrent six jours. Une vieille femme mourut à la suite de mauvais traitements; 2 hommes furent tués et 5 maisons incendiées.

N^o 63. — Des *Rapports officiels rédigés par quelques préfets bulgares des nouveaux territoires*, nous extrayons les indications suivantes :

a) On peut estimer aux sommes suivantes les pertes dues au pillage systématique commis par des Grecs :

Mehomia. — Céréales, 356.850 fr.; bétail, 164; objets domestiques, 402.200; marchandises, 160.240. Total : 919.454 francs.

Bansta. — Céréales : 350.000 fr.; bétail : 20.000; objets domestiques : 340 000; marchandises : 200.000. Total : 910.000 francs.

Nania. — Céréales : 30.000 fr.; bétail : 35.000; objets domestiques : 41.000; marchandises : 5.000. Total : 111.000 francs.

Dobrinitché. — Pertes résultant de l'incendie : 1.145.000; du pillage des céréales : 200.000; bétail : 40.000. Total : 1.385.000 francs.

De plus, à Mehomia, 7 vieillards furent tués, 2 femmes battues jusqu'à la mort et 11 vieilles femmes violées. A Bansta, 5 hommes furent tués et 4 vieilles femmes violées.

b) A Petrits, 20 des habitants bulgares furent torturés par les Grecs, qui voulaient leur extorquer de l'argent. La méthode consistait à leur lier les mains derrière le dos, puis à tordre les cordes au moyen d'un instrument de fer ; un des spécimens en était resté. On donne 20 noms, avec les sommes extorquées, qui vont de 3 à 25 livres. 4 furent tués. Il y eut maints viols, mais les victimes n'ont pas donné leur nom.

c) Dans le district de Strumitza, occupé en partie par les Grecs et en partie par les Serbes, les soldats volèrent 90 livres turques à 7 hommes, dont les noms sont donnés, dans le village de Rablich ; 160 livres turques à Similiantsi, 100 à Inevo, 200 à Yargorilitsa, 70 à Radovitsa. 6 hommes, 3 femmes et plusieurs enfants (noms), furent tués à Loubnitsa, 5 hommes et une femme (noms) à Radovits, 2 femmes (noms) à Oraovitsa et 7 habitants (nous n'avons pas les noms) à Pideresch.

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR L'OFFICIER PENEV

Renseignements relatifs à la conduite des troupes grecques dans la région de Strumitza, du 27 juillet/10 août au 17/30 août 1913, et communiqués par l'officier Penev, aide de camp du 1^{er} bataillon du 26^e d'infanterie de Pernik

N^o 64. — Sur la route menant à Strumitza, entre les villages d'Ormanovo et de Novo-Selo, dans le défilé, sur la rive droite de la rivière Strumitza, j'ai trouvé un soldat du 10^e d'infanterie de Rhodope crucifié sur un peuplier, au moyen de fils télégraphiques. Son visage avait été arrosé de pétrole et brûlé. — J'ai reconnu aux épaulettes que c'était un soldat. Celles-ci avaient été arrachées et jetées près de lui. Le corps était déjà en décomposition. Plus à l'ouest, je trouvai un autre soldat du 30^e d'infanterie : son cadavre était enseveli dans le sable. On ne voyait que la tête, arrosée de pétrole et brûlée. Les yeux, les oreilles, le nez avaient disparu. Un autre soldat du 1^{er} d'infanterie de S. A. le Prince Alexandre avait les pieds liés au moyen de fils de fer, la tête en bas ; le cadavre était pendu à un poirier. Les épaulettes étaient jetées dans la boue ; grâce à elles, j'ai pu constater que le malheureux était un mécanicien. Il avait les oreilles, les mains et les bras coupés, les yeux arrachés. En suivant la route, je trouvai beaucoup d'autres cadavres défigurés et non ensevelis de soldats des 2^e, 6^e et 8^e divisions.

En traversant, avec le bataillon, les villages d'Ormanovo (arrondissement de Petrits), de Novo-Sélo, de Bossilovo, de Dabine, de Robévo (arrondissement de Strumaitz), nous entendîmes des récits de paysans qui parlaient, les larmes aux yeux, des traitements inhumains auxquels les avaient soumis les officiers et les soldats grecs. A Ormanovo, le commandant de Petrits aurait ordonné que tous les hommes fussent enfermés au commissariat de police. Ils y furent maintenus sans nourriture pendant trois jours et maltraités par les soldats grecs. Ces derniers leur réclamaient une livre turque (23 francs) pour une goutte d'eau. On avait réuni dans une maison toutes les femmes et les jeunes filles, à partir de huit ans, et c'est là qu'ils les souillaient. Ils pénétrèrent de même dans les villages de Bossilovo, de Dabine, de Robévo (arrondissement de Strumitza). Dans ce dernier village, les soldats grecs ligotèrent le prêtre bulgare; et c'est devant ses yeux qu'ils violèrent d'abord sa fille et puis les autres. Enfin, ils fusillèrent le prêtre et sa fille et mirent le feu au village, qui brûla.

Les deux tiers de Strumitza ont été incendiés, notamment les quartiers grécoman et turc et quelques maisons grecques se trouvant au quartier bulgare. Tous les édifices gouvernementaux, ainsi que les casernes, sont également brûlés. Au moment où on allait mettre le feu au quartier bulgare, où quelques maisons étaient déjà en flammes, arriva de Salonique M. Cooper, américain de la Mission Evangélique. M. Cooper se présenta devant le commandant grec, qu'il pria de faire cesser l'incendie, déclarant qu'il s'adresserait au consul d'Angleterre, à Salonique. Le feu fut étouffé par ordre du commandant. Je tiens ce témoignage de M. Cooper lui-même, qui a envoyé au consul anglais, à Salonique, des photographies de la ville incendiée par les Grecs. La nouvelle église bulgare, un solide édifice en pierres, est à moitié en ruines à la suite de l'explosion de trois bombes que les Grecs y avaient placées pour la faire sauter. Les hôpitaux bulgares sont également réduits en cendres. Les soldats bulgares grièvement blessés qui y étaient restés furent laissés sans aucun soin et sans nourriture, les sentinelles grecques gardant pour elles tout ce que les braves femmes de la ville apportaient aux blessés, pain, lait, etc. Enfin les soldats blessés furent enfermés dans la tour turque, à laquelle on mit le feu. Le 3/16 septembre, jour où les Grecs évacuèrent la ville, les cadavres carbonisés de ces soldats gisaient encore dans les ruines de la tour.

Dans la ville, les excès commis par les Grecs ne furent pas moins nombreux. Une institutrice m'a raconté que, dans la nuit du 10/23 août, elle avait été amenée dans les casernes, où elle fut d'abord outragée par le commandant grec et puis par 24 soldats à tour de rôle. La malheureuse est maintenant dans un état piteux.

II

DOCUMENTS RELATIFS AU CHAPITRE TROISIÈME

- § 1. L'accusation: I. Rapport d'un fonctionnaire russe. — § 2. La défense : I. Rapport du Commandant de réserve Kehlibarov. — § 3. Les dépositions : I. Lettre de M^{me} la baronne d'Uxkûl; II. Témoignages des prisonniers turcs; III. Témoignages des fonctionnaires bulgares; IV. Documents officiels bulgares; V. Rapport de la Délégation spéciale envoyée à Rodosto par le patriarche arménien.

§ 4. — L'accusation.

I. — *Rapport d'un fonctionnaire russe (le Jeune-Turc, 26 et 27 août 1913).*

N^o 65. — Le *Daily Telegraph* a publié, le 20 août, un intéressant rapport sur les atrocités bulgares en Thrace, et particulièrement à Andrinople.

Ce rapport, dont voici le texte, émane d'un fonctionnaire russe et a été envoyé à Saint-Petersbourg :

« J'ai eu l'occasion de visiter Andrinople et ses environs, en compagnie d'une dizaine de correspondants étrangers, représentant les plus grands journaux et agences télégraphiques.

« L'empressement avec lequel le Gouvernement turc nous donna les permissions nécessaires, les facilités qui nous furent accordées pour suivre nos enquêtes, prouvent que les Turcs étaient sûrs que nous ne pouvions rien découvrir qui leur fût nuisible, et qu'au contraire la publication de la vérité ne pouvait servir que leurs intérêts. *Une enquête des plus minutieuses a prouvé que les Turcs avaient réellement raison.*

« Je ne parlerai pas du traitement atroce infligé, pendant les quatre premiers jours, aux 15.000 prisonniers et environ 5.000 civils turcs, parqués comme des bêtes dans l'île du Sérail, où ils moururent de faim et de froid, sous la pluie, n'ayant pour manger que des écorces d'arbres et les semelles de leurs vieux souliers.

« Il en mourait des centaines par jour, de sorte qu'il n'en est resté, avant le départ pour la Bulgarie, qu'une dizaine de mille. Ceci est bien connu.

« Je parlerai seulement de faits inédits jusqu'à présent. Le corps consulaire et les habitants turcs, grecs et israélites sont unanimes à signaler avec indignation les excès de l'occupation bulgare.

« La plupart des meilleures maisons musulmanes ont leurs fenêtres et leurs portes défoncées, et ont perdu leurs meubles ; les maisons des généraux eux-mêmes ont été dévalisées : par exemple, celle d'Abouk-pacha, commandant du 4^e corps d'armée.

« Dans toutes les mosquées, y compris la célèbre mosquée du sultan Sélim, on n'a pas laissé un seul tapis précieux.

« La bibliothèque, unique dans son genre, de cette mosquée a été aussi très éprouvée. On a cambriolé les maisons, non seulement des Turcs, mais aussi des Grecs et des Israélites. On a envoyé à Sofia des trains remplis de ce soi-disant butin de guerre. Voilà des faits concrets :

« Chez deux frères grecs, les frères Alexandre et Jean Thalassinos, des soldats, fusils en mains, ont enlevé quantité de bijoux et d'antiquités précieuses. Ces soldats ont arraché des mains de la sœur des frères Thalassinos bagues et bracelets. Dans la maison du commerçant Avramidi, une patrouille, s'étant présentée, comme toujours, sous prétexte de rechercher des armes, a pris dans une malle 70 livres turques.

« Le chef de la gendarmerie, le colonel Zlatanov, a mis en prison les frères Athanase et Christodoulos Stavridis et ne les a libérés que sur paiement de 40 livres.

Un riche israélite autrichien, Rodrigues, partant pour Constantinople, confia sa maison à trois officiers bulgares ; en revenant, il a trouvé sa maison vide : tout a disparu, envoyé à Sofia, même le piano.

« On a dévalisé, de même, les maisons des riches israélites Moïse Behmoiras et Benaroya.

« On a forcé de riches propriétaires, surtout des musulmans, sous menace de mort, à consentir une vente fictive ou une location de leurs immeubles à long terme. Un de ces cas est celui d'Ibrahim-bey, rentier, habitant rue Abdula-Hamam. Le chef de la police, Chopov, a expédié lui-même, à Sofia, par l'entremise d'un sujet russe, trois balles de tapis volés.

« Tous les matins, on trouvait de nombreux cadavres de Musulmans tués dans la nuit. Jusqu'à présent, on n'a pas cessé de retirer des puits publics des cadavres de prisonniers turcs couverts de blessures. Les autorités ne se dérangeaient jamais pour des bagatelles de ce genre.

« Un des assassinats les plus révoltants et les plus connus est celui commis par un soldat bulgare, en pleine grande rue, le premier jour de l'occupation bulgare, sur la personne d'un officier turc prisonnier.

« Ce vieillard, épuisé par les privations et les fatigues du siège, n'avait pas

la force de marcher. Le soldat l'a forcé à avancer à coups de crosse. Un israélite du nom de Salomon Behmi pria le soldat d'avoir pitié et de laisser le vieillard se reposer. Enragé par cette intervention, le soldat tua avec sa baïonnette les deux hommes. Le même jour, 8 soldats dévalisèrent la maison de 3 frères turcs, horlogers, enlevant plus de 500 montres. Ils tuèrent l'un d'eux, Aziz-Ahmed, en le perçant de coups de baïonnette, même après qu'il fut mort. Les deux autres frères se sauvèrent en fuyant.

« Le troisième jour de l'occupation, une vingtaine de soldats bulgares massacrèrent horriblement, après les avoir dévalisés, 13 Turcs, dont trois mollahs, avec le muezzin Aziz-Youssouf, dans la mosquée Miri-Miran. J'ai vu moi-même les traces de sang, et mes collègues les ont photographiées...

« Encore plus révoltant est le récit de 10 soldats turcs qui se trouvent actuellement en traitement à l'hôpital du Croissant-Rouge égyptien.

« En évacuant Andrinople, les Bulgares envoyèrent à Mustafa-Pacha, sous escorte, 200 prisonniers turcs. *Tous les malades et blessés qui n'avaient pas la force de marcher furent tués en route.*

« La colonne fut partagée ensuite en trois groupes : le groupe où se trouvaient les dix personnes précitées était composé de 60 prisonniers. A un moment donné, les Bulgares leur déclarent qu'ils sont libres, qu'ils peuvent aller où ils veulent ; les malheureux n'ont pas le temps de faire une dizaine de pas que les Bulgares, sur l'ordre de leurs officiers, ouvrent le feu. Tous sont tués, excepté ces 10 soldats qui, grièvement blessés, simulent la mort.

« Pendant quatre journées entières, ils restèrent sans nourriture, cachés dans la forêt. Parmi eux se trouvent Camber Ouglou Camber, Hassan Ouglou Hay, Emis Ouglou Emin, des 1^{er} et 2^e bataillons des rédifis de Kirk-Kilissé. (Suivent les autres noms.) Presque tous ont la gangrène, deux d'entre eux sont déjà morts ; on ne connaît pas le sort des deux autres groupes, mais le métropolitain grec raconte que deux prêtres, accompagnés de gendarmes et envoyés pour chercher des Grecs maltraités, ont trouvé sur les bords de la Maritsa des dizaines de cadavres de prisonniers criblés de balles et de coups de baïonnette.

« Le maître d'école du village de Koumarli, Hassiz Effendi, rapporte officiellement que les Bulgares, en se retirant, sous prétexte de rechercher des armes, ramassèrent dans la mosquée une cinquantaine de Musulmans et les massacrèrent ; que, dans le village Amour, les Bulgares enlevèrent 10 filles musulmanes, dont la plus âgée avait douze ans. On ne connaît pas leur sort.

« Hass Effendi constate en même temps avec satisfaction que dans plusieurs villages, une quantité de Musulmanes furent sauvées par des femmes grecques.

« En terminant ce martyrologe, je veux citer un fait d'une atrocité inouïe.

« Lors de la première nouvelle de l'approche des Turcs, le dimanche 7 juillet, les Bulgares mirent le feu au dépôt de provisions de la gare de Karagatch.

« Quelques Grecs affamés emportèrent plusieurs sacs de farine. Le lendemain lundi, les Bulgares étant revenus, arrêterent 45 de ces malheureux et, après les avoir liés 4 par 4, les jetèrent dans la Maritsa, tirant sur ceux qui voulaient se sauver. Un seul d'entre eux, nommé Panteleimos, réussit à s'échapper en plongeant et en simulant la mort.

« *Les cadavres furent retirés quelques jours après. J'enverrai les photographies de ces noyés.*

« *Ce que les femmes d'Andrinople ont supporté dépasse toute imagination.*

« On violait Grecques, Juives, même Arméniennes, malgré l'attachement de ce dernier élément à la cause bulgare. Naturellement, on s'acharnait surtout sur les femmes turques. Ni rang social, ni âge n'était respecté. Parmi les personnes violées, il y a aussi bien des petites filles que des femmes très âgées.

« Parmi les filles, il y en a beaucoup qui sont actuellement enceintes, et celles d'entre elles qui en ont les moyens sont parties au loin cacher leur honte. Plusieurs sont devenues folles. La plupart, guidées par des raisons compréhensibles, évitent de parler de leur malheur. »

RÉCITS DE TÉMOINS

« Voici quelques exemples :

N° 66. — « Le mufti d'Andrinople, Hamed-Nouri, un vieillard respectable, m'a raconté en pleurant ce qui suit : En raison des menaces faites par les Bulgares de détruire la ville et d'exterminer la population, quelques jours avant leur départ, beaucoup de personnes se réfugièrent chez lui pour y passer la nuit. Vis-à-vis de sa maison habitait, avec ses deux jeunes filles, la femme d'un major turc, prisonnier en Bulgarie. Environ une heure après le coucher du soleil, on entendit partir de cette maison des cris stridents : Prenez tout ce que vous voulez, mais ne touchez pas à mes filles. N'y a-t-il pas ici de Musulmans pour défendre notre honneur ? » Le mufti envoya au secours de ces femmes des soldats bulgares que les autorités militaires lui avaient envoyés pour garder sa maison qui, plusieurs fois déjà, avait été pillée.

« Un moment après, un soldat revint et déclara avec indignation que tous les soldats bulgares violaient les trois femmes, mais qu'il ne pouvait rien, car on le menaçait, fusil en main, de les tuer. Les gémissements et les cris désespérés de ces femmes continuèrent pendant trois heures. Quand les soldats se

retirèrent, la mère et les filles étaient sans connaissance. Toutes les personnes réfugiées ce soir-là chez le mufti se déclarèrent prêtes à témoigner de la vérité de ce récit.

« Un autre exemple : Le même jour, 4 officiers bulgares se sont introduits dans la maison du riche israélite Salomon ben Bassat. Les femmes et les jeunes filles réussirent à se sauver dans les maisons voisines, en franchissant un mur, mais, au premier étage, restèrent les enfants. Une servante, âgée de dix-huit ans, qui revint pour les prendre, fut violée, à deux reprises, par chaque officier et, à la fin, pour se sauver, elle déclara qu'à l'étage supérieur se trouvait la fille, très belle, du propriétaire. Les officiers étant montés, la jeune fille s'enfuit, laissant derrière elle des traces ensanglantées. Elle se trouve encore à l'hôpital.

« Le mufti, mentionné plus haut, ainsi que tous les habitants sans distinction de religion, racontent que les Bulgares, quelques jours après leur arrivée, ont fermé toutes les mosquées qui, précédemment, avaient été souillées et transformées en lieux d'aisance. Du haut des minarets, des soldats bulgares urinaient publiquement pour injurier les Musulmans, imitant le chant des muezzins, et proférant de grossières injures contre Mahomet, la religion, le sultan et contre l'ancien commandant de la forteresse, Chukri-pacha.

« Sur une plainte du mufti, le commandant bulgare, général Veltchev, exigea qu'on lui indiquât les coupables. Lorsque le mufti lui montra par la fenêtre un soldat qui, du haut du minaret, était en train de satisfaire un besoin naturel, Veltchev répondit sarcastiquement qu'« on ne peut pourtant pas « priver un pauvre soldat de distractions inoffensives ».

LE GÉNÉRAL VELTCHEV

N° 67. — « Il serait juste de dire ici que, d'après les déclarations unanimes des consuls, du métropolitain, du mufti et de tous ceux qui ont eu l'occasion de parler avec lui, le général Veltchev s'est toujours montré excessivement cruel et brutalement arrogant. Il disait ouvertement, et, paraît-il, d'accord avec les vues sérieuses de son gouvernement, que la Bulgarie n'avait besoin ni des Grecs, ni des Musulmans, et qu'ils profiteraient de la première occasion pour anéantir toute la population grecque et musulmane. Il exprimait l'intention de les remplacer par 28.000 Arméniens de Rodosto et de Malgara.

« Le traitement atroce que subirent, aux premiers jours de l'occupation bulgare, les prisonniers et la population mâle turque, prouve que ce n'était pas une menace vaine. Les canons du fort de Keyi sont restés jusqu'à présent braqués sur la ville.

« Pour mieux dépeindre ce général bulgare qui, paraît-il, malheureusement, est élève de notre Académie militaire, je mentionnerai ici un procédé caractéristique où le métropolite grec d'Andrinople a joué un rôle :

« Le 25 juin, Sa Grandeur Polycarpe alla au Gouvernement pour demander qu'on laissât entrer chez lui, pour la nuit, l'évêque de Kavalla, Athanase, amené ici sous escorte, avec vingt notables de cette ville, et tenu debout toute la journée dans la cour du Gouvernement, au milieu de prisonniers de toute espèce.

« Veltchev déclara brutalement à Mgr Polycarpe qu'il ferait pendre et fusiller tous les notables grecs d'Andrinople, en commençant par leur métropolite, puisqu'ils ne restaient pas tranquilles et se montraient hostiles aux Bulgares.

« Celui-ci ayant essayé de se justifier, Veltchev lui cria sauvagement en turc : « *Souss!* (tais-toi!) »

« Pendant une heure que durèrent les réprimandes sauvages du général, le prélat orthodoxe resta debout et Veltchev, tout le temps, le tutoyait, ne cessant pas de le menacer de mort, ainsi que tous les Grecs.

« Ayant perdu toute patience, le métropolite se révolta et cria en turc, en le tutoyant : « Massacre! » — « N'aie pas peur, je massacrerai, répondit le brave « général, mais, naturellement, je ne demanderai pas ta permission. »

« Pour comprendre la mentalité du général, il faut remarquer que tous les Bulgares, depuis le commandant en chef jusqu'au dernier soldat, ne cessaient de répéter sur tous les tons : « Andrinople a été prise par nos armes, au prix du « sang et de la vie de milliers de Bulgares ; par conséquent, la place et les vies « mêmes des habitants nous appartiennent : nous avons le droit de faire tout ce « que nous voulons. » Cet état d'esprit menaçant des Bulgares a mis dans l'angoisse la population et fort inquiété les consuls. Ceux-ci télégraphièrent à Sofia, où les légations firent des représentations énergiques.

L'INTERVENTION DES CONSULS

« Se basant sur des instructions reçues, le consul russe, M. Yakimov, et le consul français, M. Cuinet, se présentèrent, l'endemain, devant le général Veltchev et le prévinrent, au nom de leurs gouvernements, que les troupes bulgares ne devaient pas toucher aux habitants, tant grecs que turcs.

« — Quel droit avez-vous de vous mêler de nos discordes ? répondit brusquement Veltchev, en perdant le peu de sang-froid qu'il avait. Est-ce que les « Grecs et les Turcs sont vos ressortissants ?

« — Non, objecta M. Cuinet, ils ne sont pas nos ressortissants, ce sont encore « des sujets turcs. »

« Quant à M. Yakimov, il observa froidement qu'en faisant cette communication, il exécutait l'ordre de son gouvernement et qu'il croyait toute discussion ultérieure inutile.

« Les consuls sont partis tout de suite en laissant le hautain commandant bulgare tout consterné.

« Les consuls démentent l'exactitude de cette conversation, mais je sais pertinemment qu'elle a été telle que je la reproduis.

« Je ne saurais passer sous silence le fait que le consulat de Russie, qui s'était distingué par son bulgarophilisme, et dont la raison d'être était justement la protection des chrétiens et surtout des Bulgares, a été traité par les autorités bulgares avec une inimitié arrogante qu'on ne se donnait même pas la peine de dissimuler.

« Dans leurs conversations publiques, les militaires bulgares traitaient la Russie avec mépris. On disait que la Bulgarie ne devait aucune reconnaissance à la Russie, car, en la libérant, elle n'avait pas en vue de libérer le peuple bulgare, mais de créer des provinces russes nouvelles, ce que l'Europe a empêché. En toutes occasions, propices ou non, les Bulgares ont déclaré qu'ils considéraient notre consulat comme rien.

« C'est à grand'peine que le consulat a réussi à sauver des excès bulgares les familles de ces vieux cavass musulmans qui, pendant plus de trente ans, ont justement servi avec abnégation la cause publique bulgare.

« Autant les Bulgares se montraient hostiles et raides vis-à-vis de notre consulat, autant la population nourrissait des sentiments de reconnaissance et de gratitude envers le consulat de Russie ; elle savait que c'était grâce à l'intervention russe que ses vies et ses biens avaient été sauvés.

« Les Musulmans se rappellent avec un touchant attendrissement que, pendant les deux occupations russes, leurs sentiments religieux n'ont subi aucune offense, que les soldats russes appelaient les vieilles femmes turques leurs mères, et les jeunes filles leurs sœurs, qu'ils partageaient leur nourriture avec les pauvres.

« Les soldats serbes mêmes ont laissé ici les meilleurs souvenirs. Tandis que les officiers bulgares entraient dans les maisons en brisant les portes, exigeant grossièrement les meilleures chambres et de la bonne nourriture, que le propriétaire, très souvent, n'était pas en état de fournir, maltraitant hommes et femmes, emportant tapis, habits et meubles, les officiers serbes demandaient poliment la permission de passer la nuit dans un coin, évitaient de faire du bruit, parlaient en remerciant et en donnant un pourboire aux domestiques, et priaient leurs hôtes de les visiter si jamais ils traversaient la Serbie. Contraste vraiment frappant !

LE RETOUR DES TURCS

N° 68. — « Tout ce qui précède explique bien pourquoi les troupes turques, entrant à Andrinople, ont été reçues par toute la population à bras ouverts. On se rappelle que, pendant le siège, le commandant d'Andrinople, Chukri-pacha, et le commandant de forteresse, Ismaïl-pacha, ont montré une sollicitude paternelle pour tout le monde, sans distinction. Les Turcs ont pleinement justifié cette réception enthousiaste par une modération extraordinaire. Depuis leur arrivée, l'ordre le plus parfait règne dans la ville ; il n'y a aucun cas d'agression. Dans un village des environs, il y a eu quelques excès commis par la cavalerie irrégulière kurde, mais tous les coupables, arrêtés, ont passé en Conseil de guerre et ont été fusillés.

« A Mustafa-pacha, des soldats, ayant voulu incendier une maison, ont été tués sur place par un officier. Les autorités turques, contrairement à l'exemple bulgare, montrent par des faits qu'elles ne toléreront aucun désordre. Vu ce qui précède, on ne serait pas étonné de voir la population turque, grecque et israélite se préparer à partir, si elle entendait dire que l'Europe insiste sur la rétrocession d'Andrinople aux Bulgares.

« Le métropolite grec, ainsi que le mufti, s'adressent par mon entremise à l'opinion publique russe, pour qu'en cas de retour des Bulgares, on accorde aux habitants de la Thrace un mois de délai pour que la population puisse s'expatrier tranquillement.

« Voilà, sans phrases, le résultat terrifiant de mon enquête de huit jours. »

Dans une annexe au rapport que nous venons de publier, est donné le récit de 2 soldats turcs, *seuls survivants de massacres de prisonniers exécutés par les Bulgares et qui ont coûté la vie à plusieurs milliers de soldats turcs.*

§ 2. — La défense.

I. — *Rapport du commandant de réserve Kehlibarov sur les accusations du Daily Telegraph.*

N° 69. — « Au commandant de réserve Kehlibarov, juge d'instruction militaire à Andrinople. En ville.

« Monsieur le Commandant,

« L'Etat-major de l'armée vous envoie ci-joint une copie d'un article

paru dans le journal anglais *The Daily Telegraph* et vous propose de présenter un rapport documenté sur la question, en vue de la manifestation de la vérité.

« Pour le chef de l'Etat-major,

« Le colonel d'Etat-major (signé) : NERÉZOV.

« Le Chef du Bureau des Renseignements :

« (s.) Le commandant d'Etat-major, TOPALDJICOV. »

Pour copie conforme,

« Le chef du Bureau des Renseignements :

« (s.) Le commandant d'Etat-major, TOPALDJICOV.

« Au Chef de l'Etat-major de l'Armée. En ville.

« En exécution de l'ordre ci-dessus, je rapporte ce qui suit sur les questions soulevées :

« 1^o J'entrai à Andrinople avec les premiers détachements. Le jour de la prise de la forteresse des 23^e et 53^e d'infanterie, je fus immédiatement nommé juge d'instruction militaire. J'ai conservé cette fonction jusqu'à la reprise de la ville par les Turcs. Je suis donc au courant de la situation et à même de connaître presque tous les événements importants qui se sont passés dans la ville et aux environs, ainsi que les affaires jugées.

« 2^o Les prisonniers turcs furent conduits à l'île de Saraï, car il n'y avait pas de casernes. Certaines ayant été incendiées par les Turcs, d'autres contaminées par le choléra, il n'en restait d'utilisables qu'une ou deux, où furent logés les officiers turcs. Pendant les deux premiers jours, il ne fut pas distribué aux prisonniers la quantité nécessaire de pain, car ce dernier faisait défaut, même pour nos soldats. Malgré cela, on préleva le quart de la ration de pain de tout soldat bulgare, et ce pain fut distribué aux prisonniers turcs. Deux jours après, une quantité suffisante de pain arriva et, depuis, la distribution se fit à proportion égale entre nos soldats et les prisonniers. Ces derniers n'ont été soumis à aucune espèce de cruautés.

« 3^o Il est vrai qu'un certain nombre de maisons turques et juives ont été pillées, mais non par nos soldats; c'est la population locale grecque qui se rendit exclusivement coupable de ces crimes. J'ai pu m'en apercevoir et le constater personnellement, à plusieurs reprises, dès mon entrée dans Andrinople. Plus tard, lorsque l'ordre fut rétabli dans la ville, de nombreuses plaintes me furent adressées, en ma qualité de juge d'instruction militaire, de la part de la population turque pour des délits commis par des Grecs, tels que : sac de maisons, incendies, pillages et autres méfaits; aussi ai-je intenté de ce chef plus de vingt actions publiques. Il est facile du reste de s'en rendre compte; il suffit de lire les dossiers du parquet général et ceux de mon rayon.

« Il en est de même du sac des mosquées : c'est encore des Grecs (qui

avaient la rage du pillage) qui s'y sont distingués. Tel est également le cas du meurtre de treize Turcs dans une des mosquées de la ville. Un certain nombre de Grecs tentèrent de piller ladite mosquée et la maison voisine turque. Les Turcs voulaient s'y opposer, et, voyant qu'ils étaient menacés, tirèrent, tuant ainsi un Grec et en blessant d'autres. Le reste des Grecs s'enfuit et raconta à une patrouille que les Turcs s'étaient fortifiés dans la mosquée et qu'ils tiraient sur les passants et avaient l'intention de faire sauter tout le quartier à la dynamite. Les soldats bulgares prièrent les Turcs d'ouvrir la porte et de se rendre, et, sur leur refus, une fusillade s'engagea : quelques Turcs tombèrent et quelques soldats furent blessés. Mais les Grecs, avides de pillage, étaient seuls causes de l'incident. Grâce à leur faux témoignage, ils causèrent donc la mort d'un des leurs.

« Les tapis, ainsi que la bibliothèque de la mosquée du sultan Selim, ne furent point dispersés, mais ils furent gardés par une sentinelle (le tout fut remis dans l'état où on l'avait trouvé primitivement).

« 4° En ce qui concerne l'officier turc tué, la vérité a été également dénaturée. Cet officier n'était ni blessé, ni malade, ni escorté par le soldat; il se cachait dans une maison. Il fut découvert et, au moment où on le conduisait au poste, il essaya de s'évader en se cachant dans la foule. Mais il fut capturé par un autre soldat, sur lequel il voulut tirer avec son revolver qu'il sortit de sa poche. Il n'en eut pas le temps, car le soldat tira avant lui et l'officier tomba mort. Aucun Juif n'a intercedé pour lui. L'officier avait donc opposé de la résistance, et la preuve, c'est le revolver tiré de sa poche.

« Pour ce qui est du pillage du magasin d'horlogerie, je dirai que c'est aussi une histoire inventée de toutes pièces. Il n'existe pas un pareil magasin à Andrinople; tous les magasins où l'on vend des objets plus ou moins précieux se trouvent au marché d'Ali-Pacha, gardés par des sentinelles dès le premier jour de la prise de la ville. Il n'est pas vrai non plus que d'autres magasins aient été pillés par nos soldats. La vérité est que la population grecque, connaissant les riches maisons turques, induisait nos patrouilles en erreur en leur disant que des personnes suspectes se cachaient dans telle ou telle maison riche où se trouveraient aussi des armes, et, lorsque nos soldats y perquisitionnaient, les Grecs y pénétraient aussi et pillaient tout ce qui leur tombait sous la main ou bien attendaient que les soldats fussent partis pour se livrer à leur métier. Les Turcs eux-mêmes confirmeraient, au besoin, ce que j'avance.

« Quant au chef de la garnison, je dois dire qu'il était très attentif envers tout le monde et surtout envers les Turcs, peut-être même trop. Rien n'est vrai des accusations dont parle le journal. Je n'ai pas quitté la garnison et j'étais au courant de tout ce qui s'y passait.

« Pour ce qui est de l'incident avec le métropolite grec d'Andrinople, je

prétends que c'est un mensonge éhonté. Ce n'est pas le chef de la garnison qui était arrogant et insolent, mais bien l'évêque. Je me trouvais dans le cabinet de l'aide de camp lorsque l'évêque grec vint faire des démarches pour le métropolitite de Kavalla. Il entra et, sans attendre une invitation, s'assit dans un fauteuil. Il croisa les jambes et, sans faire connaître l'objet de sa visite, se mit à fumer. Il ne voulait parler qu'au général, chez qui il venait tous les jours et trouvait toujours un accueil poli et aimable, bien qu'il fût l'âme du Comité dont le but était l'achat d'armes et l'incitation de la population grecque à la rébellion. Mais laissons parler les faits : 1° on trouva dans une église grecque des armes cachées ; le curé avoua qu'on se procurait des fusils pour armer la population locale grecque et que le métropolitite était au courant de la question ; 2° on mit la main sur un appel émanant d'un Comité et qui était une provocation de la population grecque à la rébellion contre les autorités bulgares ; 3° l'instituteur principal grec, Gilo, fut arrêté au moment où il incitait, à Bosnakouy, les Grecs et surtout les prisonniers turcs à se soulever contre les Bulgares, ajoutant qu'on disposait d'une quantité suffisante de fusils et même de mitrailleuses ; 4° à cet effet, le même instituteur, le métropolitite et le D^r Kourtidis avaient formé un Comité, dont nous connaissions exactement les membres, le lieu de réunion et les décisions prises, et si nous ne les avons pas poursuivis, c'est, d'abord, parce que le chef de la garnison et le remplaçant du gouverneur s'y opposaient et, ensuite, parce que ceci se passait à la veille de la reprise d'Andrinople par les Turcs et que le temps nécessaire faisait défaut. C'est ce Comité qui organisa un complot contre la vie du chef de la garnison : les auteurs de l'attentat furent arrêtés en flagrant délit, le revolver à la main. J'introduisis une action publique à ce sujet. On s'en convaincra en consultant les dossiers du parquet général militaire.

« Tous ces faits et beaucoup d'autres, dont le *Daily Telegraph* ne parle pas, pourraient être corroborés par des documents et beaucoup de témoignages.

« Je présente ce rapport un peu tard, parce que je n'ai reçu la pièce que le 23 septembre/6 octobre dans la soirée.

« Sofia, le 25 septembre/8 octobre 1913.

« L'ancien juge d'instruction militaire
à Lozengrad et à Andrinople :

« (S.) Le Commandant de réserve KEHLIBAROV.

« Pour copie conforme, le Chef du Bureau des Renseignements :

« (S.) Commandant d'état-major TOPALDJICOV. »

N° 70. — 1° Sur le traitement des prisonniers turcs pendant les premiers mois qui ont suivi la prise de la ville d'Andrinople. — Tout ce qui a été dit jusqu'à

présent par des personnes dont l'impartialité est plus que suspecte, sur les mauvais traitements dont auraient été l'objet les prisonniers turcs, après la prise d'Andrinople, n'est qu'un tissu de calomnies révoltantes. Les documents annexés ci-après sont une preuve des soins pris par les autorités militaires pour assurer l'entretien des prisonniers, tant au point de vue de la nourriture que du secours sanitaire, et ce, nonobstant les conditions administratives et sanitaires déplorable où se trouvaient nos troupes à leur entrée dans Andrinople, par suite du fait que les autorités turques avaient détruit tous les vivres et tous les objets de première nécessité se trouvant dans la ville. Comme en fait foi l'annexe n° 1, l'ordre fut donné par le chef de la garnison d'Andrinople, aussitôt son entrée en fonction, de prélever sur la portion de chaque homme de troupe bulgare un quart de pain pour la nourriture des prisonniers. Il est vrai que, pendant les deux premiers jours qui suivirent la chute de la ville, les prisonniers eurent à souffrir de la faim. Mais il n'en était pas autrement des soldats bulgares eux-mêmes, dont la plupart s'étaient débarrassés de leur pain, au moment de l'assaut final. Ceux d'entre eux qui l'avaient gardé le partagèrent fraternellement, à leur entrée dans la ville, avec la population affamée. La situation était donc la même pour tous. Il n'a pas pu y être remédié aussitôt, à cause de la destruction par les Turcs, du pont du chemin de fer sur l'Arda, ce qui compliquait infiniment la question du ravitaillement.

La façon dont se comportèrent nos soldats à l'égard de leurs collègues turcs est au-dessus de tout reproche. Du fait même qu'il était victorieux, le soldat bulgare se sentit plein de générosité à l'égard de son adversaire de la veille. Dès le premier jour de la prise, les soldats bulgares, mêlés en groupes avec les prisonniers, fraternisaient avec eux et conversaient amicalement.

Pour éviter la propagation du choléra et d'autres épidémies, il fut décidé que toutes les troupes bulgares, de même que les prisonniers, devaient être bivouaquées en dehors de la ville. De même que pour nos troupes, il ne put être fourni pour les prisonniers un nombre suffisant de tentes. Cependant, dans l'île de Saraï furent dressées douze tentes sanitaires, réservées uniquement aux prisonniers. Tous les médecins militaires turcs faits prisonniers furent affectés exclusivement au service sanitaire des prisonniers. Étaient également prévues nombre de mesures de désinfection qui devaient être prises pour éviter la propagation de la maladie qui faisait quotidiennement de nombreuses victimes parmi les prisonniers, déjà affaiblis par les privations endurées pendant le siège (voir Annexe n° 2). Un ordre du 29 mars (vieux style), issu du chef de la garnison, édictait une série de mesures à prendre en vue d'enrayer la propagation du choléra parmi les prisonniers, et ordonnait une ration journalière de 1 pain, 100 grammes de riz et 200 grammes de viande, ration qui fut la même pour les soldats bulgares (voir Annexe n° 3).

2° *Sur les effractions, vols et pillages attribués aux soldats bulgares dans la ville d'Andrinople.* — Il est exact que, durant les journées qui précédèrent et suivirent immédiatement la prise de la ville, il y eut nombre de vols par effraction et pillage, mais tous, à peu d'exceptions, sont dus aux populations juive et surtout grecque. Celles-ci se mirent à l'œuvre dès la nuit du 12 au 13 mars (v. st.), alors que l'imminence de la prise de la ville apparaissait aux yeux de tous. Le pillage de la part des Grecs et des Juifs continua même alors que nos troupes faisaient leur entrée, de toutes parts, dans la ville, et il fallut l'intervention de celles-ci pour éloigner ces rapaces, à coups de fouet et de plat de sabre. Les Turcs, qui avaient dû assister, désespérés, au pillage de leurs biens, acclamaient les soldats bulgares qui leur venaient à l'aide. Les pillards ne se contentaient pas de dévaliser les maisons privées, mais mettaient à sac même les édifices publics. Ainsi Cherif-bey, directeur des Domaines publics, raconte comme quoi les Grecs brisèrent les portes de sa propre maison et en pillèrent les meubles. Il en fut de même, dit-il, des dépôts gouvernementaux, dont les effets furent découverts ensuite dans les locaux des maisons de commerce suivantes: Moïse-Lévy Patchavradji, Deutsche Bank, Banque de Salonique, Avram Baruch, Toledo, Toledo-Rodrigue, Gustave Tchinaré, Moïse Ovaliche, et d'autres encore. Tous ces objets, lesdites maisons déclarèrent les avoir achetés à des Grecs et à quelques Arméniens. Nombre d'objets volés furent achetés par la maison Salomon Menahem à un certain Djavid Ousta, fils d'un des domestiques du consul de Russie. Tout le mobilier du club militaire turc et les biens de plusieurs notables turcs furent trouvés, par la suite, entre les mains des Grecs du voisinage. Il y eut, pendant les premiers jours de l'occupation, des centaines de plaintes, déposées par les Turcs qui connaissaient ceux qui les avaient dépouillés, des Grecs. Beaucoup d'entre eux n'osaient dire leurs noms par peur d'une vengeance. Les troupes bulgares ne touchèrent à rien dans les mosquées. La bibliothèque de la mosquée « Sultan Selim » fut trouvée éparpillée. Ceci encore est l'œuvre de la population, qui savait le prix qui y était attaché et connaissait l'existence de pièces intéressantes. Un bruit persistant courait de toutes parts, comme quoi le Coran de la « Selimie », extrêmement précieux tant par son ancienneté que par la richesse de sa reliure toute en or, se trouvait entre les mains du consul de Russie.

Quoi qu'il en fût, l'ordre fut rétabli avec l'entrée même des troupes bulgares, avec une rapidité digne d'éloges, et ceci, pendant que la lutte continuait encore aux secteurs sud et nord-ouest.

Par la suite, furent édictées une série de mesures tendant à assurer encore plus complètement la sécurité publique et à alléger la situation des prisonniers. Par ordre du Quartier général, presque la moitié des prisonniers se trouvant à Andrinople furent laissés libres de rentrer dans leurs foyers, en tant que

citoyens nouveaux du royaume, et sans qu'il fût fait pour cela de distinction de nationalité.

Un ordre du 17 mars (v. st., sub. n° 6), émanant du chef de la garnison, et tendant à améliorer la situation des prisonniers qui restaient, prescrivait qu'on évacuât chaque jour 3.000 prisonniers vers l'intérieur du royaume. Un autre ordre du 21 mars (v. st. sub. n° 132), enjoignait au chef du service des prisonniers d'en répartir un certain nombre dans les villages des proches alentours d'Andrinople, Bosna-keuï, Anir-keuï, Emirli et Tatar-keuï. D'autres ordres du 17 mars (v. st. sub. n° 65), du 20 mars (sub. n° 121), émanant du Quartier général, et l'ordre du chef de la garnison d'Andrinople du 29 mars (v. st. sub. n° 3) viennent attester les soins constants dont les prisonniers turcs ont été l'objet.

Outre les prisonniers, se trouvaient, à Andrinople, lors de l'entrée des troupes bulgares, plus de 25.000 paysans turcs qui s'y étaient réfugiés avant l'investissement de la place. Pendant tout le temps il fut pourvu à leur nourriture. Une Commission spéciale, présidée par un officier supérieur, et ayant pour membres deux fonctionnaires, un officier et deux notables turcs, dont l'un était le mufti d'Andrinople, fut instituée, avec mission de rapatrier les réfugiés turcs dans leurs villages, de les faire rentrer dans leurs maisons et de donner aux plus indigents d'entre eux les moyens nécessaires pour s'établir et cultiver leurs terres. Etant donné, d'autre part, que les Grecs attaquaient les réfugiés turcs qui rentraient dans leurs foyers, dans le but de les dépouiller de leurs terres, il fut établi dans chaque village des postes de 3 à 4 soldats pour protéger les Turcs contre les agressions de la part des Grecs. Toutes ces mesures furent mises en pratique ; et le mufti, à plusieurs reprises, exprima à nos autorités la reconnaissance de la population musulmane pour les soins pris pour elle. Quand, cependant, les troupes turques, passant la frontière, avancèrent vers Andrinople et Mustafa-Pacha, les Turcs et les Grecs n'eurent rien de plus pressé que de massacrer ces postes qui étaient affectés à leur garde et qui n'avaient pas réussi à se replier. La plus grande partie des fonctionnaires turcs trouvés à Andrinople lors de la prise de la ville, ainsi que leurs familles et celles des officiers, furent transportés par voie de terre et de mer jusqu'à Constantinople. Montant sur le bateau, ils remerciaient, les larmes aux yeux, les représentants des autorités bulgares des attentions dont ils avaient été l'objet. Toutes ces personnes sont vivantes et pourraient confirmer, au besoin, ce qui vient d'être dit.

3° *Prétendus excès auxquels se seraient livrées les troupes bulgares lors de l'évacuation d'Andrinople.* — Les allégations de certaines personnes intéressées, aux termes desquelles les troupes bulgares évacuant Andrinople se

seraient livrées à des cruautés sur les prisonniers et la population, ne sont que des inventions révoltantes. Quand l'armée turque de Tchataldja et de Boulair s'avança vers Andrinople, les prisonniers, répartis en groupes de 1.000 à 2.000 personnes, furent dirigés vers l'intérieur du royaume, chaque groupe étant convoyé par 20 à 30 vieux soldats de la milice. Il est absolument faux que ces prisonniers aient été, en cours de route, maltraités et, ce qui est plus fort encore, soumis à des massacres en masse. Le contraire serait d'ailleurs difficilement admissible, vu la faiblesse numérique de l'escorte.

4° *Prétendue exécution de 45 Grecs, qui, « mourant de faim », se seraient jetés sur les dépôts de vivres et auraient enlevé des sacs de farine.* — La vérité sur cet incident, démesurément grossi par certaines personnes peu consciencieuses, est la suivante : le 7 juillet (v. st.), alors que les troupes turques semblaient devoir être proches, les Grecs de Karagatch, aidés de ceux du village de Bosna-keuï, s'étaient armés et adonnés au pillage, semant une panique terrible parmi la population. Ils massacrèrent 5 soldats de la milice et un groupe d'une vingtaine de prisonniers turcs qui travaillaient à la gare. Puis, profitant de la panique qu'ils avaient suscitée, ces prétendus « mourants de faim » se jetèrent sur les dépôts de vivres et d'effets d'habillement et les soumièrent à un pillage en règle. Les sentinelles préposées à la garde des dépôts ne firent que leur devoir en tirant çà et là sur les pillards insatiables.

Pour ce qui est des cadavres de ces mêmes Grecs qu'on aurait tirés de la Maritsa, le vérité est la suivante : la prison d'Andrinople était remplie de plus de 262 criminels, dont la plupart étaient des Grecs ; 100 de ces derniers étaient enfermés pour meurtres commis sur des Turcs et 50 environ pour vols, incendies et viols. Dans l'un des cachots se trouvant à l'étage supérieur et situé du côté Est sur la grande rue, les détenus réussirent, dans la nuit du 7 au 8 juillet (v. st.), à scier les barreaux d'une des fenêtres, et, au moyen d'une ceinture, 32 d'entre eux s'échappèrent. Arrivés, cependant, au pont de Yanak-Kichla, qui était gardé, ces prisonniers, restés au nombre de 12, se voyant menacés en outre par une ronde venant par derrière, se jetèrent dans la Toundja, dans le dessein de la traverser à la nage. Les soldats ouvrirent le feu sur les fugitifs et réussirent à les tuer. Tels sont les cadavres qu'on a pu voir dans la Toundja.

5° *Prétendus mauvais traitements que l'évêque grec d'Andrinople aurait eu à subir de la part du chef de la garnison.* — Des renseignements qu'on avait avant la guerre, il résulte qu'il existait réellement à Andrinople, du temps des Turcs encore, un Comité ayant pour but d'agir par tous les moyens pour la fermeture des écoles et églises bulgares, en Thrace, et pour la grécisation des

Bulgares dans ces contrées. Ce Comité était présidé par l'évêque grec d'Andrinople et était en communication constante avec le Patriarcat grec et le Gouvernement d'Athènes, dont il recevait les sommes nécessaires à la poursuite du but qui lui était assigné. Après la conquête de la Thrace par nos troupes, ce Comité continua à fonctionner. Il commença à agir en vue d'obtenir l'autonomie de la Thrace et d'en chasser les Bulgares. Des armes furent distribuées par ses soins à la population grecque, des attentats furent commis contre des représentants du pouvoir. Un émissaire du Gouvernement d'Athènes, Georges Pouridi, se trouvait à Andrinople où, d'accord avec l'évêque, il travaillait à stimuler l'activité du Comité. Le 21 mai (v. s. t.), alors que l'aide du général en chef, le général Savov, se trouvait à la métropole grecque, où il tint un discours à l'occasion de la fête du roi Georges, Pouridi réussit à sortir de la prison, parvint à la métropole et se dirigea vers la chambre où se trouvait le général Savov, avec l'intention d'attenter à ses jours. Arrêté par l'aide de camp du général, il fut envoyé en prison. De même, il fut attenté trois fois contre le chef de la garnison, par des Grecs qui furent arrêtés au moment où ils allaient mettre leur plan à exécution. Les Grecs, malgré les invitations réitérées qui leur avaient été faites, n'avaient jamais voulu livrer les armes qu'ils avaient en leur possession. Dans les perquisitions domiciliaires qui furent faites, on découvrit, dans les maisons et les églises, des quantités considérables d'armes qui avaient été délaissées par les Turcs et recueillies par les Grecs. Dans les moments les plus graves et les plus difficiles, les lignes télégraphiques entre Andrinople, Karagatch, et de tout le front furent coupées. Les coupables — encore des Grecs — furent arrêtés et livrés à la justice.

Vu cet état de choses, ordre fut donné au chef de la garnison d'Andrinople de prier l'évêque grec de la ville d'user de son influence sur ses ouailles pour les engager à être des citoyens loyaux et à respecter l'ordre établi. Il fut averti qu'en cas contraire, lui-même serait tenu responsable de toute infraction à l'ordre public qui serait imputable à la communauté grecque. Cet ordre fut exécuté dans toute sa simplicité, tel qu'il fut donné. Tout ce qui a été narré au sujet d'une scène violente entre l'évêque et le chef de la garnison n'est que pure fantaisie. Il en est de même de l'assassinat d'un officier turc et d'un israélite, dans la grande rue, par un soldat.

Comme conclusion, tant par ce qui vient d'être dit que par les ordres émanant du chef de la garnison d'Andrinople, on peut se faire une idée de tous les soins qui ont été mis à assurer l'ordre et la sécurité dans la ville et les alentours. Les dossiers des juges d'instruction et des procureurs militaires, d'autre part, permettent de constater que pas un crime n'a été commis sans qu'il ait été ouvert une enquête et que chaque fois les coupables ont été arrêtés et condamnés, quelle que fût leur nationalité, par des tribunaux régu-

lièrement constitués et rendant leurs sentences conformément aux lois en vigueur. Tout cela n'a pu que donner des résultats excellents. Un ordre exemplaire ne tarda pas à régner dans la ville, et tous les citoyens, sans distinction de nationalité, jouirent d'une liberté entière. Ceci a été confirmé par nombre de personnalités étrangères marquantes venues à Andrinople, entre autres par le général de brigade anglais, R. G. Broadwood, qui visita la ville peu de temps après sa prise, et dont les assertions ne pourraient être mises en doute. Cet état de choses dignes d'éloges, reconnu par les personnes impartiales, ne pouvait manquer de nous attirer l'animosité de nos adversaires, et ils n'épargnèrent aucun moyen pour tromper l'opinion publique à l'étranger et ternir le nom de la Bulgarie. Il ne serait pas superflu de faire remarquer, en outre, que les secrétaires de la plupart des consulats étrangers, à Andrinople, entre autres celui de Russie, sont des Grecs et que l'évêque grec s'est toujours servi d'eux pour compromettre la cause bulgare devant leurs Gouvernements respectifs et pour présenter la défense de leurs compatriotes grecs dans leurs agissements criminels. Cela jette un jour particulier sur certains rapports de secrétaires de certains consulats étrangers, à Andrinople, qui, se parant de leur qualité de représentants d'une puissance étrangère, se gardent bien d'avouer leur véritable nationalité.

§ 3. — Les dépositions.

I. *Lettre de M^{me} la baronne Varvara d'Uxkül à M. Maxime Kovalevski.*

N^o 71. — Salsomaggiore, 29 août 1913.

« Bien cher ami,

« Je vous ai tant parlé de la Bulgarie, et vous m'avez témoigné tant d'intérêt que je n'hésite pas à vous écrire ce qui m'est un devoir de vérité, au sujet d'un article paru dans un des récents numéros du *Daily Telegraph*, émanant soi-disant d'un diplomate russe, chargé par son Gouvernement d'une enquête sur les « atrocités bulgares » commises à Andrinople. Je dis « soi-disant », car, heureusement, il y a eu un démenti officiel quant à la position de la personne dont émanent des « informations » réunies en deux jours. C'est ce récit d'un correspondant de journal (le nom n'est pas mentionné) qui, *de moto proprio*, s'est livré à une « enquête », si l'on peut qualifier ainsi des investigations fort difficiles à faire et qui auraient exigé beaucoup plus de temps pour

être sérieuses et plus ou moins véridiques; je dis « plus ou moins », car il me semble que, *post factum*, vu l'état d'esprit des ex-belligérants, les caractères nationaux et les passions déchaînées de part et d'autre, aboutir à la *vérité vraie* est presque impossible. Je n'ai certes pas la prétention d'y atteindre, mais je voudrais prouver par des faits passés devant mes yeux, que souvent les meilleures intentions — qui sans doute étaient celles du correspondant — atteignent à des résultats bien éloignés de la réalité. Il affirme, entre autres, que la ville d'Andrinople a été saccagée, pillée et à moitié détruite par les Bulgares, lorsqu'ils y sont entrés.

« Je suis allée à Andrinople le troisième jour de l'occupation bulgare, et ma première impression en pénétrant dans la ville a été celle d'un profond étonnement de l'ordre qui y régnait, malgré qu'alors il n'y avait encore que 30 hommes de police; toutes les rues étaient littéralement bondées de troupes qui circulaient, visiblement heureuses de la victoire, mais sans rien d'offensif ni d'offensant pour les vaincus.

« Près de Sultan-Selim se trouvait une grande foule qui désirait pénétrer à l'intérieur, mais les portes étaient closes et les sentinelles ne laissaient entrer personne. Me voyant en costume de Sœur de charité et accompagnée d'un officier bulgare légèrement blessé, on nous fit pénétrer par une des petites portes latérales, où il n'y avait pas de rassemblement, et, à ma demande pourquoi l'on n'admettait pas le public sans autorisation spéciale, le gardien me répondit que, le premier jour, des soldats avaient commis quelques dégâts et qu'aussitôt des mesures avaient été prises en conséquence. Je regardais anxieusement autour de moi, *craignant de voir* et m'attendant à d'irréparables ravages, mais *excepté un trou percé par un obus* (fig. 15), durant le siège, dans une partie du toit, à un angle reculé d'un des petits escaliers, je ne vis qu'un ordre parfait : les tapis somptueux et d'une valeur incalculable soigneusement roulés, les nattes étendues sur les dalles, les guirlandes de lampions de verre dont est garni l'intérieur de la mosquée, sauf une dizaine, qui peut-être manquaient depuis longtemps, — tout en bon état, une propreté irréprochable partout : certes, l'aspect de Sultan-Selim, alors, n'était pas celui d'un édifice « saccagé et souillé ».

« De là, j'allai à notre consulat, où l'on me fit un récit palpitant des ravages commis à Sultan-Selim, dont on avait entendu raconter de sinistres détails, et grande fut la surprise des personnes réunies lorsque je racontai ce que je venais de voir. Si, à ce moment, dans la ville même, de pareilles versions étaient possibles, à quels racontars ne peut-on s'attendre après des mois?

« Le correspondant du *Daily Telegraph* s'éloigne aussi de la réalité en décrivant l'assassinat d'un Grec qui aurait été commis par les troupes bulgares. Ce fait s'est passé tandis que j'étais à Andrinople; j'ai vu le corps mort (qu'on

a laissé couvert, mais exposé au public à la place où il tomba). Ce Grec, sujet ottoman, avait découvert un certain nombre de soldats turcs cachés dans une petite mosquée, et il indiqua leur cachette en la désignant du doigt à l'officier bulgare qui passait avec son peloton. Le geste fut évidemment aperçu des Turcs, car aussitôt une volée de coups de fusil partit des fenêtres à demi closes, et le Grec tomba mortellement blessé. L'officier bulgare donna l'ordre de tirer sur les hommes cachés, et, si ma mémoire ne me fait pas défaut, il y eut treize morts. Je pense que l'officier était en droit d'agir comme il l'a fait.

« Et comme, pendant les premiers jours, il y eut des cas fréquents où, la nuit surtout, profitant de l'obscurité absolue où était plongée la ville, des hommes cachés, soldats turcs et autres, tiraient sur les passants, le général gouverneur émit un ordre du jour, placardé partout, où il signifiait que les habitants des maisons d'où partiraient des coups de fusil seraient tous passés à la baïonnette. Cet ordre du jour était indispensable, car le nombre des victimes de ces attentats de derrière portes et fenêtres était assez considérable, et, quelle que fût sa violence, il a sauvé bien des vies.

« J'affirme que je n'ai jamais entendu dire à Andrinople, où j'ai été quatre fois pendant les quinze jours qui suivirent la prise de la ville, que les soldats bulgares se soient livrés au viol ou au pillage ou à des débauches quelconques. Il y a eu, en effet, le premier jour, quelques vols, qui ont été immédiatement et sévèrement punis et ne se sont plus répétés. J'aurais eu certainement connaissance du moindre fait de ce genre; et je sais, en plus, que quelques étrangers, amateurs d'antiquités, proposèrent de fortes sommes pour obtenir des tapis ou autres objets de valeur, et personne ne trouva rien à acheter vingt-quatre heures après l'entrée des Bulgares.

« En ce qui regarde les dégâts causés pendant le siège par les obus des assiégeants, ils sont fort peu considérables, en proportion de la quantité tirée. Je crois être exacte en disant que presque dans chaque rue (pas dans toutes), il y a eu une ou deux maisons au plus *démolies*. Les « atrocités » commises sur les prisonniers turcs, malades du choléra, ont été aussi fort mal interprétées. Ils ont été indubitablement soumis à un régime très dur, exposés à la pluie et aux nuits encore froides, privés absolument de soins. Mais comment pouvait-il en être autrement quand les hôpitaux d'Andrinople regorgeaient déjà de blessés turcs et étaient dans un état si épouvantable que je ne pus obtenir que vingt places (et dans quelles abominables conditions) pour des officiers bulgares, presque mourants, qu'il était impossible de transporter plus loin, et qu'il fallait absolument évacuer de Karajousouff, petit village grec, à 7 kilomètres de la ville. Là, se trouvait la Mission russe de la Confrérie de Kaufmann, à la tête de laquelle j'étais depuis cinq mois, dont deux passés à Karajousouff, pendant le siège d'Andrinople. Nous avions un camp de 58 tentes pour les blessés, dont plus

de 5.000 ont passé par nos mains, les jours de l'attaque. Si bien aménagés que nous ayons été, il nous était impossible de garder tous ces blessés, gravement atteints. Il fallait évacuer à tout prix ; et c'est pour organiser les moyens d'évacuation que je m'étais rendue, le troisième jour, à Andrinople. Et malgré tous mes efforts, malgré tout le désir des autorités bulgares de m'accorder ce qui était si indispensable, je ne suis parvenue qu'à obtenir ces vingt lits, et le reste des blessés a dû être évacué d'abord sur Kirk-Kilissé (sur Lozengrad, à 55 kilomètres de Karayousouff), et ensuite, à défaut de place à Lozengrad, sur Mustafa-Pacha (70 kilomètres), par des chemins très mauvais et des charrettes à bœufs. Si les Bulgares n'avaient pas les moyens d'arranger, à Andrinople, une installation quelconque pour leurs propres blessés, comment s'attendre à ce qu'ils trouvassent à loger des milliers de cholériques tures, qu'il fallait isoler des autres prisonniers et blessés ?

« Evidemment, au point de vue humanitaire, le sort de ces malheureux est digne de toute compassion, et les Bulgares auraient dû les traiter autrement. Mais je constate les faits tels qu'ils étaient et, en expliquant les circonstances données, certaines actions qui semblent, à première vue, affreuses, deviennent compréhensibles. Ce n'est pas l'armée bulgare qu'il faut accuser dans ce cas, mais l'abominable administration médicale, qui a été au-dessous de toute critique ; et si l'on peut, en général, parler de cruauté et d'inhumanité en temps de guerre, qui, par elle-même, n'est que cruauté et inhumanité, ces termes doivent être appliqués aux souffrances inouïes, au manque absolu d'attentions auxquels ont été soumis les braves soldats bulgares. Ces héros, d'un stoïcisme antique, sacrifiaient avec bonheur et exaltation leur vie à la patrie. Ils succombaient dans des conditions atroces, dues en grande partie à l'incurie, à l'ineptie, à l'incapacité et à l'abominable indifférence des autorités médicales militaires, qui, à de bien rares exceptions près, ont montré un mépris complet pour la science et pour la profession qu'elles avaient l'honneur immérité d'exercer. Voilà les coupables qui mériteraient d'être jugés et punis de façon à ce qu'ils soient, à l'avenir, privés de la possibilité de continuer à faire le mal qu'ils ont fait pendant la guerre.

« Les journaux de l'Europe ont été remplis des « atrocités bulgares » envers les Tures, Grecs, Serbes, etc, et il est étrange de voir cette unanimité acharnée d'accusations difficiles, presque impossibles à vérifier. Pendant ce qui a été appelé « la seconde guerre » — c'est-à-dire depuis la reprise des hostilités jusqu'à la prise d'Andrinople — aucun correspondant étranger n'a été admis dans l'armée bulgare. Notre mission a été la seule qui ait été aux avant-postes ; et je certifie que, pendant les deux mois passés à Karayousouff, non seulement je n'ai jamais vu de blessé ou de cadavre mutilé, mais je n'en ai jamais entendu parler. Après le siège, j'ai vu des centaines de cadavres tures qui

gisaient sur les routes et les champs. Ils étaient hideux à cause de leur décomposition (on ne les enterrait qu'au bout de plusieurs jours, car il n'y avait pas assez de monde pour ramasser tous les morts, bulgares ou autres, et le soleil était déjà très ardent) mais je n'en ai *jamais vu* de mutilés. Nous avons vu plusieurs dizaines de blessés turcs. Ils se plaignaient amèrement des traitements horribles que leur avaient fait subir leurs officiers, mais aucun d'eux n'a jamais mentionné les « atrocités bulgares ».

« En partant d'Andrinople, j'ai vu des membres de la mission anglaise du « Croissant Rouge », qui étaient arrivés pour soigner les cholériques turcs. Ils se plaignaient du manque d'installation convenable, du manque d'attentions, de soins, mais personne ne m'a parlé des cruautés commises par les Bulgares envers les prisonniers turcs. Il y en a eu, évidemment, de part et d'autre ; mais je ne croirai jamais qu'elles aient été commises par les soldats bulgares, au vu et au su, et même parfois, soi-disant à l'instigation de leurs officiers.

« Le résumé de mes impressions d'un séjour de cinq mois et demi, passés au milieu des soldats, à Philippopoli, à Kirk-Kilissé, à Mustafa-Pacha et à Karayousouff, est que cette guerre a été une croisade d'anachorètes fanatiques de patriotisme. Les orgies, les débauches, les « femmes » qui jouent toujours un si grand rôle dans toute guerre étaient absolument absentes. Je n'ai jamais vu d'officier ni de soldat ivre, ni pendant les longs mois du siège, ni pendant les joies de la victoire.

« J'aurais pu continuer ma lettre à l'infini, car à mesure que je pense à ce passé encore si proche et déjà si terriblement effacé, des milliers d'épisodes me reviennent à la mémoire, tous illuminés par cet ardent patriotisme prêt à tous les renoncements... mais je crains d'abuser de votre patience. Je tenais seulement à vous faire part, à titre de témoin oculaire, de l'inexactitude de certaines versions accusatrices.

« L'Europe commet une profonde injustice en accablant de crimes hideux des hommes qui se sont battus dans des conditions exceptionnellement pénibles, avec un stoïcisme héroïque, sans jamais murmurer, et qui mouraient en martyrs sans une plainte, et le cœur plein de foi dans la grandeur et la force de leur pays.

« Je crois connaître les Bulgares, en bien comme en mal, et je ne puis que m'incliner devant eux avec le plus profond respect et la plus ardente admiration.

« Si vous croyez que ce que je vous communique peut être d'une utilité quelconque, je vous prie de disposer de mes informations comme vous le trouverez bon.

« Votre bien dévouée,

« V. D'UXKÛL. »

II. — *Témoignages de divers officiers turcs, pris à Andrinople ou recueillis par la Commission à Sofia.* — Après les témoignages oraux qui suivent, on trouvera deux dépositions rédigées par le major du génie, Choukri, et le capitaine Jummi, du 4^e régiment, 3^e bataillon.

DÉPOSITIONS ORALES

N^o 72. — 1^o *Choukri-bey*, major, commandant de la place à Andrinople. Il était assis dans son bureau quand les Bulgares entrèrent dans la ville. Ses subordonnés lui ont rapporté que 4 officiers turcs ont été tués dans la ville, et que les Bulgares ont fouillé dans leurs poches et les ont dévalisés. De semblables pratiques ont eu lieu jusque dans la caserne où se trouvait son bureau. A ce moment s'est présenté le lieutenant Neïkov, qui venait prendre le commandement de la place. Choukri-bey s'est plaint à M. Neïkov de ce qui se passait, mais M. Neïkov a refusé de prendre ses plaintes au sérieux. Entre autres faits, Choukri découvrit que le lieutenant Adilm avait été victime d'un larcin analogue, dans la même caserne, et, grâce à son entremise, il lui épargna, pour l'avenir, les pires violences. Après avoir révélé à M. Neïkov l'existence, dans une certaine mosquée, d'un dépôt de farine, Choukri apprit, par la suite, que l'officier bulgare avait vendu la farine à son propre bénéfice.

Deux jours plus tard, Choukri fut interné dans l'île de Saraï. Il est impossible de raconter toutes les souffrances que les captifs eurent à subir dans cette île. Des soldats bulgares tuèrent des prisonniers turcs, sans autre but que celui de prendre leurs bidons. « J'ai vu de mes propres yeux, a déclaré le témoin, massacrer 7 prisonniers en ma présence, sous prétexte qu'ils cherchaient à s'enfuir, alors qu'en réalité ils ne voulaient que puiser de l'eau à la rivière. » Les officiers sont restés jusqu'à trois jours et quatre nuits sans nourriture. Les soldats et les officiers eux-mêmes en ont été réduits à manger l'écorce des arbres, et même à tromper leur faim avec le cuir de leurs chaussures. Une centaine environ périrent, en une seule journée, de faim et de maladie. Le total des hommes morts s'est élevé, selon Choukri, à 3.000.

2^o *Eyoub*, capitaine d'artillerie, fut envoyé avec les lieutenants Réfik et Ali-Nousrat, comme parlementaires chargés d'annoncer la reddition du secteur nord. Malgré le drapeau blanc, ses compagnons et lui ont été accueillis par les feux combinés de l'artillerie et de l'infanterie. Une fois arrivés sur le terrain occupé par le 7^e régiment d'artillerie, les soldats désarmèrent les plénipotentiaires, les soulagèrent de leur montre et de leur bourse, et ne voulurent pas les conduire auprès du commandant. Un soldat frappa Eyoub

de la crosse de son fusil et menaça de les tuer tous. Un second soldat rejoignit le premier et dépouilla les deux lieutenants. Mais un troisième, protestant contre la conduite de ses deux camarades, conduisit Choukri et ses compagnons chez le lieutenant bulgare M. Neïkov, qui les conduisit à son tour chez le colonel du 23^e régiment, commandant le secteur nord. Ce dernier leur a dicté les conditions de la reddition. Neïkov a promis à Choukri de découvrir les soldats coupables et de lui faire restituer les objets volés. Mais le jour suivant, Eyoub a vu M. Neïkov monté sur son propre cheval... Il s'est efforcé de le ramener à des sentiments plus honnêtes, mais M. Neïkov lui a défendu d'en parler davantage.

3^e *Tahsine*, capitaine du corps des tirailleurs (« nichandji »).

Les soldats turcs du secteur de Marache se sont rendus aux Serbes, qui les ont désarmés, mais sans les molester en rien, et les ont gardés pendant trois jours; après quoi, ils les ont emmenés, sous bonne garde, pour les livrer aux Bulgares. Chemin faisant, on entendit des détonations. Les Serbes de l'escorte en conclurent qu'on préparait contre eux quelque piège. Pourtant, ils poursuivirent leur marche. Après avoir passé le pont de l'Arda, ils s'avancèrent sur la route de Karagatch, près de la station du chemin de fer, et c'est alors qu'un officier bulgare vint pour prendre possession des prisonniers. De nouveau, une détonation retentit, suivie d'un feu de salve... 60 prisonniers turcs tués, 4 soldats serbes mis à mort du même coup et un sergent blessé, tel fut le résultat du drame. L'explication la plus naturelle est que la responsabilité des coups de feu tirés incombe aux soldats bulgares. Les Serbes ont déclaré alors qu'ils se refusaient à remettre leurs prisonniers aux Bulgares et qu'une dispute très animée s'éleva entre officiers bulgares et serbes. Le colonel du 20^e régiment bulgare étant arrivé sur ces entrefaites, ordonna aux sentinelles bulgares de cerner et d'arrêter le premier groupe des officiers turcs. Quelques-uns d'entre nous, qui comprenaient le bulgare, l'entendirent déclarer que nous serions tous passés par les armes. Tirant son sabre, il commanda à tous les captifs, officiers et soldats, de se coucher sur le sol, puis, soutenant qu'ils avaient encore des revolvers, il voulut les faire fouiller. Les officiers serbes firent alors remarquer qu'on ne trouverait même pas un couteau sur les malheureux prisonniers turcs. A ce moment, une bombe éclata. Le chef bulgare déclara aussitôt que c'étaient les Turcs qui l'avaient lancée et qu'ils seraient tous exécutés. Une autre bombe partit, mais sa chute se produisit d'une telle manière qu'il était impossible de la mettre au compte des Turcs. Au grand étonnement des prisonniers, l'officier bulgare fit alors connaître qu'ils avaient maintenant la vie sauve. « Nous avons, dit-il, découvert précédemment les officiers turcs coupables, et ils ont déjà payé leur dette. »

4° *Hamdi-bey*, commandant d'une batterie d'artillerie. Il marchait, venant de Marache, au milieu d'un groupe de 7 officiers, dont 3 étaient montés, et les 4 autres à pied. Des Bulgares tirèrent sur eux; les chevaux, effrayés, s'enfuirent au galop. C'est à ce moment que les 3 officiers à cheval, le major Fouad-bey, le major Rifaat-bey, tous les deux du 4^e régiment d'artillerie, et le capitaine Iffan furent tués. Les 4 officiers qui étaient à pied cherchèrent refuge dans un café. Les Bulgares les y suivirent, mais des officiers serbes survinrent, qui leur sauvèrent la vie. Néanmoins, les Bulgares les ont dévalisés, en leur prenant jusqu'à leurs mouchoirs de poche. Un capitaine bulgare, M. Popovtchev, de la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon des pionniers, témoin de toute la scène, ne fit pas entendre la moindre protestation. On a dérobé chez un capitaine turc d'artillerie 90 livres turques et une bague. M. Popovtchev a essayé de retrouver l'argent volé, mais ses recherches n'ont abouti qu'à la restitution d'un napoléon et de 5 medjids (pièce d'argent de 20 piastres, environ 4 fr. 40). N'ayant pas de quoi manger, les officiers turcs emprisonnés durent payer jusqu'à 3 francs un morceau de pain.

5° *Ismail Maïl*, docteur en médecine de l'état-major (consulter, en outre, son rapport écrit, au sujet de la conversion forcée des Pomaks), a vu lui-même des soldats bulgares tuer à coups de baïonnette deux soldats turcs, au cours de la reddition d'Andrinople, et jeter leurs cadavres dans la rivière. Plus tard, à Stara-Zagora, il a vu la sentinelle bulgare massacrer le soldat turc Halil-Ali-el-Sultanich sans aucune raison. Ce soldat a été porté sur les contrôles comme mort de maladie. Il a vu aussi son ordonnance, Ahmed-Omer, de la 11^e compagnie médicale de Conia, tué sans motif plausible par un soldat bulgare, à Stara-Zagora.

6° *Hadji-Ali*, officier de réserve, qui servait dans la gendarmerie d'Andrinople, témoigne que la femme et la belle-sœur d'un trésorier turc, qui habitait la maison voisine de la sienne, ont été violées et ensuite égorgées par les soldats bulgares. Il a vu de ses propres yeux les soldats bulgares tuer dans la rue le capitaine Ismaïl Yousbachi, le jour même de la reddition de la ville. Un juif a protesté contre ce meurtre, mais il a, lui aussi, payé sa protestation de sa vie. Il a vu également 400 à 500 habitants d'Andrinople détenus comme prisonniers dans la cour du Konak du commandement de la place. 4 soldats bulgares furent postés à l'extérieur de la porte d'entrée, 4 comitadjis bulgares à l'intérieur. Quand les soldats poussèrent les habitants pour les faire pénétrer dans la cour, les comitadjis frappèrent ceux-ci à coups de crosse. Il a vu les cadavres de 4 ou 5 personnes dans cette cour. Il soupçonne que tous les prisonniers du Konak ont été tués, mais n'en a pas une certitude absolue.

TÉMOIGNAGE DU CAPITAINE JUMMI

N° 73. — « Après la chute d'Andrinople, M. Minev était venu panser ma blessure. Il reçut nos jumelles et notre pistolet, en nous disant qu'il les garderait en souvenir de nous. On nous a conduits à Tatar-Keni; le général Savov nous a bien traités et a ordonné qu'on nous conduise à Sofia. Cette nuit-là, la nuit du 13 au 14, nous l'avons passée là; nous étions une vingtaine d'officiers. Le 14 mars, on nous a fait partir à pied pour Simenli, dans la direction de Sofia. A Simetli, on nous a menés dans une maison musulmane, où ne se trouvaient plus que des femmes et quelques vieillards de soixante à soixante-dix ans; les autres hommes, ainsi qu'un vieillard, avaient été assassinés par les Bulgares; les femmes avaient été violées. Deux heures après, on a donné l'ordre de nous conduire à Kadi-Keni pour y prendre le train. Le lieutenant Boris s'y est opposé et nous a renvoyés sur la route. Nous y avons passé quatre nuits. Une nuit, nous nous trouvions, plusieurs officiers, dans la cour d'une petite maison musulmane. On voulait nous maltraiter, mais le major Stéfanov, du 30^e régiment nous a donné du pain et nous a conduits sous les tentes, où se trouvaient 13.000 prisonniers. On nous a distribué, en trois jours, 500 grammes de pain. Les soldats bulgares enlevaient aux prisonniers leur argent et leur montre. (La phrase suivante est inintelligible; le témoin semble dire qu'on répondait par des coups de baïonnette aux soldats prisonniers qui demandaient du pain.) J'ai vu un soldat bulgare se disposer à frapper un soldat turc avec la crosse de son fusil et le lieutenant Boris l'y autoriser du geste et lui dire : « Faites. »

« Quatre jours plus tard, grâce à Stephanor, on nous conduisit à Andrinople. J'ai aperçu sur la route les cadavres de 9 soldats turcs et 1 blessé dont le visage baignait dans le sang, au point de ne pas s'en distinguer. Ce blessé se trouvait tout seul dans les champs, et mes camarades ont vu 4 morts dont on avait disposé les cadavres en forme de croix.

« Capitaine JUMMI, 4^e régiment, 3^e bataillon. »

DÉPOSITION DU MAJOR DU GÉNIE CHOUKRI

N° 74. — « J'étais commandant du génie, sur le front sud d'Andrinople. J'avais sous mes ordres deux capitaines du génie : Ata-bey et Atif-bey. Après la reddition de la place, au moment où les soldats bulgares ont fait leur entrée du côté sud, dans le quartier grec de Keni, ces soldats bulgares, conduits par les Grecs d'Andrinople, ont commencé à entrer dans les maisons et à s'emparer de tout ce qu'ils trouvaient. Tout ce qui nous appartenait a été mis au pillage, excepté les malles que nous avons transportées chez un Arménien, sujet

ottoman, frère du drogman du Consulat russe. Ce même Arménien avait aussi donné asile à la femme, au petit enfant et à la servante du capitaine du génie Atif-bey. Les soldats bulgares, conduits par quelques indigènes grecs, ont pénétré de force dans la maison de cet Arménien, pendant la nuit. Ils ont saisi les malles qui nous appartenaient et le cheval du capitaine Atif bey; ils ont demandé 200 livres turques comme rançon à la femme du capitaine; ils ont renouvelé cette demande à plusieurs reprises et ne l'ont laissée tranquille qu'après avoir reçu 9 livres turques, le premier jour, et 3 autres livres, le second.

« Major du génie, CHOUKRI. »

III. — *Témoignages bulgares.*

N^o 75. — *Le général Vasov*, gouverneur militaire de Kirk-Kilissé (Lozengrad) depuis novembre 1912, commandant de l'armée du secteur Est à Andrinople, nommé commandant de la garnison à la date du 13 mars, depuis le mois d'avril gouverneur de la Thrace. Son armée a pris d'assaut Andrinople, le 13/26 mars, à 8 heures du matin :

« Je me suis rendu, écrit-il, à Ghébeler, à 12 kilomètres d'Andrinople, et j'ai rejoint mes troupes à 10 heures du matin. L'armée traversa la ville, accueillie par les vivats et les « hourras » de la population. Les habitants turcs étaient en nombre dans les rues. L'ordre fut donné aux troupes de camper dans les quartiers de la place situés entre la Tounja et la Maritsa. Je me suis vite rendu compte qu'il y avait trop de soldats en ville, et, de la maison du commandant de la cavalerie turque, j'ai téléphoné au commandant de l'armée qu'il ne fallait pas faire entrer les troupes des autres secteurs.

« Les militaires turcs faits prisonniers à l'intérieur de la ville (ils avaient jeté leurs armes dans la Toundja), et appartenant aux troupes du secteur de l'est ont été rassemblés dans l'île de Saraï. Ils étaient au nombre d'environ 12 à 15.000. Il y avait, en outre, dans cette île, des civils, ou, plus exactement, des personnes habillées de vêtements civils. Mais, comme, parmi eux, il se trouvait beaucoup de soldats déguisés, j'ai dû de toute nécessité publier un ordre pour déclarer que ceux qui cacheraient des militaires seraient fusillés. J'ai ordonné ensuite de compter les prisonniers enfermés dans l'île et de les répartir par régiments. On a mis environ dix jours pour procéder à ce dénombrement, en vue de les évacuer de l'île. Les prisonniers du secteur serbe, qui ont fait leur soumission entre les mains des Serbes, ont été gardés au quartier d'Ildyrim. Les prisonniers du secteur du Sud ont été cantonnés au Tcheurek-Kivi. Le nombre des prisonniers s'est élevé en tout à 50 ou 55.000 hommes.

« Comme il me fallait présenter Choukri-pacha au général Ivanov à 5 heures

après-midi, je me suis mis immédiatement en relation avec lui. Choukri et les officiers de l'état-major nous ont demandé de leur laisser tout ce qu'ils avaient avec eux. Choukri a voulu garder son ancienne demeure à Kadyrlyk. Tout cela a été accordé. Aux environs du 15 mars, on leur permit de partir pour la Bulgarie, tandis que les officiers inférieurs, à commencer par les chefs de régiment (colonels), étaient retenus à Andrinople. Au moment du départ, j'ai exprimé à Choukri mon mécontentement, au sujet de l'autorisation, donnée par lui, de détruire les magasins de vivres. Je lui ai fait observer que ce seraient les malheureux prisonniers de son armée qui en souffriraient et qu'ils avaient déjà déclaré (je les avais visités le 14 mars, c'est-à-dire dès le lendemain de la reddition), ne pas avoir mangé pendant cinq jours entiers, ce qui signifie qu'ils n'avaient pas été nourris du tout, ou l'avaient été insuffisamment, pendant les trois dernières journées du siège. Ils expliquaient eux-mêmes ce jeûne prolongé par le fait qu'ils avaient dû se battre pendant tout ce temps. J'ai exposé à Choukri tout l'embarras dans lequel nous nous trouvions, en raison de la destruction du pont de l'Arda, de l'anéantissement des dépôts de vivres, de la difficulté et de la lenteur des communications avec Mustafa-pacha. La réponse de Choukri fut qu'il n'avait pas donné l'ordre de brûler les dépôts et que ce malheur était le fait des « tchapkaris » (des vauriens). Je lui ai aussi communiqué l'ordre, donné par moi, de prélever un quart de la portion de pain distribuée à nos soldats, pour empêcher que les prisonniers turcs ne meurent de faim, et Choukri m'en a remercié. J'ai en effet pris cette mesure, à titre temporaire, jusqu'à l'arrivée des denrées attendues de Baba-Eski et de Mustafa-pacha. Dès la seconde journée, soit le 14 mars, on a commencé à donner ces quarts de portion aux soldats ennemis. Quelques jours après (peut-être même dès le 15), j'ai réparti ces denrées entre les régiments qui formaient mes troupes, pour les mettre sur un pied d'égalité avec l'armée bulgare, quant aux approvisionnements.

« Les prisonniers ont demandé la permission de prendre l'écorce des arbres pour allumer du feu, comme il pleuvait et qu'il faisait froid. Les tentes, d'ailleurs, manquaient à nos soldats eux-mêmes. Cette permission leur fut accordée, et ils coupèrent l'écorce avec des couteaux et des pioches.

« Une des raisons qui expliquent l'isolement des prisonniers dans l'île de Saraï fut la présence parmi eux de contagieux, et cela, dès le troisième ou le quatrième jour après la reddition de la ville. Choukri m'a dit que le choléra avait fait son apparition dix jours avant cette date du 13 mars, mais qu'il avait disparu au moment de l'entrée des troupes bulgares. Pourtant, la maladie n'épargna pas l'île par la suite, et nous dûmes envoyer des docteurs turcs pour isoler les hommes contaminés, les soigner et enterrer les morts loin des vivants.

« D'après mon estimation, l'épidémie n'a pas causé plus de 100 à 200 décès

dans la population de l'île. Quant à l'histoire des prisonniers réduits à se nourrir de l'écorce des arbres, je la tiens pour une pure légende. Assurément, nous n'avons pas pu faire beaucoup pour eux, puisque nos propres troupes étaient fort mal approvisionnées. Nous ne leur avons pas distribué des aliments chauds, mais ils ont reçu assez de pain pour échapper à la famine. Lorsque nous vîmes les habitants affamés de la ville rejoindre les prisonniers militaires, nous décidâmes de les disséminer dans les environs, le long de la ligne du chemin de fer, pour pouvoir les ravitailler plus facilement. De cette façon, nous n'eûmes plus à nourrir que la population pauvre de la ville proprement dite, soit environ 15 à 20.000 bouches. La section anglaise du Comité des Balkans nous a beaucoup aidés en cette circonstance. Après le rétablissement du pont, l'approvisionnement des prisonniers est devenu régulier; des officiers ont été spécialement nommés pour en prendre soin, et des habitations provisoires ont été construites. Le consul anglais, le major Samson, peut témoigner sur tous ces faits. Le général Broadwood a même publié une lettre dans le *Times*, à la mi-avril ou dans les derniers jours de ce mois (vieux style), pour défendre les Bulgares des accusations portées contre eux.

« Le cas du juif tué est possible. Les soldats étaient irrités; mais il n'y a eu, en général, que très peu de violences. Il n'est pas impossible non plus qu'on ait tué des prisonniers, pendant la nuit, mais ces faits me sont restés inconnus. Il n'y a pas eu, en tout cas, d'assassinats de prisonniers en masse. L'incident de la mosquée Miri-Miram m'est connu par le récit du commandant colonel Tlatanov. Le voici. Quelques Turcs, craignant d'être attaqués, s'étaient enfermés dans la mosquée, avec les femmes et les enfants. Pendant le passage des troupes, des coups de fusil partirent sans qu'on sût d'où. Un jeune Grec survint et dit aux soldats qu'on tirait sur eux de l'intérieur de la mosquée. Une patrouille assez nombreuse s'avança dans cette direction, guidée par le Grec. On tira de la mosquée et on tua le guide. J'ai vu moi-même son cadavre. C'est alors que nos soldats attaquèrent la mosquée à la baïonnette et tuèrent les hommes, en laissant la vie sauve aux femmes et aux enfants. Ce fut là le premier incident regrettable. Je me suis rendu en personne sur les lieux; accompagné de Tlatanov, et j'ai constaté ce qui suit. L'enfant grec fut tué à 15 ou 20 pas de la mosquée. A l'intérieur, il y avait environ 10 Turcs tués. Deux d'entre eux, un mollah de cinquante-cinq ans environ et un jeune homme de vingt ans, respiraient encore. J'ai ordonné de les conduire à l'hôpital et de rédiger un procès-verbal de ces faits. C'est le seul épisode sanglant dont j'ai eu connaissance à Andrinople. Pas un seul homme n'a été fusillé pendant mon commandement. J'ai été remplacé par M. le général Velchev, vers le 1^{er} avril (vieux style). Le mufti a protesté à plusieurs reprises de sa reconnaissance envers les Bulgares. Le second ou le troisième jour, je l'avais fait

venir pour calmer sa première frayeur, et il m'a dit qu'il ne s'attendait pas à ce que, dans une ville prise d'assaut, on se conduisit d'une façon si humaine envers la population turque. J'ai sauvé de la Cour martiale, M. Béhaeddine, qui avait offensé un officier bulgare. Quant à mon système général, j'en ai parlé dans le journal *Mir*, où mon article a été publié, il y a quelques jours, par conséquent avant cette déposition et quand je ne pensais pas encore avoir à la faire (la traduction de cet article suit).

« Quant au pillage et à l'entrée des troupes bulgares, voici ce que j'en ai vu. Ce sont les chrétiens qui se mirent à piller les Turcs. Il me fallut envoyer trois régiments, un de cavalerie et deux d'infanterie, pour faire surveiller la ville. Malgré cela, au cours de la première journée, tous les dépôts turcs (vêtements, provisions, etc.) ont été pillés. J'aurais dû commencer immédiatement les recherches à domicile, mais, pour ne pas troubler la population, je n'ai pas permis de perquisitions domiciliaires pendant tout le temps que j'ai été gouverneur (jusqu'au 1^{er} juillet, vieux style). Des visites à domicile ont eu lieu par ordre du commandant de la ville, mais seulement à la suite de requêtes privées. J'ai donné la permission au commandant de la ville (*Gradona tchalnix* Chopov, et à son successeur Markov) d'ouvrir un dépôt d'objets qu'on se disputait et qui étaient de provenance douteuse. Quant aux dégâts commis dans les maisons habitées par les Bulgares, les consuls autrichien et italien se sont présentés chez moi et m'ont demandé de payer le dommage en m'énumérant les cas et en donnant les noms. Je n'ai pas donné suite à leur demande parce qu'il était impossible d'en prouver le bien-fondé. Je n'ai pas entendu parler des tapis de M. Chopov. Moi-même, j'ai habité la maison d'Akhmed-bey, en face de la mosquée du Sultan-Selim. La maison était pleine de meubles. On peut demander au propriétaire si le moindre objet a manqué. »

*
**

Dans un article du *Mir* de Sofia, portant la date du 6/19 septembre 1913 et intitulé *les Pourparlers à Constantinople*, le lieutenant général de réserve Vasov a ajouté, sous sa signature, les observations suivantes :

« Je ne suis pas l'ennemi des Turcs, je suis, au contraire, partisan d'une amitié intime avec eux, car nous avons beaucoup d'intérêts communs, et de ces sentiments, je crois avoir fourni des preuves indéniables. La population musulmane et les sanctuaires où elle pratique son culte, à Andrinople, me doivent leur conservation. Après la prise de cette ville, je n'ai permis à personne de faire tomber un cheveu de la tête des vaincus. Sur les modiques subsistances de mes soldats, j'ai nourri les 60.000 prisonniers turcs et plusieurs milliers de malheureux affamés appartenant à la population musulmane. Tous ces faits sont connus de Choukri-pacha, aussi bien que des consuls étrangers

et des 3.500 fonctionnaires turcs que j'ai envoyés avec leurs familles à Constantinople, par une mesure qui est tout à l'honneur de l'occupation bulgare. L'ami de Talaat-bey, le Dr Béhaeddine-bey, connaît aussi la vérité sur ce point. Ce Turc intelligent et plusieurs de ses amis se rappellent certainement qu'en ma qualité de gouverneur de la Thrace, j'ai fait ce que j'ai pu pour les aider dans leur infortune... »

*
**

N^o 76. *Déposition de M. Kristo Bogoyev, chef de la section administrative auprès du Gouvernement militaire de la Thrace.* — « La résidence du gouverneur a été Kirk-Kilissé (Lozengrad) jusqu'au 13 mars (vieux style). A partir du 19, cette résidence a été transportée à Andrinople. M. Bogoyev est resté à Andrinople jusqu'à la fin de l'occupation bulgare et il en est parti avec le dernier train. Son témoignage se rapporte surtout aux derniers jours de l'occupation et au moment où les Bulgares ont quitté la ville, le 7 et le 8 juillet (vieux style) :

« Le 6 juillet, à 6 h. 1/2 du soir, comme les Turcs étaient déjà à Ourli, je demandai par télégraphe au ministère et à l'état-major la permission, pour les fonctionnaires, les réfugiés et tous les habitants qui le désiraient, de quitter Andrinople. La permission arriva à 11 h. 1/2. Pour ne pas inquiéter la population, nous n'avions pas répandu la nouvelle, et à minuit, au jardin de Réchadié, le cinématographe était encore ouvert et le public rentrait chez soi tranquille. Partis le dimanche matin 7 juillet, vers 3 ou 4 heures, avec le chef de la section des finances et le secrétaire en chef, nous passâmes la nuit à Karmanly. J'appris alors que les Turcs n'étaient pas encore entrés dans la ville. Nous reçûmes l'ordre télégraphique de revenir. Le 8 juillet, nous étions de nouveau à Andrinople. En revenant, de la fenêtre de mon wagon, j'ai compté, à Marache, environ 10 cadavres de prisonniers turcs, ce qui m'a beaucoup impressionné. A mon arrivée à Karagatch, je me suis informé auprès du chef de gare, le capitaine Mikailov, de la cause des massacres. Mikailov m'a expliqué qu'une partie des prisonniers, 50 à 60 hommes, étaient employés comme ouvriers à la station et qu'ils habitaient dans des baraques près du pont sur l'Arda, pour faire le travail de transbordement. Les autres prisonniers, la plus grande partie de ceux qui n'avaient pas encore été dirigés sur la Bulgarie, habitaient la place de la mosquée Ali-Pacha, sur la Tcharchi. Après les avoir gardés là jusqu'à 2 ou 3 heures, on les avait expédiés à Yambol. Le groupe dont il s'agit a dû être dirigé sur Mustafa-Pacha, sous l'escorte de la milice (*opoltchénié*). Supposant que les Turcs étaient déjà à Andrinople, ceux-ci ont essayé de prendre la fuite. Le convoi a tiré sur eux.

« Après notre départ du 7 juillet, l'ordre était assuré par le major Morfov,

remplaçant le commandant de ville, et par le *sous-colonel* Manov. Des témoins oculaires m'ont raconté que, pendant le départ des derniers trains (il y en a eu huit le 7 juillet), les habitants grecs ont déjà commencé à piller les dépôts. Le nombre des pillleurs s'est vite accru. On a commencé à tirer sur eux des wagons de l'avant-dernier train, et deux personnes ont été tuées avec leur butin, capotes, pantalons, etc., etc. Karagatch est resté toute la journée du 7 sans autorités militaires ni civiles. Le 8 juillet, les autorités sont réapparues et ont entrepris une perquisition générale dans les maisons de Karagatch et du faubourg voisin d'Andrinople. J'ai appris que dans plusieurs maisons on avait trouvé des armes et munitions volées et que les voleurs, propriétaires des maisons susdites, ont été fusillés, au nombre de 20 ou 30. On m'a fait ce récit à la gare, le 8 juillet, et M. Morfov, que j'ai rencontré en revenant à la gare, après une excursion dans la ville, me l'a confirmé. Je n'ai rien su des noyades. Je ne nie pas la possibilité de ce fait, mais je l'ignore.

« Quant à ce qui concerne la période qui a précédé notre administration à Andrinople, je peux dire que nous satisfaisions régulièrement aux demandes du Mufti, lequel s'adressait à nous très souvent. Dix jours avant notre départ, le Mufti nous a demandé de rendre aux mahométans la mosquée du Sultan-Sélim. Je lui ai répondu : « La mosquée vous reste, mais il nous sera difficile de la sauvegarder et ce n'est pas encore le moment de l'ouvrir. » Nous avons alors télégraphié au Tsar. M. Danev m'a répondu en m'ordonnant d'ouvrir la mosquée dès que cela me paraîtrait possible. J'ai promis de le faire à la date indiquée par les Turcs comme étant leur fête de Ramazan, mais, la permission une fois donnée, j'ai appris que cette fête était déjà passée depuis deux jours. Le 2 juillet, on m'a demandé de nouveau d'ouvrir la mosquée pour le service de la fête. J'ai refusé, parce que les Turcs approchaient déjà de la frontière Midia-Enos. Le 3 ou le 4 juillet, le Mufti est venu me voir de nouveau. Je lui ai assuré que la mosquée leur serait rendue, que les Bulgares ne la détruiraient pas. A ce propos, le Mufti m'a dit qu'ayant été témoin des souffrances des musulmans au commencement de l'occupation bulgare, il avait pensé que les Bulgares seraient incapables de veiller à la sécurité des Musulmans. Il était alors sur le point de partir pour Constantinople. « Mais », ajouta-t-il, « je suis resté ici, grâce à vous. Quand vous m'avez fait venir pour la première fois après votre arrivée de Kirk-Kilissé, j'étais sûr que vous me recevriez debout. Mais vous m'avez fait asseoir, vous avez parlé avec moi pendant une heure entière et vous m'avez dit que vous-même, quoique vous ne puissiez pas faire tout ce que vous vouliez, vous restiez là néanmoins pour remplir votre devoir, et vous m'avez invité à suivre votre exemple. Et je suis resté. Je trouve à présent que vous avez vraiment su prendre soin de nous. J'ai écrit dans le même sens au Grand Vizir. »

« Je sais que M. Veltchev a convoqué les notables et je reconnais qu'il les a menacés, au cas où se produirait une insurrection. C'était naturel, si on pense au nombre insignifiant de nos troupes, perdues au milieu de 50.000 habitants musulmans.

« Quant à l'évêque grec, son témoignage (dans le rapport Machkov) est de mauvaise foi. Personnellement, je n'ai reçu de lui que deux lettres : 1) un fonctionnaire aurait pris sur lui, prétend-il, de prononcer le divorce de deux époux, à Baba-Eski. En réalité, il s'agissait d'un fiancé, qu'on expulsait de la maison de sa future, après l'y avoir entretenu pendant six mois. Les autorités civiles intervinrent ; 2), on accusait le prêtre bulgare, du quartier Ildyrym, de contraindre les enfants par des menaces à fréquenter l'école bulgare. On a vérifié cette accusation, et on l'a trouvée fautive. Il faut que je mentionne, d'autre part, qu'on a trouvé six fusils bulgares et un costume militaire dans l'église grecque de Kériché-Hané. L'état d'esprit des Grecs se caractérise par ce fait : sept ou huit jours avant la retraite bulgare, quand la communication fut coupée entre Karagatch et l'administration militaire, on découvrit les coupables. C'étaient des Grecs, déguisés en soldats bulgares, qui avaient coupé les fils.

N^o 77. *Déposition du major Mitov (par la suite sous-colonel)*. — Il avait été nommé major de la place, par le général Vasov, le jour même de l'entrée dans Andrinople. Au bout de quatre ou cinq jours, il fut promu lieutenant-commandant et enfin commandant. Il resta dans la ville jusqu'au 14 juin (vieux style).

« Le mauvais approvisionnement s'explique par ce fait que le pont fut détruit et les dépôts brûlés. Les soldats bulgares eux-mêmes, ne recevaient qu'un pain par jour. Le général Vasov ordonna de prélever un quart sur cette ration, ce qui fut fait par le commandant Tsernowsky. On distribua « ces quarts » pendant les trois premiers jours ; les prisonniers étaient répartis en plusieurs groupes. Moi-même, je passais l'inspection le matin. On ne mangeait pas d'écorce d'arbre. On a coupé, en effet, de l'écorce d'arbre, mais pour en faire du feu ; voilà l'origine de cette légende. En effet, après la belle journée du 13 mars, nous avons eu de la tempête pendant la nuit et il a plu à verse. J'ai vu de mes yeux les feux allumés, une bombe a même éclaté pour en avoir été placée trop près.

« Le jour de l'entrée des troupes, j'ai été témoin de scènes touchantes : les soldats partageaient leur pain avec la population. J'ai bien vu, en effet, des hommes tomber de faiblesse dans les rues ; c'est que, pendant les dernières journées du siège, les *fournadjis* vendaient du pain aux seuls riches qui pouvaient en acheter. Dans l'île de Saraï, il est bien vrai que les gens étaient si

faibles qu'ils ne pouvaient pas se tenir debout et qu'ils semblaient l'ombre d'eux-mêmes. Il en mourait, mais pas par centaines ; le premier matin, nous avons eu trente morts.

« Au sujet du pillage, voici ce que j'en ai vu.

« Au moment de l'entrée de nos troupes, le 13 au matin, je passai à côté du Club Jeune-Turc (dans la maison d'Abouk-Pacha) et je trouvai là deux charrettes remplies de meubles; il y avait entre autres choses des lits en bronze qui pouvaient valoir mille francs, des miroirs, des garde-robes, des meubles précieux. J'ai tiré mon sabre et j'ai essayé de parler à ces gens, mais comme ils parlaient grec, nous ne nous comprenions pas. J'ai fini par les chasser. Dans une des rues, un peu plus bas, on pillait l'horloger qui me criait : « On est en train de piller à l'intérieur ! » Je donnai l'ordre de sortir ; trois hommes sortirent et je frappai l'un d'eux du plat de mon sabre. Les Turcs me criaient « Bravo, *aferim, efendim* ; ce sont les « roums » ! Mais il n'y avait pas moyen d'arrêter le pillage. Toutes les rues, la mosquée du Sultan-Selim, le Konak, etc., étaient remplis de gens, de femmes, de vieillards, d'enfants ; tout le monde emportait son butin avec soi, ici, un canapé, là, quelque autre chose. Quand je donnais l'ordre de jeter les objets volés, on obéissait, mais dès que je m'éloignais, on s'en emparait de nouveau. J'ai placé une sentinelle au Conseil municipal et là, rien n'a été pris. A deux reprises, je suis entré dans la maison des officiers turcs et j'ai vu des civils qui en sortaient. On a tiré sur moi par trois fois. J'envoyais bien des patrouilles, mais qui s'égarèrent dans ce labyrinthe de ruelles. Alors, j'ai ordonné aux habitants de siffler pour prévenir et appeler les patrouilles. On verra par l'exemple suivant combien il était difficile d'arrêter le pillage.

« Je connais un des officiers turcs faits prisonniers, un certain Hasib-effendi. Un Grec, nommé Yani, avait pillé sa maison et lui avait volé ses chevaux. Dans la même maison, on trouve un autre Turc avec la tête fendue. Je demande : « Qui a fait cela ? » — « Un Grec de Kaïk. » — « Qui ? — « Je n'ose pas le dire, j'ai peur d'être tué » — « Mais je me porte garant qu'on ne vous fera aucun mal ». — « Malheureusement, vous ne pouvez pas concentrer toute votre attention sur moi seul ». J'ai donné une sentinelle à la famille de Hasib-effendi, et ils sont allés demeurer ailleurs, dans les *bahtchés* (jardins). Là encore, un Grec habitait la même maison et a trouvé moyen de s'emparer de tous leurs habits. On trouvait quantité de choses pillées dans les maisons grecques. Nous recevions jusqu'à deux ou trois cents déclarations de pillage par jour. Je donnais aux pillés une patrouille, qui fouillait les maisons et retrouvait partout des objets dérobés. Les biens de Delaver-bey et son piano étaient du nombre. Quantité de personnes se présentaient au Conseil municipal pour obtenir du commandant un certificat attestant que telles et telles choses avaient été *achetées*, mais le

prix de vente, beaucoup trop bas, prouvait manifestement qu'il s'agissait là d'objets volés revendus par des Grecs et des Juifs.

« En faisant le tour de la ville, lors de l'entrée des troupes, je m'arrêtai devant la mosquée du Sultan-Selim. Je trouvai dans l'entrée même deux cadavres de femmes. Je plaçai une sentinelle à l'entrée. Des familles turques s'étaient réfugiées à l'intérieur : on me dit qu'il y en avait jusqu'à 4.000. Ils avaient apporté leur bien avec eux : les couvertures de lit, les *mangahs*, remplissaient une partie de la mosquée. Ils me firent demander s'ils pouvaient sortir. Je leur en donnai la permission et je les fis accompagner par des soldats jusque chez eux. En s'en allant, ils chargèrent leurs effets sur des charrettes. Je remarquai parmi tout cela des tapis. A ma question formelle, ils répondirent que tous ces objets leur appartenaient. A ce moment-là, j'ignorais qu'il y eût une bibliothèque attenante à la mosquée. J'appris le lendemain qu'une seconde entrée de la mosquée menait à cette bibliothèque. Je m'y rendis immédiatement. Je trouvai les tiroirs ouverts, tous les livres pêle-mêle sur le plancher ; quelques reliures étaient vides, les livres en ayant été arrachés. On me dit que tout cela avait été fait, non seulement par des Grecs et des Juifs, mais même par des Turcs. Les *khodjas* me demandèrent de leur permettre de garder les livres pour eux ; mais je refusai. On raconte que certains étrangers ont profité de l'occasion pour faire quelques bonnes affaires ; on mentionne entre autres un Coran précieux qui a trouvé preneur. Quelques jours plus tard, l'officier Pokrovsky m'apporta des livres turcs dans un sac ; mais c'était des livres ordinaires, dont je n'ai pu savoir la provenance. J'ai fait fermer la mosquée du Sultan-Selim et j'ai donné ordre qu'elle ne soit ouverte au public que de 3 à 5 heures tous les jours.

« Le cas de l'officier turc prisonnier m'est inconnu, mais j'ai vu un soldat bulgare soutenir un prisonnier turc, trop faible, et l'aider à marcher. Je ne connais pas non plus l'histoire de ce pillage d'un magasin de montres, mais j'ai donné une sentinelle à un horloger arménien qui avait peur qu'on ne le vole, et cette mesure lui a bien réussi. De même, j'ai fait fermer pendant quinze jours le bazar d'Ali-Pacha, pour en empêcher le pillage. Par la suite, j'y ai mis une patrouille, et le bazar s'est trouvé, en effet, sauvegardé. S'il y a eu des maisons d'officiers turcs mises au pillage, la faute en est à la population locale, non à l'armée. Les propriétaires des maisons turques me demandaient à genoux de leur donner à loger des officiers bulgares ; je leur en ai adressé plusieurs. Au contraire, la population grecque du « quartier neuf » refusait de loger des officiers, et c'est dans cette partie de la ville que les désordres se produisaient.

« Je connais des maisons grecques dont les propriétaires donnaient de l'argent aux soldats bulgares, les enivraient, ou même dont les femmes se livraient à eux pour obtenir en retour leur protection contre le pillage, ce qui d'ailleurs leur

a réussi dans certains cas. Je sais aussi qu'un Grec du quartier de Kaïhm a mis l'uniforme bulgare pour se livrer au pillage. J'ai ordonné d'arrêter les voleurs, mais on n'a pu en attraper aucun pendant mon séjour à Andrinople. Il y a eu, à ma connaissance, un seul cas de viol, celui d'un gamin par un Grec sous le pont de Karagatch. Le coupable a été arrêté et puni. Aucun viol n'a été commis par nos soldats.

« Pour faciliter l'approvisionnement des pauvres, j'ai fait appeler le chef des *fournadjis* (boulangers), dès le second jour ; je lui ai remis de la farine. Je lui ai ordonné d'en faire des pains et de les vendre 0 fr. 15 pièce. Les pauvres ont eu des distributions gratuites de farine ; j'y ai moi-même pris part. J'ai fait dresser la liste des familles d'officiers turcs et je leur ai envoyé à domicile de la farine et de l'argent. »

N° 78. — M. Chopov, chef de la police à Andrinople, a été accusé par le « fonctionnaire russe, M. Machkov, d'avoir expédié lui-même à Sofia, par l'intermédiaire d'un sujet russe, trois balles de tapis volés ». Il s'est rendu de lui-même devant la Commission et a déposé de la manière qui suit, touchant le pillage d'Andrinople et les faits particuliers qui lui sont reprochés :

« Le 14 mars, deux jours après la prise d'Andrinople, Delaver-bey, un riche Turc, ex-maire de la ville, s'est présenté chez moi et a déposé une plainte au sujet du pillage de sa maison : j'ai fait faire des recherches et je lui ai rendu tout son mobilier, retrouvé dans des maisons grecques. Les Grecs se sont plaints de ces visites domiciliaires entreprises à la requête de Delaver-bey. D'autres beys : Berkham-bey, Derghili-Mustafa, Hadji-Abram, etc., m'ont déclaré que le bétail de leurs *tchifliks*, aux environs d'Andrinople, avait été volé et qu'ils craignaient qu'on ne tentât de détruire les maisons des villages, ainsi que les semences. J'ai envoyé des soldats les garder : ils ont rassemblé le bétail volé, qu'ils ont retrouvé dans les villages avoisinants, grecs et bulgares. Delaver et Berkham se sont plaints qu'on les troublât pendant la nuit ; je leur ai donné des gardiens. J'ai visité les Turcs dans leurs maisons pour les rassurer, leur dire qu'ils pouvaient porter le fez et continuer à circuler librement. J'ai fait tout mon possible pour qu'Andrinople reprenne en trois jours sa physionomie habituelle. J'ai convoqué des Grecs, des Turcs et des Juifs pour leur dire de ne pas s'inquiéter.

En ce qui concerne les tapis « volés », j'ai en effet acheté quelques *sedjadés* (tapis) de petite dimension, dans la boutique de Fethi-Aga, à Roustein-Pacha-Khan, et je les ai payés 14 napoléons. J'en ai acheté aussi chez Osman (Roustein-Pacha-Khan) pour 16 napoléons et, pour 11 napoléons, à un juif de Bésistein. J'ai fait de tous ces tapis un seul ballot et je les ai fait porter direc-

tement de la boutique de Fethi-Aga au comptoir de Démétriadis. Ces faits peuvent être attestés par les témoins Isaac Démétriadis, Georges Doukidis, Avigdor, Abraham-Effendi, Patchavradji, tous banquiers ou commerçants du Roustein-Pacha-Khan, présents au moment de mes achats. J'ai acheté ces tapis pour en faire des cadeaux et je les ai distribués à mes amis de Sofia. Lorsque j'ai entendu dire qu'on m'accusait, à Andrinople, d'avoir volé des tapis, je suis allé à Andrinople provoquer une enquête; je me suis adressé au juge d'instruction près la Cour d'appel de Philippopoli. On a ouvert une enquête, qui n'a relevé aucune charge contre moi.

« J'ai fait ouvrir, à l'Hôtel de Ville, un dépôt d'effets volés par les Grecs. On transportait à ce dépôt de pleines charretées d'objets dérobés. J'ai vu, par exemple, deux pianos volés qu'on y amenait. Tout en sauvegardant la propriété des habitants d'Andrinople, j'ai refusé au consul bulgare Kojoukharov d'ouvrir une enquête sur les 300 objets qu'on lui avait volés, uniquement parce qu'il était Bulgare et que je craignais qu'on ne nous accusât de partialité. J'ai exécuté l'ordre de Savovet de Danev, permettant aux hauts fonctionnaires turcs de quitter Andrinople pour se rendre à Constantinople. Je me suis rendu à ce sujet chez le vali Khalil-bey, je lui ai demandé de dresser une liste des fonctionnaires; je les ai fait partir par groupes, en leur donnant une escorte jusqu'à Dédéagatch. Khalil m'a remercié en termes courtois et les journaux turcs ont signalé notre conduite humaine envers les Turcs. On m'a même reproché, par la suite, d'avoir laissé partir ces fonctionnaires, au lieu de les garder comme otages. Mais je ne faisais qu'exécuter les ordres du quartier général.

« A la demande du Mufti, j'ai permis, quelques jours après la prise de la ville, de rouvrir trois ou quatre mosquées pour le culte. J'y ai mis des gardiens pour qu'on n'y trouble pas les prières, et cela, pendant deux heures environ après le dîner. Le commandant Mitov a chassé quelques officiers serbes (2 ou 3) qui avaient commencé à brûler et à déchirer de beaux Corans, dans la bibliothèque du Sultan-Sélim. Depuis lors, on a tenu la mosquée fermée: on ne l'ouvrait qu'à 4 heures de l'après-midi. Tous les tapis de cette mosquée ont été réunis et roulés ensemble. Ils sont restés intacts pendant tout le temps que je suis resté à Andrinople. Un incendie s'étant déclaré dans un minaret, je n'ai plus permis qu'on y monte. »

N° 79.— Parmi les accusations non mentionnées dans les articles imprimés, il s'en trouvait une contre la Commission bulgare chargée de répartir les wagons de marchandises entre les marchands en gros. On parlait à Andrinople de « pots-de-vin » touchés par les membres de la Commission. M. Milioukov ayant communiqué cette accusation aux personnes responsables pour le gouver-

nement d'Andrinople, le Président de ladite Commission, M. Lambrev, avocat, s'est présenté devant nous et a déposé en ces termes :

« J'ai présidé la Commission chargée de répartir les wagons de marchandises sur toute l'étendue des pays nouvellement conquis. Les autres membres étaient, avec moi, les professeurs Boutchef et Chichkov. Je mets quiconque prétend nous avoir versé un centime au défi de se présenter devant moi pour que je lui intente un procès en calomnie. Notre mission consistait à étudier les besoins des populations de toute la zone d'Andrinople, de Xanthy, de Tchaltadja, de Kirk-Kilissé ; nous nous rendions dans toutes les villes situées sur la ligne du chemin de fer, nous faisons venir les marchands, et, en leur présence, nous arrêtons, suivant les nécessités, la quantité de wagons et la nature des marchandises désirées (pétrole, sucre, sel, épicerie, etc.). Nous ne disposions d'abord que de 10, ensuite que de 15 wagons. Nous les attribuons, comme il est dit plus haut, en présence de tous les marchands, sans distinction de nationalité ni de religion. A Dédé-Agatch, par dérogation à la règle générale, nous avons admis une enchère à rebours; celui qui nous promettait de revendre la marchandise le meilleur marché recevait le wagon. Nous sommes arrivés de cette manière à assurer du sucre aux habitants, au prix de 0 fr. 45 l'ancien *oka* (1 kil. 280 gr.). A partir du commencement de mars, nous avons prélevé un cautionnement de 500 ou 1.000 francs, par wagon, de 2.000 frs. à Kirk-Kilissé. Ce cautionnement servait à garantir l'accomplissement strict des engagements pris, à savoir ne pas revendre à un autre le droit reçu, et vendre la marchandise le prix fixé. L'argent était déposé, contre reçu, au bureau central de Kirk-Kilissé, de Dédé-Agatch et d'Andrinople, et il était restitué sur présentation de certificats délivrés par les commandants et les maires des villes et attestant que les conditions avaient été remplies. Nous n'avons eu qu'un seul cas de confiscation du cautionnement, avec procès-verbal : le marchand en gros ayant revendu la marchandise à ses seuls amis, sans prévenir le maire. Nous télégraphions aux maires l'ordre de contrôler les prix de vente (on admettait 15 o/o de bénéfice), la quantité de marchandise vendue, et d'empêcher l'accaparement par certains acheteurs. Les prix des marchandises au détail étaient fixés de la même manière. Par exemple, un prix de 0 fr. 47 en gros correspondait à un prix de 0 fr. 60 au détail. Vers le 20 juin (vieux style), au moment où les opérations militaires ont recommencé, il y avait de 7 à 8 wagons de farine à distribuer entre 3 ou 4 marchands bulgares et grecs, à destination de Serrès et de Drama. Les « cautionnements » ont été prélevés, mais trois jours plus tard toute circulation était interrompue. On a attendu huit jours, avant de la rétablir, après quoi les cautionnements sont restés à la mairie chez M. Nentehev, secrétaire du maire d'Andrinople; l'argent sera restitué sur présentation des reçus. Nous avons enregistré une tentative de corruption. Vers le mois de mars,

quelqu'un a remis de l'argent dans un paquet, une somme de 1.000 francs. M. Boutchev a jeté le paquet et l'argent par la fenêtre du wagon en les accompagnant d'expressions énergiques. Cette tentative ne se renouvela pas; le système d'attribution les rendait d'ailleurs impossibles. Voici quel était ce système. Nous avions, par exemple, 6 wagons à répartir entre 130 personnes. Nous nous informions auprès de la *Tcharda* des marchandises les plus nécessaires pour le moment; puis nous éliminions tous les acquéreurs qui n'étaient pas marchands. Supposons qu'il restait 80 personnes. Nous partageons les wagons entre elles, de manière égale. Nous les divisions en groupes de 17 ou 20 personnes; chaque groupe choisissait de 1 à 3 représentants, qui se chargeaient de faire les achats pour tous. Cette manière de procéder a, d'ailleurs, été consignée dans un procès-verbal signé par tous les membres de la Commission.

IV. — Documents officiels bulgares.

ORDRE DU JOUR DU GÉNÉRAL VASOV A LA GARNISON D'ANDRINOPLE.

Andrinople, 29 mars 1913.

N° 80. — Afin d'arrêter le progrès de l'épidémie de choléra qui sévit parmi les prisonniers de guerre et parmi les soldats de certaines parties de la garnison, et afin que l'on prenne des précautions pour que les groupes de prisonniers ne communiquent pas leur maladie à la population de la ville et de ses environs, j'ordonne de prendre les mesures suivantes :

1. Que les autorités veillent bien, dans les lieux où les prisonniers ont été envoyés, à ce qu'ils soient logés ou dans les maisons, ou sous des tentes, ou dans les casemates quittées par nos soldats et situées près de ces lieux. Si cela est nécessaire, en construire d'autres.

2. Que les prisonniers se distribuent en petits groupes, pour qu'on évite l'agglomération, autant que possible.

3. Qu'on prenne des mesures pour que le quartier des logements des prisonniers ne soit pas infecté; dans ce but, qu'on creuse des fossés profonds pour les lieux d'aisance; qu'on les arrose chaque jour de pétrole et que les petits fossés soient recouverts de terre chaque jour.

4. Que les autorités chargées de l'alimentation des prisonniers veillent à ce que le pain et les autres produits alimentaires soient fournis régulièrement et en temps voulu, et qu'on prépare une soupe chaude de 100 grammes de riz et 200 grammes de viande par personne.

5. Qu'on donne à boire de l'eau bouillie, et qu'on se serve, à cette fin, des *kasanes* turques, prises dans les campements tures.

6. Que les gardes des prisonniers soient changés chaque jour ou, en cas d'impossibilité, au moins tous les deux jours. Que ces gardes soient considérés comme suspects de contagion et qu'ils soient logés dans les maisons ou dans les tentes, à distance suffisante de l'armée.

7.....

8. Qu'on évite, afin d'arrêter les progrès de l'épidémie, d'employer les prisonniers à quelque travail que ce soit. Au cas où l'on serait obligé de les employer spécialement pour la ville d'Andrinople, qu'on les prenne après une quarantaine de six jours. Qu'on les loge dans une caserne séparée et qu'on les nourrisse comme les soldats...

9. Qu'on envoie tous les prisonniers malades du choléra dans un local séparé de l'hôpital ture, dans l'école italienne de Karagatch et dans le pavillon isolé auprès de l'hôpital central de *Merquez*, à Yanak-Kichla.

10, 11, 12.....

13. Qu'on donne toutes facilités à la Mission américaine de secourir les soldats pauvres ou malades, quant aux médicaments, à la nourriture et au traitement des prisonniers.

14. Que les chefs de garde des prisonniers fassent connaître le chef de service anti-épidémique, le nombre des médecins apothicaires et sanitaires tures, aussi bien que le nombre des prisonniers dans chaque groupe, pour qu'on puisse augmenter le personnel sanitaire partout où le besoin s'en fera sentir.

Signé: Le chef de la garnison, Général-major VASOV;
Le chef de l'Etat-major VOULKOV.

II. ORDRE A LA GARNISON D'ANDRINOPLE, N° 3.

Andrinople, 15 mars 1913¹.

N° 81. — a) Que toutes les parties de la garnison et du secteur de l'est aujourd'hui, ainsi que le 16 et le 17, prélèvent le quart de la portion de pain de chaque soldat pour les prisonniers et qu'on l'envoie chaque jour, à 10 heures avant midi, au bureau du commandant au nord de la ville, entre le pont sur la Toundja et les dépôts militaires.

Le chef de la garnison: Général-Major VASOV,
Le chef de l'Etat-Major: Major de l'état général VOLKOV.

¹ M. le général Vasov a expliqué à la Commission que cet ordre fut donné au commandant le 14 et qu'à ce moment même, on commença à l'exécuter. Mais c'était un ordre oral, qu'il fallait régler par écrit. Depuis le 17, ajoutait le général, on donnait un pain entier à chaque prisonnier.

III. ORDRE A LA GARNISON D'ANDRINOPLE.

Andrinople, 18 mars 1913.

b) A M. le major Markov, chargé de la garde des prisonniers.

Je vous propose, Monsieur le Major, de prendre les dispositions suivantes : 1° d'organiser un poste sanitaire de 10 à 12 tentes, en se servant des tentes qui se trouvent à l'est de l'île ; 2° d'employer tous les docteurs turcs prisonniers à l'inspection des soldats turcs prisonniers ; 3° de faire la désinfection de l'hôtel de ville et de creuser des lieux d'aisance pour les prisonniers. (*Mêmes signatures*).

V. — *Rapports de la Délégation spéciale envoyée à Rodosto par le Patriarcat arménien.*

LA CATASTROPHE DE MALGARA

N° 82. — Le 1/14 juillet, de grand matin, trois fonctionnaires et une dizaine de gendarmes bulgares remirent Malgara à Chéigh-Ali effendi, puis quittèrent la ville, qui resta, ainsi que ses environs, jusqu'au lendemain midi, sans force publique et sans autorités.

Cette situation anarchique, ainsi que la présence du danger que l'animosité de l'élément musulman à l'égard de l'élément chrétien rendait très proche, décidèrent près de 60 Arméniens à émigrer précipitamment en Bulgarie. Quelques jeunes filles même, ayant obtenu l'autorisation de leurs parents, se joignirent, à pied, au groupe.

A la suite de rapports envoyés par Ali effendi touchant la situation de la ville, le mardi 2/15 juillet, vers 4 heures (à la turque), une partie des troupes ottomanes s'avança d'Uludja et de Kéchan vers Malgara.

Les vicaires arménien et grec, divers notables, ainsi qu'une foule nombreuse s'empressèrent d'aller à la rencontre des troupes. Ali effendi, adressant la parole à leur commandant, exprima sa joie du retour de l'armée ottomane, à laquelle il souhaite la bienvenue. Mais, d'une voix extrêmement dure : « Arrière, lâches ! » s'écria le commandant, en toisant la foule.

Cet incident produisit sur les habitants de Malgara la plus pénible impression.

De nombreux bataillons avançaient au fur et à mesure, toujours accompagnés par la populace. Ici un détail important est à relever : à savoir qu'avant l'entrée des troupes dans la ville on n'avait pas aperçu trace de la populace.

La présence de celle-ci, dont le nombre grossissait sans cesse, causait de vives préoccupations aux Arméniens.

D'après les renseignements reçus, le tiers des forces militaires arrivées à Malgara appartenait au 4^e corps d'armée et l'ensemble de ces forces ne devait pas être inférieur à 35.000 hommes.

La populace commença à exciter les soldats en leur répétant que les Bulgares n'avaient rien fait et que ceux qui avaient anéanti le pays étaient les *giaours* indigènes. D'autre part, plusieurs officiers, conduits par des Bachi-bouzouks, circulaient dans les quartiers arméniens, où ils prenaient certaines notes.

Le lundi et le mardi se passèrent ainsi, sans qu'il y eût à noter autre chose que quelques petits vols. Mais, le matin du mercredi 3/16 juillet, l'attitude de la populace étant devenue plus agressive et menaçante, le marché fut presque complètement fermé. Au Bazirguian-Tcharchi, quelques boutiques arméniennes furent mises à sac.

Bien que, sur les protestations des boutiquiers, l'autorité militaire eût interdit le pillage, aucune proclamation susceptible d'inspirer confiance aux Arméniens n'avait été publiée, aucun ordre sévère lancé. Au contraire, sur les instructions du commandant, le mardi et le mercredi, les crieurs publics invitèrent, à deux reprises, dans les quartiers arméniens, « ceux qui auraient volé des objets appartenant aux Musulmans ou qui seraient en possession d'armes, à les livrer ».

Le commandant militaire de la place, Mahmoud-bey, faisant comparaître devant lui les notables arméniens leur cria à la face : « Traîtres d'Arméniens, vous possédez des objets et des armes volés aux musulmans. » En outre, le soir du quatrième jour, un sous-lieutenant déclara ouvertement à nos nationaux : « Vous autres, Arméniens, vous avez grandement aidé les Bulgares. Mais aujourd'hui ou demain vous recevrez votre récompense ».

Étant donné, la surexcitation existante, il était tout naturel que de pareils propos, tenus par des personnages officiels, ainsi que les proclamations des crieurs eussent pour conséquence de pousser la populace aux pires méfaits.

Épouvantés par ces symptômes sinistres, les Arméniens se retirèrent dans leurs demeures, s'attendant d'instant en instant à voir fondre sur eux la catastrophe.

Mercredi, à minuit, une partie des troupes quitta la ville. Jeudi matin 4/17 juillet, quelques soldats demandèrent sur un ton farouche, à Bédros, de Rodosto, et à Garabet-Minassian, de Malgara, de leur indiquer la route d'Ouzoun-Keupru. Frappé d'épouvante, Garabet se réfugia chez lui.

Le prétexte était trouvé. Aussitôt un groupe de soldats, accompagné de nombreux Bachi-bouzouks, s'approcha de la maison de Minassian, et Ali-Tchavouche, de Malgara, à l'aide de torchons enflammés enduits de pétrole, mit le feu à l'habitation ainsi qu'à celle du curé.

Le commandant en second, Moustafa-pacha, se rendit sur le lieu de l'incendie et se renseigna auprès de ceux qu'il rencontra. Quand on lui dit « que l'Arménien avait refusé d'indiquer aux soldats la route d'Ouzoun-Keupru », il laissa éclater sa fureur : « Race scélérate, clama-t-il, issue des Bulgares, race de pourceaux, de mécréants, etc. »

Tandis que des maisons flambaient en cette partie de la ville, (il semblait que le feu y avait été mis dans le but d'attirer en cet endroit l'attention des Arméniens), au marché, vers 11 heures, des meurtres et des pillages étaient commis sous les prétextes les plus futiles¹.

Un Arménien, tout couvert de sang, ayant passé devant Hehmed Ali Pacha, celui-ci lui montra une parfaite indifférence. Les soldats et la populace musulmane pénétrèrent dans les maisons arméniennes situées aux extrémités de la ville et les mirent à sac.

Grâce aux efforts des soldats arméniens se trouvant dans l'armée, l'incendie put être maîtrisé après avoir consumé vingt-trois maisons et tout ce qu'elles contenaient. Mais l'occasion décisive attendue depuis trois jours arriva enfin.

La ville était entourée d'un nombre assez important de troupes et de plusieurs milliers de Bachi-bouzouks. Vers 10 heures (à la turque), le feu éclata de nouveau en divers endroits du marché. Alimenté par un vent violent, le sinistre prit en peu de temps des proportions effrayantes. Au même moment, on entendit des explosions. Les Arméniens crurent la ville bombardée par les Turcs et que ceux-ci exterminaient les habitants. De leur côté, la populace turque et les soldats crurent que c'étaient des bombes cachées dans les boutiques arméniennes qui éclataient. Or, il s'agissait de barils de benzine, d'alcool et autres spiritueux qui se trouvaient dans les dépôts et auxquels le feu s'était communiqué².

Affolés par l'épouvante, les Arméniens, qui voyaient les flammes gagner les quartiers et étaient eux-mêmes menacés de devenir la proie du fléau, se précipitèrent, au milieu des cris et des lamentations déchirantes des femmes et des enfants, vers les jardins situés à l'extrémité de la ville, et là, en plein air,

¹ C'est en ce moment que Yervante Pejichkian, Hadji Vartérés, Tatar Oghlou Kévork, Toros Mamélédjian et d'autres furent assassinés par Sofoulou Osman agha, Emine Pehlivan oghlou Hassan, Hassan Hodja, Mehmud Ali, etc. Le fait est attesté par Hadji Manouel et par d'autres, grièvement blessés au cours de cette boucherie. Les blessés affirment en outre que l'ordre de tuer fut, en premier lieu, donné par un officier.

² La Commission d'enquête envoyée par le Kaïmakam et le ministre de l'Intérieur Talaat-bey, a, à dessein, voulu expliquer ces explosions par l'éclat de bombes laissées par les Bulgares. Mais nul n'osa dire que les Arméniens s'étaient servis de bombes. Du reste, si les explosions eussent été d'un autre genre, la mosquée située tout près de l'endroit, eût sauté et la moitié de la ville se fût écroulée. Or, détail que dans son rapport la Commission d'enquête passe sous silence, pas un mur n'a été lézardé du fait de ces explosions.

en proie à une indicible angoisse, ils attendirent l'accomplissement de leur sombre destinée. Heureusement, deux médecins militaires, ainsi que quelques compagnies de soldats veillaient sur ces réfugiés et leur donnaient du courage.

N'oublions pas de dire que le Kaïmakam, accompagné du commandant de la gendarmerie et d'un gendarme, arriva le même jour, vers 11 heures du soir (à la turque), à Malgara et déploya d'inutiles efforts pour éteindre l'incendie.

La nuit, il fit appel au concours des Arméniens. Mais les femmes et les enfants ne voulurent pas se séparer de leurs maris, de leurs fils, de leurs frères. Le Kaïmakam sollicita alors le concours des troupes.

Le commandant répliqua : « Que m'importe, puisque les véritables intéressés restent indifférents¹ ! »

Le fléau accomplit ses ravages avec une rapidité foudroyante. D'autre part, soldats et Bachi-bouzouks pénétrèrent dans les maisons et les pillèrent en toute liberté. Quelques Arméniens, qui eurent le courage de s'approcher de leurs demeures pour tâcher de soustraire à l'incendie une partie de leurs meubles, furent empêchés d'y entrer par des soldats qui leur criaient : « *Yassak* (c'est défendu). »

Nous apprenons même que quelques Arméniens ont été, pour ce simple acte si naturel, arrêtés par ordre de l'autorité militaire et sont encore détenus.

A 6 heures de la nuit (à la turque), le Kaïmacam revint auprès des Arméniens et les adjura de nouveau, en se portant personnellement garant de leur vie, de prêter leur concours en vue de l'extinction du sinistre. 50 à 60 jeunes gens s'offrirent, au péril de leur existence, et, grâce à leurs efforts, le feu put être maîtrisé.

L'infortunée population arménienne passa toute la nuit en plein air.

Le lendemain, les corps des victimes tombées au marché furent déposés dans la cour de l'église.

Huit jours après la catastrophe, aucun Arménien n'osait encore s'aventurer sur les lieux dévastés par l'incendie, les ruines fumaient toujours, et des enfants musulmans retiraient de dessous les décombres des objets appartenant aux Arméniens et s'empresaient de s'en emparer.

Une semaine après, d'un endroit situé à 2 heures et demie de distance, on apportait le cadavre, affreusement mutilé et devenu méconnaissable, d'un notable Arménien de Malgara, Bared-effendi-Adjémian.

Nous joignons à notre rapport une liste indiquant les noms des 12 Arméniens tués à Malgara, des 10 Arméniens blessés, des 8 disparus et des 7 emprisonnés, le nombre des boutiques brûlées (218) et celui des maisons (87).

¹En cette circonstance, un simple soldat leva la main sur le Kaïmakam qu'il n'avait pas reconnu.

Le total des pertes matérielles s'élève à la somme de 80.000 livres turques. Cette catastrophe a totalement ruiné la population arménienne de Malgara, qui campe sur un monceau de décombres et, de désespoir, veut s'éloigner au plus tôt des lieux qui l'ont vu naître.

17/30 juillet 1913.

§ 4. — Théâtre de la guerre serbo-bulgare.

N° 83. — Documents serbes.

A) MUTILATION DES OFFICIERS ET DES SOLDATS PAR L'ARMÉE BULGARE

I. — Rapports adressés à l'état-major d'Uskub en réponse aux circulaires n° 7669 du 20 juin.

Le commandant de la 1^{re} division morave de la 1^{re} réserve relate les faits suivants dans son rapport n° 3310, en date du 20 courant.

a) Le 1^{er} régiment d'infanterie raconte qu'au cours du combat livré près de Trogartsi; nos morts furent trouvés avec les organes génitaux coupés et fichés dans la bouche; plusieurs étaient mutilés et le fils du trésorier du régiment Vekoslay Zuvits avait été dépecé avec des couteaux.

b) Le 2^e régiment d'infanterie raconte qu'après le combat du 18, livré sur la hauteur 650, après la première attaque bulgare, nos soldats blessés restés sur le champ de bataille furent mutilés et poignardés par les Bulgares. On a appris que le second lieutenant de réserve, Milan Ristovits, le sergent Milovan Laketits, les caporaux Stevan Peshits et Echedomir Dimitrijevits, les soldats Radomir Georgevits, Mitar Milenkovits, Tavetan Dikits, Milan Mitkovits, George Micailovits, Boshko Limits, Randjel Marinkovits, Antonie Georgevits, Drangtin Georgevits et le caporal Obrad Filipovits ont tous été poignardés.

c) Au 3^e régiment, les blessés se trouvaient de notre côté du champ de bataille; il n'y en eut donc aucun de mutilé ou de poignardé.

d) Au 5^e régiment, au cours des combats livrés le 17 et le 18 sur la hauteur 650, on a observé, et l'on en a des preuves, que les Bulgares mutilaient nos blessés. Ceci a été rapporté au commandant de la division de Drina, 1^{re} réserve.

e) Le 16^e régiment d'infanterie raconte que, près du village de Dobrsham, pendant la retraite du 17 courant, les comitadjis bulgares se jetèrent sur les blessés, les tuèrent et les pillèrent.

N^o 3595 (télégramme envoyé d'Istip le 30 juin).

Par ordre du Commandant Chef d'état-major,
Colonel D. R. PESHTS.

II. — A cause des mouvements et des combats où certaines divisions sont engagées, les seules réponses reçues sont celles du commandant de la cavalerie et du commandant de la division de Drina, 1^{re} réserve, « Milesch Veliki ». Etant donné que ces informations sont urgentes pour le ministère des Affaires étrangères, nous les communiquerons, sitôt parvenues, à l'état-major général. Le commandant de la cavalerie, ainsi que son état-major, n'ont été témoins d'aucune mutilation de morts ou de blessés par les Bulgares, mais des officiers d'infanterie leur ont donné de terribles détails. Le commandant de la division de Drina envoie la réponse suivante ON^o 875, en date du 23 courant : « En réponse à l'ordre ON^o 3310 du commandant du 3^e corps d'armée, j'ai l'honneur d'affirmer que, pendant les combats du 17 et du 18 courant, les Bulgares ont mutilé nos blessés. Andjelko Yovits, appartenant à la section de mitrailleuses du régiment d'infanterie « Roi Milan, » a eu la tête ouverte, les oreilles et le nez coupés, puis on l'a remis en liberté et il est encore vivant. Miloye Nikoits, de la 2^e compagnie, 4^e bataillon, 5^e régiment d'infanterie, qui était blessé à la cuisse, a reçu un coup de poignard au cou et dans le bras. Stanislav Aleksits, de la même compagnie, qui était blessé au pied, a reçu un coup de poignard au cou et dans la joue. Ces deux derniers étaient encore en vie quand ils furent transportés à l'ambulance où ils racontèrent ce qui s'était passé. Un capitaine blessé, George Mandits, fut aussi blessé par un couteau qu'on lui jeta à la tête. Le capitaine Yovan Gyurits, commandant la 2^e compagnie 4^e bataillon, qui avait été enterré sous un monceau de pierres par un Howitzer et était resté sur le champ de bataille que les Bulgares occupèrent un moment, affirme personnellement qu'il entendit les soldats bulgares discuter entre eux pour savoir s'ils achèveraient ou non nos blessés, et qu'alors un officier bulgare était survenu et leur avait dit de les tuer. Je n'ai reçu encore aucun rapport du commandant du 6^e régiment, où se sont produits certainement des faits semblables. J'envoie ces informations immédiatement, à cause de l'urgence, sans attendre le rapport du 6^e régiment, que je ferai parvenir aussitôt reçu. »

Etat-major de la 3^e armée.

Commandant général Bozsha YANKOVITS.

ON^o 3403 (télégramme expédié de Hamzéli, 19 juin-2 juillet.

III. — Un soldat de notre compagnie, Linbomir Spasits, du village de Kievats, district de Masurits, département de Vranie, raconte ce qui suit :

« Le 17 juin, au cours du combat livré contre les Bulgares, sur la hauteur qui domine les baraquements de Gorno Nogartsi, vers 6 heures de l'après-midi, nos troupes se retiraient, mais je ne m'en aperçus pas, étant en train de tirer derrière une pierre. Soudain, je me trouvai entouré de soldats bulgares, qui me saisirent, m'arrachèrent ma carabine et m'amènèrent devant leur commandant. Lui et un autre officier me questionnèrent sur nos troupes, nos fortifications, où elles se trouvaient, etc. Je répondis que je n'en savais rien. Alors, on m'emmena. Dans la soirée, le même officier revint et me posa les mêmes questions touchant l'armée serbe. Comme je répondais, de la même manière, que je ne savais rien, il commença à me battre, à me sauter à la gorge, avec des mots grossiers, puis il me fouilla, me prit 20 francs, et continua à me frapper sur la tête jusqu'à ce que je perde connaissance.

Le jour suivant, le 18, on me donna un fusil et des munitions et on m'ordonna de faire feu sur nos troupes. Comme je refusais, l'officier recommença à me frapper. Pour échapper à ces mauvais traitements, je commençai alors à tirer, mais en l'air. Quand il vit cela, il se mit de nouveau à me frapper sur la tête, avec des injures, puis m'obligea à me tenir juste sous le feu de notre armée, pour que je sois tué par nos propres soldats. Par une chance extraordinaire, je ne fus pas atteint. L'après-midi du même jour, lorsque, en voyant nos troupes avancer, les Bulgares commencèrent à prendre la fuite, ils m'emmenèrent et je restai tout le temps avec eux, jusqu'à ce qu'un shrapnel tombât tout à côté de moi. Alors mes gardiens prirent la fuite et je restai étendu dans le blé. Mais quand ils virent, à quelque distance, que j'étais toujours en vie, ils se mirent à faire feu sur moi, mais je réussis à m'échapper.

J'ai oublié de mentionner qu'au moment où je fus fait prisonnier il y avait près de moi un soldat de notre compagnie, Petar Radovanovits, de Masuritsa, district de Masuritsa, département de Vranie; il avait une blessure à la jambe; les Bulgares le tailladèrent à coups de couteau, l'insultant et disant qu'il valait mieux tuer ce chien de Serbe que de le trainer à leur suite.

Commandant Capitaine Sheten PETROVITS.

Par ordre du Commandant Chef d'état-major,

Colonel Dush. J. PESHTS.

N° 3667 (télégramme expédié de Sokolartsi, 7 juillet).

IV. — Je reçois du commandant de la division de Timok, 2^e réserve, le rapport suivant n° 1057, en date du 21 courant :

En réponse à l'ordre n° 4100 du 19 courant, j'ai l'honneur de relater les faits suivants, concernant les atrocités commises par l'armée bulgare.

Dans notre division :

a) 13^e régiment : Arandjel Zivkovits, de Metovitsa, district de Zaietchar, département de Timok, soldat de la 2^e compagnie, 4^e bataillon, raconte que, tandis que son régiment abandonnait ses positions près des baraquements Shobé, le 21 juin, 30 soldats de ce régiment furent entourés par les Bulgares. Le chef de ce corps bulgare, un sergent, aurait voulu qu'on les tuât tous sur place, après leur avoir enlevé leur argent et leur montre. Mais, sur la prière des prisonniers, il consentit finalement à les laisser partir, mais en donnant l'ordre qu'on tirât sur eux au moment où ils s'enfuiraient, si bien que la moitié tombèrent morts et que les autres furent blessés.

b) 14^e régiment. Le commandant du 2^e bataillon a appris de soldats blessés qui avaient été témoins oculaires des faits, qu'à la bataille de Krivolak, les Bulgares massacrèrent notre second lieutenant Voislav Spirits, qui gisait là grièvement blessé.

Marian Dimts, soldat de la 1^{re} compagnie, 3^e bataillon, rapporte que le 19 juin, à la bataille de Pepelishte, il vit les Bulgares couper la tête à un soldat serbe blessé.

Milovan Matits, de la 4^e compagnie, même bataillon, raconte qu'il a vu un soldat bulgare transpercer un de nos blessés avec sa baïonnette.

Randjel Nikohtch, de la 1^{re} compagnie, 3^e bataillon, a vu un soldat bulgare frapper sur la tête un soldat serbe grièvement blessé, et cela avec une telle violence que la tête en fut écrasée.

Stoïan Aleksits, de la 2^e compagnie, 3^e bataillon, a vu un Bulgare frapper à coups de poignard le blessé Aleksa Nikolits, jusqu'à ce qu'il en meure.

Svetozan Miloshevits, de la 2^e compagnie, 3^e bataillon, a vu deux soldats bulgares percer à coups de baïonnette un soldat blessé, Milan Raitchits.

Milits Zikits, 2^e compagnie, 4^e bataillon, qui fut fait prisonnier à la bataille de Petritche, mais qui réussit plus tard à s'échapper, vit les Bulgares percer 20 de nos hommes à coups de couteau.

Aleksa Ristits, 2^e compagnie, 4^e bataillon, raconte qu'à la bataille de Krivolak, le 21 juin, il a vu un volontaire serbe qui avait été grièvement blessé et à qui on avait arraché les deux yeux.

Milivoïe Niloïkovits, 2^e compagnie, 4^e bataillon, a vu un Bulgare percer un blessé serbe, et cela, à Pepelishte, le 19 juin.

Dimitri Styenovits, 3^e compagnie, 4^e bataillon, raconte que le 21 juin, à l'extrémité de notre aile droite, il a vu les Bulgares frapper à coups de crosse un officier serbe grièvement blessé; ils le frappèrent ensuite à coups de couteau.

Marko Milovanovits, 3^e compagnie, 3^e bataillon, raconte que, dans la matinée du 20 juin, après la bataille de Pepelishte, les Bulgares contraignirent

le commandant de la 4^e compagnie, 3^e bataillon, le capitaine de réserve, Zivoïn Budimirovits, qui avait été fait prisonnier, à donner l'ordre à six de ses hommes d'enlever leurs uniformes. Les uniformes et l'argent qu'ils pouvaient avoir sur eux furent saisis par les Bulgares, et ceux-ci amenèrent ensuite ces pauvres hommes, pieds nus et grelottant sous leur léger vêtement, juste sur leur ligne de front, de sorte que trois furent tués, et que tous les autres furent retrouvés blessés.

c) 15^e régiment :

Zivoïn Miloshevits, 1^{re} compagnie, 1^{er} bataillon, relate que, le 21 juin, lui et vingt autres furent faits prisonniers à Shobé. On les passa à un sergent bulgare accompagné de six soldats. Le sergent leur demanda de l'argent pour les remettre en liberté et ceux qui en avaient furent autorisés à s'en aller. Zivoïn Miloshevits et Bozidar Savits, tous les deux de Rashevitsa, comme ils n'avaient pas d'argent eurent la langue coupée ; les autres hommes furent mis en pièces. On les retrouva morts.

Tchédomir Bogdanovits fut attaché, puis mis en pièces.

Le sergent Kosta Damianovits, 5^e compagnie, 5^e bataillon, qui fut fait prisonnier à Shobé, le 21 juin, et acheta sa liberté à un sergent bulgare, a vu deux soldats bulgares poignarder et abattre à coups de fusil les prisonniers serbes suivants, tous du même bataillon : Svetoraz Stanishits, d'Obredja, Adam Ioksimovits, de Sovinovo, et Alexandre Matits, de Katuna.

Le sergent Padovan Radovanovits, intendant militaire, rapporte que le 21 juin, à la bataille de Krivolak, il a vu des soldats bulgares percer à coups de baïonnette un Serbe blessé et faire feu sur un autre grièvement blessé.

Milan Miloshevits, 2^e compagnie, 3^e batterie, rapporte que, le 21 juin, il fut fait prisonnier à Shobé par les Bulgares et, qu'après que lui et quelques autres eurent acheté leur liberté en donnant de l'argent à quelque officier bulgare, de petit grade, on les autorisa à s'en aller, mais on fit feu sur eux comme ils s'en allaient et on en tua quelques-uns.

Zivko Pantits, 4^e compagnie, 3^e bataillon, rapporte que, le 17 juin, il vit des Bulgares percer de leurs baïonnettes un soldat serbe blessé.

Linbomir Milosavlievits, 5^e compagnie, même bataillon, raconte qu'au moment de la retraite des troupes serbes, il était resté caché. Il resta deux jours tapi dans un fossé où il vit un Serbe mort à qui on avait arraché les yeux.

Le caporal Zivadits Militits, de la 1^{re} compagnie, même bataillon, raconte qu'au-dessus du village de Dragovo, comme nos troupes avançaient, il vit à côté d'une hutte un soldat serbe mort, qui avait été attaché à un poteau avec du fil de fer et rôti.

Sheten Mikolits, de la même compagnie, même bataillon, rapporte que le 19 juin, le long de la route, il vit le lieutenant de réserve Michel Georgevits,

qui gisait mort, complètement nu, avec quatre blessures de baïonnette dans la poitrine et une dans la mâchoire.

Arsénie Zivkovits, 3^e compagnie, même bataillon, rapporte que, le 17 juin, il vit des soldats bulgares jeter en l'air sur leurs baïonnettes un prisonnier serbe; puis, quand il tomba par terre, ils l'abattirent à coups de fusil.

Le capitaine de réserve Pera Tutsakovits, commandant de la 2^e compagnie, 4^e bataillon, raconte que, le 18 juin, il a vu un soldat serbe qu'on avait attaché sur une broche et grillé.

d) Demi-bataillon d'ingénieurs :

Milivoïe Vasits, ingénieur soldat, rapporte que, le 21 juin, à l'aile droite des positions voisines de la manufacture de Shobe, les Bulgares le firent prisonniers, lui et 20 autres soldats, et, aussi, 2 officiers du 14^e régiment. On mit les officiers à part, tandis qu'on conduisait les soldats le long du front de l'armée avec ordre de tirer sur eux. Beaucoup de prisonniers tombèrent morts. Lui et 3 autres furent grièvement blessés.

— Division monténégrine :

Le commandant de cette division rapporte que le lieutenant Iovan Trebichianin, de Lopushima, qui tomba, le 9 courant, à Godevari, fut retrouvé, le 18, avec une balle dans le côté gauche de la poitrine, la gorge ouverte et l'estomac transpercé d'un coup de baïonnette. Les Bulgares lui avaient pris ses bottes, son pantalon, ses chaussettes et ses guêtres.

Par ordre du Commandant, Assistant Chef d'état-major,
Lieutenant-Colonel Milan Gr. MILOVANOVITS.

N^o 4147, (télégramme expédié de Sokolartsi, 22 juillet).

V. — Du commandant de la cavalerie de l'armée, j'ai reçu le rapport suivant, n^o 27, daté du 19 courant :

Conformément à l'ordre n^o 4100 du commandant, daté du 19 courant, j'ai l'honneur de transmettre les informations suivantes :

a) Le capitaine de cavalerie Dushan Dimitrijevits, faisant fonction de commandant de la seconde réserve de cavalerie de Timok, affirme que, le 17, il a vu de ses propres yeux, sur les positions de Garvanski, les Bulgares élever en l'air sur la pointe de leurs baïonnettes un soldat serbe blessé, en criant « hurrah », tandis que le pauvre homme hurlait et se tordait dans son agonie. Le même fait est confirmé par le commandant du 1^{er} escadron, le capitaine Miliya Veselinovits et son sergent George Popovits.

b) Le commandant du 2^e escadron de cavalerie, le capitaine Spira Tchakovski, affirme avoir vu le corps rôti d'un soldat serbe, le 25 juin, au nord du village de Kara-Hazani.

c) Le commandant de cavalerie de la section des mitrailleuses, le capitaine

Dimitriye Tchemirikits, affirme avoir vu deux corps rôtis, l'un près des baraquements de Shobé, l'autre près du village de Krivolak. Quels étaient ces cadavres et qui les avait brûlés ? Il est incapable de le dire. Plus loin, il certifie que 4 de nos blessés du 15^e régiment ont eu leurs blessures pansées par des docteurs bulgares, et qu'on les a laissés ensuite à l'hôpital bulgare où l'on avait oublié 4 soldats valides que les Bulgares avaient condamnés à mort. Grâce à un sergent bulgare, les blessés réussirent à s'échapper. Ils racontent aussi que pendant qu'ils étaient à l'hôpital, des Bulgares blessés leur montraient leurs blessures en disant : « Regardez l'ouvrage de vos bombes. » Rien d'autre à signaler dans cette section.

Du commandant de la Division morave, régiment de cavalerie, 1^{re} réserve, rien à noter concernant les cruautés bulgares.

d) Le commandant de cavalerie de la Division morave, 2^e réserve, rapporte que les patrouilles ont rencontré en plusieurs endroits les cadavres mutilés de nos soldats : par exemple, les mains étaient coupées, la peau arrachée du dos, la tête et les jambes enlevées. Tout ce qui précède est expédié comme suite des rapports envoyés précédemment.

Le Commandant,
Général Bozsha YANKOVITS.

N^o 9,206

N^o 4.111 (télégramme expédié de Sokolartsi, 20 juillet).

VI. — Le commandant de la division morave, 1^{re} réserve, envoie le rapport n^o 924, daté du 29 juin, comme suite du rapport n^o 852, du 26 juin.

Les rapports suivants nous ont été envoyés par le premier régiment d'infanterie.

a) En passant sur les positions où le combat avait eu lieu entre les Bulgares et la division de Timok, 2^e réserve, nous trouvâmes les cadavres mutilés de nos soldats. L'un d'eux avait eu la tête coupée, le corps était enfoui sous un tas de pierres pour le cacher à la vue ; on ne put pas trouver la tête. La face d'un autre avait été mise complètement à vif ; on avait enlevé toute la peau ; un autre avait eu les yeux arrachés, un autre avait été rôti.

b) Sur les positions comprises entre les baraquements de Shobé et Toplika, où le 1^{er} bataillon avait marché en avant-garde du 24 au 25 juin, nous rencontrâmes d'effroyables spécimens de mutilation de soldats serbes qui avaient été tués ou blessés pendant le combat ; quelques-uns avaient les yeux arrachés, d'autres le nez et les oreilles déchiquetés et la bouche déchirée d'une oreille à l'autre. D'autres étaient honteusement mutilés, le ventre ouvert et toutes les entrailles dehors.

Par ordre du Commandant,
Chef d'état-major D. J. PESHTS.

N^o 3594 (télégramme expédié d'Istip, 30 juillet).

VII. — Le commandant de la Division du Danube, 1^{re} réserve, rapporte ce qui suit :

Le commandant du 7^e régiment d'infanterie affirme ceci : « En occupant les positions Retki-Buki, je trouvai que les soldats du 3^e régiment, 2^e réserve, avaient été massacrés. Il y avait plus de 20 cadavres dont la tête avait été fendue en deux. »

Le commandant du 18^e régiment d'infanterie de la 1^{re} réserve envoie le rapport du commandant de la 2^e compagnie, 4^e bataillon du même régiment, lequel porte ce qui suit : Le 19 de ce mois, je rencontrai, très grièvement blessé, Voeslav Markovits, second lieutenant du 3^e régiment (je ne suis pas sûr de son prénom, mais le nom de famille est exact).

Description : brun, épaisse moustache et barbe noire, yeux bleus, blessé à la poitrine, il fut trouvé gisant sur un brancard et, en réponse à mes questions, il me raconta ce qui suit : « J'ai été blessé, il y a trois jours ; je gisais sur le champ de bataille dans le bois. Tout d'abord une patrouille d'ambulanciers bulgares survint, me prit ma montre dans ma poche, mon revolver, mes jumelles, tout mon argent et mes épaulettes. Deux autres ambulanciers bulgares suivirent et, eux aussi, me fouillèrent. Je les suppliai les uns et les autres de me conduire à leurs médecins, mais ils refusèrent. » Cet officier me raconta que les Bulgares avaient tué quatre soldats blessés qu'ils avaient rencontrés en chemin et qu'ils firent de même des prisonniers serbes.

Les commandants des autres régiments n'ont pas eu d'exemple des nôtres tués, blessés ou maltraités par les Bulgares.

Par ordre du commandant,
Chef d'état-major, colonel PESARRS.

N^o 1408 (télégramme de Gradichté, 19 juillet).

VIII. — Rapport de la Commission nommée par ordre du commandant de la 1^{re} compagnie, 3^e bataillon du 1^{er} régiment d'infanterie, régiment du prince Nilosh le Grand.

Les membres soussignés ont examiné, à 5 heures de l'après-midi, le corps carbonisé d'un soldat sur les positions de Tscheska. Ils affirment ce qui suit :

a) L'homme était un soldat serbe ; cela est confirmé par les restes d'uniforme serbe trouvés à côté du cadavre : une épée, une giberne, des munitions, un habit très brûlé et un lambeau de tunique ;

b) Près du corps carbonisé, nous avons trouvé un bandage sanglant, prouvant que l'homme était blessé quand il tomba entre les mains des Bulgares et qu'il fut brûlé comme tel ;

c) En examinant le sol où l'homme a été brûlé, la Commission remarque

que la terre a été piétinée et creusée, preuve que le malheureux a dû lutter désespérément contre ses bourreaux ;

d) Des lettres à demi brûlées trouvées près du cadavre nous apprennent que le nom du soldat était Marin, de Radnievats, qu'il appartenait à la 1^{re} compagnie, 3^e bataillon du 13^e régiment, 2^e réserve. Tout son corps, à l'exception des talons, est absolument carbonisé.

Il y a d'autres faits également terribles. Les Bulgares ont coupé les organes génitaux d'un soldat serbe et les lui ont fiché dans la bouche ; ils ont arraché la peau sur le visage et, en maintes circonstances, ils ont arraché les yeux des Serbes qui leur sont tombés entre les mains.

25 juin 1913, sur les positions de Tscheska.

Signé par quatre membres de la Commission, trois officiers et un soldat.
Etat-major de la 3^e armée.

Par ordre du commandant, chef d'état-major,
Colonel DUSHAN J. PESHITCH.

N^o 3665 (télégramme expédié de Sokolartsi, 4 juillet).

IX. — Le commandant du détachement de cavalerie du Danube, 1^{re} réserve, nous fait savoir qu'un des hommes tués pendant la bataille ou assassiné après a eu les yeux arrachés.

Kosta Petchanats, du 2^e régiment d'infanterie, 2^e réserve, rapporte qu'un second lieutenant bulgare, juge de profession, frappa de son épée un soldat blessé sur la tête ; il ordonna que l'homme eût les mains brisées après avoir eu les doigts écrasés entre des pierres. Personnellement, je n'ai pas été témoin d'un seul exemple de ces cruautés. Le docteur arbitre, D^r Petrovits, rapporte ce qui précède conformément à l'ordre n^o 7569.

Par ordre du commandant,
D^r VLADISAVLIEVITS.

(Télégramme de Tsrni-Vrh, 9 juillet.)

X. — Recueilli le 24 juillet 1913 dans les bureaux des ambulances de la Compagnie du Danube, 1^{re} réserve, à Konopnitsa.

Le second lieutenant de réserve de la 1^{re} compagnie, 2^e bataillon, 7^e régiment d'infanterie, 2^e réserve, Mikaïlo Stoyanovits, qu'on vient d'apporter blessé aujourd'hui, raconte ce qui suit :

« Le 21 juin, pendant la bataille, je fus atteint par une balle à la jambe gauche et au talon. Incapable de bouger, je fus obligé de rester où j'étais. Alors des soldats bulgares arrivèrent et deux d'entre eux commencèrent à me voler. Ils me prirent une bourse de cuir contenant 115 francs, une montre valant 48 francs, une blague en cuir, un porte-cigare d'ambre, mon képi et sa

cocarde, une épauvette, un sifflet et une boîte d'allumettes. Ayant pris tout cela, ils se levèrent pour partir, mais l'un d'eux dit : « Tuons-le donc. » Alors il aiguisa son couteau contre son fusil et me donna trois coups de couteau, deux à gauche, un à droite. L'autre me porta un fort coup à la jambe et aux côtes droites. Un troisième Bulgare survint et me frappa à coups de crosse dans la poitrine. Puis ils s'en allèrent ».

Recueilli par le lieutenant-colonel ZARKO TRPKOVITS.

B) PROCÈS-VERBAUX MÉDICAUX

I. — Procès-verbal de l'enquête concernant le corps de Radomit Arandje-
lovitch, lieutenant-colonel d'infanterie du 4^e régiment supplémentaire, qui fut
tué le 9 courant, en combattant les Bulgares, dans l'endroit appelé Velki-
Govedarmik.

L'enquête eut lieu sous le porche de l'église Saint-Nicolas, à Kumanovo, en présence du préfet de l'endroit, M. Ranko Trifunovits; de M. Henry Barby, correspondant du *Journal* de Paris, de M. Kutchbach, correspondant de la *Leipziger Zeitung* et du *Berliner Tageblatt*, et du D^r Réverchon, chirurgien à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris. Le cadavre a été photographié.

A. *Examen externe*. — 1^o Le cadavre, d'une taille de 1 m. 87, est très enflé à cause de la décomposition; la raideur de la mort est absente; la tête, noirâtre ou d'un jaune vert à cause de la décomposition;

2^o L'oreille droite est écrasée dans sa partie supérieure et laisse voir une blessure d'environ 2 centimètres de diamètre, avec bords irréguliers; la blessure a pénétré jusqu'au crâne qui est aussi écrasé en cet endroit; la blessure n'a pas de seconde issue;

3^o La tête est presque complètement chauve; là où quelques cheveux demeurent, ils tombent quand on touche la peau.

4^o Sur le front, au-dessus du sourcil droit, se trouve une tache ronde irrégulière d'un diamètre d'environ 7 centimètres, où la peau s'est desséchée et sous laquelle se voient des traces d'hémorragie.

5^o Au niveau de la troisième côte du côté gauche, à 5 centimètres du sternum, se trouve une blessure oblique, longue de 4 centimètres, large de 5, avec des bords nets et fins, abondamment trempée de sang; si l'on coupe les bords de la blessure, on aperçoit un écoulement de sang dans le tissu pectoral. En profondeur, cette blessure s'étend jusqu'à la troisième côte qui est écrasée.

6^o A droite, 2 centimètres au-dessous du coude, on voit deux blessures aux bords nets et effilés, de 3 centimètres de long sur 2 de large. Si l'on sectionne le bord, on aperçoit l'hémorragie sous la peau. Les deux blessures communiquent par un large canal, avec abondant écoulement de sang dans les tissus.

7° A la partie inférieure de l'estomac, à 4 centimètres au-dessus de la symphyse, à 1 centimètre à droite de la ligne médiane, se trouve une ouverture à peu près ronde aux bords écrasés, qui s'enfonce loin dans la chair. Autour de cette ouverture, on distingue un cercle noir de 2 centimètres de large, dans lequel une section révèle un abondant écoulement de sang.

A gauche, 2 centimètres au-dessus du bord de l'omoplate, se trouve une blessure de 1 centimètre de long sur 1 cent 1/2 de large où la section révèle une hémorragie interne.

A droite du dos, au-dessus de la onzième côte, se distingue une blessure ronde de 1 centimètre d'ouverture, avec des bords écrasés, tout autour desquels 3 centimètres de peau sont séchés et où la section révèle une hémorragie. La blessure pénètre jusqu'à la onzième côte, qui est brisée. A 6 centimètres en arrière de la hanche gauche, on voit une blessure semblable.

Sur le côté droit de l'axe du dos, au niveau de la huitième côte, se trouve une plaie oblongue de 1 cm. 1/2 de long sur 1 centimètre de large. Tout autour, est un large cercle noir, dans lequel la section révèle une hémorragie. La bords en sont écrasés. Sur le côté droit, le long de la ligne du dos, sous l'omoplate, se trouve une blessure plus ou moins ronde de 1 centimètre de long qui s'enfonce profondément dans la chair. A 15 centimètres au-dessus s'en trouve une autre, au niveau de la treizième côte.

B. *Examen interne*

C. *Conclusions*. — Le colonel porte les traces de quatre balles et de deux baïonnettes et poignards :

Trois des coups de feu ont pu être tirés à grande distance ; ils ont causé de graves blessures, mais dont aucune n'était mortelle.

La quatrième balle partie d'un fusil ou plus probablement d'un revolver a été tirée avec l'arme touchant directement l'oreille; elle a causé de graves lésions au cœur. Cette blessure était mortelle.

Les deux blessures de baïonnette semblent avoir été faites d'un seul coup :

- a) Dans la région précordiale, un coup très violent ;
- b) Dans l'avant-bras, à la hauteur de la troisième côte.

Le bras du colonel a été comme cloué à sa poitrine par un violent coup de baïonnette. Scientifiquement, on peut affirmer que le colonel, grièvement blessé, mais vivant, a été achevé par un coup de feu tiré contre la tête et par un coup de baïonnette au cœur.

Kumanovo, 15/28 juillet 1913.

(Signatures.)

II. — Procès-verbal de l'examen poursuivi sur le lieu où sont enterrés 9 de nos soldats, au pied et au revers du Talambas.

Conformément à l'ordre ON° 2501, du commandant de la seconde armée, en date du 14 juillet, une commission est arrivée aujourd'hui pour examiner les lieux, rechercher les témoignages du massacre et de la mutilation de nos soldats de Chuka et de Gorina, massacres commis par les Bulgares contre ceux de nos blessés qui étaient tombés durant l'engagement qui se prolongea du 9 au 12 courant, et qui furent incapables de battre en retraite.

A 8 heures du matin, ordre est donné d'exhumer 9 de nos soldats enterrés au pied du Talambas. D'après le médecin-major Yovan Tsvakovits, 8 de ces soldats avaient été enterrés le 13 courant, et un autre, le 14. Après l'exhumation, la Commission examina chacun des 9 cadavres. Les résultats de cet examen sont donnés ci-dessous :

1° Swko Tsvaïts, de Ponora, district de Nishavski, département de Pirote, soldat de la 2^e compagnie du 2^e bataillon du 3^e régiment d'infanterie de la 3^e réserve, blessé à Chuka pendant l'engagement du 9 courant. On remarque sur lui les blessures suivantes :

a) Un coup de fusil l'a blessé au côté gauche, deux doigts au-dessous de la ligne de l'abdomen, où l'on voit le trou d'entrée. La blessure traverse le muscle et ressort dans le dos.

b) Il y a deux blessures à la baïonnette : une à droite, à travers la prunelle et la peau de l'arcade sourcilière gauche jusque vers le front ; elle a de 4 à 5 centimètres ; la seconde, qui part de la narine gauche, coupe entièrement le côté gauche de la lèvre supérieure et pénètre dans la bouche.

c) Cinq blessures. Tout le côté gauche de la tête a été scalpé ; la peau de la joue, de l'oreille et du cou est brûlée ; des bouts de cheveux brûlés se voient encore.

La blessure *a*, n'était pas mortelle et aurait pu être guérie ; *b* et *c* étaient mortelles et ont été d'affreuses violences, car le coup de feu reçu à distance avait rendu l'homme incapable de se défendre ; or, les blessures *b* et *c* lui furent faites de tout près, *b* avec un couteau militaire, *c* en mettant le feu après lui.

2° Yanko Milenovits, d'Aldinats, district de Zaglasvki, département de Timok, servait dans la 3^e compagnie, du 2^e bataillon, 3^e régiment d'infanterie, 3^e réserve. Il fut blessé à Chuka pendant l'engagement du 9 courant. On trouva sur son corps les blessures suivantes :

a) Une balle de fusil était entrée par le milieu de la cuisse, avait brisé l'os et était ressortie en arrière, au-dessous du genou.

b) Une blessure faite avec un couteau sur le côté droit extérieur du fémur, blessure de 10 centimètres de long sur 3 de large. Ici, il n'y a que la peau d'enlevée, ainsi que la chair près de la peau.

c) Blessure du *gonar*(?) qui est déchiré sur une longueur de 3 centimètres et demi ; cette blessure, faite avec un instrument aigu.

d) Blessures faites avec la crosse d'un fusil sur l'omoplate gauche. Les meurtrissures ont 2 centimètres de large. La tête est déformée par des coups de même nature; plusieurs des os du crâne sont atteints.

La blessure *a* est sérieuse et avait laissé l'homme sans défense, mais elle n'était pas mortelle; *b* est une blessure violente faite de très près; *c* est un coup violent. Les blessures de la tête étaient, à elles seules, mortelles et avaient achevé l'homme.

3° Milosar Andjelkovits, de Gortchintsa, district de Luinitchki, département de Pirote. Il servait dans la 3^e compagnie, 2^e bataillon, 3^e régiment d'infanterie, 3^e réserve. Il tomba blessé durant l'engagement de Chuka, le 9 courant. On releva sur lui les blessures suivantes :

a) Sur la partie inférieure de la cuisse droite, en avant, est une blessure de 3 centimètres de long sur 5 centimètres de large. L'os n'est pas atteint. Il est possible que cette blessure ait été faite à distance par une balle de fusil ou un shrapnel.

b) Brûlures; la moitié droite de la tête est brûlée, tandis que les poils de la peau de la joue gauche, du nez et de l'œil ont été arrachés.

La blessure *a* n'était pas mortelle et aurait pu se cicatriser, mais elle empêchait l'homme de faire aucun mouvement; l'injure *b* avait été infligée après *a* et avait le caractère d'une violence.

4° Peisha Stankovits, de Velcki-Boninats, district de Luinitchki, département de Pirote, servant dans la 3^e compagnie, 2^e bataillon, 3^e régiment d'infanterie, 3^e réserve. Il fut blessé durant l'engagement de Chuka, le 9 courant. On releva sur lui les blessures suivantes :

a) Sous l'omoplate, en avant, est une blessure de 1 centimètre et demi de long sur 1 centimètre et demi de large. Il n'y a pas de seconde issue. Cette blessure peut avoir été causée par une balle d'un fusil de fort calibre ou par un shrapnel. Cette blessure avait empêché l'homme de faire aucun mouvement.

b) Environ quatre doigts au-dessus du sourcil droit et se dirigeant à droite, tout en travers de la tête, on voit une blessure profonde de 10 centimètres de long sur 1 centimètre de large; elle atteint le cerveau, le crâne ayant été écrasé. Cette blessure a été faite par un coup violent porté par un instrument contondant et elle a été mortelle.

5 Stanko Dimitrievits, de Linova, district de Luinitchki, département de Pirote; il servait dans la 3^e compagnie du 2^e bataillon, 3^e régiment d'infanterie, 3^e réserve; fut blessé pendant l'engagement de Chuka, le 9 courant. Relevé les blessures suivantes :

a) Sur le fémur droit, il y a une blessure causée par la cartouche d'un fusil, avec une issue 12 centimètres plus bas. Cette blessure était peu grave, le muscle seul étant atteint, mais elle empêchait tout mouvement.

b) Presque tout le crâne est écrasé; même la partie supérieure de la cervelle est sortie. En s'appuyant sur ce fait qu'aux bords de la blessure sont restés collés des bouts d'os adhérant à la peau, aussi bien que des bouts de peau sans os, on peut induire que cette blessure a été faite par la crosse d'un fusil ou par une arme analogue.

Il n'y avait pas trace de blessures violentes sur les quatre cadavres restants qui avaient été exhumés.

Après l'examen, à cause du brouillard et de la pluie, il a été malheureusement impossible d'obtenir de bonnes photographies des cadavres. On s'y est efforcé, mais sans succès.

En concluant, je me permets de faire remarquer que nous avons appris du commandant de la section de Talambas, le médecin-major Yovan Tsvetkovits, et de Yovan Popovits, chapelain du 3^e régiment d'infanterie, 3^e réserve, que les personnes 1, 2, 3, 4, 5, étaient restées entre les mains de l'ennemi durant notre retraite.

(Signatures.)

L'ensemble de ce procès-verbal a été traduit en allemand avant d'être signé et soumis au docteur de la mission suisse, le lieutenant-colonel D^r Yervin, qui a signé le texte allemand.

Talambas, 15/28 juillet 1913.

N^o 84. — *Destruction des villes et des villages.*

Etat-major de la 3^e armée (télégramme de Sokolartsi, ON^o 4137).

Uskub, 21 juillet 1913, à l'état-major général.

J'ai reçu du commandant de la division morave, 2^e réserve, le rapport suivant ON^o 2427, en date du 20 courant :

1^o Les villages de Klétovo, Tursko, Rudare, Néokazi, Bunesh, Raitchani, Spantchévo, Gorantsé, Rotchané, Oridaré, Grdovtsé, Yakimova, Vinitsa, Usti Bania, et Tsni Kamen sont presque tous brûlés et les maisons sont en ruines. Toute propriété a été détruite ou volée, si bien que les fugitifs qui s'en reviennent à leurs villages n'y retrouvent plus rien. Tout cela a été fait par les Bulgares, au cours de leur retraite.

2^o Toute la population musulmane qui a réussi à échapper aux balles ou aux couteaux bulgares s'est enfuie vers les montagnes. Ils reviennent maintenant petit à petit aux ruines de leurs demeures d'autrefois. La population chrétienne qui n'a pu se retirer avec l'armée bulgare s'est enfuie de même dans les bois et les montagnes et commence à revenir.

3^o Toutes les moissons qui étaient presque mûres ont été détruites ou brûlées, ou piétinées. Il y a de certains aliments, tels que la farine, que les Bulgares ont arrosé de pétrole.

4° Ils ont tué et pillé nos blessés, en ont laissé d'autres mourir de faim sur le champ de bataille. On a laissé pourrir les cadavres des massacrés, quoi- qu'ils fussent dans le voisinage immédiat des Bulgares. Ces choses ont été rapportées aux officiers bulgares à l'occasion de l'établissement de notre ligne de démarcation.

5° Le lieutenant-colonel Kosta Mihailovits, qui fut tué le 11 et resta sur le champ de bataille, fut pillé par les Bulgares qui lui prirent d'abord son argent et tout ce qu'il avait sur lui, puis tous ses vêtements. Il fut trouvé ainsi dépouillé, le 18 courant, et enterré par nos soldats.

Les officiers bulgares, quand on leur a demandé pourquoi ils n'avaient pas enterré nos hommes et nos officiers tués, ont répondu que c'était à cause du feu des Serbes. Quand on leur a demandé comment ils avaient pu piller et même dépouiller des morts, ils ont répondu, tantôt que cela n'avait pas été fait par des Bulgares, tantôt que c'était impossible.

6° Le second lieutenant bulgare Bogin, qui a été fait prisonnier par le 3^e régiment d'infanterie à Zletovo River, a achevé avec son sabre Dragits Valjarevits, qui faisait partie de la seconde compagnie du 2^e bataillon du 2^e régiment. Il l'a reconnu lui-même et son sabre taché de sang est en la possession du 2^e régiment.

7° Le 6, après l'engagement de Kalimanska Tohuka, les Serbes blessés qui étaient restés dans le village de Dulitsa ont été frappés à coups de couteau, ont eu le nez et les oreilles coupés et les yeux arrachés par des soldats et des officiers bulgares. Le servant Rasha Nilitchevits a eu les deux mains coupées et en est mort.

Ce qui précède est rapporté conformément à l'ordre n° 41.111 du 20 courant.

Par ordre du commandant, chef assistant d'état-major,
Lieutenant-colonel Mil. G. MILOVANOVITCH.

N° 85 a. — Destruction de Kniajevats. Rapport officiel serbe.

Préfecture du département de Timok (n° 4.363, 3 juillet 1913. Zaietchar).

Au ministre de l'Intérieur,

Conformément aux instructions reçues par téléphone du Ministère, le 29 du mois dernier, je suis parti pour Kniajevats, le 30 du mois dernier, à 6 heures du soir.

De Zaietchar jusqu'à la route qui se détache avant Vartarnitsa, dans la direction de Grlishté, il n'y a rien de changé, car là est la limite que n'a pas dépassée l'armée bulgare. Si l'on continue dans la direction de Vratarnitsa, on rencontre la tombe commune de sept de nos hommes de la 3^e réserve, trouvés

morts à l'extérieur du bâtiment municipal, après que l'armée bulgare eut quitté le village. Ils ont été enterrés par les autorités. Ils ne portaient aucune blessure faite par des balles, mais ils avaient été blessés à coups de baïonnette et de crosses de fusil. C'étaient des prisonniers que les Bulgares avaient faits et qu'ils ont mis à mort au moment où ils battaient en retraite, le 26 du mois dernier.

L'identité des victimes n'a pas pu être établie, mais on peut induire de leurs vêtements que six d'entre eux étaient du département de Kramski, et l'autre, des environs de Paratchin. Dans les deux auberges de Vratarintsa, on a emporté tout ce qui était transportable; le reste a été brisé, tordu ou mis en pièces. Toutes les maisons du village ont été mises au pillage. J'ai remarqué qu'un grand nombre de maisons sur le bord de la route ont eu leurs fenêtres mises en morceaux et leurs portes cassées, de sorte que les propriétaires sont maintenant obligés de les tenir fermées avec des cordes.

Dans l'auberge de Mali-Izvor, qui se trouve sur le bord de la route, le chaos règne; ce sont des chaises et quelques tables brisées, de la poterie, des gravures et des miroirs; dans les chambres, même désordre et même dévastation. On a emporté les draps, les matelas et tout le linge. Le reste a été déchiré, jeté sans dessus dessous. Toutes les boissons ont été consommées sur place ou emportées. La majorité des meules de foin ont été pillées, deux ont été brûlées; sur la route qui va de Hali-Izvor à Kraliévo-Léla, les moissons ont été piétinées et il semble que ce soit là que les soldats aient campé.

A Kraliévo-Sélo, quand on entre dans l'hôtel de ville du district où se trouvaient, outre les bureaux, les appartements privés du fonctionnaire de police et du médecin du district, on ne rencontre partout que destruction. Tous les papiers ont été jetés au vent, un grand nombre déchirés. Le coffre-fort du district est par terre, réduit en miettes.

Dans les appartements du préfet et du docteur, tous les objets ont été brisés, jetés, fouillés, au point que le spectacle défie toute description. L'armoire à médicaments du docteur a été complètement détruite. Même état de choses dans la maison du prêtre Jivoïn; on a emporté le linge et les meilleurs habits, aussi bien que les draps. Le reste a été brisé et détruit, de telle sorte qu'il n'y eut pas une chose, parmi ce qu'on laissait, dont il pût faire aucun usage. Chez lui, comme à l'hôtel de ville, on n'a pas même laissé les poêles en place; on les a sortis, démontés et brisés. J'ai visité quelques autres maisons de Kraliévo-Sélo et j'ai partout trouvé le même aspect. Des violences ont été commises dans les villages avoisinants de Sélatchka, de Novo-Korito, de Nrénovats et de Vrbitsa. On a mis le feu au pont de bois et on l'a brûlé complètement, ainsi que le pont qui franchit la rivière de Yalashintsa, sur la grande route qui va de Kraliévo-Sélo à Kniajevats, près du village de

Yélashnitsa. Sous tous ces ponts, les Bulgares avaient disposé les tables, les chaises, les armoires et autres objets en bois qu'ils avaient pris à l'hôtel de ville; ils avaient versé de l'essence là-dessus et y avaient mis le feu.

A l'entrée de Kniajevats, à gauche de la grande route, se trouvaient les casernes du 14^e régiment d'infanterie. Elles se composaient de quatre pavillons, d'un corps de bâtiment à deux étages et d'autres bâtiments latéraux. Le foin se trouvait tout près. On y mit le feu et l'incendie a détruit trois des pavillons, ainsi que le bâtiment à deux étages. Un seul pavillon n'a eu que l'intérieur, la porte et les fenêtres de détruits par le feu. Un grand nombre de fusils ont été brûlés.

Toutes les munitions trouvées dans les casernes ont été réunies et portées à l'endroit où s'élevait le nouveau pont de fer au-dessus du Tzgovishki-Timok, à l'entrée même de la ville. Puis on creusa le sol sous le pont; on y disposa des mines que l'on fit exploser au moyen de l'électricité. Le pont fut de la sorte projeté en l'air: sa charpente de fer est complètement détruite. La grosse quantité des munitions qui n'avaient pas fait explosion ont été jetées dans la rivière, d'où on les retire maintenant pour les faire sécher.

En entrant à Kniajevats, des deux côtés de la ville basse et, aussi, de la rue qui traverse la rivière et conduit à la poste, on peut voir plusieurs maisons et plusieurs boutiques brûlées. Tout cela a été complètement détruit par le feu, mais les ruines s'effritent encore. Il y a vingt-six de ces maisons et vingt propriétaires qui ont été atteints de la sorte.

En ce qui concerne les maisons particulières (j'ai visité personnellement environ cinquante maisons ou boutiques), je puis affirmer, d'un mot, qu'il n'y en a pas une seule d'épargnée. On est entré, on a pillé dans toutes plus ou moins. Tous les coffres-forts privés ont été brisés; partout les Bulgares recherchaient l'argent et fouillaient tout ce qu'ils rencontraient. Pas un tiroir, pas une boîte qui n'aient été ouverts ou forcés. On demeure confondu de ce qu'ils ont pu faire en si peu de temps, quand on pense qu'ils n'étaient que 10.000, à ce que croient du moins les habitants.

Ce sont les boutiques qui ont le plus souffert. Tout ce qu'on ne pouvait pas emporter était déchiré, brisé, jeté. Tous ces débris gisent par terre; on y enfonce jusqu'aux genoux. Partout où ils trouvaient une liqueur quelconque, les Bulgares la buvaient ou l'emportaient. Dans tout Kniajevats, on ne peut pas trouver à présent un seul petit verre de cognac.

D'après le droit international, la propriété particulière doit être respectée pendant la guerre, surtout dans les villes qui ne sont pas défendues, ce qui est le cas de Kniajevats. Les Bulgares ont absolument méprisé ce principe et ont pillé partout la propriété privée. Ce qu'ils ne pouvaient pas boire ou manger, ils le détruisaient; en certains endroits, ils ont versé du pétrole sur la

farine, sur le blé et autres provisions. Le dispensaire de M. Kutcher et sa maison présentent le spécimen le plus effarant du vandalisme bulgare.

Les correspondants étrangers qui sont venus jusqu'à cette ville ont eu quelque chose à voir, vraiment. Ils ont pris un grand nombre de photographies des traces de l'invasion bulgare. Bref, il est difficile de décrire le pillage et la destruction de la propriété privée dans Kniajevats, surtout dans un rapport officiel du genre de celui-ci ; car un livre entier n'y suffirait pas.

Voici le détail des dommages pour les édifices principaux :

A. Bureau du district. — Les dommages sont considérables. Les Bulgares ont pillé la section criminelle : des documents variés ont été déchirés, jetés ou éparpillés dans les autres bureaux. On en a même trouvé parmi les ruines du pont qui franchissait le Timok. Le bureau des dépôts a été fouillé, lui aussi, et le coffre-fort du district a été forcé. Les instruments dont on s'est servi sont restés par terre à côté du coffre-fort. La machine à écrire est brisée et tous les tiroirs du bureau sont en miettes.

B. Bureau des impôts. — Seuls les documents qui se trouvaient chez le chef du bureau ont été détruits ou emportés. On a laissé le reste. On a jeté contre les murs toutes les bouteilles d'encre ; on a trempé d'encre un grand nombre de livres. Les soldats et les sous-officiers bulgares les ont couverts de signatures ou de remarques grossières.

C. Bureau des postes et télégraphes. — Il a plus souffert encore qu'aucun autre établissement public. Toutes les installations télégraphiques et téléphoniques et les appareils ont été détruits, quelques-uns mis en pièces. Les quatre coffres-forts sont brisés. Tous les paquets postaux ont été ouverts et leur contenu saisi ou jeté.

D. Casernes d'artillerie. — Dans celles-ci les bâtiments n'ont pas souffert, mais un grand nombre de fournitures publiques : linge, couvertures, bottes, ont été emportés. Xanatchko T. Tsveits, un fabricant d'armes, retiré des affaires, qui était légèrement sourd, a été tué par les Bulgares. On l'a tué, dit-on, parce que, sur la route, il ne s'est pas rangé assez vite quand on le lui a crié. D'après les nouvelles reçues par téléphone, la Commission des docteurs, à Kniajevats, a vu 20 femmes ayant été violentées dans les villages voisins, et à Kralievo-Solo, on en a amené 3 devant cette Commission.

Il a été absolument impossible d'amener devant les docteurs, en si peu de temps, toutes les femmes qui ont été violées. D'abord parce que beaucoup d'entre elles se tiennent cachées et, ensuite, parce que les parents sont honteux du déshonneur de leurs enfants et tâchent de le cacher en vue de l'avenir.

N° 85 b. *Destruction de Kniajevats*. — Rapport russe adressé au commandant de la division de Timok.

M. Jacob Osipits Kapustin, un Russe, qui avait fait une cure prolongée à Soko-Bania, a visité Kniajevats, après le pillage bulgare, pour en constater les effets, et il a mis ses notes à ma disposition. Je les joins au reste. Le dommage souffert par le district, du fait de ce pillage, se monte à 25 ou 30 millions de francs. L'agriculture surtout a souffert.

Le Préfet de la station militaire, Jov. S. MILETITS.

Grâce à l'obligeance du préfet de Soko-Mania, il m'a été possible de partir de bonne heure, dans la matinée du 28 juin, pour visiter avec lui la ville de Kniajevats, dévastée par le vandalisme bulgare. A Tchastantsi, distant de Kniajevats d'environ 3 kilomètres, j'ai entendu parler des violences commises par les Bulgares dans les villages environnants. Accompagné d'un notable de Kniajevats, je me suis mis tout de suite en route pour vérifier ces bruits. Voici ce que j'ai appris :

Pendant trois jours, par détachements de 15 ou 20, les Bulgares ont parcouru les villages, pillant les maisons et les édifices, cherchant l'argent, prenant tout ce qu'ils trouvaient, jusqu'à des pièces de 10 sous, outrageant les femmes, quels que soient leur âge ou leur condition. Ainsi, dans le village de Boulinovats, 7 femmes, dont 2 de seize ans, ont été violées. A Vina, 9 femmes, dont 1 était enceinte; à Statina, 5 femmes, dont 1 jeune fille de treize ans.

Il était difficile de connaître les noms, les paysans répugnant, par honte, à les donner. Ayant appris tout cela, je partis pour Kniajevats. En y arrivant, ma première impression fut celle d'une ville normale et, si ce n'eussent été les neuf ou dix édifices brûlés et les ponts de bois à demi incendiés, il ne me serait pas venu à l'esprit que, quelques jours seulement auparavant, l'ennemi avait passé là. A cause de cela, l'aspect intérieur des maisons, des boutiques et des cours, lorsqu'il m'apparut, ne m'en sembla que plus stupéfiant.

J'entrai dans une centaine de maisons, et, dans chacune, je vis le même spectacle. Ce n'était pas un pillage ordinaire, mais quelque chose de plus effarant, par exemple tous les miroirs étaient brisés, les armoires, les boîtes, tous les meubles, tous les objets de bois avaient été mis en morceaux à coups de hachette, les portes étaient brisées, on avait découpé le siège des fauteuils et éparpillé dans la chambre la laine qui les rembourrait. Les photographies avaient été déchirées en petits morceaux, les livres détruits. On avait emporté tous les habits d'homme et laissé à la place des uniformes dégoûtants. On avait lacéré délibérément tous les vêtements de femme, les rideaux, les draps, les torchons ; on les avait éparpillés partout et recouvert d'excréments ou trempés de pétrole.

Mêmes aspects dans les boutiques. On avait emporté les marchandises précieuses et fait des autres un tel gâchis qu'il était impossible d'y plus rien distinguer. Tout cela avec l'intention expresse de détruire ce qui ne pouvait s'emporter ; par exemple, le sucre, les bonbons, le nougat, avaient été jetés dans les lavabos, ou souillés de peinture ; on avait versé du pétrole sur la farine, etc.

Au cours des recherches pour trouver l'argent, on avait fait sauter tous les coffres-forts à la dynamite. Toutefois, le spectacle le plus terrifiant était celui qu'offrait la pharmacie. La dévastation semblait avoir atteint là son point culminant : pas une bouteille, pas un pot intact. On avait fait feu sur les bandages et sur la ouate, puis on les avait déchiquetés et éparpillés sur le plancher, qui offrait l'image même du chaos. On avait écrasé, mêlé tous les médicaments, et les vapeurs délétères qui s'en élevaient rendaient dangereux de séjourner là longtemps.

Des témoins oculaires rapportent que les Bulgares ont tenu à pénétrer dans les maisons des officiers et des soldats et à les ravager de la plus odieuse manière. L'armée bulgare, après trois jours passés à Kniajevats, avait atteint un tel degré de démoralisation (cela à cause du vin trouvé et bu dans toutes les caves) qu'on en fut réduit à désarmer un bataillon tout entier et à le conduire, sous forte escorte, hors de la ville. On parle aussi de violences infligées à des petits garçons ; mais je suis resté trop peu de temps dans la ville pour obtenir confirmation de ces bruits.

Jacob Ossipovits KAPUSTIN, sujet russe,

N° 86. — *Documents bulgares.*

A) DÉPOSITION DES BULGARES RÉFUGIÉS A KUSTENDIL

1. Village de Sketovo (arrondissement de Kratovo). — Vingt-quatre familles de Sketovo se sont enfuies à Kustendil, soit en tout 76 personnes, dont 25 hommes, 18 femmes et 33 enfants. Dès le mois de mars, les Serbes commencèrent à molester la population ; ils ne permettaient pas aux villageois de se réunir entre eux, de se rendre aux villages voisins ou au moulin, ou encore de vaquer aux travaux des champs. Sous divers prétextes, ils commencèrent à recueillir de l'argent. Le prêtre Hadji pop Constantinov reçut de l'officier Rankovits l'ordre de prononcer, à la messe, le nom du roi Pierre et celui du métropolitain de Belgrade, et il s'y soumit. Un soir, deux gendarmes conduisirent le prêtre au couvent de Lesново, dans une chambre, avec un diacre ; là se trouvaient l'officier Rankovits et un autre. Se tournant vers le prêtre, Rankovits lui dit grossièrement : « Pourquoi ne cites-tu pas à l'église les noms

du roi Pierre et du métropolitte de Belgrade ? » Et, le saisissant par la barbe, il dégaina et menaça de le massacrer. Le prêtre fut relâché, mais prévoyant qu'il ne pourrait plus vivre avec les Serbes, il s'enfuit à Kotchani et, de là, à Kustendil. Après sa fuite, l'autorité saccagea sa maison, tandis que sa femme, ses deux fils, Trifoun, sept ans, Fazar, un an et demi, et ses deux filles, Victoria, dix-sept ans, et Stoïka, un an, étaient enlevés et envoyés on ne sait où. On dit qu'ils auraient été massacrés.

Les autres villageois se sont enfuis parce que leurs maisons avaient été dévastées et incendiées.

Le quartier Dolna, à Zlatovo, a été entièrement incendié, le 13/26 juillet, par les soldats serbes et beaucoup de familles ont été enlevées. Nous en citerons quelques-unes : le prêtre Hadji pop Constantinov, Slavtcho Abazzov (deux maisons et une boulangerie incendiées; sa famille emmenée en otage); Ivan Stoïkov (sa maison a été incendiée); Sazdo Natzev et Miché Sredzima (leurs maisons ont été incendiées); Pantcho Dimitrov et Vassil Domaset (leurs familles ont été prises comme otages); Mito Bassoto (sa boutique a été saccagée), etc. Les familles de tous les volontaires de la guerre contre la Turquie ont été emmenées on ne sait où, leurs maisons dévastées et incendiées. Nous en citerons quelques-uns aussi : Stephan Pavlov (sa femme et ses enfants ont été faits prisonniers); Stanko Ghéorgiev (ses deux garçons et sa fille ont eu le même sort); Kolé Dossev (*id.* pour sa famille et ses enfants); Arso Domazet (*id.* pour sa famille); Stoyan Ivanov (*id.*). Il n'est pas un réfugié, en somme, qui n'ait eu à souffrir de la part des soldats serbes.

Lors de la fuite sur Kustendil, plusieurs personnes exténuées de fatigue ont dû être abandonnées. C'est ainsi que Bazdo Pétrov a laissé au couvent Pantaley son frère, sa femme et ses enfants; Naoum Yakov, sa femme et ses trois enfants, au village Nivithitchani. Les deux frères Straché et Stoyan Philippov ont vu disparaître leur père près du couvent Pantaley.

2. Village de Globets (Kratovo). — Kotzé Lazarov était persécuté par les Serbes en sa qualité d'ancien comitadji. On le menaçait de mort. Il résolut donc de s'enfuir. Il emmena avec lui sa famille (en tout 2 femmes, 3 hommes et 3 enfants), car il savait que les fonctionnaires serbes enfermaient les familles des réfugiés et violaient les femmes. Après avoir marché quinze jours par monts et par vaux, la famille arriva à Kustendil. Elle habite actuellement à l'asile Saint-Mina. Après son départ, les Serbes saccagèrent tout. Le frère de Kotzé et son gendre sont restés dans le village. Le village Spantchevo a été, dit-on, incendié par les Serbes; le maire et le prêtre auraient été tués, et beaucoup de femmes violées. Au village Koutchitchani, les hommes furent emprisonnés et leurs femmes violées par les soldats serbes. La fille

d'Alex Hadjiev, de Zletovo, a été violée et a succombé depuis. Le Valaque Ghéorghî Steriov a été tué.

3. Vinitza (Kotchani). — Le 24 juin, vers 2 heures, les troupes serbes occupèrent Vinitza. Dès leur entrée, les soldats commencèrent à briser les portes des maisons et arrêtaient tous les habitants du village : hommes, femmes et enfants. La population turque ne fut point molestée, car, envers les Turcs, les soldats serbes se comportèrent parfaitement. Après avoir rassemblé les paysans, les soldats les firent mettre en rangs et commencèrent à les questionner l'un après l'autre, leur demandant s'ils étaient Bulgares ou Serbes. Celui qui osait se déclarer Bulgare fut cruellement battu. Gherrassin Arsov reçut le plus grand nombre de coups. Cela fait, le commandant des troupes choisit 70 paysans, les fit ranger sur une même ligne et donna l'ordre de les fusiller. Les femmes et les enfants qui se trouvaient tout près se mirent à crier, à pleurer, à prier. Un cavalier portant un ordre, survint cependant, et, le commandant ayant changé sa consigne, les 70 paysans furent emmenés à Kotchani. On ne sait pas quel fut leur sort. Le 27 juin, les troupes bulgares avancèrent et les Serbes se retirèrent du village. Le même jour, les Bulgares quittèrent le village et les Serbes reprirent leur place. Alors toute la population, folle de terreur devant la perspective de nouvelles tortures, s'enfuit. Seuls, les vieux restèrent au village. Tous les réfugiés se rendirent à Kustendil, en passant par Tzarévossélo.

Moururent en route : Sokolitsa, le fils de Vladimir Panov (quinze ans) et l'enfant de Yourdan Gochev, qui mourut, âgé de trois ans, dans le village de Tzarvaritsa (Bulgarie).

A Vinitza, les soldats serbes pillèrent tous les magasins et toutes les maisons. Voici les noms des quelques habitants de Vinitza dont les magasins ont été mis à sac : Ghérassim Arsov, Palikrouchev, Lazar Christov, Yané Dinov, Spiro Koujinkov, Vassil Vessinkov, Mito Todorov, Ghéorghî Donev, Kotzé Arsov, Thodor Ivanov. Mais on pourrait encore citer plus de 50 à 60 victimes du pillage.

Dans ce même village de Vinitza, les Serbes mirent à mort Nicolas Athanassov et Stoyan Vodénitcharov. Le père, âgé de 80 ans, et la mère de Todor Ivanoff, furent mis dans un tonneau et torturés par les soldats serbes, qui ne les délivrèrent qu'après leur avoir pris 10 louis d'or. Les soldats torturèrent encore Marie Arsova pour lui extorquer de l'argent. Anna Kosteva, Torévitsa, Mitka Pavléna et d'autres femmes furent violées.

(Autre témoignage). — Lorsque les troupes bulgares cédèrent Kotchani et Vinitza, on annonça que des cavaliers serbes approchaient de ce dernier village. Tous les habitants furent terrifiés. Plusieurs paysans se cachèrent dans leurs

maisons; d'autres, plus nombreux, s'enfuirent vers la frontière bulgare. Mitko Arsov resta dans sa demeure pour prendre quelques effets, tandis que sa femme et ses cinq enfants se joignaient au groupe des fugitifs. Arsov rattrapa le groupe le lendemain et raconta que les troupes serbes avaient saisi et emmené 60 à 70 paysans. Il fut lui-même torturé et cruellement battu par un soldat serbe, qui lui avait demandé de l'argent. Il aurait été tué si, par hasard, un Turc qu'il connaissait n'avait prié qu'on lui rendit la liberté. Délivré, il s'enfuit pendant la nuit et rattrapa le groupe des fugitifs, mais, quatre ou cinq jours plus tard, il mourut, exténué par les coups et les tortures qu'il avait subis. On raconte que son frère, Sando Arsov, fut entraîné et maltraité par les Serbes, qui voulaient l'obliger à trahir les paysans cachés. Il devint fou de peur et fut abandonné à lui-même. Après avoir erré longtemps dans les solitudes du mont Brigla, il mourut de faim et de fatigue.

Sur le pont même de Vinitsa, les troupes serbes massacrèrent Ghéorghî Kovats, sa femme Nata et leurs enfants, Todor (7 ans), Vassa (13 ans) et Lazar (un an et demi).

4. Blatets (Kotchani). — Le 1^{er} juillet, les troupes serbes occupèrent le village de Blatetz. Dès leur entrée, les soldats commencèrent leurs excès, aidés par la population turque de l'endroit, qui prit part à tous les viols, pillages et massacres commis par les Serbes, et fut ménagée par eux, en raison même de cette complicité.

Ainsi, par exemple, ce furent les Turcs qui dénoncèrent aux soldats serbes les Bulgares suspects¹. Aussitôt 20 personnes furent emprisonnées, après quoi, les soldats serbes, aidés des Turcs, pénétrèrent dans les maisons. Toutes les habitations bulgares furent dévalisées, à tel point qu'on ne respecta même pas les fenêtres et les portes, que les Turcs emportèrent et utilisèrent pour leurs propres maisons. Après ce pillage en règle, les Serbes brûlèrent les quartiers, ou *mahalas*, appelés « Samardjinska », « Vatchkovska », « Dulgherska », ainsi que l'école des « Saints Cyrille et Méthode ». Voici les noms de quelques paysans dont les maisons ont été incendiées : Athanase Pétzov, Konstandi Damianov, le prêtre Paflé Dimitrov, Philippe Petrov, Trandaphil Stoytchev, Ivan Ghéorchev, Paflé Kostov, Yordan Kostov, Siméon Damianov, Erotei Damianov, Ivan Anatonov, Bogdan Antov, Gavril Antov, Grigor Bogdanov, Zaphir Bogdanov, Yani, Christo et Séraphim Pétrov, etc.

Les officiers serbes décidèrent de tuer les Bulgares arrêtés. Tous les pri-

¹ Dans un autre témoignage nous lisons : « Les Turcs signalèrent aux Serbes ceux qui étaient ou que l'on croyait riches. Les yeux d'un jeune garçon, Dané, furent crevés pour le contraindre à dire où était l'argent des siens. Un autre, Alexa, fut brûlé vif pour le même motif. Une quinzaine de maisons furent incendiées. »

sonniers furent donc emmenés hors du village, puis la troupe fit halte et l'un des officiers cria aux malheureux : « Sauve qui peut ! » Tandis qu'ils s'éloignaient, les soldats serbes présents tirèrent sur eux et tous les Bulgares furent tués. Seul Zaphir Traitchov Klukachki parvint à se sauver, mais non sans avoir été blessé. Il eut, en effet, un doigt emporté par une balle. Pendant quelques jours, il erra dans la forêt et rentra ensuite au village. Le visage d'un autre Bulgare, Doné Témovski, fut mutilé; après lui avoir arraché les yeux, on l'acheva. Alexo Tomev fut jeté vivant dans le feu et brûlé.

Voici les noms des paysans qui furent fusillés par les soldats serbes¹ : Trifoun Mitrev (52 ans), sa femme et son enfant, âgé de 3 ans; Anghel Miretchev (46 ans), sa femme et sa fille; Nicolas Lazarov (48 ans). Ce dernier laisse une veuve et trois enfants; Siméon Stoiménov (19 ans), écolier de l'école pédagogique d'Uskub (3^e cours); il était au lit, malade, mais fut entraîné par force; Ivan Zahov (42 ans); il laisse une veuve et trois enfants; Pavlé Sinadinov (19 ans); il laisse une veuve; Anton Sinadinov (65 ans), sa fille, Paraskéva Antonova, institutrice, une des réfugiées, se trouve maintenant à Sofia; Vladimir Avksentiev (30 ans); il laisse un père, une mère, une veuve et deux enfants sans ressources; Athanase Yanakoev (70 ans); laisse deux fils et deux petits-fils; Mito Ghéorghiev (35 ans) laisse une femme et deux enfants; Danaïl Petzov, (50 ans), laisse une femme. Avant d'être tués tous ces malheureux virent leurs biens pillés et enlevés. Leurs familles se trouvent dans la condition la plus misérable. Les blés furent emportés par les Turcs de l'endroit; les soldats serbes emmenèrent avec eux tout le bétail. Les pillages, les incendies les massacres des soldats serbes eurent comme complices les Turcs dont les noms suivent, bien connus dans le pays: Mohamed-Hadjiev, Osman Tchaouch Afouzov, Boudan Moustapha Tchaouch Redjebov, Riza Kordevski, Ismaïl Tchipev, Adem Nalbansko et ses fils, Soulio Tarskine, Ousso Kossevki et son fils.

Les Serbes nommèrent commandant de Blatets le turc Kel Assan Effendi, ex-avocat turc à Kotchani.

5. Arrondissement de Kotchani. — a) *Bezikovo*. — L'armée serbe y est entrée le 5/18 juillet et a mis à mort les individus dont voici les noms: Pecho Antov, 35 ans (tout son bétail fut enlevé); Gavril Arsov, 38 ans; Anghel Arsov, 35 ans; Nicolas Anghelov, 40 ans; Stoimen Vanakov, 35 ans; Veline Vanakov, 38 ans; Velko Nus, 38 ans; Athanase Velkov, 37 ans; Ghéorghiev Arsov, 38 ans; Théodosi Christov, 40 ans; Mito Christov, 30 ans;

¹ Il convient d'ajouter à cette énumération des Bulgares tués: « Vladimir Yanev (27 ans), Trifoun P. Dimov (60 ans), Trifoun Samardjiev (46 ans), Anghel Stoimenov (32 ans), Momtchil Moutaftchiev (55 ans) Sv. Pavel Dimitriev (50 ans). »

Manassia Stoyanov, 50 ans; Ivantcho Karanfilov, 38 ans; Paranfil Petzov, 66 ans; Stoimen Ivanov, 38 ans; Lazar Tassev, 33 ans; Stephane Ivanov, 34 ans; Maria Galevska, âgée de 70 ans; Sophia Kolibarska, âgée de 70 ans; Anghel Stoyanov, 50 ans; le fils de Lazar Stoyanov Spassev, âgé de un an et demi, fut jeté dans les flammes. Les femmes suivantes furent violées: Svezda Temelkova, 23 ans; Athanaska Anghelova, 30 ans (elle a succombé depuis); Elena Markova, 30 ans, de Tzyren Kamen (elle a également succombé). Les Serbes mirent le feu à 16 maisons et aux moissons; le bétail fut enlevé.

b) *Isti-Bania*. — Christo Marine, 50 ans; Trayanka Siméonova, 25 ans Nicolina Lazarova, 28 ans, furent tués.

c) *Pressev*. — 170 maisons ont été incendiées.

d) *Lyki*. — Les troupes serbes tuèrent Dedo Marko, 80 ans, et ses fils Athanas, 45 ans, et Todor, 40 ans; Alexandre Bilianov, 70 ans (ses fils Ghe-rassin, 40 ans et Stoyan, 35 ans, ont été conduits on ne sait où). Ivan Mitzov, 45 ans; Galé Dimitrov, 50 ans; Nico Mitsov, 30 ans; Evda Andonova, 50 ans; Ghéorghî Athanasov, 60 ans; Ampo Mitev, 25 ans; Spasse, 30 ans; Anton Stoichev, 50 ans; Seraphin Alexov, 30 ans; Ilia Oulezov, 60 ans; Peter Anghelov, 60 ans; Seraphin Ghéorghiev, 45 ans; Ghéorghî Yovev, 90 ans. Ont été emmenés par les Serbes: Stoïko Mitev, 20 ans; Nicolas Lazarov, 20 ans; Eftin Temelkov, 40 ans; Miladine Eftimov, 25 ans; Miché Vanev, 60 ans; Ilia Nicov, 40 ans; Mité Tzonev, 40 ans. En fait de bétail, les Serbes ont enlevé 10.000 moutons, 300 bœufs, 60 chevaux, 100 pores et 20 ânes, 94 maisons et 150 cabanes ont été incendiées et 19 saccagées dans le rayon du village. Tout le blé a été enlevé. Ont été dépouillés, Stephan Petsov, de 10 louis, Nako Mitsov, de 3 livres turques, etc. Efrem Nazlymkine, Pecho Danev et Grigor Kartchev ne furent relâchés qu'après avoir versé 9 livres turques.

6. Sokolartsi (événements du 17 août et jours suivants). — Tous les Valaques furent nommés administrateurs et prirent possession de la mairie, dont Ghéorghî Naoumov prit la présidence. Les Valaques, devenus les maîtres et se disant frères des Serbes, voulurent profiter de l'occasion pour s'enrichir facilement et, dans ce but, exigèrent de lourds impôts des Bulgares de Sokolartsi et des villages environnants. C'est ainsi que, dans Sokolartsi, ils ramassèrent 300 louis d'or pour ne pas être mis à mort. Voilà ce que firent les Valaques, avec l'aide des autorités serbes, en disant: « Jusqu'ici vous étiez les maîtres et vous pilliez nos biens, maintenant c'est à notre tour de piller les vôtres ».

Ils défendirent aux femmes de porter leurs *chamia* (écharpes ou mouchoirs qu'elles ont sur la tête): « Vous n'êtes plus Bulgares, leur disaient-ils, et, puis-

que vous êtes Serbes désormais, vous ne devez plus rien porter sur vos têtes. »

7. Lipets (Kotchani). — Les Serbes y tuèrent environ 17 personnes. Voici les noms de quelques-unes des victimes : les trois frères Antonia, Philippe et Trifoun Timov ; les trois frères Zacharie, Todor et Trifoun Postolov ; Simo P. Athanassev ; la femme de Simo P. Athanassev mourut de peur, tandis qu'on assassinait son mari. La mère des frères Postolov fut violée. On lui prit 16 louis d'or ; les femmes de Zacharia et Trifoun Postolov furent de même violées.

8. Yakimovo. — Yakimovo fut aussi pillé et quelques maisons brûlées par les soldats serbes. Dans ce village, les Serbes firent périr Anton Philippov et Christo Pripetchanets.

9. Zarnoves. — A Zarnoves, 7 personnes périrent, au nombre desquelles on peut citer : Ivan Pavlev, Ivan Mitev et le prêtre Tomo Triphonov.

10. Village de Gradetz (district de Tikvich). — Le 19 juin, le témoin à qui nous devons ce récit se trouvait dans sa maison quand il entendit des cris venant du village : « Sauvez-vous ! Notre armée s'est retirée et les Serbes incendient ou tuent tout ce qui se présente sur leur passage. » Il courut au village pour y prendre ses enfants, mais il n'y trouva que son père, âgé de quatre-vingt dix ans. Abandonnant alors la maison de celui-ci, il put rejoindre ses enfants et les autres fuyards et se cacher avec eux dans la forêt qui domine le village. Une dizaine de cavaliers serbes survinrent alors et leur envoyèrent un paysan pour les avertir qu'ils allaient assurer l'ordre et la sûreté ; 50 à 60 paysans les ayant cru sur parole, rentrèrent au village, dont le témoin et un de ses amis se rapprochèrent pour épier ce qui s'y passait. De loin, ils aperçurent des cadavres près de la maison du tailleur Constantin. Le camarade du témoin rentra au village pour voir les choses de plus près, tandis qu'il retournait lui-même vers ses enfants.

La nuit tombée, ce camarade revint et raconta que le prêtre Christo et Dimitri Michkov, liés dos à dos, ainsi que 36 autres habitants, avaient été tués à la baïonnette et que les maisons avaient été pillées. Le lendemain, ce village était livré aux flammes.

Le troisième jour, Serbes et Turcs se mirent, dans la forêt, à la poursuite des fuyards, sur lesquels ils tirèrent de loin. C'est alors que tombèrent, frappés à mort, sous les yeux du témoin, Traïko Courtich, Lazar Nicolov et Athanase Iliev. Les fugitifs se dispersèrent, grâce à la nuit, et purent s'échapper dans la direction des villages de Lipovic et de Dedino. Le 25 juin, le témoin perdit ses enfants et alla les chercher à Radoviche. Les Serbes y étaient déjà,

ainsi que de nombreux habitants fugitifs. A ce moment, les envahisseurs n'avaient pas encore entouré la bourgade d'un cordon de troupes, mais, peu après, ils cernèrent la ville à l'aide de soldats serbes et de Turcs, et commencèrent à faire le relevé de la population par villages et par familles.

En cherchant ses enfants, notre témoin entra dans une rue sur le sol de laquelle quatre têtes d'homme gisaient par terre. Pris de peur, il s'enfuit et, se cachant au milieu d'un troupeau, il réussit à traverser le cordon de soldats et à se mettre à l'abri avec d'autres fuyards. Ils se dirigèrent vers le village de Smiliantsi. Les cavaliers serbes les ont de nouveau arrêtés en route. L'officier, après les avoir questionnés, les dirigea vers le village; là il y avait de l'infanterie. Une grande quantité de bétail et des porcs étaient gardés par les soldats, probablement pour les consommer. Ils ont pris 65 livres à un des morts, dont le nom est inconnu au témoin. Ils ont dirigé les fuyards, pour coucher, dans le village voisin, où, le lendemain, le commandant serait venu les questionner. Au lieu d'aller à ce village, ils sont allés vers la montagne et, par Pechtchévo, Tzarevo-Sélo et Tchernna-Skala, ils sont entrés en territoire bulgare. A Kustendil, le témoin a retrouvé ses enfants.

D'autre part, une femme, Maria Constantinova, appartenant à un groupe de 34 fugitifs, hommes, femmes et enfants, arrivés à Kustendil, après la prise de Gradets, a raconté ce qui suit :

Une dizaine de cavaliers serbes, accompagnés de plus de 1.000 bachibouzouks turcs, pénétrèrent dans Gradets. Tout le village fut pris d'une panique épouvantable, à la nouvelle que Turcs et Serbes tuaient tout Bulgare qui se présentait devant eux. La plus grande partie de la population, hommes, femmes et enfants, prit la fuite avant l'entrée des Serbes. Il ne resta que les vieillards et ceux qui n'avaient pas réussi à s'échapper. « Partez, fuyez, tout au moins, vous les jeunes », criaient les vieux; « si les Serbes nous épargnent nous vous aviserons, mais, par grâce, sauvez-vous et, que Dieu fasse de nous ce qu'il voudra! »

Quand les Serbes et les Turcs pénétrèrent dans le village, les vieux sortirent pour les recevoir et faire appel à leur pitié. Informé que la population avait pris la fuite, un cavalier serbe envoya un paysan leur annoncer que, s'ils ne rentraient pas, tous leurs biens seraient pillés et leurs maisons incendiées. Se conformant à cet avertissement, la plupart des fuyards revinrent. Les cavaliers serbes donnèrent alors aux Turcs l'ordre de se saisir de tous les hommes. Les Turcs se précipitèrent aussitôt dans les maisons et il en résulta une scène épouvantable. Quelques Turcs envahirent la maison du témoin et s'emparèrent du chef de la famille. Il n'avait pas encore franchi le seuil de l'habitation qu'il était poignardé et tombait sur place. Des cris de détresse partaient de toutes les maisons; on tirait aussi des coups de feu. Le témoin, étant sorti de sa

demeure, vit les Serbes s'emparer de 60 à 70 hommes, qu'ils emmenèrent hors du village.

Toutes les femmes les suivirent, suppliant pour leurs maris. Une fois hors du village, les Serbes ont attachés les hommes les plus jeunes et ont commencé à les poignarder, tandis que les femmes criaient, épouvantées, et se tordaient les mains, sans que personne prît en pitié leur désespoir.

Le témoin, effrayé d'avoir assisté à cette scène horrible, a repris, en fuyant, le chemin de sa maison. Pendant tout ce temps, les Turcs continuaient à tuer et à piller; ils enlevèrent même des jeunes filles. Un autre témoin du même village les a vus de ses propres yeux se saisir de Maria Pezova, âgée de dix-sept ans, de Menka Athanassova, ayant le même âge, et de Neda Panova, les mettre sur des chevaux et les diriger sur les villages turcs de Kocharka, de Gulelia et d'Arsalia, en chantant et en poussant des cris.

Le témoin s'est alors sauvé; près du village il a rejoint d'autres fuyards, venus du village même et, plus loin, cette troupe s'est réunie à un autre groupe; cela formait un rassemblement d'environ 300 personnes,

Tandis que tous ces fugitifs s'éloignaient, des bachi-bouzoucks les poursuivirent et tirèrent sur eux. Les balles pleuvaient comme de la grêle; des hommes, des femmes, des enfants en grand nombre tombèrent morts. En outre, les Turcs leur tendirent, par trois fois, des guets-apens, dans lesquels plusieurs personnes succombèrent encore. La troisième fois, les malheureux faillirent tous être exterminés et ne durent leur salut qu'à la nuit.

De toute cette troupe, 9 familles seulement sont parvenues à Kustendil: la plus grande partie de ces pauvres gens se dispersèrent, beaucoup moururent, d'autres se rendirent à Radoviche, et d'autres enfin s'égarèrent. Pendant le trajet, des fuyards de Kontché et de Lubnitsa les rejoignirent et racontèrent que les Serbes et les Turcs avaient brûlé et massacré tout ce qui était bulgare, qu'ils avaient eux-mêmes vu les flammes du village Kontché et, aussi, entendu des coups de fusil.

(Autre témoignage sur les mêmes faits). — Le 24 juin/7 juillet, tout le village de Gradets a été incendié par les troupes serbes, qui ont égorgé 51 hommes et 9 femmes de ce village et enlevé 3 jeunes filles. Noms des hommes égorgés: Kostadine Gounov, Yato Nicolov et son fils, Lazar Petre Poréklato, Velko Gheorghiev, Constantin Stoyanov, Anghel Zaycov, Spasso Moskovski, Trayko Daphinine, Spassé Gheorghiev, Athanase et Nicolas Gheorghiev, Dino Petkov, Gheorghie Stoycov, Micho père et fils, Thanas Andov, Pavlé Kotchev, le prêtre Christo Pavlevski, Karanfila Pavleska, Stoyan Pavlevski, etc. Noms des femmes égorgées: Zoyia Filéva et ses filles Mitra, âgée de quatorze ans, et Ghina, âgée de deux ans; Tana Dintchéva, Yana Gounovska, Maria Trayanova et sa belle-fille Sovka Pépova, Maria

Lazéva, Bojana Christova. Ont été jetés dans les flammes : Nicolsa Stoyanov, âgée de quatre-vingt-dix ans ; Gheorghî Choumkar, âgé de quatre-vingts ans, et Témelko Nenkov, âgée de soixante-dix ans. Ont été enlevées : Maria Nédina, dix-huit ans ; Néanka Tanéva, dix-huit ans, et Néda Panova, dix sept ans.

Andréa Konstantinov, âgé de vingt-deux ans, a été défiguré par un officier serbe qui l'a frappé avec son sabre ; il a pu s'échapper, mais son père a été coupé en morceaux, de même que son camarade Christo Vassov, âgé de cinquante ans.

11. Village de Lipa (Tikveche) (témoignages de Efrem Kamtchev et Dimo Stoyanov). — Le village de Lipa a été pillé et incendié par des réguliers serbes, qui ont pris 12 garçons, âgés de douze ans environ et 3 femmes, qu'ils ont emmenés au village d'Iberlia ; on ne sait rien sur leur sort. Le reste de la population s'est enfuie vers le village de Lubnitsa, où elle a été cernée par les soldats serbes, dont elle a dû essuyer les violences et les coups de feu. Ainsi ont été tués l'instituteur Kotzé Donev et sa fille, tandis que son frère était pris et emmené par les Serbes. Ceux-ci ont, en outre, tué deux enfants, dont les noms sont inconnus. Ils ont torturé la femme de Thodor Kamtchev pour la forcer à leur donner de l'argent. Comme elle n'en avait pas, les soldats serbes ont poignardé dans ses bras son enfant âgé de quatre ans. Les autres femmes et les enfants ont été emmenés par eux dans les maisons turques ; on ne sait rien sur leur sort.

Dans le même village, ont été tués encore : Dim Barsovetsa, de Negotin et Kresto de Dissan. La mère de Nicolas Constantinov, âgée de quatre-vingts ans, a péri également.

12. A Radoviche et aux environs. — Les Serbes entrèrent à Radoviche au lendemain du 29 juin. Pendant un jour ou deux, les habitants, dont quelques-uns s'étaient enfuis au moment de la retraite de l'armée bulgare, ne quittèrent pas la ville. Aussitôt arrivés, les Serbes se mirent à fouiller les maisons bulgares et à emporter tout ce qui leur tombait sous la main. Le capitaine albanais Yaa, ancien cavas de l'agence serbe à Vélès, les accompagnait. Avant la déclaration de la guerre, il errait déjà avec une bande dans les environs de Tikveche et causait de grands dommages à la population bulgare.

Les officiers serbes ramassèrent beaucoup d'argent à Radoviche. Sous forme de dons à la Croix-Rouge, les paysans versèrent 15, 30, 45 louis d'or, pour éviter les tortures qui les attendaient.

C'est la cavalerie serbe qui arriva la première dans le village de Novo-Sélo, où on la reçut avec du lait et du pain. Puis vint l'infanterie, et c'est alors que les soldats pénétrèrent dans les maisons. Les habits, l'argent, tout fut emporté.

Cependant on ne viola pas les femmes. On l'aurait fait sans doute sans l'énergique résistance de la population, ce qui permit aux jeunes femmes et aux jeunes filles de s'enfuir et de se cacher dans la forêt. Dans le village, tout proche, de Varcheska, toutes les femmes furent violées et la population mâle tuée par les Turcs des villages voisins, accompagnés de trois Serbes. Le village entier fut pillé. A Chipkovitsa, les paysans furent terriblement maltraités. L'armée serbe était suivie par des Turcs, qui les aidaient dans leurs cruautés. On ne sauvait sa vie qu'à prix d'argent. Les femmes furent violées, et quelques-unes entraînées hors du village par les soldats, à qui, plus tard, on parvint à les arracher. On leur demanda aussi de l'argent. Kalia, femme de Traiko Andonov, notable de Chipkovitsa, fut déshabillée, dépouillée de l'argent qu'elle pouvait avoir sur elle, puis violée ; violées aussi la belle-fille et la fille de Kostadine Ghigov, tandis que Ghigov lui-même était battu. De toutes ces brutalités, il n'en est pas une qui n'ait été l'œuvre des Serbes.

Biens et bétail, tout fut mis au pillage à Chipkovitza comme à Novo-Sélo. Dans la maison du témoin à qui nous devons ces détails, on a dérobé tout ce qui pouvait l'être, et notamment on a pris 8 louis d'or. Son frère fut saisi, fouillé et, quand on eut trouvé sur lui 40 francs, on l'entraîna dans la maison, pour chercher s'il ne s'y trouvait pas encore de l'argent. Les Serbes voulurent le massacrer avec une hache, mais il se jeta par la fenêtre et, de cette manière, sauva sa vie. A Smilentsi, le fameux capitaine Yaa tua Guogué Kripilski et trois autres habitants, Zacharie Arséni, le jeune Anghel et un autre garçon encore. La femme et la belle-fille du voïvode de Radoviche, Stamen Temelkov, lui-même originaire du village d'Orahovitsa, furent cruellement maltraitées. Le bey de Radoviche, Yachar-Bey, arriva à Orahovitsa, accompagné de soldats serbes ; ils se saisirent des femmes, exigèrent d'elles de l'argent, leur brûlèrent les mains, fouillèrent les maisons et trouvèrent des revolvers, des sabres, des montres qu'ils emportèrent.

13. — A Boislavtsi, les Bulgares dont les noms suivent ont été dépouillés : Sv. Stephan Athanassov, qui perdit 7 louis ; Todor Ivanov, qui en perdit 35 ; Gligor Iliev, à qui l'on prit 3 louis, une montre et une paire de souliers ; Traiko Domazeiov, dépouillé de 5 livres turques, et la veuve Trayanka Eftimova, volée de 3 livres turques. La localité de Kontché fut incendiée par l'armée régulière serbe. Les fils de Dana Dontcheva, Athanas, âgé de vingt ans et Eftine, âgée de dix-sept ans, furent emmenés on ne sait où.

Loubnitsa fut également incendié par la troupe serbe, qui fit périr Philippe Stoimenov (60 ans), Dona Kotzeva, institutrice (16 ans), Gheorghii Stefanov (30 ans), Dimitrouche Christov (10 ans), Efa Kotzeva (30 ans), Ilia Stefanov (25 ans) et Kotze Stephanov. Quant aux femmes, les unes furent enlevées,

comme Rosa Iliev, Nevenka Trayanova, Yordana Stefanova, Gouna Stoyandva, Soultana Ghéorghieva ; d'autres furent tuées, comme Zlata Mikalova.

B) PROTOCOLE D'ENQUÊTE DE LA COMMISSION BULGARE
SUR LES MASSACRES DE BOSSILEGRAD.

La Commission, nommée par ordre du commandant de la 5^e armée actuelle (n^o 1764), composée du colonel Tanev Alexandre, chef de la brigade de réunion de cavalerie, président, et de MM. Eschenkov Nicolas, chef de l'arrondissement de Kusdendil, le D^r Péetrov, lieutenant du service de santé, Tochko, chef de la section sanitaire de la 5^e armée, le Révérend Père Anastase Poppe Zacariév, faisant fonction d'évêque ; Sotir Ilitchov, conseiller municipal de la ville, membres,

S'est réunie, aujourd'hui, 2 juillet 1913, auprès de l'atelier de foulage de Dimitri Doitchinov, situé à environ 1 kilomètre sur le chemin de Bossilegrad à Lubalité, à l'endroit où, le 28 juin dernier, vers 9 heures du matin, ont été fusillés et enterrés, par l'armée serbe, à laquelle ils s'étaient rendus, le colonel Tanev, Ilarion, chef du 6^e régiment de cavalerie, le lieutenant Stefanov Stefan, intendant du même régiment, le lieutenant du service de santé, Cantev Stefan, médecin vétérinaire au même régiment ; le maréchal des logis Vladev Christo, trompette-major, et le lieutenant Minkov Assen du 3^e régiment de Son Altesse Impériale la grande-duchesse Maria Pawlowna, en vue de constater l'identité des défunts, d'étudier les circonstances dans lesquelles ils ont été fusillés et de dresser à ce sujet l'acte nécessaire.

En vertu des dépositions du capitaine du service de santé, le D^r Koussev Pantelei, fait prisonnier comme ses compagnons, mais laissé à Bossilegrad par suite de la grave blessure qu'il avait reçue à la poitrine ; de la vieille femme Elena Mitreva, témoin oculaire, tandis qu'elle était à la foulerie, de la fusillade qui a fait périr les susnommés ; du foulon Sotir Bogiloff et du meunier Mito Simionov, qui ont enterré les défunts dans le jardin de la foulerie ; ainsi que d'après le rapport du capitaine de cavalerie Vesselinov, chef d'escadron du 6^e régiment de cavalerie, il est établi :

1^o Que, à l'apparition soudaine, à l'aube, du 10^e régiment d'infanterie serbe à Bossilegrad, les officiers mentionnés ci-dessus et le trompette-major, ainsi que le capitaine du service de santé de Koussev, ont été enveloppés dans la rue et faits prisonniers. A ce moment, un soldat serbe tira à deux pas de distance en perçant la poitrine du capitaine Koussev. La captivité des officiers bulgares une fois assurée, le commandant serbe a proposé au colonel Tanev d'envoyer l'ordre aux 2^e et 3^e escadrons de se rendre ; sous la menace d'être fusillé, le

colonel Tanev a écrit le billet demandé et envoyé au commandant supérieur des escadrons le capitaine de cavalerie Vesselinov. En attendant, les coups de feu se multiplièrent ; on fit sortir les mitrailleuses du régiment qui, à quarante pas, ouvrirent le feu ; puis, les capitaines de cavalerie Vesselinov et Mednicarov, qui commandaient les escadrons bulgares, conduisirent ceux-ci, sabre au clair, à l'assaut des fantassins ennemis, repoussèrent les Serbes et les mirent en fuite, cependant que les officiers prisonniers et le tambour-major étaient emmenés jusqu'au premier moulin situé sur le chemin menant à Lubalité. Une fois là, pour la seconde fois, l'ordre fut donné au colonel Tanev d'envoyer aux escadrons un second ordre écrit d'avoir à se rendre. Il le fit, mais sans résultat. C'est alors que notre infanterie fit son apparition sur la hauteur, ce qui obligea les Serbes à quitter la ville, pour gagner les collines voisines, et à envoyer les prisonniers, à l'exception du capitaine Koussev, sur la route de Lubalité ;

2° Que la vieille femme Elena Mitreva raconte qu'elle s'est tenue près de là et a vu lorsqu'on a emmené les officiers. Ils marchaient en avant et, derrière eux, à quelques pas, suivaient une dizaine de soldats serbes. Lorsqu'ils arrivèrent près de la foulerie, les soldats serbes mirent leurs fusils en joue et tirèrent sur les officiers, qui tombèrent morts sur la route, l'un d'eux roulant même dans la rivière. Après cela, les soldats serbes les dévalisèrent et enlevèrent leurs bottes ;

3° Que le foulon Sotir Bogilov et le meunier Mito Simkonov, étant à proximité de la foulerie, ont transporté les cadavres des défunts dans le jardin de ladite fabrique avec l'aide des soldats serbes et, ayant creusé une fosse commune, les enterrèrent. Pendant que l'ensevelissement avait lieu, un des soldats serbes dit que, parmi les morts, il y avait des Souabes et un Turc, ce qui fit que les Serbes obligèrent Mito Simkonov à examiner celui-ci pour vérifier s'il était circoncis ;

4° Que la Commission a ordonné l'ouverture de la fosse pour constater l'identité des décédés. L'opération a eu lieu. Les visages étaient noirs et enflés, mais les traits purent être reconnus, et l'on se rendit compte que les cadavres étaient bien ceux des victimes nommées ci-dessus, comme l'attestèrent en outre leurs uniformes, encore pourvus de leurs épaulettes.

Il résulte de l'examen du lieutenant-médecin Pétrov que le colonel Tanev fut atteint à la tempe et que la balle sortit du sommet du crâne en faisant jaillir la cervelle. Quant au lieutenant Minkov et au tambour-major, ils ont été frappés à la nuque, la balle, pour le premier, étant sortie par l'œil gauche, et, pour le second, par l'œil droit. Le médecin-vétérinaire Cantev a été frappé de trois balles : l'une a pénétré dans le dos et a transpercé le milieu du ventre, la seconde a traversé le rein et le côté gauche des parties sexuelles ; la troisième l'a atteint à la face antérieure de l'épaule gauche. Le lieutenant Stefanov a été frappé de

deux balles, l'une qui est entrée dans le dos et qui a traversé la poitrine, la seconde qui a traversé le rein et le côté droit des parties sexuelles.

La Commission a ordonné que les cadavres des défunts soient transportés dans le cimetière de l'église et enterrés là, ce qui a été exécuté le jour même

En foi de quoi il a été dressé le présent procès-verbal.

Ont signé : Colonel TANEV, chef de la double brigade, *président* de la Commission.

Membres :

ESCHENKOV, chef de l'arrondissement de Kustendil ;

Lieutenant du service de santé D^r PETROV, chef de la section sanitaire de la 5^e armée ;

Révérénd Père Anastase Poppe ZACHARIEV, faisant fonction d'évêque ;

Sotir ILTCHEV, conseiller municipal.

Certifié conforme à l'original.

D^r G. FZENOV,

Secrétaire au ministère de la Guerre.

III

DOCUMENTS RELATIFS AU CHAPITRE SIXIÈME

§ 1. Bulgarie. — § 2. Grèce. — § 3. Monténégro. — § 4. Serbie.

§ 1. — Bulgarie.

*Tableau récapitulatif des compensations pécuniaires réclamées par les Etats balkaniques
du fait des opérations de guerre (en francs).*

TITRES DES RÉCLAMATIONS	BULGARIE	GRÈCE	MONTÉNÉGRO	SERBIE	TOTAL
I. — Réclamations relatives aux dépenses militaires :					
1 ^o Dépenses de l'Armée.	773.234.696 60	718.529.851	100.631.100	574.865.000 »	1.767.260.647 60
2 ^o Dépenses de la Marine	»	75.342.913	»	»	75.342.913 »
3 ^o Pensions	471.810.653 »	54.000.000	<i>Mémoire</i>	<i>Mémoire</i>	525.810.653 »
Dommages causés par le crois. <i>Hamidieh</i>	»	504.600	»	»	504.600 »
TOTAUX.	1.245.045.349 60	448.377.364	100.631.100	574.865.000 »	2.368.918.813 60
II. — Autres réclamations présentées par les Etats en tant qu'Etats :					
1 ^o Rapatriement des réfugiés et sujets ottomans	»	2.000.000	»	2.000.000 »	4.000.000 »
2 ^o Entretien des prisonniers de guerre.	15.992.783 28	20.000.000	2.500.000	16.000.000 »	54.492.783 28
3 ^o Indemnité pour wagons saisis. . .	»	»	»	879.668 33	879.668 33
4 ^o Indemnité pour matériel de guerre saisi.	»	»	»	5.287.759 80	5.287.759 80
TOTAUX.	15.992.783 28	22.000.000	2.500.000	24.167.428 13	64.660.211 41
III. — Compensations pécuniaires réclamées en raison des dommages causés aux particuliers :					
1 ^o Dommages causés aux habitants de l'Epire	»	10.996.370	»	»	10.996.370 »
2 ^o Dommages causés aux sujets balkaniques.	»	41.000.000	»	2.000.000 »	43.000.000 »
3 ^o Restitution des fonds des succursales de la Banque Agricole	<i>Mémoire</i>	»	»	<i>Mémoire</i>	<i>Mémoire</i>
4 ^o Dommages résultant de la détention de navires.	»	26.555.912	»	»	26.555.912 »
TOTAUX.	<i>Mémoire</i>	78.552.282	»	2.000.000 »	80.552.282 »
TOTAUX GÉNÉRAUX.	1.261.038.132 88	548.929.646	103.131.100	601.032.428 13	2.514.131.307 01

	Francs.
<i>Report.</i>	470.070.427 60
b) Equipement de l'armée en campagne, c'est-à-dire 450.000 hommes à 60 francs (havresac, bidon, musette, etc.)	27.000.000 »
c) MATERIEL DE GUERRE ET MUNITIONS	
a) <i>Artillerie</i> :	
Batteries de canons de montagne, batteries de canons de campagne, batteries de canons de siège, y compris les obus, schrapnels, etc., suivant la liste fournie par le Ministère de la Guerre, s'élève à 126.612.296 francs. En comptant 50 o/o de destruction ou perte de la valeur primitive, il reste.	
	63.306.463 »
b) <i>Infanterie</i> :	
330.000 fusils (système Mannlicher) à 80 fr. pièce	26.400.000 »
100.000 fusils (système Mannlicher) fournis au commencement de la guerre, à 100 francs pièce.	10.000.000 »
Et 1.000 cartouches, valant 140 francs, pour chacun de ces 430.000 fusils.	60.200.000 »
51.328 fusils Berdan, à 60 francs pièce	3.910.680 »
50.000 fusils (système à 3 lignes) à 80 francs pièce	4.000.000 »
Et 500 cartouches par fusils à 90 francs le 1.000	2.500.000 »
232 mitrailleuses (système Maxim) à 13.850 fr. pièce	3.213.000 »
Et 40.000 cartouches par mitrailleuse, soit 9.280.000 cartouches à 140 francs le 1.000, soit.	1.299.200 »
Livré pendant la guerre :	
24.000.000 de cartouches 8 millimètres Mannlicher, 95 fournies par la maison Erhardt, soit	2.302.800 »
Fournitures Mannlicher faites par les maisons Weiss, Hirtenberg, Erhardt, Gutt et Société Française pour.	4.926.780 »
Divers, fournitures	813.091 »
	<u>119.565.551 »</u>
Puisque la guerre a duré plus de six mois, la moitié au moins de ce matériel de guerre ou de ces munitions est perdue ou usée et il reste pour le compte la moitié du total, soit	59.782.775 50
c) <i>Cavalerie</i>	1.500.000 »
d) <i>Génie</i>	18.000.000 »
<i>A reporter.</i>	<u>639.659.666 10</u>

	Francs.	
<i>Report.</i>	639.659.666 10	
Perte approximative des outils portatifs et des parcs du génie.	}	
Perte de l'équipage des ponts et achat de matériel pour la construction des ponts de circonstance.		
Explosifs.		
Construction et réparation de routes et de ponts pendant la guerre.		
Harnachement des animaux.		
Détérioration des aéroplanes, du télégraphe sans fil, des appareils optiques, des bicyclettes.		12.000.000 »
Baraquements, transformation des casernes en hôpitaux dans les régions occupées et réparation des casernes y existantes.		
Location extraordinaire d'écuries, dépôts, auberges, maisons, etc., et indemnité pour leur dégât.		
Détérioration et indemnité des automobiles.		
Service sanitaire.		

D) FRAIS DE TRANSPORT, RÉQUISITION,
CHEVAUX DE GUERRE

a) Pendant la période des hostilités, sur les chemins de fer bulgares, on n'a transporté rien que des soldats, munitions, provisions et malades.

Les pertes pour le Trésor bulgare sont le montant des recettes des chemins de fer pendant le même délai en temps de paix.

Les recettes pour 1911 se sont élevées à 25.645.973 francs.

En admettant, en chiffres ronds, les pertes à un minimum de 2 millions de francs par mois, cela fera, pour huit mois et demi. 16.892.280 »

b) Au service de l'armée bulgare, il y avait 116.731 chevaux et 100.000 bœufs, tant appartenant à l'armée que réquisitionnés par la suite, ce qui représente 216.731 animaux à 500 francs, donc 103.365.500 francs.

La moitié de ces animaux sont morts et perdus. Il reste donc à porter au compte 50 o/o de leur valeur, soit. 54.182.750 »

Il se trouve à l'intendance de l'armée 50.000 voitures à 300 francs l'une, ce qui représente 15 millions de francs, desquelles, au minimum, 30 o/o sont complètement inutilisables; la perte est donc de. 4.500.000 »

Le Ministre de la Guerre a acheté, avant ou au commencement de la guerre, 7.350 chevaux pour l'armée, ayant coûté 6.972.681 fr. 80.

On compte 7 893 chevaux morts ou rendus inutilisables; à 1.000 francs pièce, cela représente 7.893.000 »

A reporter. 735.127.696 10

	Francs.
<i>Report.</i>	735.127.696 10
E) FRAIS D'ENTRETIEN DES MALADES	
Hospitalisation des blessés et malades dans divers établissements : hôpitaux et ambulances fixes ou temporaires. En comptant 2 francs par jour et par soldat et en admettant que chaque soldat de l'armée, formée de 563.076 hommes, ait eu en moyenne trente jours de maladie durant la guerre, c'est-à-dire du 17 septembre 1912 au 1 ^{er} janvier 1913, on a une dépense de	
	33.784.560 »
F) PERTES DIVERSES	
Perte du matériel de guerre, avaries, ainsi que pertes diverses	2.000.000 »
TOTAL GÉNÉRAL	<u>770.912.256 10</u>

Prix de revient d'habillement et d'équipement d'un soldat bulgare.

A) HABILLEMENT	
Capote de soldat	24 »
Habit veste	13 85
Pantalon	8 »
Casquette	2 25
Chemise en guise d'habit veste pour l'été	3 60
Bottes	23 »
Culotte (pantalon d'été)	3 »
Casquette d'été	2 15
Couverture de casquette	0 70
Chemise	1 50
Culotte	1 50
Chaussures nationales de cuir	3 70
Bande de drap pour les chaussures nationales	4 50
Ficelle pour les chaussures nationales	0 45
Capuchon pour se préserver du froid	3 »
Gants	0 50
Flanelle	4 50
Bande de grosse toile en guise de bas	0 70
Cravate	0 35
	<u>101 25</u>

B) ÉQUIPEMENT

	Francs.
Havresac	20 »
Tente abri	7 85
Une paire de gibernes	12 »
Gibernes d'épaule	6 »
Courroie	1 80
Banderole	1 30
Courroie de capote	0 40
Courroie de baïonnette	0 50
Pelle portative	1 275
Bêche portative	2 »
Enveloppe de la pelle	0 825
Enveloppe de la bêche	0 90
Bidon	3 50
Gamelle individuelle	0 75
	<u>59 10</u>

C) COUCHAGE

Couverture de laine	15 50
Paillasse	3 »
Oreiller	0 40
Taie d'oreiller	0 50
Draps	2 »
	<u>21 40</u>

Patrimoine et objets de la compagnie par certains soldats, ustensiles, instruments, tambours, trompettes, pavillons, sacs, ceintures et cuirs pour les revolvers, rasoirs, ciseaux pour couper les cheveux, par soldat

20 »

PENSIONS A ACCORDER

Pensions aux familles des soldats tués à la guerre, calculées à 500 francs par famille, pour vingt ans, soit 29.711 familles de soldats tués ou morts des suites de leurs blessures = 14.855.500 francs par an, dont la valeur, escomptée à 5 0/0 par an ou 2 1/2 0/0 par semestre, atteint

372.919.199 »

Pensions aux familles des officiers, calculées à 3.000 francs par famille et pendant vingt ans, soit 313 familles d'officiers tués ou morts des suites de leurs blessures = 939.000 francs par an, dont

	Francs.
la valeur actuelle, escomptée à 5 0/0 par an ou 2 1/2 0/0 par semestre, atteint	<u>23.571.501 »</u>

Pensions aux invalides, soit officiers ou soldats, à 300 francs par an, sur un nombre de 10 0/0 de la totalité des blessés, soit 8.668 hommes, pendant trente ans = 2.600.000 francs par an, dont la valeur actuelle, escomptée à 5 0/0 l'an ou 2 1/2 0/0 par semestre, atteint	<u>75.379.953 »</u>
---	---------------------

Ce sont les chiffres fournis à la Commission financière, en juin 1913. Ils devront sûrement être augmentés, l'état des morts et blessés communiqué à la Mission, par le ministère de la Guerre, au milieu de septembre 1913, portant le nombre des soldats tués à 44.313; celui des officiers, à 313; celui des invalides, à 10.458.

Frais d'entretien des prisonniers de guerre.

TRAITEMENTS ET NOURRITURE

	Francs.
77.333 sous-officiers et soldats pendant 9.074.393 jours, à 1 fr. 40.	12.704.150 30
8 généraux pendant 750 jours, à 20 francs	15.000 »
149 officiers d'Etat-major pendant 16.625 jours, à 11 francs . .	182 985 »
1.796 officiers supérieurs et autres pendant 187.533 jours, à 7 fr.	<u>1.312.731 »</u>
TOTAL au 1 ^{er} juin 1913	<u>14 214.866 30</u>

POUR FRAIS DIVERS

Frais de logement, chauffage et éclairage	1.093.879 »
Frais d'habillement	141.298 54
Frais de construction des baraques	136.102 44
Frais divers (médicaments, habillements pour malades et frais d'enterrement, etc.)	<u>406.637 »</u>
TOTAL au 25 mars/8 avril 1913	<u>15.992.783 28</u>

La Dette publique de Bulgarie.

	DETTE CONSOLIDÉE EN CIRCULATION	DETTE FLOTTANTE	TOTAL GÉNÉRAL
	Francs	Francs	Francs
<i>Au 1^{er} janvier de l'année :</i>			
1905	349.645.000	10.150.880	359.795.880
1906	363.086.000	17.232.599	380.318.599
1907	359.678.209	46.969.996	406.648.205
1908	446.583.209	38.402.187	484.985.396
1909	440.976.000	44.171.581	485.147.581
1910	516.281.700	52.118.675	568.400.375
1911	610.199.410	27.776.620	637.976.030
1912	603.799.618	29.493.524	633.293.142
1913	625.005.286	107.615.521	732.620.807

Caisse d'épargne postale de Bulgarie.

(Année 1912.)

MOIS	LIVRETS NOUVEAUX	VERSEMENTS		RETRAITS	
		Nombre	Chiffre	Nombre	Chiffre
			Francs		Francs
Janvier	4.672	27.112	3.624.773	15.425	2.600.961
Février	3.373	29.361	3.609.593	15.921	3.131.083
Mars	3.228	30.702	4.058.352	15.840	2.962.828
Avril	2.950	19.227	3.136.514	17.185	3.156.850
Mai	3.000	21.350	3.275.377	16.604	2.931.487
Juin	2.830	23.343	1.155.665	15.470	2.746.104
Juillet	2.841	22.834	3.167.645	15.791	2.655.623
Août	2.257	19.914	2.889.400	16.829	3.123.244
Septembre	1.376	10.566	2.020.723	27.203	4.210.244
Octobre	731	3.637	193.656	7.798	752.615
Novembre	1.398	5.947	1.901.140	6.631	688.863
Décembre	713	5.433	1.116.275	7.797	834.725

(Année 1913.)

MOIS	LIVRETS NOUVEAUX	VERSEMENTS		RETRAITS	
		Nombre	Chiffre	Nombre	Chiffre
Janvier	2.294	12.811	2.391.742	9.110	956.660
Février	1.873	13.359	2.562.444	8.945	1.035.684
Mars	1.725	12.862	2.667.255	10.437	1.281.017
Avril	2.150	13.643	2.992.408	11.444	1.494.575
Mai	2.260	13.911	3.190.410	11.034	1.443.849
Juin	»	» »	2.831.532	» »	1.218.740
Juillet	»	» »	1.209.522	» »	1.573.196

L'industrie en Bulgarie.

D'après l'enquête industrielle faite en 1909, il existait 261 établissements industriels privés et 5 établissements industriels de l'Etat qui profitaient de la loi pour l'encouragement de l'industrie indigène.

Les 261 établissements privés se partagent dans les branches suivantes :

	NOMBRE des établissements.	NOMBRE des ouvriers.	CAPITAL engagé (francs.)
1. Mines et carrières	4	675	2.433.366
2. Industries métalliques.	16	816	2.331.074
3. Industries céramiques.	10	593	5.446.099
4. Industries chimiques	25	497	2.583.688
5. Industries des aliments et boissons.	100	2.647	26.410.397
6. Industries textiles	61	3.971	12.608.388
7. Industries du bois et des produits de bois.	18	939	3.296.756
8. Peausserie	22	434	1.836.344
9. Industrie du papier.	3	185	1.182.224
10. Production de forces physiques	2	50	6.257.450
TOTAL	261	10.807	64.385.786

Les 5 établissements industriels de l'Etat sont les suivants :

	NOMBRE des établissements.	NOMBRE des ouvriers.	CAPITAL engagé. (francs.)
1. Mines et carrières	2	1.360	1.646.654
2. Industrie métallique (pour réparation de wagons et locomotives)	3	786	»
TOTAL	<u>5</u>	<u>2.146</u>	<u>1.646.654</u>

D'après l'année de fondation, les établissements industriels ci-énumérés sont répartis comme suit :

Fondés depuis 1830 jusqu'à 1879.	20
— 1880 — 1884.	23
— 1885 — 1889.	33
— 1890 — 1894.	54
— 1895 — 1899.	36
— 1900 — 1904.	30
— 1905 — 1909.	70
TOTAL.	<u>266</u>

Pendant les années 1909-1912, ont été enregistrées les fondations industrielle suivantes (comme industries encouragées par l'Etat) :

Fabriques textiles	15
Fabrique pour chapeaux de feutre et de paille	1
Industries métalliques	18
Etablissements de fabrication d'objets en terre, de briques, etc.	14
Industries chimiques (savons, chandelles, produits oléagineux, etc.)	11
Fabriques pour les produits de sucre (bonbons, chocolat, etc.)	6
Fabriques de pâtisserie	12
Fabrique de verre	1
Fabriques de bois et de meubles	6
Tanneries	8
Fabriques de papier et carton.	3
Fabriques de ciment, chaux hydraulique, etc.	2
Carrières de pierres et marbre	2
Construction de vaisseaux (Varna)	1
Fabrique pour matériel de médecine (Sofia)	1
Production de force électrique	1
TOTAL	<u>102</u>

Les réfugiés.

Voici la répartition, en chiffres approximatifs, des réfugiés en Bulgarie, au 15 septembre 1913.

1. La ville de Sofia	9.000			<i>Report.</i>	69.700
2. Arrond ^t de Samokov	6.200	17. —	Bourgas	6.500	
3. — Doubnitsa	10.000	18. —	Karnobat.	1.400	
4. — Kustendil.	4.900	19. —	Narmanly	1.600	
5. — Pechtera	12.000	20. —	Eski-Djouma	200	
6. — Stanimaka	500	21. —	Varna et Prova-		
7. — Borissovgrad	1.900		dia	900	
8. — Tchirpan	1.200	22. —	Radomir	350	
9. — Naskovo	8.200	23. —	Ihtiman	450	
10. — Nova-Zagora.	1.100	24. Ville et arrond ^t de Philip-			
11. — Stara-Zagora.	7.800	popoli.	6.230		
12. — Kazanlik	500	25. Razardjik	4.500		
13. — Yambol	2.900	26. Kotal.	30		
14. — Sliven.	2.900	27. Paschmakly.	2.500		
15. — Aitos	400	28. Gorna-Djoumaia	10.000		
16. — Anchialo	200				
				TOTAL	104.360
	<i>A reporter.</i> 69.700				

§ 2. — Grèce.

Tableau des pertes subies par l'armée grecque.

Nous n'avons pu obtenir les renseignements nécessaires pour dresser ce tableau. A la date du 1/14 Décembre 1913, le ministre des Affaires étrangères de Grèce, à une demande que nous lui adressions, répondait en ces termes : « Je regrette vivement de ne pouvoir pas donner suite favorable à votre requête du 17 de ce mois ; le ministre de la Guerre me fait savoir que, l'Etat-major n'ayant point encore complété ses statistiques, ni concentré tous les rapports,

il n'est point à même, pour le moment, de me fournir des chiffres précis sur les blessés de nos deux dernières guerres, ni sur ceux qui resteraient invalides pour la vie. »

*Dépenses de guerre du royaume de Grèce (état au 1^{er} janvier 1913)
(en francs).*

Ministère de la Guerre.

A) ENTRETIEN DE L'ARMÉE

	Francs.	Francs.
a) Alimentation de l'armée, soit un effectif de 215.000 hommes à 2 francs par jour	110.510.000	
b) Animaux de guerre (soit 45.064 animaux de réquisition, 2.587 chevaux et mulets de remonte, 4.000 chevaux de l'armée, à 2,50 par jour, ensemble 51.651 animaux)	33.185.767	
c) Solde des officiers de réserve avec l'indemnité de l'entrée en campagne et du supplément de la solde de guerre	17.073.000	160.768.767

B) ÉQUIPEMENT DE L'ARMÉE

a) Habillement de l'armée en campagne, c'est-à-dire 215.000 hommes à 92,45	19.880.000	
b) Equipement de l'armée en campagne, c'est-à-dire 215.000 hommes à 42,80	9.200.000	29.080.000

C) MATÉRIEL DE GUERRE ET MUNITIONS

a) <i>Artillerie :</i>		
Cartouches complètes de l'artillerie lourde	2.200.000	
Charges de canons à tir rapide de campagne, de montagne, au nombre de 200.000.	9.660.000	
Détérioration du matériel de canons de campagne	2.720.000	
Détérioration du matériel de canons de montagne.	510.000	
Détérioration du matériel de canons de l'artillerie lourde	850.000	
Détérioration du harnachement de l'artillerie de campagne	1.200.000	
<i>A reporter.</i>	17.140.000	189 848.767

	Francs.	Francs.
<i>Report.</i>	17.140.000	189.848.767
Détérioration du harnachement de l'artillerie de montagne	525.000	
Perte et détérioration des articles de pansage	530.000	18.195.000
<i>b) Infanterie :</i>		
Consommation de cartouches au nombre de 65 millions.	6.825.000	
Perte et détérioration de 180.000 canons de fusil à 16 francs	2.880.000	
Perte et détérioration de 18.000 fusils complets à 90 francs	1.620.000	
Perte et détérioration des voitures de transport	950.000	
Détérioration du matériel des mitrailleuses	100.000	12.375.000
<i>c) Cavalerie :</i>		
Détérioration du harnachement.	850.000	
Perte et détérioration des articles de pansage	75.000	925.000
<i>d) Génie :</i>		
Perte approximative des outils portatifs et des parcs du génie	300.000	
Perte de l'équipage des ponts et achat de matériel pour la construction des ponts de circonstance	150.000	
Explosifs	300.000	
Construction et réparation des routes et des ponts durant la guerre.	1.000.000	
Harnachement des animaux.	300.000	
Détérioration du télégraphe sans fil, des appareils optiques, des bicyclettes, etc.	900.000	
Baraquement, transformation des casernes en hôpitaux, dans les régions occupées, et réparation des casernes y existantes	550.000	
Location extraordinaire d'écuries, dépôts, auberges, maisons et indemnité pour leur dégât.	300.000	
Détérioration et indemnité des automobiles	2.800.000	
Réparation d'automobiles, entretien et fonctionnement	2.765.787	9.365.787
<i>e) Service sanitaire :</i>		
Construction de baraques pour les blessés	150.000	
Matériel sanitaire apporté de l'étranger	3.200.000	
Matériel sanitaire acheté sur place.	450.000	
<i>A reporter.</i>	3.800.000	230.709.554

	Francs.	Francs.
<i>Report.</i>	3.800.000	230.709.554
Médicaments apportés de l'étranger	1.100.000	
Aménagement des hôpitaux, des trains sanitaires, des bateaux-hôpitaux	700.000	5.600.000

D) FRAIS DE TRANSPORT, RÉQUISITION, CHEVAUX DE GUERRE

a) Transfert par chemin de fer 6 millions et par mer 30 millions	36.000.000	
b) Réquisition de 45.064 animaux, 6.081 voitures et 4.147 bâts.	30.370.000	
c) Remonte de 1.164 chevaux de Hongrie, 85 d'Al- gérie, 1.338 de France et 800 mulets d'Italie	3.897.797	70.267.797

E) FRAIS D'ENTRETIEN DES MALADES

Hospitalisation des blessés et malades dans les divers établissements jusqu'à la fin du mois de mai 1913	4.240.000
---	-----------

F) PERTES DIVERSES

Perte du matériel de guerre, avaries, ainsi que pertes diverses	7.000.000
TOTAL GÉNÉRAL.	<u>317.817.351</u>

Dépenses de la marine

depuis le 15 septembre 1912 jusqu'au 31 mai 1913 (v. style), après déduction
des dépenses régulières en temps de paix.

A) ENTRETIEN DE LA FLOTTE

a) <i>Matériaux de mouvement :</i>	Francs.
Charbon, 235.000 tonnes à 49 fr. 52.	11.637.200
Pétrole des scouts, 8.250 tonnes à 107 fr. 02	882.915
Pétrole du submersible, 250 tonnes à 527 fr. 50	184.625
Huile de graissage des machines, 475 tonnes à 700 fr.	332.500
— — des cylindres, 25 tonnes à 1.300 fr.	52.500
<i>A reporter.</i>	<u>13.089.740</u>

	Francs.	Francs.
<i>Report.</i>	13.089.740	
Huile de graissage des coussinets, 250 tonnes à 700 fr.	175.000	
— — spéciale, 9 tonnes à 1.200 fr.	10.800	
— — du submersible, 19 tonnes à 300 fr.	5.700	
— — stimoline, 5 tonnes à 720 fr.	3.600	
— — ordinaire, 180 tonnes à 1.000 fr.	180.000	
Etoupe, 205 tonnes à 1.500 fr.	307.500	
Divers	12.460	13.784.800
b) <i>Matériaux d'entretien :</i>		
Pétrole, 45 tonnes à 1 000 fr.	45.000	
Sel alcalin, 16 tonnes à 200 fr.	3.200	
Alcool, 6 tonnes à 820 fr.	4.920	
Graine, 4 t. 1/2 à 1.500 fr.	6.975	
Naphte, 4 tonnes à 1.750 fr.	7.000	
Huile de lin, 30 tonnes à 1.400 fr.	42.000	
Minium, 19 tonnes à 1.000 fr.	19.000	
Stuc, 4 t. 1/2 à 800 fr.	3.600	
Peintures, 35 tonnes à 1.000 fr.	35.000	
Divers	45.805	212.500
c) <i>Soldes en plus</i>		3.925.000
d) <i>Vivres en plus</i>		6.991.000
e) <i>Habillement des réservistes.</i>		1.705.000
B) CASERNEMENT		
Imperméables, hamacs, capotes, lits, tables et chaises, ustensiles de cuisine et vaisselle		115.000
C) MATÉRIEL DE GUERRE		
a) <i>Munitions</i>		4.670.000
b) <i>Usure :</i>		
2 canons d'Averov à tir rapide	90.000	
1 canon de 19, Averov	200.000	
Usure des canons de la flotte après les combats	2.000.000	
Matériel de guerre détruit sur le navire <i>Macédoine.</i>	125.000	
Poudres altérées par suite du surchauffage dans les navires	1.000.000	
Torpilles dormantes	1.200.000	
Torpilles automatiques	150.000	4.765.000
c) <i>Service sanitaire et bateaux-hôpitaux.</i>		550.000
<i>A reporter.</i>		36.718.300

Francs.
Report. 36.718.300

D) RÉQUISITION DE BATEAUX POUR LE SERVICE DE LA FLOTTE

Indemnité aux paquebots	7.226.000	
— aux cargo-boats	3.431.943	
— aux remorqueurs	233.400	
— aux chalands et remorqueurs détériorés . .	266.000	
— aux chalands	115.670	
— pour dégâts et pertes par suite d'un usage extraordinaire	2.000.000	
Indemnité pour les dégâts du bateau transatlantique <i>Macédoine</i>	4.000.000	
Destruction du bateau <i>Loros</i>	450.000	17.723.613

E) ÉTABLISSEMENTS DE BASES D'OPÉRATIONS

Installation de télégraphie sans fil.	400.000	
Installation pour débarquement, approvisionnement d'eau et d'éclairage.	150.000	
Etablissement d'instruments et installation des ateliers à Oréons	150.000	700.000

F) PERTE ET DÉGÂTS DE BATEAUX

Dégâts sur le croiseur-cuirassé <i>Averov</i>	650.000	
Dégâts sur les scouts	450.000	
Dégâts sur autres bateaux	570.000	
Dégâts machines et chaudières.	550.000	
Dégâts divers	1.000.000	
Diminution de la valeur des unités de la flotte . . .	17.000.000	20.220 000
TOTAL GÉNÉRAL.		<u>75.361.913</u>

Pensions.

Les services compétents évaluent à :

50.000.000 de francs pour l'armée de terre.

4.000.000 de francs pour l'armée de mer.

les sommes destinées à assurer les pensions dues, conformément à la loi, aux familles des officiers, des soldats ou marins tués pendant la guerre, ainsi qu'aux invalides.

Prisonniers de guerre.

	Francs.
a) Entretien et nourriture de 53.811 soldats et sous-officiers depuis la date de leur captivité jusqu'au 31 mars 1913 (la nourriture est comptée à raison de 0 fr. 46 par jour)	11.213.236 24
b) Soldes touchées par les officiers prisonniers jusqu'au 31 mars 1913 (1.430 officiers)	726.732 94
c) Frais pour le transport et le déplacement des prisonniers, par voie de mer et par chemin de fer, jusqu'au 31 mars 1913	382.654 13
d) Du 1 ^{er} avril 1913 au 30 juin 1913, il a été dépensé par jour, en moyenne, 54.430 francs pour les soldats, 9.359 fr. 30 pour les officiers, soit au total.	6.168.826 30
e) Frais de secours donnés aux prisonniers remis en liberté, frais de sépulture des morts et divers frais généraux	1.508.550 39
	<u>26.555.912</u>

Domages causés par la détention des navires.

Navires détenus à Constantinople :	
10 paquebots	5.404.500
13 cargo-boats	6.274.200
23 remorqueurs	5.195.700
41 voiliers, chalands, barques, etc.	1.211.966
	<u>18.086.366</u>
Navires détenus et puis relâchés à la suite de démarches faites par des particuliers intéressés de nationalité étrangère :	
6 paquebots	337.200
52 cargo-boats	3.621.332
	<u>3.958.532</u>
Navires obligés de rester confinés dans la mer Noire afin d'échapper au danger d'être détenus à Constantinople (perte de colis) :	
23 cargo-boats	4.511.014
	<u>26.555.912</u>

*La dette publique de la Grèce.*CAPITAL A AMORTIR (1^{er} JANVIER 1913)

		Dinars
Francs 5 0/0, 1881, 120 millions.		92.681.000
— 5 0/0, 1884, 170 millions.		80.905.000
— 4 0/0, 1887, Monopoles		121.930.000
— 4 0/0, 1889, Rente.		138.787.000
— 5 0/0, 1890, Larissa		53.496.000
— 5 0/0, 1893, Funding.		8.706.000
— 2 1/2 0/0, 1898, Geranti		130.870. 0
— 4 0/0, 1902, Chemins de fer Helléniques		55.782.000
— 4 0/0, 1910, 110 millions		110.000.000
— 5 0/0, 1907, 20 millions		19.578.000
— 5 0/0, 1907, 15 millions		14.490.000
— 1 0/0, Allocations maritimes		17.139.000
		<u>844.364.000</u>
	Dinars.	
Dinars 5 0/0, 1898, Unifié	74.930.000	
— 5 0/0, 1900, Chemin de fer Mèligala	11.470.000	
— Patriotique	1.828.590	
Circulation de bank-notes pour compte du GT.	61.779.575	150.008.165
		<u>994.372.165</u>
	TOTAL	

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOUTES LES BANQUES D'ATHÈNES

	Dinars.
1900. 31 décembre.	3.598.000
1912. 30 juin	40.257.000
1913. 30 juin	59.365.000

PRÊTS SUR TITRES DANS TOUTES LES BANQUES D'ATHÈNES

1900. 31 décembre	39.885.000
1911. 31 décembre	146.858.000
1912. 31 décembre.	150.841.000

PRÊTS SUR MARCHANDISES, WARRANTS ET DÉPÔTS, MAGASINS GÉNÉRAUX,
DANS TOUTES LES BANQUES D'ATHÈNES

1900. 31 décembre.	6.901.000
1911. 31 décembre.	99.314.000
1912. 31 décembre	85.970.000
1913. 30 juin	84.120.000

L'émigration grecque aux Etats-Unis.

ANNÉES	ÉMIGRATION		ANNÉES	ÉMIGRATION	
	GRECQUE	TOTALE		GRECQUE	TOTALE
1885	172	395.346	1899	2.333	311.715
1886	104	334.203	1900	3.771	448.572
1887	313	490.109	1901	5.910	487.918
1888	782	546.889	1902	8.104	648.743
1889	158	444.427	1903	14.090	857.046
1890	524	455.302	1904	11.343	812.870
1891	1.105	560.319	1905	10.515	1.026.499
1892	660	579.663	1906	19.489	1.100.735
1893	1.072	493.730	1907	36.580	1.285.349
1894	1.356	285.631	1908	21.415	782.870
1895	597	258.536	1909	14.111	751.786
1896	2.175	343.267	1910	25.888	1.041.570
1897	571	230.832	1911	28.126	878.587
1898	2.339	229.299			

Envois d'argent, par mandats-poste, de Grèce en Amérique et d'Amérique en Grèce.

ANNÉES	MANDATS-POSTE ENVOYÉS DE GRÈCE EN AMÉRIQUE		MANDATS-POSTE ENVOYÉS DE L'AMÉRIQUE EN GRÈCE	
	Nombre de mandats.	Valeur en francs.	Nombre de mandats.	Valeur en francs.
	—	—	—	—
1902	42	1.494 67	409	66.475 »
1903	49	2.637 62	1.676	267 364 75
1904	110	8.022 55	4 477	701.943 55
1905	124	7.602 84	10.007	1.734 967 »
1906	150	14.673 98	34.211	7.485.685 60
1907	156	15.548 37	59.840	13.956.494 35
1908	499	88.526 34	47.079	9 555.209 »
1909	239	35.012 63	61.245	13.727.693 »
1910	241	36.283 64	88.463	20.427.062 65
1911	336	58.085 09	92.105	19 579.887 65

Dépôts dans les Banques de sommes envoyées d'Amérique.

	Francs.
1910. Banque Nationale	18.265.808
— Banque d'Ionie	10.186.103
— Banque d'Athènes	9.405.610
— Banque de Mitylène	2.141.980
— Banque Populaire.	412.693
— Banque du Commerce.	11.406.084
— Banque	2.018.182
	<u>53.836 460</u>
1911. Banque Nationale	17.269.317
— Banque d'Ionie	11.216.615
— Banque d'Athènes	4.068.000
— Banque d'Orient	1.031.250
— Banque du Commerce.	11.250.000
— Banque Populaire	111.035
— Banque	2.376.842
	<u>47.323.059</u>

DÉPÔTS A LA BANQUE NATIONALE DE GRÈCE AVANT ET PENDANT LA GUERRE

1912 :		Dinars.
30 juin		198.705.000
30 septembre		197.785.000 (déclaration de guerre)
31 octobre		201.870.000
30 novembre		213.233.000
31 décembre		217.555.000
1913 :		
31 janvier		222.985.000
28 février		226.596.000
31 mars		229.625.000
30 avril		233 893 000
31 mai		240.321.000
30 juin		243.476.000
31 juillet		249.046.000

DÉPÔTS DANS TOUTES LES BANQUES D'ATHÈNES

	Dinars.
1900 : 31 décembre	92.755.000
1912 : 30 juin	352.762.000
1913 : 30 juin	441.681.000

Capital des Banques et Sociétés anonymes industrielles.

	CAPITAL SOCIAL	au 31 déc. 1912. VALEUR EN BOURSE	en 1904. CAPITAL SOCIAL
<i>Banques :</i>			
Actions	115 000.000	180.500.000	124.240.000
Obligations	123.216.400	134.222.000	107.663.000
<i>Chemins de fer :</i>			
Actions	62.000.000	59.000.000	
Obligations	16.000.000	13.000.000	65.526.000
<i>Electricité, travaux publics :</i>			
Actions	19.500.000	25.000.000	
Obligations	16.000.000	14.000.000	22.000.000
<i>Sociétés industrielles.</i>	19.000.000	23.000.000	7.790.000
<i>Sociétés métallurgiques :</i>			
Actions	21.000.000	16.000.000	
Obligations	5.000.000	5.000.000	16.000.000
<i>Sociétés diverses :</i>			
Actions	50.000.000	39.000.000	
Obligations	9.000.000	9.000.000	1 650.000
	<u>455.716.400</u>	<u>517 722.000</u>	<u>344.869.000</u>

Marine marchande à voiles.

ANNÉES	NOMBRE DES VOILIERS	TONNAGE
1903	1.035	145.361
1911	760	101.459

TABLEAU COMPARATIF MONTRANT L'ACCROISSEMENT DU TONNAGE
DE LA MARINE MARCHANDE A VAPEUR HELLENIQUE

ANNÉES	NOMBRE DES VAPEURS	TONNAGE NET
1886	78	32.127
1892	93	58.522
1903	209	201.651
1907	258	256.474
1909	300	296.354
1911	347	384.446

Les réfugiés.

Le Gouvernement a désigné une commission spéciale pour étudier la question de l'installation des réfugiés de Thrace et de Macédoine. Cette Commission se compose de MM. Chomatianos, commissaire administratif, à Cozani; Panayotopoulos, directeur du bureau de la Caisse agricole thessalienne, au ministère des Finances; Dimitropoulos, ingénieur départemental, et Karaghinis, fonctionnaire de l'agriculture. Les questions posées à la Commission de M. Repoulis, ministre de l'Intérieur, sont les suivantes :

- 1° Nombre des réfugiés ;
- 2° Lieu de provenance ;
- 3° Possèdent-ils des propriétés qu'ils ont vendues ou abandonnées ? appartiennent-ils à la catégorie des métayers ou des simples journaliers ?
- 4° Existe-il des représentants d'autres métiers ou professions ?
- 5° Spécialité des cultivateurs (céréales, tabac, vigne, soie, etc.) ;
- 6° Situation pécuniaire des réfugiés ; emportent-ils de l'argent liquide ?
- 7° La Commission examinera quels sont, parmi les réfugiés, ceux qui pourront trouver du travail comme métayers ou journaliers, et quels sont ceux

auxquels, en leur qualité d'anciens propriétaires, l'Etat devra concéder des terres ;

8° Quels sont les biens domaniaux qui pourront être lotis dans ce but ; quelles propriétés particulières pourront être utilisées de la même façon et à quelles conditions ;

9° La Commission examinera l'état des agglomérations abandonnées par leurs habitants, pour le cas où elles pourraient être affectées à l'installation des réfugiés.

Ce questionnaire n'est qu'une indication pour les travaux de la Commission, qui pourra étendre son enquête sur tous les points qu'elle jugera nécessaires. La Commission sera placée sous les ordres de M. Dragoumis.

§ 3. — Monténégro.

Dépenses de la guerre 1912-1913.

A) ENTRETIEN DE L'ARMÉE

	Francs.
a) Alimentation de l'armée mobilisée au Monténégro, dans le Sandjak, à Berana et Ipek, et volontaires	27.839.500
Chevaux, mulets requis et de l'armée	4.505.600
Subventions données aux familles pauvres en argent et farine durant la guerre, à la suite de la mobilisation de tous les hommes valides, sans limite d'âge	5.000.000
b) Solde des officiers avec l'indemnité de l'entrée en campagne et du supplément de la solde de guerre	5.500.000

B) ÉQUIPEMENT DE L'ARMÉE

a) Habillement de l'armée en campagne	7.250.000
b) Équipement de l'armée en campagne	4.350.000
<i>A reporter.</i>	54.445.100

Francs.

Report. 54.445.100

C) MATÉRIEL DE GUERRE ET MUNITIONS

Artillerie :

Batteries de canons de montagne, batteries de canons de campagne et batteries de canons de siège, avec les munitions afférentes.

Infanterie :

Mitrailleuses, cartouches, cartouchières, fusils distribués. Dépenses de munitions, pertes et détérioration dudit matériel.

Génie :

Perte des outils portatifs, perte des équipages de pont, achat de matériel pour construction de ponts de circonstance.

Explosifs, construction et réparation de routes durant la guerre. Détérioration des télégraphes, appareils optiques, projecteurs, etc.

Baraquements, location de maisons, écuries, dépôts, etc., et indemnité pour leurs dégâts.

25.436.000

Achat, location, détérioration, entretien des automobiles, voitures et charrettes

2.800.000

Service sanitaire :

Baraquements, matériel sanitaire acheté à l'étranger et sur place. Médicaments, aménagements des hôpitaux, des trains sanitaires. . .

4.300.000

D) FRAIS DE TRANSPORT, RÉQUISITION, CHEVAUX DE GUERRE

a) Transports par chemins de fer, par eau et par routes 2.900.000

b) Réquisition des animaux, voitures et autres moyens de transport 4.100.000

c) Différentes remotes en chevaux et mulets 300.000

E) FRAIS D'ENTRETIEN DES MALADES

Hospitalisation des blessés et malades dans divers établissements, hôpitaux, ambulances fixes ou temporaires 4.350.000

F) PERTES DIVERSES

Indemnités aux villages incendiés, autres pertes et dégâts. 2.000.000

TOTAL. 100.631.100

Dans ce compte n'entrent pas les indemnités à donner aux familles des soldats tués et aux invalides, non plus que les frais pour les prisonniers de guerre.

§ 4. — Serbie.

Tableau des pertes subies par l'armée serbe.

A la date du 23 février 1914, le ministre de la Guerre de Serbie a communiqué à la Skoupchtina les chiffres suivants sur les pertes de l'armée serbe durant les deux dernières guerres :

Guerre serbo-turque : morts, 5.000 ; blessés, 18.000.

Guerre serbo-bulgare : morts, 7.000 à 8.000 ; blessés, 30.000.

2.500 soldats moururent des suites de leurs blessures ; 11.000 à 12.000, de maladie, et 4.300, du choléra ; parmi ces derniers il y en a eu 4.000 pour la guerre serbo-bulgare.

Dépenses de la guerre 1912-1913 du royaume de Serbie.

(Arrêtées au 1^{er} Juin 1913.)

Le compte suivant a été produit à la Commission financière des Affaires balkaniques, le 25 juin 1913.

A) ENTRETIEN DE L'ARMÉE		Francs.
a) Alimentation de l'armée		226.324.000
b) Solde des officiers de réserve, indemnité de l'entrée en campagne et le supplément de la solde de guerre		26.595.000
B) ÉQUIPEMENT DE L'ARMÉE		
a) Habillement de l'armée en campagne		40.254.000
b) Equipement de l'armée en campagne		24.152.000
<i>A reporter.</i>		317.325.000

Francs.
Report. 317.325.000

C) MATÉRIEL DE GUERRE ET MUNITIONS

Artillerie :

Charges de canons à tir rapide de campagne, de canons de montagne et de l'artillerie lourde; détérioration du matériel des canons de campagne et de montagne et de l'artillerie lourde; détérioration du harnachement, des effets de pansage, etc.

Infanterie :

Consommation des cartouches, perte et détérioration des fusils, etc.

Cavalerie :

Détérioration du harnachement, perte et détérioration des effets de pansage, etc.

Génie :

Détérioration et perte des outils portatifs et des parcs de génie, des explosifs, du harnachement, des avions, des automobiles, des bicyclettes, des ponts, des appareils optiques, des télégraphes sans fil, etc.

Service sanitaire :

Médicaments et outils, tentes et baraques, aménagements d'hôpitaux, de trains sanitaires, etc.

118.030.000

Frais de transport par chemin de fer	32.029.000
Réquisition des animaux, voitures, différentes remontes en chevaux	87.969.000
Frais d'entretien des malades et blessés	9.462.000
Pertes diverses	10.000.000

TOTAL. 574.815.000

Observations. — Ne sont pas compris dans les dépenses ci-dessus énumérées :

- a) Les pensions aux familles des officiers et soldats tués ou morts à la guerre ;
- b) Les frais d'entretien des prisonniers ;
- c) Les dépenses nécessitées par la conquête de l'Albanie ;
- d) Les indemnités réclamées par la Compagnie des Chemins de fer orientaux ;
- e) Les indemnités dues pour les faits antérieurs au commencement des hostilités et dont le Gouvernement ottoman s'est rendu responsable (par exemple, les canons et les wagons saisis) ;
- f) Les frais de rapatriement des troupes.

Une autre évaluation des dépenses de la guerre nous a été fournie, à la

date du 30 septembre 1913, par M. Stefanovits, secrétaire du ministère des Affaires étrangères de Serbie ; la voici :

Pertes subies par la Serbie dans la guerre serbo-turque (1912-1913).

A) PERTES EN MATÉRIEL		Francs.
1° La munition dépensée pour		28.849 060 80
2° Le prix du matériel rendu complètement inutilisable :		
a) Dans l'habillement, l'équipement et le harnachement . . .		49 502.698 17
b) Frais des garnisons		14.841.530 »
c) Dans la santé		728.150 »
d) Dans le génie		1.255.040 »
e) Dans l'artillerie		11.242.220 »
TOTAL		<u>77.569 648 17</u>
3° Une certaine partie du matériel, restée inutilisable, peut être considérée comme perdue :		
a) Dans la santé		1.678.370 »
b) Dans le génie		194.368 »
c) Dans l'artillerie		43.468.732 »
TOTAL		<u>45.341 470 »</u>
4° Les pertes en animaux, les dépenses pour la réquisition et l'achat des animaux, les frais de transport.		71.528.867 66
5° La nourriture des hommes.		133.932.420 66
6° La nourriture des animaux		67.168.530 »
7° La solde des officiers, sous-officiers, etc.		9.516 988 »
8° Les frais de mobilisation		1.191.609 »
9° Les frais causés par l'occupation de l'Albanie et le siège de Scutari		9.177.625 »

B) PRISONNIERS DE GUERRE

Entretien de 393 officiers et fonctionnaires et de 16.155 sous-officiers et soldats	<u>1.604.628 75</u>
---	---------------------

Les totaux divers donnent 445.880.858,04, en diminution de 128.984.141,96 sur le compte fourni par la Serbie à la Conférence financière des Affaires balkaniques, le 25 juin 1913. Et encore faut-il remarquer que sont évaluées

des dépenses indiquées seulement à cette date, leur compte devant être présenté ultérieurement, telles que les frais d'entretien des prisonniers et les dépenses nécessitées par la conquête de l'Albanie.

Dette publique de la Serbie.

EMPRUNTS	FRANCS
1881. Lots 2 0/0	21.920.000
1888. Lots tabacs	8.930.000
1895. Rente 4 0/0	333.520.000
1902. Emprunt 5 0/0	55.651.000
1906. Emprunt 4 1/2 0/0	91.325.000
1909. Emprunt 4 1/2 0/0	147.709.500
	659.055.500
	659.055.500

CARTE ETHNOGRAPHIQUE DE LA MACÉDOINE

Point de vue bulgare

ENQUÊTE DANS LES BALKANS

DOTATION CARNEGIE



D'après Vasil Kančov

- Bulgares
- Russes
- Albanais

- Valaques
- Grecs
- Turcs

- Frontières anciennes
- +++++ Frontières actuelles
- Limites de la Macédoine

Echelle de 1: 1.500.000



Prononciation : d = u, c = ts, č = ch, g = y dur, j = i, š = ch, u = ou, ū = u, ž = j.

Dressé au Bureau Cartographique de la LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie} PARIS

Imp. Erhard f^{res} Paris.

Dessiné par Th. Weirreb

CARTE ETHNOGRAPHIQUE DE LA MACÉDOINE

Point de vue serbe

ENQUÊTE DANS LES BALKANS

DOTATION CARNEGIE



D'après le Dr Cvijić

- | | | |
|--------|---------------------------------------|--------------------------|
| SLAVES | Serbo-Croates | Albanais |
| | Serbes de langue albanaise (Arnautes) | Grecs |
| | Bulgares | Roumains (Kutzovalaques) |
| | Slaves de Macédoine | Turcs |
| | | |

----- Frontières anciennes
 + + + + + Frontières actuelles
 ——— Chemins de fer
Echelle de 1: 1.500.000

Prononciation: c=ts, č=tch, g=gâv, j=i, š=ch, u=ou, ū=v, ž=j

Dressé au Bureau Cartographique de la LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie} PARIS

Imp. Erhard f^{rs} Paris.

Dessiné par Th. Weisbrod

CARTS ETIENNE

INDEX ALPHABÉTIQUE DES CHAPITRES

NOMS PROPRES

- Aïcha, 106.
 Akhmed-Khodja, 106.
Albanische Correspondenz, 173.
 Alexandre II (empereur), 7.
 Alexandre (prince), 220.
 Alexandre (roi), 3.
 Alloati (Père), 83.
 Ami Boné, 10.
 Anastase, 106.
 Andrassy (comte), 7.
 Angelov, 70.
 Anguélov (vicaire), 158.
 Antonov (D.), 162.
 Arandjélovits (colonel), 126.
 Argyll (duc d'), 21.
 Arghyr, 83.
 Arrington, 68.
 Arméniens, 99.
 « Askers » (réguliers), 108.
 Assomptionnistes (Frères), 99, 105.
 Athanasov (Coné), 109.
 Athasanov (Elie), 109, 190.
 Auxentius (archevêque), 151, 153, 154, 155.
 Avramov (Jean), 162.
 Avdji, 106.

 Bakardji (Nicolas le), 195.
 Balacheva (Sultana), 114.
 Balcanicus, 37, 43.
Balkans (journal les), 172.
 Bapchev (*voïevoda*), 57, 193.
 Barnev (lieutenant-colonel), 65.

 Bartlett (Ashmead), 91.
 Batandjiev (Chr.), 180.
 Békrits (Evto, sous-préfet de Krouchévo), 167.
 Belev (Georges), 71.
 Belits, 11, 143.
 Bélouvtchéto (Vantcho), chef de bandes, 168.
 Berchtold, 29, 30.
 Blagoï (Petrov), 70.
 Blagoyev, 100.
 Bluntschli, 202.
 Bochkov (lieutenant), 220.
 Bogoyev, 103.
 Boris (archevêque), 151, 153, 154, 155, 172.
 Bostanov (capitaine), 74.
 Bourchier, 22, 29, 49.
 Boyadjiev (docteur), 224.
 Brachnarov (M.), 162.
 Boyovits (général), 216, 217.

 Calaris (général), 176, 177.
 Cardale (commandant), 65, 66.
 Carlier, 35.
 Carol (roi), 53.
Catherine (bateau la), 177, 181.
 Chatoyev, 140.
 Chérifa, 181.
 Chopov (préfet de police d'Andrinople), 97, 98, 101, 102.
 Chopov (habitant de Mustafapacha), 117.
 Choukry-bey, 95.
 Christo, 106.

 Christov (Démétrius), 109.
 Cirilli (Gustave), 99, 100.
 Commission Carnegie, 118, 179, 182, 229, 230, 234.
 Constantin (roi), 73, 77, 204, 209.
 Constantin (prêtre), 193.
 Cosmas (évêque), 35, 151.
 Cyrille et Méthode (Saints), 161, 190.

 Danev, 28, 40, 41, 44, 45, 48, 49, 50, 52, 53, 205.
 Daoudjiski (Démétrius), 109.
 Dehn (Paul), 19.
 Delyannis, 10, 23, 24.
 Démétrius (prêtre grec), 117.
 Dermendjiev (Georges), 180, 181.
Diéto (journal), 202.
 Diomède (ministre des Finances, en Grèce), 244.
 Dimitrov (Christo), 70, 109.
 Djafer-Eleuz, 135.
 Djonova (Kamenka), 122.
 Djourma-bey, 96.
Dnéonik (journal le), 101.
 Dobrev (préfet), 65.
 Doncheff, 59.
 Douchane Alimpits (préfet), 154.
 Douchan (Etienne), 7.
 Douchan le Fort, 33.
 Drachkovits (Milorad), 39, 47.
 Draga (reine), 3.

- Dragane (l' « oncle »), 122.
 Drakalovits, 140.
- Echo de Bulgarie* (journal), 135, 138.
 Eléonore de Bulgarie (S. M. la Reine), 138, 235.
Embros (journal), 189.
 Enver-bey, 108.
 Eudocine (hégoumène du monastère d'Ivérie), 114.
 Eulogius (archimandrite), 178, 179, 180.
- Faïk (docteur), 224.
 Féodorova (Marie), 114.
 Ferdinand (czar), 13, 26, 40, 46, 51, 53, 99, 126, 166, 172.
 Fisher (M.), 226.
 Foramiti (docteur), 218.
 Fouad, 105.
 François-Joseph (empereur), 7, 53.
- Gantchev, 205 (note).
 Germanicus, 210.
 Ghénadiev, 39, 40.
 Ghéorghiev (Démétrius), 109.
 Ghéorgiev (Dimtché), 159.
 Ghéorghiev (Nicolas), 109.
 Ghéorgova (Séba), 122.
 Ghéortchev (Démétrius), 128.
 Ghiné, 68.
 Ghirdjik-Hiya, 113.
 Godart (M.-J.), 170 (note).
 Gopcevic, 9.
 Grantcharov (Pano), 158.
 Granville (Lord), 203.
 Grbits (major), 58, 59.
 Grey (sir Edward), 1, 38.
 Guéchoy, 25, 40, 41, 42, 45, 46, 48, 186.
 Guersine, 9.
 Gyurits (capitaine), 125.
- Hadji-Ali, 95.
 Hadji-Sélim, 102.
 Hadji Suleiman Effendi, 87.
 Hadjiyanév (M.), 195.
 Halil (vahi), 102.
 Hakki-Kiamil (tirailleur), 211.
 Hartwig, 47, 205.
- Hessoptchiew (général), 176.
 Hilarion (évêque), 151, 154, 155.
- Ignatiev (général), 7.
 Ignatiev, 12.
 Ignatov (Georges), 113.
 Igno (soldat), 159.
 Iliev (Nicolas), 180.
Illustration (journal l'), 106.
 Ingilissov (Jean), 140.
 Iogov (Vantcho), 167.
 Iordanov (pharmacien), 180.
 Ismaïl-Mail (colonel), 229.
 Itchéva (Mlle), 196.
 Ivanov (Guitcho), 227.
 Ivanov (Père Nicolas), 36.
 Ivanov (docent de l'Université de Sofia), 184, 192.
 Ivantchev (G.), 180.
Izgrève (journal bulgare), 118, 140.
- Jackson (ministre des Etats-Unis à Bucarest), 173 (note).
 Jellinek, 202.
Jeune Ture (journal l'), 115, 192.
 Jivkovits (Arsène), 127.
 Jocelin (consul français), 176, 177.
 Jouliov (Pierre), 122.
- « Kaïmakam » (le), 112, 115.
 Kaïriakov, 118.
 Kaltchev, 40.
 Kamtchev (Féodor), 130.
 Kantchev (Stoyan), 109.
 Kantchev, 10.
 Kantchev, 9, 143.
 Kapoustine (M.), 120, 121.
 Karabelev (M.), 181.
 Kara-Georges, 3.
 Karageorgevitz, 23.
 Karaghiozé (Ali), 117.
 Karanfilov, 70.
 Karvélov (Lioubène), 21.
 Kasakov (Jean-K.), 113.
 Kauffmann (Erich), 202.
 Kazandjiev (M.), 181.
 Keffter, 202.
 Kenelregie (ingénieur), 225.
 Kenelregie (Mme), 225.
- Kessaptchiew, 23.
 Khroupichta, 38.
 Kiamil, 39.
 Kirov (Alexandre), 117.
 Kirpikov (commandant), 71.
 Kissélitsky, 212, 221.
 Klimenko, 99.
 Klugmann, 69, 71.
 Kojoukharov (consul), 97.
 Kolev (Mito), 80.
 Komarov (aide-médecin), 223.
 Konstantinov (Mito), 194.
 Kontev (sous-lieutenant), 127.
 Kotsov (Pierre), 37.
 Koussév (docteur), 128.
 Kralievits (Marko), 42, 165.
 Krasits (sergent), 218.
 Kretev (Démétrius), 167.
 Kristov (Pierre), 218.
 Kritchavérits (photographe), 171.
- Lambrev, 100.
 Lazarov (Basile), 180.
 Lazarov (S.), 213.
 Lazarov (major Vélisar), 176, 177, 179, 215.
 Lazarov, 70.
 Larznev (docteur), 222, 223.
 Lember-Oghlu, 106.
 Liminov, 70.
 Loti (Pierre), 96, 105, 106, 107, 229.
- Machkov, 91, 95, 98, 100.
 Magnenev (docteur), 221.
 Mahomet II, 16.
 Malinov, 24, 25.
Manchester Guardian (journal), 157.
 Manov, 59, 103.
Marietta Ralli (bateau la), 177.
 Mariné, 127.
 Mariukovits (colonel), 217, 218, 219.
 Marinkovits (Paul), 47, 145.
 Markovits (docteur Lazar), 202.
 Markovits (lieutenant), 125.
 Martens (de), 202, 206.
 Matov (Milan), 169, 171.
 Mehmed-Begitchété, 212.
 Mehmed-Edem, 135.

- Meletius (archevêque), 151, 152, 153, 161.
 Messenger d'Athènes (journal *le*), 185.
 Messenger Ouvrier (journal *le*), 211.
 Methodius (archimandrite), 35, 159.
 Michel (père), 59.
 Michel (archevêque), 154.
 Michevits (Milan), 227.
 Mihailovsky (docteur), 217, 218.
 Mikhailov, 152, 162.
 Mikova (Yotova), 122.
 Milan (roi), 7, 20, 22, 23.
 Milanovits (Milovane), 23, 24, 25, 216.
 Milétiens (professeur), 83, 120, 182, 193.
 Milev (lieutenant), 65, 66.
 Milits (caporal), 126.
 Milioukov (M.), 170 (note).
 Milochévits (Jivoïné), 125, 126.
 Milosavlévits (L.), 126.
 Milonovits (Boro), sous-préfet, 159.
 Miloyévits, 5.
 Minkov (capitaine), 221.
 Minkov (lieutenant), 127.
 Minovshi (Michel), 218.
 Mir (journal *le*), 171, 173.
 Mitov (major), 94, 95, 96, 97, 98, 99.
 Mitrovits (docteur), 128.
 Mitskov, 226.
 Mitzopoulos (docteur), 181.
 Montesquieu, 210.
 Moore, 67.
 Morfov, 103.
 Moustafa, 106.
 Moustakov (commandant), 67.
 Nadji (lieutenant), 212.
 Narodna Volia (journal bulgare), 121.
 Nasife-Effendi, 196.
 Nazim-pacha, 40.
 Néboliev (Hélias), 179, 214.
 Nédelchev (Saranda), 109.
 Néklondov (S. Ex.), 50, 151.
 Nénadovits (commandant Michel), 165.
 Néophyte (évêque), 35, 151, 152, 153, 159, 160.
 Neue Freie Presse (journal), 138.
 Niazi-bey (major), 166.
 Nicolas (roi), 28, 30.
 Nicolas (prince), 43.
 Nicolas (le boutiquier), 109.
 Nicolas (l' « oncle »), 122.
 Nicolits (André), 144.
 Nikov (officier bulgare), 101.
 « Nodnykra » (organisation secrète de la), 166.
 Nojarov (prêtre), 224.
 Noradounghian, 40.
 Noureddine (capitaine), 212.
 Novak-Kezé (le Juif), 196.
 Nonchits (préfet Bronislav), 162.
 Novosti (journal *les*), 150, 172 (note).
 Novoié Vrémia (journal *le*), 151.
 Obrenovits (Alexandre), 23.
 Obrénavits (Miloche), prince, 3, 21.
 Odjek (journal *l'*), 172 (note).
 Odycke (journal *l'*) = Odjek, 220 (note).
 Pachitch (Pachits), 23, 35, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 143, 144, 155, 169, 170 (note), 186.
 Pandéli (Pantéléimon), 104.
 Pantchéva (Matsa Andoné), 194.
 Panyote (prêtre), 114.
 Papasoglou (Basile), 106.
 Paprikov (général), 159.
 Pavlov, 18.
 Pavlova (Anastasia), 82.
 Penennrun (de), 47, 119, 120, 124, 204.
 Pétrou (Ordane), 227.
 Pétrouits (Anastase), 39.
 Pierre de Serbie (roi), 129, 148, 158, 168.
 Piémont (journal *le*), 144, 172 (note).
 Piperkov (le marchand), 164, 181.
 Poincaré, 30.
 Politika (journal *la*), 172 (note).
 Polycarpe (métropolitain), 100.
 Popé-Tachev (Constantin), 194.
 Popovits (préfet de Timok), 120, 121.
 Popovits Voïno (chef de bande), 156.
 Pouroujanov (Georges), sous-lieutenant, 128.
 Poutnik (général), 43.
 Pravda (journal *la*), 149, 150, 176.
 Pravdos (journal *le*), 189.
 Protits, 144, 145.
 Rachid, 106, 107.
 Radnitchké Noviné (journal serbe), 121, 122, 134, 135, 148, 211.
 Rankovits (capitaine et chef de bande), 129, 156.
 Ratchkovits (Jovane), 177, 178.
 Razsoukanov, 43 (même page, Ros...).
 Réchid-bey, 105.
 Reichpost (journal *le*), 136, 195.
 Repoulis (ministre de l'Intérieur, en Grèce), 241.
 Ribartz, 47.
 Risov (Dimitri), 23, 25, 183.
 Rixopoulo (docteur), 197.
 Rodrigues, 101.
 Sadyk, 106.
 Sainte-Nédélia (église), 163.
 Saint-Novakovits (docteur M.), 202.
 Sainte-Sophie (église), 176.
 Samosuprava (journal *la*), 150, 172 (note).
 Satiouky (Ordane), 227.
 Savits (Bojidar), 126.
 Savov (général), 39, 40, 48, 50, 51, 125, 220.
 Sazonov, 30.
 Serbische Correspondenz (journal *le*), 119, 172, 173.
 Serbaka Zastava (journal *la*), 172 (note).
 Skerlits, député serbe, 143.
 Sofroniev (capitaine), 65.

- Spasits (Lioubomir), 125.
 Stamboldjiev (famille), 163.
 Stamboulov (Stefane), 13, 22.
 Staménov (Tano), 123.
Stampa (journal *la*), 144.
 Stankovits (commandant), 121.
 Stéfanov (lieutenant), 127.
 Stoyanov (Démétrius), 109.
 Stoyanov (Péto), 109.
 Stoyanovits (lieutenant), 125.
 Strachimirov (A.), écrivain bulgare, 140.
- Tanine* (journal *le*), 105.
 Tanov (Alexandre), 123.
 Tanov (Jean), 123.
Targovinski Glasnik (journal *le*), 230.
Tasjiri Efkiar (journal *le*), 192.
 Tchakovski (Spiro), copitaine, 127.
 Tchaoulev (Pierre), 169, 171, 172.
 Traïtchev, 169.
 Tchekoff, 58, 59.
 Tchémérikits (Dimitriyé), capitaine, 127.
 Tchernov (M.), 170 (note).
 Témelkov (Nicolas), 193, 194, 195.
- Temps* (journal *le*), 138, 139.
 Thalassinos (Jean et Alexandre), 98.
 Théodorov (Th.), 25, 39, 40, 45, 48, 49, 50.
 Todorov (Dmitri), 113.
 Toma (d'Istip), 59.
 Tomov (Lazare), 72, 81.
 Treptche (Père), 83.
Tribune (la), journal de Belgrade, 155.
 Tricoupis, 22, 23.
Trgovinski Glasnik (journal), 174.
 Tsakits (Daniel), 36.
 Tschev (ambassadeur), 205.
 Tsérovits (préfet), 159.
 Tsirimocos (ministre grec de l'Instruction publique), 257.
 Tsvetkovits (M.), 165.
 Tsviyits, 10, 11, 26, 143.
 Uxkûl (baronne), 96, 99.
- Vaglarov (maître d'école), 117.
 Vanguel (chef de bande), 156, 167.
 Vanov (Athanase), 83.
 Vasits (docteur), 128, 212.
 Vasov (général), 94, 95.
 Vassa (chef de bande), 156.
 Veltchev (commandant), 100.
- Vénizelos, 24, 25, 27, 43, 47, 186, 187.
 Verkovits, 11.
 Vincentius (archevêque d'Uskub), 35, 171.
 Virgili (Amadori), 185.
 Vladev (maréchal-des-logis), 127.
 Voulkov (général), 67.
 Voulovits (chef de bande), 156, 158.
 Voultcheff, 58, 59.
 Voutchits (major), 159.
Vozrajdanié (journal *le*), 172 (note).
- Wadhams (M.), 225.
- Yaa (capitaine), 130.
 Yakovlévits (professeur T.-M.), 172 (note).
 Yanev (Arso), 227.
 Yanev (colonel), 127.
 Yanev (vicaire), 158.
 Yankov, 72, 180.
 Yonits (Andjelko), 126.
 Yvanov (sous-officier), 222.
 Yovanovits (Etienne), 221.
 Yovtchev (l'Ordé), 170.
- Zlatkos, 72.

VILLES, VILLAGES, RIVIÈRES, ETC.

- Adalia, 137.
 Agram (Zagrèb), 3.
 Ahir-keuï, 115.
 Aïrobol, 115.
 Akhmetikli, 114.
 Akkermann, 3.
 Albanie, 168, 174.
 Anatolie, 27.
 Andrinople, 38, 39, 40, 91 à 106, 254.
 Arda (l'), 95.
 Arkanjeli (Arkangeli), 80, 81, 82.
 Athènes, 254, 259.
 Autriche-Hongrie, 3.
- Baba-Eski, 109.
- Babonna (« Barko Goumno », montagne de), 165.
 Bala-Arkava, 171.
 Balkans, 206, 210, 216.
 Baly-keuï, 118.
 Barbarévo, 227.
 Béla, 122.
 Béla-Voda, 216, 217.
 Belgrade, 3, 22, 23, 169, 170, 254, 259.
 Bélogradtchik, 121, 124.
 Bérantsi, 171.
 Berlin, 7, 22.
 Bérovo, 137.
 Bézikovo, 130.
 Bitikli, 119.
 Biriatsi, 191.
- Blatetz, 130.
 Borandi, 171.
 Bosnie-Herzégovine, 144, 202.
 Bossiléggrad, 127.
 Boulaïr, 41.
 Boulgar-keuï, 112, 116.
 Boulinovats, 121.
 Brégnalitsa (rivière), 43, 51, 52, 120, 171.
 Breznitsa, 188.
 Bucharest, 142, 143, 161, 173, 198, 203, 254.
 Bulgarie, 155, 173, 201, 202, 203, 235, 238, 240, 242, 244, 246 à 252, 259.
- Cabrèche, 188.

- Castoria, 41, 187, 188, 189.
 Cervéni, 188.
 Chalcidique (péninsule de la), 184.
 Charkéni (Péristéri), 225.
 Char-Planina, 26.
 Chicago, 174.
 Chtipe (Istip), 30, 37, 43, 143, 170.
 Chipkovitsa, 130.
 Chobé, 127.
 Cettigné, 28.
 Cosmas, 35.
 Constantinople, 2, 4, 16.

 Dary-déré, 141.
 Datchanick, 160.
 Débra, 35, 45.
 Débretsé, 191.
 Dedeagatch, 40, 60, 76, 118, 246.
 « Délen » (« Setchen »), 139.
 Dembéni, 37, 188.
 Demir-Hissar, 63, 73, 74, 77, 137.
 Derviché-Tépé, 117.
 Dessovo, 136.
 Diakovo, 169.
 Dibra (Débar), 135, 168, 169.
 Dibritcha, 136.
 Dibt, 154.
 Djakova, 136.
 Djoumaya, 53.
 Djoumaya-Bala, 137.
 Dobrinitché (Bazlog), 84.
 Doïran, 43, 63, 174.
 Dolno-djaros, 103.
 Dolno-Nestramé, 188.
 Dolno-Réka, 169.
 Doulitsa, 127.
 Doupnitsa (Dubnitsa), 30, 80.
 Doxato, 63, 64, 65, 77, 255.
 Dragovo, 126.
 Drama, 56, 76.
 Drénovéni, 188.
 Durazzo, 38.
 Dzigvélia, 195.

 Elbassan, 135, 169.
 Emboré, 191.
 Epidaure, 4.

 Féré, 118.
 Florina, 41, 175.

 Gallipoli (Galliopa), 31, 112.
 Gavaliantsi, 80.
 Gherman, 83.
 Ghevgheli, 82, 83.
 Gitoché, 136.
 Golo-Urdo, 169.
 Gorno, 188.
 Gorno-Koufalovo, 38.
 Gorno-Nestrame, 38.
 Gorno-Réka, 169.
 Gostivar, 158.
 Goumenitza, 246.
 Goussinié, 136.
 Gradechnitsa, 136.
 Gradetz (Gradets), 130.
 Grèce, 173, 185, 186, 236, 237, 239, 240, 241, 242, 246 à 252.
 Gumendjé, 190.
 Gumuljina, 61, 76, 138, 197.
 Gvayacé, 173.

 Harlichté, 136.
 Has-keuï, 106, 107, 114.
 Haskovo, 112, 113.
 Havsa, 106.
 Hildyrym, 104.

 Ipék, 2, 136.
 Ipsala, 118.
 Iskender-keuï, 106, 108.
 Iskendéroun, 137.
 Istip (Chtipe), 61.
 Ithaque, 213, 214, 215.
 Ivatnovtsi, 171.
 Ivérie, 114.

 Jenidje-Vardar, 56.
 Jiltché, 158.

 Kaïlaré, 190, 192.
 Kalimanka-Tchouka, 127.
 Kaloughère, 122.
 Kapatovo, 195.
 Kara-Agatch (Karagatch), 103, 104, 109.
 Karadjé-Mouraté, 114.
 Karaféria (Véria), 192.
 Kara-Hazani, 127.
 Karasli, 114.
 Katountsi, 195.
 Kavalla (Cavalla), 56, 63, 76, 193, 246.
 Kayadjik, 114.

 Kéchané, 112, 116.
 Khodjatli, 117.
 Khotovo, 194.
 Khroupichta, 38.
 Kirk-Kilissé (Lozengrad), 38, 52, 208, 209.
 Kitchévo (Kirchévo), 42, 173.
 Kniajevats (Kriajevats), 120, 124, 213, 225.
 Kolibia, 114, 115.
 Kontsi, 191.
 Kossovo, 136.
 Kotchani, 124, 130.
 Koula, 122, 195.
 Koumanovo, 25, 36, 48, 158, 160, 170.
 Koum-Seïd, 109.
 Kourtchevo, 83.
 Kratovo, 48, 124, 158.
 Kresna (défilé), 193.
 Kriva, 52.
 Kriva-Palanka, 48, 53.
 Krivolak, 126, 127.
 Krouchévo, 136, 167, 168, 227.
 Kroumidovo, 195.
 Kroumouvo, 117.
 Kukurtovo, 5.
 Kukush (Kilkish), 59, 60, 73, 77, 78, 79.
 Kustendil, 30, 120, 130.

 Ladarévo, 195.
 La Haye (Conférence et Convention de), 203, 204, 205, 206, 210, 212, 216, 219, 222, 225, 226, 262.
 Lakavitsa (rivière), 43, 52, 120, 128.
 Lampsaque, 116.
 Laskarévo, 195.
 Léchok, 158.
 Lechnitsa, 194.
 Lépolpelti, 128.
 Liouma, 134.
 Lissitchani, 136.
 Lochani, 136.
 Lom, 165.
 Londres, 186, 202.
 Loubnitsa, 117, 130.
 Lozengrad (Kirk-Kilissé), 38, 52, 208-209.
 Lufé-Bourgas, 38, 52, 109, 110.

- Macédoine, 137, 138, 142 à 262.
 « Maison Noire » (la), 162.
 Malèche, 140.
 Malgara, 111, 112, 114, 116.
 Mandjovo, 194, 195.
 Marikostinovo, 195.
 Marino-Polé, 195.
 Maritsa, 30, 93.
 Marache, 104.
 Maro, 113.
 Mavro, 113.
 Melnik, 63, 88, 194.
 Mékrech, 61.
 Mer Noire, 202.
 Mersina, 137.
 Metohia, 5.
 Midia-Enos, 40.
 Mireftchi (Myriaphyto), 225.
 Mitrovitza, 160, 161.
 Monastir (Bitolia), 38, 56, 151 à 162, 163, 164, 165, 169, 171.
 Monténégro, 173, 236, 237, 247.
 Mouratli, 114.
 Mustafa-pacha, 96, 103, 105.

 Nauplion, 213.
 Négonché (Niaksta), 192.
 Nérézi, 159.
 Névrocop, 137.
 New-York, 174.
 Nich, 152, 161, 221.
 Nigrita, 48, 75, 86, 210.
 Nirasli-Tépé, 127.
 Novibazar, 7.
 Novo-Sélo, 130.

 Obranchani, 171.
 Odessa, 52.
 Okhrida, 2, 41, 42, 136, 153, 154, 168, 169, 171, 172.
 Omourdjé, 114.
 Orahovitsa, 131.
 Ormané, 195.
 Osmanicé, 137.
 Ostribsi, 171.
 Ouroum-Beglé, 113.
 Ouroumdjik, 118.
 Osmanly, 106, 107.
 Our-pacha, 107.

 Onzoun-Keupru, 111.
 Ovtché-Polé, 44.

 Padilo, 171.
 Palanka, 158, 160.
 Paléore, 191.
 Paliortsi, 83.
 Paris (traité de) (1856), 203.
 Paolo-keui, 117.
 Pechtévo, 140.
 Petritche, 137.
 Pétrohane, 228.
 Phanar, 11, 186.
 Pichman-keui, 112, 113, 114, 118.
 Pirée (le), 77, 215.
 Piriné (montagne de), 195.
 Pirote, 161.
 Piskopia, 189.
 Pitch-Bounar, 113.
 Planitsa, 59, 173.
 Plava, 136.
 Polénitsa, 194.
 Poroï, 192.
 Portchassié, 136.
 Portland, 174.
 Pravichta (Pravishita), 48, 56, 193.
 Prilépe (Prilep), 26 (note), 42, 154, 165, 168, 172.
 Prinkipo, 116.
 Prizrend, 135, 169.
 Ptchélopek, 136.

 Radika (rivière la), 136.
 Radonyevats, 127, 153.
 Radoviche, 52, 124, 130, 131, 137, 143.
 Raguse (Doubronovnik), 3.
 Raionow, 59.
 Rakita, 191.
 Raotintsi, 158.
 Razlog (Dobrinitché), 84, 137.
 Réchadié (Jardin), 103.
 Reichstadt, 7.
 Rhodope (monts), 139.
 Résén (Resna), 165, 166, 169, 188.
 Resna (Résén), 13.
 Rodosto, 110, 111.
 Rodosto-Malatra, 40.
 Roumanie, 23.
 Roumélie, 214.

 Roumélie orientale, 21.
 Roustchouk, 153.
 Rouvisi, 171.

 Saint-Elias, 189.
 Saint-Jean-de-Médua, 246.
 Saint-Louis, 174.
 Saint-Pétersbourg, 24.
 Saint-Vratché, 193.
 Sakhna, 192.
 Salonique, 14, 27, 56, 86, 87, 138, 167, 175 à 188, 215, 243, 246, 254.
 Semakov, 137.
 Saryghiol, 192.
 Saverne, 174.
 Sclavé, 195.
 Scutari, 38.
 Seimen, 109.
 Sélim (mosquée du Sultan), 98, 102.
 Serbie, 143, 145, 148, 155, 157 (note), 172, 173, 174, 202, 203, 238, 240, 242, 246 à 252.
 Serrès, 60, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 77, 86.
 Silivri, 229.
 Simelli, 114.
 Sinekli, 109.
 Sivri-Tépé, 113.
 Slatina, 121.
 Smédérévo, 152, 165.
 Sofli, 119.
 Sofia, 13, 22, 25, 101, 138, 151, 161, 215, 243, 244, 254, 259.
 Sopot, 36.
 Sondjak, 117.
 Spantchévo, 195.
 Soundja, 137.
 Souyoutli, 106, 108.
 Spatovo, 194, 195.
 Srédi, 171.
 Stara-Zagora, 229.
 Stentché, 158.
 Strouga, 169.
 Strouma, 43.
 Strumitza, 58, 59, 87, 88, 196, 197, 198.
 Sulp, 136.

 Tarf, 109.

- Tchanaktché, 109.
 Tchakova, 137.
 Tchataldja, 38, 40, 254.
 Tchayasa, 51.
 Tchenguél-Karakolé, 171.
 Tchernovitsa, 188.
 Tcheska, 127.
 Tcheurek-keuï, 103.
 Tchiflitsi, 194.
 Tchorlou, 38.
 Tétovo, 158, 160, 170.
 Thessalie, 214.
 Thrace, 106 à 119, 137, 140.
 Tikvéche, 124, 139.
 Timok (département de), 120.
 Titidjik, 114.
 Tirnovo, 4.
 Todorak, 79.
 Toplika, 127.
 Toukhiné, 173.
 Toundja (île de la) Saraï
 Eski), 94, 95.
 Tourié, 188.
 Tourtoukaï-Baltchik, 45, 53.
 Trikéri, 178, 181.
 Trogartsi, 126.
 Tsaribrod, 45.
 Tsarmarinovo, 189.
 Tsrny-Vrh, 216, 217.
 Turquie, 174.
 Turquie d'Asie, 243.
 Uskub, 5, 48, 56, 151 à 153,
 156, 159, 160, 161, 168,
 173, 220, 221, 254.
 Vardar (vallée du), 45, 47, 48.
 Vakouf, 117.
 Varna, 112, 113, 114, 116.
 Vélès, 30, 35, 152, 153, 156,
 161, 162, 172.
 Vertécop, 189.
 Vestchitsa, 189.
 Vidine, 53, 122, 124.
 Vienne, 28, 142.
 Vina, 121.
 Vinitsa (Voïnitsa), 13, 122,
 139, 255.
 Vochéni, 171.
 Vodéna, 175, 190, 192.
 Volkovia, 158.
 Vrana, 49, 195.
 Xanti, 76.
 Yanina, 38.
 Yénidjé-Vardar, 190, 192.
 Yeni-Tchiflik, 109.
 Yildis-keuï (Souldja-keuï), 114.
 Zazoritchani, 188.
 Zagreb, 47.
 Zalouf, 117.
 Zayetchar, 122.
 Zlétovska (rivière), 43, 52,
 120, 128.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES ANNEXES

NOMS PROPRES

- Abassov (Slavtcho), 405.
 Abdul-Kerim-Agha, 266.
 Abouk-Pacha, 109, 343.
 Abrachev (Pando), 327.
 Ahmed-Omer (ordonnance), 365.
 Adilm (lieutenant), 363.
 Afousov, 408.
 Aleksits (Stanislav), 386.
 Aleksits (Stoian), 124, 388.
 Alexandre (prince), 340.
 Alexov (Séraphin), 409.
 Ali-Riza-Effendi, 268.
 Ali-Nourast (lieutenant), 363.
 Anastasov (Nicholas), 338.
 Andjelkovits (Milosar), 397.
 Andonov (Christo), 304.
 Andonova (Evdà), 409.
 Andonova (Kalia), 150, 414.
 Anghelis (Nicolas), 321.
 Anghelov (Nicolas), 408.
 Anghelov (Peter), 409.
 Anghelova (Athanska), 409.
 Anatonov (Ivan), 407.
 Antov (Bogdan), 407.
 Antov (Gavrîl), 407.
 Antov (Pecho), 408.
 Antov (Thanas), 412.
 Apostol (antiquaire grec), 277.
 Apostol (évêque grec de Sérès), 332, 334.
 Arandjelovits (lieutenant-colonel Radomit), 394.
 Archevêque Grec (1'), 270.
 Arnaout-Agouch-Agha, 275.
 Arséni (Zacharie), 414.
 Arsov (Anghel), 408.
 Arsov (Gavrîl), 408.
 Arsov (Gheorghî), 408.
 Arsov (Gherassin), 406.
 Arsov (Kotzé), 406.
 Arsov (Milko), 406.
 Arsov (Sando), 406.
 Arsova (Marie), 406.
 Ata-bey (capitaine du génie), 366.
 Athanase (évêque de Kavala), 347.
 Athanasev (Simon P.), 410.
 Athanasov (Gheorghî), 409.
 Athanasov (Nicolas), 406.
 Athanassova (Menka), 412.
 Atif-bey (capitaine du génie), 366.
 Avksentiev, 408.
 Avigdor-Abraham-Effendi, 377.
 Avramidi (commerçant), 343.
 Aziz-Ahmed, 344.
 Aziz-Youssouf (muezzin), 344.
 Bakhardji (Anton), 309.
 Banque de Salonique, 354.
 Baptehev (chef bulgare), 275, 276, 277.
 Bared-Effendi-Adjarnian (notable arménien), 384.
 Barby (Henry) (correspondant du journal *le Journal*, de Paris), 394.
 Barnev (lieutenant-colonel), 284, 285.
 Barsovetza (Dim), 413.
 Batcto (Athanase), 312.
 Baruch (Banque Avram), 354.
 Bassoto (Mité), 405.
 Bédros, 382.
 Bébaeddine (docteur), 105, 106, 370, 371.
 Beglikis (Panaghîs), 315.
 Behmi (Salomon), 344.
 Behmoiras (Moïse), 343.
 Belcov (Athanase), 310.
 Belev (Georghî T.), 325.
 Benaroya (Moïse), 343.
 Ben-Bassat (Salomon), 346.
 Berkham-bey, 376.
 Bilianov (Alexandre), 409.
 Blagoï Petrov, 291.
 Bogdanov (Grigor), 407.
 Bogdanov (Zaphir), 407.
 Bogdanovits (Tchedomir), 389.
 Bogilov (Sotir), 415, 416.
 Bogin (lieutenant), 399.
 Bogoyev (Christo), chef de section administrative, 371, 372.
 Bojov (Soan), 337.
 Boris (lieutenant), 366.
 Bostanov (Anghel Dimitrov) capitaine, 300.

- Boudan-Moustapha, 408.
 Boukas (capitaine), 297.
 Bourakchiev (Marks), 336.
 Boutchev (professeur), 378, 379.
 Brinia (N.), 320.
 Brnef (lieutenant-colonel), 281.
 Broadwood (général R.-G.), 358, 369.
 Budimirovits (capitaine Zivoïn), 389.
 Camber-Ouglou, 344.
 Constantinov (Mito), 312.
 Cantev (lieutenant Stefan, vétérinaire), 415, 416.
 Cardale (commandant), 277, 278, 279.
 Cardji-Zadé-Osman-ben-Husseïn, 276.
 Chamraevsky (docteur), 332.
 Charisanov (Georghi), 305.
 Chavkov (Paul), 336.
 Chefki-Effendi, fils d'Osman (secrétaire de la Correspondance du Sous-Gouvernement), 276.
 Cheigh-Ali-Effendi, 381.
 Cherif-bey, 354.
 Chichkov (professeur), 378.
 Chifitchev (Père Jean), 301.
 Chopov (chef de police), 343, 370, 375, 376.
 Choukri-bey (Chukri-pacha), 346, 348, 363.
 Choumkar (Gheorghi), 412.
 Christev (Penn), 310.
 Christo (le bourreau), 329.
 Christo (le prêtre), 410.
 Christoclès (docteur), 311, 336, 337.
 Christon (Basile), 318.
 Christov (Demitrouche), 414.
 Christov (Lazar), 406.
 Christov (professeur Dimo), 338.
 Christov (Théodosi et Mitko), 408.
 Christova (Bojana), 412.
 Chukri (major du génie), 366, 367.
 Clétanis (Ser.), 314.
 Coleva (Slava), 338.
 Colik, 338.
 Comité des Balkans, 369.
 Commission Bulgare, 377.
 Constantin (roi), 300.
 Constantin (Mgr, métropolitain), 298.
 Constantinov (Hadji pop), 405.
 Constantinova (Maria), 411.
 Contoghiri (commandant), 313.
 Contoumas (Nicolas), 315.
 Contoumas (Zissis), 315.
 Cooper (M.), 341.
 Courtits (Traïko), 410.
 Guinet (M.), 347.
 Daily Telegraph, 342, 349, 358, 359.
 Damianov (Eroteï), 407.
 Damianov (Koustandi), 407.
 Damianov (Siméon), 407.
 Damianovits (sergent Kosta), 389.
 Danev (M.), 372, 377.
 Danev (Pecho), 409.
 Daphinine (Trayko), 412.
 Delaver-bey, 374, 376.
 Delikirov (Kokio), 338.
 Delov (général), 280.
 Demetrev (Gafio), 310.
 Démétriadis (Isaac), 376.
 Demitriev (Georghi), 311.
 Dimitrievits (Stanko), 397.
 Dimitrijevits (capitaine Dushan), 390.
 Démosthène (directeur de l'École grecque de Palihor), 273.
 Derghili-bey, 376.
 Deutsche Bank, 354.
 Dikits (Tavetan), 385.
 Dimits (Marian), 388.
 Dimitrijevits (Echedomir), caporal, 385.
 Dimitriev (Pavel), 408.
 Dimitrov (Christo), 289, 290, 328, 330.
 Dimitrov (Galé), 409.
 Dimitrov (prêtre Pafé), 407.
 Dimitrov (Pantcho), 405.
 Dimov, 291.
 Dimov (Trifoun P.), 408.
 Dinov (Yané), 406.
 Dintchéva (Tana), 412.
 Dobrev (gouverneur civil du district de Drama), 281.
 Domasev (Arso et Vassil), 405.
 Domazeiov (Traïko), 414.
 Donchev (chef de bandes), 268, 269.
 Doney (Gheorghî), 406.
 Doney (Kotzé), instituteur, 413.
 Dorev (les frères), 324.
 Doukidis (Georges), 377.
 Dossev (Kolé), 405.
 Dourov (Anghel), 310, 336.
 Dousmanis (général), 300.
 Doucheva (Dana), 414.
 Dragits-Valjarevits, 399.
 Duka, 327.
 Eftimov (Miladine), 409.
 Eftimova (Veuve Trayanka), 414.
 Elisava (femme de Georghi), 302.
 Eminé-Hanoum, fille d'Ibrahim, 276.
 Emin-Ouglou, 344.
 Eschenkov (Nicolas), chef de l'arrondissement de Kustendil, 415.
 Evang (le Macédonien), 317.
 Eyoub (capitaine), 363.
 Fethi-Agha, 376.
 Filéva (Zojia), 412.
 Filipovits (Obrad), 385.
 Fisher (lieutenant), 270.
 Fonctionnaire Russe (un), 342.
 Fouad-bey (major), 364.
 Galevska (Maria), 408.
 Georgevits (Antonio), 385.
 Georgevits (Drangtin), 385.
 Georgevits (lieutenant Michel), 389.
 Georgevits (Radomir), 385.
 Géorghi (Père), 311.
 Gheorghiev (Athanasie et Nicolas), 412.
 Gheorghiev (Démétri), 310, 336.
 Gheorghiev (Mité), 408.
 Gheorghiev (Séraphin), 409.
 Gheorghiev (Spassé), 412.

- Gheorghiev (Stanko), 405.
 Gheorghiev (Velko), 412.
 Gheorghiev (Vladimir), 304.
 Ghéorghieva (Soultana), 414.
 Germanos (archevêque grec), 275.
 Gochev (Yourdan), 406.
 Goshéva (Kata), 303, 304.
 Gounoska (Yana), 412.
 Gounov (Kostadine), 412.
 Grigorievits Lasnev (docteur Petre), 332 à 335.
 Guidichov (Dmitri), 336.
 Gyurits (Yovan), 386.
- Hadjev (Alex), 405.
 Hadjeva (Veuve Ransa), 337.
 Hadji-Abram-bey, 376.
 Hadji-Ali (officier de réserve), 365.
 Hadji-Sulciman-Effendi, 266.
 Hafiz (Ahmed), 286.
 Bahalo (Nicolas), 276.
 Halil-Ali-el-Sultanits (soldat), 365.
 Halim-Kehia, 276.
 Hamdi-bey (commandant), 364.
 Hamed-Nouri (mufti d'Andri-nople), 345.
 Harmanova, 337.
 Hassan-Ouglou Hay, 344.
 Hartaloupa (Nicolas), 319.
 Hasib-effendi, 374.
 Hassiz-effendi, 344.
 Hehmed-Ali-pacha, 383.
 Hussein (fils de Kiadji Ramazan), 276.
 Hyts (Lazar, chef de police serbe), 271.
- Ibrahim-bey, 343.
 Iffan (capitaine), 365.
 Iliev (Athanas), 410.
 Iliev (Gligor), 414.
 Iliev (Mito), 306.
 Iliev (Rosa), 414.
 Ilitchov (Sotir), conseiller municipal de Bossilegrad, 415.
 Ingilissov (Théodor), 237.
 Ioksimovitch (Adam), 389.
 Ismail-pacha, 349.
 Ivanov (Athanas), 309, 337.
 Ivanov (Dinka), 339.
 Ivanov (général), 367.
 Ivanov (Gotze), 339.
 Ivanov (Stoimen), 408.
 Ivanov (Stoyan), 405.
 Ivanov (Thodor), 406.
 Ivanov (Thomas), 337.
- Jangoulov (Haralampi), 337.
 Jankov (docteur), 295.
 Jannaki, 289.
 Javer Pacha, 270.
Jeune Turc (journal le), 342.
 Jummi (capitaine), 366.
- Kakidin (Ivan), 337.
 Kalighépis (S.), 320.
 Kalil-bey, 377.
 Kalin, 303.
 Kaliyanis (M.-Zaharia), 315.
 Kambas (Nicolaos), 320.
 Kamen (Tzyren), 409.
 Kamtchev (Efrem), 413.
 Kandjilov (Théodor), 310.
 Kapustin (Jacob Osipits), 402.
 Karagiosov (ancien chef de police), 286, 295.
 Karanfilov (Démétri), gendarme bulgare, 288.
 Karanfilov (Ivantcho), 408.
 Karka (Georghi-D.), 317.
 Kartehev (Grigor), 409.
 Kaufmann (Confrérie de), 360.
 Kazanski (Vanghel), 338.
 Kehlibarov (commandant), 349, 352.
 Keussé (Andon), 276.
 Kiritzis (G.), 317.
 Kirpikov (commandant Ivan), 293, 294.
 Klugmann (docteur), 292, 293.
 Kojoukharov (consul bulgare), 376.
 Kolev (Mito), 302, 303.
 Kolibarska (Sophia), 408.
 Kolourioti (K.), 317.
 Kolovélonis (S.), 320.
 Komarov (aide-chirurgien), 332, 333, 335.
 Komarov, 292.
 Konstantinov (Andréa), 413.
 Konstantinov (Ilia), 337.
 Konstantinova (Stoianka), 337.
 Kordevski (Riza), 408.
- Korkotzi (caporal Georges), 321.
 Koskinaki (Dimitri), 320.
 Kossevki (Ousso), 408.
 Kosteva (Anna), 406.
 Kostov (Apostol), 336.
 Kostov (Yourdan), 407.
 Kotarov (Mito-Ch.), 327.
 Kotchev (Pavle), 412.
 Kotzeva (Dona), institutrice, 150, 414.
 Kotzeva (Efa), 150, 414.
 Koujinkov (Spiro), 406.
 Koukouschinov (Mitza), 338.
 Kourtidis (docteur), 352.
 Koussev (docteur Pantelei), 415.
 Kovats (Gheorgi), 407.
 Kovats (Nata), 407.
 Kovatchev (général), 300.
 Kranea (Christophore), 318.
 Kranea (Dim.), 318.
 Kripilski (Guogué), 414.
 Kutchbach (correspondant du *Berliner Tageblatt*), 394.
 Kutcher, 402.
 Kyriakos Mihail (chef de bandes), 274, 276.
- Laketits (Milovan), 385.
 Lambrev (avocat), 377.
 Lavalette (M.), 282.
 Lazarov, 295.
 Lazarov (Dimitri), 290.
 Lazarov (Kotzé), 405.
 Lazarov (Nicolas), 144, 408, 409.
 Lazarova (Nicolina), 145, 409.
 Lazéva (Maria), 413.
 Laznev (docteur), 292, 382 à 385.
 Léonidas (chef de bande), 273.
 Leventi (Panaghi), médecin, 313.
 Lihonidis (Jean), 319.
 Lihonidis (M^{me} A.-K.), 319.
 Loghiadis (caporal Em.-N.), 320.
 Loghiadis (E.-V.), 299.
 Ligore (cocher), 276.
 Limits (Boshko), 385.
- Machapoulos (Miltiade), chef de bandes, 273, 274.

- Machkov (rapport), 373, 376.
 Magrini (Signor), 285.
 Mahomet, 346.
 Mail (docteur Ismail), 365.
 Maltchov (Grigore), 327.
 Mahmoud-bey, 382.
 Mancheva (Mabsa Anton), 312.
 Mandits (capitaine George), 386.
 Manov (sous-colonel), 372.
 Marin (soldat), 393.
 Marine (Christo), 409.
 Marinkovits (Randjel), 385.
 Marko (Dedo), 409.
 Markov (commandant), 370, 381.
 Markov (G.), 339.
 Markova (Elena), 409.
 Markovits (lieutenant Vooslav), 392.
 Mrté (femme de Petro), 302.
 Matits (Alexandre), 389.
 Matits (Milovan), 388.
 Mavrodiev, 287.
 Mednicarov (capitaine), 416.
 Méligov (capitaine de gendarmerie), 298.
 Menahem (Salomon), 354.
 Menahem Simantov (consul italien), 287.
 Michail (Angel), 312.
 Michailov (Anton), 310.
 Michailov (Ivan), 310.
 Michailovits (George), 385.
 Michel (Gustave, prêtre catholique), 268.
 Michel (Père), 301.
 Michkov (Dimitri), 410.
 Mihalova (Zlata), 414.
 Mikaïlov (capitaine), 371.
 Mikaïlovits (lieutenant-colonel Kosta), 399.
 Mikolits (Sheten), 389.
 Milenkovits (Mitar), 385.
 Milenovits (Yanko), 396.
 Miletits (préfet), 403.
 Miletits (professeur), 337, 338.
 Milev (Ivan), 338.
 Milev (sous-lieutenant de réserve, ancien maire de Plovdiv, etc.), 283, 284.
 Milioukov (M.), 377.
 Militis-Zikits, 388.
 Milosavlievits (Inbomir), 389.
 Miloshevits (Milan), 125, 389.
 Miloshevits (Svetozan), 388.
 Miloshevits (Zivoïn), 389.
 Milovanovits (Marko), 388.
 Milovanovits (lieutenant-colonel Milan Gr.), 390, 399.
 Minassian, 382.
 Minev (docteur), 366.
 Minkov (lieutenant Assen), 415, 416.
 Mir (journal *le*), 370.
 Miretchev (Anghel), 144, 408.
 Mission Evangélique, 341.
 Mitev (Ampo), 145, 409.
 Mitev (Eftim), 338.
 Mitev (Ivan), 410.
 Mitev (Stoïko), 409.
 Mitkovits (Milan), 385.
 Mitov (major), 373 à 377.
 Mitrev (Triphon), 408.
 Mitreva (Elena), 415, 416.
 Mitsov (Ivan et Nico), 409.
 Mohamed-Hadjiev, 408.
 Monev (officier bulgare), 286.
 Montalfchiev (Montchil), 408 (note).
 Morfov (major), 371.
 Moskovski (Spasso), 412.
 Mouchev (Boris, maire bulgare de Dédéagatch), 271.
 Moustafa - pacha (commandant), 383.
 Moustakov (commandant), 295, 296, 297.
 Mufti (le) d'Andrinople, 369, 372, 377.
 Nakis (S.), 314.
 Nalbansko (Adem), 408.
 Naoumov (Gheorghii), 409.
 Natsev (Sazdo), 405.
 Nazlymkine (Eftem), 409.
 Nédina (Maria), 412.
 Neïkov (lieutenant), 364.
 Nenkov (Temelko), 412.
 Nentchev (secrétaire du maire d'Andrinople), 378.
 Nérézov (colonel d'état-major), 350.
 Nicolas (d'Ichtib), 276.
 Nicolaos (Tsantilas), 316.
 Nicolov (Lazare), 410.
 Nicolov (Mitro et Peter), 338.
 Nicov (Ilia), 409.
 Nicolov (Yato), 412.
 Nikolits (Miloye), 386.
 Nikolits (Randjel), 388.
 Nilitchevits (Rasha), 399.
 Niloïkovits (Milivoïe), 388.
 Nilosh-le-Grand (régiment du prince), 392.
 Nus (Velko), 408.
 Orfaniev (chef de gendarmerie), 287, 295.
 Osman (marchand), 376.
 Osman-Tchaouch, 408.
 Oulesov (Ilia), 409.
 Ousta (Djavid), 354.
 Ovaliche (Banque Moïse), 354.
 Palikrouchev, 406.
 Panaki (prêtre du village de Boblan), 274.
 Panaki (prêtre du village de Nikchan), 277.
 Pancov (Sokolitsa), 406.
 Panova (Néda), 412.
 Panteleimos, 345.
 Pantits (Zivko), 389.
 Papaïoannou (Sotir), 314.
 Papastavrou (prêtre), 298.
 Papazacharizanou (notable), 298.
 Paskov (Anghel), 336.
 Patchavradji (Banque Moïse-Lévy), 354, 376.
 Patriarcat grec, 357.
 Patros (Anastase-Ath.), 317.
 Paulova (Anastasia), 307.
 Paraskéva (Antonova), institutrice, 408.
 Pavlénna (Mitka), 406.
 Pavlev (Ivan), 410.
 Pavleska (Karanfila), 412.
 Pavlevski (prêtre Christo), 412.
 Pavleski (Stoyan), 412.
 Pavlov (Stephan), 405.
 Pawlowna (S. A. la Grande-Duchesse Maria), 415.
 Penev (officier), 340, 341.
 Penev (Ilia), 290.
 Penev (Peniu), 310.
 Pépova (Sovka), 412.
 Peshits (Stevan), caporal, 385.

- Peshits (colonel D.-R.), 386 à 391.
 Petchanats (Kosta), 393.
 Petkov (Dino), 412.
 Petrits (commandant), 340.
 Petro, 276.
 Petrov (Athanasias), 292.
 Pétrov (Bazdo), 405.
 Pétrov (docteur), 415, 416.
 Petrovits (capitaine Sheten), 387.
 Petrovits (docteur), 393.
 Petsov (Athanasie), 407.
 Petsov (Christo, Séraphin, Yani), 407.
 Petsov (Danail), 408.
 Petsov (Paranfil), 407.
 Petsov (Stephan), 409.
 Pezova (Maria), 412.
 Philippov (Anton), 410.
 Piliouv (Ilio), 310.
 Pissanov (sous-lieutenant), 280.
 Pocrovsky (officier), 375.
 Polycarpe (Sa Grandeur), 347, 348.
 Poparov (Christo), instituteur, 308.
 Popev (Stoyan), 306.
 Popov (Diné), 307.
 Popov (Kharalambi), 329.
 Popovtchev (capitaine), 365.
 Popovits (chapelain Yovan), 398.
 Popovits (sergent George), 390.
 Pop-Stoyanov (Thomas), 338.
 Poréklato (Lazare Petre), 412.
 Postolov (Zacharie, Todor, Trifou), 409.
 Potzkov (Kharalambi), 326.
 Pouridi (Georges), 357.
 Pripetchanets (Christo), 410.

 Radanov (Père Joseph), 301.
 Radev (Ivan), 336.
 Radovanovits (sergent Padvan), 389.
 Radovanovits (Petar), 387.
 Rahmi Effendi, 265.
 Rankovits (officier), 404.
 Rechid-Bey, 296.
 Réfik (lieutenant), 363.
 Reverchon (docteur), 394.
 Rifaat-bey (major), 364.
 Ristits (Aleska), 388.
 Ristovits (Milan), lieutenant de réserve, 385.
 Riza-bey, 271.
 Rochev, 337.
 Rodrigues (riche Israélite), 343.
 Rogosinarov (Kolo), 327.

 Sadyk, 307.
 Samardjiev (Trifoun), 144 (note), 408.
 Samson (major), 369.
 Savits (Bozidar), 389.
 Savov (général), 101, 102, 357, 377.
 Selimie (Coran de la), 354.
 Shapov (Reter), 302.
 Sileiman, fils d'Ali, 276.
 Simionov (Mito), 415, 416.
 Siméonova (Trayanka), 409.
 Simon, 290.
 Smilev (Vasili, instituteur bulgare), 271.
 Sinadinov (Anton), 408.
 Sinadinov (Pavlé), 408.
 Sofroniev (capitaine de la garde royale), 280, 284, 285.
 Soloulou-Osman-Agha, 382.
 Sotirov (Anton), 311.
 Soumbliis (Gheorghii-P.), 318.
 Soumbliis (Périclès), 318.
 Spasits (Linbomir), 386.
 Spasse, 409.
 Spassev (Lazar Stoyanov), 408.
 Spirits (lieutenant Voislav), 388.
 Spassov (Kharalambi), 326.
 Spiliotopoulos (Philippos), 313.
 Sredzima (Miché), 405.
 Staev (Théodore), 337.
 Stanassov (Stephan), 414.
 Stanishits (Svetozat), 389.
 Stankovits (Peisha), 397.
 Stavridis (Athanasie et Christodoulos), 343.
 Stéfanov (commandant d'état-major), 299, 366.
 Stéfanov (lieutenant Stefan), 415, 416.
 Stéfanov (Ghenghi), 414.
 Stéfanova (Yordana), 414.
 Stephan Boichev, 270.
 Sterghion (caporal Georges), 316.
 Steriov (Gheorghii), 405.
 Stoichev (Anton), 409.
 Stoichev (Ivan), 339.
 Stoikov (Ivan), 405.
 Stoïmenov (Anghel), 408 (note).
 Stoïménov (Siméon), 408.
 Stoyandva (Gouna), 414.
 Stoyanov (Anghel), 408.
 Stoyanov (Constantin), 338, 413.
 Stoyanov (Dimo), 413.
 Stoyanov (Manassia), 408.
 Stoyanov (Mito-P.), 338.
 Stoyanova (Nicolsa), 412.
 Stoyanovits (lieutenant Mikailo), 393.
 Stoycov (Gheorghii), 412.
 Stoyev (Stoyan), 307.
 Styenovits (Dimitri), 388.
 Suiciman-Effendi, 276.
 Svanov (général), 286.

 Tahir-Effendi, 276.
 Tahsine (capitaine), 364.
 Taki, 289.
 Talaat-bey, 106, 371, 383 (note).
 Tanev (colonel Alexandre), 151, 152, 415, 416.
 Tanéva (Nenka), 412.
 Tano (Hodji), 309.
 Tarskine (Soulia), 408.
 Taskata (chef de bandes), 328.
 Tassev (Gheorghii), 304.
 Tchalikova (Stoïava), 336.
 Tchaouch-Redjebov, 408.
 Tchavouche (Ali), 382.
 Tchakovski (capitaine Spira), 126, 390.
 Tchay-Ahzi (chef de douane), 276.
 Tchémirikits (Dimitriye), 390.
 Tchinaré (Banque Gustave), 354.
 Tchiopra (Christo), 319.
 Tchipev (Ismail), 408.
 Temelkov (Eftin), 409.
 Témelkov (Nicolas), 312.
 Temelkov (voïvode Stemen), 414.
 Témelkova (Hélène), 312.
 Temelkova (Svezda), 409.

- Témoski (Doné), 408.
 Teodorov (Colik), 338.
 Thalassinos (Jean et Alexandre), 343.
 Thanassia (Aristidi), 317.
 Thémistocle (Thomas), 276.
 Théophilatos (Nico), 316.
 Thodoropoulos (A.-V.), 319.
 Thomas (Agathe), 298.
 Times (journal *le*), 369.
 Timour (Cafédji), 276.
 Timov (Antonia, Philippe, Tri-fou), 409.
 Tlatanov, 369.
 Tochar, 292.
 Todorov (Mito), 406.
 Toledo (Banque), 354.
 Toma (chef de bandes), 266.
 Tomev (Alexo), 408.
 Tomov (Lazare), instituteur bulgare, 295.
 Topaldjicov (commandant d'état-major), 350.
 Torevitsa (Mitka), 406.
 Traitchov Klukachki (Zaphir), 407.
 Trayanova (Maria), 412.
 Trayanova (Nevenka), 414.
 Treshishianin (Iovan), 390.
 Trifunovits (le préfet Ranko), 394.
 Triphonov (Tomo), prêtre, 410.
 Tropkovits (lieutenant-colonel Zarko), 394.
 Tsernowsky (commandant), 373.
 Tsigarida (M. Démétrius Chr.), 316.
 Tsigaridis (Joan Christo), 314.
 Tsvaitits (Swko), 396.
 Tsvakovits (médecin-major Yovan), 396, 398.
 Tsvetitits (Xanatchko-T.), 402.
 Tutsakovits (capitaine Pera), 389.
 Tzeru, 329.
 Tzonev (Milé), 409.
 Urrington (M.), 297.
 Uxkül (baronne Varvara), 358, 362.
 Valantinaki (S.), 319.
 Vanakov (Stoimen), 408.
 Vanakov (Véline), 408.
 Vanev (Miché), 409.
 Vasits (Milivoie), 390.
 Vasov (général), 367 à 376, 379, 380.
 Velikov (lieutenant), 300.
 Velkov (Athanasé), 408.
 Veltchev (général), 346, 347, 369, 373.
 Veselinovits (capitaine Miliya), 390.
 Vessilinov (capitaine), 415.
 Vessinkov (Vassil), 406.
 Vladev (maréchal des logis Christo), 415.
 Vladisavlievits (docteur), 393.
 Vodénicharov (Stoyan), 406.
 Voulkov (général), 286, 296, 300, 380.
 Wadham Fisher (lieutenant R.), 269, 325.
 Xalianova (Sultana), 337.
 Yaa (Yaha) (capitaine, chef de bandes), 325, 414.
 Yachar-bey, 414.
 Yakimov (consul), 347.
 Yakov (Naoum), 405.
 Yanakoev (Athanasé), 408.
 Yanev (lieutenant), 285.
 Yanev (Vladimir), 408 (note).
 Yankov (docteur), 286.
 Yankovits (commandant général Bozsha), 386, 391.
 Ynikaki (Georges), 319.
 Yousbachi (capitaine Ismail), 365.
 Youssouf-Effendi, 269.
 Yovev (Gheorghé), 409.
 Yovits (Andjelko), 386.
 Zacariev (R. P. Anastase Poppe), 415.
 Zahov (Ivan), 408.
 Zankov (chef bulgare), 269.
 Zapantiotis (Thomas), 316.
 Zaycov (Anghel), 412.
 Zehnel, 276.
 Zervas (N.), 317.
 Zivantkov (Pavlo), 310.
 Zivadits-Milits (caporal), 386.
 Zivkovits (Arandjel), 387.
 Zivkovits (Arsenie), 389.
 Zlatkos (M.), vice-consul d'Autriche-Hongrie, 287, 295.
 Zlatanov (colonel), 343.
 Zuvits (Vakoslav), 385.
 Zvétanov (docteur), 332.

VILLES, VILLAGES, RIVIÈRES, ETC.

- Adalia, 267.
 Ahadler, 274.
 Alexandra, 280.
 Alexandros, 285.
 Alexono, 323.
 Ali-Pacha (bazar d'), 375.
 Alistrati, 281, 284, 323.
 Alivdjalar, 323.
 Ambarkény, 323.
 Amour, 344.
 Andrinople, 342 à 381.
 Anir-keu, 355.
 Anzali, 322.
 Arda (rivière l'), 353, 368, 371.
 Arkangeli (Arkanjeli), 305, 306, 307, 323.
 Arghirocastro, 317.
 Atchaklish, 323.
 Allé, 307.
 Baba-Eski, 373.
 Badem-Tchiffik, 284.
 Bañaltsi, 323.
 Baldevetsi, 322.
 Balentsi, 323.
 Banitsa, 313, 321, 323.

- Bansta, 314, 339, 340.
 Barakli-Djoumaïa, 311.
 Bésistein, 377.
 Bézikovo, 324, 325, 408, 409.
 Bigliria, 323.
 Biatetz, 407, 408.
 Boblan, 274.
 Bogorod, 323.
 Bogoroditsa, 302.
 Boïnitsa, 307.
 Boislavtsi, 414.
 Borissovo, 322.
 Bosna-keuï, 355, 356.
 Bossilegrad, 414, 415, 416, 417.
 Bossilovo, 341.
 Boulaïr, 356.
 Boulinovats, 403, 404.
 Braïkovtsi, 323.
 Brest, 323.
 Breznitsa, 322.
 Brigla (mont), 407.
 Brousse, 370.
 Bucharest (traité de), 322.
 Bulgarie, 155 à 164, 348, 349, 420 à 430.
 Bunesh, 398.
 Butel, 271.

 Carlukavo, 291.
 Carpan, 274.
 Casroub, 273, 274, 275.
 Cavaliantsi, 302, 304.
 Cawnpore, 279.
 Chaluk, 306.
 Charbonavo, 322.
 Chikirkia, 323.
 Chipkovitsa, 414.
 Chuka, 396.
 Copriva, 316.
 Corno-Brodï, 336.

 Dabilia (Dabine), 322, 341.
 Daoutli, 323.
 Dardanelles (les), 370.
 Débra, 329.
 Dédéagatch, 270, 271, 378.
 Dedeбал, 274.
 Démir-Hissar, 298, 299, 300, 311, 323, 336.
 Derauli, 274.
 Devekeran, 275.
 Dimontsi, 323.

 Djavato, 307.
 Djerbelen, 273.
 Djoumaya, 299.
 Djouta-Mahala, 323.
 Dohrinitsa (Dobrinitché), 320, 322, 339.
 Dobrountzi, 321.
 Doïron (Goïran), 265, 273, 323.
 Dolna-Sjoumaïa, 338.
 Dolno-Brodi, 323.
 Dolno-Orman, 322.
 Dolno-Oumitsa, 322.
 Dolno-Souchitsa, 322.
 Dobrsham, 386.
 Doutli (Doutlisa), 313, 323.
 Doupnitza, 300.
 Dourbali, 323.
 Doxato, 277 à 285.
 Diagomirtsî, 304.
 Diagovo, 389.
 Drama, 281, 282, 283, 322, 326.
 Dramomirtsî, 323.
 Dranich, 274.
 Dranva, 273.
 Drenovo, 311, 323.
 Drina, 385, 386.
 Dulitsa, 399.
 Dumbali, 307.
 Dutli, 286.

 Ednokoukovo, 322.
 Emirli, 355.
 Erfos-Milipotamos, 315.
 Essirli, 275.
 Evan, 317.

 Fourka, 323.

 Gahreni, 322.
 Garbachel, 323.
 Gavaliantsi, 295, 323.
 Garvanski, 390.
 Ghébéter, 367.
 Gherman (German), 310, 323, 336.
 Ghevgheï (Gevgheli), 307, 308, 309, 323, 330, 331.
 Globets, 405.
 Goïran (Doïran), 265, 273, 323.
 Godlevo, 323.
 Gola, 323.
 Goliabaché, 323.

 Gorantse, 398.
 Gorina, 396.
 Gorno-Dissol, 324.
 Gorno-Dzoumaïa (district de), 322.
 Gorno-Nogartsî (baraquements de), 387.
 Grada, 339.
 Gradetz, 410 à 414.
 Gramadna, 323.
 Grèce, 430 à 442.
 Guetcherli, 322.
 Gumuljina, 270.
 Guredjik, 281, 323, 338.

 Haïdarli, 323.
 Hersovo, 322, 323.
 Haskovo, 324.
 Hassanli, 323.
 Holo, 273.
 Hotovo, 322.
 Houma, 323.

 Iailadjik, 272.
 Ichtib, 276.
 Idjilar, 323, 340.
 Idyrim (quartier d'Andrinople), 367.
 Irikli, 323.
 Isti-Bania, 409.
 Istip, 325, 385.

 Kadi-Keni, 366.
 Kadyrlik, 368.
 Kaïhm (quartier d'Andrinople), 376.
 Kainardja, 277.
 Kalapot, 323, 338.
 Kalarevo, 322.
 Kalendra, 311.
 Kalé-Tchiflik, 275.
 Kalinovo, 323.
 Kamendol, 324.
 Kamniati, 317.
 Kapotovo, 322.
 Kara-Agatch (Karagatch), 345, 356, 357, 371, 372, 373, 376, 380.
 Karabunar, 301.
 Kara-Hazani, 390.
 Karaja-kadar, 323.
 Karajousouff, 360, 361, 362.
 Kara-keuï, 323.
 Karakol, 338.

- Karmanly, 371.
 Kasanovo, 323.
 Kavartsi, 324, 325.
 Kavalla, 277, 278, 282, 285, 347.
 Kavaliansi, 302.
 Kavak-Bachi, 277.
 Kéchan (Kéchané), 381.
 Keni (quartier grec d'Andri-nople), 366.
 Keyi, 346.
 Kilindir, 302.
 Kirchévo (Kitchévo), 323, 336, 337.
 Kirk - Kilissé (Lonzegrad), 344, 361, 367, 371, 378.
 Klétovo, 398.
 Klutch, 322.
 Kniajevats (Kriajevats), 399 à 404.
 Kochkar, 275.
 Kodjamath, 338.
 Koniarené, 322.
 Koprivnik, 323.
 Kortourino (Kostourina), 322, 323.
 Kotchani (Kotchana), 275, 324, 325, 408, 409, 410.
 Koujourmali, 323.
 Koutchitchani, 405.
 Kralievo-Lela, 400.
 Kraliévo-Selo, 400, 402.
 Krenovats, 400.
 Kresna, 312.
 Kretsovo, 323.
 Krivolak, 324, 389.
 Kromidovo, 322.
 Kruchévo (Krouchévo), 323, 337, 338.
 Ksilokastro, 319.
 Kukurtovo, 269.
 Kukush (Koukouche), 267, 268, 269, 321, 323, 337.
 Kumanovo, 394, 395.
 Kurkut, 268.
 Kurtchevo, 309, 310.
 Kustendil, 404 à 406.

 Lagadina, 300.
 Langaza, 302.
 Lahana, 286.
 Leftera, 275.
 Léquis, 328.

 Libiachovo, 323.
 Linova, 397.
 Lipa, 413.
 Lipetz, 410, 411.
 Liubotin, 325.
 Livounovo, 322.
 Longountsa, 323.
 Lozengrad (Kirk-Kilissé), 344, 361, 367, 371, 378.
 Loubnitsa, 414.
 Luinitchki, 133.
 Lydjéné, 331.
 Lyki, 409.

 Macédoine, 321, 322, 323.
 Makriovo, 322.
 Makriko-Sténovo, 322.
 Malgara, 381 à 385.
 Mali-Izvor, 400.
 Malovtsi, 323.
 Manastiraki, 319.
 Marache, 364, 365, 371.
 Marikostenovo, 339.
 Maritsa (rivière la), 344, 345, 356, 367.
 Marvensti, 323.
 Matchevo, 339.
 Matchkoukovo, 323.
 Mahomia (Méhomia), 320, 322, 339.
 Melnik, 312, 322.
 Merocostenitsa, 313.
 Mersina, 267.
 Michailovo, 323.
 Micheli, 273.
 Michnevo, 322.
 Midia-Enos (frontière), 372.
 Mikrevo, 322.
 Miri-Miran (Mosquée), 344, 369.
 Mitinovo, 322.
 Moklen, 290, 323.
 Mokreni, 322.
 Monastira, 322.
 Monténégro, 442, 443.
 Morarbsi, 323.
 Moritoolvo, 338.
 Mostolar, 323.
 Motolévo, 323.
 Mouchtian, 273.
 Mouiné, 323.
 Mouraski, 322.

 Mustafa-Pacha, 344, 349, 355, 361, 368, 371.

 Nagotin, 324, 413.
 Nania, 339.
 Negova, 323.
 Neokasi, 398.
 Nestos (fleuve), 313, 314, 315.
 Névrocop, 315, 318, 320, 321, 323, 331, 332.
 Nicolitch, 323.
 Nigenta, 292.
 Nigrita, 317, 326.
 Nikchan, 277.
 Nimantsi, 323.
 Nivithitchani, 405.
 Novo-Mahala, 322.
 Novo-Selo, 322, 323, 340, 341.
 Nozlé, 275.

 Obidin, 323.
 Ohani, 323.
 Oraovitsa, 340.
 Orliak, 299.
 Orchovatz, 323.
 Orchovitsa, 323.
 Oridare, 398.
 Ormanli, 322.
 Ormanovo, 340.
 Orphano, 274.
 Osmanly, 273.
 Otoligos, 280, 284.
 Otovo, 322.
 Oumléna, 339.
 Ourli, 371.
 Ouzoun-Keupru, 382.

 Palihor (Paléore), 273, 277.
 Pancherovo, 312, 339.
 Pasardjik, 329, 331.
 Pataros, 323.
 Pernik, 340.
 Pethor, 274.
 Petriko, 319.
 Pétrits (Pétriche), 322, 340, 388.
 Philippopoli, 362, 377.
 Pidresch, 340.
 Pirote, 396, 397.
 Planitsa, 268, 269, 323.
 Plovdiv, 283.
 Poïran, 280, 285.
 Popchevo, 322.
 Popovo, 323.

- Pravishta, 273, 275, 276.
 Pressev, 409.
 Prépetchénévo, 322.
 Priséka, 324, 325.
 Prizrend, 276.
 Prossetchen, 285.

 Rablich, 340.
 Rabortsi, 322.
 Radoviche, 340, 413, 414.
 Radovishta, 125, 325.
 Raidnavo, 269.
 Raïtchani, 134.
 Rasloga (Razlog), 313 (note),
 322, 331.
 Ratarsi, 323.
 Ravna, 323.
 Rayahovo, 323.
 Rayonova, 268.
 Razlog (Mohamia) (district de)
 322, 331.
 Réchadié (Jardin de), 371.
 Rehemli, 274.
 Retki-Buki, 391.
 Rhodope, 313, 315, 316, 318,
 319.
 Robévo, 341.
 Roschlévo, 323.
 Rotchane, 398.
 Roussinovo, 339.
 Roustein-Pacha-Khan (quar-
 tier d'Andrinople), 376.
 Rudare, 398.
 Rupel, 267.

 Saints Cyrille et Méthode
 (Ecole), 407.
 Salamanli, 301, 323.
 Salonique, 267, 268, 272, 323,
 324.
 Samakov, 273, 304 (note), 309.
 Saraï (île de), 342, 350, 352,
 353, 363, 367, 368, 373.
 Sarili, 274.
 Schlopentsi, 323.
 Séhovo, 323.
 Sekirnik, 322.
 Sélim (mosquée du sultan),
 343, 351, 359, 372, 374,
 375, 377.
 Selo-Surlevo, 305.
 Serbie, 348, 444, 445, 446,
 447.

 Serbinovo, 322.
 Serrès, 269, 270, 285, 286,
 287, 288, 289, 290, 291,
 292 à 297, 313, 314, 317,
 318, 322, 323, 332, 335.
 Seslovo, 323.
 Shobe, 390, 391.
 Simetli, 322, 366.
 Skenderoum, 267.
 Sketovo, 404.
 Sklava, 312, 322.
 Skrijévo, 323.
 Skrit, 322.
 Slétovo, 324, 325.
 Smilentsi, 414.
 Smoïmirtsi, 339.
 Smokvista, 323.
 Smolari, 322.
 Snol, 323.
 Sofia, 270, 343.
 Sokolartsi, 390, 391, 409.
 Soko-Mania, 403.
 Soubashkoï, 290.
 Souchitsa, 322.
 Sourlévo, 323.
 Spanchevo, 322, 398, 405.
 Spatovo, 322.
 Stara-Zagora, 283, 365.
 Starochevo, 322.
 Stoyakovo, 323.
 Stresovo, 323.
 Strouma (rivière de la), 299,
 319.
 Strumitza, 265, 266, 267, 290,
 321, 322, 325, 328, 340,
 341.
 Svéti-Vratch, 322.
 Svidovitsa, 322.
 Svrabité, 322.

 Talambas, 396, 398.
 Tatar-keuï, 101, 355.
 Tarlis, 323.
 Tcham-Tcheflik, 322, 323.
 Tchanakli (Tchanaktché), 273,
 322.
 Tchataldja, 282, 356, 378.
 Tchay-Ahzi (Tchayasa), 276.
 Tchemnista, 323.
 Tchervishta (Tchernovitsa),
 323, 336, 337.
 Tcheurek-Kiri (quartier d'An-
 drinople), 367.

 Tchiflitsité (Tchiflitsi), 322.
 Tchijlik, 274.
 Tchemnitsa, 323.
 Thrace, 321, 356, 357, 367.
 Tikvesh (Tikvéche), 324, 325.
 Timok, 387 à 390, 399 à 402.
 Todorak, 301.
 Topoléni, 290.
 Toundja (rivière la), 356, 367.
 Trikala, 317.
 Trogartsi, 385.
 Trouchtain, 323.
 Tsigountsi, 323.
 Tsrni-Kamen, 398.
 Tursko, 398.
 Tzarvaritsa, 406.
 Tzgovishki-Timok, 401.

 Uludja, 381.
 Uskub, 271, 272.
 Usti-Bania, 398.

 Valtchista, 280, 285.
 Varcheska, 413.
 Vardar (rivière du), 309.
 Veliussa, 322.
 Vinitza, 398, 405, 406, 407.
 Vitziano, 313.
 Vladaña, 123.
 Vladimirovo, 339.
 Vondrou (Brodi), 314.
 Vrightourtsi, 323.

 Widin, 270.

 X: nti, 378.

 Yakimovo, 398, 410.
 Yambol, 371.
 Yanak-Kichla, 356, 380.
 Yargorilitsa, 340.
 Yedna-Kuk, 267.
 Yensko, 323.

 Zarnoves, 410.
 Zarovo, 302.
 Ziliakovo, 283, 323.
 Zlatovo, 405.
 Zoubovo, 322.
 Zurnovo, 293.

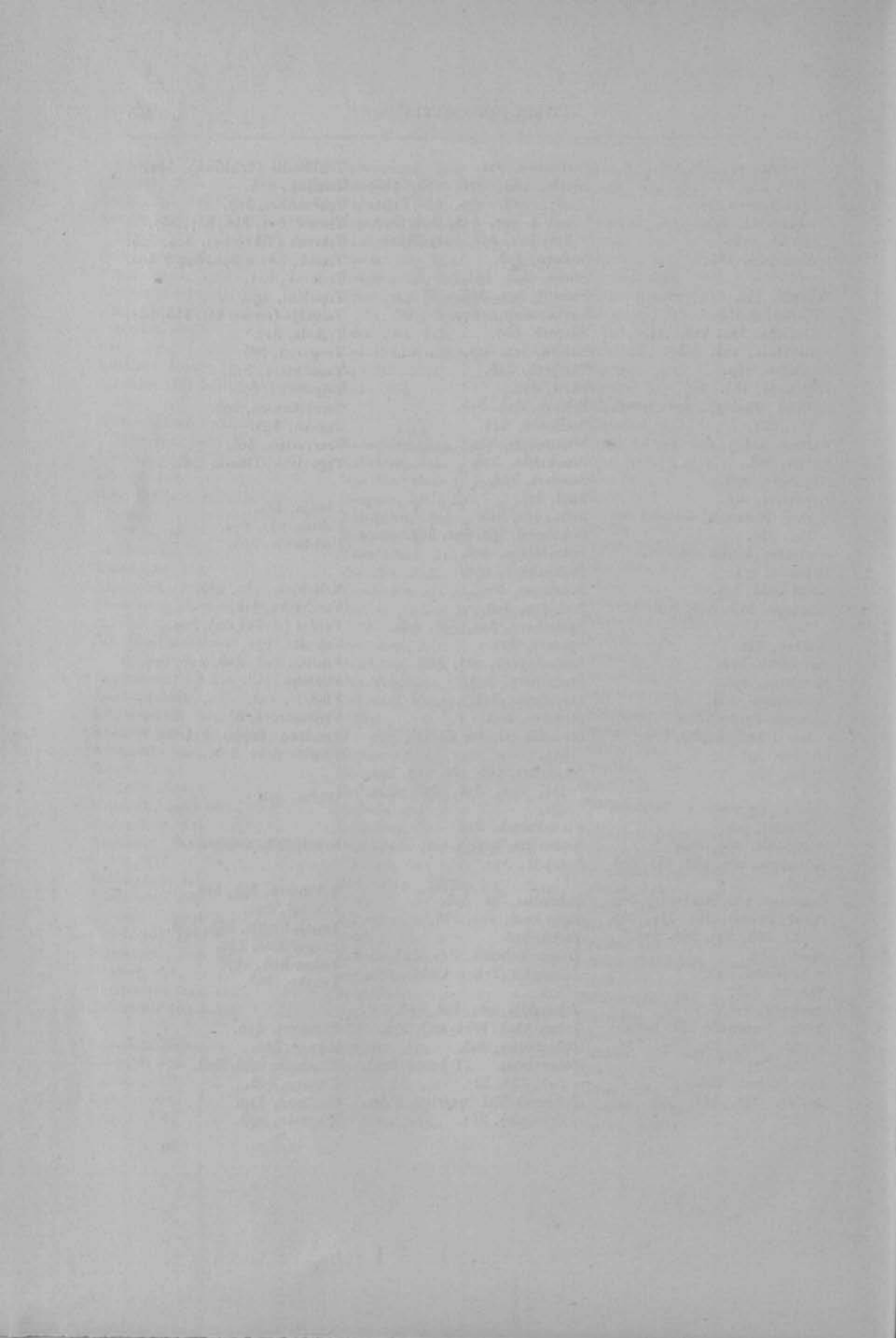


TABLE DES GRAVURES

	En regard page
Fig. 1. Doxato : ruines (p. 64 du Rapport)	52
— 2. Doxato : on trouve les cadavres des victimes (p. 64 du Rapport).	52
— 3. Doxato : on recueille les cadavres des victimes (p. 64 du Rapport).	60
— 4. Doxato : cadavres de paysans massacrés (p. 64 du Rapport)	60
— 5. Victimes échappées au massacres de Serrès (p. 70 du Rapport).	68
— 6, 7, 8, 9, 10, 11. Ruines et incendies de Serrès (p. 71 du Rapport).	76, 84, 92, 100
— 12. Image populaire grecque (p. 77 du Rapport)	108
— 13. Image populaire grecque représentant la bataille de Kilkich (p. 77 du Rapport)	116
— 14. Ile de la Toundja (l'écorce des arbres a été mangée par les prisonniers turcs) (p. 94 du Rapport).	124
— 15. La mosquée du Sultan Sélim (une coupole du dôme éventrée par un obus) (p. 98 du Rapport).	124
— 16. Les victimes de la noyade de l'Arda (p. 104 du Rapport)	132
— 17. Fragments de l'Evangile en caractères grecs trouvés dans les ruines de l'église d'Osmanly (p. 107 du Rapport)	140
— 18. Les officiers bulgares massacrés à Bossilegrad (p. 127 du Rapport)	164
— 19, 20, 21. Les réfugiés devant Salonique (p. 137 du Rapport)	172
— 22. La Commission entend les réfugiés sur la place de Samokov (p. 137 du Rapport)	180
— 23. Un convoi de la Croix-Rouge bulgare (p. 212 du Rapport)	188
— 24. Destructions roumaines à Petrokhan (p. 228 du Rapport).	188
— 25. Balles grecques dont la pointe conique a été coupée (p. 219 du Rapport)	212
— 26. Dans la tranchée (p. 235 du Rapport).	220
— 27. Le tirailleur mort (p. 235 du Rapport)	220
— 28. L'assaut d'Aïvas-Baba (p. 235 du Rapport).	228
— 29. Funèbre tableau (p. 235 du Rapport).	228
— 30. Dans les fils de fer de la défense d'Andrinople (p. 235 du Rapport)	228
— 31. Scène de la bataille de Koumanovo (p. 235 du Rapport)	228

	En regard page
Fig. 32. La corvée d'enterrement (p. 235 du Rapport)	236
— 33. Un champ de bataille (p. 235 du Rapport)	244
— 34. Oubliés au fond d'un ravin (p. 235 du Rapport)	252
— 35. Une pièce et ses servants après la bataille (p. 235 du Rapport).	260
— 36, 37. Ruines de Voïnitsa (p. 237 du Rapport)	268
— 38, 39, 40, 41. Destructions des ponts (p. 240 du Rapport)	276, 284
— 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 49. Les réfugiés (p. 243 du Rapport)	292, 300, 310, 314
— 50. Fac-similé d'une lettre d'un soldat grec sur la guerre.	317

TABLE DES CARTES

CARTES INSÉRÉES DANS LE TEXTE

	Pages.
Limites ethnographiques de la Bulgarie avant le traité de San-Stephano	12
Cartes des aspirations nationales des peuples balkaniques avant la guerre	19

CARTES HORS TEXTE

Traité d'alliance serbo-bulgare du 29 février/13 mars 1912 : limites des prétentions serbes	26
Régions occupées par les belligérants à la fin d'avril 1913, d'après le livre de Balcanicus : <i>Les Serbes et les Bulgares dans la guerre balkanique</i>	36
Dialectes de la Macédoine d'après A. Belits : point de vue serbe	142
Modifications territoriales dans les Balkans : 1° d'après la conférence de Londres; 2° d'après le traité de Bucharest	198

CARTES EN COULEURS

Carte ethnographique de la Macédoine :	
Point de vue bulgare	448
Point de vue serbe	448

Faint paragraph of text in the upper section.

SECTION 1

Faint paragraph of text following the section header.

Faint paragraph of text in the middle section.

SECTION 2

Faint paragraph of text following the second section header.

SECTION 3

Faint paragraph of text following the third section header.

Large block of very faint text at the bottom of the page.

TABLE ANALYTIQUE

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES DES DEUX GUERRES BALKANIQUES

§ 1. — L'ethnographie et les aspirations nationales.

Avant l'arrivée des Turcs en Europe, les divers peuples balkaniques aspirent déjà à l'hégémonie dans la péninsule. — Du x^e au xvi^e siècle, les Bulgares, les Serbes et les empereurs byzantins usurpent tour à tour cette hégémonie sans amener la fusion des races.

Comment les Turcs ont étouffé les germes des nationalités par la ruine de la classe guerrière et la subordination des cultes orthodoxes à l'Église grecque dont le siège est au Phanar (Constantinople). — Les raïas et la patriarchie grecque. — Les *Roum-miléti*. — La prédominance de l'Église grecque, consommée en 1765-1767, laisse le Slave mécontent et le prêtre grec dépaycé 1-3

PREMIERS RÉVEILS DE L'IDÉE NATIONALE

La Serbie. — Sa situation favorise le développement de la conscience nationale. — Première insurrection sous Kara Georges (1804-1813). — Son échec. — Deuxième insurrection avec Miloche Obrénovits (1826). La Serbie obtient une sorte d'autonomie sous le protectorat russe et, en 1829, le titre de principauté héréditaire sous la suzeraineté du sultan.

Peu après (1830), la Grèce, grâce à l'action des patriotes et du clergé, voit reconnaître sa liberté. — Les *Klephtai* et les *Lestai* 34

La Bulgarie et la Macédoine. — Ouverture de la première école bulgare en 1852. — Luites pour l'indépendance religieuse vis-à-vis des Grecs. — Naissance de l'exarchie bulgare en 1870. — Proclamation de l'indépendance de l'Église bulgare en 1872. — Organisation de nouveaux diocèses. — Les *éparchies* de la Bulgarie actuelle.

Deux évêques sont établis légalement en Macédoine, à Okhrida et à Uskub. — La question de la Macédoine est dès lors posée 5

Les compétitions en Macédoine. — La Macédoine est disputée aux Slaves par les Grecs et tenue pour bulgare, ainsi que la Thrace, par les Bulgares et la généralité des Serbes. — Opinion des publicistes Lioubène Karavélov et Vladimir Yovanovits. — Mouvement nationaliste serbe revendiquant la Macédoine pour la Serbie et y organisant des écoles serbes. — Le Gouvernement de Belgrade encourage ce mouvement. — Mécontentement de la presse bulgare. — L'expansion serbe en Macédoine s'accroît à mesure que s'étend l'Eglise nationale bulgare (*l'exarchie*) et que la Serbie renonce à ses espérances sur l'Adriatique.

Les Bulgares organisent des diocèses exarchistes dans la Bosnie et l'Herzégovine. — Union des Serbes et des Grecs contre l'Eglise bulgare qui reste la seule Eglise slave en Macédoine.

Les prétentions serbes après l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche-Hongrie. — Entrevue de Reichstadt et traité de Berlin. — L'Autriche offre à la Serbie l'espoir de s'étendre au sud, vers le pays reconnu bulgare. — Revendication de toute la Macédoine par les nationalistes serbes. — Comment la politique turque favorise le développement des écoles serbes. A côté du mouvement ecclésiastique, naissance d'un mouvement révolutionnaire issu des écoles et hostile au régime turc.

Serbes et Bulgares étudient les dialectes de la Macédoine pour les rapporter à leur propre langue. 6-8

Les prétentions rivales sur la Macédoine s'appuient sur : a) les droits historiques ; b) la ressemblance des coutumes ; c) la religion ; d) la langue. 8-9

Distinction des groupes ethniques de la Macédoine d'après les statistiques turques, bulgares et serbes. — Eléments différents. — Divergences profondes dans les appréciations et les calculs.

Mêmes difficultés dans les statistiques de populations et leur répartition géographique.

Tentatives récentes de délimitations plus exactes. Les cartes de MM. Kantcheff, Tsviyits, Béliits 10-11

§ 2. — La lutte pour l'autonomie.

Dès la fin du XIX^e siècle, deux idées parallèles et rivales se développent, celle de l'autonomie et celle du partage de la Macédoine.

Efforts de la Bulgarie pour s'affranchir du joug ottoman. — Un mouvement national indigène a précédé la libération bulgare de 1878. — Les *Haidouks*. — Les *Tchorbadjis*. — La conception d'une « Bulgarie intégrale » et le traité de San-Stefano. — Après San-Stefano, la Turquie s'efforce de soumettre la Macédoine. — Mouvements révolutionnaires. — Le « Comité central » de Sofia et « l'organisation intérieure » (1893). — La répression turque. — De 1897 à 1904 la lutte s'accroît, s'organise contre le joug ottoman. 11-14

Intervention de la diplomatie européenne. — Premier projet de réforme. — Son échec. — La Porte proclame elle-même les réformes. — Nouvelles insurrections. — Décadence de « l'organisation intérieure ». — De 1905 à 1907, tentatives vaines pour organiser le contrôle européen sur le régime turc en Macédoine 14-15

Dernière période (1908-1912). — *Les Jeunes-Turcs.* — La révolution jeune-turque. — « Le Comité Union et Progrès ». — Son but : reconstruire la Turquie des kalifes, réaliser l'« ottomanisation de l'Empire » ; sa lutte contre les Clubs constitutionnels bulgares et les Associations. — Le boycottage économique contre les Grecs de l'Empire. — La colonisation systématique et les *Mohadjirs*. — Mouvement révolutionnaire. — Renaissance de l'organisation intérieure. — La répression des *comitadjis* et le Gouvernement jeune-turc. *L'autonomie de la Macédoine est devenue impossible ; il manque deux conditions nécessaires : l'indivisibilité de la Turquie et la décentralisation* 16-18

§ 3. — L'alliance et les traités.

L'idée de partage. — Impossibilité de former une nouvelle unité autonome ou indépendante en Macédoine. — Les rivalités et les compétitions des puissances européennes. — L'idée d'une alliance balkanique est contraire à l'idée de partage. Antagonismes des prétentions balkaniques. — Les conséquences funestes du traité de Berlin.

Le but premier et seul véritable d'une alliance entre les peuples balkaniques : *préparer la fédération.* — La signification actuelle de cette alliance : comment elle implique le partage.

La tentative des ministres grecs Tricoupis et Delyanis, en 1891 et 1897. — La convention secrète entre l'Autriche-Hongrie et la Roumanie. — L'encerclement de la Bulgarie (1901) 19-23

Renaissance à Belgrade et à Sofia de l'idée d'alliance yougo-slave. — Projet d'alliance défensive et offensive pour arriver à l'autonomie de la vieille Serbie et de la Macédoine (1904). — Difficultés au sujet des futures frontières. — Echec du projet d'alliance 24

Alliances et traités. — Vaines tentatives de la diplomatie russe en faveur de l'alliance. — L'oppression grandissante des Jeunes-Turcs sur les Bulgares et les Grecs provoque un rapprochement des deux peuples (1910). — Proposition Venizelos d'un accord gréco-bulgare en 1911. — Au moment de la guerre italo-turque, projet d'alliance entre la Bulgarie et la Serbie moyennant une concession territoriale en Macédoine. — Les pourparlers aboutissent au traité serbo-bulgare du 29 février 1912. — Les clauses du traité. — La délimitation de la ligne de partage. — Les précautions et les prévisions de la diplomatie bulgare.

Nouveaux pourparlers avec la Grèce, en vue d'une alliance « purement défensive ». — Conclusion du traité gréco-bulgare du 16 mai 1912. — Le Monténégro entre dans les alliances avec la Bulgarie et la Grèce 25-27

Les préliminaires de la guerre. — Révolte en Albanie au printemps 1912. — Faiblesse du Comité turc « Union et Progrès » qui promet l'autonomie de l'Albanie. — Propositions de partage. — Interventions inefficaces des puissances. — Les Alliés balkaniques consolident leurs alliances par une série de conventions militaires. — Proclamation austro-russe des 25 septembre et 8 octobre 1912. — Le Monténégro déclare la guerre à la Turquie le 9 octobre. — Le 17, la Turquie déclare la guerre aux Alliés.

Causes de la guerre: 1° faiblesse et imprévoyance de la Turquie; 2° impuissance de l'Europe; 3° conscience de l'accroissement de forces que l'alliance avait donnée aux Etats balkaniques.

Invasion du territoire turc. 28-31

§ 4. — Le conflit entre les Alliés.

Les traités, sources de discordes entre les nationalités balkaniques. — Une seule solution peut éviter ou du moins atténuer le conflit entre les Alliés : garder le *statu quo* territorial de la Turquie, donner aux nationalités leur autonomie, sans changer les souverainetés. — Comment elle devient impossible. — Les diverses nationalités luttent pour leur existence. — La « Proclamation à nos frères » des confréries de Macédoine. — Irritation de la presse. Les désillusions des populations au sujet des intentions des occupants. — Agitateurs bulgares. — Les éléments révolutionnaires en Macédoine : prêtres, maîtres d'école, bandes, « l'organisation », la délation 31-33

La désagrégation de la vie sociale et nationale en Macédoine. — Ruine de l'organisation bulgare, de son enseignement, de sa religion. — Mesures de violence exercées contre les prêtres et les évêques. — Cas de Néophyte, évêque de Vélès. — Cas de Méthodius, patriarche d'Uskub. 34-35

L'oppression en Macédoine. — Persécutions infligées par les Serbes aux populations macédoniennes pour les amener à renoncer à la nationalité bulgare et à devenir serbes. — La formule de renonciation. — Le prêtre bulgare Nicolas Ivanov. — Violences commises au sud par les Grecs. 35-38

Guerre de libération ou guerre de conquête? — Raisons pour lesquelles la campagne se poursuit après Lulé-Bourgas, Salonique, Monastir. — Une discussion à la *Skouptchtina*. — Les Grecs et les Serbes veulent empêcher l'unification de la nationalité bulgare. — Mais deux politiques règnent en Bulgarie : celle de M. Danev, qui s'en tient aux termes de l'alliance, celle du général Savov qui, perdant de vue la Macédoine, convoite Andrinople et une sortie sur la mer de Marmara. — Méfiance du Gouvernement bulgare à l'égard des Macédoniens, des *comitadjis* qu'il envoie se battre à Tchataldja. — Son erreur. — Il favorise le partage de la Macédoine au profit des Serbes et des Grecs. — Signes précurseurs de nature à donner l'éveil à la Bulgarie. — Les illusions bulgares. — Le pamphlet de *Balkanicus*.

L'œuvre de conquête des Serbes en Macédoine. 38-43

La guerre entre les Alliés. — Vains efforts pour l'empêcher. — Le compromis gréco-serbe. — L'« inspection » du général Poutnik. — Signature de la convention gréco-serbe du 16 mai. — Les deux Alliés fortifient leurs positions en Macédoine. — Retour de l'armée bulgare vers la frontière serbo-bulgare. — Dernières tentatives de négociations diplomatiques. — Projet de M. Pachits de reviser le traité. — Les raisons invoquées. — Les prétentions bulgares. — Désaccord. — Possibilité d'un rapprochement de la Bulgarie et de la Roumanie. — Les conditions. — Attitudes de l'Autriche et de la Russie. — Entrevue de MM. Pachits et Guéchoy, à Tsaribrod. — Le télégramme de l'Empereur de Russie rappelle

en vain aux Alliés, le 26 mai, que leurs contestations doivent être soumises à son arbitrage 44-47

L'opposition, à Sofia, du parti militaire et du Gouvernement a précipité les événements. — Télégramme du général Savov au commandant de la 4^e armée le 8 juin. — Le parti « populiste » contre la guerre à Sofia. — Conseil des ministres du 9 juin. — La Serbie accepte l'arbitrage, mais l'opinion publique veut la guerre. — Le 15 juin, le général Savov ordonne l'attaque. — Les télégrammes à la 4^e et à la 2^e armée.

Événements et opérations militaires qui suivent l'offensive bulgare. — L'isolement de la Bulgarie. — Ses défaites. — La perte de ses conquêtes. — *Le traité de paix de Bucharest du 29 septembre 1913.* 48-53

CHAPITRE II

GRECS ET BULGARES

§ 1 — La situation des Macédoniens durant la première guerre.

La première guerre des Balkans, considérée en Europe comme une guerre d'affranchissement, donne libre cours aux haines séculaires et aux désirs de vengeance de la Macédoine contre les Turcs. — Les beys musulmans. — Insuffisance des mesures de surveillance prises par le Gouvernement bulgare. — Incendie des villages musulmans. — Les territoires occupés par les Serbes et les Grecs sont livrés au pillage 55-56

Meurtres et pillages dans le district de Pravishta. — Le chef de bande bulgare Bapteheff. — Prélèvements, exactions, actes de vengeance et de cupidité. — Instructions inutiles venues de Belgrade, de Sofia et d'Athènes.

Campagne de meurtre à Strumitza. — Témoignages fournis à la Commission d'enquête. — Condamnation des officiers bulgares responsables 56-59

Crimes commis dans la région de Kukush. — Le chef de bandes Toma d'Istip et la Commission de notables bulgares. — Rançons exigées. — Doncheff et sa guérilla. — Les cruautés, les incendies, les massacres. — Récit du Père Michel, chef de la Mission catholique de Kukush. 59-60

Les responsabilités bulgares. — Liberté laissée aux *comitadjis* à Serrès. — Massacre de Dedeagatch. — Episode d'atrocités. Efforts faits par certains fonctionnaires et par le Gouvernement de Sofia pour arrêter les excès et les pillages. — Instructions données aux cours martiales.

Conduite suivie par les Bulgares pour convertir par la force les Pomaks au christianisme. — Le Saint Synode et ses procédés de conversion 60-63

§ 2. — La conduite des Bulgares pendant la seconde guerre.

Exagération de certaines accusations. — Mais, d'autre part, série de violences, de massacres, d'incendies à la charge des Bulgares pendant leur retraite vers le sud-est de la Macédoine. — *Andartes* (organisations d'insurgés grecs). 64

Les massacres de Doxato. — Récit de M. Dobrev, préfet de Drama, et rapports d'officiers. — Doxato est devenu un centre grec d'insurrection. — L'autorité militaire bulgare laisse les Turcs massacrer les Grecs à Doxato. 65-66

Les massacres et l'incendie de Serrès. — Agissements des *Andartes* grecs. — Les cinq notables arrêtés. — Accusations reconnues inexactes par la Commission. — Atrocités commises dans la prison. — Récit d'un témoin. — Après le départ de la garnison bulgare de Serrès, l'archevêque grec est gouverneur de la ville. — Réaction contre les Bulgares. — La milice grecque se livre à des atrocités inouïes. — Massacre de prisonniers. — Dépositions de témoins reçues par la Commission. — Retour de l'armée bulgare qui se livre à de nouveaux actes de vengeance. — Incendie de la ville au cours de l'attaque. — Les responsabilités. 67-73

Les événements de Demir-Hissar. — Confusion des faits et des témoignages. — Des excès de toutes sortes ont été commis de part et d'autre. — La version grecque, la version bulgare. — Le cas de l'évêque de Demir-Hissar. — Réfutation de certains récits de doigts ou d'oreilles coupés. — La part des responsabilités. — Les Bulgares ont été provoqués à des représailles qui ont dégénéré en actes de barbarie. 73-76

§ 3. — Les paysans bulgares et l'armée grecque.

Les excès de l'armée grecque. — La campagne de presse en Grèce contre les Bulgares. — La haine populaire des deux peuples. — Les images populaires. — L'état d'esprit de l'armée grecque. — Le message du 12 juillet du roi Constantin. — La campagne grecque prend le caractère d'une guerre d'extermination des sujets bulgares. — A Kukush, des paysans fugitifs, l'orphelinat et l'hôpital sont bombardés. — Après la prise de Kukush par les Grecs, la ville est réduite en ruines. — La destruction par le sac et l'incendie. — Les violences exercées sur les femmes par les soldats grecs.

L'armée grecque brûle quarante villages bulgares de la province de Kukush. — Les *Bachi-bouzoucks*. — Pillage du village de Todorak. — Pillage et incendie d'Arkanjeli. — L'incendie de Kukush provoque l'exode des paysans bulgares. — Leur fuite lamentable dans les campagnes dévastées. — Misères, ruines, familles dispersées et détruites.

La panique des Macédoniens réfugiés en Bulgarie 77-80

Récits et témoignages recueillis par la Commission d'enquête. — Récit d'un réfugié d'Arkanjeli à Salonique et d'autres réfugiés rencontrés à Sofia (voir annexes 36, 37, 38, 39, 41, 42).

L'horrible récit du jeune garçon Mito Kolev. — Témoignage d'Anastasia Pavlowa sur la

prise de Ghevgheli. — Déposition d'Athanase Vanov. — Conduite barbare des troupes grecques partout où elles passent. — L'enquête du professeur Miletits, de Sofia. — Les soldats grecs ne respectent ni couvents, ni religieuses. — Le couvent catholique de Paliortsi. — Les Grecs ne peuvent invoquer aucune nécessité de guerre pour justifier leurs violences. — Lettres de soldats grecs contenant l'aveu formel de leurs brutalités 80-86

Le dernier exode. — L'exode des Musulmans et des Grecs quittant les territoires accordés aux Bulgares. — Les fugitifs campent dans les champs et souvent sont privés de nourriture. — Témoignages et récits recueillis par la Commission sur ce lamentable exode. — Les autorités militaires grecques de Strumitza ont donné l'ordre explicite à tous les Grecs et à tous les Musulmans d'abandonner leur village et d'émigrer en territoire grec. — L'exode grec semble avoir été volontaire. — Les Musulmans sont contraints d'émigrer. — L'incendie et le sac systématiques des maisons et des villages les obligent à fuir. — L'émigration des habitants grecs de Melnik. — Les émigrés de Strumitza. — Tous ne sont pas Grecs. — Éléments slaves parmi eux. — Graves problèmes qui se posent à l'endroit des Musulmans émigrés et qui n'ont pas passé en Asie Mineure.

Appréciation d'ensemble de la moralité des peuples balkaniques. — Leur conception barbare de la guerre. 86-89

CHAPITRE III

BULGARES, TURCS ET SERBES

§ 1. — Andrinople.

Rapport de M. Bartlett et documents publiés par le *Daily Telegraph*. — Enquête d'un ancien fonctionnaire russe, M. Machkov. — Ce dernier est loin d'être impartial. — Enquête du délégué de la Commission 91-92

La prise de la ville. — La famine sévit dans la ville assiégée. — Les soldats meurent de faim. — Mortalité élevée. — Cas de choléra. — Pillages commis par la populace grecque. — Souffrances des prisonniers turcs enfermés par la Bulgarie dans l'île de la Toundja, appelée Saraï Eski. — Ils mangent l'écorce des arbres. — Les Bulgares partagent leur pain avec les prisonniers. — Nuits passées sans abri dans la boue glacée. — De nombreux prisonniers meurent de faim et de froid. — Difficulté de ravitailler 55.000 prisonniers ou habitants. — Indifférence coupable du commandant bulgare. — Pillage d'Andrinople par les Juifs, les Arméniens, surtout par les Grecs. — Répression par des patrouilles bulgares 93-98

Voleurs déguisés en soldats. — Les patrouilles laissent piller à condition de partager le butin. — Impuissance des autorités. — Trois cents plaintes par jour. — Perquisitions. — Restitution d'objets volés. — Pillage de la bibliothèque de la mosquée du sultan Sélim. — L'ordre est rétabli le troisième jour de la prise de la ville. 97-99

L'Administration bulgare. — Critiques formulées contre les Bulgares pendant leur occupation de quatre mois. — Exactions et vexations. — Nationalisme outré des vainqueurs. — Arrogance des officiers. — Hostilité de la population grecque. — Rapport tendu du commandant avec le métropolitain grec. — Taxes établies par les autorités bulgares. — Difficulté de loger les officiers. — Les vainqueurs s'approprient des objets de prix. — Aveux de l'officier Nikov. — Sommes extorquées pour mettre en liberté des personnes arrêtées. 99-102

Les derniers jours de l'occupation bulgare. — Brusqué départ des autorités bulgares. — Elles laissent des canons, des munitions, des approvisionnements. — Fausses accusations de viol et de pillage. — Andrinople sans autorités. — Vols et incendies. — Retour des Bulgares. — Arrestation et noyade de quarante voleurs. — Récit de Pandéli.

L'article de Loti paru dans *l'Illustration* et relatant la « dernière nuit » n'est pas conforme à la réalité. — Les Bulgares n'ont pas préparé de massacres. — Mort de Réchid-bey. — Son cadavre est mutilé, mais l'officier n'a pas été torturé. 103-106

§ 2. — En Thrace.

L'enquête d'un membre de la Commission. — Les Bulgares massacrent les habitants du quartier turc du village de Havsa. — Le quartier chrétien est respecté. — Une des deux mosquées est convertie en dépôt de munitions. — L'autre est détériorée et souillée. — Le cimetière est profané par des inconnus. — Au départ des Bulgares, les Turcs se vengent en démolissant, près d'Andrinople, le village bulgare d'Osmanly. — Les villages de Has-Keuï, de Souyoufli, d'Iskender-Keuï ont subi le même sort que Havsa. 106-108

Retour des Turcs en Thrace. Leurs cruautés. — Massacres et dévastations commis par les cavaleries arabe et kurde. — Les soldats musulmans ont l'ordre de tuer, brûler, ravager. — Récits de réfugiés bulgares. — Excès des *Bachi-bouzouks*. — Les Bulgares qui n'ont pas quitté leur village sont massacrés ou pillés. — Haine des Musulmans contre les Bulgares et les Arméniens. — Retour des émigrés turcs qui, pour reprendre leurs biens, pillent et massacrent. — Cruautés commises par les Musulmans lors de leur rentrée à Rodosto et à Malgara. — Galliopa et onze villages chrétiens sont brûlés. — A Boulgar-Keuï et à Pichman-Keuï, la population bulgare est systématiquement exterminée par les autorités militaires. — Les indigènes grecs aident les Turcs dans ces massacres. — Mêmes cruautés à Pitch-Bounar et à Sivri-Tépé. — Récits de témoins. — Les femmes, fillettes ou vieilles femmes sont outragées par les Turcs et les Grecs. — Les mêmes violences se renouvellent partout où les Musulmans reprennent l'offensive. 113-115

Série d'actes de sauvagerie commis à Simelli, Karasli, Kolibia, Ahir-Keuï, Aïrohol, etc. — Enfants coupés en morceaux. — Quarante-cinq villages détruits autour de Malgara. — Le village de Derviché-Tépé est épargné. — La population de Zalouf est massacrée. — En passant la frontière, les Turcs détruisent, en territoire bulgare, les villages de Soudjak, Kroumovo, Vakouf, Lioubimitsa, etc.

Massacres à Mustapha-Pacha. — Cruautés des *Bachi-bouzouks* dans la Thrace occidentale. 115-118

§ 3. — Le théâtre de la guerre serbo-bulgare.

La Commission d'enquête n'est pas agréée par le Gouvernement serbe. — Difficultés qu'elle a rencontrées pour se procurer des documents officiels. — Elle a pu cependant consulter les rapports de l'état-major sur les atrocités bulgares. — Enquête du professeur Milétić sur les atrocités serbes 119-120

Les violences bulgares et serbes. — Ravages commis par les soldats bulgares à Kniajevats et aux environs. — Maisons détruites, femmes outragées. — Les Serbes ne commettent pas d'excès à Bèlogradtchik. C'est une exception. — Dans les villages bulgares, notamment à Kaloughéri, Bela, Voïnitsa, Vidine, les Serbes détruisent plusieurs maisons, enlèvent le bétail, le mobilier, commettent des meurtres et des viols. — Mêmes excès dans les régions de Kratovo, Kotehani, Tikvéche, Radoviche où les armées sont aux prises 120-124

Causes de la haine entre Serbes et Bulgares. — Documents serbes (voir Annexes, n° 83, I, III, VII, X). — Attaque brusquée dans la nuit du 16 juin. — Les soldats bulgares massacrent par ordre. — Les cadavres sont dépouillés. — Les blessés, les prisonniers sont exterminés. — Massacre du colonel Arandjélovits. — *Liste d'atrocités bulgares.* — *Liste d'atrocités serbes* 125-127

Récit d'un officier blessé. — La population s'enfuit devant les Serbes. — Les Turcs rentrent dans leurs villages à la suite des Serbes. Pillages commis par les Valaques et les Roumains dans certains villages occupés par les Serbes. — A Vïnitsa, Blatets, Bèzikovo, Gradets, Loubnitsa, des maisons sont brûlées par les Serbes, le bétail enlevé, les femmes outragées, des paysans massacrés. — Pillage en règle à Radoviche. — Les officiers extorquent de l'argent. — A Chipkovitsa, Novo-Sélo, Orahovitsa, les mêmes cruautés sont commises 128-131

CHAPITRE IV

LA GUERRE ET LES NATIONALITÉS

§ 1. — Extermination, émigration, assimilation.

Considérations sur la guerre d'extermination. — Lettre d'un soldat serbe sur la répression de la révolte albanaise. — Article de *l'Echo de Bulgarie* au sujet de cette répression. 135-136

Devant l'envahisseur, la population émigre en masse : 135.000 émigrés musulmans traversent Salonique. — Le Comité islamique favorise l'émigration en Anatolie. — La Commission interroge des émigrés. — Émigration de Bulgares : 111.560 émigrés se réfugient en Bulgarie 100.000, de nationalité grecque, foient l'administration bulgare. 137-140

Conversion forcée des Pomaks par les Bulgares. — Article du *Temps* sur les conver-

sions forcées en Macédoine et en Thrace. — Rapport de M. Drakalovits sur le baptême imposé par la violence aux habitants de Malèche et de Bérovo. — Article de M. Strachimirov critiquant ces procédés. — Manifeste du Gouvernement bulgare sur le respect dû aux populations conquises. — Liberté des religions et des écoles. — *Le traité de Bucharest, source de conflits*. 140-142

§ 2. — La Macédoine serbe

Le traité de Bucharest annexe à la Serbie des populations bulgares. — Paroles de M. Skerlits à la Skoupchtina — Discussion sur le régime « libéral » ou « militaire » à appliquer à la Macédoine serbe 143-144

Texte intégral du règlement « sur la sécurité publique » appliqué par la Serbie aux territoires annexés. 145-148

Critiques formulées contre ce régime exceptionnel. — Edit draconien. — Les Macédoniens traités en rebelles. — Résistance des partis d'opposition en Serbie. — Atténuations apportées aux ordonnances. — Diminution du pouvoir législatif des préfets. — La presse de l'opposition demande l'égalité pour les pays annexés. — Articles du *Pravda* et du *Novosti*. 148-150

Constitution abrégée du 23 novembre pour la Macédoine. — Elle n'autorise ni la liberté de presse, ni la liberté de réunion, ni l'électorat, ni l'éligibilité. — Unification ethnique.

Elimination ou assimilation des éléments allogènes, notamment bulgares. — Mesures prises contre les chefs de l'Eglise nationale en Macédoine. — Déposition des six dignitaires de l'Eglise bulgare. — Les archevêques bulgares sont expulsés de Macédoine dès le début de la seconde guerre. — Détails sur l'expulsion des archevêques d'Uskub et de Vélès.

Arrestation et expulsion des archevêques de Monastir et d'Okhrida. — Déclaration du métropolite Boris à la Commission. — A Salonique, les Grecs incarcèrent l'évêque Hilarion et le gardent comme otage 150-153

Le départ forcé des évêques marque la fin de l'Eglise exarchiste et de l'existence officielle en Macédoine de la nationalité bulgare. 153-155

Les Serbes en Macédoine. — Guérillas. — La *Main Noire* et ses crimes. — Sinistre activité de ces bandits tolérés par la loi, complices des autorités serbes. — Chaque ville a sa bande. — Les villages sont particulièrement terrorisés. — Pouvoir responsable et pouvoir irresponsable. — Serbomanes et Grécomanes. — Vengeances personnelles. — Lettre publiée par le *Manchester Guardian* relatant les méfaits des fonctionnaires et des terroristes serbes. 156-157

Serbisation à outrance du nord-ouest de la Macédoine. — Violences du chef de bande Voulovits. — *La guerre au bulgarisme*. — Enrôlements forcés de Bulgares à Tétovo, surtout à Uskub. — Les résistances. — La persécution de l'élément bulgare est systématique. — Statistiques patriotiques. — Les chefs des communes ont l'ordre d'inscrire les Bulgares comme Serbes. — Résistance des prêtres et des maîtres d'école. — Violences exercées contre les Bulgares d'Uskub 158-159

Journée du 17 juin. — Nombreuses incarcérations à Uskub, Tétovo, Koumanovo,

Palanka. — Prêtres et notables sont forcés de se déclarer Serbes. — Cérémonie de réconciliation dans la cathédrale de la Sainte-Vierge. — Les prisonniers de Mitrovitsa se reconnaissent Serbes. — Plusieurs instituteurs bulgares refusent de rester au service de la Serbie qui les renvoie à Sofia 160-161

La serbisation de Vélès. — Mêmes étapes, mêmes procédés qu'à Uskub. — Expulsion des dignitaires exarchistes. — Persécutions. — Violences. — Arrestations. — Assassinats.

Ceux qui adhèrent à la nationalité serbe sont mis en liberté. — Les instituteurs acceptent de devenir serbes 162

La serbisation de Monastir. — Même méthode. — Six cents arrestations maintenues jusqu'à la défaite de l'armée bulgare. — Texte de la déclaration que les Serbes faisaient signer par les Bulgares de Macédoine. — La police recueille les signatures. — Empoisonnement de ceux qui refusent de signer. — Expulsion d'instituteurs 163-164

Guerre au bulgarisme à Prilèpe. — Proclamation du commandant de la place. — Statistiques arbitraires à Résen. — Violences. — Arrestations. — Expulsions. 166-167

A Krouchévo, mêmes violences, extorsions, perquisitions domiciliaires. — Emprisonnement de notables. — Pleins pouvoirs des *comitadjis*. — Meurtre du chef bulgare Bélouvtchéto. — Sa tête est exposée au seuil de la prison. — Le sous-préfet menace du même sort quiconque se dira Bulgare 168

A Okrida, à Débar, aux confins de l'Albanie, serbisation violente. — Fermeture des écoles. — Désarmement; réquisitions; violences, exécutions, etc. — Organisation de bandes. — Renoncement forcé à l'exarchie. — Projet d'union avec le Saint-Siège. — Préparation de la résistance armée en vue de proclamer l'autonomie de la Macédoine. — Organisation du soulèvement par M. Matov. — Les garnisons serbes battent en retraite. — Okrida, Débar et Strouga tombent au pouvoir des insurgés. — Terrible répression de l'insurrection. — 25.000 Albanais en fuite. — Notables incarcérés et fusillés. — Villages brûlés 169

La Commission à Belgrade. — La pacification ne paraît pas durable. — La presse serbe est optimiste. — Article du *Piémont* sur la situation d'Istip. — Articles sur l'état de Monastir. — Fréquentation des écoles serbes sous peine d'amende. — Interdiction à la jeunesse de s'expatrier. — Les gendarmes pillent, battent et assassinent les paysans bulgares, tures, albanais. — Meurtres de prêtres, d'instituteurs; destructions de quartiers 170-171

Mauvais résultats des méthodes serbes. — Responsabilité de l'Administration. — La Serbie manque de fonctionnaires pour les pays annexés. La population est subjuguée, mais non vaincue. — Instituteurs bulgares enrôlés comme fonctionnaires serbes ou progressivement remplacés par des maîtres serbes. — Faible fréquentation des écoles 172

La population annexée. — Mécontentement général. — La terreur ne diminue pas. — Résumé d'un article du *Mir* sur les meurtres, les exactions, les pillages, les sévices innombrables. — La Serbie n'accorde pas aux annexés les garanties formulées par la Conférence de Bucarest. — Appréhension de la presse serbe. — Difficultés en perspective. — *Comitadjis* bulgares. — Organisation, aux Etats-Unis, de conspirateurs macédoniens revendiquant l'autonomie pour leur patrie asservie. — Les annexés ont moins de liberté que sous le régime de la Turquie absolutiste. 173-174

§ 3. — La Macédoine grecque

La Commission est moins renseignée sur la Macédoine grecque que sur la Macédoine serbe. — Les méthodes sont identiques : assimilation violente des éléments bulgares ; extermination systématique des Musulmans. — Les procédés sont appliqués avec plus de rigueur 175

A Salonique : Difficultés rencontrées par la Commission et hostilité de la population grecque. — Durant l'occupation commune de Salonique, les relations entre militaires grecs et bulgares sont très tendues. — Ouverture des hostilités. — Départ du général Hessapchiev. — La sommation du général Calaris. — Intervention du consul français. — M. Lazarov demande la permission de communiquer avec ses supérieurs ; on l'arrête. — Maisons détruites par le canon. — Les soldats bulgares sont arrêtés sans conditions. — Ils sont embarqués à fond de cale et transportés dans les forteresses de la Grèce 176-177

Cruautés subies par la population bulgare. — Récit de l'Autrichien Jean Ratchkovits. — Son arrestation, son incarcération dans les soutes à charbon. — Il raconte que des prisonniers ont été fusillés, d'autres noyés. — Récit des Bulgares Souroudjiev et Doukov. — Ce dernier, prisonnier à bord de la *Catherine*, a vu l'assassinat de l'archimandrite Eulogius. — Ce meurtre est confirmé par un autre témoin oculaire, Basile Lazarov. — Plusieurs autres prisonniers sont jetés par dessus bord 177-180

Perquisitions et arrestations arbitraires. — Cruauté et cupidité. — Les prisonniers sont volés. — Rançons. — Ceux qui ne peuvent payer sont tués. — Arrestation du député Karabelev ; pillage de son coffre-fort. — Les soldats grecs visitent les maisons bulgares. — « L'argent ou la mort. » — La gendarmerie crétoise défend les Bulgares. — Récit de M^{lle} Ivanova. — *Violations des conventions de la Croix-Rouge*. — Récit du jeune Démétrius Risov. — L'intervention du consul de France sauve une famille 181-184

Statistiques grecques et statistiques bulgares. — Les divergences sur le nombre des Slaves annexés. — Le traité secret gréco-bulgare ne contient aucune trace de frontières. — Incitation à l'irrédentisme hellénique. — Organisation, propagande, pétitions des *diasporas* grecques. — Conflit du parti militaire et du parti libéral. — *Discours de M. Venizelos à la Chambre* 185-187

Relations des occupants grecs et de la population indigène dans la région de Castoria. — Les Grecs veulent ignorer la langue bulgare. — Publication des annonces et des appels à la population en grec, en juif ou en turc. — Assimilation par la force. — Rétractations formelles. — Les Bulgares sont contraints de se déclarer Grecs. — Deux types de déclarations. — Conversions forcées à la baïonnette. — Emprisonnement des habitants de villages. — Les Pomaks mahométans de Cervéni sont récusés comme Grecs.

Désarmement de la population. — Plusieurs personnes arrêtées, battues, tuées. — On persécute le clergé, les instituteurs, les fonctionnaires bulgares. — La métropole bulgare de Castoria est fouillée par la police, occupée par les soldats. — Délai de quarante-huit heures donné aux prêtres et aux soldats pour quitter le territoire grec. — « Que les Bulgares s'en aillent en Bulgarie. » « Plus de Bulgares en Macédoine grecque. » 188-189

Mêmes méthodes d'expulsion ou d'assimilation violente appliquées par les Grecs aux

habitants de Vodéna, Vestchitsa, Tsarmarinovo, Piskopia, Arsène, Saint-Elias, Vertécop. — Emprisonnement de prêtres et de notables. — Confiscation des églises. — On brûle les livres et les images slaves. — Tableau des prisons de Salonique, par M. Athanasov. — Cent trente hommes parqués dans une seule pièce. — Atrocités.

La ville de Kaïlaré et certains villages ont particulièrement souffert de la domination grecque. — Conversions forcées. — Interdiction au chef bulgare d'administrer les sacrements. — Expulsion des instituteurs. — Fréquentation des écoles grecques sous peine de châtimens infligés aux parents. — Réquisitions sans argent ni récépissés. — Meurtres, viols, incendies.

L'assimilation est moins avancée en Macédoine grecque qu'en Macédoine serbe, en raison des différences ethniques. — Le sentiment de l'affinité slave se conserve en Serbie. — Tendence du Gouvernement de Belgrade à vouloir protéger l'élément slave en Macédoine grecque 190-191

Relations des Grecs et des Musulmans en Macédoine. — Evolution de ces rapports. — Au début de l'occupation, les Turcs aident les Grecs contre les *comitadjis* bulgares. — Persécution des Musulmans après le traité de Bucharest. — Arrestations en masse à Poroï, Langadina, Saryghiol, Sakhna, Serrès, Pravichté, Kaïlaré, Ostrovo, Vodéna, Négouché, Karaféria, Yénidjé-Vardar. — 5.000 prisonniers musulmans à Salonique. — Villes et villages détruits. Exode de la population. — Expulsions.

Articles du *Jeune-Turc*, du *Mir*, du *Tasfiri Efkiar*, de l'*Echo de Bulgarie* 192

CHAPITRE V

LA GUERRE ET LE DROIT INTERNATIONAL

§ 1. — La guerre des alliés et le respect des traités.

Les lois de la guerre et, en général, les principes essentiels du droit des gens ont été violés par tous les belligérants.

Inobservation des traités. — Les hommes d'Etat serbes, les professeurs invoquent la clause *pacta sunt servanda rebus sic stantibus*. — Le livre de Balcanicus. — Dans quelle mesure la clause *rebus sic stantibus* est-elle applicable à la demande de révision et à la rupture du traité? — Ouvrage de M. Erich Kauffmann. — Articles du *Diéto* de Belgrade. — Opinion de la Commission. — Serbes et Bulgares ont considéré la question comme une « question de force » (*eine Machtfrage*). — Conséquences dangereuses de la méthode d'application de la clause *rebus sic stantibus* telle que la concevaient les Serbes. — Le principe de la force obligatoire des traités, méconnu par les alliés balkaniques, a été consacré le 17 janvier 1871 à la conférence de Londres 201-203

§ 2. — La guerre et l'ouverture des hostilités.

La question de l'ouverture des hostilités, telle qu'elle a été réglée par les Conventions de la Haye. — L'article 4 du traité serbo-bulgare prévoit un appel à la médiation ou à l'arbitrage en cas de différends. — Les Serbes invoquent cette clause et la méconnaissent aussitôt. — Responsabilités de la Bulgarie. — Recours à la ruse et récits mensonger. — La protestation de M. Tschew, ambassadeur bulgare à Belgrade. 203-205

§ 3. — La violation des lois et coutumes de la guerre sur terre ; les ordres du jour du général Savov.

Les belligérants ont généralement méconnu la convention de la Haye concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, convention à laquelle ils avaient adhéré. — Les réserves de la Bulgarie à son adhésion.

Les instructions à donner aux « forces armées de terre », prévues aux articles 1 et 3 de la convention de 1907. — La convention, sauf de rares exceptions, a été, en général, violée par les armées alliées. — Difficultés rencontrées par la Commission au cours de son enquête. — Efforts faits par différents chefs de corps d'armée bulgares pour observer la convention de 1907 205-206

Ordres du jour du général Savov au 22^e régiment d'infanterie thracien, du 14 octobre 1912. — Ordre du jour à l'armée n^o 69, de Lozengrad (Kirk-Kilissé), du 13 décembre 1912 207-209

Le télégramme du roi Constantin au sujet des représailles. 209

§ 4. — Les prisonniers de guerre: on les maltraite ou on les supprime.

Les dispositions de la convention de la Haye relative aux prisonniers de guerre (art. 4, 5, 6 et 23). — Convention de Genève (art. 2). — Les prisonniers sont achevés durant la guerre balkanique. — Les documents. — Récit du journal serbe *Radnichké Noviné*. — Le massacre des prisonniers en cours de route. — Récit d'un prisonnier ture, Hakki-Kiamil, sur la conduite des Bulgares à Andrinople. 210-211

Dans les hôpitaux, les prisonniers sont respectés et soignés grâce au personnel étranger. — Les prisonniers valides internés dans les localités diverses furent assez bien traités. — Le travail des prisonniers. — Absence de solde. — Soldats tures forcés de travailler aux fortifications contre Kniajevats. — Les prisonniers de guerre en Grèce. — Les prisons grecques. — Témoignage de M. Lazarov : son récit publié par le *Mir* du 24 octobre 212-215

Le traitement des officiers bulgares prisonniers au Pirée. — Récit du major Lazarov. — Le télégramme envoyé à M. Venizelos. — Souffrances infligées aux prisonniers civils, vieillards et enfants. — Violation de la convention de 1907. 215-216

§ 5. — Emploi de projectiles ou d'explosifs interdits.

Article 23 de la convention de la Haye de 1907. — La liberté de nuire laissée aux belligérants est *illimitée*. — Emploi des balles « dum-dum » par les soldats turcs et les alliés.

Les Bulgares. — Rapports officiels de l'Etat-major serbe à ce sujet. — Emploi de projectiles à la dynamite. — Témoignage du colonel Mariukovits. — Rapports de docteurs et d'officiers. 216-218

Les Grecs. — Procès-verbal rédigé par les D^{rs} Foramiti, Kohl et Mihaïlovsky. — Note verbale adressée par le ministère bulgare des affaires étrangères aux légations des six grandes puissances à Sofia le 24 juillet. — Examen des balles et des cartouches grecques 218-219

§ 6. — Violation des dispositions relatives aux parlementaires.

Articles 23, 32 de la convention de la Haye concernant les parlementaires. — Attaques directes contre les parlementaires. — Le télégramme d'Uskub dans l'*Odyke* du 22 juillet. — Parlementaire bulgare fait prisonnier par les Serbes : le cas des lieutenants Bochkov et Kiselitsky. — Le D^r Magueney, officier parlementaire, n'est pas protégé. — Le cas du capitaine Minkov. — Les Serbes le tuent 219-222

§ 7. Le sort des malades et des blessés.

Articles 21 et 27 de la Convention de la Haye. — Leur violation. — Rapport du docteur russe de l'hôpital bulgare à Serrès, M. P.-G. Laznev. — Récit de témoins relatant le massacre de malades. — L'artillerie serbe bombarde l'hôpital bulgare de Vidine. — Procès-verbal de M. Nojarov et du D^r Boyadjiey 222-225

§ 8. — Attaque et pillage des non-belligérants.

Articles 25 et 28 de la Convention de la Haye.

Restrictions à faire sur le pillage d'Andrinople par les Bulgares. — Le sac de Kouiajevats. — Culpabilité de l'autorité militaire. — Pillage de villages. — Témoignage de M. R. Wadhams. — Bombardement de Charkéni et de Mireftchi 225-226

§ 9. — Tributs et réquisitions arbitraires.

Articles 48, 49, 51, 52 de la convention de la Haye.

Les Serbes et surtout les Grecs ont méconnu les lois élémentaires du droit des gens.

— Nombreux exemples. — Le cas du vieillard Mitskov. — Les soldats serbes au village de Barbarévo; tortures infligées aux habitants. — Les biens sont envoyés en Serbie ou en Grèce. — Souscriptions pour la Croix-Rouge tombées aux mains des Serbes 226-227

§ 10. — Les attentats contre les personnes, la propriété et les croyances.

Articles 45, 46 et 47 de la convention de la Haye.

Tentative isolée des Bulgares pour se conformer aux lois de la guerre. — Dès le début de l'occupation, on prépare l'annexion. — L'armée occupante considère la population comme un peuple conquis. — L'honneur des femmes n'est jamais respecté. — La vie des individus et la propriété privée n'ont plus de prix. — L'armée roumaine dite de « l'occupation paisible ». — Ses pillages, ses vols.

Mosquées, églises détruites. — Tombeaux profanés. — Impressions à Havsa. — Sacrilèges turcs à Silivri. — Protestation du Dr Ismaïl-Mail. — Violation de l'article 18 sur le respect des convictions religieuses et de l'exercice des cultes 227-229

L'influence de la Commission d'enquête.

La question soulevée par le journal serbe *Targovinski Glassnik* au sujet de la Commission d'enquête. — Il n'y a pas « acte d'arbitraire international ». — La Commission Carnegie ne remplit pas de « fonction juridique », mais représente l'opinion publique. — Elle a un caractère privé. — Facilités qui lui ont été données en Bulgarie et en Grèce.

Des avantages que présenterait une Commission d'enquête internationale auprès des belligérants durant le cours des guerres. 230-231

CHAPITRE VI

CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA GUERRE

Menaces de guerre. — Effondrement de la rente et des valeurs. — Resserrement du crédit. — Ralentissement des affaires. — Mobilisation. — Cessation du travail productif. — Réquisitions. — Emprunts et achats à l'étranger. — Destruction de vies, de matériel, de richesses. — Bombardements ruineux. — Régions ravagées. — Exode des populations. — Ce qu'a vu la Commission. — Nombre des morts, des blessés, de malades, des estropiés. — Absence de statistiques pour les pertes turques. — Impossibilité d'évaluer les pertes en non-combattants 233-236

Pertes matérielles. — Estimations grecques. — Dévastations régulières. — Plusieurs millions de ruines. — Conséquences de la guerre pour les grands Etats. — Atténuation de ces conséquences pour les Etats balkaniques. — En Serbie, en Bulgarie, en Grèce, les femmes cultivent les champs. — Petite propriété. — Récoltes abondantes. — Exportations de céréales. — Mouvements des opérations des Caisses d'épargne. — Retraits. — Restriction du remboursement. — Pas de panique. — Prolongation du moratorium. — Arrêt des

transports. — Usure et destruction de matériel. — Suppression des recettes. — Evaluation des pertes. 236-239

Arrêt de la production industrielle. — Pas de panique en Grèce. — Les Grecs à l'étranger. — Leur attitude durant la guerre. — Secours en hommes et en argent. — Emigration. — Afflux de capitaux provenant des émigrés. — Pas de crise monétaire. — Résistance économique de la famille dans les pays balkaniques 239-240

Les réfugiés. — Leur installation à Salonique et à Sofia. — Misère et maladie. — Difficultés financières. — Charges très lourdes pour héberger, nourrir, transporter les émigrés. — Distributions de vivres. — Utilisation par la Grèce de 90.000 réfugiés établis à demeure. — Création de villages. — Distribution de terrains en Grèce et en Bulgarie 240-244

Situation des concessionnaires étrangers dans les territoires annexés. — Nationalité des Sociétés. — Condition des concessions de mines, de ports, de forêts. — Questions à résoudre. — Concessions de chemins de fer, tramways, éclairage, force motrice, travaux hydrauliques, routes, bâtiments publics 244-246

Fléchissement des impôts. — Diminution des recettes publiques en Serbie. — Dépenses militaires des belligérants balkaniques. — Exagération des chiffres fournis à la Commission. — Epuisement du trésor. — Bons de réquisitions. — Consolidation de ces bons. — Appel au crédit de l'Europe. — Augmentation des dettes publiques. — Situation du trésor en Grèce, en Serbie, en Bulgarie 246-250

Conséquences économiques des remaniements territoriaux. — Mobilisation partielle en Russie et en Autriche-Hongrie. — Intervention de la Roumanie dans la seconde guerre. — Mise en valeur des conquêtes. — Emprunts des Etats balkaniques. — Un milliard est demandé à l'épargne européenne. — Devoir des Gouvernements européens . . . 250-252

CHAPITRE VII

LES CONSÉQUENCES MORALES ET SOCIALES DE LA GUERRE CONJECTURES SUR L'AVENIR DE LA MACÉDOINE

§ 1. — Conséquences morales et sociales.

Effroyable chapitre d'horreurs. — La guerre excite les instincts de meurtre et de cruauté. — Lutte commune contre les Turcs. — Les raisons. — Lutte entre anciens Alliés. — Incendies, meurtres, viols, dévastations. — Violations du droit et de la justice. — Mépris des lois de l'humanité. — Ardeur des troupes au départ et au retour. — Hôpitaux remplis de blessés et de malades. — Apprentissage collectif de la haine, de la violence, du viol, du pillage. — Effets déplorables sur les victimes et sur les bourreaux. — Néfastes conséquences des atrocités commandées par les officiers à leurs soldats. — Attentats contre les nationalités. — Désordre social et moral. — Destructions odieuses. — Haines inexpiables. — Les plus grands crimes de l'histoire moderne. — Déformation du sens moral. — Avilissement du caractère. — Espoirs de revanche. — Augmentation de la population improductive des casernes. — Gaspillage de la vie humaine . . . 253-258

§ 2. — Conjectures sur l'avenir de la Macédoine.

Garanties politiques offertes à la Macédoine par les Etats annexants. — L'enseignement dans les Balkans. — Ecoles agricoles et ménagères. — Diminution du nombre des illettrés. — Nécessité de développer la propreté, l'hygiène, le confort. — Malpropreté et désordre dans les villages. — Rôle des instituteurs. — Leurs devoirs auprès des familles. — Enseignement de la salubrité et de la décence. — Basse condition de la femme. — Nécessité de l'instruire, de lui épargner les travaux trop durs. 258-260

Avantages d'une administration large et tolérante. — Education sociale et professionnelle. — Bienveillance et sympathie. — Protection des annexés. — Besoin de travail, de confiance et de paix. — Rôle de l'Eglise. — Elle doit enseigner la religion et la morale au lieu d'exercer une étroite propagande nationaliste. — La Commission n'est pas optimiste. *La paix des Balkans reste incertaine.* — Inimitiés et convoitises. — Tendance au militarisme. — Lourdes charges militaires. — Relations tendues. — Communauté d'intérêts. — Amélioration nécessaire des rapports entre peuples voisins. — Devoirs du monde civilisé envers les Balkans. — Recours à l'arbitrage. — Le Palais de la Paix. 260-262

ANNEXES

I

DOCUMENTS RELATIFS AU CHAPITRE DEUXIÈME

§ 1. — Les souffrances des musulmans de Macédoine pendant la première guerre.

1. Témoignage de Rahmi Effendi, de Strumitza. — 2. Déclarations d'Abdul Kerim Aga. — 3. Déposition de Hadji Suleiman Effendi. — 4. Renseignements recueillis par la Commission d'enquête au camp des réfugiés de Salonique. — 5. Témoignage des membres du Comité islamique. — 6. Sur les premiers événements de Kukush à l'automne de 1912. — 7. Récit d'Ali Riza Effendi. — 8. Déposition signée par Youssouf Effendi, président de la communauté musulmane de Serrès, et cachetée de son sceau. — 9. Récit du lieutenant R. Wadham Fisher. — 10. Témoignage de Boris Mouchev, maire bulgare de Dédé-Agatch. — 11. Récit de Vasil Smilev, instituteur bulgare à Uskub. — 12. Déposition d'un notable musulman. — 13. Les Cours martiales bulgares. — 13. Rapport rédigé par la communauté musulmane de Pravishta. — *Crimes de Pravishta* 265-277

§ 2. — La conduite des Bulgares pendant la seconde guerre.

A) *L'affaire de Doxato*. — 14. Témoignage du commandant Cardale. — 15. Témoignage du capitaine Sofroniev, de la garde royale. — 16. Témoignage de M. Dobrev, gouverneur civil du district de Drama. — 16 a. Témoignage du sous-lieutenant de réserve Milev. — 16 b. Déposition du lieutenant-colonel Barnev 277-285

B) *Evénements survenus à Serrès*. — 17. Récit publié dans *le Secolo* par Magrini extrait du pamphlet grec « Atrocités bulgares ». — 17 a. Déposition de M. Zlatkos, vice-consul d'Autriche à Serrès. — 18. Le massacre dans l'école (témoignage de Démétri Karanfilov). — 19. Témoignage de Christo Dimitrov. — 20. Témoignage de Dimitri Lazarov, de Moklen. — 21. Témoignage de Blagoï Petrov, de Serrès. — 22. Témoignage du Dr Klugmann, médecin civil russe. — 23. Témoignage du commandant Ivan Kirpikov. — 24. Témoignage du Dr Yankov, avocat conseil du gouvernement de Serrès. — 25. Déposition de Lazare Tomov, instituteur bulgare. — 26. Témoignage du commandant Moustakov 277-297

§ 3. — La Boucherie de Demir-Hissar.

27. Rapport du général commandant la 6^e division grecque. — 28 a. L'affaire de Demir-Hissar (extrait de *l'Echo de Bulgarie* du 13 juillet 1913). — 28 b. Renseignements fournis par les autorités administratives et les réfugiés bulgares sur les événements de Demir-Hissar 297-300

Les paysans bulgares et l'armée grecque. — 29. Télégramme du roi Constantin (12 juillet 1913). — 30. Déposition du Père Joseph Radanov, de Kukush. — 31. Récit du Père Jean Chilitchev. — 32. Récit de M. C... — 33, 34, 35, 36. Dépôts et témoignages de Peter Shapov, de Maté, femme de Petro, d'Elisava, de Mito Kolef, jeune garçon, de Vladimir Ghéorghiev et de Christo Audonov 300-304

§ 4. — L'affaire d'Arkangeli.

39. Déposition d'un habitant de Kukush. — 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50. Récits et dépositions de Georghi Charisanov, de Mito Iliev, de Stoyan Stoyev, d'Anastasia Paulova, d'Athanase Ivanov, d'une femme d'Ijilar, d'Anton Sotirov, de Georghi Dimitrief, de M. V..., de Nicolas Témelcov 305-312

Extraits ou fac-similés de lettres de soldats grecs 313-321

52. *Liste de villages incendiés en Macédoine* : a) en territoire bulgare ; b) de nationalité bulgare en territoire grec ; c) en territoire serbe 321-324

Les Serbes pendant la seconde guerre.

53. Témoignages de Georghi Varnaliev. — 54. Déposition de deux vieux paysans. — 55. Déposition du lieutenant S. Wadhams Fisher. — 56. Récit de Gheorghi T. Belev. —

57. Description des événements survenus dans le deuxième hôpital d'étape, à Serrès, du 23 juin au 9 juillet 1913, par le D^r Petre Grigorievits Laznev. — 58, 59, 60, 61. Les événements autour de Demir-Hissar. — 62. Résumé des témoignages recueillis par le professeur Miletits. — 63. Indications extraites des rapports officiels rédigés par quelques préfets bulgares des nouveaux territoires. — 64. *Renseignements fournis par l'officier Penev*. 324-341

II

DOCUMENTS RELATIFS AU CHAPITRE TROISIÈME

§ 1. — L'accusation.

65. Rapport d'un fonctionnaire russe sur les atrocités bulgares en Thrace, publié par le *Daily Telegraph* du 20 août. — 66. Récits de témoins. — 67. Le général Veltchev. L'intervention des Consuls. — 68. Le retour des Turcs. 342-349

§ 2. — La défense.

69. Rapport du commandant de réserve Kehlibarov sur les accusations du *Daily Telegraph*. — 70. 1^o Sur le traitement des prisonniers turcs pendant les premiers mois qui ont suivi la prise de la ville d'Andrinople; 2^o sur les effractions, vols et pillages attribués aux soldats bulgares dans la ville d'Andrinople; 3^o prétendus excès auxquels se seraient livrés les troupes bulgares lors de l'évacuation d'Andrinople; 4^o prétendue exécution de 45 Grecs qui, « mourant de faim », se seraient jetés sur les dépôts de vivres et auraient enlevé des sacs de farine; 5^o prétendus mauvais traitements que l'évêque grec d'Andrinople aurait eu à subir de la part du chef de la garnison 349-358

§ 3. — Les dépositions.

- I. — 71. *Lettre de M^{me} la baronne Varrara d'Uxhûl à M. Maxime Kovalevski*. 358-363

- II. — *Témoignages de divers officiers turcs, pris à Andrinople ou recueillis par la Commission, à Sofia*. — 72. Dépositions orales : 1^o du major Choukri-bey, commandant de la place, à Andrinople; 2^o du capitaine d'artillerie Eyoub; 3^o du capitaine Tahsine; 4^o du commandant Hamdi-bey; 5^o du D^r Ismaïl Mail; 6^o de l'officier de réserve Hadji-Ali. — 73. Témoignage du capitaine Jummi. — 74. Déposition du major du génie Choukri. 363-367

III. — *Témoignages bulgares.* — 75. Récit et opinion du général Vasov. — 76. Déposition de M. Kristo Bogoyev, chef de la section administrative auprès du Gouvernement militaire de la Thrace. — 77. Déposition du major Mitov. — 78. Déposition de M. Chopov, chef de la police, à Andrinople. — 79. Déposition de M. Lambrev, président de la Commission bulgare chargée de répartir les wagons de marchandises entre les marchands en gros. 367-379

IV. — *Documents officiels bulgares.* — 80. Ordre du jour du général Vasov à la garnison d'Andrinople. — 81. a) Ordre à la garnison d'Andrinople, n° 3; b) ordre à la garnison d'Andrinople. 379-381

V. — *Rapports de la Délégation spéciale envoyée à Rodosto par le Patriarcat arménien.* — 82. La catastrophe de Malgara. 381-385

§ 4. — Théâtre de la guerre serbo bulgare.

83. *Documents serbes.* A) Mutilation des officiers et des soldats par l'armée bulgare : suite de rapports adressés à leur état-major par des commandants serbes. — B) Procès-verbaux médicaux. 385-398

84. *Destruction des villes et des villages.* — Rapport du commandant de la division morave, 2^e réserve. — 85. Destruction de Kniajevats : a) rapport officiel serbe; principaux édifices endommagés, bureau du district, bureaux des impôts, des postes et télégraphes, etc...; b) rapport d'un sujet russe, adressé au commandant de la division de Timok. 398-404

86. *Documents bulgares.* — A) Déposition des bulgares réfugiés à Kustendil et venus de divers villages : 1, village de Sketovo; 2, village de Globets (Kratovo); 3, Vinitsa (Kotchani); 4, Blatets (Kotchani); 5, arrondissement de Kotchani : a) Bezikovo; b) Isti-Bania, c) Pressev, d) Lyki; 6, Sokolartsi (événements du 17 août et jours suivants); 7, Lipets (Kotchani); 8, Yakimovo; 9, Zarnoves; 10, village de Grandetz (district de Tikvich); 11, village de Lipa (Tikveche); 12, Radoviche et ses environs; 13, Boislavtsi. — B) Protocole d'enquête de la Commission bulgare sur les massacres de Bossilegrad. 404-417

III

DOCUMENTS RELATIFS AU CHAPITRE SIXIÈME

§ 1. — Bulgarie.

Tableau récapitulatif des compensations pécuniaires réclamées par les Etats balkaniques du fait des opérations de guerre (en francs). 420

<i>Officiers et soldats blessés pendant les guerres de 1912-1913.</i>	421
Dépenses (en francs) de la guerre 1912-1913. — A) entretien de l'armée. B) équipement de l'armée. C) Matériel de guerre et munitions. D) Frais de transport, réquisition, chevaux de guerre. E) Frais d'entretien des malades. F) Pertes diverses. Total général.	421-424
<i>Prix de revient d'habillement et d'équipement d'un soldat bulgare.</i> — A) Habillement. B) Equipement. C) Couchage. Pensions à accorder	424-426
<i>Frais d'entretien des prisonniers de guerre.</i> Traitement et nourriture. Frais divers.	426
<i>La Dette publique en Bulgarie</i>	427
<i>Caisse d'épargne postale de Bulgarie.</i> Livrets nouveaux. Versements. Retraits. Années 1912 et 1913	427
<i>L'industrie en Bulgarie</i>	428-429
Les réfugiés	430

§ 2. — Grèce.

<i>Tableau des pertes subies par l'armée grecque.</i>	430
<i>Dépenses de guerre du royaume de Grèce (état au 1^{er} janvier 1913) (en francs).</i> Ministère de la guerre : A) Entretien de l'armée. B) Equipement. C) Matériel de guerre et munitions. D) Frais de transport, réquisition, chevaux de guerre. E) Frais d'entretien des malades. F) Pertes diverses. Total général. — Ministère de la marine : A) Entretien de la flotte. B) Casernement. C) Matériel de guerre. D) Réquisition de bateaux pour le service de la flotte. E) Etablissements et bases d'opérations. F) Perte et dégâts de bateaux. Total général.	430-43
<i>Pensions</i>	435
<i>Prisonniers de guerre.</i>	436
<i>Domages causés par la détention des navires.</i>	436
<i>La Dette publique de la Grèce.</i> — Capital à amortir. — Caisse d'épargne de toutes les banques d'Athènes. — Prêts sur titres dans toutes les banques d'Athènes. — Prêts sur marchandises, warrants et dépôts, magasins généraux dans toutes les banques d'Athènes	437
<i>L'émigration grecque aux Etats-Unis.</i>	438
<i>Envois d'argent, par mandats-poste, de Grèce en Amérique et d'Amérique en Grèce.</i>	438

Dépôts dans les banques de sommes envoyées d'Amérique. — Dépôts à la Banque Nationale de Grèce avant et pendant la guerre. — Dépôts dans toutes les banques d'Athènes. 439-440

Capital des Banques et Sociétés anonymes industrielles 440

Marine marchande à voiles. — Tableau comparatif montrant l'accroissement du tonnage de la marine marchande à vapeur hellénique 441

Les réfugiés. 441-442

§ 3. — Monténégro.

Dépenses de la guerre 1912-1913. — A) Entretien de l'armée. B) Equipement de l'armée. C) Matériel de guerre et munitions. D) Frais de transport, réquisition, chevaux de guerre. E) Frais d'entretien des malades. F) Pertes diverses. Total. 442-443

§ 4. — Serbie.

Tableau des pertes subies par l'armée serbe 444

Dépenses de la guerre 1912-1913 du royaume de Serbie, arrêtées au 1^{er} juin 1913. — A) Entretien de l'armée. B) Equipement de l'armée. C) Matériel de guerre et munitions. Total 444-445

Pertes subies par la Serbie dans la guerre serbo-turque (1912-1913). — A) Pertes en matériel. Total. B) Prisonniers de guerre. 446

Dette publique de la Serbie. 447

INDEX ALPHABÉTIQUE DES CHAPITRES : NOMS PROPRES 449

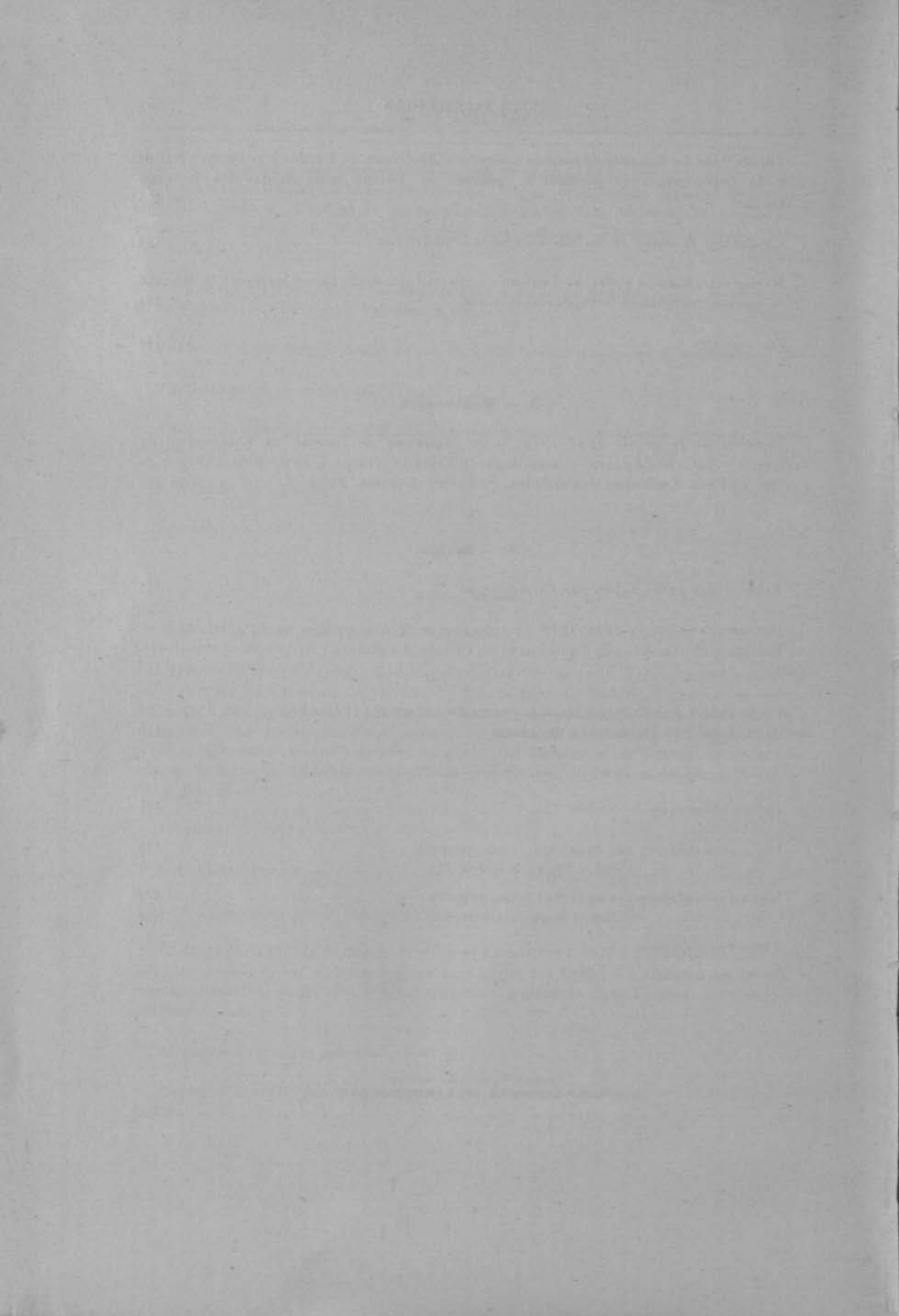
— — villes, villages, rivières, etc. 452

INDEX ALPHABÉTIQUE DES ANNEXES : NOMS PROPRES. 457

— — villes, villages, rivières, etc. 462

TABLE DES GRAVURES. 467

TABLE DES CARTES. 469



TABLE

PRÉFACE, par M. le Dr Nicholas Murray BUTLER	v
INTRODUCTION, par M le sénateur d'ESTOURNELLES DE CONSTANT	vii
CHAPITRE PREMIER. — LES ORIGINES DES DEUX GUERRES BALKANIQUES	1
§ 1. L'ethnographie et les aspirations nationales, 1. — § 2. La lutte pour l'autonomie, 11. — § 3. L'alliance et les traités, 19. — § 4. Le conflit entre les Alliés, 31.	
CHAPITRE II. — GRECS ET BULGARES	55
§ 1. La situation des Macédoniens durant la première guerre, 55. — § 2. La conduite des Bulgares pendant la seconde guerre, 64. — § 3 Les paysans bulgares et l'armée grecque, 77.	
CHAPITRE III. — BULGARES, TURCS ET SERBES	91
§ 1. Andrinople, 91. — § 2. En Thrace, 106. — § 3. Le théâtre de la guerre serbo-bulgare, 119.	
CHAPITRE IV. — LA GUERRE ET LES NATIONALITÉS.	133
§ 1. Extermination, émigration, assimilation, 133. — § 2. La Macédoine serbe 143. — § 3. La Macédoine grecque, 175.	
CHAPITRE V. — LA GUERRE ET LE DROIT INTERNATIONAL	201
§ 1. La guerre des Alliés et le respect des traités, 201. — § 2. La guerre et l'ouverture des hostilités, 203. — § 3. La violation des lois et coutumes de la guerre sur terre : les ordres du jour du général Savov, 205. — § 4. Les prisonniers de guerre; on les maltraite ou on les supprime, 210. § 5. Emploi de projectiles ou d'explosifs interdits, 216. — § 6 Violation du droit des parlementaires, 219. — § 7. Le sort des malades et des blessés, 222. — § 8. Attaque et pillage des non-belligérants, 225. — § 9. Tributs et réquisitions arbitraires, 226. — § 10. Les attentats contre les personnes, la propriété et les croyances, 227. — Conclusion, 229.	

CHAPITRE VI. — LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA GUERRE.	233
CHAPITRE VII. — LES CONSÉQUENCES MORALES ET SOCIALES DE LA GUERRE. CONJECTURES SUR L'AVENIR DE LA MACÉDOINE	253

ANNEXES

I. DOCUMENTS RELATIFS AU CHAPITRE II.	265
§ 1. Les souffrances des musulmans de Macédoine pendant la première guerre, 265. — § 2. La conduite des Bulgares pendant la seconde guerre, 277. — § 3. La boucherie de Demir-Hissar, 297. — § 4. L'affaire d'Arkangeli, 305. — Extraits ou fac-similés de lettres de soldats grecs, 313. — Liste des villages incendiés en Macédoine, 321. — Les Serbes pendant la seconde guerre, 324.	
II. DOCUMENTS RELATIFS AU CHAPITRE III.	342
§ 1. L'accusation, 342. — § 2. La défense, 349. — § 3. Les dépositions, 358. — § 4. — Théâtre de la guerre serbo-bulgare, 385.	
III. DOCUMENTS RELATIFS AU CHAPITRE VI	419
§ 1. Bulgarie, 419. — § 2. Grèce, 430. — § 3. Monténégro, 442. — § 4. Serbie, 444.	

INDEX ALPHABÉTIQUE DES CHAPITRES : NOMS PROPRES	449
— — — villes, villages, rivières, etc.	452
INDEX ALPHABÉTIQUE DES ANNEXES : NOMS PROPRES	457
— — — villes, villages, rivières, etc.	462
TABLE DES GRAVURES.	467
TABLE DES CARTES.	469
TABLE ANALYTIQUE DES CHAPITRES	471
— — — DES ANNEXES	483

